Soixante-dix-neuvième année. — N° 223. Le Numéro : 4 francs. Dimanche 21 Septembre 1947.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS — COMPTE CHÈQUE POSTAL : 100.97, Paris. —	LOIS ET DÉCRETS UN AN	LOIS ET DÉCRETS SIX MOIS	LOIS ET DÉCRETS TROIS MOIS	DÉBATS PARLEMENTAIRES UN AN	ÉDITION COMPLÈTE UN AN	ÉDITION COMPLÈTE SIX MOIS	ÉDITION COMPLÈTE TROIS MOIS
France, Colonies et pays de protectorat français	940 fr.	480 fr.	255 fr.	215 fr.	1.500 fr.	760 fr.	400 fr.
Etranger.. Pays accordant 50 °/₀ sur les tarifs postaux	1.300 »	660 »	345 »	320 »	1.960 »	990 »	515 »
Etranger.. Autres pays	1.660 »	840 »	435 »	425 »	2.420 »	1.220 »	630 »

L'Édition des LOIS ET DÉCRETS comprend : 1° les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires ; — 2° les avis, communications, informations, annonces.

L'Édition des DÉBATS PARLEMENTAIRES comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée Nationale et du Conseil de la République ainsi que les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions.

L'Édition COMPLÈTE comprend : *1° l'Édition des* LOIS ET DÉCRETS ; — *2° l'Édition des* DÉBATS PARLEMENTAIRES ; — *3° tous les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes ; — 4° les Tables des matières délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.*

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION **QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7°**

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 6 FRANCS

SOMMAIRE

LOIS

Loi n° 47-1853 du 20 septembre 1947 portant statut organique de l'Algerie (p. 9470).

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

Ministère de la justice.

Arrêté portant nomination d'un greffier (p. 9475).

Extrait des minutes du greffe de la cour de cassation [affaire Brien (Jean)] (p. 9475).

Ministère des affaires étrangères.

Décret n° 47-1854 du 16 septembre 1947 modifiant la durée de séjour dans certains postes à l'étranger des agents du ministère des affaires étrangères (p. 9475).

Décret du 16 septembre 1947 portant nomination d'un consul de France à Port of Spain (p. 9475).

Décret du 16 septembre 1947 portant nomination d'un consul de France à Tripoli d'Afrique (p. 9475).

Ministère de l'intérieur.

Décret n° 47-1855 du 9 septembre 1947 portant fixation du tarif de la licence des débitants d'alcool applicable, à Paris, à certains établissements non assujettis au droit proportionnel de patente (p. 9476).

Décret du 18 septembre 1947 portant changement de nom de la commune de Crissay (Indre-et-Loire) (p. 9476).

Décret du 18 septembre 1947 déclarant d'utilité publique l'acquisition par la commune de Langonnet (Morbihan) des immeubles nécessaires à l'aménagement d'une mairie et d'un bureau de poste (p. 9476).

Décret du 18 septembre 1947 portant acceptation d'un legs (p. 9476).

Décret du 18 septembre 1947 déclarant d'utilité publique l'acquisition par la commune de Penmarc'h (Finistère) des terrains nécessaires à son équipement sportif (p. 9476).

Décret du 18 septembre 1947 autorisant et déclarant d'utilité publique les travaux d'agrandissement du cimetière de Tréboul en Douarnenez (Finistère) (p. 9476).

Décret du 18 septembre 1947 portant déclaration d'utilité publique de l'acquisition par la ville de la Rochelle (Charente-Maritime) d'une propriété à Saint-Pardoux-la-Croizille (Corrèze) (p. 9476).

Décrets du 20 septembre 1947 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 9476).

Ministère de la guerre.

Décret n° 47-1856 du 18 septembre 1947 fixant la réglementation applicable au mariage des agents des services français en territoires occupés (p. 9477).

Décret du 18 septembre 1947 portant nomination (gendarmerie nationale) (active) (p. 9477).

Décret du 18 septembre 1947 portant promotions à titre définitif (armée de terre) (active et réserve) (p. 9477).

Décret du 18 septembre 1947 rapportant l'arrêté du 14 juin 1911 et le décret du 11 juin 1916 en ce qui concerne la nomination dans les réserves et la radiation des cadres de l'armée de terre (p. 9477).

Décret du 18 septembre 1947 portant admission dans les troupes coloniales (réserve) (p. 9477).

Décret du 18 septembre 1947 portant nomination au grade de médecin lieutenant (armée active) (p. 9477).

Décret du 18 septembre 1947 portant promotion à titre définitif dans le corps des officiers des affaires militaires musulmanes (armée de terre) (active) (p. 9478).

Décret du 18 septembre 1947 portant admission dans le service de santé des troupes coloniales (p. 9478).

Décret du 18 septembre 1947 portant promotion d'un officier de réserve (régularisation) (p. 9478).

Décret du 18 septembre 1947 portant nomination au grade de sous-lieutenant à titre de Nord-Africain (p. 9478).

Décret du 18 septembre 1947 portant acceptation de la démission de son grade offerte par un médecin commandant des troupes coloniales (p. 9478).

Ministère des finances.

Arrêté du 13 septembre 1947 approuvant le transfert du portefeuille de contrats d'une société d'assurances (p. 9478).

Ministère de l'économie nationale.

Décret n° 47-1857 du 9 septembre 1947 portant modification du décret n° 45-2053 du 6 septembre 1945 relatif à la composition et au fonctionnement du comité contentieux prévu par l'article 27 de l'ordonnance du 30 juin 1945 (p. 9478).

Décret n° 47-1858 du 9 septembre 1947 portant modification du décret n° 45-1491 du 30 juin 1945 relatif aux transactions, aux amendes et aux confiscations administratives en matière d'infractions à la législation économique (p. 9479).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Décret n° 47-1859 du 18 septembre 1947 autorisant, déclarant d'utilité publique et concédant à Electricité de France (service national) les travaux d'aménagement de la chute de Witaker, sur la rivière la Faux (Ardennes) (p. 9479).

Décret du 18 septembre 1947 portant déclaration d'utilité publique et d'urgence des travaux d'études et des travaux préparatoires de la chute de Pragnères, sur le gave de Pau (Hautes-Pyrénées) (p. 9480).

Décrets du 20 septembre 1947 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 9480).

Arrêté du 19 septembre 1947 relatif à la consommation de l'électricité (p. 9480).

Ministère des travaux publics et des transports.

Décret du 15 septembre 1947 relatif au déclassement de trois parcelles de terrain d'une superficie de 525 m² appartenant à l'emprise des R. N. 19 et 443 m² dans la traverse de la localité de Vendeuvre (Aube) (p. 9481).

Décret du 18 septembre 1947 déclarant d'utilité publique et urgente une acquisition immobilière (p. 9481).

Décret du 20 septembre 1947 portant nominations dans l'ordre du Mérite maritime (p. 9482).

Ministère de la France d'outre-mer.

Décret n° 47-1860 du 18 septembre 1947 rendant applicables au Cameroun divers textes qui ont modifié le code pénal (p. 9482).

Décret n° 47-1861 du 18 septembre 1947 rendant applicables au Cameroun les modifications apportées à certains articles du code pénal par des textes en vigueur dans la métropole (p. 9482).

Décret n° 47-1862 du 18 septembre 1947 rendant applicable aux communes de Saint-Louis, Dakar et Rufisque la loi n° 47-1744 du 6 septembre 1947 modifiant la loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale (p. 9483).

Décret n° 47-1863 du 18 septembre 1947 modifiant l'article 3 du décret n° 46-7 du 3 janvier 1946 portant réorganisation des municipalités de Saint-Louis, Dakar et Rufisque en Afrique occidentale française (p. 9483).

Décret du 18 septembre 1947 maintenant dans la position de mission en France un fonctionnaire de l'Afrique occidentale française (p. 9484).

Décret du 18 septembre 1947 plaçant un ingénieur principal des travaux publics des colonies dans la position de mission (p. 9484).

Décret du 18 septembre 1947 admettant un administrateur des colonies à faire valoir ses droits à une pension de retraite pour ancienneté de services (p. 9484).

Décret n° 47-1864 du 20 septembre 1947 fixant la date du renouvellement des municipalités de plein exercice en Afrique occidentale française (p. 9484).

Arrêté portant admission à la retraite (services civils des colonies) (p. 9484).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Arrêtés des 10 et 11 septembre 1947 portant approbation des statuts de sociétés mutualistes d'entreprises (p. 9482).

Ministère de la santé publique et de la population.

Décrets du 20 septembre 1947 portant promotion et nominations dans l'ordre de la Santé publique (p. 9484).

Décret portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (rectificatif) (p. 9484).

Arrêté du 15 septembre 1947 autorisant la ville de Saint-Etienne (Loire) à renoncer à l'organisation spéciale en matière d'assistance médicale gratuite (p. 9484).

Arrêté portant affectation (hôpitaux psychiatriques) (p. 9484).

Ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Arrêté du 19 septembre 1947 portant délégation de signature (p. 9484).

Naturalisations, réintégrations et accession aux droits de citoyen français (p. 9485).

Jugements préparatoires d'absence (p. 9508).

Jugements définitifs d'absence (p. 9508).

Successions en déshérence (p. 9508).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DES FINANCES

Avis de tirage de la trentième tranche de la loterie nationale 1947 (p. 9508).

Situations résumées des recouvrements budgétaires, des opérations du Trésor, de la dette de l'Etat et de la caisse autonome d'amortissement (p. 9509).

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Décision n° XXV du 19 septembre 1947 relative à la réduction de la consommation de l'électricité (p. 9511).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Avis de vacance de poste de médecin directeur d'hôpitaux psychiatriques (p. 9508).

Bulletin des recettes de la Société nationale des chemins de fer français (p. 9511).

Annonces (p. 9512).

LOIS

LOI n° 47-1853 du 20 septembre 1947 portant statut organique de l'Algérie.

L'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont délibéré,

L'Assemblée nationale a adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit:

TITRE Ier

Du régime politique et de l'organisation des pouvoirs publics.

Art. 1er. — L'Algérie constitue un groupe de départements doté de la personnalité civile, de l'autonomie financière et d'une organisation particulière définie par les articles ci-après de la présente loi.

Art. 2. — L'égalité effective est proclamée entre tous les citoyens français.

Tous les ressortissants de nationalité française des départements d'Algérie jouissent, sans distinction d'origine, de race, de langue, ni de religion, des droits attachés à la qualité de citoyen français et sont soumis aux mêmes obligations. Ils jouissent, notamment, de toutes les libertés démocratiques, de tous les droits politiques, économiques et sociaux attachés à la qualité de citoyen de l'Union française, garantis par le préambule et l'article 81 de la Constitution de la République française. Toutes les fonctions publiques leur sont également accessibles. Dans les armées de terre, de mer ou de l'air, dans la magistrature et dans toutes les administrations, services publics ou concédés, services subventionnés, secteurs nationalisés, les conditions de recrutement, de promotion, d'avancement, de rémunération, d'allocation, de mise à la retraite, de pensions s'appliquent à tous, sans distinction de statut personnel.

Des décrets détermineront, dans un délai de six mois à compter de la promulgation de la présente loi, les conditions d'application de l'alinéa précédent, notamment en assurant l'égalité absolue des traitements, allocations ou pensions et la constitution des cadres communs uniques dans les diverses branches des administrations ou services.

Aucune mesure, règle ou loi d'exception ne demeure applicable sur les territoires des départements algériens.

Art. 3. — Tous les citoyens qui n'ont pas expressément renoncé à leur statut personnel continuent à être régis par leurs droits et par leurs coutumes en ce qui concerne leur état, leurs successions et ceux de leurs immeubles dont la propriété n'est pas établie conformément aux lois françaises sur le régime foncier en Algérie ou par un titre administratif, notarié ou judiciaire. Sauf accord des parties, leurs contestations continuent à être soumises aux juridictions qui en connaissent actuellement selon les règles en vigueur.

Quand ils résident en France métropolitaine, ils y jouissent de tous les droits attachés à la qualité de citoyen français et sont soumis aux mêmes obligations.

Art. 4. — Les femmes d'origine musulmane jouissent du droit de vote. Une décision de l'assemblée algérienne, prise dans les conditions prévues aux articles 11, 15 et 16 du présent statut, fixera les modalités de l'exercice du droit de vote.

Art. 5. — Le gouverneur général représente le Gouvernement de la République française dans toute l'étendue de l'Algérie.

Il réside à Alger.

Il exerce le pouvoir réglementaire, sauf les exceptions prévues par le présent statut.

Il assure le maintien des libertés constitutionnelles.

Il préside aux délibérations du conseil de gouvernement et peut assister aux débats de l'assemblée algérienne.

Il est responsable de ses actes devant le Gouvernement de la République.

Art. 6. — Il est institué une assemblée algérienne chargée de gérer, en accord avec le gouverneur général, les intérêts propres à l'Algérie.

La composition, les attributions et le fonctionnement de cette assemblée sont définis par les titres II, III et IV du présent statut.

Art. 7. — Il est institué auprès du gouverneur général un conseil de gouvernement chargé de veiller à l'exécution des décisions de l'assemblée.

Ce conseil est composé de six conseillers du gouvernement:

Deux désignés par le gouverneur général;

Deux élus annuellement par l'assemblée à raison d'un par collège;

Le président de l'assemblée algérienne;

Un vice-président appartenant à un collège différent de celui du président.

Les pouvoirs des membres du conseil sont renouvelables.

TITRE II

Du régime législatif de l'Algérie.

Art. 8. — Le régime des décrets, tel qu'il résulte, en matière législative, de l'ordonnance du 22 juillet 1834 et des textes subséquents, est aboli.

Le Gouvernement de la République française assure l'exécution, en Algérie, des lois de la République française qui y sont applicables. Il dispose à cet effet des pouvoirs à lui accordés par la Constitution, notamment par l'article 47.

Art. 9. — Les lois et décrets intéressant l'exercice et la garantie des libertés constitutionnelles s'appliquent de plein droit en Algérie. Les lois et décrets concernant l'état et la capacité des personnes, les règles du mariage et ses effets sur les personnes et sur les biens, le droit des successions et les règles d'état civil, réserve faite des dispositions fiscales, sont et demeurent applicables de plein droit aux citoyens de statut français en Algérie.

Art. 10. — Les lois ou décrets intéressant le droit des services dits rattachés sont applicables de plein droit en Algérie, sauf dispositions contraires et sous réserve des dispositions fiscales.

Art. 11. — Les traités passés avec les puissances étrangères s'appliquent de plein droit à l'Algérie, ainsi que les lois ou décrets qui en font application.

Art. 12. — L'organisation militaire et le recrutement, le régime électoral, le statut des assemblées locales, l'organisation administrative, l'organisation judiciaire, la procédure civile ou criminelle, la détermination des crimes et délits et celle de leurs peines, le régime foncier et immobilier, le régime douanier, l'amnistie, le contentieux administratif, le régime de la nationalité française ne peuvent être réglés que par la loi.

Art. 13. — Le Parlement peut étendre à l'Algérie les lois qui ne sont pas visées aux articles précédents sur la proposition de l'assemblée algérienne ou après avis de celle-ci, sauf le cas d'urgence.

Art. 14. — Les lois nouvelles non visées par les articles 9 à 12 ne s'appliquent pas à l'Algérie.

Dans les matières qui ne sont pas reprises à ces articles, l'assemblée algérienne peut, sur proposition de l'un de ses membres ou du gouverneur général, prendre des décisions ayant pour objet d'étendre la loi métropolitaine à l'Algérie, soit purement et simplement, soit après adaptation aux conditions locales, ou d'édicter, dans le cadre des lois, une réglementation particulière à l'Algérie.

L'assemblée algérienne peut, dans les mêmes conditions, modifier les décisions visées à l'alinéa précédent.

Art. 15. — Les décisions prises par l'assemblée doivent, pour devenir exécutoires, être homologuées par décret. Elles sont à cet effet transmises par le président de l'assemblée au gouvernement par l'intermédiaire du gouverneur général. Ce dernier peut, dans les huit jours de la réception, demander à l'assemblée de procéder à une seconde lecture du texte adopté.

Art. 16. — Si, dans le délai de six semaines, le gouvernement n'a pas accordé l'homologation prévue à l'article 15 et s'il n'a pas notifié au président de l'assemblée algérienne son refus motivé d'homologuer la décision, celle-ci devient exécutoire de plein droit et est immédiatement promulguée par le gouverneur général.

En cas de refus d'homologation, la décision de l'assemblée algérienne est déférée au Parlement qui statue.

TITRE III

Du statut financier de l'Algérie.

Art. 17. — L'Algérie peut posséder des biens, créer des établissements d'intérêt algérien, concéder des chemins de fer, des lignes de transports aériens ou autres, ainsi que tous autres grands travaux publics et services publics, contracter des emprunts, donner sa garantie aux engagements pris par des tiers dans son intérêt.

Le gouverneur général représente l'Algérie dans tous les actes de la vie civile. Tous emprunts, octrois de garantie ou concessions ne peuvent avoir lieu qu'en vertu de décisions de l'assemblée algérienne rendues exécutoires dans les conditions définies aux articles 15 et 16 ci-dessus.

Sont autorisées ou fixées selon la même procédure, par décision de l'assemblée algérienne: la création et la suppression d'établissements publics algériens ou de budgets annexes et les règles relatives à la gestion du domaine de l'Algérie, aux finances départementales et communales, et à la répartition des charges entre l'Algérie et les collectivités algériennes toutes les fois que les objets correspondants sont, dans la métropole, du ressort de la loi ou du règlement d'administration publique.

Art. 18. — Le budget de l'Algérie comprend en recettes: les impôts de toute nature, taxes, redevances, fonds de concours et tous autres produits perçus à quelque titre que ce soit sur le territoire algérien et qui, dans la métropole, bénéficieraient au budget de l'Etat, à l'exception des produits revenant actuellement au budget métropolitain.

Il comprend en dépenses:

L'ensemble des dépenses des services civils, qui sont, dans la métropole, à la charge du budget de l'Etat; toutefois, les pensions des fonctionnaires et agents locaux ne sont supportées par le budget algérien qu'autant qu'elles ont été liquidées à partir du 1er janvier 1901 et proportionnellement à la durée des services accomplis depuis cette date;

A titre de participation aux dépenses militaires et de sécurité assumées sur le territoire de l'Algérie par le budget de l'Etat, une contribution dont le taux est fixé par la loi.

Art. 19. — Les dépenses inscrites au budget de l'Algérie se divisent en dépenses obligatoires et en dépenses facultatives.

Constituent des dépenses obligatoires:

1° L'acquittement des dettes exigibles, la couverture des déficits budgétaires et la reconstitution du fonds de réserve dans les conditions fixées à l'article 27 ci-après;

2° La dotation de la caisse générale des retraites de l'Algérie, telle qu'elle est définie par décret;

3° La contribution de l'Algérie aux dépenses militaires et de sécurité prévue à l'article précédent;

4° Les traitements et indemnités soumises à retenues des fonctionnaires mis à la disposition du gouverneur général, dans la limite des effectifs budgétaires votés par l'assemblée algérienne pour l'exercice précédent;

5° Les dépenses nécessaires à l'exécution des lois de la République française étendues à l'Algérie.

Aucune autre dépense ne peut être mise à la charge du budget de l'Algérie que par la loi ou par un vote dûment approuvé de l'assemblée algérienne et préalable à tout engagement.

Aucune création d'emploi ne peut être faite en cours d'année s'il n'y a pas de prévision inscrite à cet effet au budget en cours.

Art. 20. — Les créations ou suppressions d'impôts, la fixation de leur tarif, les modifications de leur assiette ou de leur mode de perception, l'institution de pénalités en matière fiscale ou domaniale sont votées par l'assemblée algérienne.

Ces décisions de l'assemblée algérienne sont exécutoires selon la procédure des articles 15 et 16 du présent statut.

A moins de disposition contraire insérée dans la décision, la date d'entrée en vigueur des décisions dûment homologuées est fixée par arrêté du gouverneur général.

En ce qui concerne les droits de douane, les dispositions qui précèdent ne visent que le taux des droits applicables aux marchandises dont la nomenclature figure actuellement au tarif spécial de l'Algérie.

A l'exception des redevances correspondant à la rémunération des services rendus, aucun impôt, taxe ou redevance ne peut être établi en Algérie que par la loi ou par une décision de l'assemblée algérienne.

Art. 21. — Le projet de budget de l'Algérie est établi par le gouverneur général sous le contrôle des ministres de l'intérieur et des finances.

Il est voté par l'assemblée algérienne.

Il est réglé par décret contresigné par le ministre de l'intérieur et le ministre des finances.

Art. 22. — L'évaluation des recettes à attendre du régime fiscal voté par l'assemblée algérienne peut être rectifiée d'office par le décret de règlement en cas d'inexactitude dans les estimations retenues.

Dans le cas d'omission ou d'insuffisance dans l'allocation des fonds exigés pour la couverture des dépenses obligatoires définies par l'article 19 ci-dessus, les crédits nécessaires sont inscrits d'office au décret de règlement.

Art. 23. — Lorsque, par suite des rectifications que le Gouvernement se propose d'introduire dans le décret de règlement par application des dispositions de l'article précédent, l'équilibre du budget n'est

plus assuré, le projet de budget est renvoyé à l'assemblée algérienne immédiatement convoquée en session extraordinaire pour une durée maximum de quinze jours.

Si l'assemblée algérienne n'assure pas, par son vote, l'équilibre réel du budget, un décret en conseil d'Etat détermine dans les moindres délais les voies et moyens nécessaires à l'équilibre.

Le projet de décret est soumis pour avis à l'assemblée algérienne.

Art. 24. — Si le budget n'est pas voté et homologué lors de l'ouverture d'un exercice, le budget de l'exercice précédent est applicable de plein droit et par douzièmes.

Art. 25. — Si les circonstances l'exigent, le budget de l'Algérie peut être modifié en cours d'année dans les formes dans lesquelles il a été voté et réglé.

Les modifications ainsi décidées ne peuvent avoir pour objet que de rectifier les erreurs d'évaluations et de parer aux insuffisances de crédits que des événements postérieurs à l'ouverture de l'exercice ont révélées, ou d'acquitter des dépenses que des circonstances imprévisibles lors du budget primitif ont ultérieurement rendues nécessaires; sauf nécessité grave, elles ne sauraient comporter l'extension des services existants ou la modification des dépenses de programme du budget extraordinaire.

Tout accroissement du volume des dépenses arrêté au budget primitif doit faire l'objet de l'inscription et de la création effective des recettes suffisantes pour le gager.

Art. 26. — Le Trésor algérien est alimenté par les recettes de toute nature recouvrées au profit des services budgétaires et des services hors budget de l'Algérie.

Sont versés en compte courant au Trésor algérien les fonds libres des budgets annexes, des départements, des communes, des établissements publics algériens départementaux ou communaux, les dépôts effectués en compte courant à la succursale d'Alger des chèques postaux, les fonds des organismes d'intérêt général et, d'une manière générale, tous les dépôts de fonds avec ou sans intérêt que les collectivités ou les particuliers sont tenus de faire ou autorisés à faire au Trésor d'après les lois et règlements en vigueur, à l'exception des dépôts effectués en Algérie à la caisse nationale d'épargne ou à la caisse des dépôts et consignations qui sont directement versés au Trésor public métropolitain.

Des arrêtés du ministre des finances fixeront les modalités des règlements périodiques qui interviendront entre le Trésor public et le Trésor algérien, ainsi que les règles d'emploi des fonds disponibles du Trésor algérien en comptes courants, en bons du Trésor, en valeurs de l'Etat ou de l'Algérie, en prêts à échéances à des collectivités publiques algériennes ou à des entreprises privées pour l'exécution des travaux d'intérêt général, ou en participation au capital d'entreprises dont l'activité intéresse l'économie générale de l'Algérie.

Le gouverneur général peut consentir sur les disponibilités de la trésorerie, après accord de l'assemblée algérienne ou de sa commission des finances et du ministre des finances, des avances provisoires avec ou sans intérêt aux départements, communes, offices, établissements publics et d'intérêt public ou régies comptables de l'Algérie.

Art. 27. — Les excédents de recettes du budget de l'Algérie constatés en fin d'exercice sont affectés à la constitution d'un fonds de réserve.

Tant que le fonds de réserve n'a pas atteint le vingtième du montant moyen des produits et revenus ordinaires des trois derniers exercices expirés, il ne peut être opéré de prélèvement sur ledit fonds, sauf pour le payement de dettes exigibles et l'apurement de déficits budgétaires ou, à défaut d'autres ressources, pour faire face à des calamités publiques.

Lorsque, par suite de ces prélèvements, le fonds de réserve est tombé en dessous de la somme indisponible visée au deuxième alinéa du présent article, la reconstitution de ce fonds constitue une charge obligatoire à couvrir au cours des trois exercices subséquents.

Après complet payement des dettes exigibles et apurement des déficits budgétaires, la partie du fonds de réserve qui excède le minimum indisponible peut être affectée à des travaux d'intérêt général.

Les prélèvements sur le fonds de réserve sont autorisés dans les mêmes formes que les dépenses inscrites au budget.

Art. 28. — Le compte administratif de chaque exercice est établi par le gouverneur général et présenté à l'assemblée algérienne, qui statue par voie de déclarations.

Le compte de l'Algérie, provisoirement arrêté par l'assemblée algérienne, est définitivement réglé par décret dans les mêmes formes que le budget.

Le trésorier général de l'Algérie est le comptable de l'Algérie; il est, en cette qualité, justiciable de la cour des comptes.

Son compte de gestion est remis à l'assemblée algérienne en même temps que le compte administratif.

Art. 29. — Un service de contrôle financier fonctionne auprès du gouverneur général.

Ce contrôle s'exerce par la voie du visa préalable, de la revision permanente de la comptabilité et des rapports d'ensemble périodiques, selon les cas, et d'après les règles qui seront fixées par décret.

TITRE IV

De la composition et du fonctionnement de l'assemblée algérienne.

Art. 30. — L'assemblée algérienne se compose de cent vingt membres: soixante représentants des citoyens du premier collège et soixante représentants des citoyens du deuxième collège, élus pour six ans au suffrage universel, au scrutin uninominal à deux tours, et renouvelables par moitié tous les trois ans. Les circonscriptions sont déterminées par la loi.

Art. 31. — Les membres de l'assemblée algérienne sont élus par deux collèges.

Le premier collège est composé de citoyens de statut civil français, sans distinction d'origine.

Seront également inscrits dans ce collège à leur demande, dans l'année qui suivra soit la date de leur majorité électorale, soit celle où ils entreront dans une des catégories ci-dessous spécifiées, les citoyens de statut local qui sont:

Officiers et anciens officiers;

Titulaires d'un des diplômes suivants: diplômes de l'enseignement supérieur, baccalauréat de l'enseignement secondaire, brevet supérieur, brevet élémentaire, brevet d'études primaires supérieures, diplôme de fin d'études secondaires, diplôme des médersas, diplôme de sortie d'une grande école nationale ou d'une école nationale de l'enseignement professionnel industriel, agricole ou commercial, brevet de langue arabe et berbère;

Fonctionnaires ou agents de l'Etat, des départements, des communes, des services publics ou concédés, en activité ou en retraite, titulaires d'un emploi permanent soumis à un statut réglementaire dans des conditions qui seront fixées par décret;

Membres actuels et anciens de chambres de commerce et d'agriculture;

Bachaghas, aghas et caïds ayant exercé leurs fonctions pendant au moins trois ans et n'ayant pas fait postérieurement l'objet d'une mesure de révocation;

Personnalités exerçant ou ayant exercé des mandats de délégué financier, conseiller général, conseiller municipal de commune de plein exercice, ou président d'une djemaâ;

Membres de l'ordre national de la Légion d'honneur;

Compagnons de l'ordre de la Libération;

Titulaires de la médaille de la Résistance;

Titulaires de la médaille militaire;

Titulaires de la médaille du travail et membres actuels et anciens des conseils syndicaux des syndicats ouvriers régulièrement constitués, après trois ans d'exercice de leurs fonctions;

Conseillers prud'hommes actuels et anciens;

Oukils judiciaires;

Membres élus, actuels et anciens, des conseils d'administration et des conseils de section des sociétés indigènes de prévoyance, artisanales et agricoles;

Titulaires de la carte du combattant de la guerre 1914-1918;

Titulaires de la Croix de guerre 1939-1940 pour faits d'armes personnels;

Titulaires de la croix de guerre des campagnes de la libération.

Tous les électeurs actuellement inscrits au premier collège continueront à voter à ce collège.

Art. 32. — Tout électeur ou électrice d'Algérie, âgé d'au moins vingt-trois ans, est éligible indifféremment par l'un ou par l'autre collège.

Les règles d'inéligibilité et d'incompatibilité sont celles fixées par la loi pour les membres de l'Assemblée nationale. Le mandat de membre de l'assemblée est incompatible avec celui de membre du Parlement.

Le conseil d'Etat est juge en premier et dernier ressort des contestations relatives aux élections à l'assemblée algérienne.

Art. 33. — Indépendamment du remboursement de leurs frais de transport, les membres de l'assemblée algérienne perçoivent une indemnité annuelle fixée par délibération de l'assemblée et payée mensuellement. Cette indemnité est fixée par référence au traitement d'une catégorie de fonctionnaires.

Art. 34. — Aucun membre de l'assemblée algérienne ne peut être poursuivi, recherché, arrêté, détenu ou jugé à l'occasion des opinions ou votes émis par lui dans cette assemblée.

Art. 35. — L'assemblée algérienne siège à Alger.

Elle tient chaque année trois sessions ordinaires dont la durée ne peut excéder six semaines.

L'assemblée est convoquée et ses sessions sont ouvertes et closes par arrêté du gouverneur général.

L'assemblée peut également tenir des sessions extraordinaires d'une durée de quinze jours au plus, soit sur convocation du gouverneur général, le conseil de gouvernement entendu, soit à la demande de la moitié de ses membres adressée au président. L'objet de la session extraordinaire est limitativement précisée par la convocation.

Art. 36. — Chaque année, l'assemblée algérienne élit son bureau, composé d'un président, de trois vice-présidents et de quatre secrétaires. Ce bureau comportera un nombre égal d'élus de chacun des deux collèges proposés par leurs collègues respectifs. La présidence de l'assemblée sera attribuée chaque année à un élu d'un collège différent.

L'assemblée élit également la commission des finances, composée de dix-huit membres, et des commissions générales dont elle fixe le nombre, qui ne saurait excéder six — non compris la commission des finances — et la compétence, et qui qui sont chargées de l'examen des diverses questions de la compétence de l'assemblée.

Ces commissions devront comprendre en nombre égal des élus de chacun des deux collèges proposés par leurs collègues respectifs.

Elles éliront au scrutin secret un président et un vice-président. Le vice-président sera un élu d'un collège différent de celui du président.

Il sera observé une alternance annuelle qui permettra aux élus de chaque collège d'obtenir à tour de rôle la présidence au sein des commissions.

Art. 37. — Les séances de l'assemblée algérienne sont publiques.

Néanmoins, sur la demande de dix membres, du président ou du gouverneur général, l'assemblée, sans débats, décide si elle se formera en comité secret.

Les comptes rendus *in extenso* des débats sont publiés au *Journal officiel* de l'Algérie.

Art. 38. — Le gouverneur général a entrée aux séances de l'assemblée algérienne et a le droit d'y prendre la parole. Il peut se faire assister ou suppléer par des commissaires du gouvernement.

L'assemblée a le droit d'obtenir du gouverneur général tous renseignements sur toutes les questions entrant dans ses attributions.

Art. 39. — Les décisions de l'assemblée sont votées à la majorité. Toutefois, à la demande soit du gouverneur général, soit de la commission des finances, soit du quart des membres de l'assemblée, le vote ne peut être acquis qu'après un délai de vingt-quatre heures et à la majorité des deux tiers des membres en exercice, à moins que la majorité ne soit constatée dans chacun des collèges.

Art. 40. — L'assemblée algérienne fixe elle-même, par un règlement intérieur, les modalités de son fonctionnement qui ne sont pas prévues par le présent statut.

Elle règle son ordre du jour.

Art. 41. — Conformément à l'alinéa 3 de l'article 6 de la loi n° 46-2385 du 27 octobre 1946 sur la composition et l'élection de l'assemblée de l'Union française, l'assemblée algérienne élit les six représentants de la zone territoriale que constitue l'Algérie.

Art. 42. — Le gouverneur général, le conseil de gouvernement entendu, peut, par arrêté, convoquer la commission des finances, ou l'une des commissions générales de l'assemblée algérienne, en dehors des sessions de l'assemblée pour l'examen préparatoire des travaux appelés à faire l'objet desdites sessions.

Art. 43. — Le projet de budget de l'Algérie est délibéré et voté par l'assemblée algérienne au cours de sa troisième session ordinaire et sur le rapport de sa commission des finances.

L'initiative des dépenses appartient concurremment à l'assemblée et au gouverneur général; toutefois, l'initiative des propositions de dépenses de personnel est réservée à ce dernier.

Aucun amendement ne peut être délibéré par l'assemblée s'il n'a été préalablement étudié par la commission générale qui a dans ses attributions l'examen de la section correspondante du budget, et s'il n'a été transmis par elle à la commission des finances.

Art. 44. — L'initiative en matière fiscale appartient à l'assemblée algérienne et au gouverneur général. Les décisions sont prises par l'assemblée sur le rapport de la commission des finances.

Aucun projet ou amendement ne peut être délibéré par l'assemblée s'il n'a été, au préalable, étudié par la commission des finances.

Art. 45. — Est nulle de plein droit toute délibération de l'assemblée algérienne relative à des objets qui ne sont pas légalement compris dans ses attributions.

Est également nulle de plein droit toute délibération quel qu'en soit l'objet, prise en dehors des sessions légales de l'assemblée.

La nullité est constatée par arrêté du gouverneur général, le conseil de gouvernement entendu.

Les dispositions concernant les délibérations prises hors des réunions des conseils généraux prévues ou autorisées par la loi, sont applicables à l'assemblée.

Art. 46. — L'assemblée qui contreviendrait aux dispositions de l'article précédent ou qui refuserait de voter le budget pourra être dissoute par décret délibéré en conseil des ministres.

Dans ce cas, l'assemblée algérienne sera renouvelée par voie d'élection suivant les dispositions prévues par les lois en vigueur, dans le délai maximum de deux mois suivant sa dissolution.

Une commission spéciale composée de dix-huit conseillers généraux, à raison de six par département, n'appartenant pas à l'assemblée dissoute, sera désignée par les conseils généraux d'Algérie, réunis dans les huit jours en session extraordinaire; cette désignation se fera à raison d'un nombre égal de conseillers généraux du premier et du deuxième collège.

La commission spéciale exerce tous les pouvoirs de l'assemblée algérienne, à l'exclusion de ceux prévus aux articles 14 et 52 du présent statut; ses fonctions expireront de plein droit dès que l'assemblée algérienne sera reconstituée.

TITRE V

Pouvoirs administratifs du gouverneur général de l'Algérie.

Art. 47. — Tous les services civils de l'Algérie, à l'exception de ceux de la justice et de l'éducation nationale, sont placés sous l'autorité du gouverneur général.

Toutefois, le recteur de l'académie d'Alger relève de l'autorité du gouverneur général pour tout ce qui concerne l'exécution du plan de scolarisation totale et l'administration des établissements soumis au régime d'enseignement prévu par l'article 3 du décret du 27 novembre 1944, relatif à l'exécution du plan de scolarisation totale de la jeunesse musulmane en Algérie.

Le gouverneur général de l'Algérie est seul compétent pour recevoir communication des pourvois formés devant le conseil d'Etat contre les actes des administrations placées sous son autorité. Il est habilité à présenter les observations en réponse auxdites communications.

Le contentieux électoral et le contentieux relatif aux actes du gouverneur général de l'Algérie demeurent soumis aux règles en vigueur.

Art. 48. — Le gouverneur général est assisté d'une administration centrale dont l'organisation générale sera déterminée par un règlement d'administration publique pris sur sa proposition, après avis de l'assemblée algérienne.

Art. 49. — Le gouverneur général absent ou empêché est suppléé par le secrétaire général.

Ce dernier préside notamment, dans ce cas, aux délibérations du conseil de gouvernement.

TITRE VI

Dispositions diverses et transitoires.

Art. 50. — Le régime spécial des territoires du Sud est supprimé. Ces territoires sont considérés comme départements.

Une loi prise après avis de l'assemblée algérienne fixera les conditions dans lesquelles ces territoires seront constitués, en tout ou partie, en départements distincts ou intégrés dans les départements existants ou à créer.

Le décret du 30 décembre 1903 est abrogé. Le budget des territoires du Sud sera intégré dans le budget de l'Algérie à compter du 1er janvier 1948.

Art. 51. — Sous réserve des matières énumérées aux articles 9 à 12 de la présente loi, sont déclarés validés, sauf toutefois les décrets qui ont fait l'objet d'un pourvoi devant le conseil d'Etat:

1° Les décrets qui sont intervenus entre l'entrée en vigueur de la Constitution et la promulgation du présent statut pour étendre des lois à l'Algérie;

2° Les décrets qui, dans la même période, ont complété, modifié ou abrogé les décrets qui étaient intervenus antérieurement à l'entrée en vigueur de la Constitution, pour rendre applicables des lois à l'Algérie;

3° Les décrets intervenus dans la même période en vertu de l'ordonnance du 22 juillet 1834.

Art. 52. — Sous réserve des matières énumérées aux articles 9 à 12 de la présente loi, les décisions votées par l'assemblée algérienne, dans les conditions prévues aux articles 14, 15 et 16 pourront:

1° Introduire en Algérie les lois antérieures à l'entrée en vigueur de la Constitution;

2° Introduire en Algérie les lois postérieures à cette entrée en vigueur et dont l'extension aux territoires de l'Algérie a été renvoyée à un décret d'application;

3° Compléter, modifier ou abroger, nonobstant la validation ci-dessus prévue, les décrets qui, antérieurement à la promulgation de la présente loi, ont étendu des lois à l'Algérie et les décrets intervenus dans la même période, en vertu de l'ordonnance du 22 juillet 1834;

4° Compléter ou modifier, pour leur adaptation aux conditions locales, les lois intervenues entre l'entrée en vigueur de la Constitution et la promulgation de la présente loi.

TITRE VII

Des collectivités locales.

Art. 53. — Les collectivités locales algériennes sont: les communes et les départements; en conséquence, les communes mixtes sont supprimées.

L'application progressive de cette disposition fera l'objet de décisions de l'assemblée algérienne, rendues exécutoires selon la procédure instituée par les articles 15 et 16 du présent statut.

Les textes actuellement en vigueur continueront de s'appliquer à titre transitoire jusqu'à intervention des mesures prévues à l'alinéa précédent.

Art. 54. — Le cadre, l'étendue, le regroupement éventuel et l'organisation des communes et des départements sont fixés par la loi.

Art. 55. — Les collectivités locales s'administrent librement par des conseils élus au suffrage universel direct et secret. Ces conseils sont: pour les départements, les conseils généraux; pour les communes, les conseils municipaux et les djemaâs.

L'application progressive de cette disposition fera l'objet de décisions de l'assemblée algérienne, rendues exécutoires selon la procédure instituée aux articles 15 et 16 du présent statut.

TITRE VIII

Dispositions annexes.

Art. 56. — L'indépendance du culte musulman à l'égard de l'Etat est assurée au même titre que celle des autres cultes, dans le cadre de la loi du 9 décembre 1905 et du décret du 27 septembre 1907.

L'application de ce principe, notamment en ce qui concerne l'administration des biens habbous, fera l'objet de décisions de l'assemblée algérienne, rendues exécutoires selon la procédure instituée aux articles 15 et 16 du présent statut.

Les grandes fêtes musulmanes: Aïd es Seghir, Aïd ed Kebir, Mouloud et Achoura sont déclarées fêtes légales en Algérie.

Art. 57. — La langue arabe constituant une des langues de l'Union française, les mêmes dispositions s'appliquent à la langue française et à la langue arabe en ce qui concerne le régime de la presse et des publications officielles ou privées éditées en Algérie.

L'enseignement de la langue arabe sera organisé en Algérie à tous les degrés.

L'application de cette dernière disposition fera l'objet de décisions de l'assemblée algérienne, rendues exécutoires selon la procédure instituée aux articles 15 et 16 du présent statut.

Art. 58. — L'assemblée algérienne devra être élue, au plus tard, le 15 janvier 1948 et se réunir dans les quinze jours qui suivront son élection.

L'assemblée financière, créée par l'ordonnance du 15 septembre 1945, sera dissoute de plein droit le jour de la réunion de l'assemblée algérienne instituée par la présente loi.

Le régime législatif prévu au titre II de la présente loi entrera en vigueur à la même date. Jusqu'à cette date, l'assemblée financière exercera les attributions conférées à l'assemblée algérienne par les articles 14 et 52 de la présente loi, cette assemblée ne pouvant, toutefois, être saisie que par le gouverneur général.

Art. 59. — Des décrets portant règlement d'administration publique, pris sur la proposition du gouverneur général et sur le rapport du ministre de l'intérieur, pourront déterminer les conditions d'application de la présente loi.

Art. 60. — La loi du 19 décembre 1900 portant création d'un budget spécial pour l'Algérie et les lois qui l'ont modifiée et complétée, l'ordonnance du 15 septembre 1945 créant une assemblée financière de l'Algérie ainsi que toutes dispositions contraires à la présente loi, sont abrogées sous réserve du régime transitoire établi à l'article 58.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 20 septembre 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre d'Etat, vice-président du conseil,
PIERRE-HENRI TEITGEN.

Le ministre d'Etat,
FÉLIX GOUIN.

Le ministre d'Etat par intérim,
MARCEL ROCLORE.

Le ministre d'Etat,
MARCEL ROCLORE.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
ANDRÉ MARIE.

Le ministre des affaires étrangères,
GEORGES BIDAULT.

Le ministre de l'intérieur,
ÉDOUARD DEPREUX.

Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Le ministre de la marine,
LOUIS JACQUINOT.

Le ministre de l'air,
ANDRÉ MAROSELLI.

Le ministre des finances,
SCHUMAN.

Le ministre de l'économie nationale,
A. PHILIP.

Le ministre de l'agriculture,
TANGUY PRIGENT.

Le ministre de l'industrie et du commerce,
ROBERT LACOSTE.

Le ministre de l'éducation nationale,
M.-E. NAEGELEN.

Le ministre de l'intérieur, ministre des travaux publics et des transports par intérim,
ÉDOUARD DEPREUX.

Le ministre de la France d'outre-mer,
MARIUS MOUTET.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
DANIEL MAYER.

Le ministre de la santé publique et de la population,
R. PRIGENT.

Le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme,
JEAN LETOURNEAU.

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres,
PIERRE BOURDAN.

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres, ministre des anciens combattants et victimes de la guerre par intérim,
PIERRE BOURDAN.

Le ministre des postes, télégraphes et téléphones,
EUGÈNE THOMAS.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,
PAUL BÉCHARD.

DÉCRETS, ARRÊTÉS & CIRCULAIRES

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Greffiers.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
Vu la loi du 16 juillet 1930 (art. 16),

Arrête :

Article unique. — Est nommé greffier au tribunal de première instance de Bayonne, à compter du 22 septembre 1947 :

M. Labarthe (Joseph-Auguste), greffier au tribunal de première instance de Mont-de-Marsan, en remplacement de M. Bassenave, qui a été admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite.

Fait à Paris, le 18 septembre 1947.

Par délégation :
Le directeur du cabinet,
LOUIS SCHNEBECKER.

Cour de cassation.

AFFAIRE BRIEN (JEAN).

Extrait des minutes du greffe de la cour de cassation.

Au nom du peuple français :

Sur la requête du procureur général près la cour de cassation en date du 8 avril 1947 et tendant à la revision d'un jugement du tribunal correctionnel de Cognac en date du 11 juillet 1942, qui a condamné Brien (Jean), à mille deux cents francs d'amende avec sursis pour vagabondage,

La cour :

Vu la lettre du garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 5 avril 1947;
Vu les articles 443, (§ 4) et 444 du code d'instruction criminelle;

Sur la recevabilité de la demande :

Attendu que la cour est saisie par son procureur général en vertu d'un ordre exprès du ministre de la justice, après avis de la commission instituée par l'article 444 du code d'instruction criminelle modifié par les lois des 16 mai 1941 et 9 décembre 1943; que la demande rentre dans le cas prévu par le dernier paragraphe de l'article 443; qu'elle a été introduite dans le délai fixé par l'article 444;

Qu'enfin le jugement dont la revision est demandée est passé en force de chose jugée, que dès lors la demande est recevable;

Sur l'état de la procédure :

Attendu que les pièces produites sont suffisantes pour permettre à la cour de statuer en connaissance de cause, sans ordonner préalablement ni enquête, ni apport de pièces complémentaires;

Au fond :

Attendu, qu'arrêté le 10 juillet 1942 par la gendarmerie de Jarnac en flagrant délit de vagabondage, le nommé Brien a été condamné le 11 juillet 1942 par le tribunal correctionnel de Cognac à la peine de mille deux cents francs d'amende avec sursis;

Que le 12 juillet 1945 il a déposé une requête, tendant à la révision de cette condamnation en raison de son état de démence;

Que de l'enquête effectuée sur cette requête il résulte que Brien a été interné du 17 juillet 1942 au 1er janvier 1944 à l'hôpital psychiatrique de Niort;

Que trois médecins psychiatres désignés sur les instructions de la chancellerie pour procéder à l'examen du requérant ont conclu dans leur rapport commun, en date du 18 octobre 1946 que Brien présentait au moment des faits, des troubles mentaux de nature épileptique avec tendance aux fugues et qu'il y avait lieu de le considérer à la date de l'infraction comme étant en état de démence au sens de l'article 64 du code pénal;

Attendu que toutes les circonstances de la cause autorisent à tenir cette appréciation pour fondée;

Attendu que l'état de démence ainsi constaté chez Brien depuis sa condamnation, mais existant déjà au moment où il a commis l'acte pour lequel il a été condamné, constitue un fait nouveau inconnu des juges et d'où il résulte aux termes de l'article 64 du code pénal qu'on ne saurait voir dans ce fait ni crime, ni délit; qu'il y a donc lieu d'annuler le jugement de condamnation intervenu;

Et attendu que l'annulation ne laissera rien subsister qui puisse, à la charge de Brien, être qualifié crime ou délit, que dès lors conformément aux dispositions de l'article 445 du code d'instruction criminelle aucun renvoi ne peut être prononcé;

Par ces motifs :

Casse et annule sans renvoi, le jugement précité du tribunal correctionnel de Cognac du 11 juillet 1942 qui a condamné Brien;

Ordonne les mesures de publicité prescrites par la loi;

Ordonne que le présent arrêt sera imprimé, qu'il sera transcrit sur les registres du greffe du tribunal de première instance de Cognac et que mention sera faite en marge ou à la suite du jugement annulé.

Ainsi jugé et prononcé par la cour de cassation, chambre criminelle, en son audience publique du trois juillet mil neuf cent quarante sept.

Pour expédition conforme :
Le greffier en chef de la cour de cassation.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Décret n° 47-1854 du 16 septembre 1947 modifiant la durée de séjour dans certains postes à l'étranger des agents du ministère des affaires étrangères.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des affaires étrangères et du ministre des finances,

Vu l'ordonnance du 6 janvier 1945 portant réforme des traitements des fonctionnaires de l'Etat et aménagement des pensions civiles et militaires;

Vu le décret du 15 juin 1934, modifié par le décret du 11 décembre 1944;

Vu le décret du 29 avril 1946 portant modification aux modalités de rémunération des agents du ministère des affaires étrangères en service à l'étranger,

Décrète :

Art. 1er. — Les dispositions du tableau C du décret n° 46-885 en date du 29 avril 1946 sont abrogées et remplacées par les dispositions ci-après :

TABLEAU C

Séjour d'un an.

« Djeddah, Monrovia.

Séjour d'un an et demi

« Accra, Bangkok, Batavia, Bissao, Lagos, Léopoldville, Long-Tchéou et Nanning, Matadi, Mossoul, Pakhoi, Rangoun, Xieng-Mai.

Séjour de deux ans.

« Aden, Amoy, Assomption, Bagdad, Bahia, Belem, Benghazi, Bogota, Bombay, Calcutta, Canton, Ciudad-Trujillo, Colon, Diré-Daoua, Foutchéou, Hankéou, Hoi-Hao, Kharbine, la Paz, Lourenço-Marquès, Managua, Moukden, Nankin, New-Delhi, Panama, Pernambouc, Port-au-Prince, Port-of-Spain, Porto-Alegre, Quito, Reykjavik, Rio de Janeiro, Saint-Paul de Loanda, San Salvador, Santos, Singapour, Swatow, Taihokou, Tchentou, Tchongking, Tegucigalpa, Tripoli d'Afrique, Zanzibar.

Séjour de deux ans et demi.

« Changhai, Colombo, Hong-Kong, Kobé, la Havane, la Nouvelle-Orléans, Manille, San Juan de Porto-Rico, Séoul, Tokyo, Yokohama ».

Art. 2. — Le ministre des affaires étrangères et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 16 septembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres :
Le ministre des affaires étrangères,
GEORGES BIDAULT.

Le ministre des finances,
SCHUMAN.

Décret du 16 septembre 1947 portant nomination d'un consul de France à Port of Spain.

Le président du conseil des ministres,

Sur la proposition du ministre des affaires étrangères,

Décrète :

Art. 1er. — M. Lecq (Robert-Antoine-Alfred), secrétaire d'administration principal, 2e échelon, faisant fonction de vice-consul percepteur à l'ambassade de France à Lima, est chargé du consulat de France à Port of Spain, en remplacement de M. Gallat.

Art. 2. — Le ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 16 septembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres :
Le ministre des affaires étrangères,
GEORGES BIDAULT.

Décret du 16 septembre 1947 portant nomination d'un consul de France à Tripoli d'Afrique.

Le président du conseil des ministres,

Sur la proposition du ministre des affaires étrangères,

Décrète :

Art. 1er. — M. Chambard (Roger), secrétaire d'Orient (1er échelon), hors cadre à la disposition de la résidence générale de France au Maroc, est réintégré dans les cadres et chargé du consulat de France à Tripoli d'Afrique, en remplacement de M. Le Bourgeois.

Art. 2. — Le ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 16 septembre 1947

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres :
Le ministre des affaires étrangères,
GEORGES BIDAULT.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Décret n° 47-1855 du 9 septembre 1947 portant fixation du tarif de la licence des débitants d'alcool applicable, à Paris, à certains établissements non assujettis au droit proportionnel de patente.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur et du ministre des finances,

Vu les articles 97, 97 *bis*, 98, 99 (1er alinéa) et 205 du code des contributions indirectes relatifs à la licence des débitants d'alcool;

Vu la délibération du conseil municipal de Paris du 30 décembre 1946 relative à l'aménagement du tarif applicable, à partir du 1er janvier 1947, à la licence des débitants d'alcool perçue au profit de la ville de Paris;

Vu la délibération du conseil municipal de Paris du 31 mars 1947 complétant la délibération susvisée du 30 décembre 1946 et fixant le tarif de la licence des débitants d'alcools applicable, à partir du 1er janvier 1947, à certains établissements non assujettis au droit proportionnel de patente,

Décrète:

Art. 1er. — Est approuvée la délibération du conseil municipal de Paris, en date du 31 mars 1947, fixant ainsi qu'il suit, à partir du 1er janvier 1947, le droit annuel de licence applicable à Paris aux établissements ci-après désignés, pourvus d'une licence d'alcool de débitants d'alcools et non assujettis au droit proportionnel de patente:

DÉSIGNATION	ÉTABLISSEMENTS pourvus d'une licence restreinte.	ÉTABLISSEMENTS pourvus d'une licence de plein exercice.
	francs.	francs.
Entreprises de spectacles	7.200	14.400
Cercles, sociétés et lieux de réunion....	7.200	14.400
Cantines d'entreprises ou d'administrations.	3.600	7.200
Débits de boissons en ambulance, en étalage ou sous échoppe.	3.600	7.200

Art. 2. — Le ministre de l'intérieur et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 9 septembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres.

Le ministre de l'intérieur,
ÉDOUARD DEPREUX.

Le ministre des finances,
SCHUMAN.

Décret du 18 septembre 1947 portant changement de nom de la commune de Crissay (Indre-et-Loire).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

Vu l'ordonnance du 2 novembre 1945 sur la procédure de modification des circonscriptions administratives territoriales;

Vu l'avis du conseil municipal de Crissay en date du 29 mars 1947;

Vu l'avis de l'archiviste en chef;

Vu l'avis du conseil général;

Ensemble, les autres pièces du dossier;

La section de l'intérieur du conseil d'État entendue,

Décrète:

Art. 1er. — La commune de Crissay (canton de l'Isle-Bouchard, arrondissement de Chinon, département d'Indre-et-Loire) portera désormais le nom de Crissay-sur-Manse.

Art. 2. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 18 septembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de l'intérieur,
ÉDOUARD DEPREUX.

Décret du 18 septembre 1947 déclarant d'utilité publique l'acquisition, par la commune de Langonnet (Morbihan), des immeubles nécessaires à l'aménagement d'une mairie et d'un bureau de postes.

Par décret en date du 18 septembre 1947, a été déclarée d'utilité publique, l'acquisition, par la commune de Langonnet (Morbihan), des immeubles nécessaires à l'aménagement d'une mairie et d'un bureau de postes.

Par ce texte, le maire de Langonnet, agissant au nom et pour le compte de la commune, a été autorisé à acquérir, soit à l'amiable, soit, s'il y a lieu, par voie d'expropriation, les immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire de la commune figurant au cadastre sous les nos 1212 et 1212 *p* de la section P tels qu'ils sont représentés par une teinte bleue sur les plans approuvés.

Il sera pourvu au payement de la dépense d'acquisition évaluée à 500.000 F par prélèvement sur un emprunt de 1 million de francs que la commune a été autorisée à contracter par arrêté du préfet du Morbihan en date du 18 juillet 1946, et destiné à l'acquisition du cimetière, de la mairie et de l'emplacement contigu.

La présente déclaration d'utilité publique sera considérée comme nulle et non avenue si les expropriations ne sont pas accomplies dans le délai de deux ans à compter de ce jour.

Décret du 18 septembre 1947 portant acceptation de legs.

Par décret en date du 18 septembre 1947, l'évêque de Metz est autorisé à accepter, au nom de la mense épiscopale de Metz, les legs consentis par M. Félix Hansel et Mlles Joséphine et Justine Hansel.

Décret du 18 septembre 1947 déclarant d'utilité publique l'acquisition, par la commune de Penmarc'h (Finistère), des terrains nécessaires à son équipement sportif.

Par décret en date du 18 septembre 1947, a été déclarée d'utilité publique l'acquisition, par la commune de Penmarc'h (Finistère), des terrains nécessaires à l'aménagement d'un terrain scolaire d'éducation physique et sportive.

Par ce texte, le maire de Penmarc'h, agissant au nom et pour le compte de la commune, a été autorisé à acquérir, soit à l'amiable, soit s'il y a lieu, par voie d'expropriation, les terrains sis sur le territoire de la commune, lieuxdits: Kerganten, Kerellec et Kerligristié, figurant au cadastre sous les nos 619 p, 619 p, 619 p, 620, 621 p, 621 p, 621 p, 658, 659, 660, 661 p, 661 p, 559 p, 559 p, 560, 561 et 561 p, de la section B tels qu'ils sont représentés sur le plan approuvé.

Il sera pourvu au payement de la dépense totale d'acquisition et d'aménagement du terrain évaluée à 953.000 F dont 660.... F pour l'acquisition, tant au moyen d'une subvention de l'Etat qu'à l'aide d'un emprunt de 425.000 F remboursable en trente ans que la commune est autorisée à contracter.

La présente déclaration d'utilité publique sera considérée comme nulle et non avenue, si les expropriations à effectuer ne sont pas accomplies dans le délai de deux ans à compter de ce jour.

Décret du 18 septembre 1947 autorisant et déclarant d'utilité publique les travaux d'agrandissement du cimetière de Trebou en Douarnenez (Finistère).

Par décret en date du 18 septembre 1947, ont été autorisés et déclarés d'utilité publique les travaux à entreprendre par la commune de Douarnenez (Finistère) en vue de l'agrandissement du cimetière de Trébou.

Par ce texte, le maire de Douarnenez, agissant au nom et pour le compte de la commune, a été autorisé à acquérir, soit à l'amiable, soit s'il y a lieu, par voie d'expropriation, les terrains sis sur le territoire de la commune lieudit « Rourg-le-Birou », figurant au cadastre sous les nos 1126 p, 1126 p, 1126 p, 1126 p, 1126 p, 1126 p et 1127 p de la section D de Trébou tels qu'ils sont représentés sur le plan approuvé.

Il sera pourvu au payement de la dépense d'acquisition évaluée à 1.277.650 F à l'aide d'un emprunt d'égal montant remboursable en trente ans, que la commune est autorisée à contracter.

La présente déclaration d'utilité publique sera considérée comme nulle et non avenue si les expropriations ne sont pas accomplies dans un délai de deux ans à compter de ce jour.

Décret du 18 septembre 1947 portant déclaration d'utilité publique de l'acquisition par la ville de la Rochelle (Charente-Maritime) d'une propriété à Saint-Pardoux-la-Croizille (Corrèze).

Par décret en date du 18 septembre 1947, a été déclarée d'utilité publique en vue de l'installation permanente d'une colonie de vacances scolaire, l'acquisition par la ville de la Rochelle (Charente-Maritime) d'une propriété sise à Saint-Pardoux-la-Croizille (Corrèze).

En vertu de ce texte, le maire de la Rochelle est autorisé à acquérir ladite propriété, soit à l'amiable, moyennant versement à la propriétaire d'une somme de 835.000 F, et d'une rente annuelle et viagère, conformément à la convention intervenue entre les parties, soit par voie d'expropriation.

Le décret du 20 mai 1947 relatif au même objet est annulé.

Décret du 20 septembre 1947 portant promotion et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 20 septembre 1947, sont promu et nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade d'officier.

M. Cérati (Antoine), ancien conseiller général de Marseille. Chevalier depuis 1932, à titre militaire.

Au grade de chevalier.

MM.

Padovani (Denis), conseiller général des Bouches-du-Rhône; 32 ans de fonctions électives, de pratique professionnelle et de services militaires de guerre.

Valette (Léon), infirmier à l'hôpital Saint-Barthélémy, à Marseille-Saint-Just; 25 ans de pratique professionnelle et de services militaires de guerre.

Décret du 20 septembre 1947 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 20 septembre 1947, est nommé, dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade de chevalier.

M. Ruche (René), maire de Blois; 47 ans 6 mois d'activité professionnelle, de services militaires de paix et de guerre, et de fonctions électives.

Décret du 20 septembre 1947 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 20 septembre 1947, est nommé, dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade de chevalier.

M. Francou (Raoul-Maurice), maire de Salon; 41 ans de services civils et militaires

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Décret n° 47-1856 du 18 septembre 1947 fixant la réglementation applicable aux mariages des agents des services français en territoires occupés.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des affaires étrangères, du ministre de la guerre, du ministre de la santé publique et de la population,

Vu le décret du 15 juin 1945 portant création d'un commandement en chef français en Allemagne, modifié par le décret du 18 octobre 1945;

Vu l'ordonnance du 2 novembre 1945 portant création d'un cadre temporaire du personnel pour les gouvernements militaires français dans les territoires occupés et les décrets subséquents d'application;

Vu le décret n° 45-0141 du 26 décembre 1945 portant création du commissariat général aux affaires allemandes et autrichiennes;

Vu le décret n° 46-1836 du 20 janvier 1946 portant rattachement du commissariat général aux affaires allemandes et autrichiennes au ministère des affaires étrangères et réorganisation du comité interministériel des affaires allemandes et autrichiennes;

Vu l'avis du général commandant en chef français en Allemagne,

Décrète:

Art. 1er. — Les personnels relevant de l'autorité du commandant en chef français en Allemagne, régis par les décrets du 21 février 1946 ou appartenant à des administrations ou services publics français, ne peuvent contracter mariage en territoires occupés sans autorisation préalable du général commandant en chef français.

Cette autorisation ne dispense en rien les intéressés des obligations qui peuvent leur être imposées en la matière par le statut de leur administration d'origine.

Art. 2. — Le général commandant en chef français en Allemagne prendra toutes dispositions pour interdire aux officiers d'état civil allemands de procéder aux mariages d'agents appartenant aux personnels visés à l'article 1er, sans avoir la justification que le conjoint français y est autorisé.

Art. 3. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Art. 4. — Le ministre des affaires étrangères, le ministre de la guerre et le ministre de la santé publique et de la population sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 18 septembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Le ministre des affaires étrangères,
GEORGES BIDAULT.

Le ministre de la santé publique et de la population,
R. PRIGENT.

Décret du 18 septembre 1947 portant nomination dans la gendarmerie nationale (active).

Par décret en date du 18 septembre 1947, sont nommés dans l'arme de la gendarmerie nationale, au grade de sous-lieutenant à titre définitif, les sous-officiers ci-après désignés, classés par ordre de mérite, qui ont satisfait aux examens de sortie de l'école d'application de gendarmerie:

(Pour prendre rang du 1er octobre 1947.)

MM. Faure (Raymond-Victor).
Orignac (Paul-Jules).
Olive (Joseph-Pierre-Germain).
Villeneuve (Léopold-François).
Ducroq (Robert-Frédéric-Ernest).
Cabes (Roger-Henri).
Manin (Henri-Gaston).
Botte (René).
Petreau (Auguste).
Cholet (Bernard-Pierre-Céneri).
Briens (René).

(Pour prendre rang du 16 octobre 1947.)

MM. Rivière (Georges-René).
Bérenger (André-Victor-Eugène).
Collos (Bernard-Louis-Henri).
Besson (Jean-Maurice-Arthur).
Beaudonnet (Louis).
Baivel (Jean-Bernard-Paul-François).
Bonnet (Roger-Antoine).
Foucher (Marcel-Casimir-Joseph).
Schmitt (Henri-Louis-Jean).
Javaudin (Eugène-François).
Delannoy (André-Florimond-Jules).
Haie (André-Thomas-Pierre).
Rouquié (Yves).
Gardères (René).
Jiquelle (Pierre-Romarie).
Capron (Henri-Jean-René-Marcel).
Girard (Jean-André).
Lachaume (Jean-Georges).
Toucheron (Jean).
Vigneaux (Roger Sylvain).
Barat (Roger-Gérard).
Uberall (Marie-Jean-Marcel).
Perrot (Louis-Raymond-Lucien).
Santschi (Claude).
MM. Baron (Jacques).
Ducasse (René-Bertrand).
Fraud (Raymond-Sylvain).
Paries (Jean-Joseph-Adrien).
Coutier-Verdier (Jean-Auguste-Edmond).
Despres (Jean-Georges).
Dupont (Michel-Marie-François-Albert).

Décret du 18 septembre 1947 portant promotions à titre définitif (armée de terre) (active et réserve).

Par décret en date du 18 septembre 1947, sont promus à titre définitif:

TROUPES METROPOLITAINES

Chefs de musique.

ACTIVE

Avec le grade de lieutenant.

(A compter du 1er octobre 1947.)

M. Richart (Gérard-Marius).

Au grade de sous-lieutenant.

(Rang du 1er octobre 1947.)

MM. Roose (Charles).
Mortelmans (Charles-Henri).
Gachet (Laurent).
Durand (Jules-André).

RÉSERVE

Au grade de sous-lieutenant.

(Rang du 1er octobre 1947.)

M. Machu (Arthur).

Décret du 13 septembre 1947 rapportant l'arrêté du 14 juin 1941 et le décret du 11 juin 1946 en ce qui concerne la nomination dans les réserves et la radiation des cadres de l'armée d'un lieutenant de l'armée de terre.

Par décret en date du 18 septembre 1947 sont rapportés, en ce qui concerne le lieutenant Charpentier (Léon-Benjamin-Célestin):

1° La décision n° 8260 I/10 G. du 5 mai 1941 le rayant des cadres de l'armée active;

2° L'arrêté du 14 juin 1941 portant nomination d'officiers dans le cadre des réserves de l'armée de terre;

3° Le décret du 11 juin 1946 portant radiation des cadres de l'armée d'officiers de l'armée de terre.

Décret du 18 septembre 1947 portant admission dans les troupes coloniales (réserve).

Par décret en date du 18 septembre 1947, le capitaine retraité Lajous (André-Jean) est admis dans les réserves des troupes coloniales (service des matériels et bâtiments coloniaux), pour compter de la date du présent décret, avec le grade de capitaine (rang du 25 décembre 1932).

Décret du 18 septembre 1947 portant nomination au grade de médecin lieutenant (armée active).

Par décret en date du 18 septembre 1947, est nommé au grade de médecin sous-lieutenant de l'armée active, l'élève de l'école du service de santé militaire ci-après désigné, reçu docteur en médecine (régime d'études: vingt inscriptions), à dater du 30 juillet 1947:

M. Yver (Louis-Albert-Désiré-Henri), reçu docteur en médecine le 29 juillet 1947.

Par application de la loi du 6 janvier 1923, modifiée par la loi du 24 décembre 1925, le médecin sous-lieutenant désigné ci-dessus prend rang provisoirement dans son grade,

sans rappel de solde, du 31 décembre 1944 et est promu, sans rappel de solde, au grade de médecin lieutenant, pour prendre rang provisoirement du 31 décembre 1946.

Décret du 18 septembre 1947 portant promotion, à titre définitif, dans le corps des officiers des affaires militaires musulmanes (armée de terre, active).

Par décret en date du 18 septembre 1947, est promu à titre définitif:

ACTIVE

TROUPES METROPOLITAINES

Affaires militaires musulmanes.

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 3 août 1947.)

M. le stagiaire Rolland (Aimé).

Décret du 18 septembre 1947 portant admission dans le service de santé des troupes coloniales.

Par décret en date du 18 septembre 1947, sont nommés au grade de sous-lieutenant d'administration du service de santé des troupes coloniales (armée active), pour prendre rang du 15 août 1947, les élèves de l'école du service de santé militaire (section administrative coloniale) dont les noms suivent:

MM. Ribière (André) et Michon (Bernard).

Par application de l'article 5 de la loi du 1 janvier 1929, M. le sous-lieutenant d'administration Ribière (André) est promu, à compter du 15 août 1947, lieutenant d'administration du service de santé des troupes coloniales à titre temporaire.

Décret du 18 septembre 1947 portant promotion d'un officier de réserve (régularisation).

Par décret en date du 18 septembre 1947, est promu à titre définitif:

RÉSERVE

TROUPES METROPOLITAINES

Transmissions.

Au grade de chef de bataillon.

(Pour prendre rang du 1er juin 1945.)

M. le capitaine Matry (Louis-Alfred).

Cette promotion ne comporte aucun rappel de solde.

Le présent décret annule et remplace, en ce qui concerne cet officier supérieur, le décret en date du 20 août 1945 portant promotion à titre temporaire dans l'armée de terre (réserve) (travail exceptionnel).

Décret du 18 septembre 1947 portant nomination au grade de sous-lieutenant à titre Nord-Africain.

Par décret en date du 18 septembre 1947, sont nommés au grade de sous-lieutenant à titre Nord-Africain:

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

RÉSERVE

(Pour prendre rang du 1er octobre 1947.)

MM. Messaoud Nacer, Belkadi Kemal, Ben Bouali Bekheira, Kibous Abdelhamid, Bengabrit Mustapha, Yahi Djelloul, Cherif Behcene, Berber Cherif.

Décret du 18 septembre 1947 portant acceptation de la démission de son grade offerte par un médecin commandant des troupes coloniales.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la guerre,

Vu la loi du 19 mai 1834 sur l'état des officiers;

Vu la loi du 8 janvier 1925 sur l'organisation des cadres de réserve de l'armée de terre,

Décrète:

Art. 1er. — Est acceptée la démission de son grade offerte par M. le médecin commandant Remlon (Jean-Maurice), du service de santé des troupes coloniales (armée active).

Art. 2. — Le médecin commandant Remlon (Jean-Maurice) est admis, avec son grade et son ancienneté de grade, dans les cadres des réserves de l'armée de terre (service de santé des troupes coloniales).

Art. 3. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 18 septembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la guerre,

PAUL COSTE-FLORET.

MINISTÈRE DES FINANCES

Transfert du portefeuille de contrats d'une société d'assurances.

Le ministre des finances,

Vu le décret-loi du 14 juin 1938 unifiant le contrôle de l'Etat sur les entreprises d'assurances de toute nature et de capitalisation et tendant à l'organisation de l'industrie des assurances et notamment son article 11;

Vu la demande de transfert présentée par la société d'assurances à forme mutuelle La Mutuelle militaire;

Vu l'avis publié au *Journal officiel* du 11 juin 1947 invitant les créanciers de la société d'assurances à forme mutuelle La Mutuelle militaire, ayant son siège social à Paris, 26, rue de Châteaudun, et ceux de la société anonyme La Fortune, ayant son siège social au Havre, 132, boulevard de Strasbourg, à présenter dans un délai de trois mois leurs observations sur la demande susvisée, tendant à l'approbation du transfert de la totalité du portefeuille de contrats, avec ses droits et obligations, de la première à la seconde des sociétés précitées;

Considérant qu'aucune observation n'a été présentée au ministère des finances sur le transfert demandé et que ce transfert est conforme aux intérêts des assurés et créanciers français des deux sociétés,

Arrête:

Art. 1er. — Est approuvé dans les conditions prévues par l'article 11 du décret-loi du 14 juin 1938 le transfert à la société anonyme d'assurances La Fortune, ayant son siège social au Havre, 132, boulevard de Strasbourg, de la totalité du portefeuille de contrats d'assurances, avec ses droits et obligations, de la société d'assurances à forme mutuelle La Mutuelle militaire, ayant son siège social à Paris, 26, rue de Châteaudun.

Art. 2. — Le directeur des assurances est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 13 septembre 1947.

Pour le ministre et par délégation:

Le chef de cabinet,

ANTOINE BANSILLON.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

Décret n° 47-1857 du 9 septembre 1947 portant modification du décret n° 45-2053 du 6 septembre 1945 relatif à la composition et au fonctionnement du comité contentieux prévu par l'article 27 de l'ordonnance du 30 juin 1945.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'économie nationale,

Vu l'article 27 de l'ordonnance n° 45-1484 du 30 juin 1945 relative à la constatation, la poursuite et la répression des infractions à la législation économique;

Vu le décret n° 45-2053 du 6 septembre 1945 relatif à la composition et au fonctionnement du comité contentieux prévu par l'article 27 de l'ordonnance du 30 juin 1945,

Décrète:

Art. 1er. — Il est inséré dans l'article 1er du décret n° 45-2053 du 6 septembre 1945, entre les alinéas 10 et 11, des alinéas ainsi conçus:

« Un membre supplémentaire, ou son suppléant, est adjoint au comité pour l'examen des procédures suivies, devant lui, à l'encontre des prévenus dont l'activité principale porte sur des produits ou services entrant dans l'une des catégories ci-après:

« Première catégorie. — Produits agricoles à la production.

« Deuxième catégorie. — Produits destinés à l'alimentation de l'homme ou des animaux, au stade industriel.

« Troisième catégorie. — Produits destinés à l'alimentation de l'homme ou des animaux, au stade commercial.

« Quatrième catégorie. — Produits non alimentaires, au stade industriel.

« Cinquième catégorie. — Produits non alimentaires, au stade commercial;

« Sixième catégorie. — Tous services.

« Les membres supplémentaires ne peuvent assister ni prendre part aux délibérations intéressant le cas de contrevenants dont l'activité professionnelle porte sur des produits ou services relevant d'une catégorie autre que celle les concernant ».

Art. 2. — Le deuxième alinéa de l'article 1er du décret n° 45-2053 du 6 septembre 1945 est remplacé par l'alinéa suivant:

« Des rapporteurs choisis parmi les membres du conseil d'Etat, de la cour des comptes, de l'inspection générale des finances, sont adjoints au comité ».

Art. 3. — Le dernier alinéa de l'article 1er du décret n° 45-2053 du 6 septembre 1945 est complété ainsi qu'il suit:

« Les membres supplémentaires et leurs suppléants sont désignés, par arrêté du ministre de l'économie nationale, parmi les chefs d'entreprise dont l'activité porte sur les produits ou services ressortissant à chacune des catégories susvisées, à raison d'un titulaire et d'un suppléant par catégorie. Cet arrêté est rendu sur la proposition de la confédération générale de l'agriculture en ce qui concerne les membres de la première catégorie et sur la proposition des organisations nationales interprofessionnelles les plus représentatives en ce qui concerne ceux des autres catégories ».

Art. 4. — Jusqu'à désignation des nouveaux membres prévus par le présent décret, le comité contentieux pourra valablement délibérer dans les conditions fixées par le décret n° 45-2053 du 6 septembre 1945, les nouveaux membres appelés à le compléter étant admis, au fur et à mesure de leur nomination, à participer à ses délibérations.

Art. 5. — Le ministre de l'économie nationale est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 9 septembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'économie nationale,
A. PHILIP.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
ANDRÉ MARIE.

Le ministre des finances,
SCHUMAN.

Le ministre de la production industrielle,
ROBERT LACOSTE.

Décret n° 47-1858 du 9 septembre 1947 portant modification du décret n° 45-1494 du 30 juin 1945 relatif aux transactions, aux amendes et aux confiscations administratives en matière d'infractions à la législation économique.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'économie nationale,

Vu l'ordonnance n° 45-1484 du 30 juin 1945 relative à la constatation, la poursuite et la répression des infractions à la législation économique;

Vu le décret n° 45-1494 du 30 juin 1945 relatif aux transactions, aux amendes et aux confiscations administratives en matière d'infractions à la législation économique;

Vu le décret n° 46-1506 du 19 juin 1946 portant modification du décret n° 45-1494 du 30 juin 1945,

Décrète:

Art. 1er. — Il est inséré entre le premier et le deuxième alinéa de l'article 4 du décret n° 45-1494 du 30 juin 1945, modifié par l'article 2 du décret n° 46-1506 du 19 juin 1946, les alinéas ainsi conçus:

« Un membre supplémentaire ou son suppléant est adjoint à la commission pour l'examen des procédures suivies, devant elle, à l'encontre des prévenus dont l'activité principale porte sur des produits ou services entrant dans l'une des catégories énumérées ci-après:

« 1re catégorie. — Produits agricoles à la production.

« 2e catégorie. — Produits destinés à l'alimentation de l'homme ou des animaux, au stade industriel.

« 3e catégorie. — Produits destinés à l'alimentation de l'homme ou des animaux, au stade commercial.

« 4e catégorie. — Produits non alimentaires au stade industriel.

« 5e catégorie. — Produits non alimentaires au stade commercial.

« 6e catégorie. — Tous services.

« Les membres supplémentaires et leurs suppléants sont choisis par le préfet ou, à défaut, par le ministre de l'économie nationale, parmi les chefs d'entreprises dont l'activité porte sur les produits ou services ressortissant à chacune des catégories qui précèdent, à raison d'un titulaire et d'un suppléant par catégorie. Leur désignation est effectuée sur la proposition des organisations départementales agricoles les plus représentatives en ce qui concerne les membres de la première catégorie et sur la proposition des organisations départementales interprofessionnelles les plus représentatives en ce qui concerne ceux des autres catégories ».

Art. 2. — Les cinquième et sixième alinéas de l'article 4 du décret n° 45-1494 du 30 juin 1945, modifié par l'article 2 du décret n° 45-1506 du 19 juin 1946, sont remplacés par les alinéas suivants:

« La commission contentieuse départementale délibère sur pièces. Le secrétaire-rapporteur n'a pas voix délibérative. La présence de trois membres au moins est nécessaire à la validité des délibérations.

« Les membres supplémentaires ne peuvent assister ni prendre part aux délibérations intéressant le cas de contrevenants dont l'activité professionnelle porte sur des produits ou services relevant d'une catégorie autre que celle les concernant.

« L'avis de la commission est émis à la majorité des voix des membres présents à la séance, la voix du président étant prépondérante. Cet avis est formulé par écrit et doit être motivé; il est signé par le président et par le secrétaire rapporteur ».

Art. 3. — Jusqu'à désignation des nouveaux membres prévus par le présent décret, la commission contentieuse départementale pourra valablement délibérer dans les conditions fixées par le décret n° 45-1494 du 30 juin 1945, les nouveaux membres appelés à la compléter étant admis, au fur et à mesure de leur nomination, à participer à ses délibérations.

Art. 4. — Le ministre de l'économie nationale est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 9 septembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'économie nationale,
A. PHILIP.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
ANDRÉ MARIE.

Le ministre de l'intérieur,
ÉDOUARD DEPREUX.

Le ministre des finances,
SCHUMAN.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Décret n° 47-1859 du 18 septembre 1947 autorisant, déclarant d'utilité publique et concédant, à « Electricité de France » (service national), les travaux d'aménagement de la chute de Witaker sur la rivière « La Faux » (Ardennes).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'industrie et du commerce et du ministre de l'agriculture,

Vu la pétition en date du 5 décembre 1934 par laquelle la société auxiliaire d'équipements et d'exploitations électriques dite « S. A. D. E. E. » dont le siège social est à Money-Saint-Pierre (Ardennes) a sollicité une concession avec déclaration d'utilité publique en vue de l'aménagement de la chute de Witaker sur la rivière « La Faux » (département des Ardennes);

Vu l'avant-projet présenté par la S. A. D. E. E. à l'appui de sa demande;

Vu la décision du ministre des travaux publics en date du 17 juillet 1935;

Vu le nouvel avant-projet présenté par la S. A. D. E. E. le 25 février 1938;

Vu la décision du secrétaire d'Etat à la production industrielle en date du 15 juin 1942;

Vu le dossier de l'enquête à laquelle l'affaire a été soumise dans le département des Ardennes, conformément aux prescriptions du décret du 17 juin 1938 et notamment l'avis du commissaire-enquêteur en date du 10 décembre 1942;

Vu l'avis de la commission départementale des sites et monuments naturels en date du 10 décembre 1942;

Vu l'avis de la commission administrative du département des Ardennes en date du 15 décembre 1942;

Vu la délibération du conseil municipal de Rocroi en date du 12 septembre 1935;

Vu le rapport des ingénieurs de la 7e circonscription électrique en date des 18/19 avril 1944;

Vu les lois des 17 avril 1906, 30 janvier 1923, 18 juillet 1924, 21 et 28 juillet 1928 et 10 août 1932;

Vu la loi du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz et, notamment l'article 51 maintenant expressément en vigueur les dispositions de la loi du 16 octobre 1919 qui ne sont pas modifiées par ses propres dispositions;

Vu le décret portant règlement d'administration publique en date du 29 décembre 1926;

Vu le décret du 8 août 1935 relatif à l'expropriation pour cause d'utilité publique;

Vu les décrets des 16 juillet et 30 octobre 1935 sur le régime de l'électricité;

Vu le décret du 17 juin 1938;

Vu le décret du 22 juin 1946 qui a transféré les biens, droits et obligations de la société auxiliaire d'équipements et d'exploitations électriques à « Electricité de France » (service national);

Vu le cahier des charges accepté par « Electricité de France »;

Vu la convention passée le 20 juin 1947 entre le ministre de la production industrielle et « Electricité de France » (service national);

Le conseil d'Etat (section des travaux publics) entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Sont autorisés et déclarés d'utilité publique les travaux à entreprendre dans le département des Ardennes, suivant les dispositions de l'avant-projet susvisé, du 25 février 1938, en vue de l'aménagement de la chute de Witaker sur la rivière « La Faux » pour la mise en jeu d'une usine hydroélectrique.

L'exécution et l'exploitation des ouvrages auront lieu par voie de concession, dans les conditions déterminées par la convention passée le 20 juin 1947 entre le ministre de la production industrielle agissant au nom de l'Etat d'une part et « Electricité de France » (service national) d'autre part.

Art. 2. — Les expropriations nécessaires aux travaux devront être réalisées dans le délai maximum de deux ans à compter de la date du présent décret.

Art. 3. — Est approuvée la convention passée le 20 juin 1947 entre le ministre de la production industrielle agissant au nom de l'Etat, d'une part, et « Electricité de France » (service national) d'autre part, pour l'exécution des ouvrages et leur exploitation, conformément au cahier des charges joint à ladite convention, lesquels cahier des charges et convention resteront annexés au présent décret.

Art. 4. — Toute cession totale ou partielle de la concession, tout changement de concessionnaire ne pourront avoir lieu, sous peine de déchéance, qu'en vertu d'une autorisation donnée par décret délibéré en conseil d'Etat.

Art. 5. — Les indemnités dues par application de l'article 6 de la loi du 16 octobre 1919, pour éviction des droits particuliers à l'usage de l'eau, non exercés à la date de l'affichage de la demande de concession, sont fixées, par mètre linéaire de rive aux sommes suivantes, une fois versées:

COURS D'EAU	SECTIONS	INDEMNITÉ par mètre linéaire de rive.
		francs.
La Faux	De la prise des Vieilles-Forges à la restitution.	2 25
Ruisseau du Galot	De la prise d'eau au confluent	0 90
Ruisseau de la Neuve-Forge	De la prise d'eau au confluent	0 90
Ruisseau des Moulins	De la prise de la Rochelle au confluent	1 20

Art. 6. — Le périmètre à l'intérieur duquel pourront être exercées les servitudes prévues à l'article 4 de la loi du 16 octobre 1919 est délimité par une ligne en rouge sur la carte au 1/20.000e annexée au cahier des charges.

Art. 7. — Le ministre de l'industrie et du commerce et le ministre de l'agriculture sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 18 septembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'industrie et du commerce,
ROBERT LACOSTE.

Le ministre de l'agriculture,
TANGUY PRIGENT.

Décret du 18 septembre 1947 portant déclaration d'utilité publique et d'urgence des travaux d'études et des travaux préparatoires de la chute de Pragnères, sur le gave de Pau (Hautes-Pyrénées).

Par décret en date du 18 septembre 1947, sont déclarées l'utilité publique et l'urgence des travaux d'études et des travaux préparatoires relatifs à l'aménagement hydroélectrique de la chute de Pragnères, sur le gave de Pau (Hautes-Pyrénées).

Décret du 20 septembre 1947 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 20 septembre 1947, sont nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade de chevalier.

MM.

Demattels-Gireila (Victor), membre trésorier de la chambre de commerce de Marseille, membre du comité de la foire internationale de Marseille; 28 ans de pratique professionnelle et de services militaires.

Dufour (François-Antonin), fabricant de peintures et vernis, membre de la chambre de commerce de Marseille; 27 ans de pratique professionnelle.

Ghiglione (Marcel-Emile), délégué officiel de la foire internationale de Marseille à Paris; 26 ans de pratique professionnelle

Rastoin (Edouard), industriel, membre secrétaire de la chambre de commerce de Marseille; 38 ans de pratique professionnelle et de services militaires.

Décrets du 20 septembre 1947 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décrets en date du 20 septembre 1947, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur;

Au grade d'officier.

MM.

Bollai (Jean-Pierre-Alphonse), assureur conseil, vice-président, directeur général adjoint de la foire internationale de Marseille Chevalier du 24 juillet 1929.

Hubert (Maurice-Jean-Baptiste-Claude), industriel, président honoraire de la chambre de commerce de Marseille. Chevalier du 25 juillet 1930.

Au grade de chevalier.

MM.

Mariotti (Antoine-Philibert-Mathieu), commerçant en droguerie, vice-président de la chambre de commerce de Marseille; 27 ans de pratique professionnelle et de services militaires.

Novel (Auguste), représentant de commerce, administrateur fondateur de la foire de Marseille; 26 ans de pratique professionnelle et de services militaires.

Poutal (Louis), architecte de la foire internationale de Marseille; 34 ans de pratique professionnelle et de services militaires.

Consommation de l'électricité.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la loi provisoirement applicable du 18 décembre 1940 relative à la réduction de la consommation de l'électricité, modifiée par la loi provisoirement applicable du 31 décembre 1942;

Vu la loi provisoirement applicable du 29 juillet 1943 réglant le contrôle et la répression des infractions en matière de répartition des produits industriels, modifiée par l'ordonnance du 2 novembre 1945;

Sur propositions du directeur de l'électricité,

Arrête:

Art. 1er. — A dater du mercredi 24 septembre 1947 et jusqu'à nouvel ordre, les établissements industriels sont astreints à n'utiliser l'énergie électrique que pendant quatre jours ouvrables par semaine, savoir:

Groupe A. — Lundi, mardi, mercredi, jeudi.
Groupe B. — Mêmes jours que le groupe A.
Groupe C. — Mercredi, jeudi, vendredi, samedi.
Groupe D. — Mêmes jours que le groupe C.
Groupe E. — Lundi, mardi, vendredi, samedi.
Groupe F. — Mêmes jours que le groupe E.

Les ingénieurs en chef des circonscriptions électriques effectueront le classement des établissements industriels parmi ces six groupes.

Art. 2. — Si les conditions techniques locales le permettent, les ingénieurs en chef des circonscriptions électriques pourront, après s'être assurés auprès des services d'Electricité de France et, le cas échéant, auprès des entreprises non nationalisées que les nécessités d'entretien des usines génératrices, des postes et des réseaux ne s'y opposent pas, autoriser:

a) Tout ou partie des établissements industriels appartenant aux deux groupes, ne disposant pas de l'énergie électrique pendant quatre jours ouvrables consécutifs, à utiliser cette énergie le dimanche, en remplacement du mardi;

b) Tout ou partie des établissements industriels appartenant aux groupes disposant de l'énergie électrique pendant quatre jours ouvrables consécutifs par semaine, à utiliser également cette énergie le dimanche, soit de sept heures à douze heures, soit de douze heures à dix-sept heures;

c) Tout ou partie des établissements industriels qui, en application des dispositions du paragraphe *a* ci-dessus, auraient déjà été autorisés à substituer le dimanche au mardi, à utiliser néanmoins l'énergie électrique le mardi, entre sept heures et douze heures;

d) Tout ou partie des établissements industriels à quelque groupe qu'ils appartiennent, à utiliser l'énergie électrique de vingt-deux heures à six heures, pendant la nuit séparant les deux jours d'arrêt auxquels ils sont soumis.

Les demandes en vue de bénéficier des facilités envisagées aux paragraphes *a*, *b*, *c*, *d* ci-dessus, devront être présentées en accord avec les organisations ouvrières qualifiées.

Art. 3. — Les dispositions de l'article 1er ne s'appliquent pas:

1° Aux établissements industriels (ou parties d'établissements industriels) relevant de l'article 5 de l'arrêté du 1er septembre 1941, aux usines à feu permanent et aux usines à marche ininterrompue dont l'arrêt entraînerait de graves pertes de matières ou de denrées périssables, sous la réserve expresse que ces établissements réduiront le plus possible, en accord avec les ingénieurs en chef de circonscriptions électriques, dans des conditions compatibles avec la fabrication, la puissance appelée sur le réseau pendant les heures de pointe.

Les ingénieurs en chef de circonscriptions électriques délivreront à ces établissements une attestation pour servir ce que de droit;

2° Aux usines marchant à deux ou trois postes par jour, qui pourront continuer à utiliser l'énergie électrique suivant leurs horaires précédents, sauf deux jours ouvrables par semaine, entre sept heures et vingt heures, ces deux jours ouvrables correspondant à ceux pendant lesquels les établissements industriels du groupe, auquel lesdites usines appartiennent, ne peuvent, en vertu de l'article 1er, utiliser l'énergie électrique.

Ces usines devront, dans les quarante-huit heures qui suivront la publication du présent arrêté, faire une déclaration adressée à l'ingénieur en chef de la circonscription électrique faisant connaître l'adresse, la raison sociale, la nature des fabrications, les horaires pendant lesquels l'énergie électrique était précédemment utilisée par chacun des deux ou trois postes de l'usine et les nouveaux horaires d'utilisation résultant de l'application du présent article.

L'ingénieur en chef de circonscription fera connaître par écrit son accord, ses réserves, ou son opposition aux horaires en question.

Art. 4. — Tous les usagers du courant électrique, autres que les établissements industriels visés aux articles précédents, seront répartis en six catégories et l'utilisation de l'énergie électrique leur sera interdite, sous réserve des dispositions de l'article 5 ci-après, entre sept heures et vingt heures, deux jours ouvrables par semaine, dans les conditions suivantes:

Catégorie A. — Vendredi, samedi.
Catégorie B. — Mêmes jours que A.
Catégorie C. — Lundi, mardi.
Catégorie D. — Mêmes jours que C.
Catégorie E. — Mercredi, jeudi.
Catégorie F. — Mêmes jours que E.

La répartition en six catégories sera faite par les soins des ingénieurs en chef des circonscriptions électriques. Ils la porteront à la connaissance des autorités locales pour être publiée.

Art. 5. — Pour assurer l'application des mesures qui précèdent, des coupures systématiques de courant seront opérées, de sept heures à vingt heures, pendant les deux jours ouvrables de la semaine où l'utilisation de l'énergie électrique est interdite aux établissements industriels et autres usagers.

Si les conditions techniques locales le permettent, le distributeur pourra, après accord de l'ingénieur en chef de circonscription électrique, rétablir le courant pour la cuisine électrique, totalement ou partiellement, entre onze heures trente et treize heures trente.

Ils pourront, de même, si la situation générale le permet, rétablir le courant chaque soir, à partir de la tombée de la nuit, mais seulement pour l'éclairage électrique et, le samedi, après treize heures trente, pour la satisfaction des besoins domestiques et commerciaux.

Art. 6. — Des dérogations individuelles, partielles ou totales, aux régimes définis ci-dessus, pourront être accordées par les ingénieurs en chef des circonscriptions électriques:

1° Aux usagers désignés sur la liste annexée au présent arrêté, les dérogations partielles ayant à fixer les horaires spéciaux pendant lesquels l'utilisation de l'énergie électrique restera interdite ou limitée en puissance;

2° Aux usagers dont la liste sera arrêtée par le ministre de l'industrie et du commerce, sous le timbre de la direction de l'électricité, après demande expresse des directions ministérielles ou ministères intéressés et dans la mesure où les conditions techniques locales et la situation générale le permettront.

Provisoirement, seront valables, pendant une durée de quinze jours à dater de la publication du présent arrêté, les dérogations individuelles accordées antérieurement au 1er décembre 1946, en application de l'arrêté du 18 novembre 1946 du ministre de la production industrielle.

Art. 7. — Indépendamment des coupures systématiques prévues à l'article 5 ci-dessus, il pourra, en cas d'incidents graves d'exploitation ou de circonstances exceptionnelles, être procédé à des mesures de délestage conformément aux consignes en vigueur.

Les présomptions de délestage seront, autant que possible, portées à l'avance, à la connaissance des usagers par la voie de la presse et de la radiodiffusion, par les soins d'Electricité de France.

Art. 8. — Toute infraction aux dispositions de l'arrêté sera sanctionnée par les peines fixées par la loi provisoirement applicable du 18 décembre 1940, modifiée par la loi provisoirement applicable du 31 décembre 1942. Notamment au cas où un abonné utiliserait l'énergie électrique pendant les jours et les heures d'interdiction fixées par le présent arrêté. L'ingénieur en chef du contrôle compétent et, le cas échéant, l'ingénieur en chef de circonscription électrique, pourront ordonner la coupure du courant pendant huit jours consécutifs, sauf s'il s'agit d'abonnés dont le compteur ne dépasse pas une puissance de 500 watts.

En cas de récidive, le directeur de l'électricité pourra prescrire une coupure prolongée du courant dont il fixera la durée. Il pourra, en outre, prescrire toutes mesures techniques destinées à suspendre ou à limiter l'utilisation du courant.

Les mêmes sanctions pourront être prises contre les abonnés qui, bénéficiaires soit d'une attestation délivrée en application de l'article 3 ci-dessus, soit d'une dérogation accordée en application de l'article 6, n'observeraient pas les réserves qui y sont inscrites.

Lorsqu'il aura été procédé, par sanction, à une coupure de courant comme il a été dit ci-dessus:

a) Le contingent d'électricité alloué à l'usager sera réduit proportionnellement à la durée de la coupure;

b) Les établissements dont l'activité est diminuée ou interrompue, du fait de la coupure, devront continuer à payer au personnel la totalité des salaires, indemnités ou rémunérations de toute nature auxquels celui-ci aurait eu droit si l'établissement avait continué de fonctionner normalement.

Art. 9. — Le directeur répartiteur de l'électricité est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 19 septembre 1947.

ROBERT LACOSTE.

ANNEXE

A L'ARRÊTÉ DU 19 SEPTEMBRE 1947

Liste des usagers pouvant bénéficier d'une dérogation individuelle, partielle ou totale délivrée par l'ingénieur en chef de circonscription, en application de l'article 6.

Services publics d'eau, gaz, électricité.
Services de transports en commun utilisant l'électricité.
Services de sécurité ou de signalisation de la Société nationale des chemins de fer français.
Traction électrique des voies navigables.
Etablissements portuaires importants.
Services de sécurité en général.
Hospices et hôpitaux.
Centres de fabrication de la pénicilline.
Laboratoires de produits biologiques (conservation des produits et des souches anciennes).
Usines à catgut chirurgical.
Laiteries, pendant la pasteurisation du lait.
Laiteries, pour beurre et fromage, pendant le temps nécessaire.
Abattoirs.
Entrepôts frigorifiques suivant les indications données par le directeur départemental du ravitaillement, le directeur du transit dans les ports d'importations et les contrôleurs de ports du service du poisson.
Conserveries de poisson, suivant la pêche, en accord avec le contrôleur du port.
Levureries, pectineries.
Huileries avec extraction par solvant, désignées par le directeur départemental du ravitaillement.
Postes émetteurs de radio.
Imprimeries de la presse quotidienne.
Agences de presse à télescripteurs électriques.
Stations de répéteurs des postes, télégraphes et téléphones.
Aéroports à grand trafic.
Aéroports à moyen trafic disposant de postes radio-émetteurs faisant partie du réseau de sécurité.
Phares de balisage, postes de météo et de radio.
Papeteries à pâte chimique ou à la soude.
Tanneries.
Usines à extraits tannants.
Usines à feu continu pour les matières premières destinées à la pharmacie.
Usines à explosifs dans la mesure où elles sont à feu continu.
Usines de goudron-benzols.
Verreries soudières silicate de soude, acide sulfurique, chromite alcalino-terreux, charbon actif.
Gaz comprimé (oxygène, acétylène).
Usines à porcelaine électrotechnique (fours tunnels et fours à mouffles pour grosses pièces).
Usines de fibres artificielles.
Recherches pétrolifères.
Usines de schistes bitumeux à marche continue.
Raffineries, points d'importations du pétrole, dépôts de carburants, postes de compression de gaz, usines de carburant et de lubrifiant nationaux désignés par la direction des carburants à la direction de l'Electricité.
Chantiers de chûtes d'eau.
Mines de houille et de lignite.
Exhaure des mines et carrières.
Ateliers de flottation.
Usines de première fusion de métaux non ferreux.
Briques, tuileries à fours tunnels et à fours Hoffmann.
Usines d'amiante ciment.
Plâtrières à chaux sidérurgiques.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

Décret du 15 septembre 1947 relatif au déclassement de trois parcelles de terrain d'une superficie de 525 m² appartenant à l'emprise des routes nationales nos 19 et 443 dans la traverse de la localité de Vendeuvre (Aube).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des travaux publics et des transports,

Vu l'arrêté interministériel du 23 juillet 1942 portant approbation et déclaration d'utilité publique du projet de reconstruction et d'aménagement de la commune de Vendeuvre (Aube);

Vu la lettre en date du 22 juillet 1947 du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme;

Vu les plans au 1/500e visés le 23 mai 1947 par le commissaire au remembrement;

Vu le décret-loi T. P. n° 12 du 30 octobre 1935 portant modification de la procédure de classement des portions de routes délaissées,

Décrète:

Art. 1er. — Sont déclassées les parcelles ci-après désignées, appartenant à l'emprise des routes nationales nos 443 (rue de la Porte-Dorée) et 19 dans la traverse de Vendeuvre (Aube):

N° 15 d'une superficie de 12 m² (rue de la Porte-Dorée);

N° 22 d'une superficie de 416 m² (R. N. n° 19);

N° 25 d'une superficie de 97 m² (R. N. n° 19),

lesdites parcelles indiquées par des hachures bleues sur les plans au 1/500e qui resteront annexés au présent décret.

Art. 2. — Ce déclassement prendra effet à dater de la publication du présent décret.

Art. 3. — Le ministre des travaux publics et des transports est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 septembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre des travaux publics et des transports,
JULES MOCH.

Décret du 18 septembre 1947 portant déclaration d'utilité publique d'une acquisition immobilière.

Par décret en date du 18 septembre 1947 est déclarée d'utilité publique et urgente l'acquisition par l'Etat des terrains sis à Lille (Nord), nécessaires à l'extension de l'aérodrome de Lille-Lesquen et à l'installation de la station radiogoniométrique d'atterrissage.

Décret du 20 septembre 1947 portant nominations dans l'ordre du Mérite maritime.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des travaux publics et des transports;

Vu la loi du 9 février 1930 instituant l'ordre du Mérite maritime;

Vu le décret du 16 mai 1930 portant organisation de l'ordre du Mérite maritime;

Vu le décret du 18 mai 1930 portant organisation de l'administration de l'ordre du Mérite maritime,

Décrète:

Art. 1er. — Sont promus ou nommés au grade d'officier dans l'ordre du Mérite maritime:

MM.

Marcelin (Auguste), entrepreneur de travaux publics maritimes. Chevalier du 3 octobre 1938.

Mourre (Charles), président de la chambre de commerce de Marseille.

Art. 2. — Sont nommés au grade de chevalier dans l'ordre du Mérite maritime:

MM.

Betous (Léon), pilote, de Marseille.

Chagnard (Antonin), chef de travaux à l'entreprise de travaux maritimes Chagnaud et fils.

Durrieu (Henri), ingénieur subdivisionnaire des travaux publics de l'Etat, agent du service maritime des Bouches-du-Rhône.

Flinois (Alfred), ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur des services techniques de la chambre de commerce de Marseille.

Mathieu (Jean), ingénieur des ponts et chaussées, chef d'exploitation du port de Marseille.

Peramo (François), charpentier de marine.

Poujon (Octave), ingénieur des directions de travaux de 1re classe.

Raynaud (Jacques), ingénieur, directeur des grands travaux hydrauliques, à Marseille.

Art. 3. — Le ministre des travaux publics et des transports est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 20 septembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'intérieur, ministre des travaux publics et des transports par intérim,

ÉDOUARD DEPREUX.

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Mutualité.

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 10 septembre 1947, ont été approuvés les statuts de la société mutualiste d'entreprise dite Société mutualiste du personnel des établissements Ferrini, Talin et Cie, no 69-585, à Lyon (Rhône), 272, rue de Créqui.

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 10 septembre 1947, ont été approuvés les statuts de la société mutualiste d'entreprise dite Société mutualiste de la Compagnie de Saint-Gobain, usine d'Aubervilliers, no 75-1131, à Aubervilliers (Seine), 65, rue du Landy.

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 10 septembre 1947, ont été approuvés les statuts de la société mutualiste ci-après:

Mutuelle du personnel de l'Impression des documents multiples, no 75-1135, à Paris (19e), 35, rue de l'Ourcq.

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 11 septembre 1947, ont été approuvés les statuts de la société mutualiste d'entreprise ci-après:

Société mutualiste Anzin-Kuhlmann, no 59 2498, à Escaupont (Nord).

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 11 septembre 1947, ont été enregistrés et approuvés les statuts de la société mutualiste ci-après:

Caisse de solidarité des collaborateurs des sociétés réunies Everite-Sitube, no 75-1136, à Paris (Seine), 1, rue Jules Lefebvre.

MINISTÈRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret no 47-1860 du 18 septembre 1947 rendant applicables au Cameroun divers textes qui ont modifié le code pénal.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer et du garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'article 104 de la Constitution;

Vu l'article 18 du sénatus-consulte du 3 mai 1854;

Vu l'article 4 du décret du 1er décembre 1858;

Vu le décret no 46-877 du 30 avril 1946 portant suppression de la justice indigène en matière pénale dans les territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer;

Vu le décret-loi du 18 avril 1939 abrogeant par son article 40 l'article 314 du code pénal;

Vu le décret-loi du 29 juillet 1939 relatif à la famille et à la natalité françaises et modifiant par ses articles 82 et 90 les articles 317 et 378 du code pénal;

Vu l'ordonnance du 7 octobre 1944 modifiant par son article 1er les articles 239 et 240 du code pénal;

Vu l'ordonnance du 6 janvier 1945 ayant ajouté par son article 1er un alinéa 15 à l'article 479 du code pénal;

Vu l'ordonnance no 45-190 du 8 février 1945 complétant par son article 1er l'article 331 du code pénal et rétablissant par son article 2 l'article 334 dans sa rédaction antérieure à l'acte dit loi du 6 août 1942 abrogé;

Vu l'ordonnance no 45-191 du 8 février 1945 modifiant les articles 160, 177, 178, 179 et 180 du code pénal;

Vu l'ordonnance no 45-1391 du 25 juin 1945 concernant le concours des citoyens à la justice et à la sécurité publique et qui a modifié les articles 61, 62 et 63 du code pénal et abrogé l'article 248 du même code;

Vu l'ordonnance no 45-1417 du 28 juin 1945 modifiant les articles 356 et 357 du code pénal;

Vu l'ordonnance no 45-1420 du 28 juin 1945 modifiant par son article 3 l'alinéa 1er de l'article 259 du code pénal et abrogeant par son article 2 l'acte dit loi du 30 mai 1941 qui avait modifié l'article 479 du code pénal;

Vu l'ordonnance no 45-2558 du 27 octobre 1945 réprimant certaines évasions et qui a modifié l'article 245 du code pénal,

Décrète:

Art. 1er. — Sont rendus applicables au Cameroun les textes suivants dans leurs dispositions qui ont modifié ou abrogé les articles du code pénal énumérés au présent article:

1° Article 40 du décret-loi du 18 avril 1939 abrogeant l'article 314 du code pénal;

2° Articles 82 et 90 du décret-loi du 29 juillet 1939 relatif à la famille et à la natalité françaises, modifiant les articles 317 et 378 du code pénal;

3° Ordonnance du 7 octobre 1944 dans ses dispositions modifiant les articles 239 et 240 du code pénal;

4° Article 1er de l'ordonnance du 6 janvier 1945 ayant ajouté un alinéa 15 à l'article 479 du code pénal;

5° Articles 1er et 2 de l'ordonnance no 45-190 du 8 février 1945 modifiant l'article 331 du code pénal;

6° Ordonnance no 45-191 du 8 février 1945 modifiant les articles 160, 177, 178, 179 et 180 du code pénal;

7° Articles 1er et 2 de l'ordonnance no 45-1391 du 25 juin 1945 relative au concours des citoyens à la justice et à la sécurité publique, modifiant les articles 61, 62 et 63 du code pénal et article 3 du même texte dans ses dispositions qui abrogent l'article 248 du même code;

8° Ordonnance no 45-1417 du 28 juin 1945 modifiant les articles 356 et 357 du code pénal;

9° Article 3 de l'ordonnance no 45-1420 du 28 juin 1945 modifiant l'article 259 du code pénal;

10° Ordonnance no 45-2558 du 27 octobre 1945 complétant l'article 245 du code pénal.

Art. 2. — Le ministre de la France d'outre-mer et le garde des sceaux, ministre de la justice, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et au *Journal officiel* du Cameroun.

Fait à Paris, le 18 septembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la France d'outre-mer,

MARIUS MOUTET.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

ANDRÉ MARIE.

Décret no 47-1861 du 18 septembre 1947 rendant applicables au Cameroun les modifications apportées à certains articles du code pénal par des textes en vigueur dans la métropole.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer et du garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'article 104 de la Constitution;

Vu l'article 18 du sénatus-consulte du 3 mai 1854;

Vu l'article 4 du décret du 1er décembre 1858;

Vu le décret no 46-877 du 30 avril 1946 portant suppression de la justice indigène en matière pénale dans les territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer;

Vu l'article 174 du code pénal tel qu'il résulte de l'acte dit loi du 24 novembre 1943 validé par l'ordonnance du 28 juin 1945;

Vu l'article 259 (§ 2) du code pénal tel qu'il résulte de l'acte dit loi du 23 mai 1942 validé par l'ordonnance du 28 juin 1945;

Vu les articles 305 et 308 du code pénal tels qu'ils résultent de l'acte dit loi du 21 décembre 1943 validé par l'ordonnance du 28 juin 1945;

Vu l'article 373 du code pénal tel qu'il résulte de l'acte dit loi du 8 octobre 1943 validé par l'ordonnance du 28 juin 1945;

Vu l'article 378 (§ 1er) du code pénal tel qu'il résulte de l'acte dit loi du 21 février 1944 validé par l'ordonnance du 28 juin 1945;

Vu l'article 479 (§ 8) du code pénal tel qu'il résulte de l'acte dit loi du 13 mars 1942 validé par l'ordonnance du 28 juin 1945,

Décrète:

Art. 1er. — Sont déclarés applicables au Cameroun les articles 174, 259, 305, 308, 373, 378 et 479 du code pénal tels qu'ils sont modifiés par les textes susvisés et conformément aux dispositions des articles ci-après.

Art. 2. — L'article 174 du code pénal est modifié comme suit:

« *Art.* 174. — Tous fonctionnaires ou officiers publics, tous percepteurs des droits, contributions ou deniers publics, leurs commis ou préposés qui auront reçu, exigé ou ordonné de percevoir pour droits, taxes, contributions ou deniers, ou pour salaires ou traitements ce qu'ils savaient n'être pas dû ou excéder ce qui était dû, seront punis, savoir: les fonctionnaires, officiers publics ou percepteurs d'un emprisonnement de deux à dix ans, et leurs commis ou préposés d'un emprisonnement d'un à cinq ans; une amende de 1.000 F à 100.000 F sera toujours prononcée.

« Le condamné pourra être interdit pendant dix ans au plus à partir de l'expiration de la peine des droits énumérés en l'article 42 du présent code. En outre, l'interdiction de séjour pourra être prononcée pour une durée de deux à dix années.

« Les dispositions qui précèdent sont applicables aux greffiers et officiers ministériels lorsque le fait à été commis à l'occasion des recettes dont ils sont chargés par la loi.

« Seront punis des mêmes peines tous détenteurs de l'autorisation publique qui ordonneront des contributions directes ou indirectes autres que celles autorisées par la loi, tous fonctionnaires, agents ou employés qui en établiront les rôles et en feront le recouvrement.

« Les mêmes peines seront applicables aux détenteurs de l'autorité publique qui, sous une forme quelconque et pour quelque motif que ce soit, auront, sans autorisation de la loi, accordé des exonérations ou franchises de droits, impôts ou taxes publics, ou auront effectué gratuitement la délivrance de produits des établissements de l'Etat.

« Les bénéficiaires seront punis comme complices. Dans tous les cas prévus au présent article, la tentative du délit sera punie comme le délit lui-même ».

Art. 3. — L'article 259 du code pénal est complété comme suit:

« *Art.* 259. — Alinéa 2. — Sera puni des mêmes peines celui qui, sans remplir les conditions exigées pour le porter, aura fait usage ou se sera réclamé d'un titre attaché à une profession légalement réglementée, d'un diplôme officiel ou d'une qualité dont les conditions d'attribution ont été fixées par l'autorité publique ».

(Le reste sans changement.)

Art. 4. — L'article 305 (alinéa 1er) du code pénal est modifié comme suit:

« *Art.* 305. — § 1er. — Quiconque aura menacé par écrit anonyme ou signé, image, symbole ou emblème, d'assassinat, d'empoisonnement ou de tout autre attentat contre les personnes, qui serait punissable de la peine de mort, des travaux forcés à perpétuité ou de la déportation sera, dans le cas où la menace aurait été faite avec ordre de déposer une somme d'argent dans un lieu indiqué, ou de remplir toute autre condition, puni d'un emprisonnement de deux ans à cinq ans et d'une amende de 150 F à 1.000 F. »

(Le reste sans changement.)

Art. 5. — L'article 308 du code pénal est modifié comme suit:

« *Art.* 308. — Quiconque aura, par l'un des moyens prévus aux articles précédents, menacé de voies de faits ou violences non prévues par l'article 305, si la menace a été faite avec ordre ou sous condition, sera puni d'un emprisonnement de six jours à trois mois et d'une amende de 16 F à 100 F ou de l'une de ces deux peines seulement ».

Art. 6. — L'article 373 du code pénal est modifié comme suit:

« *Art.* 373. — Quiconque aura, par quelque moyen que ce soit, fait une dénonciation calomnieuse contre un ou plusieurs individus aux officiers de justice ou de police administrative ou judiciaire, ou à toute autorité ayant le pouvoir d'y donner suite ou de saisir l'autorité compétente, ou encore aux supérieurs hiérarchiques ou aux employeurs du dénoncé sera puni d'un emprisonnement de six mois à cinq ans et d'une amende de 1.000 F à 50.000 F.

« Le tribunal pourra, en outre, ordonner l'insertion du jugement, intégralement ou par extraits, dans un ou plusieurs journaux et aux frais du condamné.

« Si le fait dénoncé est susceptible de sanctions pénales ou disciplinaires, les poursuites pourront être engagées en vertu du présent article soit après jugement ou arrêt d'acquittement ou de relaxe, soit après ordonnance ou arrêt de non-lieu, soit après classement de la dénonciation par le magistrat, fonctionnaire, autorité supérieure ou employeur compétent pour lui donner la suite qu'elle était susceptible de comporter.

« La juridiction saisie en vertu du présent article sera tenue de surseoir à statuer si des poursuites concernant le fait dénoncé sont pendantes ».

Art. 7. — L'article 378 (alinéa 1er) du code pénal est modifié comme suit:

« *Art.* 378. — § 1er. — Les médecins, chirurgiens et autres officiers de santé, ainsi que les pharmaciens, les sages-femmes et toutes autres personnes dépositaires, par état ou profession ou par fonctions temporaires ou permanentes, des secrets qu'on leur confie, qui, hors le cas où la loi des oblige ou les autorise à se porter dénonciateurs, auront révélé ces secrets, seront punis d'un emprisonnement d'un mois à six mois et d'une amende de 1.200 F à 6.000 F ».

(Le reste sans changement.)

Art. 8. — L'article 479 du code pénal (§ 8°) est modifié comme suit:

« *Art.* 479. — 8°. — Les auteurs ou complices de bruits, tapages ou attroupements injurieux ou nocturnes, troublant la tranquillité des habitants ».

Art. 9. — Le ministre de la France d'outre-mer et le garde des sceaux, ministre de la justice, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et au *Journal officiel* du Cameroun.

Fait à Paris, le 18 septembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la France d'outre-mer,
MARIUS MOUTET.
Le garde des sceaux, ministre de la justice,
ANDRÉ MARIE.

Décret n° 47-1862 du 18 septembre 1947 rendant applicable aux communes de Saint-Louis, Dakar et Rufisque la loi n° 47-1744 du 6 septembre 1947 modifiant la loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer,

Vu le décret n° 46-7 du 3 janvier 1946 portant réorganisation des municipalités de Saint-Louis, Dakar et Rufisque, en Afrique occidentale française;

Vu la loi n° 47-1744 du 6 septembre 1947 modifiant la loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale,

Décrète:

Art. 1er. — La loi n° 47-1744 du 6 septembre 1947 modifiant la loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale est rendue applicable aux communes de Saint-Louis, Dakar et Rufisque.

Art. 2. — Le ministre de la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française ainsi qu'au *Journal officiel* de l'Afrique occidentale française et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 18 septembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la France d'outre-mer,
MARIUS MOUTET.

Décret n° 47-1863 du 18 septembre 1947 modifiant l'article 3 du décret n° 46-7 du 3 janvier 1946 portant réorganisation des municipalités de Saint-Louis, Dakar et Rufisque, en Afrique occidentale française.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer,

Vu le décret n° 46-7 du 3 janvier 1946 portant réorganisation des municipalités de Saint-Louis, Dakar et Rufisque, en Afrique occidentale française,

Décrète:

Art. 1er. — L'article 3 du décret n° 46-7 du 3 janvier 1946 portant réorganisation des municipalités de Saint-Louis, Dakar et Rufisque, en Afrique occidentale française, est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes:

« *Art.* 3. — Pour l'application de la loi du 5 avril 1884, sont électeurs les personnes des deux sexes ayant l'exercice des droits politiques, inscrites sur les listes électorales de la commune, non frappées d'une incapacité électorale ».

Art. 2. — Le ministre de la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française ainsi qu'au *Journal officiel* de l'Afrique occidentale française et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 18 septembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la France d'outre-mer,
MARIUS MOUTET.

Décret du 18 septembre 1947 maintenant dans la position de mission en France un fonctionnaire de l'Afrique occidentale française.

Par décret en date du 18 septembre 1947, est renouvelée pour une période maximum de trois mois à compter du 1er juillet 1947 la position de mission en France de M. Badakar Diop, contrôleur principal du cadre commun supérieur des contributions directes de l'Afrique occidentale française.

Décret du 18 septembre 1947 plaçant un ingénieur principal des travaux publics des colonies dans la position de mission.

Par décret en date du 18 septembre 1947, M. Lacassagne (Robert), ingénieur principal de 3e classe des techniques industrielles sera placé dans la position de mission à compter du jour de son départ pour la Réunion et pour une durée maximum de trois mois en vue d'étudier les conditions d'industrialisation de ce territoire.

Décret du 15 septembre 1947 admettant un administrateur des colonies à faire valoir ses droits à une pension de retraite pour ancienneté de services.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer;

Vu la loi du 14 avril 1924 sur les pensions;

Vu le décret du 23 avril 1945 relatif au statut des administrateurs des colonies et des services civils de l'Indochine;

Vu la loi du 15 février 1946 relative aux effectifs, au recrutement et aux limites d'âge des fonctionnaires et agents des services publics,

Décrète:

Art. 1er. — M. Lanfranchi (Joseph-Marie), administrateur de 1re classe des colonies, est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à une pension de retraite pour ancienneté de services et pour compter du 18 septembre 1947.

Art. 2. — Le ministre de la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 18 septembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la France d'outre-mer,
MARIUS MOUTET.

Décret n° 47-1864 du 20 septembre 1947 fixant la date du renouvellement des municipalités de plein exercice en Afrique occidentale française.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer,

Vu le décret n° 45-266 du 19 février 1945 portant adaptation à l'Afrique occidentale française et au Togo de certaines dispositions de l'ordonnance du 21 avril 1944 sur l'organisation des pouvoirs publics en France après la libération, modifié par le décret n° 45-1100 du 30 mai 1945,

Décrète:

Art. 1er. — Les élections des municipalités de plein exercice en Afrique occidentale française sont fixées au 19 octobre 1947 pour le premier tour de scrutin et au 26 octobre 1947 pour le second tour.

Art. 2. — Le ministre de la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française ainsi qu'au *Journal officiel* de l'Afrique occidentale française et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 20 septembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la France d'outre-mer,
MARIUS MOUTET.

Services civils des colonies.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 11 septembre 1947, l'arrêté n° 426 du 12 mars 1945 a été modifié comme suit:

« M. Makaga-Djogoni (Joseph), adjoint de 1re classe des services civils des colonies autres que l'Indochine, est admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite, pour ancienneté de services, pour compter du 15 août 1945 ».

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Décret du 20 septembre 1947 portant promotion et nominations dans l'ordre de la Santé publique.

Le président du conseil des ministres,

Vu le décret en date du 18 février 1938 instituant l'ordre de la Santé publique, et spécialement ses articles 9 et 11;

Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,

Décrète:

Art. 1er. — Sont promus et nommés dans l'ordre de la Santé publique:

Au grade de commandeur.

Mme Lebrun (Marie), en religion sœur Lamberline, infirmière chef aux hospices de Dunkerque.

Au grade de chevalier.

M. Decodts (André), chef de bureau aux hospices civils de Dunkerque.

Mme Devulder (Alice), en religion sœur Sainte-Lucie, infirmière des hospices de Dunkerque.

Mme Dutrannoy (Albertine), en religion sœur Saint-Gérard, infirmière des hospices de Dunkerque.

Mme Monsterlet, en religion sœur Sainte-Geneviève, supérieure de l'hospice de vieillards de Dunkerque.

Mme Vallaeys (Marie), en religion sœur Sainte-Marie-Florine, infirmière des hospices de Dunkerque.

Art. 2. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 20 septembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la santé publique et de la population,
R. PRIGENT.

Décret du 20 septembre 1947 portant nominations dans l'ordre de la Santé publique.

Le président du conseil des ministres,

Vu le décret en date du 18 février 1938 institutant l'ordre de la Santé publique, et spécialement ses articles 9 et 11;

Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,

Décrète:

Art. 1er. — Sont nommés dans l'ordre de la Santé publique:

Au grade de chevalier.

Mme Noell (Amélie), présidente de la Croix-Rouge à la Ciotat.

M. Antoniotti (Ulysse), chef de clinique à l'Hôtel-Dieu de Marseille.

M. Depetruis (Simon), président du syndicat des pharmaciens de Marseille.

Art. 2. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 20 septembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la santé publique et de la population,
R. PRIGENT.

Décret portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Rectificatif au *Journal officiel* du 16 septembre 1947: page 9270, 3e colonne, 31e ligne, au lieu de: « Homrichausen », mettre: « Homrighausen »; 48e ligne, au lieu de: « pharmacien à Tours », mettre: « pharmacien à Rouen ».

Assistance médicale gratuite.

Par arrêté en date du 15 septembre 1947, la ville de Saint-Etienne (Loire) est autorisée à renoncer à l'organisation spéciale en matière d'assistance médicale gratuite, qui lui avait été accordée par arrêté du 20 avril 1896.

Hôpitaux psychiatriques.

Par arrêté en date du 11 septembre 1947, M. le docteur Masson, médecin directeur de la colonie familiale de Dun-sur-Auron (Cher), est affecté en qualité de médecin chef à l'hôpital psychiatrique de Rouffach (Haut-Rhin), en remplacement de M. le docteur Talairach, appelé à d'autres fonctions.

MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Délégation de signature.

Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre,

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer par arrêté leur signature;

Vu l'arrêté du 5 février 1947 portant délégation de signature, modifié par l'arrêté du 10 avril 1947,

Arrête:

Article unique. — Pendant la durée de l'absence de M. Robert Mitterrand, directeur du cabinet, à qui délégation de signature a été donnée par arrêté du 5 février 1947, modifié par l'arrêté du 10 avril 1947, délégation est donnée à M. Jean Verdier, directeur adjoint du cabinet, à l'effet de signer au nom du ministre des anciens combattants et victimes de la guerre, à l'exclusion des décrets, tous actes, décisions, ordonnances diverses de payement, de virement et de délégation, ainsi que tous actes, arrêtés et décisions concernant le personnel.

Fait à Paris, le 19 septembre 1947.

FRANÇOIS MITTERRAND.

NATURALISATIONS ET RÉINTÉGRATIONS

Décret du 13 septembre 1947 portant naturalisation, réintégration et concessions aux droits de citoyen Français.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,

Décrète:

Art. 1er. — Sont naturalisés Français, par application des articles 60 et 62 du code de la nationalité française:

AICARDI (Angelo-Giacomo-Secondo), cultivateur, né le 29 août 1885 à Préla (Italie), demeurant à Aubagne (Bouches-du-Rhône).

AELTERMAN (Henri-Philemon), ouvrier cordonnier, né le 21 août 1927 à Ledeberg (Belgique), demeurant à Lille (Nord).

ALBERTELLA (Carlo-Guiseppe), livreur, né le 12 novembre 1902 à Cannero (Italie), demeurant à Grenoble (Isère).

ABRAM (Ignace), mineur, né le 21 juillet 1899 à Opartow (Pologne), demeurant à Hombourg-Haut (Moselle).

ALCALAI (Isidore-Daniel), marchand forain, né le 5 février 1905, de père grec, à Sofia (Bulgarie), demeurant à Castres (Tarn).

ALEKSANDROWICE (Jean), jardinier, né le 25 mai 1920 à Rutkach Starych (Pologne), demeurant à Bergerac (Dordogne).

ALEMANY (Jacques), limonadier, né le 10 octobre 1914 à Soller (Espagne), demeurant à Chaumont (Haute-Marne).

ALESSANDRINI (Ferdinando), vendeur, né le 22 janvier 1922 à Santo Illario d'Enza (Italie), demeurant à Argenteuil (Seine-et-Oise).

ALEXANDRE (Marcel-Auguste-Ghislain), musicien, né le 20 mai 1906 à Courtelles (Belgique), demeurant à Amiens (Somme).

ALLASIA (Silvio), maraîcher, né le 23 mai 1914 à Lagnasco (Italie), demeurant à Launaguet (Haute-Garonne).

ALLINEI (Guiseppe-Michelle), maçon, né le 27 avril 1903 à San Michelles Prazzo (Italie), demeurant à Saint-Julien-Molin-Molette (Loire).

ALTARAC (Avram), coiffeur, né le 29 mars 1906 à Bijeljina (Yougoslavie), demeurant à Paris.

ALUSSI (Oreste), ébéniste, né le 3 juin 1919 à Piacenza (Italie), demeurant à Paris.

ALVAREZ (Claudio), mineur, né le 19 mai 1926 à Ufo (Espagne), demeurant à Graissessac (Hérault).

ALVO (Benjamin), voyageur de commerce, né le 3 juin 1913 à Salonique (Grèce), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

AMADO (Eugelle), femme OVADIA, née le 8 janvier 1904 à Smyrne (Asie Mineure), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

AMAND (Henri), ouvrier, né le 17 octobre 1890 à Hornu (Belgique), demeurant à Cresplin (Nord).

AMBRAKOFF (Ismaël), fripier, né le 1er janvier 1899 à Elisabetpol (Russie), demeurant à Bordeaux (Gironde).

AMBURGI (Erasmo-Nicodeme-Cesare), chargeur, né le 14 septembre 1905 à Berceto (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

ANDREOLETTI (Pierino-Maurizio), mineur, né le 31 août 1921 à Susa (Italie), demeurant à Gardanne (Bouches-du-Rhône).

ANFOSSO (Barthelemy-Alfred), coiffeur, né le 21 avril 1901 à Bordighere (Italie), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

ANGELONI (Boligno), mineur, né le 20 septembre 1898 à San Pietro (Italie), demeurant à Portes (Gard), ayant un enfant mineur, Ernestine, née le 5 août 1929 à San Pietro (Italie).

ANGERER (Ludwig), lieutenant au dépôt commun des régiments étrangers, né le 1er août 1907 à Albanhing (Allemagne).

ANGLADA (Claudio), tailleur, né le 18 février 1907 à Tartanedo (Espagne), demeurant à Rodez (Aveyron).

ANGLADA (Rafaël), coupeur, né le 22 août 1911 à Mahon (Espagne), demeurant à Carcassonne (Aude).

ANGLES (José-Raphaël), jardinier maraîcher, né le 21 mars 1909 à Rafales (Espagne), demeurant à Vergèze (Gard).

ANNOVAZZI (Pietro), chauffeur, né le 3 août 1921 à Valtorta (Italie), demeurant à Vaulay (Aube)

ANTONEZ (Pedro-Luis-José), teinturier, né le 22 décembre 1882 à Collsuspuia (Espagne), demeurant à Paris.

APFELDORFER (Simon), bijoutier, né le 29 décembre 1927 à Nulcacevo (Tchécoslovaquie), demeurant à Limoges (Haute-Vienne).

ARENDAS (Désiré), mineur, né le 1er avril 1905 à Tardos (Hongrie), demeurant à Hénin-Liétard (Pas-de-Calais).

ARNAUDO (Mario-Jacques), terrassier, né le 23 septembre 1921 à Caraglio (Italie), demeurant à Roquebrune-Cap-Martin (Alpes-Maritimes).

ARONOWICZ (Chaïm-Ajzyk), forain, né le 24 août 1905 à Piatcozno (Pologne), demeurant à Stains (Seine).

ARRANZ (Joséphine), femme LAURORE, née le 5 février 1923 à Turon (Espagne), demeurant à Saint-Benoit-de-Carmaux (Tarn).

ARRIGONI (Giovanni), manœuvre, né le 20 décembre 1919 à Camerata-Cornello (Italie), demeurant à Sorgues (Vaucluse).

ARSOUMANOFF (Serge), cordonnier, né le 10 novembre 1902 à Yalta (Russie), demeurant à Arles (Bouches-du-Rhône).

ARTECHE (Emilio), électricien, né le 4 avril 1901 à San Zadornil (Espagne), demeurant à Saint-Valéry-sur-Somme (Somme).

ASSELOOS (Auguste-Pelage), ouvrier agricole, né le 10 mai 1914 à l'Ecluse (Belgique), demeurant à Bourbon-l'Archambault (Allier).

ATHANASSIADIS (Jean), chauffeur de taxi, né le 14 septembre 1902 à Constantinople (Turquie), demeurant à Colombes (Seine).

ATRINI (Bruno), musicien, né le 19 octobre 1920 à Travo (Italie), demeurant à Cavaillon (Vaucluse).

AVARO (Mario-Carlo), adjudant à la compagnie hors rang du dépôt commun des régiments étrangers, né le 6 décembre 1909 à Pimerolo (Italie).

AVELLAN (Antonio), comptable, né le 8 février 1928 à Cabeso de Torres (Espagne), demeurant à Rio-Salado (Oran).

AVELLI (Eugène), mécanicien, né le 12 décembre 1909 à Bolvir (Espagne), demeurant à Antibes (Alpes-Maritimes).

AVIANI (Ugo), ouvrier agricole, né le 1er juillet 1921 à Forgaria (Italie), demeurant à Ordan-Larroque (Gers).

AVIGDOR (Zinbol), femme NAVON, née en 1905 à Andrinople (Turquie), demeurant à Paris.

BERTOLOTTO (Arturo-Vittorio-Virgilio), cultivateur, né le 4 octobre 1920 à Giaveno (Italie), demeurant à Saint-Martin-d'Heres (Isère).

BOTTELLI (Joseph-André), maçon, né le 19 mars 1889 à Sumirago (Italie), demeurant à Altkirch (Haut-Rhin).

BOADA (José), mouleur sur métaux, né le 26 septembre 1911 à Irun (Espagne), demeurant à Fontainebleau (Seine-et-Marne).

BARACETTI (Umberto), bûcheron, né le 13 décembre 1901 à Pavis de Udine (Italie), demeurant à Lagardelle-sur-Lèze (Haute-Garonne).

BORINI (Agostino), mécanicien, né le 11 décembre 1921 à Armeno (Italie), demeurant à Collonges-sous-Salève (Haute-Savoie).

BOSI (Pietro), mécanicien, né le 7 août 1893 à Lugo (Italie), demeurant à Agen (Lot-et-Garonne).

BIAGGI (Jacques), cultivateur, né le 25 juillet 1880 à Zocca (Italie), demeurant à Poggio-Marinaccio (Corse).

BERNHARD (Charles), électricien, né le 4 novembre 1905 à Stollhofen (Allemagne), demeurant à Bischwiller (Bas-Rhin).

BORUSIAK (Michel), mineur, né le 4 août 1906 à Sadowe (Pologne), demeurant à Reguisheim (Haute-Rhin).

BIZIAK (Emile-François), mineur, né le 14 novembre 1921, de père italien, à Gladbeck (Allemagne), demeurant à Merlebach (Moselle).

BRUZI (Stefan), mineur, né le 14 septembre 1918, de père polonais, à Oberhausen (Allemagne), demeurant à Masny (Nord).

BORTOLOTTI (Arthur), journalier agricole, né le 19 mars 1923 à Montefiorino (Italie), demeurant à Hyères (Var).

BORSELLI (Eugène), apprenti, né le 20 octobre 1924, de père italien, à Monaco (principauté de), demeurant à Cap-d'Ail (Alpes-Maritimes).

BROWAEYS (Théophile-Arthur-Alois), cultivateur, né le 18 juin 1903 à Hoorebecke Sainte Corneille (Belgique), demeurant à Laversines (Oise).

BALLATORE (Giovanni), carrier, né le 24 janvier 1912 à Melle (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

BONOMO (Marco), commerçant, né le 7 février 1903 à Smyrne (Asie Mineure), demeurant à Paris.

BRIENNE (Jules-Amédé-Jean-Baptiste-Joseph), sapeur pompier, né le 12 novembre 1898 à Blaton (Belgique), demeurant à Argenteuil (Seine-et-Oise).

BISKUP (Joseph), garçon boucher, né le 17 mai 1907 à Zalenzé (Pologne), demeurant à Colmar (Haut-Rhin).

BELON (Benjamin), cultivateur, né le 17 février 1919 à Los Mogales (Espagne), demeurant à Calviac (Lot).

BRESOLIN (Louis), manœuvre, né le 17 novembre 1888 à San Pietro In Gu (Italie), demeurant au Passage-d'Agen (Lot-et-Garonne).

BRONDINO (Giacomo), ouvrier agricole, né le 19 novembre 1902 à Sanfront (Italie), demeurant à Pertuis (Vaucluse), ayant un enfant mineur, Guiseppe-Giovanni, né le 6 août 1932 à Martiniana (Italie).

BINDA (Aldo-Achille-Joseph), ajusteur, né le 12 septembre 1907 à Brebbia (Italie), demeurant à Longwy (Meurthe-et-Moselle).

BEHAR (Isaac), représentant de commerce, né le 11 juillet 1909 à Istanbul (Turquie), demeurant à Paris.

BETTA (Michel), carrier, né le 7 janvier 1895 à Mazzano (Italie), demeurant à Grand-Corent (Ain).

BEN SADOUN (Isaac), employé, né le 23 juillet 1923 à Outat el Hadj (Maroc), demeurant à Tiaret (Oran).

BRAUN (Katharina), née le 24 juin 1919 à Ludwigshafen-sur-Rhin (Allemagne), de père roumain, demeurant à Paris.

BORRAS (Antonio), garçon de bar, né le 7 mars 1901 à la Roal (Espagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

BIANTI (Battesto), entrepreneur de maçonnerie, né le 24 juin 1914 à Fuipiano (Italie), demeurant à Mascara (Oran).

BURY (Joseph), tourneur, né le 11 mars 1906 à Stefkowa (Pologne), demeurant à Audincourt (Doubs).

BOTTA (Barthémély), maçon, né le 11 août 1900, de père italien, à Paris, y demeurant.

BELMAR (Inès), veuve LOPEZ, née le 12 avril 1884 à Mazarron (Espagne), demeurant à Meze (Hérault).

BLUMENFELD (Eurt), monteur de films, né le 6 octobre 1906 à Lazy (Tchécoslovaquie), demeurant au Perreux (Seine).

BASSI (Gilbert), ajusteur mécanicien, né le 13 octobre 1915 à Modena (Italie), demeurant à Troyes (Aube).

BISEGNA (Albert-Ferdinand), dessinateur industriel, né le 8 octobre 1918 à Saint Michel de Pagana (Italie), demeurant à Livry-Gargan (Seine-et-Oise).

BRAUN (Jean-Edouard), cultivateur, né le 8 août 1899 à Busswil (Suisse), demeurant à Ergué-Armel (Finistère), ayant un enfant mineur, Yves, né le 19 mai 1933 à Quimper (Finistère).

BRUZZESE (Rosa-Maria,) veuve BRASIGLIANO, né le 10 avril 1900 à Mammola (Italie), demeurant à Somain (Nord), ayant cinq enfants mineurs: 1° Marie, née le 22 octobre 1928 à Somain (Nord); 2° Vincent, né le 25 octobre 1930 à Somain (Nord); 3° François, né le 17 décembre 1932 à Somain (Nord); 4° Arthur, né le 3 mars 1935 à Somain (Nord); 5° Marius-Salvator, né le 27 juillet 1937 à Somain (Nord).

BALLARIN (Oscar-Edouard), minotier, né le 2 juin 1903 à Buenos Aires (Argentine), demeurant à Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne).

BLAES (Andréas-Uiric-Pétrus), employé de banque, né le 1er janvier 1918 à Gand (Belgique), demeurant à Paris.

BABULA (Stéphanie), né le 19 janvier 1911 à Komorow (Pologne), demeurant à Paris.

BENINI (Antoine-Amédée), électricien, né le 27 août 1904 à Bertinoro (Italie), demeurant à Châteauroux (Indre).

BIELAK (Michel), manœuvre, né le 2 octobre 1914 à Zbiersk (Pologne), demeurant à Ligny-en-Barrois (Meuse).

BLOISE (Italo-Lucien-Boniface), pâtissier, né le 13 décembre 1922 à Rivello (Italie), demeurant à Beausoleil (Alpes-Maritimes).

BRICCHI (Guido), peintre, né le 11 octobre 1905 à Castelnuovo Bocca d'Adda (Italie), demeurant à Vincennes (Seine).

BELLINI (Adam), scieur, né le 6 mai 1898 à Citta di Castello (Italie), demeurant à Aubagne (Bouches-du-Rhône).

BERTONCINI (Angelo), manœuvre, né le 22 septembre 1917 à Pontremoli (Italie), demeurant à Cernay (Haut-Rhin).

BOSCH (Pablo), maçon, né le 30 décembre 1901 à Reus (Espagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

BONADEI (Louis-Angelo), maçon, né le 18 avril 1899 à Clusone (Italie), demeurant à Chamalières (Puy-de-Dôme).

BOVE (Charles-Arnault-Livius), monteur tuyautier, né le 19 novembre 1906 à Capistrello (Italie), demeurant à Jassans-Riottier (Ain).

BALLERINI (Zeppini), chauffeur, né le 4 mai 1903, de père italien, à Chatelard (Suisse), demeurant à Villeurbanne (Rhône).

BAUM (Sura), veuve HABERSZTRAU, née le 18 août 1899 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

BLASZKA (Louis), chef de fabrication, né le 2 mai 1919 à Radzymin (Pologne), demeurant à Alger.

BENAVENTE (Francisco), livreur, né le 27 janvier 1903 à Cordoba (Espagne), demeurant à Vincelottes (Yonne).

BOVIATSIS (Nicolas), ingénieur électricien, né le 26 août 1912 à Laurium (Grèce), demeurant à Montpellier (Hérault).

BURGMAIER (Rosalie), né le 8 juillet 1881 à Zwiefaltendorf (Allemagne), demeurant à Dannemarie (Haut-Rhin).

BONORA (Ariosto), garçon de café, né le 7 janvier 1911 à Bologne (Italie), demeurant à Chartres (Eure-et-Loir).

BABIJ (Kataryna), femme CIBOUX, née le 21 décembre 1905 à Lowezyce (Pologne), demeurant à Orvilliers-Saint-Julien (Aube).

BERNER (Czjarz), ébéniste, né en 1907 à Dubicko (Pologne), demeurant à Paris.

BRAGIOLA (Basilio-Francesco), terrassier, né le 1er novembre 1893 à Piovène Rochette (Italie), demeurant à Aubervilliers (Seine).

BAGDAGLOU (Agop), cordonnier, né en 1911 à Angora (Turquie), demeurant à Beaucroissant (Isère).

BERTINI (Egiste), manœuvre, né le 21 février 1923 à Stia (Italie), demeurant à Brienne-le-Château (Aube).

BONALDI (Lorenzo), ouvrier mécanicien, né le 10 février 1927 à Sérina (Italie), demeurant à Montpellier (Hérault).

BAQUER (Virginie-Marie), veuve SUELVES, née le 26 juin 1885 à Bielsa (Espagne), demeurant à Sarrancolin (Hautes-Pyrénées).

BONGIOVANNI (Félix-Joseph), cultivateur, né le 19 janvier 1907 à Nelve (Italie), demeurant au Pradet (Var).

BUSSE (Aloysius-Nikolaus), employé de bureau, né le 16 décembre 1901 à Merchweiler (Allemagne), demeurant à Rennes (Ille-et-Vilaine).

BAKARIC (Jean), cordonnier, né le 19 juin 1921 à Vrhovac (Yougoslavie), demeurant à Marcilly-les-Bruxy (Saône-et-Loire).

MANDELBAUM (Jac), employé de commerce, né le 23 septembre 1919 à Charlottenburg (Allemagne), demeurant à Maison-Carrée (Alger).

BIRNBACHER (Otto-Léopold), retraité, né le 17 novembre 1908 à Alternessen (Allemagne), demeurant à Aïn-El-Hadjar (Oran).

BLUMENSTEIN (Walter), militaire, né le 16 février 1919 à Berne (Suisse), demeurant à Outremecourt (Haute-Marne).

BARITELLO (Rinaldo-Ernesto-Sisto), maçon né le 5 août 1910 à Villarfocchiardi (Italie), demeurant à Voiron (Isère).

BUJSKI (François), ouvrier agricole, né le 4 septembre 1912 à Warsjawa (Pologne), demeurant à Berzy-le-Sec (Aisne).

BOTTINI (Joseph), cimentier, né le 27 mars 1900 à Cremone (Italie) demeurant à Saint-Nazaire (Loire-Inférieure).

BEGNIS (Henri-Dominique), cultivateur, né le 19 juin 1908 à Saint Giovanni Bianco (Italie), demeurant à Mévamillon (Drôme).

BORTOLOTTI (Walter), journalier, né le 11 décembre 1922 à Pavullo nel Frignano (Italie), demeurant à Saint-Martin-de-Crau (Bouches-du-Rhône).

BRAWANSKI (Joachim), sergent au dépôt commun des régiments étrangers, né le 15 août 1916 à Radlin (Pologne).

BOCCHINO (Roger-Paul-Alexandre), fabricant d'articles de pêche, né le 8 février 1899, de père italien, à Paris, y demeurant.

BLANES (Joaquim), ouvrier, né le 23 décembre 1923 à Alcoy (Espagne), demeurant à Castres (Tarn).

BEARZATTO (Bruno-Attilio), maçon, né le 6 mars 1907 à Arba (Italie), demeurant à Pirou (Manche).

BORSANI (Maur), maçon, né le 15 janvier 1884 à Parabiago (Italie) ,demeurant à Courtemont-Varennes (Aisne).

BABURA (Jules), menuisier, né le 15 mai 1910 à Serajevo (Hongrie), demeurant à Mulhouse (Haut-Rhin).

BUSSI (Antoine), plombier, né le 25 juillet 1902 à Pagnone (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

BINOTTO (Ottavio-Antonio), maçon, né le 22 juin 1901 à San Giogo delle Pertiche (Italie), demeurant à Poissy (Seine-et-Oise).

BLOCH (Alexandre-Joseph), étudiant, né le 25 août 1924 à Fribourg en Brisgau (Allemagne), demeurant à Paris.

BEER (Stéphan), ancien légionnaire, né le 8 décembre 1907 à Ujpest (Hongrie), demeurant à Berrouaghia (Alger).

BENSI (Alexandre), militaire d'aviation, né le 12 août 1908 à Athènes (Grèce), demeurant à Sèvres (Seine-et-Oise).

BRONDOLO (Henri-Joseph), machiniste, né le 26 mai 1903 à Gênes (Italie), demeurant à Grenoble (Isère).

BOHLE (Hermann-Wilhelm), adjudant au dépôt commun des régiments étrangers, né le 6 janvier 1901 à Elberg (Allemagne).

BERBERIAN (Hagop), tailleur, né le 24 mai 1923, de père arménien, à l'île de Chypre (possession britannique), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

BEDIAN (Garbis) marchand ambulant, né le 6 février 1901 à Ismidt (Turquie), demeurant à Alfortville (Seine).

BERNSTEIN (Jacques) docteur en médecine, né le 29 décembre 1901 à Bucarest (Roumanie), demeurant à Paris.

BUYCK (Léonard-Lambert), employé, né le 6 janvier 1888, de père belge, à Paris, y demeurant.

BURSTIN (René), représentant, né le 8 août 1920 à Varsovie (Pologne), demeurant à Strasbourg (Bas-Rhin).

BLOMME (André-Nestor-Léon-Corneille), boucher, né le 23 octobre 1922 à Kemmel (Belgique), demeurant à Premesques (Nord).

BIEGER (Joseph), maçon, né le 20 mars 1902 à Strasbourg (Bas-Rhin), demeurant à Bischheim (Bas-Rhin).

BOLDRINI (Paul), ajusteur, né le 11 novembre 1921 à Santa Croce Sull'Arno (Italie), demeurant à Salindres (Gard).

BERTAINA (Alfred-Antoine), bûcheron, né le 1er février 1922 à Robilante (Italie), demeurant à Sainte-Anastasie-sur-Issole (Var).

BURKON (Frédéric), ébéniste, né le 11 juillet 1903 à Tasovice (Tchécoslovaquie), demeurant à Saint-Maur-des-Fossés (Seine).

BUJ (Salvador), cultivateur, né le 27 décembre 1898 à Horta (Espagne), demeurant à Puisserguier (Hérault).

BAUM (David), apléceur, né le 28 août 1910 à Piotrkow (Pologne), demeurant à Limoges (Haute-Vienne).

BORGHINO (Joseph), ouvrier agricole, né le 6 mai 1925 à Martinianapo (Italie), demeurant à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

BERNARDINI (Natalina), née le 25 décembre 1910 à Bologne (Italie), demeurant à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

BARMAPOFF (Rose) ,veuve DIMENT, née le 25 octobre 1897 à Rossitza (Russie) demeurant à Paris.

BERBRAER (Salomon), brocanteur, né le 6 avril 1895 à Odessa (Russie), demeurant à Villejuif (Seine).

BOMBARDIERI (Jacques-Bénigno-Anastase), mécanicien, né le 15 avril 1902 à Sorisole (Italie), demeurant à Bagnolet (Seine), ayant un enfant mineur, Irène, née le 16 août 1929 à Sorisole (Italie).

BASALLO (Bernardo), négociant en vins, né le 7 septembre 1905 à Minos de Rio Tinto (Espagne), demeurant à Tarbes (Hautes-Pyrénées).

BARSANTI (Charles) tapissier, né le 24 mai 1907 à Borgo a Mozzano (Italie), demeurant à la Ciotat (Bouches-du-Rhône).

BONIN (René-Guilio), manœuvre, né le 9 juillet 1918 à Ivrea (Italie), demeurant à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

BULLINGER (Louise-Catherine), née le 9 mai 1901 à Bischheim (Bas-Rhin), demeurant à Rennes (Ille-et-Vilaine).

BOTTA (Angelo-Luigi), cimentier, né le 26 juillet 1897 à Santino (Italie), demeurant au Perreux (Seine).

BOCCHIO (Emile), journalier, né le 13 février 1918, de père italien), à Bâle (Suisse), demeurant à Huningue (Haut-Rhin).

BUGENNE (César-Jules), cafetier, né le 9 décembre 1901 à Ploegsteert (Belgique), demeurant à Lille (Nord).

BRASSEUR (Léopold-Jean-Médard), comptable, né le 26 novembre 1901 à Liège (Belgique), demeurant à Paris.

BONZI (Attilio), cultivateur, né le 2 octobre 1925 à San Giovanni Bianco (Italie), demeurant à San-Saturnin-les-Apt (Vaucluse).

COSTA (Louis), tourneur, né le 4 mai 1920 à Saint Colloma de Farners (Espagne), demeurant à Montluçon (Allier).

COSTAMAGNA (Giovanni), métayer, né le 1er janvier 1921 à Margarita (Italie), demeurant à Saint-Orens-de-Gameville (Haute-Garonne).

CZUCKERMAND (Joseph), tapissier, né le 18 novembre 1902, de père hongrois, à Ileanda Mare (Roumanie), demeurant à Blida (Alger).

CESANA (Pierre-Bernard), ouvrier agricole, né le 2 août 1921 à Galola (Italie), demeurant à Basse (Var).

CHIESA (Fulvia), femme DOUZET, née le 1 juin 1921 à Sedegliano (Italie), demeurant à Gennevilliers (Seine).

GODONI (Thomas-Jean), ébarbeur, né le 14 juin 1901 à Villa du Sério (Italie), demeurant à Romery (Ardennes).

CECCOLINI (Auguste), garçon de café, né le 29 août 1908 à Gardara (Italie), demeurant à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

CIET (Giovanni), cultivateur, né le 1er février 1909 à Gosaldo (Italie), demeurant à Saint-André-Allas (Dordogne).

CAPOCCI (Gérard), manœuvre, né le 7 octobre 1921 à Picinisco (Italie), demeurant à Vitry-sur-Seine (Seine).

CALVO (Bienvenida), veuve GRANDES, née le 23 juillet 1905 à Pozos de Hinoyo (Espagne), demeurant à Thorigny-sur-Marne (Seine-et-Marne), ayant un enfant mineur, Joseph, né le 5 septembre 1927 à Lumbrales (Espagne).

CHERIDJIAN (Franguil), cordonnier, né le 6 juin 1907 à Constantinople (Turquie), demeurant à Bois-Colombes (Seine).

CONTI (Gaetano-Jules-Marius), ouvrier agricole, né le 11 décembre 1889 à Florence (Italie), demeurant à Arles (Bouches-du-Rhône).

CARDONA (Dolores-Candida-Trinidad), née le 9 juin 1906 à Mahon (Espagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

CAMON (Aloyse-Auguste-Frédéric), mineur, né le 31 mai 1910, de père italien, à Borbeck (Allemagne), demeurant à Merlebach (Moselle).

CIOT (Giovanni), mineur, né le 25 mai 1920 à Arsié (Italie), demeurant à la Mure (Isère).

CHAHIN (Ghulisser), horloger-bijoutier, né en 1905 à Constantinople (Turquie), demeurant à Paris.

CUFFOLO (Elie), mineur, né le 13 mars 1921 à Taipana (Italie), demeurant à la Motte-d'Aveillans (Isère).

CANELLI (Alfredo), docker, né le 28 août 1903 à Naples (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône)

CAPECCHI (Pierre), ajusteur, né le 2 octobre 1919 à Sambuca-Pistoisse (Italie) demeurant à Auboue (Meurthe-et-Moselle).

CALZA (Auguste-Teresio), maçon, né le 3 août 1911 à Rotiofreno (Italie), demeurant à Bagnolet (Seine).

CESCON (Monique), née le 29 juillet 1923 à Fontanelle (Italie), demeurant à Lavaur (Tarn).

CIERPIATKA (Thadée), ouvrier agricole, né le 22 avril 1929 à Swoboda (Pologne), demeurant à Roizy (Ardennes).

CATTANEO (Félix), mineur, né le 29 août 1891 à Piazza Brombana (Italie), demeurant à la Motte-d'Aveillans (Isère).

CAVAIOLI (Domenico), monteur, né le 11 décembre 1923 à Alirio (Italie), demeurant à Thiais (Seine).

CATANO (Antoine), maçon, né le 1er juin 1906 à Canosa (Italie), demeurant à Cannes (Alpes-Maritimes).

COTTINI (Ercole), adjudant au dépôt commun des régiments étrangers, né le 30 octobre 1909 à Vintimille (Italie).

CHAIM (Heinz), légionnaire au régiment de marche de la légion étrangère, né le 18 décembre 1915 à Berlin (Allemagne).

COMOR (André), sergent-chef à la compagnie hors-rang du dépôt commun des régiments étrangers, né le 1er juin 1913 à Budisava (Yougoslavie).

CALOMARDO (Francesco), chauffeur, né le 13 avril 1906 à Barcelone (Espagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

COVELLI (Louis), typo-conducteur, né le 30 janvier 1917 à Trani (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

COHN (Martin-Gauthier), étudiant, né le 13 février 1926 à Francfort-sur-le-Mein (Allemagne), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

COURDADJI (Takouhie), veuve BECHIRIAN, née le 15 août 1885 à Istamboul (Turquie), demeurant à Neuilly-sur-Seine (Seine).

CHARCOUN (Joseph), vendeur, né le 8 mars 1898 à Richon-le-Zion (Palestine), demeurant à Paris.

CHAGON (Pierre), ouvrier agricole, né le 25 avril 1905 à Mazarron (Espagne), demeurant à Villars (Vaucluse).

CAVARD (Antonio), cimentier, né le 6 novembre 1902 à Bologne (Italie), demeurant à Paris.

CIMOLINO (Olinio), ouvrier agricole, né le 5 janvier 1909 à Dignano (Italie), demeurant à Fouroux (Tarn-et-Garonne).

CUYPERS (Marie-Louise-Cécile), née le 20 mai 1915 à Hoevenen (Belgique), demeurant à Trappes (Seine-et-Oise).

CUYPERS (Marie-Pauline), née le 24 décembre 1907 à Hoevenen (Belgique), demeurant à Trappes (Seine-et-Oise).

CAMPANER (Francesco-Giobatta), cultivateur, né le 24 janvier 1926 à Pramaggiore (Italie), demeurant à Saint-Pey-d'Armens (Gironde).

CHAOUL (Zimboul), femme ALKOMBRE, née en 1906 à Constantinople (Turquie), demeurant à Paris.

CHIALVA (Giacomo-Igino), ouvrier agricole, né le 10 février 1908 à Alma Macra (Italie), demeurant à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône).

CURRELI (Joseph), conducteur de turbine, né le 16 novembre 1898 à Gaspini (Italie), demeurant à Pont-à-Vendin (Pas-de-Calais).

CZUBEK (François), ouvrier agricole, né le 27 septembre 1905 à Boguice (Pologne), demeurant à Cohan (Aisne).

COHEN (Charles), manutentionnaire, né le 23 juin 1903 à Smyrne (Asie Mineure), demeurant à Paris.

CAMPA (Bautista-José), maçon, né le 22 février 1900 à Salas (Espagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

CARRETERO (Félix), bûcheron, né le 27 juillet 1900 à Pozaldez (Espagne), demeurant à Morlancourt (Somme).

CROMLIN (Fernand-Isidore), mécanicien, né le 13 mai 1914 à Tamines (Belgique), demeurant à Crouy (Aisne).

CASADO (Herminio), menuisier, né le 6 août 1907 à Juarès de Paramo (Espagne), demeurant à Tarbes (Hautes-Pyrénées).

COLOMER (Narciso), ajusteur, né le 15 octobre 1910 à Gerona (Espagne), demeurant à Paris.

CALVO (Vicente), manœuvre, né le 13 juillet 1910 à Sahugo (Espagne), demeurant à Cenon (Gironde).

CATALDI (Giovanni), ébéniste, né le 3 août 1906 à Cervaro (Italie), demeurant à Paris.

COSTARELLI (Alfred), chauffeur, né le 23 mai 1915 à Palerme (Italie), demeurant à Toulon (Var).

CAVEDONI (César), ouvrier spécialisé, né le 31 août 1917 à Reggio-Emilia (Italie), demeurant à Saint-Ouen (Seine).

CALUBINI (Félix), métayer, né le 10 janvier 1914 à Montichiari (Italie), demeurant à Roquefort (Haute-Garonne).

CONIA (Astro-Adolfo), fabricant de meubles, né le 9 avril 1903, de père italien, à Affoltern (Suisse), demeurant à Bagnolet (Seine).

COSSALTER (Guido), chauffeur, né le 12 décembre 1921 à Feltre (Italie), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

COHEN (Alfonso), employé de commerce, né le 21 décembre 1915, de père turc, à Barcelone (Espagne), demeurant à Vichy (Allier).

CALIENO (Raffaele), chaudronnier, né le 8 avril 1926 à Portici (Italie), demeurant à Alger.

CHRISTODOULOU (Jean), coiffeur, né en juin 1894 à Mytilène (Grèce), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

CHAPOURIAN (Abaron), cultivateur, né le 5 décembre 1908 à Germarelk (Arménie), demeurant à Lamothe (Haute-Loire).

COLOBATTO (Giovanni), ouvrier agricole, né le 1er septembre 1907 à Sparone (Italie), demeurant à la Ravoire (Savoie).

COSTA (Ernest), conducteur, né le 30 novembre 1905 à Castiglione (Italie), demeurant à Plaisance-du-Gers (Gers).

CHUDZIAK (Stanislaw), plâtrier, né le 27 avril 1921 à Slawienko (Pologne), demeurant à Selongey (Côte-d'Or).

CERQUEIRA (Francisco), bûcheron, né le 14 novembre 1908 à Ponte de Lima (Portugal), demeurant à la Lacelle (Orne).

CADORIN (Erminio), agriculteur, né le 13 juin 1921 à Maser (Italie), demeurant à Saux-Pomarède (Haute-Garonne).

CIUCHNA (Antoni), ouvrier agricole, né le 24 juin 1902 à Przyrzecze (Pologne), demeurant à Fontenay-le-Fleury (Seine-et-Oise), ayant un enfant mineur: Wanda Joséfa, née le 8 juin 1931 à Villabe (Seine-et-Oise).

COLL (Juan), cultivateur, né le 28 janvier 1905 à Piniamar (Espagne), demeurant à Saint-Rémy (Bouches-du-Rhône).

CARLESSO (Gino), chargeur aux mines de fer, né le 4 juillet 1914 à Move (Italie), demeurant à Bouligny (Meuse).

COUTSOULIS (Spyridon), balancier, né le 6 mai 1905 à Chimara (Albanie), demeurant à Paris.

CYBULSKY (Joseph), mouleur, né le 29 janvier 1910 à Jasculise (Pologne), demeurant à Aulnay-sous-Bois (Seine-et-Oise).

DEGL'INNOCENTI (Alfredo-Marsilio-Emilio), journalier agricole, né le 1er septembre 1917 à Calcinaia (Italie) demeurant à Saint-Rémy de Provence (Bouches-du-Rhône).

DUMOULIN (Albert), ouvrier d'usine, né le 23 juin 1918 à Bric-Comte-Robert (Seine-et-Marne), de père belge, demeurant à Perenchies (Nord).

DUCRY (Max-Charles), comptable, né le 13 septembre 1905, de père suisse, à Marseille (Bouches-du-Rhône), demeurant à Montpellier (Hérault).

DUNN (Michael), infirmier, né le 31 janvier 1869 à Darlington (Grande-Bretagne), demeurant à Saint-Maur (Seine).

DAMENSTEJN (Nicolas), mécanicien, né le 7 juillet 1917 à Moscou (Russie), demeurant à Paris.

DE CONTO (Emilio), pontonnier, né le 27 juillet 1910 à Courroux (Suisse), demeurant à Belefort (territoire de).

DALLA VALLE (Philibert), cimentier, né le 15 octobre 1904 à Permunia (Italie, demeurant à Villeneuve-le-Roi (Seine-et-Oise.

DJAMBOURIAN (Krikor), bûcheron, né le 5 janvier 1913 à Marach (Asie Mineure), demeurant à Ambillou (Indre-et-Loire).

DIAZ (Fortuné), manœuvre, né le 12 août 1892 à San Martin de Moreda (Espagne), demeurant à Villejuif (Seine).

DACHEVSKY (Larissa), née le 2 avril 1923 à Kichineff (Roumanie), demeurant à Paris

DALLA-MUTA (Giovanni-Bruno), cultivateur, né le 11 mars 1910, de père italien, à Hambourg (Allemagne), demeurant à Mensignac (Dordogne).

DELPUI (Martin-Jacques), minotier, né le 12 janvier 1902 à Paglières (Italie), demeurant à la Mure (Isère).

DI CIACCO (Pietro), peintre, né le 23 novembre 1908 à Aquafondate (Italie), demeurant à Paris.

DULIERE (Vital-Ferdinand-François-Xavier-Ghislain), ouvrier minotier, né le 18 janvier 1921 à Carnières (Belgique), demeurant à Lury-sur-Arnon (Cher).

DELGADO (Joseph), maçon, né le 7 avril 1922 à Barcelone (Espagne), demeurant à Cabestany (Pyrénées-Orientales).

DISONE (Thérèse), veuve TONSO, née le 5 juillet 1880 à Centallo (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

DAL MOLIN (Germain), cultivateur, né le 10 octobre 1923 à Orsiero (Italie), demeurant à Lafitte-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

DI PAOLO (Antonio), manœuvre, né le 12 septembre 1903 à Barisciano (Italie), demeurant à Annecy (Haute-Savoie).

D'HONDT (Julien-Hector), commerçant, né le 30 janvier 1908 à Neuve-Eglise (Belgique), demeurant à Bachy (Nord).

DUFLOUCQ (Julien-Valère), manœuvre, né le 5 avril 1911 à Ixelles (Belgique), demeurant à Lille (Nord).

DERERA (Jozsef), sergent chef à la compagnie de passage n° 1 du dépôt commun des régiments étrangers, né le 21 mai 1911 à Tennesvar (Hongrie).

DROZD (François-Menzel), sergent à la pécherie divisionnaire, né le 26 janvier 1897 à Vienne (Autriche).

DARACTZ (Georges-Antoine), commerçant en bonneterie, né le 14 septembre 1900 à Smyrne (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

DELNEGRO (Rosa), veuve MORETTO, née le 3 juin 1874 à Bieno (Italie), demeurant à Moyenmoutier (Vosges).

DE PUYDT (Raphaël-Oscar-Arthur), né le 26 avril 1912 à Bruges (Belgique), demeurant à Lille (Nord).

DAENOPOULOS (Constantin), peintre, né le 20 septembre 1901 à Salonique (Grèce), demeurant à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

DOROZALSKI (Edmond), manœuvre, né le 4 août 1919 à Kotlin (Pologne), demeurant à Calais (Pas-de-Calais).

DEMIRDJIAN (Garbis), peintre en voitures, né le 10 octobre 1903 à Smyrne (Turquie), demeurant à Asnières (Seine).

DIAZ (Joseph), mécanicien, né le 1er mars 1912 à Pinoso (Espagne), demeurant à Tarbes (Hautes-Pyrénées).

DEL PINO (Manuel), peintre, né le 14 février 1919 à la Carolina (Espagne), demeurant à Oran.

DEUTSCH (Léopold-Ladislas), ingénieur, né le 23 mars 1906 à Budapest (Hongrie), demeurant à Bordeaux (Gironde).

DRILLECH (Elixhe), ouvrier fourreur, né le 1er mai 1906 à Miélec (Pologne), demeurant à Paris.

DI POL (Richard-Jean), entrepreneur de construction, né le 25 juin 1905, de père italien, à Breslau (Allemagne), demeurant à Strasbourg-Cronenbourg (Bas-Rhin).

DER STEPANIAN (Hagop), tailleur, né le 1er janvier 1912 à Smyrne (Asie Mineure), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

DUTTO (Charles), boulanger, né le 4 juin 1915 à Beinette (Italie), demeurant à Cannes (Alpes-Maritimes).

DEL PIERO (Thérèse), veuve CORTI, née le 1er août 1895 à Rovexedo (Italie), demeurant à Rodez (Aveyron).

DEREFINKO (Pierre), manœuvre, né le 22 février 1928 à Podolec (Ukraine), demeurant à Hartzviller (Moselle).

DEMIERBE (René-Alfred), électricien, né le 11 janvier 1909 à Hyon (Belgique), demeurant à Reims (Marne).

DO CANTO (Antonio), agriculteur, né le 4 avril 1908 à Palagua (Portugal), demeurant à Saint-Loup-en-Comminges (Haute-Garonne).

DE RAETS (Homerus-Cyrillus), cultivateur exploiteur, né le 30 septembre 1906 à Ursel (Belgique), demeurant à Romigny (Marne).

DEMARCHI (Angèle-Marguerite), née le 31 décembre 1921 à Ronco Canari (Italie), demeurant à la Motte-Servolex (Savoie).

DONZELLI (Elmo), ouvrier agricole, né le 19 décembre 1908 à Pesaro (Italie), demeurant à Saint-Clair (Tarn-et-Garonne).

DAUB (Mikolaus), plombier, né le 8 mars 1900 à Miedermendig (Allemagne), demeurant à Montpellier (Hérault).

DEMARCHI (Vigile-Robert), cultivateur, né le 1er avril 1923 à Ronco Canari (Italie), demeurant à la Motte-Servolex (Savoie).

DI MASCIO (Sabatino-Vittorio), ouvrier boucher, né le 28 septembre 1917 à Vallerotonda (Italie), demeurant à Nîmes (Gard).

DWORACZEK (Wladyslaw), employé de commerce, né le 4 avril 1914 à Grozlec (Pologne), demeurant à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire).

DE GIRARDI (Giavonno), cultivateur, né le 11 septembre 1917 à Feltre (Italie), demeurant à Nérac (Lot-et-Garonne).

DI MASCIO (Maria), veuve SALVATORE, née le 2 août 1887, de père italien, à Pétrograd (Russie), demeurant à Drancy (Seine), ayant un enfant mineur, Domenica, née le 25 mai 1930 à Drancy (Seine).

DEL BUFALO (Augustin), vendeur, né le 18 mars 1921 à Naples (Italie), demeurant à Grenoble (Isère).

DAMLAMAYAN (Haygnouch-Angèle), veuve ZAREH, née le 6 avril 1892 à Constantinople (Turquie), demeurant à Pantin (Seine).

DA RONCHE (Marius-Robert), domestique, né le 23 janvier 1919 à Gossado (Italie), demeurant à Vougy (Loire).

DEJONGHE (Paulus), gérant, né le 16 mai 1911 à Wevelghem (Belgique), demeurant à Quivières (Somme).

DERYNCK (Désiré), ouvrier agricole, né le 6 juillet 1913 à Ernegem (Belgique), demeurant à Longuerue (Seine-Inférieure).

DIAZ (Antonio), forgeron, né le 26 avril 1900 à Caudète (Espagne), demeurant à Chanzy (Oran).

DALMASSO (Attilio-Alfred), boulanger, né le 26 juillet 1906 à Robilante (Italie), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

DJIVELEKIAN (Mamas), cordonnier, né le 1er novembre 1910 à Ack Chehir (Asie Mineure), demeurant à Belfort (Territoire de Belfort).

DENTES (Anna), veuve Isaac, née en 1906 à Salonique (Grèce), demeurant à Paris.

DANNA (Raymond), contremaître, né le 31 décembre 1912 à la Glanerie (Belgique), demeurant à Lomme (Nord).

DALMASSO (Angélo), mineur, né le 20 avril 1911 à Bovès (Italie), demeurant à Gardanne (Bouches-du-Rhône).

DIONT (Richard-Maurice-Joseph), gérant de culture, né le 4 juin 1913 à Maldeghem (Belgique), demeurant à Courcelles-sur-Viosne (Seine-et-Oise).

DE KUYSSCHE (Emile), fileur, né le 2 mars 1898 à Herseaux (Belgique), demeurant à Wattrelos (Nord).

DIRNFELD (Israël-Isidor), voyageur de commerce, né le 21 juillet 1905 à Bolszowce (Pologne), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne), ayant un enfant mineur, Françoise, née le 15 janvier 1923 à Vienne (Autriche).

DIANA (Lorenzo), cordonnier, né le 5 novembre 1911 à Budoia (Italie), demeurant à Orléans (Loiret).

DESCHUYTER (Maurice-Joseph), ouvrier agricole, né le 11 novembre 1908 à Aartrijke (Belgique), demeurant à Anglars-Nozac (Oise).

DAO-LAFONT (Jean), cultivateur, né le 17 février 1912 à Elva (Italie), demeurant à Barcelonnette (Basses-Alpes).

DAL CASTELLO (Antoine), mécanicien, né le 10 décembre 1910 à Cogollo (Italie), demeurant à Digne (Basses-Alpes).

DENNERT (Anne-Marie), née le 20 juin 1893 à Reichmannsdorf (Allemagne), demeurant à Colmar (Haut-Rhin).

DALL'AGNOL (Tranquille), monteur-électricien, né le 26 septembre 1921 à Arsie (Italie), demeurant à Ugine (Savoie).

DANGEL (Danuta), née le 14 juillet 1914, de père polonais à Luxembourg (grand duché), demeurant à Paris.

DACHKEVITCH (Eugène), ingénieur, né le 16 octobre 1901 à Touray (Russie), demeurant à Alger.

DI-FELICE (Constantino), manœuvre, né le 4 mai 1891 à Castellaflume (Italie), demeurant à Avignon (Vaucluse).

DEMIRDJIAN (Keghem), philatéliste, né en 1904 à Keskine (Turquie), demeurant à Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise).

DE CONINCK (Robert-Gabriel), cultivateur, né le 25 février 1903, de père belge, à Piney (Aube), demeurant à Ramerupt (Aube).

ESCOBAR (Pedro), ouvrier agricole, né le 25 mars 1926 à Jabali Viejo (Espagne), demeurant à Arles (Bouches-du-Rhône).

EQUERME (Marcel), monteur, né le 17 août 1906 à Tournai (Belgique), demeurant à Marly (Nord).

ECKER (Eugène-Frédéric), mineur, né le 17 septembre 1908 à Brucken (Allemagne), demeurant à Freyming (Moselle).

ESCUEBA (Placide), mineur, né le 5 octobre 1898 à Goumiel d'Izarn (Espagne), demeurant à la Mure (Isère).

EDELSTEIN (Marie-Thérèse), née le 20 septembre 1922 à Bucarest (Roumanie), demeurant à Paris.

ERCHOFF (Wladimir), forgeron, né le 7 janvier 1901 à Karkow (Russie), demeurant à Saint-Georges-sur-Eure (Eure-et-Loir).

ETLINGER (Lazare-Louis), boucher, né le 2 janvier 1922 à Korolowka (Pologne), demeurant à Montreuil (Seine).

EXPOSITO (Miguel-Pedro-Juan), ouvrier agricole, né le 21 septembre 1902 à Esponella (Espagne), demeurant à Perpignan (Pyrénées-Orientales).

ESTRUCH (Antoine), ouvrier, né le 4 septembre 1925 à Balmuz (Espagne), demeurant à Ganges (Hérault).

ECONOMOU (Alexandre), étudiant, né le 5 mai 1912 à Athènes (Grèce), demeurant à Paris.

ERNESST (Julien-Charles-Maurice), charcutier, né le 14 juillet 1892 à Bruxelles (Belgique), demeurant à Cannes (Alpes-Maritimes).

EINHORN (Mendel), tailleur, né le 26 octobre 1910 à Gorlice (Pologne), demeurant à Paris.

ENRICO (Marie), veuve Brachi, née le 7 octobre 1880 à Naples (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

FARINOLI (Camille), manœuvre, né le 21 juillet 1905, de père italien, à Bovernier (Suisse), demeurant à Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise).

FLACCADORI (Césare), terrassier, né le 4 mai 1911 à Zerbodio (Italie), demeurant à Dijon (Côte-d'Or).

FORESTA (Carmine), ébéniste, né le 31 décembre 1902 à Arienzo San Felice (Italie), demeurant à Hyères (Var).

FREIBERG (Alphonse-Eugène), manœuvre, né le 27 juillet 1902, de père allemand, à Metz (Moselle), y demeurant.

FERRER (Pierre), ouvrier agricole, né le 25 juillet 1923 à Llanera de Ranes (Espagne), demeurant à la Palme (Aude).

FREITAS (Benjamin-Candido), manœuvre, né le 25 octobre 1898 à Geraz (Portugal), demeurant à Fontaine-sous-Montdidier (Somme).

FABRIS (Rodophe), vitrier, né le 25 octobre 1907 à Trebinje (Yougoslavie), demeurant à Saint-Quentin (Aisne).

FRABOSCHI (Emilio), cultivateur, né le 6 août 1922 à Calico al Cornoviglio (Italie), demeurant à Epinouze (Drôme).

FRANCESIO (Jean-Pierre), menuisier, né le 28 novembre 1903 à Ponte San Martino (Italie), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

FABRICIUS (Pierre), employé, né le 23 avril 1912 à Berlin (Allemagne), demeurant à Paris.

FINA (Chiaffredo), ouvrier agricole, né le 17 mai 1922 à Sampeure (Italie), demeurant à Septèmes-les-Vallons (Bouches-du-Rhône).

FORNILLI (Fermo-Giovanni), manœuvre, né le 29 décembre 1907 à Gorlago (Italie), demeurant à Pamiers (Ariège).

FOICIK (Jean-Aloyse), mineur, né le 21 juin 1917, de père polonais, à Dottrop (Allemagne), demeurant à Creutzwald (Moselle).

FORSTER (Adam-Eugène), mineur, né le 8 juin 1913 à Freyming (Moselle), y demeurant.

FALIP (Charles), mineur, né le 24 juin 1914 à la Girardia (Espagne), demeurant à Decazeville (Aveyron).

FRANK (David-Benzion), représentant de commerce, né le 22 octobre 1923, de père lithuanien, à Vienne (Autriche), demeurant au Pecq (Seine-et-Oise).

FRANCHI (Charles-Mathieu), maçon, né le 18 décembre 1913 à Pontremoli (Italie), demeurant à Villemomble (Seine).

FRANKIEWICZ (Stéphane), électricien, né le 3 août 1906 à Krzykosi (Pologne), demeurant à Auray (Morbihan).

FORTIS (Gino), cimentier, né le 4 octobre 1910 à Miosino (Italie), demeurant au Cardonnois (Somme).

FRANCES (Isa), commerçant, né le 3 février 1905 à Salonique (Grèce), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

FORCELLA (Angela), veuve LOCATELLI, née le 29 juillet 1909 à Brembilla (Italie), demeurant à Claix (Isère), ayant quatre enfants mineurs: 1° Antoine, né le 28 décembre 1931 à Claix (Isère); 2° Marie, née le 16 janvier 1934 à la Tronche (Isère); 3° Caroline, née le 16 janvier 1934 à la Tronche (Isère); 4° Jean-Mathieu, né le 15 octobre 1943 à Claix (Isère).

FAVRE (Armand-Hippolyte), négociant, né le 24 novembre 1901 à Noiraigue (Suisse), demeurant à Annecy (Haute-Savoie).

FERNANDES (Jean), mécanicien, né le 5 août 1901 à Barcelos (Portugal), demeurant à Paris.

FRAIOLI (Domenico), cultivateur, né le 8 juin 1910 à Roccadarce (Italie), demeurant à Berre-l'Etang (Bouches-du-Rhône).

FERRERO (Antoine-Pierre), contremaître apprêteur, né le 6 novembre 1902 à Donato (Italie), demeurant à Villeurbanne (Rhône).

FRANCI (Egidio), aide-jardinier, né le 1er juillet 1892 à Impruneta (Italie), demeurant à Beaucamps-Ligny (Nord).

FLORENTIN (Moïse), gérant de commerce, né en 1905 à Salonique (Grèce), demeurant à Paris.

FERRARI (Jean-Antoine), fabricant de glaces, né le 7 avril 1903, de père italien, à Strasbourg (Bas-Rhin), y demeurant.

FOURNIER (Jules-Robert), directeur de dépôt, né le 17 décembre 1903 à Genève (Suisse), demeurant aux Lilas (Seine).

FREY (Charles-Joseph), ouvrier de scierie, né le 3 juillet 1915, de père allemand, à Metz (Moselle), demeurant à Voyer (Moselle).

FABIAN (Paul), opérateur de cinéma, né le 21 octobre 1901 à Lwow (Pologne), demeurant à Paris.

FARHI (Ephrayen), voyageur de commerce, né le 7 janvier 1907 à Istamboul (Turquie), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

FABRIS (Biagio), mécanicien, né le 15 mars 1922 à Forgaria nel Friuli (Italie), demeurant à Sailly-Saillisel (Somme).

FEDOROFF (Georges), ébéniste, né le 17 janvier 1918 à Helsingfors (Finlande), demeurant à Ugine (Savoie).

FEIGELSON (Simon), étudiant, né le 22 septembre 1925 à Petrograd (Russie), demeurant à Paris.

FRANCESCHIN (Rizieri-Antonio), mosaïste, né le 7 juillet 1907 à San Guirino (Italie), demeurant à Paris.

FUNK (Rachmil-Maurice), fourreur, né le 13 mai 1918 à Radom (Pologne), demeurant à Paris.

FONT (Martin), ouvrier agricole, né le 12 mai 1915 à Oix (Espagne), demeurant à Corbère (Pyrénées-Orientales).

FERRANDO (Pierre-Antoine), maçon, né le 28 juillet 1907 à Noasca (Italie), demeurant au Val-d'Isère (Savoie).

FRAJUT (Josel), né le 25 septembre 1917 à Pulsk (Pologne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

FRENKEL (Vera), femme SCHECTER, née le 23 février 1912 à Ekaterinoslav (Russie), demeurant à Paris.

FERRARI (Olympio), ouvrier agricole, né le 26 juin 1924 à Brescello (Italie), demeurant à Prissac (Indre).

FERREIRA (José), ouvrier, né le 8 juin 1903 à Vale do Carro (Portugal), demeurant à Villeneuve-Saint-Germain (Aisne).

FRUTTERO (François), cultivateur, né le 28 décembre 1923 à Savigliano (Italie), demeurant à Saint-Aubin-de-Cadelech (Dordogne).

FRESCO (Ida), employée de commerce, née le 6 août 1914 à Arcola (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

FUENTEZ (Antoine-Raymond), électricien, né le 16 mars 1916, de père espagnol, à Oujda (Maroc), demeurant à Avignon (Vaucluse).

FELSEN (Markus), marchand ambulant, né le 10 juin 1912 à Dobromil (Pologne), demeurant à Lille (Nord).

FERNANDEZ (Henri), commis épicier, né le 8 avril 1924 à San José de Costa Rica (République de), demeurant à Saint-Maur-des-Fossés (Seine).

FAVERO (Walter), monteur en chauffage central, né le 13 février 1923 à Moriago (Italie), demeurant à Mégève (Haute-Savoie).

FINA (Stefano), journalier, né le 16 novembre 1898 à Sanfront (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

FAGUE (Tatiana), femme Odinetz, née le 13 septembre 1916 à Petrograd (Russie), demeurant à Bellevue (Seine-et-Oise).

FENOCCHI (Amos), secrétaire, né le 26 juillet 1924 à Roggio Emilia (Italie), demeurant à Sevran (Seine-et-Oise).

FABRIZI (Domenico), maçon, né le 8 octobre 1905 à Castel di Ieri (Italie), demeurant à Montesson (Seine-et-Oise).

GABANA (Annibale), ouvrier agricole, né le 12 mai 1911 à Revignano (Italie), demeurant à Saint-Denis-de-Palin (Cher).

GENSTY (Boleslav-Antoine), marchand, né le 9 septembre 1908 à Hostedde (Allemagne), de père polonais, demeurant à Thumeries (Nord).

GIORDO (Antoinette-Gavina), femme CHERCHI, née le 1er juillet 1889 à Portotorres (Italie), demeurant à Bône (Constantine).

GARABEDIAN (Arsen), cordonnier, né le 12 novembre 1909 à Ak Chehir (Asie Mineure), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

GORGES (Jean-Joseph), ajusteur, né le 6 janvier 1906 à Echternach (Grande Duché de Luxembourg), demeurant à Blenod-lès-Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).

GUGLIELMI (Robert-Charles), né le 21 avril 1925 à Vintimille (Italie), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

GOETZ (Serge), directeur de travaux, né le 2/15 octobre 1910 à Petrograd (Russie), demeurant à Toulon (Var).

GROBORZ (Joseph-François), mécanicien, né le 17 septembre 1902 à Beuthen (Allemagne), demeurant à Hoenheim (Bas-Rhin).

GUIDICCI (Pierre), ouvrier agricole, né le 14 mars 1923 à Pietralunga (Italie), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

GARNERO (Joseph), maçon, né le 20 janvier 1905 à Sampeyre (Italie), demeurant à l'Isle-sur-Sorgue (Vaucluse).

GALVAN (Antonio), terrassier, né le 19 août 1900 à Caltrano (Italie), demeurant à Bourg-la-Reine (Seine).

GIMENEZ (Pedro), maçon, né le 28 septembre 1918 à Abjucer (Espagne), demeurant à Cadouin (Dordogne).

GNEIST (Antoine), forgeron, né le 7 septembre 1902 à Retfalu (Hongrie), demeurant à Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire).

GIAI MINIET (Edmondo-Giuseppe), chasseur, né le 2 mai 1910 à Gruglissco (Italie), demeurant à Paris.

GLIKMAN (Herszko), fourreur, né le 6 mai 1909 à Sokolow (Pologne), demeurant à Paris.

GARETTI (Nizio), charpentier, né le 16 août 1921 à Bobbio (Italie), demeurant à Montfort-sur-Meu (Ille-et-Vilaine).

GARBOLINO (Joseph), domestique agricole, né le 27 septembre 1900 à Chialamberto (Italie), demeurant à Peyrat-de-Château (Haute-Vienne).

GARCIA (Baptiste), ouvrier agricole, né le 24 avril 1912 à Villafamès (Espagne), demeurant à Bizanet (Aude).

GUALINO (Pasquale), gérant, né le 19 avril 1908 à Sostagno (Italie), demeurant à Béziers (Hérault).

GNOATO (Ange-François), monteur, né le 5 avril 1899 à Bassano (Italie), demeurant à Nanterre (Seine).

GUERCHON (Raphaël), représentant de commerce, né le 12 janvier 1910 à Roustchouk (Bulgarie), demeurant à Paris.

GONCALVES (Pierre), houilleur, né le 27 juin 1901 à Samorinha (Portugal), demeurant à Mazingarbe (Pas-de-Calais).

GREGNANIN (Giovanni), cultivateur, né le 8 juillet 1906 à Carvazère (Italie), demeurant à Manciet (Gers).

GRABOWSKI (Théodore-Stanislas), étudiant, né le 15 mars 1921 à Istanbul (Turquie), demeurant à Paris.

GROSZ (Tibor), tailleur, né le 5 janvier 1916 à Budapest (Hongrie), demeurant à Paris.

GROTTI (Aldo), ouvrier agricole, né le 26 décembre 1912 à Castiglione della Stiviere (Italie), demeurant à Argens-Minervois (Aude).

GALBUSERA (Pierre), exploitant forestier, né le 4 décembre 1891 à Calusco d'Adda (Italie), demeurant à Guyencourt (Aisne).

GIROLIMETTO (Jean-Marie), manœuvre, né le 21 septembre 1908 à San Zenone (Italie), demeurant à Besançon (Doubs).

GIL (José), jardinier, né le 3 octobre 1918 à Sangonera (Espagne), demeurant à Petite (Oran).

GARDEL (Rinaldo), maçon-cimentier, né le 18 août 1916 à Moggio (Italie), demeurant à Pougne-Hérisson (Deux-Sèvres).

GARCIA (Madeleine), née le 3 août 1921 à Jamilla (Espagne), demeurant à Junas (Gard).

GERSZT (Icek), tailleur, né le 25 septembre 1895 à Izbica (Pologne), demeurant à Paris.

GAMBERONI (Louis), cimentier, né le 16 novembre 1906 à Gavirate (Italie), demeurant à Roubaix (Nord).

GOBBO (Roger-Pierre-Michel), cultivateur, né le 29 septembre 1926 à Roncade (Italie), demeurant à Saint-Léon (Haute-Garonne).

GIMENO (Antoine), maçon, né le 2 avril 1909 à Molines (Espagne), demeurant à Labastide-Rouairoux (Tarn).

GUTHMANN (Richard), garagiste, né le 14 juillet 1906 à Worms (Allemagne), demeurant à Coulounieix (Dordogne).

GIACCHERINI (Antonio), maçon, né le 13 juin 1906 à Castiglion Fiorentino (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

GIRONES (Jean-Joseph-Emmanuel), coiffeur, né le 12 février 1901 à Saint Michel de Fluvia (Espagne), demeurant à Perpignan (Pyrénées-Orientales).

GUERRY (Félix-Joseph-Ghislain), boulanger, né le 9 juin 1920 à Namur (Belgique), demeurant à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

GARCIA (Antoine), ouvrier agricole, né le 6 mars 1926 à Salinas (Espagne), demeurant à Tavel (Gard).

GOZALBEZ (Philippe-Jean-Jésus), né le 20 juillet 1927 à L'ansa (Espagne), demeurant à Banuyls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales).

GARLET (Santi-Olivo), ouvrier agricole, né le 14 avril 1921 à Santa Giustina (Italie), demeurant à Fuisse (Saône-et-Loire).

GOSCINIAK (Valentin), houilleur, né le 27 décembre 1906 à Gozdanin (Pologne), demeurant à Montigny-en-Gohelle (Pas-de-Calais).

GEREMIA (Silvio-Antoine), ouvrier agricole, né le 1er mai 1922 à Sequals (Italie), demeurant à Antibes (Alpes-Maritimes).

GECIK (Szulim), maroquinier, né le 24 mai 1905 à Rowno (Pologne), demeurant à Vincennes (Seine).

GIACOMUZZI (Armand), mécanicien, né le 25 septembre 1920 à Cologna Veneta (Italie), demeurant à Tarbes (Hautes-Pyrénées).

GATHEM (Henri-Louis), mécanicien, né le 4 novembre 1910 à Wervicq (Belgique), demeurant à Bousbecque (Nord).

GUARDIOLA (Diego), contremaître, né le 19 avril 1927 à Elche (Espagne), demeurant à Orgn.

GRIZZETTI (Vittorio-Sem), cimentier, né le 28 septembre 1897 à Malnate (Italie), demeurant à Drancy (Seine).

GESSATI (Alphonse), cimentier, né le 1 octobre 1905, de père italien, à Zurich (Suisse), demeurant à Pontoise (Seine-et-Oise).

GOMEZ (Hermenegildo), peintre en voitures, né le 15 mars 1895 à Begona (Espagne), demeurant à Vitry-sur-Seine (Seine).

GROSSTERN (Amélie), femme SCHACHT, née le 19 mars 1910 à Lwow (Pologne), demeurant à Castres (Tarn).

GARNERO (Jean-Chiaffredo), fumiste, né le 31 janvier 1911 à Sampéyre (Italie), demeurant à Paris.

GALDON (François), électricien, né le 9 novembre 1907 à Nizin-Slowinsky (Tchécoslovaquie), demeurant à Vieux-Condé (Nord).

GIACCHINO (Andrée), née le 22 janvier 1920 à Ellera (Italie) demeurant à Mougins (Alpes-Maritimes).

GALERA (Diego), manœuvre, né le 14 mai 1925 à Cuevas (Espagne), demeurant à Cullins (Rhône).

GRITTI (Jules), étudiant en théologie, né le 7 septembre 1924, à San Giovanni (Italie), demeurant à Rodez (Aveyron).

GULLI (Francis), maçon né le 1er octobre 1905 à Mohlebello (Italie), demeurant à Sallenoves (Haute-Savoie).

GOTESMAN (Brech), tailleur, né le 28 février 1914 à Sulejowice (Pologne), demeurant à Paris.

GONZALEZ (Joseph), ouvrier agricole, né le 11 septembre 1910 à Tolana (Espagne), demeurant à Cuveillan (Aude).

GROBELNY (Ladislas), cordonnier, né le 21 mars 1905, à Wilno (Pologne), demeurant à Levallois (Seine).

GANZAROLLI (Vasco), fermier, née le 7 octobre 1909 à Castelnuovo Bassano (Italie), demeurant à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

GUIMARAES (Alberto), ouvrier, né le 27 septembre 1905 à Greja de Salvador de Vairao (Portugal), demeurant Villeneuve-Saint-Germain (Aisne).

GAJ (Félix-Paolo), cultivateur, né le 25 janvier 1912 à San Paolo Solbrino (Italie), demeurant à Cazes-Mondrenard (Tarn-et-Garonne).

GAREIS (Georges-Joseph), courtier, né le 14 avril 1897 à Kral Vinchrady (Tchécoslovaquie), demeurant à Paris.

GVELESSIANI (Aristote), commerçant, né le 22 décembre 1903 à Tchiatouri (Géorgie), demeurant à Avignon (Vaucluse).

GOBERT (Louis-Ghislain), ouvrier boulanger, né le 6 janvier 1916 à Mettet (Belgique), demeurant à Albert (Somme).

GELLER (Harry), tapissier, né le 29 juin 1921 à Vienne (Autriche), de père polonais, demeurant à Paris.

GROSZ (Gisèle), veuve CUPCIC, née le 6 janvier 1904, de père roumain à Krasmany (Hongrie), demeurant à Pithiviers (Loiret), ayant un enfant mineur: Devy, né le 15 mars 1928 à Galtz (Roumanie).

GUARCH (José), commerçant, né le 31 janvier 1904 à Forcell (Espagne), demeurant à Chinon (Indre-et-Loire).

GOEMAERE (Hector-Jean), tisserand, né le 16 mars 1887 à Mouscron (Belgique), demeurant à Wattrelos (Nord).

GUGLIELMETTI (Robert), maçon, né le 12 juillet 1913 à Nomaglio (Italie), demeurant à Bernin (Isère).

GUERREIRO (José), manœuvre, né le 8 mai 1902 à Saint-Clement Loulé (Portugal), demeurant à Poitiers (Vienne).

GAVERINI (François), metteur en couleurs, né le 10 juin 1913 de père italien, à Hayange (Moselle), demeurant à Vitry-sur-Seine (Seine).

GHESQUIERE (Lucien-Emile), cultivateur, né le 8 mars 1928 à Wysthate (Belgique), demeurant à Deulemont (Nord).

GARRIGUES (Pascal-Marcel), sergent à la compagnie de passage n° 1 du dépôt commun des régiments étrangers, né le 26 mai 1920, de père espagnol, à Oujda (Maroc).

GARCIA (Adriano-Antonio), ouvrier, né le 22 août 1916 à Villa Nova de Fos Goa (Portugal), demeurant à Saint-Denis (Seine).

GIMENEZ (Gines), ouvrier maçon, né le 3 janvier 1905 à Lumbreras-de-Lorca (Espagne), demeurant à Mascara (Oran).

GROS (Elisio-Louis-Antoine), né le 24 janvier 1896 à Oulx (Italie), demeurant à Neuilly-Plaisance (Seine-et-Oise).

GORI (Gino), ébéniste, né le 23 février 1922, à Pistoie (Italie), demeurant à Fontenay-sous-Bois (Seine).

GAST (Georges-Arthur-Aloise), cultivateur, né le 18 février 1900 à Bikschote (Belgique), demeurant à Hamel (Somme).

GLUCKLOCH (Paul-Adrian), mécanicien dentiste, né le 1er mai 1924 à Calafi (Roumanie), demeurant à Paris.

GARGALLO (Joaquin), marchand de primeurs, né le 19 novembre 1897 à Cinetorres (Espagne), demeurant à Chamborigand (Gard).

GILER (Léon), ingénieur, né le 7 décembre 1880 à Odessa (Russie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

GELMAN (Youdra), dit Georges, né le 19 février 1920 à Odessa (Russie), demeurant à Paris.

GEENENS (Henri-Octaaf-Emiel), cultivateur, né le 13 décembre 1899 à Nukerke (Belgique), demeurant à Lomme (Nord).

HAGOPIAN (Michel), vendeur, né en 1910, à Constantinople (Turquie), demeurant au Perreux (Seine).

HAMP (Josef), chef de rang, né le 10 mars 1903 à Ransau (Autriche), demeurant à Paris.

HAMANDJIAN (Zaven), carrier, né le 1er mars 1906 à Erzeroum (Asie Mineure), demeurant à Nécy (Orne).

HIRSCH (Oscar-Emile), voyageur de commerce, né le 19 décembre 1924, de père polonais, à Anvers (Belgique), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

HEBENSTREIT (Jules), chef de magasin, né le 8 janvier 1902, de père allemand, a Metz (Moselle), y demeurant.

HATCHADOUR (Gabriel), coiffeur, né le 10 novembre 1913 à Smyrne (Asie Mineure), demeurant à Paris.

HAJDUKOWICZ (Josef), commerçant, né le 19 mars 1911, à Podwilance (Pologne), demeurant à Soulvache (Loire-Inférieure).

HEYER (Ludwig), cordonnier, né le 10 juin 1905 à Pirmasens (Allemagne), demeurant à Bagneux (Seine).

HUJBER (Joseph), ouvrier, né le 8 juillet 1906 à Bakanana (Hongrie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

HUBERMAN (Dyna), femme Neer), née en 1905 à Pulavy (Pologne), demeurant à Saint-Etienne (Loire).

HUFSCHMIDT (Henri-Guillaume), adjudant à la compagnie de Passage n° 2 du dépôt commun des régiments étrangers, né le 26 juin 1908 à Mézières-lès-Metz (Moselle).

HABBOUCHE (Lazare), employé de bureau, né le 3 avril 1897 à Bagdad (Irak), demeurant à Paris.

HYNEK (Miloslaw), ouvrier, né le 30 mai 1922 à Hluboka (Tchécoslovaquie), demeurant à Ecuisses (Saône-et-Loire).

HELLIN (Auguste-Théodore), commerçant, né le 20 juin 1897 à Tournai (Belgique), demeurant à Armentières (Nord).

HIRZBERG (Mandel), tailleur, né le 22 juillet 1901, de père polonais, à Czestochova (Russie), demeurant à Paris.

HOSTERT (Marie-Christine), veuve RENARD, née le 14 décembre 1887 à Luxembourg (grand duché de), demeurant à Reims (Marne).

HAZNADIAN (Higherditch), tailleur, né le 12 janvier 1905 à Sivri-Missar (Asie Mineure), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

HORVATH (Etienne), manœuvre, né le 9 juin 1901 à Esztergom (Hongrie), demeurant à Paris.

HOFMAN (Théophile), aide chimiste, né le 9 mai 1916 à Wyzogrod (Pologne), demeurant à Cuinchy (Pas-de-Calais).

HERSZKENKRAFT (David), tailleur, né le 18 août 1908 à Pulawy (Pologne), demeurant à Courpière (Puy-de-Dôme).

HAJDU (Emeric-André), artiste peintre, né le 26 janvier 1911 à Budapest (Hongrie), demeurant à Paris.

HAASE (Carola), née le 29 janvier 1911 à Berlin (Allemagne), demeurant à Périgueux (Dordogne).

HIRSCH (Maurice), commerçant, né le 19 avril 1901 à Uzpest (Hongrie), demeurant à Paris.

HINCZEWSKI (Vincent), maçon, né le 2-15 janvier 1905 à Mlawa (Pologne), demeurant à Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise).

HORVATH (Louis), ajusteur, né le 3 février 1898 à Budapest (Hongrie), demeurant à Boulogne-Billancourt (Seine).

IACHINI (Assomption), femme BODELLO, née le 1er mai 1915 à Deruta (Italie), demeurant à Menton (Alpes Maritimes).

IATROPOULOS (Siméon), chauffeur mécanicien, né le 15 août 1891, de père hellène, à Constantinople (Turquie), demeurant à Paris.

ICETA (Daniel-Joseph), chauffeur, né le 17 mars 1913 à San Sebastian (Espagne), demeurant à Saint-Nicolas-de-Port (Meurthe-et-Moselle).

INFANTI (Guido), cultivateur, né le 12 novembre 1913 à Sesto de Reghano (Italie), demeurant à Larroque-sur-Losse (Gers).

INVERNIZZI (Giovanni), bûcheron, né le 8 septembre 1912 à Fuipiano (Italie), demeurant à Vellevans (Doubs).

IOAN (Georges), vernisseur, né le 10 février 1905 à Bucarest (Roumanie), de père italien, demeurant à Montluçon (Allier).

JAMA (Wladislawa), née le 20 mai 1923 à Praska (Pologne), demeurant à Arpheuilles (Indre).

JANATA (André), mécanicien, né le 30 mars 1917 à Vienne (Autriche), demeurant à Paris.

JANOUSCHEK (Jean-Antoine), mécanicien-dentiste, né le 15 janvier 1907 à Aussig (Tchécoslovaquie), demeurant à Royat (Puy-de-Dôme).

JANOWSKI (Ita), née le 16/28 avril 1891 à Lodz (Pologne), demeurant à Paris.

JANSSENS (Alouis-Rémi), mécanicien, né le 1er avril 1908 à Wielsbeke (Belgique), demeurant à Saigneville (Somme).

JAROUSSE (Ibrahim), lieutenant au groupement colonial d'instruction, né le 1er juillet 1915 à Koussaïr (Syrie).

JENDREJACK (Théodore), ouvrier agricole, né le 5 juin 1921 à Kolisz (Pologne), demeurant à Larodde (Puy-de-Dôme).

JIMENEZ (José), menuisier, né le 21 mars 1902, de père espagnol, à Pau (Basses-Pyrénées), y demeurant.

JOAQUIM (José), menusier, né le 2 mai 1896 à Bordonhos (Portugal), demeurant à la Gorgue (Nord).

JONIN (Adrien), ouvrier agricole, né le 15 août 1907 à Onnens (Suisse), demeurant à Lagarde (Haute-Garonne).

JORDA (Joachim), ébéniste, né le 28 avril 1907 à Benisa (Espagne), demeurant à Bougie (Constantine).

JOZEFOWICZ (Nicolas), électricien, né le 2 décembre 1902 à Blizanowek (Pologne), demeurant à Cepoy (Loiret).

JUAN (Manuel-Juan-José), agriculteur, né le 13 août 1919 à Novelda (Espagne), demeurant à Frontignan (Hérault).

JUVAN (Françoise), veuve DUH, née le 7 mars 1900 à Krace (Yougoslavie), demeurant à Eleu dit Leauwette (Pas-de-Calais).

JUANCHIC (Ramon-Pierre-Paul), maçon, né le 24 septembre 1903 à Vich (Espagne), demeurant à Perpignan (Pyrénées-Orientales).

JURASZ (Charles), marchand forain, né le 22 décembre 1900 à Kuncicky (Tchécoslovaquie), demeurant à Béziers (Hérault).

KAC (Pinkus), commerçant, né le 10 mai 1906 à Tomaszow (Pologne), demeurant à Saintes (Charente-Maritime).

KALMAN (Aizik), magasinier, né le 5 décembre 1892 à Vilna (Russie), demeurant à Paris.

KONING (Serge-Alfred-Richard-Bertin), étudiant, né le 15 décembre 1925 à Ixelles (Belgique), demeurant à Saint-Cloud (Seine-et-Oise).

KOTCHIAN (Jean), cordonnier, né le 17 mars 1912 à Angora (Asie Mineure), demeurant à Saint-Etienne (Loire).

KIEFER (Anne), née le 19 juillet 1900 à Jägersburg (Allemagne), demeurant à Merlebach (Moselle).

KLTNOWSKI (Szymon), tailleur, né le 3 janvier 1912 à Sierpe (Pologne), demeurant à Paris.

KORNWASSER (Henri-Richard), ouvrier, né le 29 février 1917 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

KOZUH (Aloïs), charpentier, né le 5 septembre 1923 à Gorizia (Italie), demeurant à Metz (Moselle).

KOWEUN (Bazyli), ouvrier agricole, né le 11 juin 1912 à Bolszower (Pologne), demeurant à Beauvilliers (Eure-et-Loir).

KLEINER (Ryszard-Wiktor), maroquinier, né le 23 août 1919 à Bielsko (Pologne), demeurant à Grenoble (Isère).

KHZARDJIAN (Garabed), tailleur, né le 4 mai 1911 à Ismiat (Asie Mineure), demeurant à Decines-Charpieu (Isère).

KOYLASSARIAN (Yervante), façonnier en chaussures, né le 8 février 1906 à Marache (Asie Mineure), demeurant à Paris.

KOLAR (Michel), éleveur, né le 8 juin 1920 à Petrovac (Yougoslavie), demeurant à Silly-Tillard (Oise).

KATYN (Feiga-Esther), veuve PERSIKOFF, née en 1887 à Nossisland (Russie), demeurant à Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise).

KNEIP (Fanny-Francisca), née le 1er avril 1906 à Geinhausen (Allemagne), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes), ayant un enfant mineur, LINICK (Alfred), né le 20 avril 1933 à Geinhausen (Allemagne).

KEUTAHLIAN (Vahram dit Jean), mécanicien, né en 1910 à Merzifond (Asie Mineure), demeurant à Paris.

KINZIG (Lilly-Catherine), veuve MISCHKE, née le 29 septembre 1902 à Strasbourg (Bas-Rhin), y demeurant.

KOUCHNER (Isaïe), représentant de commerce, né le 5 janvier 1902 à Dwinsk (Russie), demeurant à Paris.

KAIM (Boleslas-Czeslaw), mineur, né le 29 octobre 1919 à Sosnowiec (Pologne), demeurant à Oignies (Pas-de-Calais).

KORTING (François), soldat à la compagnie de passage n° 3 du dépôt commun des régiments étrangers, né le 2 avril 1907 à Schoneberck (Allemagne).

KOSINSKI (Erwin-Manfred), employé, né le 8 mai 1921 à Poznan (Pologne), demeurant à Lez-Fontaine (Nord).

KUBIT (Marian), manœuvre, né le 14 août 1920 à Star-y-Sambo (Pologne), demeurant à Bourdonné (Seine-et-Oise).

KULA (Frédéric-François), tailleur, né le 20 novembre 1904 à Vienne (Autriche), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

KRASNA (Antonia), femme FEIND, née le 8 septembre 1909 à Dobropole (Pologne), demeurant à Neuilly-le-Brignon (Indre-et-Loire), ayant un enfant mineur, KRASNA (Denis-Bernard), né le 27 janvier 1931 à Tours (Indre-et-Loire).

KIESELBRENER (Zysio), né le 15 mai 1919 à Michow (Pologne), demeurant à Paris.

KARTACHEFF (Stephane), chef d'équipe, né le 26 octobre 1895 à Kroutoe (Russie), demeurant à Chalette-sur-Loing (Loiret).

KEUYLU (Grégoire), meuleur, né le 28 juillet 1909 à Constantinople (Turquie), demeurant à Franconville (Seine-et-Oise).

KEHAYAN (Adrien), fabricant de casquettes, né le 5 novembre 1906 à Kutachia (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

KOENIGSBERG (Sabine), née le 15 janvier 1922 à Tarnobrzeg (Pologne), demeurant à Lille (Nord).

KARGENKOFF (Théodore), tailleur, né le 4 février 1893 à Sarotoff (Russie), demeurant à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

KAVAFIAN (Berdj-Valentin), marchand ambulant, né le 28 février 1915 à Constantinople (Turquie), demeurant à Plessis-Robinson (Seine).

KRAUZKOPER (Iechok), représentant, née le 25 avril 1901 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

KORZENEWSKI (Gdala-David), chauffeur, né le 1er-13 septembre 1897 à Sielce (Pologne), demeurant à Paris.

KRASNOTCHOUB (Jean), chef de groupe d'usine, né le 1er septembre 1902 à Rostov-sur-Don (Russie), demeurant à Asnières (Seine).

KLEINHERZ (Chaïa-Sura), femme KURGBARD, née le 19 décembre 1904 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

KOURNETZOFF (Serge), chauffeur, né le 17-29 septembre 1892 à Poltava (Russie), demeurant à Boulogne-Billancourt (Seine).

KUPZYK (Stanislas), cultivateur, né le 11 octobre 1925 à Sulkowice (Pologne), demeurant à Floirac (Lot).

KELEDJIAN (Simon), tailleur, né en 1912 à Tokat (Turquie), demeurant à Paris.

KUBASIAK (Stanislas), journalier, né le 7 mai 1920 à Brzeszeze (Pologne), demeurant à Aniche (Nord).

KALUZNY (Stéfan), mécanicien, né le 7 juillet 1915 à Kotoszin (Pologne), demeurant à Tchenoz-la-Meline (Haute-Saône).

KEVORKIAN (Mihram), ouvrier peintre, né le 1er octobre 1916 à Constantinople (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

KLUGER (Jozef-Kalma), maroquinier, né le 5 novembre 1902 à Trzebinia (Pologne), demeurant à Paris.

KALKOTOURIAN (Clément), marchand ambulant, né le 2 février 1913 à Angora (Asie Mineure), demeurant à Paris.

KOT (Emile), tailleur, né le 12 avril 1915 à Minsk (Pologne), demeurant à Guise (Aisne).

KANARICK (Dirk), interprète, né le 4 décembre 1902 à Koum Cheik Salama (Egypte), demeurant à Oran.

KAZMIERCZAK (Edmond-Jean), mineur, né le 18 septembre 1919, de père polonais, à Distein (Allemagne), demeurant à Freyming (Moselle).

LOPEZ (François), ouvrier agricole, né le 3 mai 1902 à Caudete (Espagne), demeurant à Marseillan (Hérault).

LOPEZ (Joseph), ouvrier agricole, né le 10 octobre 1893 à Olson (Espagne), demeurant à Boutenac (Aude).

LENCZNER (Leybus), vernisseur, né le 14 octobre 1906 à Tchécotchine (Pologne), demeurant à Paris.

LOPEZ (Francisco), encadreur, né le 10 juillet 1885 à Carthagène (Espagne), demeurant à Oran, ayant un enfant mineur, Jean, né le 19 avril 1930 à Oran.

LA PIETRA (Sauveur), chauffeur-mécanicien, né le 4 février 1901 à Lanciano (Italie), demeurant à Antibes (Alpes-Maritimes).

LIPPMANN (Sara), veuve JOUTKOVITCH, née le 15 juillet 1886 à Bialystock (Russie), demeurant à Alfortville (Seine).

LEJEUNE (Gaston-Florent-Ghislain-Oscar), ouvrier agricole, né le 21 septembre 1917 à Roy (Belgique), demeurant à Piney (Aube).

LUKOMSKI (Adam), ouvrier boulanger, né le 10 avril 1926 à Palmowie (Pologne), demeurant à Couvron (Aisne).

LUPI (Mario), ouvrier agricole, né le 8 septembre 1912 à Santa Maria Monte (Italie), demeurant à Bellegarde (Gard).

LENUZZA (Ercole), maçon, né le 17 août 1896 à Osoppo (Italie), demeurant au Chesne (Ardennes).

LOCATELLI (Joseph-Jean), mécanicien, né le 25 décembre 1911 à Corna (Italie), demeurant à Essert (Territoire de Belfort).

LIWER (Szymon), maroquinier, né le 27 février 1912 à Bedzin (Pologne), demeurant à Paris.

LION (Hélène), veuve WOLFF, née le 6 avril 1893 à Bonn (Allemagne), demeurant à Vincennes (Seine).

LENZ (Hans-Oscar-Ferdinand), sergent au dépôt commun des régiments étrangers, né le 25 février 1901 à Wilhelmshaven (Allemagne).

LOCARINI (Albert-Amédée-Joseph), commerçant, né le 26 septembre 1901, de père italien, à Montois-la-Montagne (Moselle), demeurant à Decazeville (Aveyron).

LOPEZ (Renato), imprimeur, né le 10 octobre 1927 à Santander (Espagne), demeurant à Paris.

LIESER (Werner), employé de bureau, né le 26 septembre 1921 à Sarrebruck (Allemagne), demeurant à Paris.

LEMAN (Elisabeth), veuve DE WOYNA PANTCENKO, née le 26 février 1881 à Pétrograd (Russie), demeurant à Paris.

LUCCHINI (Louis), cultivateur, né le 31 juillet 1913 à Chignolo d'Isola (Italie), demeurant à Pertreu (Hautes-Pyrénées).

LAGNEAUX (Robert-Joseph-Ghislain), conducteur de tracteur, né le 5 septembre 1909 à Wagnelée (Belgique), demeurant à Venerolles (Aisne).

LOPEZ (José-Ramon), mécanicien, né le 24 février 1891 à Castro de Rey (Espagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

LOPEZ (Pascasio), chauffeur, né le 5 avril 1921 à Huesear (Espagne), demeurant à Carcassonne (Aude).

LATASA (José-Miguel), chauffeur, né le 27 août 1902 à Narvate (Espagne), demeurant à Lannemezan (Hautes-Pyrénées).

LICHTE (Jean), tapissier, né le 7 mars 1892 à Strasbourg (Bas-Rhin), y demeurant.

LANINI (Alfio-Jean), journalier agricole, né le 4 février 1920 à Millesimo (Italie), demeurant à Valbonne (Alpes-Maritimes).

LANTELME (Julie), veuve BERGIER, née le 3 mars 1903 à Pragelata (Italie), demeurant à Plan-de-Cuques (Bouches-du-Rhône), ayant un enfant mineur, Guiseppina-Caterina, née le 19 septembre 1930 à Césana de Turin (Italie).

LONCIN (Emile-Jacques), basculeur, né le 1er mars 1901, de père belge, à Audun-le-Tiche (Moselle), demeurant à Murville (Meurthe-et-Moselle).

LOPASSO (Albina), veuve BARLETTA, née le 17 mars 1899 à Papasidero (Italie), demeurant à Toulon (Var).

LAGHI (Amédée), coiffeur, né le 14 février 1906 à Marradi (Italie), demeurant à Mulhouse (Haut-Rhin).

LUCCHINI (Mario-Sylvio), soudeur à l'autogène, né le 30 août 1907 à Denno (Italie), demeurant à Paris.

LIOTTA (Héloïse-Maria), femme BRUNIER, née le 12 janvier 1901 à Licata (Italie), demeurant à Paris.

LEIBOVICI (Bernard), poissonnier, né le 11 juillet 1898 à Bucarest (Roumanie), demeurant à Asnières (Seine).

LEITE DE PINHO (Jacques), peintre, né le 9 juillet 1906 à Feira (Portugal), demeurant à Mexy (Meurthe-et-Moselle).

LEPOT (André-Henri-Jean), ouvrier, né le 1er novembre 1919 à Gand (Belgique), demeurant à Goussainville (Seine-et-Oise).

LAKATOS (Joseph), tourneur, né le 11 mars 1899 à Budapest (Hongrie), demeurant à Paris.

LAZAR (Lothaire), droguiste, né le 20 mai 1921 à Sarrewellingen (Allemagne), demeurant à Strasbourg (Bas-Rhin).

LOBATO (Manuel-Obelar), manœuvre, né le 12 février 1914 à Pèque (Espagne), demeurant à Montagna-le-Reconduit (Jura).

LAMPAERT (Odo-Oswald), ouvrier agricole, né le 12 mars 1905 à Hoogiede (Belgique), demeurant à Gapennes (Pas-de-Calais).

LUCHESI (Alfredo), cultivateur, né le 21 octobre 1913 à Santa Maria a Monte (Italie), demeurant à Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône).

LAMI (Joseph-Antoine), plombier, né le 2 juillet 1921 à Montefiorino (Italie), demeurant à Carqueiranne (Var).

LOCUTURA (Antonio), chauffeur, né le 11 avril 1892 à Estahon (Espagne), demeurant à Montpellier (Hérault).

LOPES (Manuel), manutentionnaire, né le 25 mai 1908 à Alfena (Portugal), demeurant à Bordeaux (Gironde).

LAWNICZAK (Joseph), manœuvre spécialisé, né le 15 novembre 1908 à Polworow (Pologne), demeurant à Paris.

LAZARO (Miguel-Benito), journalier, né le 21 mars 1906 à Lorca (Espagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

LOSIK (Waclaw), terrassier, né le 6 novembre 1915 à Zajaczki (Pologne), demeurant à Beautor (Aisne).

MARGARIAN (Georges), ébéniste, né le 26 octobre 1906 à Kutahia (Asie mineure), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

MOUKVOZ (Sender), vendeur, né le 1er mai 1902 à Nicolaief (Russie), demeurant à Paris.

MARINI (Giacomo-Carlo), entrepreneur, né le 14 mai 1902 à Paratico (Italie), demeurant à Saint-Saturnin-lès-Avignon (Vaucluse).

MARTIN (Jean-Joseph), coiffeur, né le 30 mars 1915 à Valdepenas (Espagne), demeurant à Gentilly (Seine).

MELIKIAN (Vahan), décorateur, né le 10 septembre 1908 à Arabker (Asie mineure), demeurant à Aubagne (Bouches-du-Rhône).

MARTIN (Raoul-Eugène), débourreur, né le 28 janvier 1910, de père belge, à Croix (Nord), demeurant à Wattrelos (Nord).

MATTIO (Mathieu), ouvrier agricole, né le 19 décembre 1921 à Borgo San Dalmazzo (Italie), demeurant à Puget-sur-Argens (Var).

MOUSTY (Raymond-Arthur), peintre en bâtiments, né le 26 février 1901 à Gosselies (Belgique), demeurant à Ladinhac (Cantal).

MENALDO (Angelo), maçon, né le 30 juillet 1912 à Lozzi (Italie), demeurant à Argentière-la-Bessée (Hautes-Alpes).

METSUE (Camille-Marcel), ouvrier, né le 9 mai 1906 à Houthem-lès-Furmes (Belgique), demeurant à Hondschoote (Nord).

MATLO (Lucienne), femme BARCELO, née le 19 juillet 1907 à Aliaga (Espagne), demeurant à Montpellier (Hérault).

MACKIEWICZ (Roland), caviste, né le 1er octobre 1918, de père polonais, à Sébastopol (Russie), demeurant à Paris.

MORENO (Julio), conducteur, né le 7 janvier 1905 à Carthagène (Espagne), demeurant à Clichy (Seine).

MARTINI (Paolo-Stéphano-Guio), charpentier, né le 5 mars 1905 à Santa Croce (Italie), demeurant à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

MOLINA (Jean), ouvrier agricole, né le 26 juin 1905 à Villafames (Espagne), demeurant à Boutenac (Aude).

MASETTO (Florido-Virginio), cimentier, né le 2 septembre 1907 à Villorba (Italie), demeurant à la Ville-aux-Nomains (Eure-et-Loir).

MOLODTZOFF (Serge), careneur, né le 15 août 1903 à Petrograd (Russie), demeurant au Havre (Seine-Inférieure).

MARTINEZ (Angela-Conception), veuve SENDRA, née le 3 mars 1889 à Gandia (Espagne), demeurant à Perpignan (Pyrénées-Orientales).

MUZZONE (Louis), cordonnier, né le 11 décembre 1908 à Cervaro (Italie), demeurant à Paris.

MARTINEZ (Joachin), métayer, né le 18 juin 1910 à Valence (Espagne), demeurant à Moissac (Tarn-et-Garonne).

MENEGAZZI (Guiseppe-Paolo), conducteur de camions, né le 18 septembre 1911 à Preganziol (Italie), demeurant à Marmande (Lot-et-Garonne).

MUSIAL (Jean), bûcheron, né le 19 mai 1921 à Biala (Pologne), demeurant à Folembray (Aisne).

MASTRANGELO (Omer), conducteur de travaux, né le 17 août 1904 à Milan (Italie), demeurant à Luc-sur-Mer (Calvados).

MAIA (Antonio), terrassier, né le 22 novembre 1900 a Taide (Portugal), demeurant à Paris.

MAZZOLENI (François), ouvrier maçon, né le 20 octobre 1906 à Sedrina (Italie), demeurant à Bagnols-sur-Cozo (Gard).

MATUSZEWSKI (Casimir), mineur, né le 16 juin 1921, de père polonais, à Recklinghausen (Allemagne), demeurant à Sin-le-Noble (Nord).

MOONENS (Edouard-Jean-Baptiste), charpentier, né le 8 octobre 1887 à Brasmenil (Belgique), demeurant à Escautpont (Nord).

MALET (Manuel-José-Antonio), employé de commerce, né le 18 février 1890 à Calaf (Espagne), demeurant à Paris.

MODANESE (Gioachino), maçon, né le 1er mai 1908 à Spresiano (Italie), demeurant à Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne).

MIZES (Zysa-Majla), veuve FAJERTAJ, née le 13 mars 1914 à Brzezny (Pologne), demeurant à Paris.

MAURINO (Jacques), manœuvre, né le 2 septembre 1910 à Bagnolo Piemonte (Italie), demeurant à Aubagne (Bouches-du-Rhône).

MAS (Francisca), veuve PAUNER, née le 11 avril 1902 à Biar (Espagne), demeurant à Miramas (Bouches-du-Rhône).

MELIANI (Italo), terrassier, né le 6 septembre 1906 à Calcinaia (Italie), demeurant à Arles (Bouches-du-Rhône).

MANCINI (Louis), ouvrier agricole, né le 1er février 1918 à Pennabilli (Italie), demeurant à Villac (Dordogne).

MITROVICH (Michel), jardinier, né le 1er janvier 1915 à Zagreb (Yougoslavie), demeurant à Montrevrain (Seine-et-Marne).

MORANDINI (César-Roger), cimentier, né le 10 octobre 1906, de père italien, à Venado Tuerto (république Argentine), demeurant à Lens (Pas-de-Calais).

MAFFETI (Faustino), ajusteur, né le 25 mars 1895 à Brescia (Italie), demeurant à Boulogne-Billancourt (Seine).

MYSZOR (Hippolyte-Wladislaw), ajusteur, né le 10 mai 1915 à Boleslavice (Pologne), demeurant à Kingersheim (Haut Rhin).

MARTINEZ (Louis), peintre en bâtiment, né le 21 juillet 1896 à Cartagena (Espagne), demeurant à Bonneuil-sur-Marne (Seine).

MARKIEWICZ (Wladislaw), électricien, né le 8 septembre 1921 à Sanniki (Pologne), demeurant à Lannemezan (Hautes-Pyrénées).

MORA (Ana), veuve COGNE, née le 20 décembre 1919 à Villena (Espagne), demeurant à Uzès (Gard).

MAYO (Israël), marchand forain, né le 1er janvier 1904 à Smyrne (Asie Mineure), demeurant à Paris.

MONTANES (Manuel), manœuvre, né le 23 janvier 1928 à Hijar (Espagne), demeurant à Langeac (Haute-Loire).

MUSZINSKI (Eugène), ouvrier agricole, né le 6 septembre 1925 à Bzdgoszez (Pologne), demeurant à Villebon (Seine-et-Marne).

MEISTER (Estera), femme POLSKI, née le 28 septembre 1908 à Ostrow (Pologne), demeurant à Arles (Bouches-du-Rhône).

MAONI (Alferdo), viticulteur, né le 25 novembre 1916 à Calusco d'Adda (Italie), demeurant à Saint-Maixant (Gironde).

MIKHEEPF (Basile), polisseur, né le 28 avril 1895 à Grivenskaya (Russie), demeurant à Paris.

MASSOLO (Enrico), berger éleveur, né le 18 septembre 1911 à Aisone (Italie), demeurant à Arles (Bouches-du-Rhône).

MARTINEZ (Antonia), veuve SERA, née le 1er décembre 1908 à Carthagene (Espagne), demeurant à Rive-de-Gier (Loire).

MARCOS (Robert), bûcheron, né le 26 mars 1921 à Aba de Yelles (Espagne), demeurant à Chauny (Aisne).

MICHALAKOS (Jean), menuisier, né le 20 février 1900 au Pirée (Grèce), demeurant à Paris.

MIKLAS (Jozef), boulanger, né le 29 novembre 1923 à Lipiezu (Pologne), demeurant à Bassillac (Dordogne).

MARTINEZ (Alfred), menuisier, né le 25 juillet 1916 à Albox (Espagne), demeurant à Blanc-Mesnil (Seine-et-Oise).

MEINSTEIN (Louis), représentant de commerce, né le 25 octobre 1912 à Zindorf (Allemagne), demeurant à Paris.

MOHARIC (Autun), exploitant forestier, né le 26 février 1908 à Garnji Mihaljevas (Serbie), demeurant à Remalard (Orne).

MORANINI (Rio-Joseph-Maurighio), forain, né le 13 septembre 1921 à Mulazzo (Italie), demeurant à Tamnay-en-Bazois (Nièvre).

MACCARIO (Rosina), veuve PELLEGRINO, née le 19 avril 1905 à Boves (Italie), demeurant à Cadolive (Bouches-du-Rhône).

MAILY (Jean-Alexis-Arthur), représentant, né le 6 mai 1890 à Muno (Belgique), demeurant à Reims (Marne).

MISSAGUA (Martin), commerçant, né le 20 mai 1906 à Antioche (Syrie), demeurant à Fontaine (Isère).

MATUSZEZAK (Stanislas), mineur, né le 7 mai 1918) Schivochow (Pologne), demeurant à Giraumont (Meurthe-et-Moselle).

MILESI (Marie-Elisabeth), femme GIANNI, née le 6 septembre 1922 à San Giovanni Bianco (Italie), demeurant à Trets (Bouches-du-Rhône).

MONTICCIOLO (Barthélemy), tailleur, né le 14 octobre 1898 à Alcamo (Italie), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

MARTINEZ (Cristobal), laveur de vitres, né le 28 novembre 1904 à Calasparra (Espagne), demeurant à Oran.

MERTENS (François-Xavier), technicien, né le 8 octobre 1903 à Maizières-les-Metz (Moselle), de père luxembourgeois, demeurant à Anneville (Moselle).

MARCHIONNI (Maria), veuve ABED, née le 24 février 1904 à Plaisance (Italie), demeurant à Paris.

MOTTER (Hélène), femme GAGNEROT, née le 27 décembre 1920 à Levico (Italie), demeurant à Boulogne-Billancourt (Seine).

MOSCOFIAN (Abraham), cordonnier, né le 15 septembre 1904 à Zeitoun (Asie Mineure), demeurant à Paris.

COHEN (Esther), femme MORENO, née en 1902 à Constantinople (Turquie), demeurant à Paris.

MENDELOVICI (Marcu), marchand forain, né le 9 janvier 1905 à Jassy (Roumanie), demeurant à Paris.

MARTIGNONI (Louis-Henri), entrepreneur de maçonnerie, né le 19 juillet 1883 à Travedona (Italie), demeurant aux Metz (Seine-et-Oise).

MESSICA (Haya-Henriette), femme BARRIER, née le 21 novembre 1917 à Bizerte (Tunisie), demeurant à Paris.

MOCZAN (Avorum), commerçant, né le 7 octobre 1901 à Aleksineck (Pologne), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

MENCHI (Mario), entrepreneur, né le 31 juillet 1907 à Pistaia (Italie), demeurant à Latronquière (Lot).

MATOSSIAN (Nichan), comptable, né le 14 novembre 1897, de père turc, à Alep (Syrie), demeurant à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).

MOSTORSKI (Berl), mouleur, né le 19 avril 1898 à Brest sur Boug (Pologne), demeurant à Vitry-sur-Seine (Seine).

MAZZOCUT (Guiditta), veuve GIRANI, née le 13 octobre 1889 à Aviano (Italie), demeurant à Vitry-sur-Seine (Seine).

MAYER (Otto), représentant de commerce, né le 2 septembre 1907 à Niedermenlig (Allemagne), demeurant à Paris.

MORETTI (Charles-Anaclet), maçon, né le 19 novembre 1905 à Carpineti (Italie), demeurant à Ollioules (Var).

MOTTA (Secundo-Sulvestro), maçon, né le 31 décembre 1894 à Ispra (Italie), demeurant à Abaucourt (Meurthe-et-Moselle).

MENICUCCI (Nali), cultivateur, né le 30 octobre 1919 à Bientina (Italie), demeurant à l'Isle-sur-Sorgue (Vaucluse).

MATAIX (José), coiffeur, né le 24 novembre 1921 à Alicante (Espagne), demeurant à Oran.

MACHABEIS (Mathieu), sergent au dépôt commun des régiments étrangers, né le 7 novembre 1907 à Beyrouth (Liban).

MACARIO (Dominique-Jean), sergent à la compagnie motorisée d'instruction du dépôt commun des régiments étrangers, né le 24 janvier 1907 à Cuneo (Italie).

MORENO (Richard), mineur, né le 30 mars 1921 à Rafalguaraf (Espagne), demeurant à Saint-Benoit-de-Carmaux (Tarn).

MATSCHEKE (Jean), sergent-chef au dépôt des régiments étrangers, né le 8 décembre 1909 à Erieglach (Autriche).

MACIEJEWSKI (Richard-Marion), coiffeur, né le 24 février 1921 à Rajskow (Pologne), demeurant à Paris.

MASNADA (Tarcisio), ouvrier papetier, né le 29 avril 1927 à Brembilla (Italie), demeurant au Péage-de-Vizille (Isère).

MARTIGNONI (Richard), maçon, né le 23 septembre 1899 à Mainate (Italie), demeurant à Levallois-Perret (Seine).

MARIAUX (Vital), fromager, né le 28 octobre 1907 à Vionne (Suisse), demeurant à Lent (Ain).

MACERELLA (Ercole-Giambattista), peintre, né le 27 décembre 1892 à Sulmona (Italie), demeurant à Paris.

MENET (Edmond-Désiré), porteur de balles, né le 2 septembre 1885, de père belge, à Tourcoing (Nord), y demeurant.

MONOT (Alphonse-Catherine-Anne), manœuvre, né le 5 mai 1902 à Tourneppe (Belgique), ayant un enfant mineur, Rolande-Alphonsine, née le 29 mars 1928 à Lodelinsart (Belgique), demeurant à Paris.

MARO (Girsas), bijoutier, né le 24 janvier 1915 à Vilna (Lithuanie), demeurant à Paris.

MOYAL (Mayer), comptable, né le 26 juillet 1923 à Alexandrie (Egypte), demeurant à Paris.

MONTOYA (Bernard), métayer, né le 16 novembre 1910 à Lescanène (Espagne), demeurant à Durance (Lot-et-Garonne).

MOEFFAERT (Arthur), cultivateur, né le 20 novembre 1902 à Oedelem (Belgique), demeurant à Morvillers-Saint-Saturnin (Somme).

MARTINIS (Brano-Carlo), tailleur, né le 12 mai 1896 à Ampezzo (Italie), demeurant à Paris.

MOGUILESSKY (Georges), dessinateur, né le 7 février 1912 à Moscou (Russie), demeurant à Charpont (Eure-et-Loir).

MONAI (Pierre), terrassier, né le 24 octobre 1912 à Cergneu (Italie), demeurant à Montmorency (Seine-et-Oise).

MONINO (José-Jésus), manœuvre, né le 15 décembre 1925 à Espinardo (Espagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

MARINONI (Jean-Pierre-Paul), maçon, né le 22 septembre 1908 à Legnano (Italie), demeurant à Viviez (Aveyron).

MAGNALDI (Maddalena), veuve PEIRONE, née le 27 mai 1892 à Roccaforte Mondovi (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

MOLHO (Isaac), commerçant, né le 17 juin 1901 à Salonique (Grèce), demeurant à Grenoble (Isère).

MANDEL (Paul), ingénieur électricien, né le 15 février 1906 à Szolnok (Hongrie), demeurant à Paris.

METHORST (Dirk-Pieter), coiffeur, né le 25 septembre 1902 à Hilversum (Hollande), demeurant à Paris.

MARCADELLA (Andréa), graniteur, né le 1er septembre 1903 à Pove (Italie), demeurant à Saulxures-sur-Moselotte (Vosges).

MENINI (Pietro-Clemente), ouvrier agricole, né le 26 février 1916 à Zignago (Italie), demeurant à Agnac (Lot-et-Garonne).

MORSCHEL (Joham), chef d'orchestre, né le 25 février 1895 à Cologne (Allemagne), demeurant à Paris.

MOSSOTTI (Alfred), électricien, né le 28 avril 1903 à Cureggio (Italie), demeurant à Vienne (Isère).

NADAL (Fernando), agriculteur, né le 22 décembre 1925 à Melilla (Espagne), demeurant à Oran.

NAGELSCHMIDT (François), employé, né le 6 avril 1900 à Klemmensdorf (Tchécoslovaquie), demeurant à Paris.

NAHORNIACK (Grégoire), soldat à la compagnie de passage n° 2 du dépôt commun des régiments étrangers, né le 11 juin 1903 à Bésiady (Pologne).

NAMUR (Eugène), docteur en médecine, né le 2 novembre 1909 à Echternach (grand duché de Luxembourg), demeurant à Freyming (Moselle).

NART (Giovanni), maçon, né le 18 octobre 1926 à Falcada (Italie), demeurant à la Châtre (Indre).

NAVARRO (François), plâtrier, né le 1er mars 1920 à Orce (Espagne), demeurant à Lourdes (Hautes-Pyrénées).

NAZZI (Alcéo), maçon, né le 4 août 1910 à Naiano (Italie), demeurant à Villeneuve-la-Comtesse (Charente-Maritime).

NEKRASSOFF (Pierre), légionnaire à l'escadron d'instruction du dépôt commun des régiments étrangers, né le 9 octobre 1903 à Karkoff (Russie).

NERI (Sellino), tisserand, né le 28 décembre 1920 à Vellano (Italie), demeurant à Saulxures-sur-Moselotte (Vosges).

NICOLAS (Joachim-Raymond), journalier, né le 18 décembre 1893 à Algar (Espagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

NIEDERMAIER (Walter), employé, né le 19 mai 1917 à Ratisbonne (Allemagne), demeurant à Paris.

NIEBOJALDO (Joseph), ouvrier, né le 23 novembre à Biadoliny Radl (Pologne), demeurant à Montargis (Loiret).

NIEVA (Jules) mécanicien, né le 12 avril 1901 à San Asancio (Espagne), demeurant à Saint-Jean-Pied-de-Port (Basses-Pyrénées).

NIKLAN (Illija), tôlier, né le 23 avril 1922, à Belgrade (Yougoslavie), demeurant à Montreuil-sous-Bois (Seine).

NITSCHKE (Jean-Willy), garagiste, né le 3 mars 1902, de père allemand, né à Muttersholtz (Bas-Rhin) demeurant à Bischwiller même département.

NOEL (Paul), industriel, né le 25 avril 1898, de père belge, à Ardres (Pas-de-Calais), demeurant à Paris.

NORIEGA (Angel), charpentier, né le 14 juin 1902 à Arobes (Espagne), demeurant à Chalvignac (Cantal).

NOVARO (Nicolas-Dominique-Lazare), entrepreneur de transports publics, né le 27 décembre 1888 à Diano Castello (Italie), demeurant à Belzèye-du-Razès (Aude).

NOVELLO (Alfredo-Roméo), chef de chantier, né le 17 mai 1916, de père italien, à Genève (Suisse), demeurant à Morlaix (Finistère).

NOWAK (Félix), manœuvre, né le 16 mai 1905 à Rohlinghausen (Allemagne), de père polonais, demeurant à la Madeleine (Nord).

NOWAK (Albin), maçon, né le 6 février 1915 à Ruben (Allemagne), de père polonais, demeurant à Prayssac (Lot).

NOVAKOFF (Boris), employé de bureau, né le 8 septembre 1922, de père russe, au Caire (Egypte), demeurant à Paris.

OBER (Emile), mécanicien, né le 11 juillet 1915 à Budapest (Hongrie), demeurant à Saint-Ouen (Seine).

ODONER (David-Lejb), fourreur, né le 24 mai 1920 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

OHANESSIAN (Nichan), épicier, né le 20 février 1910 à Kharpout (Asie Mineure), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

ONYSZUCK (Grégoire), cultivateur, né le 8 janvier 1921 à Kozec (Pologne), demeurant à Argentat (Corrèze).

ORLANDO (Gino), maçon, né le 25 octobre 1913 à Spilimbergo (Italie), demeurant à Sevran (Seine-et-Oise).

ORLANDO (Raphael), représentant, né le 18 mars 1929 à Radicena (Italie), demeurant à Paris.

ORTUNO (Joseph-Antoine), cultivateur, né le 31 mai 1906 à Villajoyoza (Espagne), demeurant à Noulezan-et-Montagnac (Gard).

OSSIPOFF (Constantin), ingénieur, né le 28 décembre 1902 à Tomsk (Russie), demeurant à Lyon (Rhône).

POCZE (Alexandre), garçon de café, né le 9 août 1901 à Szomod (Hongrie), demeurant à Paris.

PIRAZZOLI (Alfredo), ajusteur mécanicien, né le 15 janvier 1911 à Ragnacavallo (Italie), demeurant à Paris.

PATTYN (Albert-René), tailleur de lin, né le 23 octobre 1922 à Warnsion (Belgique), demeurant à Wormhoudt (Nord).

PUSSINO (Firmin-Ange), manœuvre, né le 1er juillet 1911 à Ciconico (Italie), demeurant à Gagny (Seine-et-Oise).

PEREIRA (Manuel-Silva), chef de chantier, né le 6 novembre 1921 à Vila Verde (Portugal), demeurant à Vitry-sur-Seine (Seine).

PELLEGRINO (Joseph), mineur, né le 20 février 1911 à Boves (Italie), demeurant à Gréasque (Bouches-du-Rhône).

PODIAPOLSKY (Jean), jardinier, né le 1er septembre 1901 à Vladivostok (Russie), demeurant à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

PAREDES (Grégoire), ouvrier agricole, né le 1er février 1925 à Barcelone (Espagne), demeurant à Bezance (Gard).

PALANDRI (Amédée), ouvrier mineur, né le 12 mai 1909 à Toano (Italie), demeurant à Gardanne (Bouches-du-Rhône).

PEYRONEL (Henri-Alexandre), cultivateur, né le 6 juin 1921 à Villar Pellice (Italie), demeurant à Pujant (Gard).

PARAYAN (Saiardo), ouvrier agricole, né le 18 février 1903 à Fagagna (Italie), demeurant à Taissy (Marne).

PASCOLINI (Guiseppe-Silvano), ouvrier, né le 21 septembre 1924 à Cavaguacco (Italie), demeurant à Saint-Marcel (Eure).

PAYOT (Henri), boulanger, né le 15 août 1899 à Lausanne (Suisse), demeurant à Augerolles (Puy-de-Dôme), ayant un enfant mineur: Lucette-Rose-Henriette, née le 22 février 1927 à Thiers (Puy-de-Dôme).

PELLEGRINI (Jean-Baptiste), opticien, né le 17 avril 1901 à Villatalla (Italie), demeurant à Paris.

PIAZZA (Emile), ouvrier agricole, né le 6 décembre 1919 à Bordano (Italie), demeurant à Germenay (Nièvre).

PETRESCU (Joseph) garçon de bureau, né le 30 mai 1897 à Radesti (Roumanie), demeurant à Paris.

PUIG (Tomas), manœuvre, né le 28 avril 1887 à Puigcerda (Espagne), demeurant à Avignon (Vaucluse).

PROTTO (Jean), cordonnier, né le 26 juin 1898 à Tonezza (Italie), demeurant à Maxéville (Meurthe-et-Moselle).

PACHOLSKI (Stanislas), électricien, né le 29 mars 1925 à Zbiersk (Pologne), demeurant à Rombas (Moselle).

PACHOLSKI (Etienne), tourneur, né le 14 septembre 1926 à Zbiersk (Pologne), demeurant à Rombas (Moselle).

PELOSI (Louise), veuve FRABOSCHI, née le 24 mars 1901 à Calice al Cornoviglio (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Elielle-Suzanne-Laurence, née le 20 février 1931 à Eglanze (Drôme); 2° Robert-Louis, né le 6 avril 1933 à Espinouze (Drôme), y demeurant.

PONCHEELE (Michel-Alfred), employé de commerce, né le 22 novembre 1918 à Estaimpuis (Belgique), demeurant à Wattrelos (Nord).

POGNANT-VIU (Nabalina-Thérésa-Teodora), veuve BERTOLO, née le 13 mars 1903 à San Giorgio (Italie), demeurant à Grenoble (Isère).

PISKOFF (Alexandre), représentant de commerce, né le 27 septembre 1903 à Rostov-sur-le-Don (Russie), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

PIETZ (Richard-Paul), né le 2 avril 1906 à Katowice (Pologne), demeurant à Passy-Assy (Haute-Savoie).

PELLIZZONI (Louis-Henri), menuisier, né le 19 avril 1912 à Cantu (Italie), demeurant à Livron (Drôme).

PINANA (Emilio), ouvrier agricole, né le 27 novembre 1906 à Benifayo (Espagne), demeurant à Martizay (Indre).

PUCCETTI (Seltino-Guiseppe), maçon, né le 12 février 1901 à Firenzuola (Italie), demeurant à Arles (Bouches-du-Rhône).

PASIN (Libero), agriculteur, né le 1er mai 1923 à Mezma (Italie), demeurant à Teysso-le (Tarn).

PLUM (Paul), manœuvre, né le 27 septembre 1905 à Coln (Allemagne), demeurant à Ivry-sur-Seine (Seine).

PERLSTEIN (Samuel-Henri), électro-mécanicien, né le 13 décembre 1906 à Lwow (Pologne), demeurant à Paris.

PEREZ (Francisco-Antonio), mouleur, né le 10 janvier 1913 à Alicante (Espagne), demeurant à Alger, ayant un enfant mineur, Frédérique-Vera, née le 4 décembre 1945 à Alger.

POLLAK (Anton-Karl), coiffeur, né le 10 avril 1908 à Litonnerie (Tchécoslovaquie), demeurant à Paris.

POLAK (Janez), bûcheron, né le 3 octobre 1891 à Krizanoch (Yougoslavie), demeurant à Montourtier (Mayenne).

PUCHE (Joseph-Marie), viticulteur, né le 30 décembre 1905 à Yecla (Espagne), demeurant à Magalas (Hérault).

PERONI (Emilio), tailleur, né le 18 décembre 1913 à Villempenta (Italie), demeurant à Orange (Vaucluse).

PONOMAREFF (Fedor), chef de dépôt, né le 11 novembre 1891 à Nyne-Tchiraki (Russie), demeurant à Alger.

PELLEGRINELLI (Jean), ouvrier agricole, né le 20 août 1921 à Ubiale Clanezzo (Italie), demeurant à Meaux (Seine-et-Marne).

POUKHLIAKOFF (Vladimir), ouvrier agricole, né le 28 juin 1907 à Novotcherkask (Russie), demeurant à Seriguy (Vienne).

PEREIRA (José-Matias), terrassier, né le 25 septembre 1907 à Povoa de Lanhoso (Portugal), demeurant à Bobigny (Seine).

PANICHI (Louis), journalier agricole, né le 10 janvier 1907 à Castiglione Fiorentino (Italie), demeurant au Puy-Sainte-Reparade (Bouches-du-Rhône).

PEYRACCHIA (Giovanni), terrassier, né le 7 septembre 1903 à Melle (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

PIOVAN (Aldo), métayer, né le 2 novembre 1910 à Gerignano di Jocco (Italie), demeurant à Muret (Haute-Garonne).

PRATS (Jean), jardinier, né le 17 mai 1923 à Vilapuga (Espagne), demeurant à Perpignan (Pyrénées-Orientales).

PETROVIE (Madeleine), née le 20 avril 1922 à Skopeja (Yougoslavie), demeurant à Lille (Nord).

PACHNIK (Henri), mineur, né le 25 septembre 1925 à Rudka (Pologne), demeurant à Fouquières-les-Lens (Pas-de-Calais).

POLLEDRI (Primino-Giovanni), radio-électricien, né le 1er janvier 1922 à Farini d'Olmo (Italie), demeurant à Puteaux (Seine).

PRETO (Higinio), cultivateur, né le 13 janvier 1918 à Salamanque (Espagne), demeurant à Ricaud (Aude).

PANNI (Bortolo), ouvrier agricole, né le 11 novembre 1925 à Cavriana (Italie), demeurant à Lescury (Hautes-Pyrénées).

PASCHE (Henri-Alois), navigateur, né le 26 février 1916 à Lausanne (Suisse), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

PEREZ (Jules), maçon, né le 28 août 1921 à Casicas Rio segura (Espagne), demeurant à Limoux (Aude).

PANTALEAO (Joaquim), compagnon maçon, né le 19 juillet 1905 à Vila do Condo (Portugal), demeurant à Villeparisis (Seine-et-Marne).

PORSENNI (Dino), docker, né le 25 janvier 1901 à Ponte Buggnniest (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

PIASEK (Chaskel), aide-cantonnier, né le 17 mai 1922 à Unlejow (Pologne), demeurant à Paris.

PINTO DE ALMEIDA (Claudino), maçon, né le 3 janvier 1903 à Feira (Portugal), demeurant à la Rochelle (Charente-Maritime).

PEREZ (Antoine), ouvrier agricole, né le 17 janvier 1923 à Fuentes d'Avodar (Espagne), demeurant à Pouzolles (Hérault).

PELLISSIER (Marcelle-Françoise), née le 3 octobre 1921 à Châtillon (Italie), demeurant à Herblay (Seine-et-Oise).

PITSCHMAN (Jules), sous-officier, né le 19 septembre 1903 à Dusseldorf (Allemagne), demeurant à Sidi-Bel-Abbès (Oran).

POLESELLO (Pierre), cultivateur, né le 7 janvier 1925 à San Vito (Italie), demeurant à Sainte-Gemme (Gers).

POLLET (Fernand-Ferdinand-Ghislain), clementier-plafonneur, né le 19 octobre 1906 à Blandain (Belgique), demeurant à Hem (Nord).

PEREIRA (Domingo), chauffeur de locomotive, né le 27 mai 1907 à Loureda (Portugal), demeurant à Nœux-les-Mines (Pas-de-Calais).

PUTTO (Bartolomeo-Stefano), garçon tailler, né le 3 janvier 1927 à Crissolo (Italie), demeurant au Pontet (Vaucluse).

PUZIELLO (Arthur), compositeur de musique, né le 31 juin 1917 à Naples (Italie), demeurant à Paris.

PAPAZIAN (Karcick), bottier, né le 19 féque, né le 31 juin 1917 à Naples (Italie), demeurant à Grasse (Alpes-Maritimes).

PIKON (Joseph), serrurier, né le 16 août 1907 à Roezyny (Pologne), demeurant à Paris.

PETROLI (Anselme-Léonardo-Antonio), chapelier, né le 18 juillet 1899 à Intra (Italie), demeurant à Paris.

PAU (Enrique), maçon, né le 11 octobre 1892 à Alcira (Espagne), demeurant à Château-du-Loir (Sarthe).

PIGNATTA (Laurent), peintre, né le 13 septembre 1905 à Saluzzo (Italie), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

PERFILIEFF (Alexandre), sergent-chef à la compagnie de dépôts du dépôt commun des régiments étrangers, né le 28 octobre 1893 à Prascovoia (Russie).

PARSIMENTO (Haum), monteur en chaussures, né en 1905 à Smyrne (Asie Mineure), demeurant à Paris.

PONTES (Joaquim), entrepreneur de maçonnerie, né le 2 septembre 1905 à Paderne (Portugal), demeurant à Brive (Corrèze).

PASCUAL (François), ouvrier agricole, né le 31 octobre 1902 à Guadabert (Espagne), demeurant à Villeneuve-la-Raho (Pyrénées-Orientales).

PATTYN (Joseph-Maurice), biscuitier, né le 19 octobre 1912 à Zandscorde (Belgique), demeurant à Mouvaux (Nord).

PLASZOWSKI (François), cultivateur, né le 26 avril 1917 à Crolla (Pologne), demeurant à Sainte-Ferme (Gironde).

PYTKIEWICE (Bernard), tourneur, né le 20 avril 1923 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

PELLICIOLI (Joseph), ouvrier maçon, né le 22 mai 1915 à Nembro (Italie), demeurant à Valentigney (Doubs).

PANOSSIAN (Panossik), décorateur sur tissus, né le 2 avril 1920 à Brousse (Turquie), demeurant à Chaville (Seine-et-Oise).

PREBOTTO (Giovanni - Guerrino), ouvrier agricole, né le 24 janvier 1916 à Gorgo al Monticano (Italie), demeurant à Griselles (Loiret).

PERLMUTTER (Moses), électricien-plombier, né le 14 novembre 1894 à Drohobysz (Pologne), demeurant à Paris.

PHILIPPSON (Ludwig), comptable, né le 7 septembre 1894 à Bonn (Allemagne), demeurant à Saint-Paul-d'Oueil (Haute-Garonne).

PEAUCOUP (Claude-Eric), employé de commerce, né le 5 novembre 1925 à Etterbeck (Belgique), demeurant à Paris.

PETRINI (Lidio dit César), peintre, né le 5 octobre 1922 à Calci (Italie), demeurant à Colombes (Seine).

PALOMBO (Isaac), forain, né le 18 août 1920 à Smyrne (Turquie), demeurant à Avignon (Vaucluse).

PRETTE (Félix), camionneur, né le 13 octobre 1892 à Trissobio (Italie), demeurant à la Ciotat (Bouches-du-Rhône).

POKORSKI (Wladislaw-Irené), dessinateur, né le 8 septembre 1918 à Pietro Pawlosk (Pologne), demeurant à Paris.

POLTINANO (Etienne), forgeron, né le 27 juillet 1921 à Beinette (Italie), demeurant à Hyères (Var).

PLAUT (Hermann), tailleur, né le 24 mars 1913 à Naumbourg (Allemagne), demeurant à Paris.

POLICELLA (Carmino), bottier, né le 15 juillet 1898 à Alina (Italie), demeurant à Paris.

PTASZYMSKA (Sabina), femme SIMONIN, née le 24 octobre 1924 à Credek (Pologne), demeurant à Ygrande (Allier).

PIVETTA (Ermenegildo), scieur, né le 12 avril 1921 à Brugnera (Italie), demeurant à Sainte-Colombe-sur-l'Hers (Aude).

PULAZZA (Elisa), veuve SIMONCINI, née le 8 février 1895 à Rimini (Italie), demeurant à Saint-Egreve (Isère).

PETROU (Georges), cordonnier, né le 15 février 1905 à Mandra (Grèce), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

PEIRO (Pablo-José), manœuvre, né le 28 avril 1901 à Saragosse (Espagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

PISSARELLO (Michel-Pierre-Barthélemy), ouvrier agricole, né le 22 juin 1925 à San Remo (Italie), demeurant à Avançon (Hautes-Alpes).

POURTOYAN (Iroth), tailleur, né le 1er décembre 1925, de père arménien, à Beyrouth (Syrie), demeurant à Saint-Etienne (Loire).

PANCZYK (Maurice), ouvrier agricole, né le 19 décembre 1919 à Zdzenice (Pologne), demeurant à Silly-le-Long (Oise).

PERL (Niselem), représentant de commerce, né le 1er juin 1913 à Petrila (Roumanie), demeurant à Paris.

POZZO (Germain-Eugène-Séraphin), entrepreneur, né le 8 juillet 1906, de père italien, à Arzier (Suisse), demeurant à la Haye-du-Puits (Manche).

PAREKIAN (Vahram), représentant, né le 11 août 1911 à Smyrne (Asie Mineure), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

PIECHOWSKI (Valerian), ouvrier boulanger, né le 16 juillet 1913 à Byalistok (Pologne), demeurant à Soudan (Loire-Inférieure).

PELLEGRINO (Maria), veuve PELLEGRINO, née le 14 mars 1883 à Roves (Italie), demeurant à Simiane (Bouches-du-Rhône).

QUAGLIERINI (Albert), ouvrier, né le 14 juillet 1908, à Santa-Maria (Italie), demeurant à Arles (Bouches-du-Rhône).

QUALITZ (Kurt-Günther), électricien, né le 15 décembre 1899 à Berlin (Allemagne), demeurant à Bordeaux (Gironde).

QUENDOLO (Pierre), cultivateur, né le 9 novembre 1911 à Romanzacco (Italie), demeurant à Clairac (Lot-et-Garonne).

RIBATALLADA (Miguel), manœuvre, né le 20 mai 1921 à Jaën (Espagne), demeurant à Nayemont-les-Fossés (Vosges).

RIVA (Francesco), cimentier granileur, né le 16 octobre 1914, à Maiano (Italie), demeurant à Reims (Marne).

RINGOOT (Severinus-Xaverius), agriculteur, né le 17 janvier 1911 à Serrakamp (Belgique), demeurant à Puylaroque (Tarn-et-Garonne).

ROMANELLI (Vinicio-Diégo-Crépin), mineur, né le 6 juillet 1909 à Florence (Italie), demeurant à Gardanne (Bouches-du-Rhône).

RAMFOS (Dimitrios), mécanicien garagiste, né le 7 août 1899, de père grec, à Baïa (Asie Mineure), demeurant à Saint-Leu-la-Forêt (Seine-et-Oise).

ROSNER (Samson), coiffeur d'imperméables, né le 3 août 1896 à Krosno (Pologne), demeurant à Paris.

RECHTMAN (Luzer), employé de bureau, né le 13 mars 1925 à Iréna (Pologne), demeurant à Paris.

RAMENSKAIA (Marie), veuve ZBYSZEWSKI, née le 21 novembre 1880 à Saint-Pétersbourg (Russie), demeurant à Pau (Basses-Pyrénées).

RAMBLA (Vicente), ouvrier agricole, né le 26 février 1919 à Villanueva de Alcolea (Espagne), demeurant à Lançon (Bouches-du-Rhône).

ROSSI (Jules), manœuvre, né le 7 mars 1910, de père italien, à Bruxelles (Belgique), demeurant à la Courneuve (Seine).

RODRIGUES (Casimiro), marbrier, né le 30 janvier 1901 à Viana do Castelo (Portugal), demeurant à Paris.

RAJA (Joseph), ouvrier agricole, né le 21 mai 1910 à Masaron (Espagne), demeurant à Durfort (Lot-et-Garonne).

ROSENTVEIG (Lupu), tailleur, né le 19 mai 1891 à Hertza Dorohoin (Roumanie), demeurant à Paris.

RADOMSKI (Berek), propriétaire, né le 14 juillet 1903 à Lodz (Pologne), demeurant à Paris.

RIVOLTA (Ambroise-Jean), industriel, né le 21 avril 1918 à Pettenasco (Italie), demeurant à Gaillard (Haute-Savoie).

RACHELSBERG (Salomon, dit Samy), bijoutier, né le 20 février 1891 à Roesci (Roumanie), demeurant à Paris.

RIGO (Egidio), maçon, né le 18 septembre 1925 à Pozzocchio (Italie), demeurant à Drancy (Seine).

RAMORINO (Paolo-Bernardo), scieur de long, né le 23 juin 1904 à Martina Olba (Italie), demeurant à Hennezel (Vosges).

RAVANI (Marino-Virginio-Giocondo), soudeur à l'arc, né le 2 février 1900 à Pievefosciana (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

RICHTER (Joséphine), femme MULLER, née le 30 octobre 1895, de père allemand, à Strasbourg (Bas-Rhin), y demeurant.

RIPPA (Charles), né le 7 septembre 1895 à Milan (Italie)), demeurant à Paris.

RYMIOSCH (Edouard), plombier, né le 15 septembre 1908, de père polonais, à Bottrop (Allemagne), demeurant à Dives-sur-Mer (Calvados).

RECHTENBACHER (Crescence), née le 3 août 1918 à Dirgenheim (Allemagne), demeurant à Ribeauvillé (Haut-Rhin).

ROVERSI (Erminia-Ermelinda), née le 13 février 1923 à Borgosesia-Aranco (Italie), demeurant à Vienne (Isère).

ROSKOVEC (Drahamir), cordonnier, né le 16 septembre 1916 à Ruzin (Tchécoslovaquie), demeurant à Constantine.

RAMIREZ (Blas), ouvrier agricole, né le 26 septembre 1926 à Fortuna (Espagne), demeurant à Aigues-Vives (Aude).

RECH (Quinto), bûcheron, né le 23 mars 1923 à Seren (Italie), demeurant à Pont-de-Claix (Isère).

RODARI (Charles), maçon, né le 29 juin 1911 à Cellina (Italie), demeurant à Nyons (Drôme).

RAND (Abraham-Szulem), tailleur, né le 2 juin 1911 à Tarnow (Pologne), demeurant à Paris.

ROSOVSKY (Nadejda), femme GESKES, née le 19 octobre 1905 à Voronez (Russie), demeurant à Paris.

RODRIGUEZ (Delphine), veuve FERNANDEZ, née le 20 février 1880 à Saint-Roman (Espagne), demeurant à Paris.

RATAGGI (Achille), électricien, né le 6 janvier 1882 à Lavena (Italie), demeurant à Toulon (Var).

RABINOVITCH (Salomon), électricien, né le 1er juin 1899 à Minsk (Russie), demeurant à Châtillon-sur-Indre (Indre).

RIBEIRO (Tomé), chauffeur, né le 6 juillet 1911 à Reguenga (Portugal), demeurant à Vouziers (Ardennes).

REVALOR (Elma), née le 10 juillet 1919 à Chianoc (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

RIBEIRO (Antoine), carrier, né le 21 octobre 1901 à Treviscozo (Portugal), demeurant à Haybes (Ardennes).

RUHL (Hugues), tricoteur, né le 12 juin 1915 à Mëspe (Allemagne), demeurant à Castres (Tarn).

REGALDI (Guiseppe), peintre, né le 15 novembre 1906 à Cravagliana (Italie), demeurant à Bourbon-l'Archambault (Allier).

RENTINI (Dominique), ouvrier agricole, né le 28 avril 1903 à Turin (Italie), demeurant à Istres (Bouches-du-Rhône).

RENKACHICHEK (Faivana), fourreur, né le 27 février 1901 à Vilna (Russie), demeurant à Paris.

ROZENTAL (Philippe), électricien, né le 11 décembre 1918 à Kaminsk (Pologne), demeurant à Paris.

ROVIS (Silvio), maçon, né le 1er septembre 1901 à Ovaro (Italie), demeurant à Oudincourt (Haute-Marne).

RICCA (Bruno), menuisier, né le 27 octobre 1914 à Borgomanero (Italie), demeurant à Besançon (Doubs).

REBAUDO (Louis), garçon de café, né le 1er septembre 1922 à Pigne (Italie), demeurant à Menton (Alpes-Maritimes).

ROMANI (Enrico), ouvrier, né le 21 mars 1904 à la Spezia (Italie), demeurant à la Ciotat (Bouches-du-Rhône).

ROSSI (Gerardo), manœuvre, né le 18 août 1909 à San Biagio Sosacinisca (Italie), demeurant à Drancy (Seine).

RIX (Gelindo Vittorio), mineur, né le 28 septembre 1919 à San Guistina (Italie), demeurant à Merlsbach (Moselle).

RODRIGUEZ (José-Maria), mineur, né le 2 janvier 1905 à Santurce (Espagne), demeurant à Villiers-Charlemagne (Mayenne).

ROMERO (Miguel), ouvrier agricole, né le 18 février 1911 à Villavieja (Espagne), demeurant à Murat-sur-Vèbre (Tarn).

RUANO (Joaquim), cimentier, né le 18 avril 1909 à Sabugal (Portugal), demeurant à Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise).

REYMOND (Robert-Fernand), horloger, né le 12 janvier 1910 de père suisse, à Morteau (Doubs), y demeurant.

RICCI (Enzio), maçon, né le 18 décembre 1922 à Montese (Italie), demeurant à Serrigny (Côte-d'Or).

ROTH (Nicolas), commerçant, né le 24 août 1901 à Mezotelegd (Hongrie), demeurant à Paris.

RIVA (Ferdinando), tailleur de pierres, né le 14 juin 1923 à Grizzana (Italie), demeurant à Saint-Médard (Creuse).

RECH (Roberto), cultivateur, né le 13 septembre 1925 à Seren-del-Grappa (Italie), demeurant à Saint-Gervais-les-Bains (Haute-Savoie).

RUSSICK (Sarah), femme KOSTENBAUM, née le 29 janvier 1911 à Londres (Grande-Bretagne), demeurant à Paris.

ROZENFELD (Elie-Isaac), presseur, né le 2 novembre 1903 à Lodz (Pologne), demeurant à Paris.

ROSSO (Joseph-Alfred-Florent), brocanteur ambulant, né le 26 novembre 1903, de père italien, aux Pennes-Mirabeau (Bouches-du-Rhône), demeurant à Toulon (Var).

ROTBART (Leiser), fourreur, né en 1895 à Minsk (Russie), demeurant à Paris.

SOVILLA (Achille), cimentier, né le 30 janvier 1908 à Belluno (Italie), demeurant à Kerhono-Lanester (Morbihan).

SINDONINO (Ernest-Jérôme), cultivateur, né le 16 mai 1905 à Alba (Italie), demeurant à Montreuil-sur-Thonnance (Haute-Marne).

SIRE (Orlando-A'do), bûcheron, né le 10 janvier 1910 à Tabe (Italie), demeurant à Saint-Martin-de-Bromes (Basses-Alpes).

TIMAR (Thomas), étudiant, né le 5 avril 1924 à Budapest (Hongrie), demeurant à Grenoble (Isère).

TRILLING (Israël-Abraham-Ignace), ingénieur, né le 25 mars 1911, de père polonais, à Saint-Petersbourg (Russie), demeurant à Vanves (Seine).

TROMBINI (Joseph), maçon, né le 17 juillet 1919 à Prestine (Italie), demeurant à Remiremont (Vosges).

SANFRA (Emile-Laurent), peintre, né le 26 mai 1910 à Mannheim (Allemagne), demeurant à Coume (Moselle).

SMOLARZ (François), manœuvre, né le 30 novembre 1910 à Gajeciu (Pologne), demeurant à Paris, ayant un enfant mineur, Jeannine-Liliane, née le 23 mars 1936 à Epernay (Marne).

SCHEIBLAUER (Jean), accoucheur, né le 19 mai 1919 à Leben (Autriche), demeurant à Saulnes (Meurthe-et-Moselle).

SCHIAPPADORI (Bruno), coiffeur, né le 13 novembre 1924 à Revere (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

SCHEID (Willy-François), ouvrier, né le 3 janvier 1909, de père allemand, à Niderviller (Moselle), y demeurant.

TASSONE (Mathieu), mineur, né le 28 octobre 1913, à Peveragno (Italie), demeurant à Brignoles (Var).

STEFANI (Egisto), électricien, né le 28 août 1920 à Pennabilli (Italie), demeurant à Longlaville (Meurthe-et-Moselle).

SANCHEZ (Lorenzo), cultivateur, né le 25 septembre 1902, à Zargena (Espagne), demeurant à Molitg (Pyrénées-Orientales).

SAIAS (Anna), femme GATTEGNO, née le 5 avril 1907 à Salonique (Grèce), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

BASTIDE (Carmen-Candide-Marie-du-Rosaire), veuve SOLBES, née le 4 septembre 1903 à la Union (Espagne), demeurant à Lunel (Hérault), ayant un enfant mineur, Bastide-Isabelle-Lucie, née le 20 septembre 1943 à Lunel (Hérault).

SABATINI (Ferruccio), maçon, né le 23 mars 1920 à Rome (Italie), demeurant à Caromb (Vaucluse).

TUR (Miguel), électricien, né le 29 septembre 1916 à Saint-Jean-Baptiste (Espagne), demeurant à Alger.

TOUMAYAN (Kevork), coiffeur, né en 1918 à Sanos (Asie Mineure), demeurant à Issy-les-Moulineaux (Seine).

TOLOSANO (Dante-Cesare-Guilio), opticien, né le 22 juin 1908 à Luseina San Giovanni (Italie), demeurant à Vichy (Allier).

TOFFOLI (Antonio), agriculteur, né le 19 octobre 1904 à San Polo di Piave (Italie), demeurant à Ribouisse (Aude).

TERZIAN (Garabed), cordonnier, né le 27 avril 1923 à Athènes (Grèce), de père arménien, demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

TOLSTOI (Théodore), chauffeur, né le 21 avril 1899 à Piatnitzoie (Russie), demeurant à Boulogne-sur-Seine (Seine).

TAMONE (Adolfo-Mario-Giovanni), plâtrier, né le 11 septembre 1910 à Borgo-Sesia (Italie), demeurant à Riom-es-Montagnes (Cantal).

TCHITIKIAN (Gabriel), ouvrier agricole, né en janvier 1907 à Dzera (Turquie), demeurant à Mamers (Sarthe).

TREPPO (Guiseppe-Sebastiano), mineur, né le 1er juin 1921 à Kleingrenth (Italie), demeurant à Susville (Isère).

TRAVAGLINI (Expedito), ouvrier, né le 29 février 1904 à Naples (Italie), demeurant à Paris.

TOSBJIAN (Bedros), peintre en voitures, né le 29 décembre 1906 à Castamonie (Asie Mineure), demeurant à Valence (Drôme).

TASRJIAN (Haroutume), photographe ambulant, né le 4 janvier 1913, de père arménien, à Ourfa (Turquie), demeurant à Paris.

SARDO (Pierre), chauffeur-livreur, né le 26 avril 1907 à Pareto (Italie), demeurant à la Valette-du-Var (Var).

SILVA (Guiseppe), chauffeur, né le 30 février 1910, de père italien, à Londres (Grande-Bretagne), demeurant à Paris.

SCHAAF (Jacques), manœuvre, né le 22 décembre 1903, de père allemand, à Styring-Wendel (Moselle), demeurant à Merlebach (même département).

SOEN (Camille), ouvrier agricole, né le 21 septembre 1914 à Paeschendale (Belgique), demeurant à Neuville-Roy (Oise).

SABATER (José-Antonio), chauffeur, né le 13 juillet 1905 à Espinerdo (Espagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

SANTI (Gellndo-Gikio), maçon, né le 30 septembre 1918 à Montebelluno (Italie), demeurant à Vendat (Allier).

STROUMSA (Jacques), ingénieur, né le 4 janvier 1913 à Salonique (Grèce), demeurant à Paris.

STEIGLEIDER (Henri-Louis), chauffeur, né le 17 février 1926 à Spire (Allemagne), demeurant à Lauterbourg (Bas-Rhin).

SOBKOWIAK (Stanislas), militaire, né le 2 mai 1905 à Wajnowice (Pologne), demeurant à Saint-Affrique (Aveyron).

SEGARRA (José-Manuel), ouvrier agricole, né le 12 avril 1914 à Cabanes (Espagne), demeurant à Fontvieille (Bouches-du-Rhône).

SOLOMONOV (Boris), chauffeur, né le 2 octobre 1904 à Kichinau (Roumanie), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

SAMRAY (Eugénie-Joséphine), née le 17 octobre 1883, de père belge, à Mont-Saint-Martin (Meurthe-et-Moselle), demeurant à Rombas (Moselle).

SUSEN (Nachman), vendeur, né le 6 septembre 1921 à Lublin (Pologne), demeurant à Paris.

SANZ (Estevan), cultivateur, né le 3 août 1911 à Rueda (Espagne), demeurant à Mazion (Gironde).

SEUES (Victor), tailleur, né le 5 septembre 1904 à Csákvar (Hongrie), demeurant à Colombes (Seine).

SAINE (Vicente), ouvrier agricole, né le 17 octobre 1917 à Nendavia (Espagne), demeurant à Chatonnay (Isère).

STECKA (Anna), femme PORTEAU, né le 26 novembre 1921 à Kroznievoice (Pologne), demeurant à Angers (Maine-et-Loire).

STRAGLIOTI (Louis), cultivateur, né le 12 février 1906 à Vigolzone (Italie), demeurant à Montpezat-de-Quercy (Tarn-et-Garonne).

SEREISKI (Fred), cinéaste, né le 12 septembre 1905 à Berlin (Allemagne), demeurant à Paris.

STICHELBAUT (Dejon-Gilbert-Emile), cultivateur, né le 23 mars 1926 à Lauwe (Belgique), demeurant à Coullemelle (Somme).

SLAZAK (Stanislas), ouvrier, né le 5 février 1917 à Lubeln (Pologne), demeurant à Prouvais (Aisne).

SOLARD (Jean), employé, né le 19 octobre 1919 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

SALGADO (Mariano), bûcheron, né le 17 octobre 1915 à Arenal (Espagne), demeurant à Ponteux-les-Forges (Landes).

STUPAK (Kazcimiez), ouvrier spécialisé, né le 12 mai 1902 à Nord (Pologne), demeurant à Boulogne-Billancourt (Seine).

SZYMANSKI (Jean), cultivateur, né le 12 août 1915 à Tickel (Pologne), demeurant au Puy (Gironde).

STERNBERG (Daniel), représentant de commerce, né le 22 octobre 1898 à Stafanesti (Roumanie), demeurant à Paris.

SBRISSA (Alexio), cultivateur, né le 25 janvier 1921 à Villa del Comte (Italie), demeurant à Comeres (Gironde).

SACCHETTI (Silvio), manœuvre, né le 15 janvier 1905 à Gualtieri (Italie), demeurant à Villeneuve-le-Roi (Seine-et-Oise).

SOLDINI (Auguste), maçon, né le 13 mai 1907 à Capolona (Italie), demeurant à Asco (Corse).

STRADI (Guido), manœuvre, né le 22 juin 1927 à Modena (Italie), demeurant à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or).

SPIEGELMANN (Otto-Bernard), né le 29 mai 1924, de père polonais, à Worms (Allemagne), demeurant à Moissac (Lot-et-Garonne).

SAMMARCO (Domenico), carrier, né le 27 juin 1923 à Centrache (Italie), demeurant à Poinson-les-Fayl (Haute-Marne).

SALVI (Abondio), ouvrier agricole, né le 18 novembre 1926 à S'Omobono Imagna (Italie), demeurant à Belleherbe (Doubs).

STEINITZ (Joseph), gérant de magasin, né le 22 mai 1923, de père polonais, à Chemnitz (Allemagne), demeurant à Dijon (Côte-d'Or).

SALAS (François), cultivateur, né le 10 février 1904 à Chelva (Espagne), demeurant à Oppède (Vaucluse).

SAMPER (José), cultivateur, né le 19 avril 1919 à Arnes (Espagne), demeurant à Coursan (Aude).

SALVAIRE (Giovanni-Antonio), chauffeur, né le 1er mai 1908 à Demonte (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

SALOM (Jacques-Diègue), né le 18 août 1913 à San Félin de Guixols (Espagne), demeurant à Perpignan (Pyrénées-Orientales).

SPINELLI (Aurélio-Cipriano), champignoniste, né le 9 avril 1908 à Alpino (Italie), demeurant à Saint-Ouen-l'Aumône (Seine-et-Oise).

SEGAL (Moïse), électricien, né le 11 janvier 1903 à Wilno (Lithuanie), de père polonais, demeurant à Angers (Maine-et-Loire).

SOMERO (Pierre-Secondo), cultivateur, né le 20 mars 1894 à Ormea (Italie), demeurant à Cogolin (Var).

SUHLER (Eric-Oscar), comptable, né le 19 avril 1906, de père allemand, à Strasbourg (Bas-Rhin), demeurant au Blanc (Indre).

SILVESTRI (Line-Paolo-Angelo), menuisier, né le 5 mai 1912 à Ameglia (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

SCHWARTZ (Gunther), dépanneur radio, né le 19 septembre 1922 à Mannheim (Allemagne), demeurant à Jurançon (Basses-Pyrénées).

SERIMIAN (Katchadour), cultivateur, né le 22 juin 1911 à Diarbekir (Asie Mineure), demeurant à la Tour-d'Aigues (Vaucluse).

SIRI (Henri-Ange), ouvrier agricole, né le 4 août 1921 à Cairo Montenotte (Italie), demeurant à Cuers (Var).

SAMPOL (Pedro), caviste, né le 21 septembre 1906 à Solle (Espagne), demeurant à Bordeaux (Gironde).

SPACSEK (Ernest), employé de bureau, né le 30 septembre 1907 à Cluj (Roumanie), de père hongrois, demeurant à Neuilly-sur-Seine (Seine).

SUBIAS (Aurelio), chauffeur d'automobiles, né le 13 novembre 1917 à Lascellas (Espagne), demeurant à Assat (Basses-Pyrénées).

SOPENA (José-Marie-Antonio), cultivateur, né le 17 avril 1913 à Torrelarribera (Espagne), demeurant à Massat (Ariège).

SCHNEPF (Henri), garde forestier, né le 28 décembre 1906 à Worms (Allemagne), demeurant à Bouligney (Haute-Saône).

SAJ (Charles-Maximilien), étudiant, né le 29 mars 1914, de père polonais, à Bremen (Allemagne), demeurant à Lille (Nord).

SCHUSSLER (Max-Jakob), manœuvre, né le 23 juin 1899 à Bâle (Suisse), demeurant à Stains (Seine).

SAALBACH (Frédéric), gérant de succursale, né le 30 avril 1900 à Strasbourg (Bas-Rhin), y demeurant.

SACHERO (Giovanni-Guiseppe-Federico), soudeur électricien, né le 14 juillet 1903 à Maghisno (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

SIMPSON (Thomas), mécanicien ajusteur, né le 30 mars 1920 à Preston (Grande-Bretagne), demeurant à Saint-Germain-sur-Ille (Ille-et-Vilaine).

SCLIPPA (Luigi), entrepreneur de maçonnerie, né le 13 février 1897 à San Vito al Tagliamento (Italie), demeurant à l'Isle-sur-Serein (Yonne).

SEMOFF (Pierre), cordonnier, né le 3 mars 1883 à Dobrilc (Bulgarie), demeurant à Larmor-Plage (Morbihan).

SESIA (Maurice-Ernest), hôtelier, né le 15 septembre 1884 à Moransengo (Italie), demeurant à Couilly-Pont-aux-Dames (Seine-et-Marne).

SIMONETTI (Nello-Pio-Jean), mécanicien, né le 9 avril 1914 à Cornigho (Italie), demeurant à Apt (Vaucluse).

SMIRNOFF (Tichen), électro-technicien, né le 12 août 1893 à Voronej (Russie), demeurant à Bône (Constantine).

SANTANGELO (Antonin), chef de chantier, né le 25 février 1905 à Salemi (Italie), demeurant à Bône (Constantine).

SIBRINA (René-Joseph), coiffeur-parfumeur, né le 19 janvier 1901, de père tchécoslovaque, à Dubrovnik (Yougoslavie), demeurant à Nice (Alpes-Maritimes).

SAGALON (Léon), représentant, né le 26 septembre 1901 à Odessa (Russie), demeurant à Saint-Etienne (Loire).

SERPER (Ghitlea), femme DREIDING, née le 16 août 1901 à Chisinau (Roumanie), demeurant à Paris, ayant un enfant mineur, Lazare, né le 3 décembre 1927 à Bucarest (Roumanie).

SALMONA (Avram), commerçant, né le 17 février 1898 à Constantinople (Turquie), demeurant à Combloux (Haute-Savoie).

SCUDERI (Isidore-Joseph-Vincent), retoucheur en cire, né le 30 avril 1899 à Palmi (Italie), demeurant à Paris.

SUBIRATS (François), journalier, né le 21 avril 1901 à Alfara (Espagne), demeurant à Frontignan (Hérault).

SCHOLEM (Guillaume), commerçant, né le 5 novembre 1901 à Simmern (Allemagne), demeurant à Mulhouse (Bas-Rhin).

SODRICH (Francisco), agriculteur, né le 28 décembre 1921 à Barcelone (Espagne), demeurant à Valais-Sainte-Gemme-les-Farguettes (Tarn).

SIGNORINI (Tullio), mineur, né le 4 avril 1894 à Montemurlo (Italie), demeurant à Ascon (Nord).

STELLMASCHEWSKY (François-Joseph), mineur, né le 2 avril 1907, de père polonais, à Bitterfeld (Allemagne), demeurant à Fresnes-sur-Escaut (Nord).

SACRISTAN (Justin), soldat au 81e régiment d'infanterie, né le 13 avril 1924 à Cuevas de Provenco (Espagne).

STEER (Haim-Ianchel), cordonnier, né le 15 janvier 1898 à Kichineff (Roumanie), demeurant à Vincennes (Seine), ayant un enfant mineur, Charles, né le 1er avril 1928 à Chisinau (Roumanie).

STEIN (Samson), comptable, né le 17 novembre 1903 à Francfort-sur-le-Main (Allemagne), demeurant à Metz (Moselle).

SIMONOFF (Eugène), caporal-chef à la 281e compagnie de balisage radioélectrique, 3e région aérienne, né le 6 août 1921 à Constantinople (Turquie).

STACHOWIAK (François), manœuvre, né le 20 mai 1917, de père polonais, à Herten (Allemagne), demeurant à Paris.

SCHALLVIG (Philippe), manœuvre, né le 20 janvier 1909, de père polonais, à Lampertheim (Bas-Rhin), y demeurant.

SZNUR (Chana), femme LISSEK, née le 6 décembre 1904 à Grabowiec (Pologne), demeurant à Paris.

SEGA (Joseph), cultivateur, né le 6 février 1905 à Brentino Belluno (Italie), demeurant à Montans (Tarn).

SORIA (Adolphe), mécanicien, né le 18 décembre 1926, de père italien, à Monaco (principauté), demeurant à Cap-d'Ail (Alpes-Maritimes).

SCARSINI (Raymond), cimentier, né le 5 novembre 1913 à Tolmezzo (Italie), demeurant à Brest (Finistère).

SAMMARTIN (Joaquin), ajusteur, né le 11 décembre 1896 à Villanova (Espagne), demeurant à Paris.

SBAIZERO (Casimir), ouvrier agricole, né le 2 décembre 1909 à Rive d'Arcano (Italie), demeurant à Etavigny (Oise).

SCALET (Adillo), chaisier, né le 24 août 1913 à Sovramonte (Italie), demeurant à Ancinnes (Sarthe).

SANTONY (Amerigo), soudeur, né le 9 février 1895 à Florence (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

SUTOR (Joseph-Auguste), mineur, né le 4 mars 1913, de père polonais, à Ruklinghausen (Allemagne), demeurant à Freyming (Moselle).

SAYABALIAN (Kegham), sous-directeur, né le 27 septembre 1901 à Konia (Asie Mineure), demeurant à Toulon (Var).

SROUBEK (Rodolphe), mineur, né le 7 novembre 1922, de père tchèque, à Altenderne (Allemagne), demeurant à Merlebach (Moselle).

SUCHECKI (Joseph), mineur, né le 23 mars 1896 à Zbievo (Pologne), demeurant à l'Hôpital (Moselle).

SEIXAS (Amibal), métayer, né le 8 mai 1914 à Vals Torno (Portugal), demeurant à Lagardelle (Lot).

SCHMIDT (Pierre), mineur, né le 23 mars 1910 à Illigan (Allemagne), demeurant à l'Hôpital (Moselle).

SIMEON (Epaminondas), maçon, né le 22 février 1901 à Calymnos (Grèce), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

SOLNY (Abram-Mordka), marchand ambulant, né le 12 mars 1903 à Lodz (Pologne), demeurant à Paris.

TEJERO (Laurent), cordonnier, né le 10 août 1885 à Quintanillas de Arriba (Espagne), demeurant à Pau (Basses-Pyrénées).

TCHOUDNOWSKY (Edgar-Abraham), ingénieur, né le 13 mars 1905 à Tchita (Russie), demeurant à Paris.

TEJADA (Louis), chauffeur, né le 21 septembre 1919 à Sonsillo (Espagne), demeurant à Casteljaloux (Lot-et-Garonne).

TREVISAN (Dominique), ouvrier agricole, né le 16 décembre 1920 à Longare (Italie), demeurant à Arles (Bouches-du-Rhône).

TRAPP (Arthur-Jules), ouvrier agricole, né le 20 août 1918 à Wiesbaden (Allemagne), demeurant à Orange (Vaucluse).

TOMASZEWSKI (Stanislas), mécanicien, né le 15 octobre 1916 à Kotini (Pologne), demeurant à Kantange (Moselle).

TOMASI (Bruno), mineur, né le 9 juin 1922 à Fumane (Italie), demeurant à Givenchy-en-Gohelle (Pas-de-Calais).

TOSI (Marius-Célestin), cimentier, né le 18 juillet 1905 à Campagnola (Italie), demeurant à Sauix-les-Chartreux (Seine-et-Oise).

TONOLO (Giovanni), maçon, né le 3 septembre 1906 à Vicenza (Italie), demeurant à Alger.

TRELA (Stéphane), cultivateur, né le 18 mai 1916 à Szczenocing (Pologne), demeurant à Cazaupouy (Gers).

TRENTADUE (Vito), machiniste sur bois, né le 21 juin 1910 à Bari (Italie), demeurant à Sucy-en-Brie (Seine-et-Oise).

TANGHE (Alphonse-Gentiel), forbinier, né le 9 juillet 1911 à Ichteghem (Belgique), demeurant à Wattrelos (Nord).

TRICONE (Fidèle), cimentier, né le 8 avril 1905 à Valterotondo (Italie), demeurant à Toulon (Var).

TREVISAN (Louis), meunier, né le 19 février 1925 à Maddalena (Italie), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

TREBITSCH (Kurt), sergent à la compagnie de passage n° 1 du dépôt commun des régiments étrangers, né le 7 février 1902 à Vienne (Autriche).

TRUMMER (Otto-Johann), adjudant-chef au dépôt commun des régiments étrangers, né le 16 juillet 1909 à Eggenberg (Autriche).

TACCETTA (Antonio), caporal au dépôt commun des régiments étrangers, né le 20 août 1902 à Villarosa (Italie).

TRESTCHENKOFF (Georges), ingénieur radio, né le 28 septembre 1906 à Krementchoug (Russie), demeurant à Paris.

TREGGANI (Ebé), femme LEGENDRE, née le 20 novembre 1921 à Montichiari (Italie), demeurant à Paris.

TONELLO (Giovanni), manœuvre, né le 6 mai 1908 à Pressana (Italie), demeurant à Villeneuve-la-Guyard (Yonne).

TOTH (Ladislas), monteur, né le 24 juin 1917 à Szentes (Hongrie), demeurant à Charenton (Seine).

TRENTIN (Elisa-Maria), femme BANDIERA, née le 16 juin 1926 à San Biagio Di Callalta (Italie), demeurant à Tournan (Gers).

TRACHTEMBREIT (Maurice), conducteur, né le 22 avril 1907 à Kichinev (Russie), demeurant à Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise).

TUDELA (Francesco), chauffeur de fours, né le 15 juillet 1906 à Avedo (Espagne) demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

TOSCANO (Philippe), ouvrier, né le 21 mai 1908 à Milito Porto Salvo (Italie), demeurant à Néoulans (Basses-Alpes).

TENENBRAUM (Abraham-Isaac), fourreur, né le 16 juin 1899 à Andrew (Pologne), demeurant à Paris.

USAI (Luigi-Basiano), menuisier, né le 24 octobre 1922 à Bou Yaber (Tunisie), de père italien, demeurant à Bône (Constantine).

URBAN (Luigi), cultivateur, né le 10 novembre 1909, à Marcon (Italie), demeurant à Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne).

VALLETA (Ferdinand), mouleur, né le 24 janvier 1909 à Capacio (Italie), demeurant à Rueil-Malmaison (Seine-et-Oise).

VAN HAREN (Auguste-Joseph), manœuvre, né le 3 avril 1913 à Broukom (Belgique), demeurant à Pantin (Seine).

VITTONE (Marie-Madeleine), veuve GOTTA née le 8 février 1905 à Locana (Italie), demeurant à Sueville (Isère).

VARENTY (Mayak), bijoutier, né en 1907 à Smyrne (Asie Mineure), demeurant à Paris.

VERPLANCKE (Léopold-Charles), ouvrier agricole, né le 5 novembre 1908 à Zedelghem (Belgique), demeurant à Nouvion-le-Comte (Aisne).

VANDERMOLEN (André-Antoine-Gaspard), dessinateur, né le 23 septembre 1921, de père belge, à Letchworth (Grande-Bretagne), demeurant à Fretin (Nord).

VANDENBULCKE (Oscar-Albert-Joseph), tailleur de lin, né le 3 septembre 1895, à Boesinghe (Belgique), demeurant à Hardifort (Nord).

VAINER (Joseph), mineur, né le 15 octobre 1907 à Kommern (Tchécoslovaquie), demeurant à Merlebach (Moselle).

VALERO (Rommaldo), propriétaire, né le 6 février 1894 à Masegosa (Espagne), demeurant à Saint-Chinian (Hérault).

VICCA (Pascal), tôlier, né le 21 août 1908 à Cervaro (Italie), demeurant à Montrouge (Seine).

VAQUERO (Bernard), garçon de café, né le 28 février 1915 à Salamanca (Espagne), demeurant à Hendaye (Basses-Pyrénées).

VALENTIN (Emile-Hubert-Joseph), ouvrier agricole, né le 18 février 1909 à Maisin (Belgique), demeurant à la Neuvillette (Marne).

VLADIKINE (Basile), valet de chambre, né le 7 mai 1898 à Kamenske (Russie), demeurant à Vernou-sur-Seine (Seine-et-Marne).

VARANDES (Domingos), manœuvre, né le 11 octobre 1903 à Miranda (Portugal), demeurant à Saint-Lizier (Ariège).

VANDOORNE (Joseph), manœuvre spécialisé, né le 27 juin 1905 à Rouiers (Belgique), demeurant à Roubaix (Nord).

VAN HAECHE (Oscar-Joseph), menuisier, né le 8 septembre 1890 à Zevecote (Belgique), demeurant à Hellemmes (Nord).

VIALE (Jan-Baptiste), commerçant, né le 10 janvier 1908 à Limone-Piemonte (Italie), demeurant à La Seyne-sur-Mer (Var).

VOLINETZ (Eugène), peintre décorateur, né le 20 février 1906 à Odessa (Russie), demeurant à Paris.

VIDAL (Antoine), employé, né le 17 janvier 1913 à Vandellos (Espagne), demeurant à Roubaix (Nord).

VIERIN (Thomas), ouvrier agricole, né le 10 mars 1910 à Valgrisanche (Italie), demeurant à Varces (Isère).

VAN BELLEGHEN (Alphonse-Joseph), cuiseur de tuiles, né le 27 avril 1903 à Huysse (Belgique), demeurant à Phalempin (Nord).

VERDUYN (Camillus-Joannès), né le 6 avril 1918 à Oedelem (Belgique), demeurant à Asnières-sur-Oise (Seine-et-Oise).

VAN LOO (Georges-Frédéric), ouvrier agricole, né le 31 octobre 1910 à Saint-Georges-Ten-Diskel (Belgique), demeurant à Dampierre (Aube).

VAN DUYN (Lucien-Arthur-Victor), ajusteur, né le 1er janvier 1918, de père hollandais, à Otterbeck (Belgique), demeurant à Asnières (Seine).

VECCHI (Raymond), coiffeur, né le 15 décembre 1920 à Vergaio (Italie), demeurant à Virieu-le-Grand (Ain).

VALERIANI (Emile), fourneur sur métaux, né le 12 juin 1903, de père italien, à Uckange (Moselle), demeurant à Nilvange (Moselle).

VENGHIATTIS (Alexis), agent technique, né le 15 janvier 1913 à Smyrne (Turquie), de père grec, demeurant à Paris.

VANHEE (Piers-Sylvère), ouvrier agricole, né le 29 octobre 1913 à Schore (Belgique), demeurant à Saint-Germain-Village (Eure).

VIDAL (Louis), dessinateur, né le 26 octobre 1911, de père espagnol, à Passing (Allemagne), demeurant à Paris.

VALLES (Raymond-Antoine-Laurent), conducteur, né le 8 novembre 1924 à Igualada (Espagne), demeurant à Montauban (Tarn-et-Garonne).

VAN GOETHEM (Victor-Julien-Emile), chef monteur, né le 16 avril 1905 à Oosterzele (Belgique), demeurant à Roubaix (Nord).

VALNY (Abraham), tailleurs, né le 10 octobre 1920 à Parczew (Pologne), demeurant à Paris.

VAISMAN (Nisen), électricien, né le 16 mars 1911 à Botin (Roumanie), demeurant à Paris.

VANNESTE (Joseph)-Léopold), cultivateur, né le 12 juin 1910 à Archonweiz (Belgique), demeurant à Chappes (Ardennes).

VITETTA (Jean-Salvatore), manœuvre, né le 3 janvier 1924 à Radicena (Italie), demeurant à Montalieu-Vercieu (Isère).

VASSILIEFF (Constantin), ouvrier, né le 31 octobre 1897 à Sredna-Koula (Bulgarie), demeurant à Paris.

VANDEMOORTELE (Georges-Julien), manœuvre, né le 24 décembre 1909 à Saint-André-les-Bruges (Belgique), demeurant à Armentières (Nord).

VOIDE (Adolphe-Alexandre), photographe, né le 18 juin 1905 à Chalais (Suisse), demeurant à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie).

VARJABEDIAN (Onnik-Channès), sertisseur en bijoux, né le 30 décembre 1901 à Constantinople (Turquie), demeurant à Paris.

VETTORI (Benito-Nicola-Mario), chauffeur-livreur, né le 12 avril 1908 à Carpi (Italie), demeurant à Paris.

VANMEENEN (Urbain-Jean-Louis), blanchisseur, né le 7 février 1884 à Mouscron (Belgique), demeurant à Tourcoing (Nord).

VERCELLINO (Honoré), menuisier, né le 17 septembre 1904 à Zubiens (Italie), demeurant à Villard-Bonnot (Isère).

VANZO (Richard-Marius), instituteur libre, né le 11 août 1920 à Roncegno (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

VILA (Daniel), ouvrier, né le 9 avril 1898 à Salas (Espagne), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

WACHOLZ (Alfreda), veuve PLEWA, née le 18 septembre 1900 à Osiek (Pologne), demeurant à Valleroy (Meurthe-et-Moselle), ayant deux enfants mineurs: 1° Wanda, née le 21 novembre 1926 à Osiek (Pologne); 2° Antoine, né le 16 janvier 1929 à Osiek (Pologne).

WACHTER (Kurt), ouvrier tailleur, né le 16 octobre 1922, de père polonais, à Vienne (Autriche), demeurant à Paris.

WAGNER (Victor), tourneur sur métaux, né le 14 novembre 1885 à Metz (Moselle), y demeurant.

WALCZAK (Stanislas), ouvrier agricole, né le 30 avril 1893 à Strzgowo (Pologne), demeurant à Barleux (Somme), ayant un enfant mineur, Isabelle, née le 13 février 1930 à Cressy-Omencourt (Somme).

VASSILEFF-YANAKIEFF (Vassil), légionnaire à la compagnie de passage n° 2 du dépôt commun des régiments étrangers, né le 11 novembre 1905 à Novo-Selo (Bulgarie).

WAJSMAN (Ruchla), femme MYDLARSKI, née en août 1907 à Walka (Pologne), demeurant à Champigny-sur-Marne (Seine).

WEBER (Théodore), contremaître, né le 3 août 1887 à Kopstal (grand duché du Luxembourg), demeurant à Aubervilliers (Seine).

WEILER (Jules), boucher, né le 20 novembre 1909 à Saarwellingen (Allemagne), demeurant à Grosbliederstroff (Moselle).

WEISMAN (Marcu), ouvrier, né le 10 août 1912 à Tirgu Acna (Roumanie), demeurant à Paris, ayant deux enfants mineurs: 1° André, né le 28 août 1934 à Paris; 2° Edouard, né le 4 juillet 1936 à Paris.

WEISZ (Jules-Julien), électricien, né le 25 juin 1902 à Budapest (Hongrie), demeurant à Romainville (Seine).

WENGER (Henri), marchand ambulant, né le 10 mai 1900 à Wisnico (Pologne), demeurant à Paris.

WILK (Martin), chauffeur de chaudière, né le 11 octobre 1903 à Deba (Pologne), demeurant à Rodez (Aveyron).

WITKONSKI (Edouard), mineur, né le 6 septembre 1925 à Krzyzanowo (Pologne), demeurant à Leforest (Pas-de-Calais).

WOHLRALE (Walter-Otto), coiffeur, né le 4 août 1911 à Lichtentanne (Allemagne), demeurant à la Chapelle-Viviers (Vienne).

WACHTEL (Icek-Jacques), tailleur, né le 21 août 1907 à Kalisz (Pologne), demeurant à Metz (Moselle).

WOLF (Joseph), mineur, né le 17 mars 1907 à Borysław (Pologne), demeurant à Hombourg-Bas (Moselle).

WOZNIAK (Stéphan-François), ouvrier, né le 3 décembre 1908 à Gozdzik (Pologne), demeurant à Nantes (Loire-Inférieure).

YEREMIAN (Jean), tailleur, né le 18 juillet 1919 à Ouchak (Asie Mineure), demeurant à Decines-Charpieu (Isère).

YULZARI (Jacques-Moïse), chirurgien-dentiste, né le 6 mai 1912 à Bourgas (Bulgarie), demeurant à Metz (Moselle).

IVORRA (Francisco), agriculteur, né le 13 mars 1921 à Alfar del Pi (Espagne), demeurant à Alger.

ZANFRA (Bruno-Camillo), cultivateur, né le 23 mars 1922 à Marostica (Italie), demeurant à Cheragas (Alger).

ZEGGIATO (Raymond), manœuvre, né le 13 novembre 1925 à Termeno (Italie), demeurant à Seynod (Haute-Savoie).

ZIVERI (Nello), conducteur d'automobile, né le 8 juillet 1922 à Medesano (Italie), demeurant à Cavaillon (Vaucluse).

ZARAGOZA (Manuel), ouvrier, né le 18 mars 1925 à Alicante (Espagne), demeurant à Blida (Algérie).

ZIMAN (Etienne), manœuvre, né le 2 février 1923 à Odalzalva (Tchécoslovaquie), demeurant à Boissise-le-Roi (Seine-et-Marne).

ZANON (José-Maria), cultivateur, né le 30 novembre 1915 à Chiva (Espagne), demeurant à Aigues-Vives (Gard).

ZIOLKOWKI (Stanislas), ouvrier agricole, né le 29 mars 1922 à Slawecin (Pologne), demeurant à Goussainville (Seine-et-Oise).

ZIMAN (Jean), employé de commerce, né le 25 août 1905 à Hlinik-sur-Hron (Tchécoslovaquie), demeurant à Paris.

ZARFDJIAN (Boghos), né le 14 septembre 1906 à Brousse (Asie mineure), demeurant à Saint-Maur-des-Fossés (Seine).

ZUIN (Martino-Eugénio), plâtrier, né le 26 novembre 1909 à Pianbino Desc (Italie), demeurant à Gap (Hautes-Alpes).

ZULIANI (Ildebrande-Hermenegilde), ouvrier de brasserie, né le 4 novembre 1925 à Flambrousse (Italie), demeurant à Bouvigny-Boyeffles (Pas-de-Calais).

ZAGHEN (Florindo-Guiseppe), bûcheron, né le 16 novembre 1911 à Mozzanica (Italie), demeurant à Dourgne (Tarn).

ZANIN (Anton), manœuvre, né le 25 septembre 1911, de père italien, à Grosseislingen (Allemagne), demeurant à Boucoiran (Gard).

ZAMBOS (Georges-Michel-Demetre), matelassier, né le 8 novembre 1901 à Birket El Sab (Egypte), de père grec, demeurant à Quet-en-Beaumont (Isère).

ZOLOTAREFF (Jean), chauffeur mécanicien, né le 26 mai 1897 à Popovka (Russie), demeurant à Saint-Denis (Seine).

ZAWADZKI (Wladyslaw), maréchal ferrant, né le 30 juin 1917 à Dobrow (Pologne), demeurant à Viels-Maisons (Aisne).

ZISSMANN (Schulia), fourreur, né le 14 juin 1906 à Belsly (Russie), demeurant à Paris.

ZANNIER (Giovanni), cimentier, né le 9 septembre 1898 à Clauzetto (Italie), demeurant à Breuil-Bois-Robert (Seine-et-Oise).

ZEIF (Fanny), femme WOLKNETZ, née le 24 mars 1901 à Berislaw (Russie), demeurant à Paris.

ZUFFEREY (Marcel), gérant de brasserie, né le 15 novembre 1899 à Sierre (Suisse), demeurant à Paris.

ZIELYK (Wladislas), mineur, né le 10 avril 1922 à Protesy (Pologne), demeurant à Saint-Etienne (Loire).

ZIECIAK (Edmond), cultivateur, né le 30 août 1926 à Druzbice (Pologne), demeurant à Feigneux (Oise).

ZIECIAK (Jean), mécanicien, né le 20 juillet 1928 à Buczek (Pologne) demeurant à Feigneux (Oise).

ZADJIAN (Souren), horloger, né le 13 août 1918 à Kerich (Russie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

ZAJAC (Robert-Josef) monteur électricien, né le 19 mars 1915 à Varsovie (Pologne), demeurant à Boulogne-Billancourt (Seine).

ZYLBERBOGEN (Dina), femme SZKLANKIEWICZ, née en 1906 à Slaszow (Pologne), demeurant à Paris.

ZARFDJIAN (Pierre - Antoine), directeur d'usine, né le 14 septembre 1902, de père arménien à Constantinople (Turquie), demeurant à Tonneins (Lot-et-Garonne).

ZAJDENWERG (Mojsze-Chaïa), maroquinier, né le 20 août 1923 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

ABRIL-ORDAX (Angel-Abrindio), manœuvre, né le 5 avril 1910 à San Pedro de Latarce (Espagne), demeurant à Begles (Gironde), ayant deux enfants mineurs: 1° Michel-Emile, né le 12 avril 1936 à Talence (Gironde); 2° Yolande, née le 23 août 1937 à Talence (Gironde).

BAGNULO (Louis), chef de service, né le 24 janvier 1911 à Naples (Italie), demeurant à Bois-Colombes (Seine).

BECKER (Jean-Nicolas), mineur, né le 10 septembre 1895 à Petite-Rosselle (Moselle), y demeurant.

BEER (Guillaume-Jean), mineur, né le 25 février 1915 à Petite-Rosselle (Moselle), y demeurant.

BEER (Jean-Jacques), mineur, né le 1er août 1911 à Petite-Rosselle (Moselle), y demeurant.

BELARES (Rodrigue-Marc), employé de commerce, né le 26 janvier 1898 à Barcelone (Espagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

BELTRANO (Enrique), mineur, né le 17 novembre 1895 à Buenos-Aires (République argentine), demeurant à Fuveau (Bouches-du-Rhône).

BODNIA (Analole), employé de commerce, né le 26 novembre 1921 à Glasow (Russie), demeurant à Paris.

BOLA (Joseph-Victor-Dominique), ouvrier agricole né le 25 septembre 1904 à Buriasco (Italie), demeurant à Ancone (Drôme).

COHEN (Jacob), courtier en marchandises, né le 1er mars 1885 à Routchouk (Bulgarie), demeurant à Paris.

CZAYKOWSKI (Michel-Stanislas-Edouard-Pierre), employé, né le 20 juin 1917 de père polonais, à Kieff (Russie), demeurant à Paris.

DANON (Georgette-Sophie), née le 14 janvier 1922 de père Turc, à Anvers (Belgique), demeurant à Paris.

DEJAIFFE (Fernand Joseph-Germain Ghislain), cultivateur, né le 19 décembre 1923 à Falisolle (Belgique), demeurant à Resson (Meuse).

FASS (Leib), ébéniste, né en 1897 à Niendawa (Pologne), demeurant à Paris.

FATTORI (Isidoro di Antonio), cultivateur, né le 3 avril 1899 à Scavolino (Italie), demeurant à Saint-Bennet-Briance (Haute-Vienne).

FERID (Madjid), chirurgien dentiste, né le 3 décembre 1903 à Tabriz (Iran), demeurant à Vincennes (Seine).

FRANÇOIS (Charles-Paul), mineur, né le 6 janvier 1906 à Forbach (Moselle), demeurant à Styring-Wendel (Moselle).

FRANZEN (Jean-Auguste), mineur, né le 28 mars 1902 à Petite-Rosselle (Moselle), y demeurant.

GATTO (Michel), encaisseur, né le 31 mars 1916 à Palerme (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

GEBERT (François), mineur, né le 12 octobre 1914 à Sarrebruck (Allemagne), demeurant à Petite-Rosselle (Moselle).

GERHAHER (Sébastien-Eugène), mineur, né le 12 janvier 1907 à Forbach (Moselle), demeurant à Styring-Wendel (Moselle).

GROSS (Oswald), représentant de commerce, né le 14 janvier 1911 à Lwow (Pologne), demeurant à Paris.

GUERRERO (Alfonso), agriculteur, né le 14 novembre 1911 à Cuevas (Espagne), demeurant à la Caunette (Hérault).

HASSON (Nissim-Joseph), chirurgien dentiste, né le 19 septembre 1914 à Bourgas (Bulgarie), demeurant à Mulhouse (Haut-Rhin).

HOFF (Auguste-Pierre), mineur, né le 28 août 1924 à Wadern (Allemagne), demeurant à Styring-Wendel (Moselle).

HOFFMANN (Jacques), mineur, né le 20 mars 1909 à Lebach (Allemagne), demeurant à Styring-Wendel (Moselle).

JAUME (Raphaël), coiffeur, né le 30 novembre 1895 à Marratai (Espagne), demeurant à Allauch (Bouches-du-Rhône).

JULVEZ (Pierre), mécanicien, né le 12 octobre 1914 à Campisabalos (Espagne), demeurant à Carmaux (Tarn).

KLIATCHKINE (Vera), née le 3 mars 1909 à Morcou (Russie), demeurant à Paris.

KRAUSE (Walter-Gerd), professeur d'allemand, né le 31 octobre 1905 à Halle (Allemagne), demeurant à Paris.

KUNTZ (Georges-Chrétien), mineur, né le 9 août 1900 à Morsbach (Moselle), demeurant à Stiring-Wendel (Moselle).

MAI (Jacques), mineur, né le 21 mai 1901 à Eversberg (Allemagne), demeurant à Rosselick (Moselle).

MANUEL (Dicky), née le 20 mars 1901 à Smyrne (Turquie), demeurant à Ajaccio (Corse).

MARTIN (Joseph-Marc), maçon, né le 19 mars 1903 à Herquijuela de la Sierra (Espagne), demeurant à la Combe-de-Lancey (Isère).

MENNUTI (Antonio), menuisier, né le 9 février 1921 à Petragalla (Italie), demeurant à Paris.

MICHEL (Günther-Guillaume), mineur, né le 21 mars 1921 à Güdingen (Allemagne), demeurant à Petite-Rosselle (Moselle).

MUSSO (Primino), finisseur en chaussures, né le 26 février 1920 à Biella (Italie), demeurant à Romans-sur-Isère (Drôme).

PARISINI (Alberico), mécanicien chauffeur, né le 8 septembre 1892 à Rome (Italie), demeurant à Paris.

PAUFLER (Joseph), coiffeur, né le 24 décembre 1910, de père hongrois, à Bitra (Tchécoslovaquie), demeurant à Souppes-sur-Loing (Seine-et-Marne).

PERKOWSKY (Samuel), ingénieur électricien, né le 2 septembre 1897 à Drohiczyn (Pologne), demeurant à Neuilly-Plaisance (Seine-et-Oise).

PIERAGOSTINI (Joseph), maçon, né le 16 janvier 1922 à Arcevia (Italie), demeurant à Crest (Drôme).

PONSAT (Luigi), bûcheron, né le 10 avril 1901 à Pinasca (Italie), demeurant à Joncas (Vaucluse).

PUEYO (Jean), cultivateur, né le 1er avril 1900 à Sinues (Espagne), demeurant à Agde (Hérault).

RAYMOND (René), employé, né le 27 février 1901 à Edimbourg (Grande-Bretagne), demeurant à Pontoise (Seine-et-Oise).

ROJZ (Iechok), chirurgien dentiste, né le 2 septembre 1914 à Rowno (Pologne), demeurant à Lyon (Rhône).

ROSENBERGER (Erich), marchand ambulant, né le 1er octobre 1900 à Berlin (Allemagne), demeurant à Clichy (Seine).

ROTTER (Ernest), directeur, né le 9 juin 1908 à Mokre (Pologne), demeurant à Paris.

SALVATORE (Pascal), riveur, né le 20 septembre 1903 à Vallerotenda (Italie), demeurant à Drancy (Seine).

SANCHEZ (Gaston), cultivateur, né le 28 mars 1899 à El Tejado (Espagne), demeurant à Labastide-en-Val (Aude).

SCHOENBECK (Kurt), employé de bureau, né le 7 mai 1912 à Stadtoldendorf (Allemagne), demeurant à Paris.

SENDEROWICZ (Léa), née le 5 août 1914, de père polonais, à Saint-Gall (Suisse), demeurant à Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin).

SOULIER (Daniel-Henri), fermier exploitant, né le 20 mars 1910 à Inverso Pinasca (Italie), demeurant à Nelles (Hautes-Alpes).

STEVANIN (Antonio), manœuvre, né le 15 mars 1905 à Santa-Margherita d'Adise (Italie), demeurant à Paris.

SZYMANSKI (Ignace), mineur, né le 20 juillet 1913, de père polonais, à Hüls (Allemagne), demeurant à Nerlebach (Moselle).

TCHERTKOFF (Eve), veuve KRAWCZYK, née le 18 juillet 1902, à Kichinev (Russie), demeurant à Clermond-Ferrand (Puy-de-Dôme).

TOSELLO (André), né le 26 octobre 1884, à Peveragno (Italie), demeurant à Grasse (Alpes-Maritimes).

TULL (Nicolas), mineur, né le 6 décembre 1891, à Schwilbach (Allemagne), demeurant à Petite-Rosselle (Moselle).

VANDOOREN (Jean-Marie), ingénieur chimiste, né le 28 octobre 1921, de père belge, à Aix-la-Chapelle (Allemagne), demeurant à Paris.

WAJSMAN (Simon), docteur en médecine, né le 15 février 1909, à Brzese (Pologne), demeurant à Paris.

Art. 2. — Sont naturalisés Français par application des articles 69, 72 et 64 du code de la nationalité française:

ADAM (Emile-Constant-Louis), cuisinier, né le 30 avril 1903 à Hensies (Belgique), ayant deux enfants mineurs: 1° Josette-Josiane, née le 29 juillet 1943 à Crespin (Nord); 2° Eliane-Louise, née le 2 septembre 1945 à Crespin (Nord), et BLONDEAU (Henriette), sa femme, née le 13 février 1903 à Viheries (Belgique), demeurant à Crespin (Nord).

ADAM (Adolphe-Chrétien), mineur, né le 5 novembre 1902 à Petite-Rosselle (Moselle), et FESTOR (Mariet), sa femme, née le 12 mai 1889 à Petite-Rosselle (Moselle), y demeurant.

ADAMI (Edouard), maçon, né le 30 janvier 1902 à Lauco (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Marie-Jeanne, née le 25 février 1931 à Dijon (Côte-d'Or); 2° Ermann-Edouard, né le 17 juin 1932 à Lauco (Italie); 3° Gisèle, née le 19 décembre 1938 à Roanne (Loire), et DIONISIO (Lucie), sa femme, née le 10 décembre 1906 à Lauco (Italie), demeurant à Montbrison (Loire).

ALLIETTA (Giovanni), mineur, né le 16 septembre 1909, de père italien, à Marseille (Bouches-du-Rhône), et ISOARDI (Francesca), sa femme, née le 15 mai 1917 à Saluzzo (Italie), demeurant à Gardanne (Bouches-du-Rhône).

ALVES (Manuel), manœuvre, né le 9 juillet 1905 à San Paio de Pico de Regalados (Portugal), et TOMASSONI (Nataline), sa femme, née le 27 décembre 1913 à Soglianoal Rubicone (Italie), demeurant à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).

AMAT (Antoine), manœuvre, né le 6 mars 1888 à Castellon (Espagne), ayant deux enfants mineurs: 1° Antoinette-Sébastienne, née le 6 avril 1928 à Escaco (Espagne); 2° Jacques, né le 21 septembre 1930 à Escaro (Espagne), et SAURA (Marie), sa femme, née le 9 avril 1895 à Fortanète (Espagne), demeurant à Ria-Sirach (Pyrénées-Orientales).

ANDRZEJEWSKI (Ignace-Alexandre), mineur, né le 31 juillet 1902 à Gogolewo (Pologne), et BRZECHWA (Hélène-Françoise), sa femme, née le 20 février 1909, de père polonais, à Wanne (Allemagne), demeurant à Fenain (Nord).

APOVIAN (Joseph), industriel, né le 14 mai 1902 à Marash (Asie Mineure), et KASBARIAN (Marie), sa femme, née le 28 février 1907 à Bolou (Asie Mineure), demeurant à Paris.

ASSADOURIAN (Thomas), cordonnier, né le 8 juillet 1910 à Armavir (Turquie), ayant un enfant mineur: Richard-Alain, né le 13 juin 1945 à Marseille (Bouches-du-Rhône), et SOGOYAN (Achkeh), sa femme, née le 11 janvier 1923 à Constantinople (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

AVANIAN (Meguerditch), tailleur, né le 22 novembre 1921 à Smyrne (Turquie), et REBICHESU (Aurélie), sa femme, née le 7 février 1919 à Gênes (Italie), demeurant à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

AVILES (José), verrier, né le 20 septembre 1899 à Cartagéna (Espagne), ayant un enfant mineur: Jean-Claude, né le 18 mars 1945 à Marseille (Bouches-du-Rhône), et AVILES (Augustina), sa femme, née le 6 juin 1903 à Cartagéna (Espagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

AZEVEDO (Arthur-Joaquim), manœuvre, né le 9 novembre 1898 à Porto (Portugal), ayant un enfant mineur: Arthur-Victor, né le 27 octobre 1936 à Vigo (Espagne), et FERNANDES (Zulmira), sa femme, née le 18 juin 1901 à Famalico (Portugal), demeurant à Villeneuve-Saint-Germain (Aisne).

BACZYK (Stanislas), mineur, né le 29 avril 1887 à Klein Rogaczewo (Pologne), et MATUSZCZAK (Rosalie), sa femme, née le 1er septembre 1889 à Curostwo (Pologne), demeurant à Creutzwald (Moselle).

BALESTRA (Jacques), tailleur nourrisseur, né le 4 avril 1898 à Tavola (Italie), et BRISIO (Thérèse), sa femme, née le 24 juin 1902 à Tavola (Italie), demeurant à Biot (Alpes-Maritimes).

BALLESTERO (Michel), chauffeur de four, né le 6 juin 1900 à Molinos (Espagne), et VALLES (Aurora), sa femme, née le 23 août 1907 à Savine (Espagne), demeurant à Graulhet (Tarn).

BARMASSE (Jean-Michel), valet de cour, né le 27 juin 1912 à Valtournanche (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Serge-Gratien, né le 16 juillet 1938 à Meaux (Seine-et-Marne); 2° Robert-Marcel, né le 23 juin 1942 à Meaux (Seine-et-Marne), et MEYNET (Marie-Leonide-Secondine), sa femme, née le 27 mars 1907 à Valtournanche (Italie), demeurant à Puisieux (Seine-et-Marne).

BASMADJIAN (Sakag), coiffeur, né le 15 décembre 1912 à Brousse (Asie-Mineure), et TOULOUMBADJIAN (Varsenig), sa femme, née le 25 mars 1915 à Amassia (Asie-Mineure), demeurant à Pédenes-Charpieu (Isère).

BASSO (Bartolomeo), bûcheron, né le 13 décembre 1908 à Roccaforte Mondovi (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Marie-Thérèse-Alphonsine, née le 2 août 1937 à Solliès-Pont (Var); 2° Joseph-Charles-Baptiste, né le 18 juillet 1938 à Méounes (Var); 3° Jean-Claude, né le 5 juin 1944 à Signes (Var), et TORNIOR (Baptistine), sa femme, née le 12 décembre 1910 à San Giorio (Italie), demeurant à Signes (Var).

BASSO (Ermenezildo), cultivateur, né le 24 mai 1905 à Premariaco (Italie), ayant cinq enfants mineurs: 1° Paul-Marius, né le 2 juin 1932 à Mirepoix (Gers); 2° Joséphine-Agnès, née le 28 août 1935 à Mirepoix (Gers); 3° Selmo-Louis, né le 15 juin 1937 à Mirepoix (Gers); 4° Fiorenlina-Selvina, née le 17 janvier 1942 à Mougoroulet (Gers); 5° Flodine-Aline, née le 20 août 1945 à Auch (Gers), et BERTRANA (Pascalénat), sa femme, née le 7 juin 1906 à Cavagnolo (Italie), demeurant à Leboulin (Gers).

BASTIANI (Joseph), graniteur, né le 29 juin 1902 à Mergozzo (Italie), et BRACANTI (Marie), sa femme, née le 22 août 1900 à Mergozzo (Italie), demeurant à Senones (Vosges).

BENINTENDI (Francesco), bûcheron, né le 10 février 1898 à San Giovanni Bianco (Italie), et BONAITI (Maria), sa femme, née le 5 décembre 1897 à Fuipiano al Prembo (Italie), demeurant à Montmeyan (Var).

BERBERIAN (Aram), docker, né le 14 avril 1904 à Césarée (Turquie), et TAVITIAN (Varlachil), sa femme, née le 19 avril 1909 à Antalia (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

BERTA (Joseph-Simon), manœuvre, né le 21 décembre 1895 à Cigliano (Italie), ayant un enfant mineur, Marie-Madeleine, née le 4 juin 1928 à Saint-Quentin (Aisne), et BUFFET (Simone-Andrée), sa femme, née le 25 octobre 1912 à Veytaux (Suisse), demeurant à Colombes (Seine).

BERTAZ (Maurice), restaurateur, né le 3 avril 1898 à Arvier (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Michel-Maurice, né le 9 mars 1939 à Paris; 2° Louise-Elise, née le 25 septembre 1941 à Paris, et VUILLERMOZ (Elise-Anne-Catherine), sa femme, née le 11 novembre 1902 à Lessolo (Italie), demeurant à Paris.

BIANCO (Antoine-Giovanni), cultivateur, né le 4 février 1905 à Martiniano Po (Italie), et CASTELLO (Marguerite), sa femme, née le 26 décembre 1906 à Martiniano Po (Italie), demeurant à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône).

BIAVA (Elie), manœuvre, né le 27 mars 1904 à Brusaporto (Italie), ayant quatre enfants mineurs: 1° Gianina, née le 25 avril 1932 à Rehon (Meurthe-et-Moselle); 2° Guido-Tarcisio, né le 6 août 1933 à Albano-San-Alessandro (Italie); 3° Séraphine, née le 30 mars 1936 à Hexy (Meurthe-et-Moselle); 4° Jean-Claude, né le 3 janvier 1942 à Longwy (Meurthe-et-Moselle), et CORTESI (Anna), sa femme, née le 4 août 1904 à Albano San Alessandro (Italie), demeurant à Longwy (Meurthe-et-Moselle).

BINDA (Noël-Marius), tourneur, né le 25 décembre 1905, de père italien, à Ugine (Savoie), et KRAULT (Hélène-Stéfanja), sa femme, née le 9 février 1911 à Brzeszeze (Pologne), demeurant à Ugine (Savoie).

BINTEIN (Roméo-Joseph), cultivateur, né le 6 juillet 1904 à Staden (Belgique), ayant quatre enfants mineurs: 1° Joseph-Charles-Roméo, né le 30 avril 1929 à Marolles (Calvados); 2° Solange-Rose-Marie, née le 25 février 1931 à Marolles (Calvados); 3° Serge-Régis, né le 1er juillet 1932 à Marolles (Calvados);

4° Michel-Daniel, né le 30 avril 1936 à Fumichon (Calvados), et MONKERHEY (Marie-Cornélie), sa femme, née le 25 mai 1904 à Westoutre (Belgique), demeurant à Fumichon (Calvados).

BLANCO (Cristobal), garçon livreur, né le 29 octobre 1897 à Valladolid (Espagne), ayant un enfant mineur, Maria-Carmen, née le 24 avril 1931 à Agen, et BLANCO (Trinidad), sa femme, née le 27 mai 1900 à Valladolid (Espagne), demeurant à Agen (Lot-et-Garonne).

BLECHSCHMIDT (Charles), journalier, né le 23 janvier 1909 à l'Hôpital (Moselle), et SCHERER (Guillelmine-Anne), sa femme, née le 13 octobre 1909 à l'Hôpital (Moselle), y demeurant.

BOJMOL (Lajzer), tailleur, né le 13-26 novembre 1906 à Varsovie (Pologne), ayant un enfant mineur, Jean, né le 29 septembre 1939 à Joué-sur-Erdre (Loire-Inférieure), et LUSTIK (Rywko), sa femme, née le 10-23 mai 1904 à Novo-Aleksandria (Pologne), demeurant à Paris.

BOLOGNESE (Angelo), chaudronnier, né le 19 juillet 1906 à Menerbe (Italie), et BIANCHINI (Angelina), sa femme, née le 3 juillet 1911 à Erlinsbach (Suisse), demeurant à Gières (Isère).

BORKOWSKI (Zygmunt), valet de chambre, né le 22 septembre 1904 à Niemyje-Stare (Pologne), ayant un enfant mineur, Marie-Anna, née le 8 mars 1936 à Amiens (Somme), et POTEPA (Honorata), sa femme, née le 30 avril 1899 à Mikluszowice (Pologne), demeurant à Amiens (Somme).

BORNSTEIN (WOLF), commerçant, né le 20 mai 1898 à Lodz (Pologne), et ZAJACZKOWSKI (Sophie), sa femme, née le 28 janvier 1903, de père polonais, à Herresheim (Allemagne), demeurant à Marcq-en-Barœul (Nord).

BORZELLINO (Guiseppe), ouvrier, né le 29 juillet 1903 à Delia (Italie), et COLOMBANO (Antonio), sa femme, née le 18 avril 1900 à Cuglieri (Italie), demeurant à Salindres (Gard).

BOSQUET (Miguel), agriculteur, né le 23 octobre 1894 à Rioja (Espagne), et SUANEZ (Concepilon), sa femme, née le 9 juin 1896 à Tahal (Espagne), demeurant à Manosque (Basses-Alpes).

BREDYN (Icek-Bar), vernisseur, né le 20 novembre 1905 à Bedzin (Pologne), et JAKUBOWICZ (Alta-Rosa), sa femme, née le 15 juillet 1910 à Bedzin (Pologne), demeurant à Paris.

BROI (Jules), maçon, né le 13 octobre 1907 Ponte-Nelle-Alpi (Italie), ayant un enfant mineur, Antoine, née le 8 septembre 1946 à Colombes (Seine), et FATTOREL (Marie-Rose), sa femme, née le 29 février 1908 à Vittorio-Veneto (Italie), demeurant à Colombes (Seine).

BRUNO (Léonard), forgeron, né le 18 novembre 1897 à San Vanentino Torio (Italie), et CANO (Marie de la Cruz), sa femme, née le 4 mai 1905 à Vera (Espagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

BUCCIO (Antonio), bûcheron, né le 25 juin 1896 à Bagolino (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Beniamino, né le 30 août 1927 à Bagolino (Italie); 2° Judith-Gabrielle), née le 3 mars 1940 à la Roche-des-Arnauds (Hautes-Alpes), et GIOVI (Maria), sa femme, née le 28 janvier 1898 à Bagolino (Italie), demeurant à la Roche-des-Arnauds (Hautes-Alpes).

BUSIN (Stéphano), ébéniste, né le 5 septembre 1903 à Falcade (Italie), ayant quatre enfants mineurs: 1° Irma, née le 17 juin 1929 à Belluno (Italie); 2° Emma, née le 24 novembre 1930 à Belluno (Italie); 3° Roberta, née le 30 septembre 1934 à Belluno (Italie); 4° Bruna, née le 21 mai 1936 à Mulhouse (Haut-Rhin), et MENZ (Marie), sa femme née le 28 novembre 1907 à Belluno (Italie), demeurant à Agen (Lot-et-Garonne).

CAGGIANO (Nicolas-Maria), journalier, né le 4 juin 1883 à Foggia (Italie), et DI CORCIA (Carmele), sa femme, née le 11 août 1887 à Foggia (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

CAMMARATA (Vincenzo), mineur, né le 19 août 1907 à Serradifalco (Italie), et NEPSINSKA (Julie), sa femme, née le 13 février 1912 à Pothora (Tchécoslovaquie), demeurant à la Grand'Combe (Gard).

CAMPOY (Félipe), maçon, né le 9 août 1895 à Lorca (Espagne), ayant deux enfants mineurs: 1° Louis, né le 19 août 1938 à Paulhan (Hérault); 2° Nicaelia, née le 3 avril 1929 à Paulhan (Hérault), et QUINONERO (Nicacle), sa femme, née le 9 janvier 1898 à Lorca (Espagne), demeurant à Paulhan (Hérault).

CANALE (Francisco), cultivateur, né le 28 septembre 1905 à Zignago (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Silvio, né le 30 août 1929 à Zignago (Italie); 2° Brune-Natale, née le 14 octobre 1932 à Soumensac (Lot-et-Garonne), et MENINI (Maria), sa femme, née le 22 février 1906 à Zignago (Italie), demeurant à Pardaillon (Lot-et-Garonne).

CANETTI (Jean-José), commerçant, né le 14 août 1901 à Andrinople (Turquie), et SOULAM (Cato), sa femme, née le 18 octobre 1905 à Istambul (Turquie), demeurant à Abbeville (Somme).

CANTIGNEAUX (Maurice-Olivier-Edouard-Ghislain), directeur, né le 19 juin 1899 à Donstiennes (Belgique), et PIETTE (Aline-Julia), sa femme, née le 30 avril 1897 à Lodelinsart (Belgique), demeurant à la Madeleine (Nord).

CAPOLUNGO (Quinto-Andréa-Bartoloméo), machiniste, né le 10 juillet 1904 à Cannara (Italie), ayant un enfant mineur, Jean, né le 22 décembre 1927 à Luxembourg (grand duché), et SCHULER (Marie), sa femme, née le 9 janvier 1909, de père luxembourgois, à Hayange (Moselle), demeurant à Villerupt (Meurthe-et-Moselle).

CARETTE (Albert), ouvrier agricole, né le 6 septembre 1890 à Marquain (Belgique), et DELECLUSE (Malvina), sa femme, née le 23 juillet 1893 à Nechin (Belgique), demeurant à Hem (Nord).

CARETTI (Ambrogio-Emilio), maçon, né le 25 juin 1900 à Amano (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Romane-Gaetena, né le 14 juin 1929 à Intra (Italie); 2° Julia-Emilia, née le 24 juillet 1934 à Intra (Italie), et RIZZOLIO (Lucia), sa femme, née le 12 mars 1901 à Intra (Italie), demeurant à Besançon (Doubs).

CARLE (Antoine-Joseph), maçon, né le 18 novembre 1904 à Castelletto Stura (Italie), et MIGLIARDI (Secundino-Maria), sa femme, née le 23 juin 1902 à Castelleto Stura (Italie), demeurant à Mées (Basses-Alpes).

CARQUILLE (Romain-Elie), mineur, né le 28 octobre 1905 à Sarre (Italie), demeurant à Blaye-les-Mines (Tarn), ayant neuf enfants mineurs: 1° Jeannette-Madeleine, née le 27 mai 1931 à Blaye-les-Mines (Tarn); 2° Françoise-Louise, née le 15 juillet 1932 à Blaye-les-Mines (Tarn); 3° Marcel-Eloi, né le 13 août 1933 à Blaye-les-Mines (Tarn); 4° Marguerite-Angèle, née le 15 janvier 1935 à Blaye-les-Mines (Tarn); 5° Modeste-Hélène, née le 23 février 1936 à Blaye-les-Mines (Tarn); 6° André-Roger, né le 10 décembre 1937 à Blaye-les-Mines (Tarn); 7° Simone, née le 17 mai 1939 à Blaye-les-Mines (Tarn); 8° Marie-Claire, née le 1er juillet 1942 à Blaye-les-Mines (Tarn); 9° René-Anselme, né le 27 mars 1946 à Blaye-les-Mines (Tarn), et LALE DEMOZ (Ancella-Rosalie), femme CARQUILLE, née le 28 août 1912 à Saint-Pierre d'Aoste (Italie), demeurant à Blaye-les-Mines (Tarn).

CARRARA (Baptiste), maçon, né le 2 juillet 1901 à Vertova (Italie), et CARRARA (Marie-Catherine-Pierrette), sa femme, née le 17 juillet 1908, de père italien, à Villeurbanne (Rhône), demeurant à Clichy-sous-Bois (Seine-et-Oise).

CASTAGNETTI (Vaifro), chef d'atelier, né le 18 octobre 1907 à Bibbiano (Italie), et CORRADINI (Tasco-Carmelina), sa femme, née le 26 avril 1912 à Corredio (Italie), demeurant à Montauban (Tarn-et-Garonne)

CASTIOLIA (Pierre-Antoine), manœuvre, né le 24 février 1898 à Roccasocca (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Fleurine, née le 6 novembre 1927 à Saint-Romain-le-Puy (Loire); 2° Gino-Pierre, né le 2 août 1929 à Saint-Romain-le-Puy (Loire), et CARLINI (Marie-Carmèle), sa femme, née le 16 juillet 1908 à Sora (Italie), demeurant à Saint-Romain-le-Puy (Loire).

CATTAI (Jean), chauffeur de camions, né le 14 février 1902 à Fontanella (Italie), et GITTON (Catherine), sa femme, née le 19 décembre 1910 à Borso (Italie), demeurant à Cran-Gevrier (Haute-Savoie).

CAVAIOLI (Giacinto), manœuvre, né le 8 août 1889 à Alvito (Italie), et CERVI (Cesidia), sa femme, née le 19 juin 1888 à Alvito (Italie), demeurant à Thiais (Seine).

CAVALIERE (Jean), maçon, né le 24 juin 1903, de père italien, à Bizerte (Tunisie), et GONZALES (Marie-Thérèse), sa femme, née le 30 septembre 1907, de père italien, à Bizerte (Tunisie), demeurant à Sétif (Constantine).

CEBULSKI (Maria-Joseph), bennier, né le 26 novembre 1919 à Chwalkowo (Pologne), et DEMBSKI (Sophie), sa femme, née le 3 mars 1927, de père polonais, à la Talaudière (Loire), y demeurant.

CHENET (Adolfo), employé, né le 13 novembre 1903 à Feltre (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° François-Jean, né le 17 février 1935 à Mont-Bonvilliers (Meurthe-et-Moselle); 2° Maria, née le 15 décembre 1937 à Mont-Bonvillers (Meurthe-et-Moselle), et DALLA-ROSA (Elda), sa femme, née le 7 novembre 1906 à Feltre (Italie), demeurant à Mont-Bonvillers (Meurthe-et-Moselle).

CHIAPPARA (Raymond), applicateur, né le 26 juillet 1905 à Aragona (Italie), et DE MARTINO (Marie-Josepha), sa femme, née le 18 mars 1906 à Castellamare (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

CHIAPELLO (Louis), bûcheron, né le 17 juillet 1901 à Bernezzo (Italie), et AIME (Madeleine), sa femme, née le 18 décembre 1902 à Roaschia (Italie), demeurant à Biot (Alpes-Maritimes).

CHILSTEIN (Sabsa), ingénieur chimiste, né le 19 octobre 1905 à Telenesti (Roumanie), et ARBITMANN (Rivka), sa femme, née le 20 avril 1909 à Briceni (Pologne), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

CIA (Antonio), manœuvre, né le 30 septembre 1904 à Piavon (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Italo-Remo, né le 14 novembre 1932 à Effiat (Puy-de-Dôme); 2° Giovanni-Battisti, né le 19 novembre 1933 à Effiat (Puy-de-Dôme); 3° Marcel-Lucien, né le 7 juillet 1939 à Gannat (Allier), et TONDATO (Palmira), sa femme, née le 14 juillet 1906 à Piavon (Italie), demeurant à Gannat (Allier).

CICUTTINI (Jean-Baptiste), maçon, né le 8 février 1903 à Remenzaco (Italie), et FIOREZO (Emilia), sa femme, née le 7 janvier 1907, de père italien, au Caire (Egypte), demeurant à Saint-Cassien (Isère)

COMIN (Bernardo), cultivateur, né le 23 décembre 1906 à Borso del Grappa (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Jean, né le 19 novembre 1933 à Dignac (Charente); 2° Janine, née le 4 janvier 1936 à Dignac (Charente); 3° Jacqueline-Marie-Thérèse, née le 5 février 1937 à Angoulême (Charente), et EVRARD (Marie-Julia-Olga), sa femme, née le 16 octobre 1904 à Greppoutaine (Belgique), demeurant à Laroche-Beaumont (Dordogne).

COPPOLA (Angelo), ébéniste, né le 4 juin 1909 à Monte San Biago (Italie), ayant un enfant mineur, Jacques, né le 9 avril 1945 à Paris, et ISOLA (Berta), sa femme, née le 7 août 1915 à Roccasecca (Italie), demeurant à Paris.

CORAZZA (Guglielmo), terrassier, né le 19 janvier 1889 à Chiona (Italie), et DE MICHIELI (Maria), sa femme, née le 4 octobre 1896 à Chiona (Italie), demeurant à Bagnolet (Seine).

COSTA (Joseph), carrier, né le 24 janvier 1907 à Posina (Italie), et BOLANDI (Catherine), sa femme, née le 14 décembre 1911 à Thiene (Italie), demeurant à Crigny (Seine-et-Oise).

CREVITS (Remi-Arthur-Cornil), cultivateur, né le 6 avril 1905 à Merckem (Belgique), ayant quatre enfants mineurs: 1° Emile-Camille-Remi, né le 22 septembre 1933 à Condé-sur-Ifs (Calvados); 2° Roger-Julien, né le 28 avril 1936 à Condé-sur-Ifs (Calvados); 3° Jacques-Maurice-Achille, né le 18 avril 1939 à Condé-sur-Ifs (Calvados); 4° Michèle-Marthe, née le 29 décembre 1945 à Condé-sur-Ifs (Calvados), et DEPUYDT (Marie-Cornelie), sa femme, née le 24 décembre 1909 à Costolliteren (Belgique), demeurant à Condé-sur-Ifs (Calvados).

CUCETTO (Giovanni-Baptiste), fondeur, né le 19 septembre 1891 à Marseille, de père italien, demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône), et REZZA (Orsola), sa femme, née le 19 février 1899 à Vische (Italie), demeurant à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

(*Supplément.*)

DA COSTA (José), manœuvre, né le 16 avril 1897 à Peniche (Portugal), ayant quatre enfants mineurs: 1° Aurea, née le 25 novembre 1927 à Peniche (Portugal); 2° Yvonne, née le 15 octobre 1932 à Paris; 3° Idelio, né le 11 février 1935 à Paris; 4° Elisabeth, née le 7 décembre 1942 à Paris, et CAIA (Evangelina), sa femme, née le 21 avril 1902 à Peniche (Portugal), demeurant à Aubervilliers (Seine).

DE BERNARDI (Ottavio-Serafino), maçon, né le 30 octobre 1903 à Brebbia (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Ercolina, née le 6 février 1936 à Sangiano (Italie); 2° Pierino-Francesco, né le 5 septembre 1915 à Pamiers (Ariège), et PARINI (Dirce), sa femme, née le 28 septembre 1913 à Sangiano (Italie), demeurant à Pamiers (Ariège).

DELTA (Victor-Emmanuel), cultivateur, né le 15 janvier 1900 à Bagnolo-Piemonte (Italie), et MATTEODA (Anne-Marie), sa femme, née le 4 mars 1908 à Acceglio (Italie), demeurant à Aubagne (Bouches-du-Rhône).

DERBLUM (Herszek-Boruch), tailleur, né le 29 février 1908 à Szydlowiec (Pologne), ayant deux enfants mineurs: 1° Jacques, né le 25 décembre 1930 à Szydlowiec (Pologne); 2° Simon, né le 3 juillet 1933 à Szydlowiec (Pologne), et DERBLUM (Chana), sa femme, née en 1911 à Szydlowiec (Pologne), demeurant à Paris.

DE ROVERE (Eusèbe-Sébastien), chaudronnier, né le 29 juillet 1898 à la Seyne-sur-Mer (Var), de père italien, et MALNIS (Imelda), sa femme, née le 15 février 1898 à Fontanafredda (Italie), demeurant à la Seyne-sur-Mer (Var).

DEON (Ottavio), manouvrier, né le 31 mai 1894 à Cesiomaggiore (Italie), et TRANQUILLIN (Maria), sa femme, née le 18 novembre 1896 à Cesio (Italie), demeurant à Soupir (Aisne).

DERDERIAN (Melkon), manœuvre, né le 10 juillet 1897 à Palon (Turquie), et DJAGLOYAN (Siranouche), sa femme, née le 20 septembre 1902 à Palou (Turquie), demeurant à Bollène (Vaucluse).

DERDERIAN (Onnik), tailleur, né le 12 mars 1904 à Angora (Turquie), et KAMBOURIAN (Marguerite), sa femme, née le 4 février 1912 à Angora (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

DERECH (Constant), mineur, né le 13 mars 1895 à Ulucz (Pologne), ayant deux enfants mineurs: 1° Jacques, né le 2 février 1928 à Ulucz (Pologne); 2° Stephanie, née le 14 août 1931 à Saint-Eloy-les-Mines (Puy-de-Dôme), et DOLOZYCHA (Julia), sa femme, née le 7 avril 1899 à Lalin (Pologne), demeurant à Montaigut-en-Combrailles (Puy-de-Dôme).

DIAZ (Domingo), mineur, né le 15 mai 1901 à Finana (Espagne), ayant trois enfants mineurs: 1° François, né le 14 juin 1930 à Miliana (Alger); 2° Dolorès, née le 22 février 1934 à Djendel (Alger); 3° Henri, né le 26 janvier 1937 à Miliana (Alger), et GARCIA (Maria-Josefa), sa femme, née le 7 février 1901 à Finana (Espagne), demeurant à Bellefontaine (Alger).

DI GALLO (Pierre), maçon, né le 12 août 1911 à Maggio-Udinez (Italie), et BASSOTTO (Rosa), sa femme, née le 21 avril 1914, de père italien, à Altenessen (Allemagne), demeurant à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

DI PIAZZA (Jean-André), métayer, né le 20 septembre 1900 à Comegliano (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Diego, né le 17 septembre 1928 à Antibes (Alpes-Maritimes); 2° Jean, né le 1er novembre 1930 à Bordighora (Italie); 3° Adèle-Catherine, née le 11 novembre 1931 à Pau (Basses-Pyrénées), et BIDOLI (Marie-Madeleine), sa femme, née le 23 mai 1902 à Comegliano (Italie), demeurant à Loucy (Hautes-Pyrénées).

DI ROLLO (Antoine), verrier, né le 13 janvier 1888 à Roccadarce (Italie), et JAFRATE (Thérèse), sa femme, née le 16 mars 1889 à Arpino (Italie), demeurant à Pont-Saint-Esprit (Gard).

DJANSISIAN (Hovanes), carreleur, né le 15 juin 1905 à Vau (Asie Mineure), et BABIAN (Jarouk), sa femme, née en 1903 à Zara (Turquie), demeurant à Saint-Ambroix (Gard).

DOMENECH (Pierre), ouvrier agricole, né le 9 mars 1906 à Caudete (Espagne), ayant un enfant mineur, Joseph, né le 2 janvier 1935 à Saint-André-de-Roquelongue (Aude), et GARCIA (Rose), sa femme, née le 1er mars 1915 à Benasal (Espagne), demeurant à Narbonne (Aude).

DONIGUIAN (Haroutioum), manœuvre, né le 15 octobre 1902 à Malatia (Turquie), et ERHANJIAN (Siranouche), sa femme, née le 10 janvier 1908 à Malatia (Turquie), demeurant à Saint-Chamond (Loire).

DEMARTE (Guiseppe), manœuvre, né le 4 avril 1899 à Delianova (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Oreste, né le 1er septembre 1928 à Delianova (Italie); 2° Maria, née le 6 novembre 1930 à Delianova (Italie); 3° Grâce-Antonia, née le 23 novembre 1932 à Monaco (principauté de), et COZZA (Micheline), sa femme, née le 4 mars 1904 à Carpenzano (Italie), demeurant à Grasse (Alpes-Maritimes).

DICKY (Grégoire), ingénieur, né le 22 janvier 1899 à Akkermann (Russie), et LIVCHITZ (Anna), sa femme, née le 23 décembre 1886 à Odessa (Russie), demeurant à Paris.

DRABINOWSKI (Icyk), peintre en bâtiments, né le 24 février 1898 à Ksiaz-Vielki (Pologne), et JELEN (Ruchlas), sa femme, née le 17 janvier 1908 à Jezlorna-Krolewska (Pologne), demeurant à Paris.

ELIKESSIKIAN (Haroutioum), soudeur, né le 14 mai 1906 à Amassia (Asie Mineure), et MANOUKIAN (Eugénie), sa femme, née le 10 avril 1915 à Smyrne (Turquie d'Asie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

ELLIBINIAN (Bohos), coiffeur, né le 20 mai 1906 à Brousse (Asie Mineure), ayant deux enfants mineurs: 1° Jacques, né le 16 janvier 1939 à Paris; 2° Suzanne-Sonia, née le 5 septembre 1945 à Paris, et BELERIAN (Keghouhi), sa femme, née le 14 juin 1904 à Bahtchdjik (Asie Mineure), demeurant au Perreux (Seine).

FACCA (Henri), manœuvre, né le 21 mai 1892 à Sesto-Al-Reghena (Italie), et BASSO (Rosalie-Thérèse), sa femme, née le 5 octobre 1895 à Sesto-Al-Reghena (Italie), demeurant à Antibes (Alpes-Maritimes).

FANARA (Ignace), manœuvre, né le 15 octobre 1887 à Favara (Italie), et VENEZIANO BROCCIA (Giovanna), sa femme, née le 21 janvier 1900 à Favara (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

FAUTRERO (Alexandre), bûcheron, né le 8 septembre 1900 à Cuminia (Italie), et MOLLAR (Joséphine), sa femme, née le 5 juin 1900 à Cuminia (Italie), demeurant à Feyrolles (Bouches-du-Rhône).

FELLEGI (Ladislas), maroquinier, né le 21 juin 1904 à Budapest (Hongrie), et SZUNYOK (Joséphine), sa femme, née le 13 mars 1905 à Budapest (Hongrie), demeurant à Paris.

FERNANDEZ (David), manœuvre, né le 29 décembre 1902 à Mijaris (Espagne), et CANO (Inocencia), sa femme, née le 12 mai 1908 à Sepulcro Hilario (Espagne), demeurant à Alfortville (Seine).

FERNANDEZ (Geromimo-José), cimentier, né le 20 septembre 1895 à Berja (Espagne), ayant trois enfants mineurs:: 1° André-Jérome, né le 6 novembre 1943 à Alfortville (Seine); 2° Augustin, né le 6 mai 1945 à Saint-Maurice (Seine); 3° Catherine, née le 8 septembre 1946 à Créteil (Seine), et MORENO (Isabelle), sa femme, née le 7 septembre 1908 à Bédar (Espagne), demeurant à Alfortville (Seine).

FERREIRA (Venancio), chef d'équipe, né le 13 juillet 1902 à Carvalhinho (Portugal), et DA CUNHA (Joséphine), sa femme, née le 20 février 1906 à Carvalhinho (Portugal), demeurant à Oissel (Seine-Inférieure).

FERRON (Lino), charron, né le 18 février 1907 à Lescovano (Italie), ayant six enfants mineurs: 1° Bruna, née le 2 mai 1933 à Saint-Léger-des-Aubées (Eure-et-Loir); 2° Nieze-Martilina, née le 9 janvier 1935 à Saint-Léger-des-Aubées (Eure-et-Loir); 3° Rina, née le 13 mars 1936 à Saint-Léger-des-Aubées (Eure-et-Loir); 4° Jeannine-Françoise, née le 23 mars 1942 à Ablis (Seine-et-Oise); 5° Gilbert-Bruno, né le 25 mars 1939 à Ablis (Seine-et-Oise); 6° Michel, né le 3 avril 1946 à Ablis (Seine-et-Oise), et BRUSON (Laetitia), sa femme, née le 7 avril 1909 à Lescovano (Italie), demeurant à Ablis (Seine-et-Oise).

FESDJIAN (Hagop), fabricant de chaussures, né le 13 juillet 1899 à Panderma (Asie mineure), ayant un enfant mineur, Jean-Vosgan-Varouyan, né le 8 avril 1946 à Paris (14e)), et SARKISSIAN (Berdjouhie), sa femme, née le 18 novembre 1907 à Karpouth (Asie Mineure), demeurant à Paris.

FLEISZBEIN (Moïse-Hersz), ouvrier maroquinier, né le 28 novembre 1903 à Meserisch (Pologne), et DZIK (Zenia), sa femme, née en 1902 à Meserisch (Pologne), demeurant à Paris.

FRARE (Guiseppe), manœuvre, né le 9 avril 1895 à Fregona (Italie), et DE FAVERI (Rose), sa femme, née le 11 novembre 1884 à Fregona (Italie), demeurant aux Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme).

FRUCHTER (Isaac), manutentionnaire, né le 4 mai 1912 à Felsorona (Roumanie), ayant un enfant mineur, Lucia-Maria, née le 2 novembre 1931 à Chambly (Oise), et ABASTADO (Marie), sa femme, née le 10 avril 1910 à Constantinople (Turquie), demeurant à Saint-Maur (Seine).

FUENTES (Vicente), camionneur, né le 16 novembre 1904 à San Vicente del Raspeig (Espagne), et GUERRERO (Juana-Maria), sa femme, née le 21 octobre 1910 à Totana (Espagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

GADAYAN (Garabet), manœuvre, né le 24 avril 1900 à Constantinople (Turquie), ayant un enfant mineur, Michel, né le 13 août 1938 à Montfermeil (Seine-et-Oise), et KIZILIAM (Hasmik), sa femme, née le 11 mars 1908 à Gueve (Turquie), demeurant à Livry-Gargan (Seine-et-Oise).

GADEA (Salvador), applicateur, né le 28 mars 1891 à Benifayo de Espioca (Espagne), et HERRERA (Nicarona), sa femme, née le 5 juin 1896 à Sasamon (Espagne), demeurant à Aubervilliers (Seine).

GAIDA (Oreste), plâtrier, né le 3 septembre 1894 à Mongraudo (Italie), et VERLEY (Julia-Maria), sa femme, née le 12 mai 1900, de père belge, à Perenchies (Nord), demeurant à Lambersart (même département).

GAMBERI (Dino), ouvrier, né le 5 mars 1902 à Castel di Casio (Italie), et MARAVAI (Maria), sa femme, née le 16 avril 1907 à Longarone (Italie), demeurant à Audincourt (Doubs).

GARCIA (Ginès), cultivateur, né le 3 mai 1894 à Tallante (Espagne), et MARTINEZ (Marie), sa femme, née le 10 novembre 1899 à Carthagene (Espagne), demeurant à Saint-Mitre (Bouches-du-Rhône).

GARCIA (Francisco), journalier, né le 13 février 1910 à Villajoyosa (Espagne), ayant un enfant mineur, Maurice, né le 1er janvier 1945 à Marseille (Bouches-du-Rhône), et HERNANDEZ (Maria-Eugenia), sa femme, née le 16 septembre 1912 à Cartagène (Espagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

GARRIDO (Enrique-Félipe), chauffeur, né le 13 septembre 1895 à Archena (Espagne), et SOTO (Maria-Dolorès-Saturnia), sa femme, née le 11 février 1900 à Abbox (Espagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

GECEK (Thomas), manœuvre, né le 6 novembre 1903 à Geckovec Leplogavi (Yougoslavie), ayant un enfant mineur, Jacqueline-Georgette, née le 30 juin 1937 à Paris, et ZUBALA (Maria), sa femme, née le 11 mai 1901 à Rudka (Pologne), demeurant à Bagnolet (Seine).

GERVASI (Timo-Vincent-Martin), ouvrier agricole, né le 7 novembre 1905 à San Ippolito (Italie), ayant un enfant mineur, Joseph-Roger-Marius, né le 17 août 1934 à Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), et MARINI (Egilde-Madeleine-Pia), sa femme, née le 6 août 1903 à Barchi (Italie), demeurant à Châteaurenard (Bouches-du-Rhône).

GIRODENGO (Alessio), métayer, né le 8 mai 1904 à Valloriate (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Jules-Barthélémy, né le 14 novembre 1927 à Valloriate (Italie); 2° Robert-Jean, né le 26 février 1934 à Ollières (Var);

(Supplément. — Fin.)

3° Jean-Baptiste, né le 1er novembre 1939 à Sainte-Maxime (Var), et MASSA (Clara), sa femme, née le 10 octobre 1907 à Valloriate (Italie), demeurant à Plan-de-la-Tour (Var).

GISTA (Santes-Joseph-Pascal), fabricant de sandales, né le 5 septembre 1903 à Cortona (Italie), et PENAGLIA (Françoise-Elvire), sa femme, née le 5 octobre 1907, de père italien, à Menton (Alpes-Maritimes), y demeurant.

GLOWACKI (Wladislaw), mineur, né le 13 août 1890 à Szlachcin (Pologne), et WLOCH (Catherine), sa femme, née le 25 octobre 1891 à Kotlin (Pologne), demeurant à Creutzwald (Moselle).

GOLDENBERG (Hiroch), vernisseur ébéniste, né en 1907 à Mihalidjek (Turquie), ayant un enfant mineur, Denise, née le 20 juillet 1944 à Saint-Geniez-O-Merle (Corrèze), et FISEL (Malca), sa femme, née le 25 juillet 1909, de père turc, à Piatra (Roumanie), demeurant à Paris.

GOLMANN (David), ouvrier, né en 1905 à Constantinople (Turquie), et MORENC (Esthréa), sa femme, née en 1906 à Smyrne (Asie Mineure), demeurant à Paris

GONZALES (Andres), maçon, né le 18 avril 1908 à Navalacruz (Espagne), et MORIS (Sabina-Basilia), sa femme, née le 22 mars 1912 à Santander (Espagne), demeurant à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées).

GONZALEZ (Ramon), peintre, né le 31 août 1899 à Tormaulos (Espagne), et MIRANDA (Dolorès-Carmen), sa femme, née le 16 juillet 1910 à Fuenterrabia (Espagne), demeurant à Bayonne (Basses-Pyrénées).

GOSSO (Jean), cimentier, né le 4 mai 1890 à Sommariva-del-Bosco (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Ernestine-Nicollette, née le 5 septembre 1940 à Saint-Florentin (Yonne); 2° René-Christophe, né le 10 avril 1942 à Saint-Florentin (Yonne), et SIMONETTI (Paule-Marie), sa femme, née le 10 avril 1904 à Miane (Italie), demeurant à Saint-Florentin (Yonne).

GOTTSCHALK (Benjamin), courtier en bois, né le 4 février 1886 à Libau (Lettonie), et KITAJEFF (Bunia), sa femme, née le 5 novembre 1890 à Orel (Russie), demeurant à Paris.

GRANKOFF (Dimitri), manœuvre, né le 15 avril 1893 à Omsk (Russie), ayant sept enfants mineurs: 1° Maris, née le 31 juillet 1930 à Imphy (Nièvre); 2° Antonine, née le 12 août 1931 à Imphy (Nièvre); 3° Alexandre, né le 23 janvier 1933 à Imphy (Nièvre); 4° Jeanine, née le 6 juin 1934 à Nevers (Nièvre); 5° Léna, née le 13 janvier 1936 à Imphy (Nièvre); 6° Léonide, née le 6 novembre 1937 à Imphy (Nièvre); 7° Bernadette, née le 26 novembre 1943 à Nevers (Nièvre), et BACHNACHI (Joséphine-Stanislawa), sa femme, née le 18 mars 1903 à Kancruga (Pologne), demeurant à Saint-Ouen (Nièvre).

GRASIC (André), mineur, né le 25 novembre 1902 à Srednja-Bela (Yougoslavie), et STARK (Hélène-Anne), sa femme, née le 21 janvier 1907 à Hombourg-Haut (Moselle), demeurant à Saint-Avold (même département).

GRONCHI (Jules-Angiolo-Célestine), cultivateur, né le 20 septembre 1919 à Santa-Maria à Monte (Italie), et ZUCCARONI (Mathilde), sa femme, née le 14 avril 1922 à Montefelcino (Italie), demeurant à Courthezon (Vaucluse).

GROSFELD (Fajwel), tailleur, né le 25 juin 1907 à Radom (Pologne), ayant un enfant mineur: Sylvain, né le 12 septembre 1946 à Paris, et BERSKOWICS (Zseni), sa femme, née le 12 juillet 1915 à Iza (Hongrie), demeurant à Paris.

GRUNEWALD (Jean-Aloyse), mineur, né le 21 juin 1909 à Forbach (Moselle), et SCHERER (Marguerite), sa femme, née le 20 octobre 1908 à Puttlingen (Allemagne), demeurant à Styring-Wendel (Moselle).

GUARDIA (Raymond-Joseph-Antoine), employé, né le 1er décembre 1902 à Berga (Espagne), et OLIVA (Catherine), sa femme, née le 9 juillet 1889 à Setcasas (Espagne), demeurant à Perpignan (Pyrénées-Orientales).

GUERRA (Théodore), maçon, né le 18 mai 1896 à Cabezalavaca (Espagne), et MATURANO (Marie de la Solitude-Françoise), sa femme, née le 2 avril 1906 à Pulpi (Espagne), demeurant à Villefranque (Hautes-Pyrénées).

GUGLIELMELLA (Joseph), cordonnier, né le 1er septembre 1902 à Casapenta (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Janine-Andrée, née le 26 juillet 1937 à Jallien (Isère); 2° Louis-Henri-Raphaël, né le 12 septembre 1938 aux Abrets (Isère), et CALIZ (Gizèle), sa femme, née le 27 février 1912 à Nimis (Italie), demeurant aux Abrets (Isère).

GUGLIELMINI (Attilio), manœuvre, né le 6 février 1908 à Beauregard (Moselle), de père italien, et GUGLIELMI (Carmela), sa femme, née le 15 juillet 1916 à Rocheita di Vara (Italie), demeurant à Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme).

GUTRACH (Hirsz), peintre, né le 24 janvier 1907 à Varsovie (Pologne), et CWAJGENBAUM (Tauba), sa femme, née en mars 1912 à Miechow (Pologne), demeurant à Montluçon (Allier).

HAIM (Simha), manœuvre, né le 18 avril 1905 à Jassy (Roumanie), et MANDEL (Scheindel), sa femme, née le 23 mars 1916 à Ustrzyki (Pologne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

HANDELSMAN (Baïm-Josel), fabricant de tricots, né le 1er janvier 1901 à Sterdyn (Pologne), et ZEMBROWSKA (Szypa), sa femme, née le 20 novembre 1903 à Siedlce (Pologne), demeurant à Paris.

HAREMZA (Antoine), peintre, né le 16 juin 1902, de père polonais, à Wanne (Allemagne), ayant trois enfants mineurs: 1° Jean-Antoine, né le 18 janvier 1934 à Douai (Nord); 2° Joseph-Stanislas, né le 20 septembre 1935 à Douai (Nord); 3° André, né le 13 avril 1946 à Flers-en-Escrebieux (Nord), et KOSZ (Stanislawa), sa femme, née le 21 octobre 1909 à Waldhöhe (Pologne), demeurant à Flers-en-Escrebieux (Nord).

HAROUTINIAN (Gévart), tapissier, né le 5 avril 1914 à Sinop (Turquie), et ARABIAN (Marguerite), sa femme, née le 18 mars 1914 à Smyrne (Turquie), demeurant à Saint-Martin-d'Hères (Isère).

HAUCK (Joseph), mineur, né le 27 février 1888 à Alschbach (Allemagne), ayant cinq enfants mineurs: 1° Eugénie, née le 24 novembre 1939 à Mauprevoir (Vienne); 2° René, né le 7 novembre 1940 à Freyming (Moselle); 3° Hannelore, née le 16 novembre 1941 à Merlebach (Moselle); 4° Pierre, né le 21 août 1943 à Merlebach (Moselle); 5° Thérèse, née le 20 novembre 1944 à Merlebach (Moselle), et UHL (Rose-Auguste-Pauline), sa femme, née le 25 août 1903 à Manchwies (Allemagne), demeurant à Freyming (Moselle).

HEIDEMANN (Erick), commerçant, né le 24 octobre 1899 à Berlin (Allemagne), et BOHLER (Albertine), sa femme, née le 20 décembre 1893 à Giersback (Allemagne), demeurant à Boulogne-Billancourt (Seine).

HEINEMANN (Han-Wernier), comptable, né le 17 mai 1909 à Berlin (Allemagne), et FISCHER (Ruth-Eva-Liddy-Maria), sa femme, née le 16 avril 1902 à Hildburghausen (Allemagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

HERNANDEZ (Mariano), docker, né le 1er novembre 1898 à Murcie (Espagne), et MARTINEZ (Maria), sa femme, née le 9 novembre 1899 à Alcantarilla (Espagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

HERSCHBAUM (Max), typographe, né le 10 janvier 1897 à Temachark (Russie), ayant un enfant mienur, Raya, née le 9 juillet 1935 à Rannat Gan (Palestine), et FLEISCHER (Hanna), sa femme, née le 13 octobre 1916 à Goopingen (Allemagne), demeurant à Paris.

HENE (Guillaume), mineur, né le 26 janvier 1903 à Forbach (Moselle), et PALM (Rose-Marie), sa femme, née le 25 décembre 1899 à Riegelsberg (Allemagne), demeurant à Forbach (Moselle).

HLADUN (Emile), carrier, né le 24 janvier 1902 à Opiucko (Pologne), ayant un enfant mineur, Alga, née le 12 juillet 1931 à Aubin (Aveyron), et KUC (Micheline), sa femme, née le 16 novembre 1901 à Niwice (Pologne), demeurant à Espalion (Aveyron).

HOHY (François), mineur, né le 4 janvier 1900 à Maltheuern (Tchécoslovaquie), et DOUL (Marie), sa femme, née le 3 novembre 1899 à Dolni Jiretin (Tchécoslovaquie), demeurant à Freyming (Moselle).

IBANEZ (Antonio), cultivateur, né le 7 juillet 1909 à Yeda (Espagne), et ALBELLA (Encarnacion-Josepha-Maria-Enriquita), sa femme, née le 8 mars 1913 à San Malco (Espagne), demeurant à Coursan (Aude).

KNAYAN (Agop), ouvrier, né en 1906 à Kharpout (Asie Mineure), et MELCONIAN (Aghavni), sa femme, née le 2 septembre 1907 à Palon (Asie Mineure), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

IWANIW (Dimitrius), ouvrier, né le 3 octobre 1906 à Zagovzi (Pologne), ayant deux enfants mineurs: 1° Alga, née le 11 mars 1935 à Czernichow (Pologne); 2° Olivier-Raymond, né le 3 décembre 1938 à Poitiers (Vienne), et SYSAK (Marie), sa femme, née le 23 avril 1909 à Kekutkowce (Pologne), demeurant à Montamise (Vienne).

JACINTO (Antonio), cultivateur, né le 30 avril 1896 à Ceissa (Portugal), ayant un enfant mineur, Joaquin, né le 3 décembre 1926 à Ceissa (Portugal), et DE JESUS (Albina), sa femme, née le 11 décembre 1893 à Rios-de-Couras (Portugal), demeurant à Oppède (Vaucluse).

JALOVEC (Joseph), mineur, né le 21 novembre 1901 à Jermanovh (Yougoslavie), ayant trois enfants mineurs: 1° Alfred, né le 8 octobre 1936 à Freyming (Moselle); 2° Emma, née le 12 janvier 1941 à Merlebach (Moselle); 3° Richard, né le 10 janvier 1945 à Freyming (Moselle), et BRAUN (Elisabeth), sa femme, née le 25 janvier 1912 à Petite-Rosselle (Moselle), demeurant à Freyming (Moselle).

JESIORSKI (Wladislas), carrier, né le 9 juillet 1920 à Wzalkowo (Pologne), demeurant à Corfelix (Marne), ayant trois enfants mineurs: 1° Marie-Françoise, née le 6 juin 1944 à Epernay (Marne); 2° Colette, née le 12 mars 1946 à Epernay (Marne); 3° Jeannine, née le 12 mars 1946 à Epernay (Marne), et PETRINIAK (Euphrozina), sa femme, née le 12 juillet 1922 à Babina (Pologne), demeurant à Corfelix (Marne).

JOSOVICI (Paul), marchand ambulant, né le 15 mars 1893 à Braila (Roumanie), et BLANOR (Sura), sa femme, née le 22 juillet 1896 à Botasani (Roumanie), demeurant à Paris.

JURZYNEK (Stephan), ouvrier, né le 3 octobre 1900 à Zlota (Pologne), ayant trois enfants mineurs: 1° Jeannine, née le 8 janvier 1932 à Zlota (Pologne); 2° Edouard, né le 22 février 1934 à Lommoye (Seine-et-Oise); 3° Stefan-Pierre, né le 22 février 1935 à Amencourt (Seine-et-Oise), et DOBAY (Catherine), sa femme, née le 16 mai 1909 à Zlota (Pologne), demeurant à Bonnières (Seine-et-Oise).

KACZOR (Joseph), mineur, né le 8 juillet 1919, de père polonais, à Ueberruhr (Allemagne), et KEDZIORA (Wanda), sa femme, née le 10 septembre 1926, de père polonais, à Nœux-les-Mines (Pas-de-Calais), demeurant à Mazingarbe (Pas-de-Calais).

KASJAN (Jean), mineur, né le 2 septembre 1898 à Dachnow (Pologne), ayant quatre enfants mineurs: 1° Jean, né le 3 juin 1928 à Freyming (Moselle); 2° Marie-Jeannette, née le 25 octobre 1929 à Freyming (Moselle); 3° Sonja, née le 3 septembre 1934 à Merlebach (Moselle); 4° Emmi, née le 7 juillet 1944 à Merlebach (Moselle), et STEPAN (Françoise-Angèle), sa femme, née le 1er mai 1906 à Machrisch-Ostran (Tchécoslovaquie), demeurant à Merlebach (Moselle).

KAZANDJIAN (Mouchegh), navigateur, né en 1909 à Sivas (Asie Mineure), ayant un enfant mineur, Edouard-Raymond, né le 20 juin 1937 à Marseille (Bouches-du-Rhône), et DJARDARIAN (Araxi), sa femme, née le 12 février 1909 à Sivas (Asie Mineure), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

KASMIERCZACK (Stanislas), fondeur, né le 5 janvier 1903 à Rucowo (Pologne), ayant un enfant mineur, Irena-Helena, née le 1er juillet 1929 à Komorsk (Pologne), et KAMUNSKA (Wanda-Anastazja), sa femme, née le 18 juin 1903 à Hertein (Pologne), demeurant à Vetraz-Monthoux (Haute-Savoie).

KECZELI (Ladislas), mécanicien, né le 4 août 1909 à Ujpest (Hongrie), ayant deux enfants mineurs: 1° Annie, née le 26 mars 1945 à Paris; 2° Georges, né le 4 septembre 1946 à Paris, et KIRALY (Marguerite), sa femme, née le 23 novembre 1915 à Pisske (Hongrie), demeurant à Paris.

KIZIRIAN (Marderos), ouvrier d'usine, né en 1897 à Garune (Asie Mineure), et TCHAKERIAN (Orhnoumé-Hripeime), sa femme, née en 1903 à Gurume (Asie Mineure), demeurant à Etouy (Oise).

KLEJKA (Joseph), peintre en bâtiments, né le 7 août 1907 à Budapest (Hongrie), et OLLE (Julianna), sa femme, née le 18 avril 1901 à Labathan (Hongrie), demeurant à Paris.

KMIECIK (Michel), mineur, né le 31 août 1902 à Ponczylas (Pologne), et GOSCIANSKA (Pelagja), sa femme, née le 18 janvier 1911 à Langguhle (Pologne), demeurant à Merlebach (Moselle).

KORENBERG (Szymon-Chaim), cordonnier, né le 26 décembre 1893 à Pulawy (Pologne), ayant un enfant mineur, Mendel, né le 21 avril 1927 à Targul Lapus (Roumanie), et MOSKOVITS (Rozalia), sa femme, née le 21 février 1889 à Libotin (Pologne), demeurant à Paris.

KOSIELSKI (Antoni), ouvrier agricole, né le 16 juillet 1906 à Nowawies (Pologne), ayant six enfants mineurs: 1° Aloys, né le 26 novembre 1927 à Nowawies (Pologne); 2° Edmond, né le 20 novembre 1932 à Evry-Petit Bourg (Seine-et-Oise); 3° Antoine, né le 24 janvier 1939 à Ris-Orangis (Seine-et-Oise); 4° Zena, née le 13 janvier 1943 à Ris-Orangis (Seine-et-Oise); 5° Lucie, née le 28 novembre 1943 à Ris-Orangis (Seine-et-Oise); 6° Bernard-Michel, né le 2 décembre 1945 à Corbeil (Seine-et-Oise), et GRAVOSKA (Feliksa), sa femme, née le 30 mai 1903 à Siegliska (Pologne), demeurant à Evry-Petit-Bourg (Seine-et-Oise).

KOT (Adalbert), manœuvre, né le 5 avril 1903 à Villa Roza (Pologne), et WOJCIK (Angèle), sa femme, née le 5 janvier 1908 à Rosplucion (Pologne), demeurant à Bordeaux (Gironde).

KOWAL (Vladimir), manœuvre, né le 13 août 1902 à Rozwienica (Pologre), ayant un enfant mineur, Milian, né le 17 septembre 1930 à Fresnes-sur-Marne (Seine-et-Marne), et PORCZAK (Pauline), sa femme, née le 12 juillet 1905 à Bystrowice (Pologne), demeurant à Maricourt (Somme).

KOZMA (Joseph), ébéniste, né le 4 mai 1905 à Miskolocz (Hongrie), et ARPAD (Rosalie), sa femme, née le 12 janvier 1909 à Tar (Hongrie), demeurant à la Varenne-Saint-Hilaire (Seine).

KRAWCYK (Eugène), fondeur, né le 16 juillet 1915 à Buzanow (Pologne), ayant un enfant mineur, Daniel, né le 18 février 1946 à Achères (Seine-et-Oise), et TYMCZAK (Wanda), sa femme, née le 4 juillet 1923 à Nadalamy (Pologne), demeurant à Achères (Seine-et-Oise).

LATRIGLIA (Giovanni), ouvrier peintre, né le 21 avril 1897 à Castellammare (Italie), ayant un enfant mineur, Sauveur-Emile, né le 21 mars 1946 à Marseille (Bouches-du-Rhône), et FURLANETTO (Aldina-Rosa), sa femme, née le 2 juin 1906 à Ferrara (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

LAMANTOWICE (Lejb), garçon coiffeur, né le 21 octobre 1906 à Bialystok (Pologne), et SZPANIN (Chana), sa femme, née le 18 avril 1904 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

LAUER (Pierre), mineur, né le 16 août 1899 à Gersweiler (Allemagne), et BASTIAN (Marie-Catherine), sa femme, née le 8 avril 1898 à Sarrebruck (Allemagne), demeurant à Styring-Wendel (Moselle).

LEWIN (Stephan-Emil-Roderich), représentant, né le 1er juillet 1895 à Francfort-sur-le-Mein (Allemagne), ayant un enfant mineur, Andréas-Roderich, né le 26 janvier 1931, à Francfort-sur-le-Mein (Allemagne), et DE MEYER (Sigrid), sa femme, née le 14 février 1906 à Francfort-sur-le-Mein (Allemagne), demeurant à Limoges (Haute-Vienne).

LORSCHEIDER (Frederic), mineur, né le 6 avril 1902, à Büsch (Allemagne), et THOME (Ilaa-Marguerite), sa femme, née le 27 novembre 1907 à Landsweiler (Allemagne), demeurant à Petite-Rosselle (Moselle).

LUBRANO (Antoine), cultivateur, né le 30 mai 1881, de père italien, à Alger, et RUSSO (Dominique), sa femme, née le 24 juillet 1892, de père italien, à Hussein-Dey (Alger), demeurant à Douaouda (Alger).

LUPATELLI (Marsilio), repousseur sur cuivre, né le 17 juillet 1883 à Deruto (Italie), et GIANNONI (Elvire), sa femme, née le 11 mai 1890, à Magione (Italie), demeurant à Grasse (Alpes-Maritimes).

LUPONE (Achille), chauffeur, né le 15 novembre 1887 à Naples (Italie), et GARDONE (Isolina-Maria-Caterina-Oltaria), sa femme, née le 9 janvier 1880 à Bibiernna (Italie), demeurant à Paris.

LUSOLI (Alberto), cultivateur, né le 8 novembre 1894 à Sarzano (Italie), ayant un enfant mineur, Jean-Baptiste, né le 8 novembre 1928 à Moissac (Tarn-et-Garonne), et DONEZSI (Esterina), sa femme, née le 16 février 1896 à Cella (Italie), demeurant à Montignac-Toupinerie (Lot-et-Garonne).

MACHABANSKI (Joseph), tailleur, né le 15 janvier 1909 à Belchatow (Pologne), et GLIKSMAN (Bajla), sa femme, née le 29 septembre 1917 à Szozercow (Pologne), demeurant à Lille (Nord).

MACKOWIAK (Jean), né le 7 décembre 1889, à Konojad (Pologne), ayant un enfant mineur, Anna, née le 4 juillet 1931 à Lévin (Pas-de-Calais), et OGRODOWSKA (Stanislawa), sa femme, née le 12 avril 1889 à Srein (Pologne), demeurant à Lens (Pas-de-Calais).

MACKOWIAK (Louis), mineur, né le 17 juillet 1914, de père polonais à Rohlinghausen (Allemagne), et WOZNIAK (Pélagie), sa femme, née le 29 novembre 1919, de père polonais, à Ickern (Allemagne), demeurant à Saint-Avold (Moselle).

MADOGLIO (Guido), fermier, né le 9 septembre, 1903 à Cremone (Italie), ayant un enfant mineur, Jean Franco, né le 22 octobre 1929 à Piave d'Olmi (Italie), et CAVAGNOLI (Imogène), sa femme, née le 18 mars 1908 à Bomava (Italie), demeurant à Colmiers (Haute-Garonne).

MALTA (Sauveur-Antoine), journalier, né le 5 juin 1881 à Chiaramonti (Italie), et DESSI (Marie), sa femme, née le 27 novembre 1886 à Lei (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

MANZONI (Albert), maçon, né le 7 septembre 1893 à Corna (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Liliane, née le 15 août 1927 à Corna (Italie); 2° Marguerite, née le 3 août 1929 à Gevry (Jura); 3° Albert, né le 27 novembre 1936 à Gevry (Jura), et ARNOLDI (Ursule), sa femme, née le 4 novembre 1894 à Teleggio (Italie), demeurant à Fenay (Côte-d'Or).

MARIOTTINI (Raoul), maçon, né le 23 juillet 1908 à Marciano della Chiana (Italie), et PASTORINO (Ginlia-Maria), sa femme, née le 21 novembre 1913 à Montaldo Bormida (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

MARSON (Louis-Pierre), maçon, né le 23 avril 1898 à Cinto Caomaggiore (Italie), ayant un enfant mineur, Louisette-Vilma, née le 17 août 1928 à Cinto-Coamaggiore (Italie), et ANDREUZZA (Olga), sa femme, née le 12 septembre 1898 à Zoppola (Italie), demeurant au Theux (Ardennes).

MARTINEZ (Jean), ouvrier agricole, né le 16 juillet 1899 à Totana (Espagne), et MOLINA (Lucie), sa femme, née le 24 décembre 1898 à Totana (Espagne), demeurant à Blauzac (Gard).

MARTINEZ (Michel), ouvrier agricole, né le 29 septembre 1902 à Requena (Espagne), et AQUILAR (Emilienne), sa femme, née le 6 janvier 1903 à San Martin de Valveni (Espagne), demeurant à Rieux-Minervois (Aude).

MARTINEZ (Manuel-Antonio), ouvrier agricole, né le 5 avril 1919 à Alhama de Ammeria (Espagne), et CANNATA (Carmelina-Tanina), sa femme, née le 11 décembre 1926, de père espagnol, à Châteauneuf-les-Martigues (Bouches-du-Rhône), demeurant à Rognac (Bouches-du-Rhône).

MASERA (Guiseppe), maçon, né le 6 mai 1885 à Jerrière (Italie), et REZOAGLI (Angéla), sa femme, née le 7 mars 1891 à Jerrière (Italie), demeurant à Nogent-sur-Marne (Seine).

MASSARIN (Gino), métayer, né le 19 octobre 1905 à Casale-Sul-Sile (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Nevisa-Norina, née le 15 février 1928 à Bègles (Gironde); 2° Georgette-Silvana, née le 25 juin 1935 à Saussignac (Dordogne); 3° Yvonne-Renée-Jacqueline, née le 1er mai 1941 à Saussignac (Dordogne), et ZANETTI (Emma), sa femme, née le 16 janvier 1909 à Preugaziol (Italie), demeurant à Saussignac (Dordogne).

MATINA (Costantino), maçon, né le 18 août 1908 à Agrigento (Italie), ayant quatre enfants mineurs: 1° Vincente, née le 2 juillet 1931 à Marseille (Bouches-du-Rhône); 2° Angèle, née le 5 janvier 1935 à Marseille (Bouches-du-Rhône); 3° Carmèle, née le 6 février 1937 à Marseille (Bouches-du-Rhône); 4° Marie, née le 27 septembre 1945 à Marseille (Bouches-du-Rhône), et FOTI (Conception), sa femme née le 21 janvier 1910 à Melicucca (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

MATTEODO (Maurice), jardinier, né le 9 août 1905 à Frassino (Italie), et MATTEODO (Lucie), sa femme, née le 14 mai 1907 à Frassino (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

MATTIELLO (Antonio-Armano), journalier, né le 16 avril 1891 à Casier (Italie), et PETULLA (Maria), sa femme, née le 24 juin 1899 à Taurianowa (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

MAURER (Charles), mineur, né le 10 janvier 1893 à Ottenheim (Allemagne), et WOBEDO (Elisabeth), sa femme, née le 20 juin 1897 à Volklingen (Allemagne), demeurant à Petite-Rosselle (Moselle).

MELOTTO (Luigi), maraîcher, né le 7 décembre 1905 à Lonigo (Italie), et TREVISAN (Assunta), sa femme, née le 15 octobre 1911 à Cordovado (Italie), demeurant à Launaguet (Haute-Garonne).

MIGLIACCI (Ermelindo), ouvrier agricole, né le 7 décembre 1881 à Montepulciano (Italie), ayant un enfant mineur, Marie-Conception), née le 11 février 1928 à Focicchia (Corse), et BERTOLA (Angèle), sa femme, née le 18 août 1893 à Camalore (Italie), demeurant à Focicchia (Corse).

MIGLIORE (Giovanni-Battista), mineur retraité, né le 19 mars 1882 à Boves (Italie), et PELLEGRINO (Lucia-Felicita), sa femme, née le 9 juillet 1891 à Boves (Italie), demeurant à la Destrousse (Bouches-du-Rhône).

MIKAELIAN (Hovran), tailleur, né le 15 août 1916 à Bolou (Asie Mineure), et STEPANIAN (Eglantine), sa femme, née le 16 juillet 1917 à Brousse (Asie Mineure), demeurant à Lyon (Rhône).

MILLER (Kelman), tailleur, né en 1904 à Laskargew (Pologne), ayant un enfant mineur, Alain, né le 1er mars 1937 à Paris, et KOZASEY (Sura-Guilla), sa femme, née le 14 novembre 1904 à Varsovie (Pologne), demeurant à Aubagne (Bouches-du-Rhône).

MONARCA (Joseph), manœuvre, né le 16 mars 1909 à Castellamare de Stabia (Italie), et BERTUCCIO (Marie-Joséphine), sa femme, née le 23 novembre 1916 à Belianova (Italie), demeurant à Antibes (Alpes-Maritimes).

MORERA (Francisco-Nemesio), maçon, né le 20 février 1904 à Llesuy (Espagne), ayant deux enfants mineurs: 1° Jean-Louis, né le 24 octobre 1930 à Bordeaux (Gironde); 2° René-Henri, né le 24 mai 1933 à Bordeaux (Gironde), et CAMUT (Dominga-Josefa-Marie de la Nievès), sa femme, née le 3 août 1905 à Llesuy (Espagne), demeurant à Villenave-d'Ornon (Gironde).

MOREIRA (Joaquina), manœuvre, né le 25 juillet 1896 à Marco-de-Canavezes (Portugal), ayant un enfant mineur, Manuel, né le 13 septembre 1926 à la Rochelle (Charente-Maritime), et VIEIRO (Urania), sa femme, née le 31 décembre 1896 à Marco-de-Canavezes (Portugal), demeurant à la Rochelle (Charente-Maritime).

MONTI (Severino), cordonnier, né le 23 août 1890 à Origgio (Italie), ayant un enfant mineur, Jeanne-Marguerite, née le 9 mars 1930 à Coulonges (Aisne), et MAZZOLA (Luigia), sa femme, née le 22 novembre 1896 à Marnago (Italie), demeurant à Coulonges-en-Tardenois (Aisne).

MONTANE (Joseph-Raymond), mécanicien, né le 31 décembre 1914 à Barcelone (Espagne), ayant un enfant mineur, René-Jean, né le 8 avril 1942 à Perpignan (Pyrénées-Orientales) et PUCHADES (Joséphine-Bibiana), sa femme, née le 16 avril 1916 Barcelone (Espagne), demeurant au Boulon (Pyrénées-Orientales).

MOURADOFF (Léon), sculpteur, né le 24 avril 1893 à Tiflis (Russie), et PISKOULIAN (Nevart), sa femme, née le 31 mai 1894 à Poti (Russie), demeurant à Paris.

MOYANO (Eusebio), cultivateur, né le 6 mars 1897 à Rueda (Espagne), ayant trois enfants mineurs: 1° Madeleine, née le 3 mars 1927 à Bavans (Doubs); 2° Eusébio, né le 6 mars 1928 à Bavans (Doubs); 3° Marguerite, née le 8 novembre 1929 à Bavans (Doubs), et LUIS (Firmina), sa femme, née le 11 mars 1897 à Rueda (Espagne), demeurant à Duras (Lot-et-Garonne).

NADIN (Luigi), monteur calorifugeur, né le 13 novembre 1905 à Fontanafredda (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Eveline, née le 24 octobre 1932 à Paris; 2° Claudie-Louise, née le 11 avril 1936 à Paris; 3° Michel, né le 26 février 1946 à Fontenay-sous-Bois (Seine), et NEDIN (Scolassica-Luigia), sa femme, née le 25 novembre 1906 à Fontanafredda (Italie), demeurant à Fontenay-sous-Bois (Seine).

NADOLSKI (Jean), mineur, né le 3 janvier 1901 à Niemieckie-Brzozie (Pologne), ayant un enfant mineur, Rémy-Alphonse, né le 29 décembre 1945 à Stiring-Wendel (Moselle), et DORCZYK (Wanda-Hélène), sa femme, née le 5 octobre 1906, de père polonais, à Freisenbruch (Allemagne), demeurant à Stiring-Wendel (Moselle).

NICOLAS (François-Léonce), ouvrier agricole, né le 10 juillet 1866 à Esparragal (Espagne), et ROMERO (Trinité-Joséphine), sa femme, née le 2 mai 1895 à Velez Rubio (Espagne), demeurant à Aramon (Gard), ayant deux enfants mineurs: 1° Montesinos (André-Tribucio), né le 2 juin 1927 à Velez-Rubio (Espagne); 2° Montesinos (Trinité), née le 18 novembre 1932 à Nîmes (Gard).

NICOLI (Giovanni), manœuvre, né le 29 août 1895 à Trescore (Italie), ayant un enfant mineur, Joseph, né le 5 décembre 1927 à Athus (Belgique), et TERSI (Maria), sa femme, née le 27 décebre 1898 à Trescore (Italie), demeurant à Pllay-les-Roses (Seine).

NOWAK (Antoine), journalier, né le 1er décembre 1911 à Ruskavies (Pologne), et SERDECZNY (Emilie), sa femme, née le 6 décembre 1910 à Drohobyczka (Pologne), demeurant à Belval-sous-Châtillon (Marne).

OMETAK (Stéfan), ouvrier agricole, né le 13 février 1908 à Petrovice (Tchécoslovaquie), ayant deux enfants mineurs: 1° Stéphan-François, né le 15 mai 1937 à Hirson (Aisne); 2° Pierre-André, né le 18 juin 1938 à Voulpaix (Aisne), et REKSA (Josefa), sa femme, née le 17 avril 1908 à Kakawa (Pologne), demeurant à Laigny (Aisne).

ORYNCZAK (Dmytro), manœuvre, né le 18 octobre 1902 à Ryskowa (Pologne), ayant deux enfants mineurs: 1° Geneviève-Anna, née le 28 octobre 1929 à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise); 2° Nicole, née le 30 octobre 1939 à Saint-Germain-en-Laye, et CHENKI (Eve), sa femme, née le 28 mars 1911 à Molodyez (Pologne), demeurant au Vésinet (Seine-et-Oise).

OSGANIAN (Vincent), cordonnier, né le 15 mars 1905 à Angora (Turquie), et DAVITIAN (Sophie), sa femme, née en 1911 à Kutahia (Turquie), demeurant à Chaville (Seine-et-Oise).

PAGANO (Agatino), mineur, né le 5 mai 1900 à Serradifalco (Italie), et MIRAGLIA (Térèsa), sa femme, née le 13 janvier 1909 à Serradifalco (Italie), demeurant à la Grand-Combe (Gard).

PALLEJA (Jean), tourneur sur métaux, né le 7 octobre 1900 à Torroja (Espagne), et FERRE (Joséphine), sa femme, née le 29 juin 1901 à Reus (Espagne), demeurant à Perpignan (Pyrénées-Orientales).

PAOLAZZI (Riccardo), jardinier, né le 23 février 1910 à Cembra (Italie), et FERRAZZA (Rita), sa femme, née le 22 octobre 1911 à Cembra (Italie), demeurant à Dasle (Doubs).

PARZY (Andrzej-André), ouvrier agricole, né le 21 novembre 1892 à Gross-Lenka (Pologne), et PILARCZYK (Micheline), sa femme, née le 26 septembre 1894 à Kozubier (Pologne), demeurant à Neuvelle-sur-l'Escaut (Nord).

PASINELLI (Dante), employé de commerce, né le 10 juillet 1912 à Majano (Italie), et VANETTI (Virgina-Guiseppina), sa femme, née le 10 septembre 1915 à Casale-Letta (Italie), demeurant à Belfort (territoire de).

PECZOLT (Edouard), manœuvre, né le 22 juillet 1915 à Aggerup Marebo (Pologne), ayant deux enfants mineurs: 1° Odette-Hélène, née le 19 décembre 1939 à Thillay (Seine-et-Oise); 2° Christiane-Françoise, née le 5 juillet 1946 à Annet-sur-Marne (Seine-et-Marne), et CHOJNACKA (Casiniera), sa femme, née le 17 décembre 1921 à Mulzebbura (Pologne), demeurant à Annet-sur-Marne (Seine-et-Marne).

PEREIRA (Arom), accrocheur, né le 5 septembre 1901 à Vaulden (Portugal), et SOARES (Engracia), sa femme, née le 7 avril 1920 à Vila Nova de Sante (Portugal), demeurant à Herserange (Meurthe-et-Moselle).

PEREZ (Julio), ouvrier agricole, né le 8 juin 1908 à Granja de Rocamora (Espagne), et CUTILLAS (Carmen-Trinidad), sa femme, née le 2 juin 1913 à Granja de Rocamora (Espagne), demeurant à Cuxac-d'Aude (Aude).

PEREZ (Pedro), mécanicien, né le 4 décembre 1894 à Miravete de la Sierra (Espagne), ayant un enfant mineur, Lorenzo, né le 21 mai 1928 à Cornejo (Espagne), et ALONSO (Eleuteria), sa femme, née le 18 avril 1902 à Villamartin (Espagne), demeurant à Thiais (Seine).

PERIZZATO (Lino-Francesco), métayer, né le 2 novembre 1901 à Moriago (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Maria, née le 6 juillet 1930 à Sars-Poteries (Nord); 2° Agnès, née le 3 août 1932 à Douzains (Lot-et-Garonne), et RIZZETTO (Luigia), sa femme, née le 11 août 1910 à Moniagio (Italie), demeurant à Sérignac-Peboudou (Lot-et-Garonne).

PERL (Szlama), brocanteur, né le 20 avril 1901 à Zarki (Pologne), et KORMON (Racha-Szajndla, sa femme, née en 1909 à Radom (Pologne), demeurant à Paris.

PIASER (Angelo-Antonio), bûcheron, né le 6 avril 1899 à Maserada (Italie), ayant un enfant mineur: Umberto-Romano, né le 9 avril 1930 à Turin (Italie), et PAULON (Maria-Luigia), sa femme, née le 5 février 1899 à Alpage (Italie), demeurant à Commensacq (Landes).

PIAZZA (Vincenzo-Maria), ouvrier agricole, né le 26 mai 1901 à Valli del Pasubio (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Maria-Claudine, née le 1er janvier 1931 à Buzet-sur-Baïse (Lot-et-Garonne); 2° Elda-Anna, née le 5 mars 1942 à Luzech (Lot), et BARIOLA (Bon-Adèle-Emma), sa femme, née le 16 mars 1907 à Valli del Pasubio (Italie), demeurant à Luzech (Lot).

PIETRA (Zefflrino-Bruno), peintre, né le 22 août 1905 à Ortonovo (Italie), et LUCCHIARI (Ione), sa femme, née le 16 décembre 1912 à Venise (Italie), demeurant à Péage-de-Roussillon (Isère).

PIN (Vittorio), métayer, né le 6 mars 1901 à Fiume Veneto (Italie), ayant un enfant mineur, Eliette, née le 6 mars 1940 à Senestis (Lot-et-Garonne), et ZAT (Silvia), sa femme, née le 31 décembre 1906 à Berlono (Italie), demeurant à Senestis (Lot-et-Garonne).

PINOS (Antonio), métayer, né le 30 novembre 1901 à Sesto al Reghena (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Lydia, née le 25 septembre 1934 à Puycasquier (Gers); 2° Joseph, né le 25 mars 1938 à Saint-Christie (Gers), et MINAN (Anastasia), sa femme, née le 11 mars 1905 à Sesto al Reghena (Italie), demeurant à Roquelaure (Gers).

PIOTROWSKI (Waclaw), essayeur, né le 14 septembre 1917 à Dobroszyn (Pologne), ayant un enfant mineur, Roland-Bernard, né le 18 janvier 1942 à Wittelsheim (Haut-Rhin), et JACIELA (Léocadie), sa femme, née le 9 décembre 1921 à Schoenbrunn (Allemagne), demeurant à Staffelfelden (Haut-Rhin).

POLGARI (Joseph), peintre en bâtiment, né le 2 novembre 1898 à Miskelc (Hongrie), et LANDAU (Edith), sa femme, née le 9 mars 1908 à Vienne (Autriche), demeurant à Paris.

POLIMENI (Jean-Anselme), entrepreneur de maçonnerie, né le 30 septembre 1909 à Mélito Porto Salvo (Italie), et GIANNINI (Concetta), sa femme, née le 10 décembre 1914 à Santa Catarina del Vione (Italie), demeurant à Toulon (Var).

PONTE (Laurent), cultivateur, né le 25 mai 1897 à Rossiglione (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Ubaldo-Eros, né le 17 mars 1929 à Albenga (Italie); 2° Adelmo-Cristino-Gino, né le 8 décembre 1932 à Albenga (Italie), et PIZZO (Maria-Pierrina), sa femme, née le 29 juin 1903 à Albenga (Italie), demeurant à Antibes (Alpes-Maritimes).

POSSANZINI (Ruggéro), mouleur en ciment, né le 29 août 1899 à Chiaravalle (Italie), ayant un enfant mineur, Mario, né le 30 avril 1929 à Chiaravalle (Italie), et PETRONE (Maria), sa femme, née le 18 janvier 1905 à Corato (Italie), demeurant à Grenoble (Isère).

RAGNI (Henri), jardinier, né le 8 janvier 1888 à Magione (Italie), et PATALACCI (Rose), sa femme, née le 26 octobre 1892 à Pérouse (Italie), demeurant à Roquebrune-Cap-Martin (Alpes-Maritimes).

RATAJCZ (Ignace), mineur, né le 3 juillet 1897 à Wienckow (Pologne), ayant deux enfants mineurs: 1° Heinrich-Ignace, né le 3 novembre 1929 à Joudreville (Meurthe-et-Moselle); 2° Gertrude-Maria, née le 1er mars 1931 à Bouligny (Meuse), et DADAS (Marianna), sa femme, née le 12 décembre 1896 à Kozinni (Pologne), demeurant à Bouligny (Meuse).

RONCHETTI (Secondo-Guiseppe), tapissier, né le 28 mars 1897 à Asti (Italie), et PAVESE (Emilia-Maria), sa femme, née le 21 février 1903 à Asti (Italie), demeurant à Paris.

ROSELLINI (Lorenzo), cultivateur, né le 20 août 1899 à Ponte-Buggianeso (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Paulette-Marie-Rose, née le 22 juillet 1929 à Suze-la-Rousse (Drôme), 2° Jacqueline, née le 25 novembre 1932 à Suze-la-Rousse (Drôme); 3° Joseph-Maurice, né le 15 novembre 1935 à Bollène (Vaucluse), et LEUZI (Primia), sa femme, née le 10 avril 1896 à Ponte-Buggianese (Italie), demeurant à Bollène (Vaucluse).

ROSENKRANZ (Jacques), mineur, né le 8 février 1897 à Fenne (Allemagne), ayant un enfant mineur, Simon-Nicolas, né le 13 mars 1940 à Lens (Pas-de-Calais), et FREYBERGER (Caroline Philippine), sa femme, née le 10 février 1901 à Wenrden (Allemagne), demeurant à Petite-Rosselle (Moselle).

ROTA (Pierre-Charles), manœuvre, né le 28 septembre 1898 à Locatello (Italie), ayant deux enfants mineurs: René, né le 29 novembre 1930 à Scey-sur-Saône (Haute-Saône); 2° Guglielmo, né le 23 août 1935 à Jussey (Haute-Saône), et ROTA (Catherina-Edmée), sa femme, née le 29 juin 1901 à Locatello (Italie), demeurant à Jussey (Haute-Saône).

ROTENBERG (Joseph), serrurier, né le 3 octobre 1911 à Varsovie (Pologne), ayant un enfant mineur, Anne-Marie, née le 28 février 1940 à Limoges (Haute-Vienne), et ROTSZTEJN (Ides-Laja), sa femme, née en 1911 à Wiansowra (Pologne), demeurant à Paris.

RUDERMANN (Arno), ouvrier fourreur, né le 19 juin 1910 à Berlin (Allemagne), ayant trois enfants mineurs: 1° Jacques-Isaac, né le 4 avril 1935 à Dantzig; 2° Maurice, né le 30 juin 1936 à Dantzig; 3° Jean, né le 23 mai 1946 à Lyon (Rhône), et DZIALOSZYNSKI (Ruchla), sa femme, née le 3 octobre 1915 à Lowez (Pologne), demeurant à Lyon (Rhône).

RUIZ (Pierre), terrassier, né le 24 janvier 1899 à Librilla (Espagne), et THOMAS (Candida-Marie del Pilar), sa femme, née le 1er décembre 1908 à Mora de Rubielos (Espagne), demeurant à Lunel (Hérault).

RUMAK (Franciszek), menuisier, né le 4 octobre 1908 à Turza (Pologne), et HOFER (Alice-Emma), sa femme, née le 16 avril 1927 à Neufchâtel (Suisse), demeurant à Mondeville (Calvados).

SANCHEZ (Félipe), cantonnier, né le 13 septembre 1896 à Orcajo (Espagne), ayant six enfants mineurs: 1° Anastasio, né le 7 septembre 1926 à Horcajo de Montemayon (Espagne); 2° Juliana, née le 27 février 1929 à Horcajo de Montemayon (Espagne); 3° Félicienne, née le 9 juin 1931 à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or); 4° Marie, née le 29 novembre 1932 à Thury (Côte-d'Or); 5° Thérèse, née le 31 janvier 1937 à Thury (Côte-d'Or); 6° Jeanne, née le 18 mars 1939 à Thury (Côte-d'Or), et MARTIN (Valériana), sa femme, née le 16 novembre 1901 à Orcajo (Espagne), demeurant à Aubigny-la-Ronce (Côte-d'Or).

SANCHO (Benjamin), jardinier, né le 30 mars 1899 à San Carlos de la Rapita (Espagne), et GONZALEZ (Antoinette), sa femme, née le 12 avril 1903 à Amposta (Espagne), demeurant à Millas (Pyrénées-Orientales).

SANZ (Léon), ébarbeur, né le 20 février 1890 à Cillas (Espagne), et SANZ (Alexandra), sa femme, née le 26 février 1896 à Cillas (Espagne), demeurant à Bobigny (Seine).

SARKISSIAN (Garabed), cordonnier, né en 1901 à Bitlis (Turquie), et NOURSIKIAN (Loussaper), sa femme, née en 1908 à Khaypout (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

SARNA (Adalbert), mineur, né le 8 avril 1889 à Kobylarnia (Pologne), ayant deux enfants mineurs: 1° Irène, née le 16 avril 1929 à Styring-Wendel (Moselle); 2° Pauline, née le 27 avril 1932 à Styring-Wendel (Moselle), et RONNER (Pauline), sa femme, née le 17 juillet 1897 à Gross-Gorschütz (Pologne), demeurant à Styring-Wendel (Moselle).

SASSATELLI (Virginio), mineur, né le 16 janvier 1907 à Fontanaluccia (Italie), ayant un enfant mineur: Sylvana, née le 9 février 1941 à Gardanne (Bouches-du-Rhône), et BATTANI (Marie-Louise), sa femme, née le 2 novembre 1912 à Sampierdarena (Italie), demeurant à Mimet (Bouches-du-Rhône).

SCHROT (Frédéric), mineur, né le 2 juillet 1913 à Prevalje (Yougoslavie), ayant deux enfants mineurs: 1° Frédéric, né le 15 octobre 1941 à Merlebach (Moselle); 2° Anne-Marie, née le 9 mai 1943 à Merlebach (Moselle), et BREZAVSEK (Stéphanie), sa femme, née le 27 novembre 1922 à Savka-Vas (Yougoslavie), demeurant à Freyming (Moselle).

SCHULER (Jacques), mineur, né le 16 mai 1901 à Britten (Allemagne), et WALKER (Emma), sa femme, née le 7 avril 1908 à Petite-Rosselle (Moselle), y demeurant.

SEFERIAN (Mihrtad), relieur, né le 11 juin 1898 à Rodosta (Turquie), et KELECHIAN (Caroline), sa femme, née le 19 mars 1908 à Angora (Turquie), demeurant à Mitry-Mory (Seine-et-Marne).

SERRANO (Célérino), manœuvre, né le 26 août 1905 à Albonos (Espagne), et GALLEGO (Juana), sa femme, née le 3 octobre 1910 à Totana (Espagne), demeurant à Martigues (Bouches-du-Rhône).

SGORLON (Arthur), maçon, né le 14 avril 1900 à Passano-di-Pordenone (Italie), et MINUZ (Elène), sa femme, née le 30 novembre 1904 à Pramaggiore (Italie), demeurant à Barsac (Gironde).

SIERRA (Domingo), cuisinier, né le 24 novembre 1897 à Palma de Mallorca (Espagne), et PUENTE (Maria-Antonia), sa femme, née le 5 décembre 1898 à Otero de Escarpisa (Espagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

SILVA (Giovanni-Pietro-Andréa), maçon, né le 17 mars 1910 à Farini d'Olmo (Italie), ayant un enfant mineur: René, né le 6 mars 1944 à Fontenay-sous-Bois (Seine), et GREGORI (Domenica-Giovanna-Antonia), sa femme, née le 5 octobre 1915 à Farini d'Olmo (Italie), demeurant à Fontenay-sous-Bois (Seine).

SIPLIVSKIY (Nikita), ouvrier spécialisé, né le 12 avril 1896 à Tarangog (Russie), et RYNDUCH (Carolina), sa femme, née le 18 octobre 1905 à Rzezawa (Pologne), demeurant à Asnières (Seine)

SKOTNICKI (Czeslaw), ouvrier agricole, né le 7 août 1911 à Sompolno (Pologne), ayant un enfant mineur: Jean-Pierre, né le 30 juin 1946 à Sancoins (Cher), et ORZESIAK (Véronique), sa femme, née le 21 septembre 1914 à Lubstaw (Pologne), demeurant à Sancoins (Cher).

SOCCOL (Alfonso), métayer, né le 20 octobre 1906 à Taibon (Italie), ayant cinq enfants mineurs: 1° Ernesto, né le 5 avril 1932 à Taibon (Italie); 2° Eléonora, née le 4 novembre 1933 à Taibon (Italie); 3° Béatrice, née le 26 septembre 1939 à Mirande (Gers); 4° Lucie-Marguerite, née le 28 novembre 1940 à Mirande (Gers); 5° Georges-Cyprien, né le 30 mars 1945 à Miramont-d'Astarac (Gers), et SOCCOL (Eléonora), sa femme, née le 27 août 1908 à Taibon (Italie), demeurant à Montesquiou (Gers).

SOUKHANOD (Ivan), ingénieur civil, né le 17-30 juillet 1903 à Novodevitchie (Russie), et BOUROFF (Nina), sa femme, née le 12-24 février 1914 à Wilna (Russie), demeurant à Paris.

STEFANUT (Giacomo-Antonio), maçon, né le 17 octobre 1901 à Aviano (Italie), et VENTURINI (Maddalena), sa femme, née le 23 juin 1903 à Campinas (Brésil), demeurant à Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales).

STEIGLEIDER (Hugo), batelier, né le 19 août 1891 à Spire (Allemagne), et WOLFF (Elisabeth), sa femme, née le 16 juin 1894 à Spire (Allemagne), demeurant à Lauterbourg (Bas-Rhin).

SULOCHA (François), ouvrier agricole, né le 28 août 1921 à Spytkowice (Pologne), et MACHUDERA (Sophia), sa femme, née le 2 février 1923 à Napoleon (Pologne), demeurant à Nouvron-Vingré (Aisne).

SYMKO (Adalbert), coiffeur, né le 9 avril 1904 à Borchow (Pologne), ayant un enfant mineur, Albert-Michel, né le 20 janvier 1946 à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise), et SOSMOWSKI (Micheline), sa femme, née le 9 novembre 1908 à Siennow (Pologne), demeurant à Neauphle-le-Château (Seine-et-Oise).

SZABO (Michel), mineur, né le 3 octobre 1899 à Vaszar (Hongrie), et SZABO (Margit), sa femme, née le 10 janvier 1904 à Piszke (Hongrie), demeurant à Auzat-sur-Allier (Puy-de-Dôme).

SZAMBURSKI (Michel), mineur, né le 10 août 1900 à Samotschül (Pologne), ayant cinq enfants mineurs: 1° Anne, née le 29 mai 1927 à Samotschin (Pologne); 2° Régina, née le 25 juillet 1930 à Ham-sous-Varsberg (Moselle); 3° Sophie, née le 4 mai 1932 à Creutzwald (Moselle); 4° Hildegarde, née le 20 février 1937 à Creutzwald (Moselle); 5° Jean, né le 25 août 1939 à Creutzwald (Moselle), et POLASZEK (Marie), sa femme, née le 29 janvier 1904, de père polonais, à Recklinghausen (Allemagne), demeurant à Creutzwald (Moselle).

SZEKELY (Ferdinand), pâtissier, né le 30 mai 1893 à Ploesti (Roumanie), ayant trois enfants mineurs: 1° Aurélie, née le 29 mai 1923 à Smyrne (Turquie); 2° Joseph, né le 25 octobre 1932 à Angora (Turquie); 3° Marie-Thérèse-Fernande, née le 29 mai 1942 à Paris, et GRYPARIS (Calliope), sa femme, née le 28 mars 1907 à Constantinople (Turquie), demeurant à Paris.

TAKESSIAN (Julien), chaudronnier, né en 1888 à Chabin Kara Hissar (Asie-Mineure), et OSSEPIAN (Aroussiak), sa femme, née en 1896 à Varna (Bulgarie), demeurant à Aubin (Aveyron).

TECUCIANU (Josef), commerçant, né le 27 septembre 1903 à Odosbeste (Roumanie), ayant un enfant mineur, Nicole, née le 10 décembre 1946 à Paris, et COTAR (Bella), sa femme, née le 27 mai 1909 à Burlujeni (Roumanie), demeurant à Paris.

TODRYK (Antoine), mineur, né le 1 octobre 1901 à Nowosioki (Pologne), et KORDUS (Marianna), sa femme, née le 25 mars 1912, de père polonais, à Gelsenkirchen (Allemagne), demeurant à Merlebach (Moselle).

TOFFOLI (Louis-Oscar), ouvrier tailleur, né le 16 octobre 1907 à Trieste (Italie), et BUCOVAZ (Sivia-Pierina), sa femme, née le 18 février 1910 à Pirano (Italie), demeurant à Charenton (Seine).

TOMEI (Paris), maçon, né le 25 mars 1920 à Canistro (Italie), et PALERMINI (Yolande), sa femme, née le 13 septembre 1923 à Canistro (Italie), demeurant à Avignon (Vaucluse).

TASSOUMIAN (Tatios), plombier, né le 9 octobre 1906 à Keghi (Asie-Mineure), ayant un fils mineur, Abraham, né le 9 août 1944 à Saint-Etienne (Loire), et MERGUIZIAN (Keghekrig), sa femme, née le 16 août 1910 à Diarbekir (Asie-Mineure), demeurant à Saint-Etienne (Loire).

TURARI (Arturo), manœuvre, né le 21 mars 1887 à Verona (Italie), et DALLA VIA (Rosa), sa femme, née le 16 septembre 1885 à Posina (Italie), demeurant à Saint-Maur (Seine).

UMIDIAN (Keropé), monteur de tiges, né le 1er mars 1911 à Tokat (Turquie), et KALAYDJIAN (Mariam), sa femme, née le 25 mars 1922 à Constantinople (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

VAISMAN (Avraam), tailleur, né le 28 septembre 1896 à Orhei (Roumanie), et SANDLER (Ruhli), sa femme, née le 18 juin 1897 à Orhei (Roumanie), demeurant à Paris.

VARTANIAN (Nanouk), cultivateur, né en 1911 à Kharpout (Turquie), et TATIOSIAN (Khatoum), sa femme, née en 1905 à Kharpout (Turquie), demeurant à Berre-l'Etang (Bouches-du-Rhône).

VENZAL (Simon-Antoine), poissonnier, né le 8 février 1901 à Carbonneras (Espagne), ayant trois enfants mineurs: 1° Bartholomé, né le 31 juillet 1930 à Mohon (Ardennes); 2° Joséphine, née le 2 octobre 1931 à Albi (Tarn); 3° Simon, né le 11 mars 1933 à Albi (Tarn), et PERREZ (Marie-Angèle), sa femme, née le 20 novembre 1908 à Carbonneras (Espagne), demeurant à Toulouse (Haute-Garonne).

VITALE (Luigi), coiffeur, né le 21 juin 1896, de père Italien, à Buenos-Ayres (Argentine), et PELLEGRINO (Carmela), sa femme, née le 24 février 1899 à Baronissi (Italie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

VESELOVSKI (Antoine), ouvrier agricole, né le 6 avril 1920 à Chorosnica (Pologne), ayant un enfant mineur, Robert-Jean, né le 25 février 1946 à Saint-Florentin (Yonne), et TRUCHAN (Euphrosina), sa femme, née le 18 juillet 1944 à Nienowice (Pologne), demeurant à Saint-Florentin (Yonne).

WAJSMAN (Aron), docteur en médecine, né le 15 janvier 1898 à Horodie (Pologne), et BERENSTEIN (Ita), sa femme, née le 10 septembre 1909 à Tighina (Roumanie), demeurant à Arrou (Eure-et-Loir).

WALD (Jean), coupeur en maroquinerie, né le 14 janvier 1912 à Varsovie (Pologne), et RUBINSON (Szajndla), sa femme, née le 28 novembre 1908 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

WIRT (Edmond), mineur, né le 25 octobre 1914, de père polonais, à Recklinghausen (Allemagne), ayant trois enfants mineurs: 1° Monique-Hélène, née le 1er décembre 1940 à Freyming (Moselle); 2° Joseph, né le 20 mars 1943 à Merlebach (Moselle); 3° Liliane-Françoise, née le 31 décembre 1945 à Freyming (Moselle), et LOBERMAJER (Hedwige), sa femme, née le 3 octobre 1919, de père polonais, à Drewer (Allemagne), demeurant à Freyming (Moselle).

WOJCIK (Léon), lamineur, né le 21 avril 1916 à Zagaj (Pologne), ayant trois enfants mineurs: 1° Jeannine-Thérèse, née le 27 août 1941 à Saint-Chamond (Loire); 2° Angèle-Jeannette, née le 12 avril 1944 à Bethoncourt (Doubs); 3° Raymond-Casimir-Léon, né le 8 octobre 1945 à Exincourt (Doubs), et SZOBOLEWSKA (Hélène), sa femme, née le 21 février 1919 à Turek (Pologne), demeurant à Exincourt (Doubs).

WOZNIAK (Etienne), mineur, né le 14 août 1907, de père polonais, à Oberhausen (Allemagne), et SCHMITT (Paulette), sa femme, née le 18 janvier 1909, à Tholey (Allemagne), demeurant à Creutzwald (Moselle).

WULKAN (Naftali-Bernard), bandagiste, né le 28 novembre 1909 à Oswiscim (Pologne), et STEINBERGER (Betti), sa femme, née le 5 avril 1915 à Francfort-sur-le-Mein (Allemagne), demeurant à Mulhouse (Haut-Rhin).

YAILIAN (Sahak), cordonnier, né le 14 février 1903 à Kirasound (Asie Mineure), et ZAMBAKJIAN (Armenik), sa femme, née le 5 janvier 1912 à Angora (Turquie), demeurant aux Pennes-Mirabeau (Bouches-du-Rhône).

YAZIDJIAN (Vahram), cordonnier, né le 22 février 1906 à Kharpout (Turquie), et BERBERIAN (Catghik), sa femme, née le 13 novembre 1906 à Kharpout (Turquie), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

ZAFFALON (Amédée), cultivateur, né le 11 septembre 1905 à Breda di Piavo (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Gilbert, né le 10 juin 1931 à Jouf (Meurthe-et-Moselle); 2° Roger-Joseph-Antoine, né le 31 mai 1936 à Marsaneix (Dordogne), et LOVATO (Augustine-Mathilde), sa femme, née le 28 septembre 1910 à Moyeuvre-la-Grande (Moselle), demeurant à Saint-Antonia-du-Breuilh (Dordogne).

ZAIDMAN (Carol), docteur en médecine, né le 24 juin 1903 à Iasi (Roumanie), et SREIFEL (Sura), sa femme, née le 8 juillet 1906 à Iasi (Roumanie), demeurant à Paris.

ZAMPIERRI (Jean), cultivateur, né le 15 septembre 1904 à Feltre (Italie), ayant un enfant mineur, Georges, né le 23 avril 1943 à Lannes (Lot-et-Garonne), et ROSSI (Rose), sa femme, née le 23 décembre 1913 à Montebulleno (Italie), demeurant à Lannes (Lot-et-Garonne).

ZAPP (Michel-Félix), mineur, né le 8 décembre 1895 à Reisweiler (Allemagne), et MUNZ (Marguerite), sa femme, née le 15 octobre 1889 à Holz (Allemagne), demeurant à Petite-Rosselle (Moselle).

ZARAGOZA (Joaquin), ouvrier agricole, né le 5 février 1904 à Cuevos de Veriroma (Espagne), et PEDROLA (Valentina-Virgina), sa femme, née le 4 juin 1905 à Benifallet (Espagne), demeurant à Paraza (Aude).

ZARDO (Giovanni), métayer, né le 21 février 1913 à Dueville (Italie), ayant un enfant mineur, Robert-Jean, né le 20 octobre 1937 à Pramaggiore (Italie), et SOTTIL (Rosa), sa femme, née le 6 octobre 1917 à Pramaggiore (Italie), demeurant à Muret (Haute-Garonne).

ZIELONER (Leiba), tailleur, né le 3 mars 1900 à Ciechanow (Pologne), et RUBINSZTAJN (Machla), sa femme, née le 27 février 1894 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

ZOPPI (Antoine), manœuvre, né le 26 août 1907 à Monteforte-d'Alpone (Italie), ayant trois enfants mineurs: 1° Angèle-Emilienne-Lucie, née le 12 octobre 1935 à Montherme (Ardennes); 2° Daniel-Joseph-Antoine, né le 9 août 1939 à Marspich (Moselle); 3° Liliane-Muguette-Monique, née le 1er mai 1941 à Champagnac-la-Rivière (Haute-Vienne), et GOLIN (Clorinda-Maria), sa femme, née le 20 septembre 1914 à Monteforte-d'Alpone (Italie), demeurant à Champagnac-la-Rivière (Haute-Vienne).

Art. 3. — Sont naturalisés Français, par application des articles 60 et 62 du code de la nationalité française et de l'article 34 de l'ordonnance du 2 novembre 1945:

GMITEREK (Wladislas-Antoni), conducteur de tracteur, né le 18 juin 1906 à Lipsko (Pologne), demeurant à Chassey-Beaupré (Meuse), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « GUITEREK » au lieu de « GMITEREK ».

GONDZIK (Vincent-Alexandre), charpentier en fer, né le 17 juillet 1904 à Swietochlowice (Pologne), demeurant à Metz (Moselle), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « GONDIC » au lieu de « GONDZIK ».

KANCZURSKI (Edouard), ouvrier agricole, né le 25 septembre 1912 à Radomski (Pologne), demeurant à Remigny (Aisne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « KAMURSKI » au lieu de « KANCZURSKI ».

KUCZERENKO (Paul), laitier, né le 12 juillet 1912 à Mikalajouva (Russie), demeurant à Villasavary (Aude), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « KUZERENKO » au lieu de « KUCZERENKO ».

SZLUFBAND (Jacob), marchand ambulant, né le 10 octobre 1899 à Turzysk (Pologne), demeurant à Paris, qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « SLUBAND » au lieu de « SZLUFBAND ».

SZMIGIEL (Jean), mineur, né le 7 mai 1918, de père polonais, à Neuhof (Allemagne), demeurant à Valleroy (Meurthe-et-Moselle), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « SEMIGEL » au lieu de « SZMIGIEL ».

SZPAJZER (Robert-David), ouvrier maroquinier, né le 12 mai 1920 à Lublin (Pologne), demeurant à Paris, qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « SEPASER » au lieu de « SZPAJZER ».

SZUMCZYK (Vincent), tailleur, né le 25 septembre 1919, de père polonais, à Duisbourg (Allemagne), demeurant à Oberhausbergen (Bas-Rhin), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « SUMYK » au lieu de « SZUMCZYK ».

Art. 4. — Sont naturalisés Français, par application des articles 60, 62 et 64 du code de la nationalité française et de l'article 34 de l'ordonnance du 2 novembre 1945:

BRZUKALA (Jean-Pierre), mineur, né le 16 mai 1916 à Wola-Filipowska (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « BRUKALA » au lieu de « BRZUKALA », ayant deux enfants mineurs: 1° Aline-Thérèse, née le 11 novembre 1938 à Sanvignes-les-Mines (Saône-et-Loire); 2° Stanislawa, née le 28 décembre 1944 à Saint-Vallier (Saône-et-Loire), et WUJEK (Sophie), sa femme, née le 8 avril 1920 à Zaniemys (Pologne), demeurant à Saint-Vallier (Saône-et-Loire).

CHRZANOWSKI (André), herbager, né le 25 novembre 1902 à Mierzwin (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « CHANOSKI » au lieu de « CHRZANOWSKI », et BINEK (Joséphia), sa femme, née le 16 mars 1908 à Koscielna-Wies (Pologne), demeurant à Glageon (Nord).

CZERNIAWSKI (Jean), mineur, né le 1er septembre 1906 à Welosikow (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « CERNIASKI » au lieu de « CZERNIAWSKI », ayant deux enfants mineurs: 1° Hélène, née le 13 avril 1940 à Tucquegnieux (Meurthe-et-Moselle); 2° Henri, né le 20 juin 1943 à Tucquegnieux (Meurthe-et-Moselle), et CIELNIAK (Sophie), sa femme, née le 8 avril 1909 à Jawornik (Pologne), demeurant à Tucquegnieux (Meurthe-et-Moselle).

DOMAJSCEK (Franz), mineur, né le 22 décembre 1889 à Laischach (Autriche), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « DOMAZEK » au lieu de « DOMAJSCEK », et CHRISTEN (Rudolfina), sa femme, née le 12 avril 1887 à Geppersdorf (Autriche), demeurant à Freyming (Moselle).

HANDTKE (Albert), mineur, né le 3 septembre 1888, de père polonais, à Kaisersfelde (Allemagne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « HANDKE » au lieu de « HANDTKE », ayant un enfant mineur, Albert, né le 27 décembre 1939 à Albi (Tarn), et KOLBABA (Agnès), sa femme, née le 2 mai 1897, de père tchécoslovaque, à Dux (Allemagne), demeurant à Freyming (Moselle).

KOJFOZYK (Nuchem-Mortcha), tailleur, né le 25 mai 1918 à Piotrkow (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « KOZYK » au lieu de « KOJFCZYK », et DLUGOWSKA (Dobra), sa femme, née le 21 juin 1917 à Lodz (Pologne), demeurant à Paris.

MONSZAJN (Ber-Hersz), mécanicien, né le 19 mars 1901 à Lodz (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « MONSAIN » au lieu de « MONSZAJN », et GORR (Claire-Louise-Franziska), sa femme, née le 8 juin 1904 à Francfort-sur-le-Mein (Allemagne), demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône).

NIEMCZYK (Victor), mineur, né le 16 janvier 1915 à Sliwice (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « NIEMZIK » au lieu de « NIEMCZYK », ayant deux enfants mineurs: 1° Robert, né le 31 août 1939 à Cransac (Aveyron); 2° Thérèse, née le 31 décembre 1940 à Cransac (Aveyron), et STACHURKA (Stanislawa), sa femme, née le 28 avril 1922 à Strzemieszyce (Pologne), demeurant à Cransac (Aveyron).

RAJNGLAS (Samuel), tailleur apiéceur, né le 19 avril 1898 à Piotrkow (Pologne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « RAINGLAS » au lieu de « RAJNGLAS », et BRZOSTEK (Kajla), sa femme, née le 12 août 1910 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris.

SZARFSCHER (Israël), tailleur, né le 1er octobre 1905, de père polonais, à Berlin (Allemagne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « SARCHER » au lieu de « SZARFSCHER », ayant un enfant mineur, Jacques, né le 10 décembre 1936 à Berlin (Allemagne), et SCHEER (Sophie), sa femme, née le 19 février 1910, de père polonais, à Berlin (Allemagne), demeurant à Paris.

ZWIERSKI (Joseph), mineur, né le 17 mars 1905, de père polonais, à Altenbschum (Allemagne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « ZIERSKI » au lieu de « ZWIERSKI », et BABSKI (Wanda), sa femme, née le 14 juin 1908, de père polonais, à Horst (Allemagne), demeurant à Masny (Nord).

Art. 5. — Est naturalisé Français, par application des articles 60 et 62 du code de la nationalité française et de l'article 34 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 et est réintégrée dans la qualité de Française par application de l'article 72 du code de la nationalité française:

DRZEWIECKI (Jean-François), mineur, né le 7 janvier 1905, de père polonais, à Gnesen (Allemagne), qui est autorisé à s'appeler légalement à l'avenir « DREVICI » au lieu de « DRZEWIECKI », et STEINMETZ (Irma), sa femme, née le 13 mars 1908 à Hombourg-Haut (Moselle), y demeurant.

Art. 6. — Sont naturalisés Français et réintégrés dans la qualité de Françaises, par application des articles 60, 62 et 72 du code de la nationalité française:

ALIAGA (Pablo), cultivateur, né le 29 mars 1907 à Saint-Vincent (Espagne), et CARBONEL (Rosalie-Nathalie-Elisabeth), sa femme, née le 22 avril 1910 à Lagnes (Vaucluse), demeurant à Petit-Palais (Vaucluse).

BERNAD (Antonio), cultivateur, né le 2 juillet 1894 à Puertolas (Espagne), et SEGUET (Elvina-Eudoxie-Jeanne), sa femme, née le 16 mai 1905 à Averon-Bergelle (Gers), demeurant à Caumont (même département).

CARBONELL (Eudes-Joseph), cultivateur, né le 20 mai 1895 à Urtg (Espagne), et PASCOT (Elise-Jeanne-Rose), sa femme, née le 6 décembre 1887 à Estagel (Pyrénées-Orientales), y demeurant.

CECCARINI (Gino-Alfredo-Marino-Piètro), jardinier maraîcher, né le 17 décembre 1889 à Livorno (Italie), et BOUDIC (Yvonne-Marie), sa femme, née le 13 mars 1898 à Beaucaire (Gard), demeurant à Vergèze (même département).

CARRUESCO (Ramon-Juste), ébéniste, né le 28 février 1896 à Plampalacios (Espagne), et COLLANGETTE (Eulalie-Lucienne), sa femme, née le 8 octobre 1903 au Coteau (Loire), demeurant à Paris.

DEMORTIER (Adhémar-Eugène-Joseph), cultivateur, né le 8 avril 1895 à Longueville (Belgique), et COURSON (Léontine-Angèle-Marie), sa femme, née le 23 mars 1897 à Guny (Aisne)), demeurant à Crépy-en-Laonnais (même département).

EHRLICH (Henri-Guillaume), mineur, né le 16 juillet 1895 à Clarenthal (Allemagne), et KOELSCH (Elisabeth), sa femme, née le 7 mars 1899 à Forbach (Moselle), demeurant à Stiring-Wendel (même département).

ERBETTA (Charles-Antoine), plâtrier peintre, né le 26 septembre 1888 à Cureggio (Italie), et DE BANK (Marie-Berthe-Anna), sa femme, née le 3 novembre 1878 à Bonneville (Haute-Savoie), y demeurant.

FREYRIA (Denis-Séverin), cultivateur, né le 8 octobre 1882 à Pinerolo (Italie), et PANNETIER (Armance-Alexandrine-Marie), sa femme, née le 26 octobre 1881 à Luçon (Vendée), y demeurant.

FRIGENT (Florindo-Guiseppe), maçon, né le 6 février 1886 à Valtesse (Italie), et BERTRAND (Rose-Hélène), sa femme, née le 23 septembre 1899 à Saix (Hautes-Alpes), demeurant à Veynes (Hautes-Alpes).

FOUCART (Maurice-Vincent-René), employé, né le 14 juillet 1896 à Mesvin (Belgique), et GRADEL (Laurence), sa femme, née le 16 décembre 1899 à Bullecourt (Pas-de-Calais), demeurant à Houilles (Seine-et-Oise).

HAUFFE (Noël-Joseph), emballeur, né le 23 décembre 1901 à Vellereille-lez-Brayeux (Belgique), et DUBOIS (Marie), sa femme, née le 6 février 1904 de père français, à Givry (Belgique), demeurant à Boussois (Nord).

KOZELI (Léopold), mineur, né le 17 octobre 1899 à Vrdnik (Yougoslavie), et AUERT (Marie), sa femme, née le 14 juillet 1905 à Landroff (Moselle), demeurant à l'Hôpital (même département).

LIENARD (Camille-Arthur), employé, né le 1er janvier 1885 à Macquenoise (Belgique), et LORIETTE (Louise), née le 1er juin 1886 à Hirson (Aisne), y demeurant.

LEBIEZ (Amand), mineur, né le 21 juillet 1902, de père belge, à Petite-Rosselle (Moselle), et WALLE (Louise), sa femme, née le 17 août 1902 à Petite-Rosselle (Moselle), y demeurant.

LUCKASEK (Jaroslav), mineur, né le 25 avril 1898 à Kopitz (Tchécoslovaquie), ayant trois enfants mineurs: 1° Thérèse, née le 22 février 1938 à l'Hôpital (Moselle); 2° Roger, né le 16 avril 1940 à Sallaumines (Pas-de-Calais); 3° Monique, née le 6 février 1942 à l'Hôpital (Moselle), et BACKES (Catherine), sa femme, née le 12 mai 1899 à Carling (Moselle), demeurant à l'Hôpital (même département).

LUTGEN (Frédéric-Joseph-Michel), boucher forain, né le 18 mars 1906 à Bonnevoie (grand duché du Luxembourg), et YAAS (Jeanne-Henriette-Albertine), sa femme, née le 18 mars 1910 à Livry-Gargan (Seine-et-Oise), y demeurant.

MAIER (Arthur), commerçant, né le 23 mai 1894 à Bruchaal (Allemagne), ayant un enfant mineur: Danielle-Eveline, née le 23 juillet 1942 à Tulle (Corrèze), et STERN (Lisselotte), sa femme, née le 1er octobre 1906 à Strasbourg (Bas-Rhin), y demeurant.

NATA (Pietro-Carlo), chaudronnier, né le 30 juillet 1887 à Castelnuovo d'Asti (Italie), et PAGLIASSOTTO (Cécile-Marie-Angèle), sa femme, née le 23 décembre 1892 à Marseille (Bouches-du-Rhône), y demeurant.

MENDEZ (Francisco), ouvrier agricole, né le 22 novembre 1899 à la Hinelga (Espagne), et STEINER (Eléonore), sa femme, née le 10 février 1902 à Oran, demeurant à Arles (Bouches-du-Rhône).

VALERO (José), contremaître, né le 3 mars 1889 à El Cuerve (Espagne), et PUECH (Adèle), sa femme, née le 18 décembre 1898 à Rouziers (Cantal), demeurant à Figeac (Lot).

Art. 7. — Son réintégrées dans la qualité de Française qu'elles avaient perdue par leur mariage avec un étranger, par application de l'article 72 du code de la nationalité française:

BERTINI (Marie-Louise), femme CARBONELL, née le 12 juillet 1905 à Noves (Bouches-du-Rhône).

BAILLEAU (Marguerite-Léontine), femme HOVEN, née le 10 février 1893 à Aunay-en-Bazois (Nièvre), demeurant à Colombes (Seine).

CASTELLANOS (Maria del Carmen), veuve VICIANA, née le 18 novembre 1900 à Oran, y demeurant.

KULT (Irma), veuve METZGER, née le 28 avril 1912 à Huningue (Haut-Rhin), y demeurant.

LESVIGNES (Louise-Edmonde), femme BOILLOD, née le 20 mai 1897 à Lyon (Rhône), demeurant à Paris.

LUISET (Philomène-Sabine), femme MARTI, née le 11 juillet 1897 à Saint-Jean-de-Belleville (Savoie), demeurant à Paris.

MARTIN (Marie), veuve ALDEAN, née le 29 juillet 1878 à Banca (Basses-Pyrénées), demeurant à Pau (Basses-Pyrénées).

MALANFANT (Raymonde-Albertine), femme BACHMANN, née le 8 novembre 1915, à Paris, y demeurant.

PLUMECOQ (Georgette-Mathilde), veuve GERARD, née le 20 janvier 1901 à Béthune (Pas-de-Calais), demeurant à la Bourboule (Puy-de-Dôme).

PERRIN (Aline), femme RERMAN, née le 24 mai 1876 à Lemmecourt (Vosges), demeurant à Villerupt (Meurthe-et-Moselle).

REMY (Marie), femme PEDERSOLI, née le 23 juin 1897 à Jouy-aux-Arches (Moselle), demeurant à Auboué (Meurthe-et-Moselle).

ROMAIN (Jeanne-Berthe), épouse HOORNAERT, née le 4 février 1901 à Houguemare-Guenouville (Eure), demeurant à Premesques (Nord)

ROUAULT (Marie-Marguerite), femme HEYDEMAN, née le 18 mai 1880 à Saint-Benoît (Vienne), demeurant à Paris.

SERVAIS (Adolphine-Henriette), veuve YERNAUX, née le 20 octobre 1880 à Montcy-Saint-Pierre (Ardennes), demeurant à Braux (Ardennes)

VILLEDIEU (Simone-Maria-Renée-Jeanne), femme ABDULAHAD, née le 17 décembre 1909 à Paris, y demeurant.

Art. 8. — Est réintégré dans la qualité de Français qu'il avait perdu en optant pour une nationalité étrangère par application des articles 72 et 76 du code de la nationalité française:

MERLIN (Lucien-Emile-Charles), cultivateur, né le 22 octobre 1896, de père français, à Péruwelz (Belgique), demeurant à Condé-sur-Escaut (Nord).

Art. 9. — Est réintégrée dans la qualité de Française qu'elle avait perdue par son mariage avec un étranger, par application du décret du 19 octobre 1937:

ARNOULD (Ida-Germaine-Rose), veuve HICKSON, née le 22 janvier 1897 à Nouméa (Nouvelle Calédonie), y demeurant.

Art. 10. — Est naturalisée Française, par application des articles 60 et 64 (§ 7) du code de la nationalité française:

TESTA (Assunta), veuve DEL CITERNA, née le 18 mai 1901 à Naples (Italie), demeurant à Aubagne (Bouches-du-Rhône, ayant trois enfants mineurs: 1° Laure-Jeanne, née le 8 mars 1936 à la Penne-sur-Huveaune (Bouches-du-Rhône); 2° Anna-Marie-Joséphine, née le 30 juillet 1937 à la Penne-sur-Huveaune (Bouches-du-Rhône); 3° Maryse, née le 6 avril 1940 à Pérugia (Italie).

Art. 11. — Sont naturalisés Français, par application des articles 60 et 64 (§ 8) du code de la nationalité française:

CASTELNOPOULO (Louis-Stellio), comptable, né le 24 août 1924 à Port-Said (Egypte), demeurant à Paris.

EL HAJJE (Maurice), correcteur, né le 20 février 1914 à Douma (Liban), demeurant à Paris.

KOUYOUMDJIAN (Sarkis), maréchal des logis chef à la compagnie de passage n° 2 du dépôt des isolés métropolitains à Marseille (Bouches-du-Rhône), né le 5 décembre à Adana (Turquie).

NEEDHAM (Marguerite-Alicia), caporal-chef au bataillon de l'air n° 117, née le 6 novembre 1923 à Missouri (Indes anglaises).

VAN TIELEN (Emile-Antoine), tailleur d'habits, né le 5 août 1918 à Anvers (Belgique), demeurant à Calais (Pas-de-Calais), ayant un enfant mineur, Anita-Mariette-Théodora, née le 27 mars 1946 à Calais (Pas-de-Calais).

Art. 12. — Est naturalisée Française, par application des articles 60 et 78 (§ 1er) du code de la nationalité française:

PAPASIAN (Ernestine-Marie-Honorine), née le 8 juillet 1896 à Salonique (Grèce), y demeurant.

Art. 13. — Sont naturalisés Français, par application des articles 60 et 78 (§ 2) du code de la nationalité française:

BARICALLA (Sylve-Mathieu), encaisseur, né le 30 août 1911 à Roccaciglie (Italie), demeurant à Monaco (principauté de Monaco).

BERIO (Lazare-Léopold-Flavio), électricien, né le 20 juin 1925, de père italien, à Monaco (principauté de), y demeurant.

CICUTA (Louis-Félix), manœuvre, né le 8 juillet 1906 à Oneglia (Italie), demeurant à Monaco (principauté de).

FIORI (Dominique-Charles-Ange), coiffeur, né le 12 avril 1913, de père italien, à Monaco (principauté de), y demeurant.

GIROLDI (Antoine), garçon d'hôtel, né le 16 septembre 1908 à Borgo Ticino (Italie), demeurant à Monte Carlo (principauté de Monaco), ayant un enfant mineur, Thérèse-Antoinette, née le 3 novembre 1933 à Monaco (principauté de).

IGNARE (Albert-Eugène), barman, né le 7 décembre 1927, de père italien, à Pforsheim (Allemagne), demeurant à Monaco (principauté de).

LUSETTI (Etienne-Louis-Aurélius), employé des jeux au casino, né le 3 mars 1902 à Monaco (principauté de), y demeurant.

MAGNANI (Antoine-Ange-François-Joseph-Jules), gérant de magasin, né le 16 février 1909, de père italien, à Monaco (principauté de), y demeurant.

PAREIGIANI (Dominique-Vincent-Alexandre), sellier, né le 16 mai 1920, de père italien, à Monaco (principauté de), y demeurant.

PEROTTI (Jean-Michel), masseur, né le 18 janvier 1905, de père italien, à Monaco (Principauté), y demeurant.

RAVINALE (Walter-Charles-Hyacinthe), tailleur, né le 5 août 1922, à Albe (Italie), demeurant à Monaco (Principauté).

Art. 14. — Sont naturalisés Français, par application des articles 60 et 78 (§ 2) et 64 (§ 4), du code de la nationalité française:

DURANDO (Charles), chef de rang, né le 17 août 1912 à Marsaglia (Italie), ayant deux enfants mineurs: 1° Liliane-Virginia-Rosa), née le 27 juillet 1943 à Monaco (Principauté de); 2° Jean-Pierre-Joseph, né le 25 octobre 1946 à Monaco (Principauté de), et MANUELLO (Thérèse-Inès), sa femme, née le 18 août 1913 à Murazzano (Italie), demeurant à Monaco (Principauté de).

VACCAREZZA (Louis-Camille-Joseph), chauffeur livreur, né le 14 juillet 1902, de père italien, à Monaco (Principauté), ayant trois enfants mineurs: 1° Germaine-Marie-Angèle, née le 7 juillet 1927 à Monaco; 2° Raymond-Jean-Barthélemy, né le 9 octobre 1935 à Monaco; 3° Martine-Marie-Claire, née le 22 juin 1941 à Monaco, et LEONI (Madeleine-Marie), sa femme, née le 16 mai 1906, de père italien, à Beausoleil (Alpes-Maritimes), demeurant à Monaco.

BONARDI (Adolphe-Daniel-Alexandre), né le 16 juillet 1904, de père italien, à Monaco (Principauté), ayant un enfant mineur, René-Ernest-Joseph, né le 2 juin 1937 à Monaco (Principauté), et MURATORE (Baptistine-Eugénie), sa femme, née le 24 juin 1908 à Vintimille (Italie), demeurant à Monaco (Principauté).

Art. 15 — Sont naturalisés Français par application des articles 60 et 78 (§ 3), du code de la nationalité française.

CASTRONOVO (Paul), sergent-chef au 3e régiment étranger d'infanterie en Indochine, né le 1er juillet 1913, de père italien, à la Goulette (Tunisie).

GIDONI (Enrico-Giacomo-Luigi), adjudant au centre de regroupement de transit de la Légion étrangère, né le 6 février 1903 à Trégenta (Italie).

KIEFER (Adolphe-Charles-Hellmuth), sergent chef à la direction du camp d'internement de Ballingen (Allemagne), né le 8 décembre 1903 à Darmstadt (Allemagne).

KURIL (François), sergent au 5e régiment étranger d'infanterie, né le 17 décembre 1918 à Vienne (Autriche).

LANDINI (Valerie), conducteur à la 73e compagnie de circulation en Indochine, né le 30 mai 1926 à Montevarchi (Italie).

PASCHERT (Heinrich), caporal au centre de regroupement et de transit de la légion étrangère, né le 10 juillet 1910 à Coesfeld (Allemagne).

SGUIZZATO (Pierre), adjudant à la 5e compagnie de la 13e brigade de la légion étrangère, né le 10 mars 1920 à Lonigo (Italie).

SEIDEL (Hans-Max), sergent-major à la compagnie hors rang n° 13 de la 13e demi-brigade de la légion étrangère, né le 29 novembre 1905 à Dresde (Allemagne).

TRABATIONI (Abèle-Giuseppe), légionnaire à la 14e compagnie portée du 3e régiment étranger d'infanterie en Extrême-Orient, né le 22 février 1902 à Desio (Italie).

ZYLKA (Henri), soldat à la 1re armée française, 1re division aérienne, né le 1er mars 1924 à Porabka (Pologne).

Art. 16. — Sont naturalisés Français, par application de l'article 1er du décret du 29 avril 1920:

CASTRONOVO (Antoine), mécanicien, né le 16 mai 1922, de père italien, à Rabat (Maroc), y demeurant.

DOMINICI (Angèle), née le 22 février 1923, de père italien, à Bizerte (Tunisie), demeurant à Casablanca (Maroc).

KASTL (Stéfan-Franz), légionnaire au groupement des compagnies montées et portées du 3e régiment étranger d'infanterie au Maroc, né le 2 juillet 1901 à Orsova (Roumanie).

LAZINE-PACHALTCHAK (Paul), né le 29 juin 1898 à Tamany (Russie), demeurant à Casablanca (Maroc).

SINIERI (Louis), électricien, né le 24 novembre 1901 à Palerme (Italie), demeurant à Casablanca (Maroc).

Art. 17. — Sont naturalisés Français, par application des articles 1er et 2 du décret du 29 avril 1920:

EUSELVIO (David), employé, né le 29 août 1911 à Saodé Alportel (Portugal), et DAPIEDADE (Gastalda), sa femme, née le 30 juin 1913 à Faro (Portugal), demeurant à Salé (Maroc).

Art. 18. — Est réintégrée dans la qualité de Française, par application de l'article 4 du décret du 29 avril 1920:

LOZES (Simone-Jeanne-Eugénie-Michelle), femme GEISSNER, née le 21 janvier 1907 à Paris, et demeurant à Rabat (Maroc).

Art. 19. — Sont naturalisés Français, par application de l'article 3 de la loi du 20 décembre 1923:

ABATE (Guiseppe-Francesco-Mario), boulanger, né le 5 janvier 1921, de père italien, à Tunis, y demeurant.

COUVOPOULO (Vassiliki), veuve PAPAVASSILIOU, née le 5 août 1891, de père grec, à Smyrne (Turquie), demeurant à El'Ariana (Tunisie), ayant un enfant mineur, Marie-Sophie, née le 25 février 1928 à Tunis.

Art. 20. — Sont naturalisés Français, par application des articles 3 et 5 de la loi du 20 décembre 1923:

LIPOMI (Onofrio), commerçant, né le 1er septembre 1901 à Gella (Italie), ayant cinq enfants mineurs: 1° Vincent-Laurent-Edouard, né le 19 février 1932 à Tunis; 2° Graziella-Denise, née le 13 juillet 1933 à Tunis; 3° Loreto-Nonce, né le 3 juin 1935 à Tunis; 4° Françoise-Mathilde, née le 11 novembre 1936 à Tunis; 5° Marie-Antoinette-Fortunée, née le 23 février 1939 à Tunis, et GRANATA (Elena), sa femme, née le 28 mars 1907, de père italien, à Tunis, y demeurant.

RIVANO (André), menuisier, né le 16 juillet 1870 à Carloforte (Italie), et MELE (Grazia-Séraphina), sa femme, née le 16 mai 1881 à Portigalt (Italie), demeurant à Sidi Bou Aouane (Tunisie).

Art. 21. — Est réintégrée dans la qualité de Française, par application de l'article 8 de la loi du 20 décembre 1923:

LEMOGNE (Jeanne-Blanche-Elise), femme CETRULO, née le 10 avril 1907 à Equeurdreville (Manche), demeurant à Ferryville (Tunisie).

Art. 22. — Sont naturalisés Français, par application du décret du 5 novembre 1928:

WILLIAMS (Charles-Ebenezer), comptable, né le 29 mars 1881 à Bathurst (Gambie anglaise), demeurant à Abidjan (Côte-d'Ivoire), et HALL (Mary), sa femme, née le 9 octobre 1887 à Bathurst (Gambie anglaise).

Art. 23. — Sont naturalisées Françaises, par application de la loi du 24 mai 1946:

BERGMANN (Eve-Edith), femme BILLARD, née le 6 décembre 1913 à Konigsberg (Allemagne), demeurant à Paris.

ZWIROWA (Galina), femme REMOND, née le 1er novembre 1912 à Koursk (Russie), demeurant à Paris.

Art. 24. — Est admis à jouir des droits de citoyen Français, par application du décret du 23 juillet 1937:

THAI LAP THANH, doc phu au gouvernement de la Cochinchine, né le 3 janvier 1897 à Cholon (Cochinchine), demeurant à Saïgon (même colonie).

Art. 25. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 13 septembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la santé publique et de la population,

R. PRIGENT.

Jugements préparatoires d'absence.

Par jugement en date du 25 février 1943, le tribunal de première instance de Moutiers a ordonné une enquête à l'effet de constater l'absence de Briançon (Léontine-Henriette), née le 29 décembre 1885 à Macôt (Savoie), domiciliée en dernier lieu à Passy (Seine), 62, rue Nicolo, disparue depuis l'année 1907.

Par jugement en date du 3 juillet 1947, le tribunal de première instance de Bonneville a ordonné une enquête à l'effet de constater l'absence de Guimet (Elie), cultivateur, né au Reposoir (Haute-Savoie) le 26 novembre 1894, de Guimet (Edouard) et Pasquier (Marie-Joséphine), célibataire, domicilié en dernier lieu au Reposoir et disparu en 1914.

Par jugement en date du 16 mai 1947, le tribunal de première instance de Charolles a ordonné une enquête à l'effet de constater l'absence de Jean Mamessier, propriétaire, ayant demeuré à Baugy (Saône-et-Loire), disparu de son domicile dans la nuit du 12 au 13 janvier 1941 et dont on est depuis sans nouvelles.

Par jugement en date du 4 juin 1947, le tribunal de première instance de Grenoble a ordonné une enquête à l'effet de constater l'absence de:

1° Gabriel Deville, ébéniste, domicilié à Grenoble, 38, rue Saint-Laurent, disparu de son domicile le 3 décembre 1944;

2° Lucien Detroyat, tapissier, domicilié à Grenoble, 11, rue de l'Elysée, disparu de son domicile à Grenoble le 11 juillet 1941.

Par jugement en date du 28 février 1947, le tribunal de première instance de Montbrison a ordonné une enquête à l'effet de constater l'absence de Jean-Marie Couble, négociant, né à Balbigny le 15 juillet 1891, époux de Mme Catherine Fayet, domicilié en dernier lieu à Boen-sur-Lignon et disparu à la date du 27 avril 1941, alors qu'il se rendait à Pouilly-les-Feurs.

Par jugement en date du 6 juin 1947, le tribunal de première instance de la Seine a ordonné une enquête à l'effet de constater l'absence de Dohain (Roger-Paul), maçon, fils de Henri-Edmond Dohain et de Clarisse-Henriette Haize, né à Carentan (Manche) le 26 mars 1901, marié à Clémentine-Louise Chombart, domicilié en dernier lieu à Villejuif (Seine), 12, rue du Laboratoire, et disparu depuis le 1er mars 1930.

Par jugement en date du 2 juin 1947, le tribunal de première instance de Tunis a ordonné une enquête à l'effet de constater l'absence d'Alexandre-Eugène-Louis Millou, domicilié au Bardo, près Tunis, disparu depuis août 1936.

Par jugement en date du 17 octobre 1946, le tribunal de première instance de Versailles a ordonné une enquête à l'effet de constater l'absence de Marie-Félicie Hourdoir, née à Trith-Saint-Léger (Nord), le 30 décembre 1892, épouse de Aston-Martial Watteau, demeurant à Conflans-Sainte-Honorine, disparue depuis fin juin 1940.

Jugements définitifs d'absence.

Par jugement en date du 13 juin 1946, le tribunal de première instance de Tonnerre a déclaré l'absence d'Eugénie Jacquine, veuve Natez, domiciliée en dernier lieu à Cruzy-le-Châtel, à partir du jour de sa disparition, soit depuis l'an mil neuf cent vingt-trois.

Successions en déshérence.

Par jugement en date du 10 juillet 1947, le tribunal de première instance de Perpignan a, sur la requête de l'administration des domaines, ordonné les publications et affiches prescrites par l'article 770 du code civil préalablement à l'envoi en possession de succession de Malis (François), célibataire, en son vivant domicilié à Cases-de-Pène (Pyrénées-Orientales), décédé à l'hôpital psychiatrique de Limoux, le deux mars mil neuf cent quarante-quatre.

Par jugement en date du 17 avril 1947, le tribunal de première instance de Villefranche-sur-Saône a, sur la requête de l'administration des domaines, ordonné les publications et affiches prescrites par l'article 770 du code civil préalablement à l'envoi en possession de la succession de Dufournel (Claude-Etienne-Alexandre), né à Saint-Forgeux (Rhône), le dix novembre mil huit cent soixante, de Jean-Claude et de Etiennette-Françoise Cherblanc, domicilié en dernier lieu à Aveize (Rhône), décédé à Aveize (Rhône), le dix-huit août mil neuf cent trente-cinq.

Par jugement en date du 19 février 1947, le tribunal de première instance de Vannes a, sur la requête de l'administration des domaines, ordonné les publications et affiches prescrites par l'article 770 du code civil préalablement à l'envoi en possession de succession d'Angèle Amouroux, en son vivant demeurant à la Luais, commune d'Allaire (Morbihan), où elle est décédée, le vingt-et-un novembre mil neuf cent quarante-quatre.

Par jugement en date du 22 juillet 1947, le tribunal de première instance de Tulle a, sur la requête de l'administration des domaines, ordonné les publications et affiches de la succession de Barkous Tahar, domicilié à Saint-Cirgues-la-Loutre, mais décédé à l'hôpital d'Aurillac, le 6 juin 1946.

AVIS & COMMUNICATIONS

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis de vacance de poste de médecin directeur (hôpitaux psychiatriques).

Un poste de médecin directeur des hôpitaux psychiatriques est actuellement vacant à la colonie familiale de Dun-sur-Auron (Cher). Les candidatures devront être adressées, dans un délai de trois semaines à compter de la publication du présent avis, au ministère de la santé publique et de la population (direction de l'administration générale du personnel et du budget, 3e bureau), 7, rue de Tilsitt, Paris (17e).

Ministère des finances.

Avis relatif au tirage de la trentième tranche de la loterie nationale 1947.

Le tirage de la trentième tranche de la loterie nationale 1947 aura lieu en présence du public le mercredi 24 septembre 1947, à vingt heures trente.

MINISTÈRE DES FINANCES

DIRECTION DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

SITUATION RESUMEE DES RECOUVREMENTS BUDGETAIRES OPERES POUR LE COMPTE DE L'ETAT AU COURS DU MOIS DE JUIN ET DES SIX PREMIERS MOIS DE L'ANNEE 1947 (1)

(En millions de francs.)

DESIGNATION DES PRODUITS	MOIS DE JUIN 1947	SIX PREMIERS MOIS de l'année 1947.	SIX PREMIERS MOIS de l'année 1946.
I. — Impôts et monopoles :			
Produits des contributions directes	5.218	56.733	33.116
Produits de l'enregistrement	4.661	19.097	11.910
Produits du timbre	548	3.280	1.911
Produits de l'impôt sur les opérations de Bourse	123	809	304
Produits de l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers	884	6.696	3.787
Produits de l'impôt de solidarité nationale	2.428	(2) 15.252	21.156
Produits des douanes	3.397	16.258	4.395
Produits des contributions indirectes	1.915	10.799	7.103
Produits de la taxe sur le chiffre d'affaires	16.030	77.932	44.046
Produits de la taxe sur les transactions	4.477	26.813	18.721
Produits du monopole des poudres à feu	85	345	283
Total du paragraphe 1er	39.766	234.014	146.732
II. — Exploitations industrielles	9	77	93
III. — Produits et revenus du domaine de l'Etat	490	3.410	4.658
IV. — Produits divers (3) et produits recouvrables en Algérie	2.622	21.449	23.224
V. — Ressources exceptionnelles	»	2	177
Total général	42.887	258.952	174.884

(1) Non compris les recettes de nature budgétaire imputées à des comptes d'attente.
(2) Déduction faite de 1.571 millions de francs imputés en 1946 à un compte d'attente (versements provisionnels).
(3) Non compris les recettes effectuées à titre de « Reversements de fonds sur les dépenses des ministères », dont le montant exact ne sera imputé aux « Produits divers » que lors de l'arrêté définitif des écritures de l'exercice.

SITUATION RESUMEE DE LA DETTE DE L'ETAT ET DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT A LA DATE DU 30 JUIN 1947

(En millions de francs.)

CATEGORIES DE DETTE	SITUATION au 1er janvier 1947.	SITUATION au 30 juin 1947.
I. — Dette intérieure :		
Dette perpétuelle	181.897	181.897
Dette amortissable par voie de tirages au sort ou de racqhats en Bourse	354.676	351.595
Dette remboursable par annuités	106.157	104.828
Dette à moyen terme et à court terme	798.625	838.860
Dette envers les banques d'émission	533.622	601.171
Total de la dette intérieure	1.974.977	2.078.351
II. — Dette extérieure :		
Dette amortissable par voie de tirages au sort ou de rachats en Bourse	7.863	7.749
Dette remboursable par annuités	207.729	261.977
Dette à moyen terme, à court terme et à vue	5.074	(a) 64.148
Total de la dette extérieure	220.666	(a) 333.874
Total général de la Dette	2.195.643	(1) 2.412.225

(a) Dont 63.890 millions de bons du Trésor à vue remis à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et au fonds monétaire international.
(1) Les augmentations ou diminutions du montant des diverses catégories de dette ne se traduisent pas toutes par des recettes ou des dépenses pour le Trésor. Entre le 1er janvier et le 30 juin 1947, les opérations sans effet sur la trésorerie ont déterminé une diminution nette de 5.464 millions, qui se décompose comme suit :

	DIMINUTIONS	AUGMENTATIONS
I. — Dette intérieure :		
a) Dette amortissable :		
Amortissements	3.050	»
Remboursements de rentes 4 0/0 1917, 4 0/0 1918 et 4 1/2 0/0 1932 (tranches A et B) pris en charge par la caisse autonome d'amortissement	31	»
	3.081	»
b) Dette remboursable par annuités :		
Amortissements	2.475	»
Variation de la dette contractée par la S. N. C. F.	»	866
	2.475	866
c) Dette à moyen terme et à court terme :		
Remboursements de bons du Trésor 4 0/0 1935 pris en charge par la caisse autonome d'amortissement	1.309	»
Emissions de bons de la reconstruction dont le produit est versé au Crédit national	»	3.599
Variation des valeurs échues restant à rembourser	2.082	»
Opérations en instance de régularisation	»	97
	3.391	3.696

	DIMINUTIONS	AUGMENTATIONS
II. — Dette extérieure :		
a) Dette amortissable :		
Amortissements	114	»
b) Dette remboursable par annuités :		
Amortissements	1.090	»
Perte de change	»	125
	1.090	125
c) Dette à moyen terme, à court terme et à vue :		
Amortissements	58	»
Variation des valeurs échues restant à rembourser	»	58
Total général	10.209	4.745
Diminution nette	5.464	»

Il faut majorer de cette somme l'augmentation totale qui apparaît à la situation de la Dette ci-dessus pour retrouver le montant des ressources d'emprunts tel qu'il figure à la situation résumée des opérations du Trésor publiée d'autre part.

SITUATION RESUMEE DES OPERATIONS DU TRESOR EFFECTUEES ENTRE LE 1er JANVIER ET LE 30 JUIN 1947

(En millions de francs.)

Au 1er janvier 1947, les encaisses du Trésor s'élevaient à 48 082 millions. Pendant les six premiers mois de l'année, les recettes et les dépenses ont été les suivantes:

	OPERATIONS du mois de juin 1947.		OPERATIONS du 1er janvier au 30 juin 1947.	
	Recettes.	Dépenses.	Recettes	Dépenses.
I. — *Budget général:*				
Exercice précédent	— 231	— 197	— 544	76.488
Exercice courant	41.655	55.108	263.223	226.289
Total	41.424	54.911	262.679	302.777
II. — *Opérations du Trésor:*				
Avances du Trésor à vue et à court terme	1.369	4.592	24.902	40.816
Participation de la France au capital de la Banque internationale et au fonds monétaire international	»	»	»	68.778
Dépenses financées au moyen de ressources spéciales, opérations de reconstruction et d'équipement, opérations de liquidation et prêts divers	18.214	33.908	104.955	182.337
Total	19.583	38.500	129.857	291.961
III. — *Emprunts:*				
A. — Dette intérieure:				
Amortissables	»	»	»	»
Remboursables par annuités	»	»	280	»
A moyen terme et à court terme	72.972	65.501	413.369	403.439
Auprès des banques d'émission	39.983	41.433	206.578	139.029
B. — Dette extérieure:				
Amortissables	»	»	»	»
Remboursables par annuités	16.538	»	55.213	»
A moyen terme et à court terme	2.980	»	(a) 59.268	194
Total	132.473	76.934	764.708	542.662
IV. — *Opérations des correspondants:*				
Opérations effectuées pour le compte des services d'Etat dotés d'un budget annexe	82.490	81.664	300.607	311.770
Opérations effectuées pour le compte des services d'Etat dotés d'un budget autonome	74.161	70.388	355.874	323.654
Opérations des collectivités administratives	101.878	103.937	512.017	508.407
Opérations effectuées sur l'ordre et pour le compte de tiers	30.342	49.046	177.113	213.298
Total	288.874	305.035	1.345.611	1.357.129
V. — *Opérations faites en marks et en schillings dans les territoires occupés*	1.794	950	13.846	23.124
Total général	484.148	476.330	2.516.701	2.517.653
Fonds en route, chevauchements comptables et apurements des comptes d'attente			1.022	952
Excédent de recettes			70	»

NOTA. — Au 30 juin 1947, les encaisses du Trésor, majorées de cet excédent, s'élevaient à 48.152 millions.

(a) Dont 59.010 millions de bons du Trésor à vue remis à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et au fonds monétaire international.

Ministère de l'industrie et du commerce.

Décision n° XXV relative à la réduction de la consommation de l'électricité.

Le directeur répartiteur de l'électricité,

Vu la loi provisoirement applicable du 18 décembre 1940, modifiée par la loi provisoirement applicable du 31 décembre 1942;

Vu la loi provisoirement applicable du 1er juillet 1943;

Vu la loi provisoirement applicable du 29 juillet 1943 réglant le contrôle et la répression des infractions en matière de répartition des produits industriels;

Vu l'arrêté du 5 octobre 1944 relatif aux sanctions en cas de dépassement de la consommation autorisée d'électricité, modifiée par l'arrêté du 10 janvier 1946;

Vu l'arrêté du 5 octobre 1944 limitant la puissance maxima mise à la disposition de certains usagers de l'électricité;

Vu la décision n° XX du 15 mars 1947;

Vu la décision n° XXI du 4 avril 1947;

Vu la décision n° XXIV du 10 septembre 1947;

Vu l'arrêté du ministre de l'industrie et du commerce en date du 19 septembre 1947 relatif à la consommation de l'électricité,

Décide:

Art. 1er. — La consommation mensuelle autorisée des usagers domestiques est réduite aux valeurs suivantes, par personne, le nombre de personnes vivant au foyer étant augmenté d'une unité:

Usagers ne faisant pas la cuisine à l'électricité: 16 kWh.

Usagers faisant exclusivement la cuisine à l'électricité: 48 kWh.

Usagers ne faisant pas exclusivement la cuisine à l'électricité et qui justifieront que leurs allocations de gaz ou de charbon auront été réduites de moitié: 24 kWh.

Art. 2. — La consommation mensuelle autorisée des usagers administratifs ou commerciaux, publics ou privés, y compris l'éclairage des vitrines, est limitée à l'utilisation de quatre-vingt heures de la puissance mise à leur disposition par l'arrêté du 5 octobre 1944.

La consommation mensuelle autorisée des entreprises de spectacles et d'attractions est fixée par l'ingénieur en chef du contrôle compétant.

L'éclairage des enseignes et motifs lumineux est interdit à l'exception de ceux des pharmacies.

Art. 3. — La consommation mensuelle autorisée des usagers industriels ou artisanaux dont la puissance souscrite est inférieure ou égale à 10 kilowatts est limitée à cent vingt heures d'utilisation de la puissance souscrite.

Art. 4. — La consommation mensuelle autorisée des établissements industriels, dont la puissance souscrite est supérieure à 10 kilowatts et inférieure à 100 kilowatts est limitée à cent quarante heures d'utilisation de la puissance souscrite.

Pour certaines branches de l'industrie, la consommation autorisée des établissements intéressés pourra être fixée par répartition d'un contingent attribué aux organismes sous-répartiteurs locaux par l'ingénieur en chef de la circonscription électrique.

Art. 5. — La consommation mensuelle autorisée des établissements industriels dont la puissance est égale ou supérieure à 100 kilowatts est fixée par répartition d'un contingent global attribué aux organismes sous-répartiteurs par le directeur répartiteur de l'électricité.

Art. 6. — Les consommations autorisées des usagers en heures creuses sont fixées comme suit:

A. — Sous réserve que les installations des usagers comportent un compteur spécial permettant d'enregistrer les consommations en heures creuses; les consommations en heures creuses des usagers visés aux articles 1er, 2 et 3, à l'exception des établissements de spectacles et d'attractions, ne sont pas comprises dans les allocations fixées par les articles ci-dessus et ne sont pas soumises à limitation.

Les horaires d'heures creuses pour ces usagers sont les suivants:

Jours ouvrables: de onze heures trente à treize heures trente et de vingt-deux heures à six heures.

Dimanches et jours fériés: de zéro heure à vingt-quatre heures.

Pour les usagers dont le compteur spécial fonctionne par l'intermédiaire d'une horloge à commande à main, la durée journalière des heures creuses pourra être augmentée de façon à compenser les heures qui auraient été enregistrées les dimanches et jours fériés, si le compteur avait comporté un relais.

B. — Les consommations effectives en heures creuses des usagers visés aux articles 4 et 5 et celles des entreprises de spectacles et d'attractions, sont fixées par les contingents attribués à ces usagers.

Les horaires d'heures creuses sont les suivants:

1° Usagers visés à l'article 4 (y compris entreprises de spectacles et d'attractions):

Jours ouvrables: de vingt-deux heures à six heures.

Dimanches et jours fériés: de zéro heure à vingt-quatre heures.

2° Usagers visés à l'article 5:

a) Etablissements industriels relevant de l'article 5 de l'arrêté du 1er septembre 1944:

Jours ouvrables: de vingt et une heures à sept heures.

Dimanches et jours fériés: de zéro heure à vingt-quatre heures.

b) Autres industriels:

Jours ouvrables: de vingt-deux heures à six heures.

Dimanches et jours fériés: de zéro heure à vingt-quatre heures.

Art. 7. — Les usagers, autres que les artisans et les industriels, ayant obtenu une dérogation à la réglementation précédemment en vigueur, dérogation ayant eu pour effet d'augmenter leur consommation mensuelle autorisée, devront réduire celle-ci de 20 p. 100.

Art. 8. — Les infractions à la présente décision seront sanctionnées conformément à la réglementation en vigueur.

Art. 9. — La présente décision, qui abroge les décisions n° XX du 15 mars 1947, XXI du 4 avril 1947 et XXIV du 10 septembre 1947, entrera en vigueur à compter du 1er octobre 1947.

Fait à Paris, le 19 septembre 1947.

Le directeur répartiteur de l'électricité,
H. VARLET.

BULLETIN DES RECETTES DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Publication des recettes.

I. — **Evaluation des recettes de la trente-cinquième semaine du 30 août au 5 septembre 1947** (en milliers de francs).

NATURE DU TRAFIC	1947 — Recettes évaluées	1946 — Recettes comptables	DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE: 1947 — En valeur absolue	1947 — Pourcentage	1946 — En valeur absolue	1946 — Pourcentage
1	2	3	4	5	6	7
Voyageurs	1.215.330	968.840	246.490	25,4		
Bagages et consigne	30.010	19.381	10.629	54,8		
Colis postaux, petits colis	90.140	70.770	19.370	27,4		
Marchandises (détail et wagons)	1.783.350	1.222.991	560.359	45,8		
Total des recettes de la Société nationale des chemins de fer français	3.118.830	2.281.982	836.848	36,7		

II. — **Evaluation des recettes au 5 septembre 1947.**

NATURE DU TRAFIC	RECETTES comptables du 1er janvier au 30 juin 1947.	RECETTES évaluées du 1er juillet au 5 septembre 1947.	TOTAL des recettes du 1er janvier au 5 septembre 1947.	RECETTES comptables du 1er janvier au 5 septembre 1946.	DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE: 1947 — En valeur absolue	1947 — Pourcentage	1946 — En valeur absolue	1946 — Pourcentage
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Voyageurs	17.079.240	11.878.908	28.958.148	21.635.651	7.322.497	33,8		
Bagages et consigne	310.968	242.586	553.554	407.432	146.122	35,9		
Colis postaux, petits colis	2.095.906	796.638	2.892.544	2.365.783	526.761	22,3		
Marchandises (détail et wagons)	35.713.708	16.539.581	52.253.289	30.778.198	22.475.091	73,5		
Total des recettes de la Société nationale des chemins de fer français	55.199.822	29.457.713	84.657.535	54.187.064	30.470.471	56,2		

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris (7e). — *Le Préfet, Directeur des Journaux officiels:* PIERRE CASSAGNEAU.

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

Tirages financiers

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES
CHEMINS DE FER FRANÇAIS
SECRETARIAT GÉNÉRAL
SERVICE DES TITRES
23, RUE DE LONDRES, PARIS (9e)
R. C.: Seine n° 276448 B

Alsace-Lorraine 3 0/0 1921.

Liste des 5.300 titres sortis au tirage du 17 juin 1947 et remboursables à partir du 1er octobre 1947, au prix de 454,2 F.

15.301 à 400	356.201 à 300	611.001 à 100
24.501 à 600	358.301 à 400	614.601 à 700
27.101 à 200	376.501 à 600	655.601 à 700
51.901 à 999	388.701 à 800	667.301 à 400
52.000	399.401 à 500	690.301 à 400
63.401 à 500	415.501 à 600	691.201 à 300
71.401 à 500	443.001 à 100	695.501 à 600
78.301 à 400	469.901 à 999	710.601 à 700
88.001 à 100	470.000	731.001 à 100
98.601 à 700	470.301 à 400	746.201 à 300
110.601 à 700	480.801 à 900	746.801 à 900
138.001 à 100	482.501 à 600	805.701 à 800
142.301 à 400	487.401 à 500	817.801 à 900
234.801 à 900	505.401 à 500	1.003.101 à 200
262.201 à 300	517.101 à 200	1.012.301 à 400
313.401 à 500	523.201 à 300	1.023.601 à 700
321.501 à 600	542.701 à 800	1.026.501 à 600
322.401 à 500	590.601 à 700	
346.801 à 900	602.701 à 800	

Est 3 0/0 1921.

Liste des 18.000 titres sortis au tirage du 17 juin 1947 et remboursables à partir du 1er octobre 1947 au prix de 427 F.

15.101 à 200	392.301 à 400	754.101 à 200
28.801 à 900	397.001 à 100	759.301 à 400
45.601 à 700	404.501 à 600	769.601 à 700
54.601 à 700	405.601 à 700	810.201 à 300
56.501 à 600	409.301 à 400	824.201 à 300
63.001 à 100	412.501 à 600	859.101 à 200
82.201 à 300	415.901 à 999	863.601 à 700
93.201 à 300	416.000	900.801 à 900
120.501 à 600	429.201 à 300	943.801 à 900
130.601 à 700	434.401 à 500	950.401 à 500
133.301 à 400	444.401 à 500	977.701 à 800
143.401 à 200	458.301 à 400	990.301 à 400
143.201 à 300	485.401 à 500	1.008.201 à 300
150.701 à 800	511.201 à 300	1.020.601 à 700
162.801 à 900	531.201 à 300	1.025.101 à 200
216.201 à 300	535.001 à 100	1.026.701 à 800
245.901 à 999	551.901 à 999	1.073.601 à 700
246.000	552.000	1.075.601 à 700
354.901 à 999	572.201 à 300	1.089.201 à 300
355.000	572.301 à 400	1.109.601 à 700
362.201 à 300	607.701 à 800	1.133.001 à 100
362.601 à 700	661.401 à 500	1.134.801 à 900
370.401 à 500	669.101 à 200	1.161.301 à 400
376.601 à 700	686.801 à 900	1.183.301 à 400
377.901 à 999	963.101 à 200	1.185.601 à 700
378.000	707.101 à 200	1.249.301 à 400
	731.601 à 700	1.224.701 à 800
1.234.901 à 999	1.729.901 à 999	2.146.201 à 300
1.235.000	1.730.000	2.154.501 à 600
1.245.301 à 400	1.734.901 à 999	2.154.801 à 900
1.260.201 à 300	1.735.000	2.192.201 à 300
1.266.101 à 200	1.737.201 à 300	2.197.401 à 500
1.274.101 à 200	1.749.701 à 800	2.249.901 à 999
1.285.701 à 800	1.757.401 à 500	2.220.000
1.295.701 à 800	1.760.801 à 900	2.221.701 à 800
1.298.401 à 500	1.764.201 à 300	2.223.701 à 800
1.299.201 à 300	1.769.501 à 600	2.253.901 à 999
1.321.301 à 400	1.772.701 à 800	2.254.000
1.343.501 à 600	1.835.801 à 900	2.260.201 à 300
1.363.601 à 700	1.839.701 à 800	2.265.001 à 100
1.374.001 à 100	1.893.301 à 400	2.269.801 à 900
1.404.601 à 700	1.906.301 à 400	2.283.401 à 500
1.409.001 à 100	1.916.601 à 700	2.287.601 à 700
1.422.001 à 100	1.921.001 à 100	2.300.701 à 800
1.433.501 à 600	1.959.901 à 999	2.318.101 à 200
1.459.501 à 600	1.960.000	2.320.201 à 300
1.511.101 à 200	1.965.601 à 700	2.321.201 à 300
1.515.701 à 800	1.990.801 à 900	2.333.601 à 700
1.522.101 à 200	1.992.801 à 900	2.338.401 à 500
1.522.701 à 800	2.017.601 à 700	2.382.201 à 300
1.561.301 à 400	2.019.701 à 800	2.427.001 à 100
1.570.801 à 900	2.031.701 à 800	2.450.701 à 800
1.588.801 à 900	2.034.001 à 100	2.452.301 à 400
1.593.201 à 300	2.034.201 à 300	2.455.501 à 600
1.613.501 à 600	2.054.701 à 800	2.494.401 à 500
1.615.301 à 400	2.062.801 à 900	2.510.401 à 500
1.630.501 à 600	2.063.701 à 800	2.519.601 à 700
1.696.501 à 600	2.074.501 à 600	2.561.301 à 400
1.699.401 à 500	2.117.201 à 300	2.571.701 à 800
1.702.901 à 999	2.118.901 à 999	2.666.701 à 800
1.703.000	2.119.000	2.684.701 à 800
1.706.501 à 600	2.120.701 à 800	2.696.401 à 500
1.726.901 à 999	2.123.601 à 700	2.717.301 à 400
1.727.000	2.130.801 à 900	2.838.601 à 700
1.727.501 à 600	2.141.101 à 200	2.848.201 à 300

Est 4 0/0.

Liste des 14.120 titres sortis au tirage du 17 juin 1947 et remboursables à partir du 1er octobre 1947, au prix de 467,5 F.

101 à 120	45.921 à 940	84.501 à 520
1.001 à 020	46.281 à 300	86.361 à 380
2.361 à 380	46.641 à 660	86.501 à 520
3.561 à 580	49.421 à 440	86.581 à 600
6.281 à 300	52.041 à 060	92.001 à 020
8.601 à 620	52.601 à 620	92.161 à 180
13.681 à 700	52.841 à 860	92.941 à 960
13.921 à 940	52.861 à 880	93.021 à 040
14.121 à 140	56.881 à 900	94.641 à 660
16.081 à 100	57.401 à 420	95.161 à 180
17.181 à 200	58.061 à 080	97.541 à 560
18.541 à 560	58.421 à 440	97.921 à 940
22.581 à 600	58.981 à 999	103.141 à 160
26.061 à 080	59.000	104.261 à 280
27.441 à 460	59.321 à 340	104.581 à 600
29.441 à 460	64.041 à 060	104.901 à 920
32.001 à 020	66.041 à 060	105.641 à 660
32.581 à 600	66.441 à 460	106.341 à 360
32.961 à 980	67.161 à 180	106.721 à 740
33.461 à 420	68.221 à 240	107.861 à 880
33.701 à 720	69.021 à 040	109.861 à 880
34.361 à 380	69.321 à 340	110.221 à 240
35.421 à 440	69.521 à 540	110.301 à 320
38.161 à 180	72.041 à 060	110.801 à 820
38.621 à 640	74.141 à 160	111.481 à 500
38.681 à 700	74.321 à 340	113.041 à 060
39.021 à 040	74.921 à 940	115.561 à 580
39.261 à 280	75.421 à 440	116.141 à 160
40.941 à 960	77.961 à 980	116.241 à 260
41.461 à 480	78.921 à 940	118.381 à 400
41.741 à 760	78.941 à 960	119.641 à 660
44.281 à 300	83.461 à 480	123.141 à 160
44.381 à 400	83.841 à 860	123.661 à 680
45.181 à 200	83.941 à 960	124.021 à 040
125.081 à 100	205.061 à 080	267.881 à 900
126.121 à 140	205.581 à 600	268.041 à 060
127.421 à 440	205.941 à 960	268.261 à 280
128.221 à 240	206.401 à 420	268.881 à 900
128.881 à 900	206.861 à 880	268.941 à 960
129.461 à 480	207.201 à 220	271.141 à 160
130.781 à 800	207.681 à 700	271.781 à 800
132.621 à 640	208.501 à 520	272.981 à 999
133.421 à 440	208.641 à 620	273.000
139.781 à 800	209.941 à 960	273.041 à 060
140.481 à 500	212.301 à 320	273.681 à 700
142.001 à 020	214.281 à 300	274.341 à 360
142.381 à 400	214.301 à 320	275.421 à 440
144.361 à 280	214.581 à 600	275.521 à 540
144.701 à 720	215.761 à 780	275.921 à 940
145.241 à 260	216.501 à 520	277.441 à 460
149.481 à 500	216.961 à 980	277.861 à 880
150.081 à 100	217.061 à 080	278.961 à 980
150.501 à 520	217.421 à 440	279.641 à 660
150.741 à 760	217.641 à 660	280.401 à 420
151.441 à 460	219.021 à 040	281.541 à 560
151.661 à 680	220.681 à 700	281.561 à 580
152.981 à 999	221.681 à 700	281.821 à 840
153.000	222.021 à 040	281.961 à 880
153.641 à 660	222.621 à 640	282.541 à 560
154.081 à 100	223.161 à 180	283.521 à 540
155.001 à 020	224.401 à 420	284.461 à 480
155.161 à 180	226.601 à 620	284.561 à 580
159.621 à 640	227.061 à 080	284.881 à 900
160.901 à 920	230.021 à 040	285.161 à 180
161.221 à 240	231.461 à 480	285.661 à 680
161.921 à 940	232.701 à 720	286.981 à 999
162.521 à 540	232.921 à 940	287.000
163.101 à 120	234.141 à 160	287.681 à 100
163.201 à 220	234.941 à 960	287.281 à 300
163.281 à 300	235.041 à 060	290.821 à 840
163.441 à 460	237.221 à 240	290.961 à 980
165.021 à 040	238.361 à 380	291.341 à 360
165.361 à 380	239.401 à 420	296.541 à 560
165.401 à 420	241.341 à 360	297.521 à 540
166.021 à 040	241.741 à 760	297.701 à 720
166.041 à 060	242.081 à 100	298.801 à 820
167.061 à 080	243.121 à 140	300.061 à 080
167.101 à 120	243.401 à 420	301.901 à 920
167.881 à 900	244.041 à 060	302.901 à 920
168.801 à 820	244.581 à 600	303.021 à 040
172.001 à 020	245.521 à 540	304.481 à 500
172.441 à 460	249.261 à 280	304.801 à 820
173.181 à 200	249.721 à 740	305.041 à 060
173.201 à 220	250.001 à 020	305.861 à 880
174.001 à 020	250.141 à 160	306.221 à 240
174.561 à 580	250.341 à 360	306.981 à 999
174.861 à 880	250.541 à 560	307.000
175.821 à 840	250.681 à 700	308.841 à 860
176.421 à 440	251.021 à 040	309.441 à 460
176.441 à 460	251.161 à 180	310.481 à 500
177.621 à 640	251.641 à 660	310.641 à 660
177.741 à 760	252.981 à 999	313.981 à 999
180.861 à 880	253.000	314.000
182.821 à 840	253.401 à 420	314.281 à 300
185.401 à 420	254.601 à 620	314.441 à 460
187.101 à 120	255.641 à 660	315.181 à 200
188.481 à 500	257.341 à 360	315.621 à 640
190.521 à 540	257.681 à 900	316.301 à 320
190.561 à 580	257.921 à 940	317.001 à 020
191.121 à 140	259.041 à 060	317.661 à 680
191.801 à 820	260.101 à 120	318.241 à 260
191.961 à 980	260.261 à 280	318.701 à 720
195.041 à 060	260.441 à 460	319.821 à 840
195.401 à 420	261.321 à 340	320.001 à 020
195.961 à 980	261.561 à 580	320.441 à 460
196.281 à 300	262.221 à 240	320.861 à 880
196.521 à 540	262.661 à 680	321.781 à 800
196.661 à 680	266.081 à 100	322.841 à 860
197.761 à 780	266.861 à 880	322.921 à 940
198.521 à 540	267.381 à 400	323.041 à 060
201.921 à 940	267.561 à 580	325.781 à 800
201.201 à 220	267.741 à 760	

325.881 à 900	443.701 à 720	533.581 à 600
327.441 à 460	444.081 à 100	533.921 à 940
327.741 à 760	444.421 à 440	540.181 à 200
328.401 à 420	445.981 à 999	540.261 à 280
329.781 à 800	446.000	540.901 à 920
329.981 à 999	446.041 à 060	540.981 à 999
330.000	447.101 à 120	541.000
330.481 à 500	449.461 à 480	541.541 à 560
330.901 à 920	449.801 à 820	543.881 à 900
331.461 à 480	450.181 à 200	545.641 à 660
332.781 à 800	451.341 à 360	547.681 à 700
334.101 à 120	454.761 à 780	548.061 à 080
336.981 à 999	456.101 à 120	550.381 à 400
337.000	457.801 à 820	550.801 à 820
338.341 à 360	457.841 à 860	552.581 à 600
339.101 à 120	459.481 à 500	552.981 à 999
340.001 à 020	461.421 à 440	553.000
340.741 à 760	461.601 à 620	553.281 à 300
341.401 à 420	462.621 à 640	553.701 à 720
341.781 à 800	462.841 à 860	554.541 à 560
343.941 à 960	463.041 à 060	554.581 à 600
344.721 à 740	466.761 à 800	555.761 à 780
349.441 à 460	467.081 à 100	556.521 à 540
350.421 à 440	467.861 à 880	556.901 à 920
351.481 à 500	468.461 à 480	558.901 à 920
355.601 à 620	468.681 à 700	559.161 à 180
356.461 à 480	468.881 à 900	559.361 à 380
356.681 à 700	469.181 à 200	559.901 à 920
356.901 à 920	470.441 à 460	561.341 à 360
357.561 à 580	470.581 à 600	561.421 à 440
359.021 à 040	470.741 à 760	561.721 à 740
360.081 à 100	471.621 à 640	562.241 à 260
361.521 à 540	471.741 à 760	566.061 à 080
361.681 à 700	472.061 à 080	566.361 à 380
365.961 à 980	473.081 à 100	567.041 à 060
366.201 à 220	473.161 à 180	568.181 à 200
366.621 à 640	473.201 à 220	568.441 à 460
368.381 à 400	474.381 à 400	569.821 à 840
368.561 à 580	475.881 à 900	570.021 à 040
369.621 à 640	475.921 à 940	570.361 à 380
370.581 à 600	476.061 à 080	570.541 à 560
372.181 à 200	476.101 à 120	571.081 à 100
374.681 à 700	477.061 à 080	575.261 à 280
375.121 à 140	478.041 à 060	575.641 à 660
376.081 à 100	478.681 à 700	578.101 à 120
376.421 à 440	479.661 à 880	578.321 à 340
376.801 à 820	481.341 à 360	579.101 à 120
376.881 à 900	481.701 à 720	582.541 à 560
382.461 à 480	483.121 à 140	584.421 à 440
383.761 à 780	487.541 à 560	585.861 à 880
384.701 à 720	488.501 à 520	586.861 à 880
386.621 à 640	489.141 à 160	588.621 à 640
389.021 à 040	489.201 à 220	589.061 à 080
390.441 à 460	489.681 à 700	590.241 à 260
390.761 à 780	489.761 à 780	591.161 à 180
392.481 à 500	490.021 à 040	591.941 à 960
392.581 à 600	490.301 à 320	592.121 à 140
392.901 à 920	491.741 à 760	593.961 à 980
394.461 à 480	492.061 à 100	594.221 à 240
394.941 à 960	493.141 à 160	594.341 à 360
394.961 à 980	493.401 à 420	595.581 à 600
395.501 à 520	495.981 à 999	596.061 à 080
399.281 à 300	496.000	596.921 à 940
399.321 à 340	497.841 à 860	597.241 à 260
400.261 à 280	499.321 à 340	598.081 à 100
400.341 à 360	499.801 à 820	598.641 à 660
401.141 à 160	502.641 à 660	599.601 à 620
402.841 à 860	502.941 à 960	600.341 à 360
404.121 à 140	503.001 à 020	601.441 à 460
406.341 à 360	503.561 à 580	602.001 à 020
406.641 à 660	503.741 à 760	602.421 à 440
407.181 à 200	504.021 à 040	603.161 à 180
407.701 à 720	504.501 à 520	604.561 à 580
408.181 à 200	504.781 à 800	604.761 à 780
409.961 à 980	505.361 à 380	604.921 à 940
412.481 à 500	507.321 à 340	606.041 à 060
417.321 à 340	507.341 à 360	606.701 à 720
418.341 à 360	507.701 à 720	608.481 à 500
419.181 à 200	509.581 à 600	612.001 à 020
419.821 à 840	509.881 à 900	612.181 à 200
420.661 à 680	509.961 à 980	613.201 à 220
420.741 à 760	511.301 à 320	615.341 à 360
422.761 à 780	512.421 à 440	616.901 à 920
423.441 à 460	513.161 à 180	618.301 à 320
425.601 à 620	514.101 à 120	618.981 à 999
428.401 à 420	514.981 à 999	619.000
428.481 à 500	515.000	619.461 à 480
431.041 à 060	515.861 à 880	621.221 à 240
431.361 à 380	518.801 à 820	621.281 à 300
431.401 à 420	520.381 à 400	621.761 à 780
432.041 à 060	523.701 à 720	621.901 à 920
432.901 à 920	524.241 à 260	623.641 à 660
434.181 à 200	527.561 à 580	624.321 à 340
435.761 à 780	527.821 à 840	624.481 à 500
438.121 à 140	528.261 à 280	624.781 à 800
438.141 à 160	531.941 à 960	625.681 à 700
438.541 à 560	532.221 à 240	626.281 à 300
440.101 à 120	532.241 à 260	626.721 à 740
440.121 à 140	532.441 à 460	628.401 à 420
441.101 à 120	533.041 à 060	630.461 à 480
	533.261 à 280	630.541 à 560
	533.561 à 580	

630.641 à 660	671.301 à 320	698.861 à 880
631.521 à 540	672.201 à 220	699.321 à 340
633.761 à 780	675.121 à 140	700.141 à 160
634.081 à 100	675.241 à 260	701.281 à 300
635.681 à 700	675.581 à 600	702.161 à 180
637.081 à 100	676.021 à 040	704.101 à 120
638.481 à 500	676.061 à 080	704.501 à 520
639.681 à 700	677.481 à 500	705.361 à 380
642.821 à 840	677.841 à 860	706.021 à 040
643.441 à 460	679.141 à 160	706.741 à 760
644.181 à 200	679.781 à 800	707.601 à 620
644.221 à 240	680.921 à 940	708.781 à 800
647.541 à 560	681.141 à 160	709.161 à 180
647.941 à 960	681.181 à 200	712.581 à 600
654.101 à 120	681.361 à 380	713.341 à 360
655.121 à 140	682.181 à 200	713.421 à 440
656.901 à 920	683.141 à 160	715.781 à 800
657.801 à 820	683.241 à 260	715.981 à 999
661.841 à 860	684.841 à 860	716.000
662.141 à 160	686.041 à 060	716.361 à 380
662.781 à 800	686.181 à 200	716.821 à 840
663.121 à 140	687.341 à 360	717.221 à 240
665.401 à 420	688.561 à 580	718.121 à 140
665.881 à 900	692.641 à 660	718.741 à 760
667.561 à 580	694.221 à 240	718.841 à 860
670.041 à 060	694.721 à 740	718.961 à 980
670.621 à 640	697.021 à 040	719.141 à 160
670.841 à 860	698.121 à 140	719.201 à 220

Midi 5 0/0 1921.

Liste des 11.800 *titres sortis au tirage du* 17 *juin* 1947 *et remboursables à partir du* 1er *octobre* 1947, *au prix de* 958,4 *F.*

1 à 100	722.901 à 999	1.493.701 à 800
21.801 à 900	723.000	1.502.101 à 200
43.901 à 999	744.901 à 999	1.502.201 à 300
44.000	745.000	1.502.401 à 500
67.201 à 300	793.301 à 400	1.514.601 à 700
73.001 à 100	819.101 à 200	1.558.201 à 300
101.301 à 400	830.401 à 500	1.601.301 à 400
119.701 à 800	881.401 à 500	1.647.901 à 999
140.101 à 200	891.801 à 900	1.648.000
182.701 à 800	893.901 à 999	1.666.501 à 600
195.701 à 800	894.000	1.670.801 à 900
211.901 à 999	902.601 à 700	1.741.701 à 800
212.000	907.901 à 999	1.755.301 à 400
248.901 à 999	908.000	1.766.301 à 400
249.000	949.201 à 300	1.769.501 à 600
249.301 à 400	961.001 à 100	1.793.701 à 800
266.001 à 100	984.701 à 800	1.832.301 à 400
280.201 à 300	1.029.101 à 200	1.862.801 à 900
350.701 à 800	1.036.901 à 999	1 877.901 à 999
360.601 à 700	1.037.000	1.878.000
267.701 à 800	1.069.601 à 700	1.893.101 à 200
368.901 à 999	1.078.001 à 100	1.899.501 à 600
369.000	1.079.001 à 100	1 901.201 à 300
395.301 à 400	1.102.501 à 600	1.964.901 à 999
417.401 à 500	1.107.401 à 500	1 965 000
419.901 à 999	1.128.001 à 100	1.967.501 à 600
420.000	1.154.101 à 200	1.986.301 à 400
459.701 à 800	1.180.801 à 900	1 987.201 à 300
467.401 à 500	1.204.601 à 700	2.021.401 à 500
486.701 à 800	1.233.501 à 600	2.032.301 à 400
515.601 à 700	1.244.101 à 200	2.048.601 à 700
539.001 à 100	1.254.801 à 900	2.052.201 à 300
544.601 à 700	1.279.801 à 900	2.092.701 à 800
563.401 à 500	1.308.401 à 500	2.109.101 à 200
576.801 à 900	1.342.201 à 300	2 112.601 à 700
588.701 à 800	1.340.301 à 400	2.118.801 à 900
658.401 à 500	1.348.901 à 999	2 122.801 à 900
666.101 à 200	1.349.000	2.133.701 à 800
670.701 à 800	1.380.901 à 999	2.150.401 à 500
672.101 à 200	1.381.000	2.224.201 à 300
675.801 à 900	1.401.601 à 700	2.243.301 à 400
686.701 à 800	1.468.101 à 200	2.272.101 à 200
700.601 à 700	1.489.801 à 900	2.277.501 à 600
704.201 à 300	1.491.901 à 999	2.280.101 à 200
709.201 à 300	1.492.000	

Nord 2 1/2 0/0.

Liste des 9.848 *titres sortis au tirage du* 17 *juin* 1947 *et remboursables à partir du* 1er *octobre* 1947, *au prix de* 461,3 *F.*

2.901 à 999	35.201 à 300	65.401 à 500
3.000	37.701 à 800	73.101 à 200
9.701 à 800	40.013 à 100	75.901 à 999
9.901 à 999	40.887 à 900	76.000
10.000	42.501 à 600	77.701 à 800
14.801 à 900	44.901 à 999	80.701 à 800
19.901 à 999	45.000	83.975 à 999
20.000	48.001 à 100	84.000
21.970 à 999	53.501 à 600	84.601 à 700
22.000	54.701 à 800	92.801 à 900
25.501 à 600	59.501 à 600	93.935 à 999
29.810 à 900	60.001 à 100	94.000
30.601 à 700	60.601 à 700	96.601 à 700
32.301 à 400	61.701 à 800	97.601 à 660

105.552 à 600	176.301 à 400	650.201 à 300
112.901 à 999	178.701 à 800	651.898 à 900
113.000	179.601 à 700	652.601 à 700
117.713 à 800	180.101 à 200	654.501 à 600
119.801 à 900	180.501 à 600	659.101 à 500
122.601 à 700	183.901 à 999	664.301 à 400
123.501 à 600	184.000	663.701 à 800
123.801 à 900	189.201 à 300	665.801 à 900
125.801 à 900	191.053 à 100	667.501 à 400
129.401 à 500	198.001 à 100	674.301 à 500
130.101 à 200	605.801 à 900	680.428 à 500
130.201 à 300	606.701 à 800	680.701 à 800
131.701 à 800	612.601 à 700	683.401 à 500
133.565 à 600	615.501 à 600	684.101 à 200
136.401 à 500	617.201 à 300	688.201 à 300
145.653 à 100	618.701 à 800	689.701 à 800
153.501 à 600	619.701 à 800	693.901 à 999
156.701 à 800	622.201 à 300	694.000
157.201 à 300	628.696 à 700	694.501 à 600
158.801 à 900	631.801 à 900	695.301 à 324
168.001 à 094	641.201 à 300	698.001 à 100
168.201 à 300	642.601 à 700	698.675 à 700
168.501 à 600	645.601 à 700	699.101 à 200
169.401 à 500	647.001 à 100	699.601 à 700
169.501 à 600	648.713 à 800	699.701 à 800
169.801 à 900	649.801 à 900	

Nord 5 0/0 1921.

Liste des 19.300 *titres sortis au tirage du* 17 *juin* 1947 *et remboursables à partir du* 1er *octobre* 1947, *au prix de* 952,4 *F.*

12.101 à 200	1.652.001 à 100	3.072.701 à 800
25.601 à 700	1.677.501 à 600	3.074.901 à 999
47.401 à 500	1.717.301 à 400	3.075.000
72.401 à 500	1.739.601 à 700	3.121.301 à 400
84.501 à 600	1.757.101 à 200	3.142.901 à 999
144.301 à 400	1.788.701 à 800	3.143.000
150.801 à 900	1.796.001 à 100	3.144.901 à 999
157.101 à 200	1.823.901 à 999	3.145.000
165.001 à 100	1 824.000	3.166.501 à 600
192.001 à 100	1 828.801 à 900	3.190.101 à 200
206.801 à 900	1.841.201 à 300	3.208.501 à 600
244.601 à 700	1.859.901 à 999	3.219.701 à 800
250.601 à 700	1.860.000	3.223.901 à 999
298.601 à 100	1.884.801 à 900	3.224.000
299.401 à 500	1 909.201 à 300	3.238.401 à 500
339.001 à 100	1.952.301 à 400	3.243.201 à 300
340.501 à 600	1.953.101 à 200	3.248.701 à 800
369.401 à 500	1.960.901 à 999	3.322.201 à 300
378.901 à 999	1.961.000	3.322.301 à 400
379.000	1.992.201 à 300	3.354.301 à 400
392.101 à 200	2 026.501 à 600	3.355.601 à 700
508.201 à 300	2.036.001 à 100	3.367.201 à 400
546.101 à 200	2.054.401 à 500	3.418.801 à 900
558.401 à 500	2.061.101 à 200	3.421.601 à 700
571.201 à 300	2.087.101 à 200	3.442.501 à 600
595.401 à 500	2.103.101 à 200	3.466.501 à 600
634.401 à 500	2.132.701 à 800	3.490.801 à 900
654.401 à 500	2.163.501 à 600	3.520.501 à 600
673.001 à 100	2.168.801 à 900	3.520.901 à 999
689.201 à 300	2.188.901 à 999	3.530.000
696.501 à 600	2.189.000	3.537.401 à 500
703.901 à 999	2.214.501 à 600	3.578.001 à 100
704.000	2 231.001 à 100	3.588.601 à 700
725.301 à 400	2 257.501 à 600	3.826.201 à 300
771.401 à 500	2.275.701 à 800	3.861.701 à 800
779.601 à 700	2.281.401 à 500	3.864.501 à 600
790.301 à 400	2.300.001 à 100	3.866.801 à 900
805.201 à 300	2.329.501 à 600	3.880.601 à 700
827.601 à 700	2.365.001 à 100	3.903.901 à 999
870.401 à 500	2.386.901 à 999	3.904.000
875.001 à 100	2.387.000	3.975.401 à 500
899.701 à 800	2.392.001 à 100	3.982.301 à 400
940.701 à 800	2.401.401 à 200	3.987.201 à 300
954.901 à 999	2.455.701 à 800	3.989.201 à 200
955.000	2.463.901 à 999	4.019.301 à 400
956.101 à 200	2.464.000	4.021.701 à 800
966.701 à 800	2.472.901 à 999	4.023.001 à 100
967.601 à 700	2.473.000	4.036.701 à 800
1.003.601 à 700	2.479.201 à 300	4.054.701 à 800
1.019.001 à 100	2.738.701 à 800	4.092.901 à 999
1.028.301 à 400	2.739.301 à 400	4.093.000
1.045.101 à 200	2.758.901 à 999	4.121.301 à 400
1.053.201 à 300	2.759.000	4.139.501 à 600
1.201.501 à 600	2.760.201 à 300	4.142.001 à 100
1.239.701 à 800	2.796.501 à 600	4.179.401 à 500
1.263.901 à 999	2.807.501 à 600	4.186.701 à 800
1.264.000	2.814.001 à 100	4.234.901 à 999
1.270.701 à 800	2.831.401 à 500	4.235.000
1.295.301 à 400	2.876.601 à 700	4.235.801 à 900
1.315.101 à 200	2.894.401 à 500	4.268.101 à 200
1.326.201 à 300	2.902.201 à 300	4.279.201 à 300
1.336.301 à 400	2.914.801 à 900	4.291.901 à 999
1.340.401 à 500	2.931.701 à 800	4.292.000
1.377.301 à 400	2.946.301 à 400	4.358.501 à 600
1.620.701 à 800	2.948.401 à 500	4.362.201 à 300
1.631.501 à 600	3.042.001 à 100	4.383.901 à 999
1.638.901 à 999	3.043.201 à 300	4.384.000
1.639.000	3.060.701 à 800	

4.389.901 à 999	4.427.501 à 600	4.729.001 à 100
4.390.000	4.456.201 à 300	4.934.101 à 200
4.392.401 à 500	4.499.801 à 900	4.934.501 à 600
4.417.701 à 800	4.712.701 à 800	4.955.901 à 999
4.420.201 à 300	4.717.701 à 800	4.956.000

Orléans 2 1/2 0/0.

Liste des 9.900 titres sortis au tirage du 17 juin 1947 et remboursables à partir du 1er octobre 1947, au prix de 470 F.

1.252.201 à 300	1.538.001 à 100	1.750.901 à 999
1.257.101 à 200	1.540.101 à 200	1.751.000
1.261.401 à 500	1.551.901 à 999	1.757.001 à 100
1.272.401 à 500	1.552.000	1.760.901 à 999
1.290.401 à 500	1.554.501 à 600	1.761.000
1.295.601 à 700	1.565.501 à 600	1.761.701 à 800
1.300.701 à 800	1.572.501 à 600	1.769.501 à 600
1.304.801 à 900	1.577.301 à 400	1.769.801 à 900
1.325.701 à 800	1.583.601 à 700	1.798.301 à 400
1.332.201 à 300	1.592.001 à 100	1.806.201 à 300
1.360.801 à 900	1.596.301 à 400	1.809.701 à 800
1.361.201 à 300	1.596.701 à 800	1.815.301 à 400
1.369.301 à 400	1.625.801 à 700	1.836.801 à 900
1.370.501 à 600	1.628.601 à 700	1.838.301 à 400
1.380.901 à 999	1.631.101 à 200	1.839.501 à 600
1.381.000	1.640.501 à 600	1.844.301 à 400
1.401.901 à 999	1.644.301 à 400	1.846.001 à 100
1.402.000	1.645.301 à 400	1.853.401 à 500
1.402.201 à 300	1.650.401 à 500	1.863.701 à 800
1.403.401 à 500	1.652.501 à 600	1.871.401 à 500
1.406.701 à 800	1.661.701 à 800	1.875.001 à 100
1.412.401 à 500	1.670.101 à 200	1.889.201 à 300
1.418.401 à 500	1.681.201 à 300	1.891.401 à 500
1.420.801 à 900	1.681.501 à 600	1.897.201 à 300
1.422.801 à 900	1.685.901 à 999	1.898.601 à 700
1.426.201 à 300	1.686.000	1.903.601 à 700
1.435.701 à 800	1.691.901 à 999	1.927.501 à 600
1.445.501 à 600	1.692.000	1.934.501 à 600
1.446.001 à 100	1.699.301 à 400	1.935.401 à 500
1.468.401 à 500	1.714.901 à 999	1.938.301 à 400
1.475.001 à 100	1.715.000	1.959.701 à 800
1.481.601 à 700	1.721.901 à 999	1.968.001 à 100
1.484.901 à 999	1.722.000	1.971.101 à 200
1.485.000	1.734.801 à 900	1.971.601 à 700
1.493.101 à 500	1.736.901 à 999	1.973.101 à 200
1.510.301 à 400	1.737.000	1.987.001 à 100
1.523.701 à 800	1.749.301 à 400	

Bessèges 3 0/0.

Liste des 568 titres sortis au tirage du 17 juin 1947 et remboursables à partir du 1er octobre 1947, au prix de 428,5 F.

Emission 1855

21 à 30	3.291 à 300	5.678 à 680
563 à 570	3.331 à 340	5.811 à 820
881 à 890	3.491 à 500	5.857 à 860
2.371 à 380	3.551 à 560	6.241 à 250
2.471 à 480	3.571 à 580	6.841 à 850
2.731 à 740	4.121 à 130	7.091 à 100
3.001 à 001	4.721 à 730	

Emission 1856

431 à 440	2.521	4.521 à 530
781 à 790	2.681 à 690	4.860
1.021 à 030	3.151 à 160	5.181 à 190
1.348 à 350	3.198 à 200	5.451 à 460
1.391 à 400	3.621 à 630	6.371 à 380
1.681 à 690	4.101 à 110	6.561 à 570
2.341 à 350	4.321 à 330	

Emission 1857

711 à 720	2.801 à 810	6.591 à 600
931 à 940	2.861 à 870	6.682 à 687
1.071 à 080	3.591 à 600	7.061 à 070
1.711 à 720	4.431 à 440	8.151 à 160
2.251 à 260	4.501 à 510	8.161 à 170
2.401 à 410	4.751 à 760	8.321 à 330
2.735 à 740	5.061 à 070	8.541 à 550
2.781 à 790	6.123 à 130	8.740

Dombes 3 0/0 1869.

Liste des 907 titres sortis au tirage du 17 juin 1947 et remboursables à partir du 1er octobre 1947, au prix de 438,5 F.

301 à 308	17.980 à 999	23.945 à 987
310 à 344	18.000	23.989 à 999
346 à 400	19.194 à 199	24.000
10.480 à 490	20.301 à 317	27.001 à 005
10.492 à 500	20.319 à 345	27.007 à 010
17.901 à 904	20.347 à 380	27.012 à 052
17.906 à 911	20.382 à 400	27.054 à 056
17.913 et 914	20.401 à 438	27.058
17.916 à 924	20.440 à 493	27.060 à 089
17.926 à 933	20.496 à 500	27.091 à 095
17.935 et 936	23.901 à 906	27.097 à 100
17.938 à 978	23.908 à 943	29.601 à 632
29.634 à 643	38.705 à 726	38.858 à 878
29.645	38.728 à 734	38.901 à 913
29.647 à 650	38.736 à 746	38.915 à 960
29.652 à 697	38.748 à 760	38.962 à 987
29.699 et 700	38.762 à 794	38.989 à 999
38.701 à 703	38.797 à 800	39.000

Dombes 3 0/0 1876.

Liste des 538 titres sortis au tirage du 17 juin 1947 et remboursables à partir du 1er octobre 1947, au prix de 434 F.

46.901 à 999	54.438 à 500	77.601 à 614
47.000	61.301 à 400	77.616 à 700
54.401 à 407	70.157 à 197	
54.409 à 436	71.501 à 600	

Grande-Ceinture 3 0/0.

Liste des 5.038 titres sortis au tirage du 17 juin 1947 et remboursables à partir du 1er octobre 1947, au prix de 458,5 F.

801 à 900	93.801 à 900	161.000
3.001 à 100	96.301 à 400	161.901 à 999
5.201 à 300	97.101 à 118	162.000
5.501 à 600	97.801 à 900	165.601 à 700
7.401 à 500	109.961 à 999	168.001 à 078
8.201 à 300	110.000	172.401 à 500
16.401 à 500	110.701 à 800	174.201 à 300
17.856 à 900	111.601 à 700	178.601 à 700
21.501 à 600	114.801 à 900	179.101 à 144
27.701 à 800	119.301 à 400	181.401 à 500
28.601 à 700	123.001 à 100	182.562 à 600
29.601 à 700	124.401 à 500	190.119 à 200
37.401 à 500	126.501 à 600	193.104 à 118
40.801 à 900	130.601 à 700	195.112 à 200
44.701 à 800	138.001 à 100	197.901 à 999
46.201 à 300	141.601 à 700	198.000
46.401 à 500	142.901 à 999	201.001 à 100
52.901 à 999	143.000	203.701 à 800
53.000	151.801 à 900	204.501 à 503
68.401 à 500	159.001 à 025	205.801 à 900
87.301 à 400	160.901 à 999	

Grande-Ceinture 4 0/0 1921.

Liste des 1.180 titres sortis au tirage du 17 juin 1947 et remboursables à partir du 1er octobre 1947, au prix de 950,7 F.

341 à 360	54.981 à 999	122.941 à 960
581 à 600	55.000	124.701 à 720
8.981 à 999	61.641 à 660	126.921 à 940
9.000	61.881 à 900	128.441 à 460
13.481 à 500	66.941 à 960	135.241 à 260
15.441 à 460	76.281 à 300	137.641 à 660
17.201 à 220	78.541 à 560	201.121 à 140
21.161 à 180	80.381 à 400	201.281 à 300
24.461 à 480	81.781 à 800	201.481 à 500
29.721 à 740	83.001 à 020	207.481 à 500
29.781 à 800	84.061 à 080	214.461 à 480
30.981 à 999	89.001 à 020	218.501 à 520
31.000	89.661 à 680	219.021 à 040
33.721 à 740	91.141 à 160	222.861 à 880
34.301 à 320	93.101 à 120	226.261 à 280
38.321 à 340	102.521 à 540	232.961 à 980
41.621 à 640	103.101 à 120	235.981 à 999
46.701 à 720	106.481 à 500	236.000
49.621 à 640	110.081 à 100	244.261 à 280
49.641 à 660	111.601 à 620	249.161 à 180
49.861 à 880	111.701 à 720	249.401 à 420

Landes 3 1/2 0/0.

Liste des 85 titres sortis au tirage du 17 juin 1947 et remboursables à partir du 1er octobre 1947, au prix de 101,9 F, compte tenu du prorata d'intérêts courus du 1er janvier au 1er octobre 1947.

276 à 280	806 à 810	1.456 à 460
386 à 390	1.071 à 075	1.671 à 675
476 à 480	1.156 à 160	1.741 à 745
656 à 660	1.226 à 230	1.776 à 780
701 à 705	1.401 à 405	1.861 à 865
736 à 740	1.406 à 410	

Landes 5 0/0.

Liste des 1.730 titres sortis au tirage du 17 juin 1947 et remboursables à partir du 1er octobre 1947, au prix de 225 F.

181 à 190	1.811 à 820	3.661 à 670
231 à 240	1.841 à 850	3.711 à 720
261 à 270	1.971 à 980	3.941 à 950
271 à 280	2.121 à 130	4.111 à 120
501 à 510	2.531 à 540	4.521 à 530
821 à 830	2.701 à 710	5.031 à 040
1.151 à 160	3.011 à 020	5.281 à 290
1.161 à 170	3.161 à 170	5.401 à 410
1.291 à 300	3.331 à 340	5.421 à 430
1.771 à 780	3.531 à 540	5.891 à 900
6.041 à 050	19.611 à 620	28.000
6.501 à 510	19.641 à 650	28.081 à 090
6.591 à 600	19.691 à 700	28.141 à 150
6.611 à 620	19.711 à 720	28.691 à 700
6.861 à 870	19.721 à 730	29.031 à 040
8.001 à 010	19.921 à 930	29.191 à 200
8.051 à 060	20.151 à 160	29.381 à 390
8.081 à 090	20.291 à 300	29.511 à 520
8.141 à 150	20.361 à 370	29.631 à 640
8.551 à 560	20.451 à 460	30.421 à 430
9.041 à 050	20.571 à 580	30.491 à 500
9.381 à 390	20.611 à 620	30.701 à 710
9.441 à 450	20.951 à 960	30.871 à 880
9.841 à 850	21.061 à 070	31.151 à 160
9.881 à 890	21.121 à 130	31.241 à 250
9.911 à 920	21.701 à 710	31.421 à 430
10.651 à 660	21.801 à 810	31.651 à 660
11.001 à 010	21.821 à 830	31.951 à 960
11.081 à 090	21.931 à 940	32.281 à 290
11.211 à 220	21.941 à 950	32.671 à 680
11.671 à 680	22.021 à 030	32.921 à 930
11.711 à 720	22.111 à 120	33.301 à 310
11.831 à 840	22.421 à 430	33.401 à 410
12.171 à 180	22.521 à 530	33.471 à 480
12.281 à 290	22.821 à 830	33.581 à 590
12.301 à 310	22.881 à 890	33.991 à 999
12.341 à 350	23.351 à 360	34.000
12.421 à 430	23.651 à 660	34.171 à 180
12.751 à 760	23.961 à 970	34.181 à 190
12.861 à 870	23.991 à 999	34.411 à 420
13.331 à 340	24.000	34.761 à 770
14.571 à 580	24.181 à 190	35.071 à 080
14.771 à 780	24.211 à 220	35.121 à 130
15.141 à 150	24.301 à 310	35.831 à 840
15.421 à 430	24.351 à 360	37.231 à 240
16.291 à 300	24.711 à 720	37.501 à 510
16.361 à 370	24.751 à 760	37.531 à 540
16.581 à 590	24.841 à 850	37.581 à 590
16.941 à 950	25.131 à 140	37.891 à 900
17.121 à 130	25.551 à 560	37.901 à 910
17.491 à 500	25.811 à 820	37.991 à 999
17.531 à 540	26.281 à 290	38.000
17.611 à 620	26.531 à 540	38.511 à 520
17.871 à 880	26.671 à 680	38.871 à 880
18.391 à 400	27.371 à 380	39.041 à 050
18.731 à 740	27.581 à 590	39.051 à 060
19.031 à 040	27.651 à 660	39.221 à 230
19.381 à 390	27.951 à 960	39.231 à 240
19.461 à 470	27.991 à 999	39.891 à 900

Victor-Emmanuel 3 0/0.

Liste des 2.495 titres sortis au tirage du 17 juin 1947, et remboursables à partir du 1er octobre 1947, au prix de 445,2 F.

2.301 à 400	29.000	70.201 à 300
9.001 à 100	31.601 à 700	71.601 à 608
14.001 à 100	35.401 à 500	75.801 à 900
16.214 à 300	39.801 à 900	77.701 à 800
22.001 à 100	46.001 à 100	81.801 à 900
23.801 à 900	51.901 à 999	86.001 à 100
24.401 à 500	55.000	89.601 à 700
25.601 à 700	60.501 à 600	96.801 à 900
28.401 à 500	62.401 à 500	
28.901 à 999	69.301 à 400	

Liste récapitulative des séries comprenant des titres sortis aux tirages antérieurs et non encore remboursés.

Alsace-Lorraine 3 0/0 1921.

101 à 200	31.501 à 600	103.101 à 200
701 à 800	31.701 à 800	103.501 à 600
6.901 à 999	32.901 à 999	105.401 à 500
7.201 à 300	33.301 à 400	113.201 à 300
8.801 à 900	34.301 à 400	117.001 à 100
9.301 à 400	34.401 à 500	119.501 à 600
11.001 à 100	35.901 à 999	122.401 à 500
11.601 à 700	36.001 à 100	123.401 à 500
12.001 à 100	37.401 à 500	124.801 à 900
12.901 à 999	38.001 à 100	127.301 à 400
13.000	39.001 à 100	129.001 à 100
14.601 à 700	40.801 à 900	129.201 à 300
15.601 à 700	44.101 à 200	132.101 à 200
17.301 à 400	50.001 à 100	134.301 à 400
20.201 à 300	50.401 à 500	138.401 à 500
20.501 à 600	51.701 à 800	139.001 à 100
22.401 à 500	53.201 à 300	141.901 à 999
23.201 à 300	54.301 à 400	142.000
24.101 à 200	56.401 à 500	142.501 à 600
24.301 à 400	57.501 à 600	143.001 à 100
26.501 à 600	59.101 à 200	143.801 à 900
27.501 à 600	59.501 à 600	144.201 à 300
31.001 à 100	59.601 à 700	144.301 à 400
31.201 à 300	60.401 à 500	163.001 à 100

174.201 à 300	312.001 à 100	373.000
174.301 à 400	312.601 à 700	373.501 à 600
175.701 à 800	312.901 à 999	375.401 à 500
178.401 à 500	313.001 à 100	375.601 à 700
179.701 à 800	314.301 à 400	377.201 à 300
179.801 à 900	314.901 à 999	379.501 à 600
270.101 à 200	315.101 à 200	386.301 à 400
275.001 à 100	316.701 à 800	386.601 à 700
278.501 à 600	317.201 à 300	387.601 à 700
279.201 à 300	317.401 à 500	388.601 à 700
280.801 à 900	317.601 à 700	393.201 à 300
290.801 à 900	321.801 à 900	393.701 à 800
291.001 à 100	327.901 à 999	393.801 à 900
292.201 à 300	331.201 à 300	394.901 à 999
292.901 à 999	332.801 à 900	395.701 à 800
293.201 à 300	344.801 à 900	396.601 à 700
296.501 à 600	345.101 à 200	396.701 à 800
296.601 à 700	350.201 à 300	400.901 à 999
296.801 à 900	350.501 à 600	401.801 à 900
297.801 à 900	350.901 à 999	402.301 à 400
298.501 à 600	358.601 à 700	402.701 à 800
298.701 à 800	363.001 à 100	402.901 à 999
301.601 à 700	365.001 à 100	403.301 à 400
301.901 à 999	365.601 à 700	403.501 à 600
303.801 à 900	366.201 à 300	413.601 à 700
365.001 à 100	367.901 à 999	415.201 à 300
365.401 à 500	369.901 à 999	416.601 à 700
306.001 à 100	370.000	418.101 à 200
306.301 à 400	371.101 à 200	418.801 à 900
306.501 à 600	371.701 à 800	420.901 à 999
309.401 à 500	372.901 à 999	

Est 3 0/0 1921.

3.501 à 600	143.401 à 500	1.582.701 à 800
3.701 à 800	146.701 à 800	1.585.001 à 100
5.701 à 800	147.401 à 500	1.589.101 à 200
7.501 à 600	151.701 à 800	1.590.601 à 700
14.601 à 700	152.001 à 100	1.592.301 à 400
14.901 à 999	152.901 à 999	1.593.401 à 500
18.301 à 400	155.101 à 200	1.593.601 à 700
19.301 à 400	155.201 à 300	1.594.501 à 600
32.201 à 300	159.301 à 400	1.595.901 à 999
32.601 à 700	159.801 à 900	1.596.000
33.201 à 300	161.701 à 800	1.597.501 à 600
34.001 à 100	163.701 à 800	1.598.901 à 999
35.001 à 100	164.301 à 400	1.599.000
35.901 à 999	167.301 à 400	1.702.501 à 600
48.601 à 700	168.201 à 300	1.704.901 à 999
49.001 à 400	171.701 à 800	1.706.701 à 800
51.701 à 800	173.701 à 800	1.712.901 à 999
52.101 à 200	174.401 à 500	1.713.801 à 900
56.301 à 400	174.601 à 700	1.719.601 à 700
57.101 à 200	175.401 à 500	1.722.501 à 600
61.401 à 500	175.801 à 900	1.730.001 à 100
64.601 à 700	177.101 à 200	1.736.401 à 500
65.101 à 200	177.701 à 800	1.750.801 à 900
65.201 à 300	178.601 à 700	1.755.501 à 600
67.801 à 900	178.901 à 999	1.772.201 à 300
69.201 à 300	180.301 à 400	1.775.001 à 100
71.601 à 700	180.401 à 500	1.779.301 à 400
73.301 à 400	185.201 à 300	1.783.801 à 900
73.801 à 900	185.301 à 400	1.789.801 à 900
76.601 à 700	193.201 à 300	1.790.201 à 300
79.101 à 200	195.901 à 999	1.796.701 à 800
79.201 à 300	198.501 à 600	1.801.701 à 800
80.501 à 600	198.601 à 700	1.803.001 à 100
81.601 à 700	1.500.301 à 400	1.805.401 à 500
85.801 à 900	1.505.801 à 900	1.808.701 à 800
87.101 à 200	1.507.001 à 100	1.812.101 à 200
88.801 à 900	1.511.701 à 800	1.824.201 à 300
92.401 à 500	1.514.401 à 500	1.825.601 à 700
93.501 à 600	1.517.001 à 100	1.831.001 à 100
103.201 à 300	1.517.101 à 200	1.834.201 à 300
103.301 à 400	1.518.601 à 700	1.834.401 à 500
103.901 à 999	1.519.101 à 200	1.834.501 à 600
104.000	1.527.201 à 300	1.835.901 à 999
104.601 à 700	1.527.401 à 500	1.836.501 à 600
107.601 à 700	1.530.401 à 500	1.838.901 à 999
108.701 à 800	1.532.201 à 300	1.847.701 à 800
110.101 à 200	1.538.901 à 999	1.866.801 à 900
112.001 à 100	1.539.000	1.869.801 à 900
113.601 à 100	1.539.501 à 600	1.877.101 à 200
114.101 à 200	1.542.601 à 700	1.879.601 à 700
119.201 à 300	1.544.901 à 999	1.880.601 à 700
119.901 à 999	1.547.901 à 999	1.896.601 à 700
121.301 à 400	1.548.000	1.898.001 à 100
121.901 à 999	1.548.901 à 999	1.899.901 à 999
123.601 à 700	1.551.501 à 600	1.905.201 à 300
126.001 à 100	1.551.901 à 999	1.907.801 à 900
126.501 à 600	1.552.301 à 400	1.909.701 à 800
129.801 à 900	1.552.601 à 700	1.914.001 à 100
132.201 à 300	1.557.301 à 400	1.915.501 à 600
134.501 à 400	1.559.701 à 800	1.915.601 à 700
134.701 à 800	1.567.001 à 100	1.918.301 à 400
136.101 à 200	1.572.101 à 200	1.918.701 à 800
140.401 à 500	1.577.601 à 700	1.921.101 à 200
141.601 à 700	1.579.501 à 600	1.922.401 à 500
141.701 à 800	1.580.201 à 300	1.922.501 à 600
142.201 à 300	1.582.301 à 400	1.922.701 à 800
1.922.901 à 999	2.465.501 à 600	2.508.001 à 100
1.924.501 à 600	2.474.401 à 500	2.508.501 à 600
1.928.601 à 700	2.475.501 à 600	2.511.801 à 900
1.929.401 à 500	2.476.001 à 100	2.513.901 à 999
1.932.701 à 800	2.478.101 à 200	2.514.101 à 200
1.937.601 à 700	2.479.301 à 400	2.515.801 à 900
1.939.201 à 300	2.480.201 à 300	2.516.901 à 999
1.948.801 à 900	2.481.101 à 200	2.517.201 à 300
2.404.001 à 100	2.481.801 à 900	2.517.301 à 400
2.405.701 à 800	2.483.701 à 800	2.518.801 à 900
2.408.601 à 700	2.484.501 à 600	2.519.401 à 500
2.408.901 à 999	2.484.901 à 999	2.522.001 à 100
2.411.901 à 999	2.486.301 à 400	2.526.101 à 200
2.412.000	2.487.801 à 900	2.526.401 à 500
2.413.501 à 600	2.493.701 à 800	2.527.701 à 800
2.416.601 à 700	2.494.301 à 400	2.527.901 à 999
2.448.701 à 800	2.497.901 à 999	2.528.000
2.449.701 à 800	2.499.401 à 500	2.530.601 à 700
2.462.501 à 600	2.500.901 à 999	2.534.301 à 400
2.463.101 à 200	2.502.301 à 400	
2.464.401 à 500	2.504.001 à 100	

Est 4 0/0.

121 à 140	23.241 à 260	42.881 à 900
421 à 440	23.621 à 640	42.921 à 940
441 à 460	24.101 à 120	43.181 à 200
461 à 480	24.661 à 680	43.241 à 260
521 à 540	24.881 à 900	43.321 à 340
721 à 740	24.941 à 960	43.541 à 560
781 à 800	26.201 à 220	43.781 à 800
1.501 à 520	26.341 à 360	44.001 à 020
1.541 à 560	26.921 à 940	44.041 à 060
2.181 à 200	27.641 à 660	44.141 à 160
2.581 à 600	27.661 à 680	44.681 à 700
2.641 à 660	27.981 à 999	45.421 à 440
3.261 à 280	28.000	46.241 à 260
4.241 à 260	28.381 à 400	46.381 à 400
4.281 à 300	28.741 à 760	46.521 à 540
4.421 à 440	28.841 à 860	46.941 à 960
4.621 à 640	28.941 à 960	47.581 à 600
4.641 à 660	29.001 à 020	47.601 à 620
4.701 à 720	29.041 à 060	47.641 à 660
4.741 à 760	29.241 à 260	47.661 à 680
4.861 à 880	29.381 à 400	47.801 à 820
5.261 à 280	29.421 à 440	48.661 à 680
5.341 à 360	29.481 à 500	48.781 à 800
5.521 à 540	29.661 à 680	48.821 à 840
6.441 à 460	29.681 à 700	48.901 à 920
6.581 à 600	30.321 à 340	48.921 à 940
6.901 à 920	30.701 à 720	48.981 à 999
8.021 à 040	30.841 à 860	49.541 à 560
8.061 à 080	31.401 à 420	49.581 à 600
8.201 à 220	31.481 à 500	49.601 à 620
8.341 à 360	31.681 à 700	49.681 à 700
8.501 à 520	31.781 à 800	49.921 à 940
8.581 à 600	31.821 à 840	50.081 à 100
10.641 à 660	32.121 à 140	50.221 à 240
11.481 à 500	32.181 à 200	50.401 à 426
11.721 à 740	32.381 à 400	50.741 à 760
11.921 à 940	32.801 à 820	50.761 à 780
12.781 à 800	33.281 à 300	50.881 à 900
13.241 à 260	33.741 à 760	51.101 à 120
13.261 à 280	34.121 à 140	51.521 à 540
13.401 à 420	34.141 à 160	51.641 à 660
13.561 à 580	34.221 à 240	51.781 à 800
13.861 à 880	34.341 à 360	51.841 à 860
14.001 à 020	34.661 à 680	52.541 à 560
14.061 à 080	34.921 à 940	52.561 à 580
14.161 à 180	35.041 à 060	52.621 à 640
14.261 à 280	35.061 à 080	52.681 à 700
14.301 à 320	35.101 à 120	52.821 à 840
14.661 à 680	35.141 à 160	53.261 à 280
14.761 à 780	35.501 à 520	53.301 à 320
14.861 à 880	35.561 à 580	53.521 à 540
15.001 à 020	35.581 à 600	53.701 à 720
15.281 à 300	35.801 à 820	54.061 à 080
15.581 à 600	35.981 à 999	55.981 à 999
15.681 à 700	36.381 à 400	56.000
16.321 à 340	36.401 à 420	57.441 à 460
16.801 à 820	36.541 à 560	58.141 à 160
16.821 à 840	37.161 à 180	58.521 à 540
16.921 à 940	37.441 à 460	58.601 à 620
17.301 à 320	37.581 à 600	58.641 à 660
17.601 à 620	37.661 à 680	58.861 à 880
17.661 à 680	37.841 à 860	58.901 à 920
17.721 à 740	38.181 à 200	58.941 à 960
18.361 à 380	38.281 à 300	58.961 à 980
18.581 à 600	38.761 à 780	59.261 à 280
19.041 à 060	38.841 à 860	59.281 à 300
19.301 à 320	38.881 à 900	59.401 à 420
21.721 à 740	39.041 à 060	59.661 à 680
21.841 à 860	39.141 à 160	87.481 à 500
21.941 à 960	40.161 à 180	87.861 à 880
22.101 à 120	40.221 à 240	88.101 à 120
22.301 à 320	40.461 à 480	89.141 à 160
22.321 à 340	41.241 à 260	89.761 à 780
22.521 à 540	41.281 à 300	89.841 à 860
22.621 à 640	41.481 à 500	90.181 à 200
23.181 à 200	42.241 à 260	91.061 à 080
92.781 à 800	145.541 à 560	224.361 à 380
92.901 à 920	145.621 à 640	224.421 à 440
93.041 à 060	145.661 à 680	224.501 à 520
93.281 à 300	145.741 à 760	225.481 à 500
94.521 à 540	146.021 à 040	225.641 à 660
94.681 à 700	149.101 à 120	229.601 à 620
94.881 à 900	149.121 à 140	231.221 à 240
95.081 à 100	149.201 à 220	231.241 à 260
96.261 à 280	149.321 à 340	242.841 à 860
96.921 à 940	149.341 à 360	243.141 à 160
96.961 à 980	149.381 à 400	243.261 à 280
97.121 à 140	149.441 à 460	244.961 à 980
97.201 à 220	149.561 à 580	247.761 à 780
97.341 à 360	149.801 à 820	247.941 à 960
97.381 à 400	149.981 à 999	250.741 à 760
97.581 à 600	150.000	251.101 à 120
97.601 à 620	150.041 à 060	252.061 à 080
98.021 à 040	150.061 à 080	252.181 à 200
99.061 à 080	151.781 à 800	252.441 à 460
99.161 à 180	151.801 à 820	252.541 à 560
99.201 à 220	152.381 à 400	255.141 à 160
99.341 à 360	152.501 à 520	255.201 à 220
100.441 à 460	152.621 à 640	255.821 à 840
100.901 à 920	152.921 à 940	255.841 à 860
100.941 à 960	153.001 à 020	255.921 à 940
101.261 à 280	153.081 à 100	256.741 à 760
101.281 à 300	153.761 à 780	257.141 à 160
102.281 à 300	158.181 à 200	257.381 à 400
102.441 à 460	158.621 à 640	261.261 à 280
102.461 à 480	159.081 à 100	261.361 à 380
107.501 à 520	159.121 à 140	261.601 à 620
108.101 à 120	159.381 à 400	261.641 à 660
108.721 à 740	159.561 à 580	261.941 à 960
108.781 à 800	159.721 à 740	261.961 à 980
108.881 à 900	161.941 à 960	264.861 à 880
108.901 à 920	162.181 à 200	264.961 à 980
109.001 à 020	162.321 à 340	265.181 à 200
111.121 à 140	162.581 à 600	265.201 à 220
111.341 à 360	163.641 à 660	268.721 à 740
111.501 à 520	163.801 à 820	268.741 à 760
111.521 à 540	164.001 à 020	268.921 à 940
111.761 à 780	164.081 à 100	269.081 à 100
111.841 à 860	164.121 à 140	269.421 à 440
112.281 à 300	164.421 à 440	269.461 à 480
112.601 à 620	164.441 à 460	271.241 à 260
112.841 à 860	164.461 à 480	271.301 à 320
112.861 à 880	164.681 à 700	271.481 à 500
113.461 à 480	168.061 à 080	271.741 à 760
113.941 à 960	168.121 à 140	271.801 à 820
114.101 à 120	169.881 à 900	271.961 à 980
114.201 à 220	169.901 à 920	271.981 à 999
114.661 à 680	169.961 à 980	272.261 à 280
114.761 à 780	171.201 à 220	274.961 à 980
115.261 à 280	171.941 à 960	275.201 à 220
115.321 à 340	172.721 à 740	275.341 à 360
115.641 à 660	173.161 à 180	275.441 à 460
115.781 à 800	173.521 à 540	275.461 à 480
117.681 à 700	173.541 à 560	275.541 à 560
118.081 à 100	174.121 à 140	275.561 à 580
118.141 à 160	177.241 à 260	275.581 à 600
118.221 à 240	177.301 à 320	276.241 à 260
118.241 à 260	178.741 à 760	276.301 à 320
118.641 à 660	179.421 à 440	276.341 à 360
118.661 à 680	182.381 à 400	276.381 à 400
118.761 à 780	182.881 à 900	276.501 à 520
118.781 à 800	182.981 à 999	276.541 à 560
118.921 à 940	183.000	276.561 à 580
118.981 à 999	183.341 à 360	276.601 à 620
119.141 à 160	186.101 à 120	276.621 à 640
120.061 à 080	187.681 à 700	276.781 à 800
120.081 à 100	188.341 à 360	276.861 à 880
120.321 à 340	188.381 à 400	277.281 à 300
120.481 à 500	189.101 à 120	277.361 à 380
120.741 à 760	189.421 à 440	277.601 à 620
120.881 à 900	189.481 à 500	277.961 à 980
120.941 à 960	189.521 à 540	277.981 à 999
121.501 à 520	189.561 à 580	278.041 à 060
121.821 à 840	196.041 à 060	278.381 à 400
121.901 à 920	196.081 à 100	278.421 à 440
121.981 à 999	196.181 à 200	278.561 à 580
122.000	207.801 à 820	279.321-à 340
122.381 à 400	207.901 à 920	283.261 à 280
122.421 à 440	207.921 à 940	283.281 à 300
122.601 à 620	212.081 à 100	283.321 à 340
122.641 à 660	212.661 à 680	283.341 à 360
122.921 à 940	217.801 à 820	283.421 à 440
126.721 à 740	218.181 à 200	283.481 à 500
126.861 à 880	218.441 à 460	283.541 à 560
141.841 à 860	220.381 à 400	283.681 à 700
141.881 à 900	220.421 à 440	283.781 à 800
142.181 à 200	221.361 à 380	283.801 à 820
142.301 à 320	221.721 à 740	283.961 à 980
142.361 à 380	221.921 à 940	284.081 à 100
143.041 à 060	222.061 à 080	284.221 à 240
143.081 à 100	222.081 à 100	284.501 à 520
143.481 à 500	222.721 à 740	284.681 à 700
143.521 à 540	222.841 à 860	284.861 à 880
143.581 à 600	223.201 à 220	284.901 à 920
145.361 à 380	224.061 à 080	285.121 à 140
145.481 à 500	224.201 à 220	

285.581 à 600
286.141 à 160
286.181 à 200
286.201 à 220
286.481 à 500
286.521 à 540
286.701 à 720
286.821 à 840
286.901 à 920
287.101 à 120
287.121 à 140
287.181 à 200
287.221 à 240
287.381 à 400
288.261 à 280
288.421 à 440
288.761 à 780
289.121 à 140
289.281 à 300
289.361 à 380
289.441 à 460
289.521 à 540
289.741 à 760
289.901 à 920
289.941 à 960
290.001 à 020
290.201 à 220
290.321 à 340
290.501 à 520
290.561 à 580
290.581 à 600
290.741 à 760
290.981 à 999
291.141 à 160
291.361 à 380
291.681 à 700
291.721 à 740
291.961 à 980
292.001 à 020
296.000
296.021 à 040
296.181 à 200
296.581 à 600
296.701 à 720
296.801 à 820
296.861 à 880
296.921 à 940
296.961 à 980
297.661 à 680
299.921 à 940
300.021 à 040
300.981 à 999
301.000
301.401 à 420
301.481 à 500
301.521 à 540
301.541 à 560
301.561 à 580
301.721 à 740
301.881 à 900
301.941 à 960
302.021 à 040
303.261 à 280
303.521 à 540
303.901 à 920
304.141 à 160
304.321 à 340
304.621 à 640
306.121 à 140
306.181 à 200
306.641 à 660
306.961 à 980
307.021 à 040
307.261 à 280
307.341 à 360
307.501 à 520
307.801 à 820
308.301 à 320
308.541 à 560
308.561 à 580
309.081 à 100
309.341 à 360
309.361 à 380
309.421 à 440
309.521 à 540
309.821 à 840
309.941 à 960
310.021 à 040
310.741 à 760
310.821 à 840
311.501 à 520
311.961 à 980
312.141 à 160
312.481 à 500
312.521 à 540
312.761 à 780
313.281 à 300
313.441 à 460
313.481 à 500
313.521 à 540

313.621 à 640
314.421 à 440
314.521 à 540
314.541 à 560
314.741 à 760
314.801 à 820
315.021 à 040
315.421 à 440
315.441 à 460
315.461 à 480
316.061 à 080
316.181 à 200
316.421 à 440
316.501 à 520
316.661 à 680
316.801 à 820
316.941 à 960
316.981 à 999
317.000
317.121 à 140
317.321 à 340
317.401 à 420
317.461 à 480
317.741 à 760
317.761 à 780
317.881 à 900
317.961 à 980
318.261 à 280
318.321 à 340
318.341 à 360
318.561 à 580
318.721 à 740
318.841 à 860
318.861 à 880
319.081 à 100
319.781 à 800
319.801 à 820
320.261 à 280
320.781 à 800
320.821 à 840
320.841 à 860
320.941 à 960
321.121 à 140
321.161 à 180
321.561 à 580
322.001 à 020
322.221 à 240
322.281 à 300
322.581 à 600
323.801 à 820
324.401 à 420
324.441 à 460
324.501 à 520
324.781 à 800
325.061 à 080
325.141 à 160
325.201 à 220
325.901 à 920
326.001 à 020
326.041 à 060
326.141 à 160
326.201 à 220
326.441 à 460
326.541 à 560
326.761 à 780
326.821 à 840
326.941 à 960
326.961 à 980
326.981 à 999
327.000
327.201 à 220
327.261 à 280
327.421 à 440
327.501 à 520
327.701 à 720
327.841 à 860
328.361 à 380
328.421 à 440
328.941 à 960
328.981 à 999
329.081 à 100
329.221 à 240
329.601 à 620
329.881 à 900
329.921 à 940
330.541 à 560
331.161 à 180
331.201 à 220
331.261 à 280
331.321 à 340
331.361 à 380
331.521 à 540
331.601 à 620
332.221 à 240
332.421 à 440
332.941 à 960
333.301 à 320
333.361 à 380
333.501 à 520

334.001 à 020
334.581 à 600
334.781 à 800
334.941 à 960
334.981 à 999
335.101 à 120
335.241 à 260
335.401 à 420
335.841 à 860
336.141 à 160
336.481 à 500
336.601 à 620
336.621 à 640
336.641 à 660
336.721 à 740
337.181 à 200
337.201 à 220
337.661 à 680
338.541 à 560
338.621 à 640
338.641 à 660
338.721 à 740
338.901 à 920
340.201 à 220
340.381 à 400
340.521 à 540
340.561 à 580
340.921 à 940
341.321 à 340
341.801 à 820
341.841 à 860
342.181 à 200
342.421 à 440
342.581 à 600
342.761 à 780
343.081 à 100
343.461 à 480
343.501 à 520
343.701 à 720
343.821 à 840
343.861 à 880
344.001 à 020
344.081 à 100
344.141 à 160
344.841 à 860
345.241 à 260
345.481 à 500
345.901 à 920
346.061 à 080
346.181 à 200
346.641 à 660
346.681 à 700
346.941 à 960
347.201 à 220
347.241 à 260
347.341 à 360
347.361 à 380
348.341 à 360
348.621 à 640
348.741 à 760
348.981 à 999
349.001 à 020
349.081 à 100
349.601 à 620
349.801 à 820
349.841 à 860
349.981 à 999
350.061 à 080
350.441 à 460
350.921 à 940
350.961 à 980
351.241 à 260
351.521 à 540
351.661 à 680
351.941 à 960
352.281 à 300
352.301 à 320
352.321 à 340
352.581 à 600
352.641 à 660
352.701 à 720
352.761 à 780
352.801 à 820
352.821 à 840
352.981 à 999
353.221 à 240
353.241 à 260
353.301 à 320
353.461 à 480
354.081 à 100
354.161 à 180
354.321 à 340
354.581 à 600
354.621 à 640
354.881 à 900
355.161 à 180
355.341 à 360
355.441 à 460
355.961 à 980
356.061 à 080

356.201 à 220
356.661 à 680
357.141 à 160
357.521 à 540
357.941 à 960
358.461 à 480
358.501 à 520
358.721 à 740
358.741 à 760
358.921 à 940
359.861 à 880
360.061 à 080
360.321 à 340
360.601 à 620
360.761 à 780
360.821 à 840
361.201 à 220
361.221 à 240
361.361 à 380
361.401 à 420
361.641 à 660
361.761 à 780
361.961 à 980
362.221 à 240
363.041 à 060
363.701 à 720
363.961 à 980
364.001 à 020
364.041 à 060
364.341 à 360
364.621 à 640
364.741 à 760
364.781 à 800
365.061 à 080
365.081 à 100
365.361 à 380
365.461 à 480
365.601 à 620
365.701 à 720
365.841 à 860
366.041 à 060
366.081 à 100
366.261 à 280
366.761 à 780
366.861 à 880
367.281 à 300
367.481 à 500
368.721 à 740
368.801 à 820
369.081 à 100
369.361 à 380
369.441 à 460
369.501 à 520
369.741 à 760
369.821 à 840
370.521 à 540
370.641 à 660
370.861 à 880
371.021 à 040
371.341 à 360
371.661 à 680
371.721 à 740
371.761 à 780
371.821 à 840
371.881 à 900
372.641 à 660
373.041 à 060
373.641 à 660
373.701 à 720
373.761 à 780
373.781 à 800
374.061 à 080
374.421 à 440
374.441 à 460
374.901 à 920
375.741 à 760
375.821 à 840
376.061 à 080
376.541 à 560
376.761 à 780
376.821 à 840
376.861 à 880
377.181 à 200
377.221 à 240
377.701 à 720
378.041 à 060
378.081 à 100
378.721 à 740
378.761 à 780
378.981 à 999
379.000
379.221 à 240
379.281 à 300
379.381 à 400
379.581 à 600
379.661 à 680
379.781 à 800
380.081 à 100
380.421 à 440
380.501 à 520

380.721 à 740
380.761 à 780
380.941 à 960
380.981 à 999
381.521 à 540
381.721 à 740
382.121 à 140
382.501 à 520
382.941 à 960
383.001 à 020
383.341 à 360
383.461 à 480
383.621 à 640
383.681 à 700
383.721 à 740
383.961 à 980
384.321 à 340
384.581 à 600
384.781 à 800
385.381 à 400
385.601 à 620
385.621 à 640
385.681 à 700
385.721 à 740
385.761 à 780
385.901 à 920
386.041 à 060
386.081 à 100
386.521 à 540
386.541 à 560
387.401 à 420
387.741 à 760
388.121 à 140
388.361 à 380
389.161 à 180
389.181 à 200
389.201 à 220
389.221 à 240
389.421 à 440
390.881 à 900
391.041 à 060
391.161 à 180
393.441 à 460
393.561 à 580
394.141 à 160
396.321 à 340
396.861 à 880
397.781 à 800
398.141 à 160
398.701 à 720
450.301 à 320
451.801 à 820
452.601 à 620
454.121 à 140
455.761 à 780
455.821 à 840
456.061 à 080
456.081 à 100
456.421 à 440
456.761 à 780
458.361 à 380
460.161 à 180
460.181 à 200
460.941 à 960
460.961 à 980
461.301 à 320
461.341 à 360
461.701 à 720
462.081 à 100
462.261 à 280
462.281 à 300
462.441 à 460
462.521 à 540
462.661 à 680
462.961 à 980
462.981 à 999
463.061 à 080
463.421 à 440
463.441 à 460
463.541 à 560
463.601 à 620
464.001 à 020
464.801 à 820
464.861 à 880
465.241 à 260
465.261 à 280
465.521 à 540
466.061 à 080
466.141 à 160
466.361 à 380
466.901 à 920
466.941 à 960
466.981 à 999
467.121 à 140
467.161 à 180
467.341 à 360
467.601 à 620
467.761 à 780
468.001 à 020

468.301 à 320
468.421 à 440
468.921 à 940
469.201 à 220
470.021 à 040
470.961 à 980
471.301 à 320
471.581 à 600
471.601 à 620
472.021 à 040
472.221 à 240
473.301 à 320
473.401 à 420
473.421 à 440
473.501 à 520
473.961 à 980
474.101 à 120
474.481 à 500
474.901 à 920
475.841 à 860
476.521 à 540
477.641 à 660
477.841 à 860
478.141 à 160
478.641 à 660
478.901 à 920
478.941 à 960
479.161 à 180
479.441 à 460
479.481 à 500
479.521 à 540
479.721 à 740
480.581 à 600
480.661 à 680
481.001 à 020
481.041 à 060
481.321 à 340
482.021 à 040
482.101 à 120
482.721 à 740
482.741 à 760
483.141 à 160
483.381 à 400
483.781 à 800
483.921 à 940
484.001 à 020
484.081 à 100
484.541 à 560
485.221 à 240
485.661 à 680
485.841 à 860
486.301 à 320
486.441 à 460
486.701 à 720
487.241 à 260
487.441 à 460
487.741 à 760
488.021 à 040
488.061 à 080
488.341 à 360
488.541 à 560
488.781 à 800
489.101 à 120
489.361 à 380
490.181 à 200
490.541 à 560
491.421 à 440
492.461 à 480
492.701 à 720
492.781 à 800
493.021 à 040
493.081 à 100
493.101 à 120
493.281 à 300
493.721 à 740
493.881 à 900
493.961 à 980
494.141 à 160
495.101 à 120
495.641 à 660
495.761 à 760
495.781 à 800
496.241 à 260
496.641 à 660
496.981 à 999
497.101 à 120
497.121 à 140
497.281 à 300
497.981 à 999
498.000
498.001 à 020
498.241 à 260
498.441 à 460
498.461 à 480
498.681 à 700
498.721 à 740
499.061 à 080
499.101 à 120

499.641 à 660
499.881 à 900
500.281 à 300
500.301 à 320
500.401 à 420
500.601 à 620
500.661 à 680
500.681 à 700
500.721 à 740
501.261 à 280
502.521 à 540
503.141 à 160
503.161 à 180
503.221 à 240
503.261 à 280
503.341 à 360
503.501 à 520
505.441 à 460
505.821 à 840
505.921 à 940
506.221 à 240
506.361 à 380
506.441 à 460
506.481 à 500
506.701 à 720
506.981 à 999
507.000
507.081 à 100
508.461 à 480
508.861 à 880
569.321 à 340

509.841 à 860
510.241 à 260
510.621 à 640
510.661 à 680
510.761 à 780
510.801 à 820
511.121 à 140
511.501 à 520
511.661 à 680
511.841 à 860
512.181 à 200
512.321 à 340
512.721 à 740
513.021 à 040
513.141 à 160
513.861 à 880
514.341 à 360
514.621 à 640
514.961 à 980
515.121 à 140
521.941 à 960
522.401 à 420
522.561 à 580
522.621 à 640
522.861 à 880
523.581 à 600
523.881 à 900
524.001 à 020
524.021 à 040
524.901 à 920
525.241 à 260
525.481 à 500

525.501 à 520
525.621 à 640
525.681 à 700
525.981 à 999
526.201 à 220
526.381 à 400
526.461 à 480
527.121 à 140
527.141 à 160
527.421 à 440
527.881 à 900
528.561 à 580
528.581 à 600
529.441 à 460
529.701 à 720
531.061 à 080
531.481 à 500
531.501 à 520
532.201 à 220
532.301 à 320
533.361 à 380
534.701 à 720
535.141 à 160
535.261 à 280
535.501 à 520
535.541 à 560
535.941 à 960
535.981 à 999
536.221 à 240
655.641 à 660

Midi 5 0/0 1921.

5.401 à 500
6.001 à 100
6.601 à 700
10.801 à 900
12.501 à 600
15.301 à 400
16.501 à 600
18.801 à 900
21.001 à 100
27.001 à 100
29.101 à 200
29.901 à 999
30.000
30.701 à 800
31.001 à 100
31.701 à 800
37.401 à 500
45.101 à 200
46.201 à 300
46.601 à 700
51.801 à 900
56.801 à 900
57.301 à 400
58.901 à 999
59.801 à 900
71.501 à 600
124.801 à 900
213.801 à 900
222.001 à 100
228.801 à 900
229.301 à 400
233.001 à 100
234.601 à 700
236.201 à 300
244.801 à 900
245.501 à 600
248.401 à 500
251.801 à 900
251.901 à 999
252.701 à 800
253.501 à 600
255.601 à 700
256.001 à 100
258.001 à 100
263.001 à 100
263.201 à 300
265.701 à 800
266.401 à 500
267.601 à 700
268.301 à 400
269.801 à 900
273.501 à 600
275.201 à 300
279.801 à 900
288.701 à 800
292.501 à 600
293.201 à 300
307.201 à 300
307.401 à 500
309.001 à 100
325.201 à 300
331.601 à 700
359.701 à 800
371.601 à 700
372.201 à 300

373.801 à 900
380.801 à 900
380.901 à 999
390.401 à 500
391.001 à 100
395.901 à 999
396.000
462.201 à 300
511.401 à 500
514.601 à 700
516.201 à 300
520.001 à 100
534.801 à 900
548.701 à 800
554.401 à 500
561.401 à 500
562.901 à 999
564.201 à 300
567.501 à 600
567.801 à 900
568.601 à 700
569.101 à 200
579.501 à 600
584.601 à 700
585.601 à 700
592.201 à 300
593.701 à 800
598.101 à 200
653.101 à 200
653.401 à 500
668.601 à 700
676.801 à 900
703.701 à 800
706.401 à 500
712.101 à 200
712.301 à 400
715.901 à 999
717.301 à 400
717.901 à 999
720.301 à 400
720.601 à 700
722.701 à 800
726.601 à 700
729.601 à 700
736.601 à 700
737.001 à 100
749.601 à 700
749.701 à 800
750.701 à 800
759.601 à 700
774.301 à 400
778.601 à 700
798.001 à 100
798.601 à 700
800.801 à 900
802.901 à 999
846.501 à 600
823.901 à 999
824.000
828.501 à 600
831.301 à 400
836.801 à 900
849.201 à 300
854.001 à 100
856.101 à 200

869.401 à 500
872.301 à 400
884.501 à 600
885.501 à 600
966.401 à 500
975.501 à 600
984.401 à 500
1.000.101 à 200
1.002.001 à 100
1.004.601 à 700
1.010.001 à 100
1.011.901 à 999
1.014.901 à 999
1.021.501 à 600
1.031.401 à 500
1.043.301 à 400
1.043.701 à 800
1.044.401 à 500
1.049.201 à 300
1.051.601 à 700
1.052.701 à 800
1.058.601 à 700
1.058.801 à 900
1.060.601 à 700
1.061.301 à 400
1.066.001 à 100
1.071.001 à 100
1.072.101 à 200
1.073.501 à 600
1.075.001 à 100
1.083.301 à 400
1.085.501 à 600
1.086.901 à 999
1.091.901 à 999
1.093.801 à 900
1.097.201 à 300
1.098.701 à 800
1.103.101 à 200
1.103.601 à 700
1.106.801 à 900
1.111.801 à 900
1.112.801 à 900
1.114.601 à 700
1.117.401 à 500
1.118.501 à 600
1.121.401 à 500
1.122.101 à 200
1.126.101 à 200
1.128.801 à 900
1.131.801 à 900
1.134.401 à 500
1.140.601 à 700
1.141.501 à 600
1.141.601 à 700
1.146.201 à 300
1.152.801 à 900
1.163.301 à 400
1.164.701 à 800
1.175.301 à 400
1.176.101 à 200
1.182.501 à 600
1.192.401 à 500
1.193.201 à 300
1.194.401 à 500

1.221.201 à 300	1.466.901 à 999	1.602.801 à 900
1.293.801 à 900	1.467.000	1.603.701 à 800
1.294.901 à 999	1.477.801 à 900	1.604.401 à 500
1.295.001 à 100	1.486.201 à 300	1.607.601 à 700
1.297.501 à 600	1.488.101 à 200	1.607.901 à 999
1.300.101 à 200	1.492.601 à 700	1.608.000
1.300.701 à 800	1.493.201 à 300	1.608.801 à 900
1.302.401 à 500	1.500.201 à 300	1.611.501 à 600
1.311.601 à 700	1.503.601 à 700	1.616.001 à 100
1.314.501 à 600	1.505.001 à 100	1.619.901 à 999
1.387.801 à 900	1.506.001 à 100	1.620.701 à 800
1.403.001 à 100	1.521.001 à 100	1.625.901 à 999
1.404.101 à 200	1.521.501 à 600	1.629.301 à 400
1.415.401 à 500	1.556.801 à 900	1.635.401 à 500
1.416.501 à 600	1.560.801 à 900	1.636.301 à 400
1.417.301 à 400	1.564.101 à 200	1.638.901 à 999
1.421.201 à 300	1.565.601 à 700	1.647.301 à 400
1.421.101 à 200	1.571.201 à 300	1.665.101 à 200
1.429.701 à 800	1.575.201 à 300	1.673.401 à 500
1.430.201 à 300	1.577.801 à 900	1.680.901 à 999
1.439.901 à 999	1.583.601 à 700	1.682.301 à 400
1.440.000	1.584.301 à 400	1.683.801 à 900
1.441.801 à 900	1.586.701 à 800	1.746.601 à 700
1.447.901 à 999	1.587.701 à 800	1.957.001 à 100
1.448.000	1.588.401 à 500	2.056.601 à 700
1.451.301 à 400	1.598.601 à 700	2.056.901 à 999

Nord 2 1/2 0/0.

601 à 700	47.701 à 800	86.701 à 800
1.301 à 400	48.301 à 400	87.501 à 600
1.701 à 800	48.801 à 900	88.301 à 400
2.601 à 700	48.901 à 999	88.601 à 700
2.701 à 800	49.301 à 400	89.401 à 500
3.301 à 400	51.001 à 100	90.001 à 100
4.501 à 600	52.401 à 500	90.501 à 600
5.001 à 100	52.601 à 700	91.501 à 600
6.201 à 300	53.101 à 200	93.201 à 300
6.901 à 999	54.201 à 300	94.101 à 200
7.000	54.301 à 400	94.301 à 400
7.001 à 100	54.401 à 500	95.101 à 200
7.301 à 400	54.801 à 900	96.101 à 200
7.501 à 600	54.901 à 999	96.201 à 300
9.201 à 300	55.000	96.701 à 800
9.801 à 900	56.401 à 500	97.501 à 600
11.701 à 800	56.801 à 900	99.101 à 200
11.901 à 999	57.101 à 200	99.401 à 500
12.001 à 100	58.301 à 400	99.801 à 900
12.301 à 400	58.801 à 900	103.201 à 300
12.701 à 800	59.601 à 700	103.301 à 400
12.899 à 900	59.701 à 800	104.701 à 800
13.101 à 200	60.201 à 300	105.001 à 100
13.701 à 800	61.001 à 100	105.505 à 540
14.301 à 400	61.301 à 400	106.001 à 100
15.501 à 600	61.601 à 700	106.901 à 999
15.901 à 999	62.001 à 100	108.401 à 500
17.601 à 700	62.701 à 800	109.001 à 100
18.501 à 600	63.000	109.101 à 200
19.666 à 700	63.401 à 500	110.001 à 100
20.101 à 200	63.601 à 700	110.701 à 800
20.301 à 400	64.501 à 600	111.001 à 100
20.401 à 500	64.901 à 999	113.001 à 100
21.401 à 500	65.201 à 300	115.101 à 200
21.861 à 900	65.901 à 999	115.201 à 300
21.901 à 969	66.101 à 200	115.801 à 900
22.301 à 400	66.901 à 999	116.301 à 400
22.601 à 700	67.194 à 200	116.701 à 800
23.001 à 100	67.901 à 999	117.001 à 100
23.401 à 500	68.000	117.101 à 200
24.001 à 200	68.101 à 200	117.601 à 700
25.001 à 100	69.001 à 100	117.801 à 900
25.601 à 700	69.101 à 200	118.101 à 200
25.801 à 900	69.901 à 999	118.201 à 300
27.001 à 100	70.201 à 300	119.601 à 700
28.101 à 200	70.501 à 600	120.801 à 900
28.601 à 700	70.901 à 999	121.001 à 100
29.101 à 200	71.701 à 800	121.101 à 200
29.201 à 300	72.101 à 200	122.101 à 200
30.801 à 900	72.401 à 500	122.201 à 300
30.901 à 999	72.601 à 700	122.701 à 800
31.301 à 400	73.201 à 300	123.601 à 700
31.701 à 800	73.301 à 400	123.701 à 800
32.201 à 300	73.401 à 500	123.901 à 999
32.701 à 800	73.701 à 800	124.201 à 300
34.656 à 700	74.501 à 600	124.601 à 700
35.001 à 100	74.601 à 700	124.701 à 800
36.101 à 200	76.901 à 999	124.801 à 900
36.401 à 500	77.301 à 400	125.201 à 300
36.601 à 700	77.501 à 600	126.001 à 100
36.901 à 999	78.401 à 500	126.801 à 900
37.001 à 100	78.501 à 600	127.001 à 100
37.201 à 300	78.801 à 900	127.601 à 700
37.801 à 900	82.601 à 700	127.901 à 999
38.701 à 800	82.801 à 900	128.401 à 500
40.201 à 300	82.901 à 999	128.501 à 600
40.301 à 400	84.101 à 200	128.601 à 700
43.901 à 999	84.401 à 500	128.701 à 800
45.001 à 100	85.201 à 300	129.001 à 100
45.601 à 700	86.101 à 200	129.201 à 300
46.201 à 300	86.601 à 700	129.601 à 700
130.001 à 100	170.501 à 600	621.801 à 900
130.401 à 500	171.001 à 100	622.001 à 100
130.801 à 900	171.401 à 500	622.501 à 600
131.001 à 100	171.601 à 700	623.301 à 400
131.101 à 200	171.701 à 800	623.801 à 900
133.101 à 200	172.169 à 200	629.401 à 500
133.601 à 700	173.801 à 900	629.901 à 999
134.301 à 400	174.101 à 200	630.701 à 800
134.401 à 500	174.201 à 300	631.901 à 999
134.501 à 600	174.401 à 500	633.601 à 700
134.801 à 900	175.001 à 100	634.501 à 600
134.901 à 999	176.701 à 800	635.501 à 600
136.301 à 400	177.101 à 200	635.701 à 800
136.828 à 900	178.401 à 500	635.801 à 900
137.101 à 200	180.301 à 400	635.901 à 999
138.101 à 200	180.401 à 500	636.000
138.301 à 400	181.101 à 200	636.801 à 900
138.501 à 600	181.501 à 600	637.101 à 200
138.801 à 900	181.701 à 800	638.101 à 200
139.801 à 900	183.501 à 600	639.301 à 400
140.101 à 200	184.044 à 100	639.801 à 900
140.201 à 300	185.201 à 300	642.001 à 100
142.801 à 900	187.101 à 200	642.401 à 500
143.401 à 500	187.201 à 300	642.501 à 600
144.501 à 600	187.601 à 700	647.561 à 600
145.401 à 500	188.801 à 900	647.901 à 999
146.201 à 300	189.301 à 400	648.301 à 400
147.501 à 600	198.601 à 700	648.401 à 500
147.701 à 800	198.901 à 999	648.701 à 712
148.201 à 300	199.601 à 700	649.601 à 700
148.601 à 700	199.801 à 900	650.101 à 200
149.401 à 500	600.401 à 500	652.001 à 100
149.501 à 600	601.001 à 100	652.101 à 200
150.101 à 200	601.401 à 500	653.801 à 900
150.201 à 300	601.701 à 800	654.001 à 100
150.501 à 600	602.301 à 400	654.601 à 700
150.801 à 900	603.901 à 999	654.701 à 800
151.101 à 200	604.201 à 300	654.821 à 900
151.701 à 800	605.201 à 300	654.901 à 999
153.001 à 100	606.101 à 200	655.501 à 600
154.501 à 600	606.901 à 999	656.101 à 200
154.901 à 999	608.601 à 700	656.401 à 500
157.101 à 200	609.101 à 200	656.801 à 900
159.201 à 300	609.201 à 300	656.901 à 999
160.901 à 999	609.501 à 600	657.801 à 900
163.831 à 900	614.001 à 100	658.601 à 700
164.201 à 270	614.101 à 200	659.001 à 100
165.501 à 600	614.501 à 600	660.201 à 300
165.901 à 999	615.201 à 300	660.701 à 800
166.201 à 300	617.501 à 600	662.101 à 200
166.401 à 500	617.601 à 700	662.701 à 800
167.201 à 300	619.801 à 900	663.401 à 500
167.301 à 400	619.901 à 999	668.801 à 900
170.001 à 100	621.601 à 700	694.301 à 400

Nord 5 0/0 1921.

5.201 à 300	122.001 à 100	252.501 à 600
6.901 à 999	122.201 à 300	254.001 à 100
9.001 à 100	126.101 à 200	260.501 à 600
12.401 à 500	138.701 à 800	262.901 à 999
17.701 à 800	142.201 à 300	265.501 à 600
19.501 à 600	143.001 à 100	271.101 à 200
19.701 à 800	143.501 à 600	271.601 à 700
19.801 à 900	145.201 à 300	272.201 à 300
28.501 à 600	149.901 à 999	274.001 à 100
33.601 à 700	150.301 à 400	275.801 à 900
35.901 à 999	150.501 à 600	277.001 à 100
37.601 à 700	156.701 à 800	278.301 à 400
41.801 à 900	161.401 à 500	279.501 à 600
45.401 à 500	162.601 à 700	281.501 à 600
47.301 à 400	163.001 à 100	283.401 à 500
55.601 à 700	166.901 à 999	285.701 à 800
56.201 à 300	167.501 à 600	286.501 à 600
59.201 à 300	172.801 à 900	286.601 à 700
60.101 à 200	173.501 à 600	287.601 à 700
63.901 à 999	175.501 à 600	288.601 à 700
65.301 à 400	183.801 à 900	288.901 à 999
70.101 à 200	185.201 à 300	289.000
70.401 à 500	185.701 à 800	289.201 à 300
75.801 à 900	186.601 à 700	289.301 à 400
76.701 à 800	195.001 à 100	291.101 à 200
78.801 à 900	200.501 à 600	294.201 à 300
79.501 à 600	203.401 à 500	297.401 à 500
80.201 à 300	208.701 à 800	299.901 à 999
85.101 à 200	213.501 à 600	300.501 à 600
89.601 à 700	214.901 à 999	301.701 à 800
91.801 à 900	219.401 à 500	303.301 à 400
96.901 à 999	220.101 à 200	305.101 à 200
97.301 à 400	221.001 à 100	309.401 à 500
97.701 à 800	228.001 à 100	311.901 à 999
104.901 à 999	234.601 à 700	312.601 à 700
106.201 à 300	235.001 à 100	316.901 à 999
106.401 à 500	237.401 à 500	317.000
110.501 à 600	239.901 à 999	317.401 à 200
115.101 à 200	240.000	317.901 à 999
115.901 à 999	240.501 à 600	323.201 à 300
121.301 à 400	242.101 à 200	325.801 à 900
121.601 à 700	247.001 à 100	330.901 à 999
121.801 à 900	247.601 à 700	331.801 à 900
332.001 à 100	741.701 à 800	2.046.401 à 500
332.601 à 700	747.301 à 400	2.053.701 à 800
342.201 à 300	749.101 à 200	2.058.001 à 100
351.001 à 100	753.401 à 500	2.068.901 à 999
351.101 à 200	753.501 à 600	2.069.000
357.201 à 400	754.001 à 100	2.109.101 à 200
366.801 à 900	754.901 à 999	2.115.401 à 500
368.701 à 800	756.101 à 200	2.166.601 à 700
369.701 à 800	758.601 à 700	2.160.701 à 800
370.701 à 800	758.701 à 800	2.173.401 à 500
374.601 à 700	761.501 à 600	2.220.401 à 500
386.401 à 500	764.001 à 100	2.246.201 à 300
387.101 à 200	768.801 à 900	2.248.401 à 500
515.801 à 900	775.101 à 200	2.249.901 à 999
520.201 à 300	781.401 à 200	2.250.000
523.201 à 300	788.901 à 999	2.267.801 à 900
543.701 à 800	789.000	2.292.801 à 900
546.401 à 500	789.201 à 300	2.296.401 à 500
546.701 à 800	790.101 à 200	2.306.001 à 100
547.201 à 300	791.501 à 600	2.308.101 à 200
549.701 à 800	795.501 à 600	2.358.501 à 600
551.501 à 600	798.901 à 999	2.321.601 à 700
558.001 à 100	805.301 à 400	2.324.701 à 800
561.101 à 200	808.601 à 700	2.325.301 à 400
566.301 à 400	810.901 à 999	2.332.001 à 100
567.301 à 400	811.000	2.334.601 à 700
568.301 à 400	811.801 à 900	2.786.501 à 600
578.901 à 999	812.901 à 999	2.790.601 à 700
579.000	819.201 à 300	2.796.101 à 200
579.601 à 700	820.501 à 600	2.801.601 à 700
582.101 à 200	825.901 à 999	2.803.001 à 100
584.701 à 800	826.000	2.803.101 à 200
588.501 à 600	828.001 à 100	2.803.501 à 200
594.301 à 400	828.801 à 900	2.859.601 à 700
595.001 à 100	830.661 à 100	2.876.201 à 300
596.101 à 200	830.201 à 300	2.888.101 à 200
596.701 à 800	831.001 à 100	2.889.501 à 600
597.301 à 400	838.101 à 200	2.890.501 à 600
603.101 à 200	843.801 à 900	2.905.701 à 800
606.001 à 100	844.601 à 700	2.905.801 à 900
610.601 à 700	847.301 à 500	2.916.601 à 700
611.201 à 300	871.201 à 300	2.919.301 à 400
611.301 à 400	901.801 à 900	2.932.401 à 500
614.801 à 900	911.501 à 600	2.953.101 à 200
615.901 à 999	919.701 à 800	2.968.401 à 500
618.201 à 300	922.001 à 100	2.993.401 à 500
619.001 à 100	926.201 à 300	2.998.501 à 600
623.001 à 100	927.001 à 100	3.171.001 à 100
623.201 à 300	928.401 à 500	3.184.701 à 800
623.601 à 700	930.601 à 700	3.187.501 à 600
625.701 à 800	930.901 à 999	3.196.101 à 200
629.801 à 900	931.000	3.198.201 à 300
630.201 à 300	933.401 à 500	3.212.601 à 700
638.201 à 300	937.501 à 600	3.258.601 à 700
640.801 à 900	954.601 à 700	3.258.701 à 800
641.701 à 800	955.601 à 700	3.270.101 à 200
643.001 à 100	958.301 à 400	3.283.801 à 900
648.901 à 999	958.501 à 600	3.291.601 à 700
649.301 à 400	976.801 à 900	3.292.501 à 600
651.501 à 600	993.501 à 600	3.360.701 à 800
654.801 à 900	1.004.901 à 999	3.363.301 à 400
661.201 à 300	1.005.000	3.373.601 à 700
666.301 à 400	1.018.401 à 500	3.383.201 à 300
669.401 à 500	1.040.901 à 999	3.411.601 à 700
670.401 à 500	1.046.701 à 800	3.413.201 à 300
670.501 à 600	1.238.901 à 999	3.414.601 à 700
674.101 à 200	1.243.701 à 800	3.545.501 à 600
675.901 à 999	1.250.001 à 100	3.576.301 à 400
684.601 à 700	1.285.001 à 100	3.843.801 à 900
690.501 à 600	1.289.101 à 200	3.855.201 à 300
691.301 à 400	1.295.801 à 900	3.856.201 à 300
691.501 à 600	1.300.401 à 500	3.863.801 à 900
692.901 à 999	1.301.901 à 999	3.864.601 à 700
693.000	1.336.501 à 600	3.875.001 à 100
694.801 à 900	1.339.201 à 400	3.879.601 à 700
697.001 à 100	1.339.701 à 800	3.887.701 à 800
697.901 à 999	1.373.901 à 999	3.891.501 à 600
699.001 à 100	1.385.001 à 100	3.893.901 à 999
702.201 à 300	1.395.001 à 100	3.894.000
702.501 à 600	1.619.301 à 400	3.896.901 à 999
706.001 à 100	1.625.601 à 700	3.897.000
707.501 à 600	1.630.401 à 500	3.898.601 à 700
709.701 à 800	1.630.901 à 999	3.923.201 à 300
710.901 à 999	1.715.801 à 900	3.924.601 à 700
711.000	1.732.501 à 600	3.926.801 à 900
711.701 à 800	1.742.801 à 900	3.930.901 à 999
711.801 à 900	1.764.301 à 400	3.931.000
716.701 à 800	1.771.501 à 600	3.932.001 à 100
718.601 à 700	1.783.101 à 200	3.935.901 à 999
720.901 à 999	1.786.001 à 100	3.936.000
721.601 à 700	1.800.001 à 100	3.944.901 à 999
723.301 à 400	1.810.501 à 600	3.945.000
723.501 à 600	1.900.701 à 800	3.953.301 à 400
726.901 à 999	1.915.801 à 900	3.955.501 à 600
729.401 à 500	1.924.701 à 800	4.024.201 à 300
730.601 à 700	1.927.201 à 300	4.031.101 à 200
732.101 à 200	2.040.201 à 300	4.031.301 à 400
732.801 à 900	2.040.501 à 600	4.032.901 à 999
733.101 à 200	2.041.301 à 400	4.033.901 à 999
738.801 à 900	2.041.601 à 700	

4.031.000	4.217.901 à 999	4.450.501 à 600
4.039.001 à 100	4.220.101 à 200	4.451.401 à 500
4.141.701 à 800	4.220.801 à 900	4.452.701 à 800
4.158.701 à 800	4.222.501 à 600	4.454.201 à 300
4.168.201 à 300	4.227.001 à 100	4.458.101 à 200
4.171.301 à 400	4.231.401 à 500	4.463.601 à 700
4.172.301 à 400	4.232.601 à 700	4.464.501 à 600
4.187.601 à 700	4.399.901 à 999	4.477.601 à 700
4.194.201 à 300	4.400.201 à 300	4.481.001 à 100
4.195.501 à 600	4.408.501 à 600	4.491.001 à 100
4.196.701 à 800	4.423.801 à 900	4.497.101 à 200
4.199.101 à 200	4.430.901 à 999	4.498.201 à 300
4.209.901 à 999	4.431.401 à 500	4.737.801 à 900
4.211.201 à 300	4.438.901 à 999	4.905.001 à 100
4.213.101 à 200	4.439.000	4.946.001 à 100
4.214.901 à 999	4.442.901 à 999	4.952.301 à 400
4.215.000	4.445.401 à 500	4.955.001 à 100
4.216.601 à 700	4.445.601 à 700	

Orléans 2 1/2 0/0.

1.250.001 à 100	1.296.501 à 600	1.356.201 à 300
1.250.901 à 999	1.296.601 à 700	1.356.401 à 500
1.251.301 à 400	1.297.701 à 800	1.356.601 à 700
1.251.601 à 700	1.297.901 à 999	1.356.701 à 800
1.253.601 à 700	1.298.901 à 999	1.357.201 à 300
1.253.801 à 900	1.299.201 à 300	1.357.401 à 500
1.254.001 à 100	1.299.301 à 400	1.357.501 à 600
1.254.501 à 600	1.300.601 à 700	1.357.701 à 800
1.254.701 à 800	1.301.101 à 200	1.358.901 à 999
1.255.601 à 700	1.301.601 à 700	1.359.000
1.256.401 à 500	1.301.701 à 800	1.359.201 à 300
1.256.701 à 800	1.310.801 à 900	1.359.501 à 600
1.256.901 à 999	1.311.201 à 300	1.360.501 à 600
1.257.000	1.312.001 à 100	1.362.701 à 800
1.257.901 à 999	1.312.101 à 200	1.365.201 à 300
1.258.401 à 500	1.313.301 à 400	1.386.701 à 800
1.259.101 à 200	1.314.401 à 500	1.387.701 à 800
1.260.601 à 700	1.314.501 à 600	1.388.701 à 800
1.260.701 à 800	1.314.601 à 700	1.390.301 à 400
1.261.001 à 100	1.315.101 à 200	1.390.501 à 600
1.261.601 à 700	1.319.001 à 100	1.391.301 à 400
1.261.701 à 800	1.319.101 à 200	1.391.401 à 500
1.262.001 à 100	1.319.301 à 400	1.392.001 à 100
1.262.801 à 900	1.319.601 à 700	1.392.201 à 300
1.265.201 à 300	1.320.001 à 100	1.392.901 à 999
1.265.401 à 500	1.320.701 à 800	1.393.001 à 100
1.268.501 à 600	1.320.901 à 999	1.393.201 à 300
1.269.201 à 300	1.321.201 à 300	1.393.701 à 800
1.269.401 à 500	1.321.701 à 800	1.395.201 à 300
1.269.501 à 600	1.321.801 à 900	1.417.401 à 500
1.269.601 à 700	1.322.001 à 100	1.418.001 à 100
1.270.501 à 600	1.322.601 à 700	1.419.101 à 200
1.270.901 à 999	1.323.001 à 100	1.419.401 à 500
1.271.501 à 600	1.323.401 à 500	1.420.001 à 100
1.271.701 à 800	1.323.601 à 700	1.420.901 à 999
1.271.801 à 900	1.324.801 à 900	1.424.901 à 999
1.272.701 à 800	1.325.201 à 300	1.425.101 à 200
1.273.201 à 300	1.325.801 à 900	1.425.201 à 300
1.274.101 à 200	1.327.801 à 900	1.427.001 à 100
1.274.201 à 300	1.328.201 à 300	1.427.901 à 999
1.275.401 à 500	1.328.901 à 999	1.428.301 à 400
1.275.501 à 600	1.329.000	1.428.901 à 999
1.275.901 à 999	1.329.201 à 300	1.432.001 à 100
1.276.001 à 100	1.330.801 à 900	1.432.501 à 600
1.276.201 à 300	1.331.001 à 100	1.433.001 à 100
1.276.301 à 400	1.332.701 à 800	1.433.901 à 999
1.276.801 à 900	1.334.101 à 200	1.441.301 à 400
1.277.001 à 100	1.334.301 à 400	1.443.201 à 300
1.277.701 à 800	1.334.401 à 500	1.443.401 à 500
1.277.801 à 900	1.334.701 à 800	1.443.701 à 800
1.278.501 à 600	1.334.801 à 900	1.448.301 à 400
1.279.601 à 700	1.335.701 à 800	1.449.901 à 999
1.280.101 à 200	1.337.501 à 600	1.450.201 à 300
1.280.701 à 800	1.338.101 à 200	1.450.801 à 900
1.281.201 à 300	1.338.301 à 400	1.451.101 à 200
1.282.401 à 500	1.339.701 à 800	1.453.001 à 100
1.282.701 à 800	1.340.301 à 400	1.453.501 à 600
1.284.101 à 200	1.341.301 à 400	1.454.501 à 600
1.284.901 à 999	1.342.001 à 100	1.454.601 à 700
1.285.001 à 100	1.342.101 à 200	1.454.801 à 900
1.285.401 à 500	1.342.301 à 400	1.454.901 à 999
1.286.001 à 100	1.342.801 à 900	1.456.301 à 400
1.286.101 à 200	1.343.301 à 400	1.456.701 à 800
1.287.101 à 200	1.343.401 à 500	1.457.201 à 300
1.287.801 à 900	1.343.701 à 800	1.457.701 à 800
1.287.901 à 999	1.345.101 à 200	1.458.301 à 400
1.288.601 à 700	1.345.201 à 300	1.458.901 à 999
1.289.501 à 600	1.345.701 à 800	1.460.401 à 500
1.289.701 à 800	1.347.101 à 200	1.461.601 à 700
1.290.201 à 300	1.347.201 à 300	1.463.201 à 300
1.290.701 à 800	1.347.401 à 500	1.463.901 à 999
1.291.401 à 500	1.348.401 à 500	1.464.101 à 200
1.292.701 à 800	1.348.901 à 999	1.464.201 à 300
1.293.001 à 100	1.349.601 à 700	1.464.501 à 600
1.293.101 à 200	1.349.701 à 800	1.465.701 à 800
1.294.101 à 200	1.349.801 à 900	1.466.201 à 300
1.294.401 à 500	1.350.301 à 400	1.467.701 à 800
1.295.301 à 400	1.352.401 à 500	1.467.801 à 900
1.295.701 à 800	1.355.401 à 500	1.468.601 à 700
1.295.801 à 900	1.356.001 à 100	

1.470.201 à 300	1.547.001 à 100	1.694.401 à 500
1.470.801 à 900	1.548.201 à 300	1.694.701 à 800
1.471.401 à 500	1.548.601 à 700	1.695.001 à 100
1.471.801 à 900	1.550.301 à 400	1.695.201 à 300
1.471.901 à 999	1.550.501 à 600	1.696.801 à 900
1.472.701 à 800	1.550.601 à 700	1.702.801 à 900
1.473.001 à 100	1.550.901 à 999	1.704.301 à 400
1.473.101 à 200	1.551.201 à 300	1.705.201 à 300
1.474.001 à 100	1.551.801 à 900	1.706.601 à 700
1.475.301 à 400	1.552.301 à 400	1.706.701 à 800
1.475.501 à 600	1.552.401 à 500	1.707.101 à 200
1.475.901 à 999	1.552.701 à 800	1.707.701 à 800
1.476.001 à 100	1.553.301 à 400	1.708.001 à 100
1.476.201 à 300	1.554.901 à 999	1.708.801 à 900
1.477.301 à 400	1.555.000	1.709.301 à 400
1.477.801 à 900	1.555.801 à 900	1.710.301 à 400
1.479.401 à 500	1.561.401 à 500	1.711.001 à 100
1.479.601 à 700	1.561.501 à 600	1.712.201 à 300
1.480.401 à 500	1.562.101 à 200	1.713.601 à 700
1.481.401 à 500	1.562.301 à 400	1.713.701 à 800
1.482.001 à 100	1.563.801 à 900	1.714.001 à 100
1.484.301 à 400	1.564.901 à 999	1.714.801 à 900
1.484.401 à 500	1.565.901 à 999	1.715.401 à 500
1.484.701 à 800	1.566.301 à 400	1.717.701 à 800
1.484.801 à 900	1.566.701 à 800	1.718.801 à 900
1.486.201 à 300	1.566.801 à 900	1.719.601 à 700
1.486.801 à 900	1.567.201 à 300	1.719.801 à 900
1.487.501 à 600	1.570.101 à 200	1.720.001 à 100
1.487.701 à 800	1.571.101 à 200	1.720.401 à 500
1.487.801 à 900	1.582.101 à 200	1.722.601 à 700
1.487.901 à 999	1.582.601 à 700	1.724.701 à 800
1.488.000	1.583.201 à 300	1.724.801 à 900
1.488.701 à 800	1.584.501 à 600	1.725.701 à 800
1.489.001 à 100	1.584.901 à 999	1.726.301 à 400
1.489.201 à 300	1.589.301 à 400	1.726.501 à 600
1.490.101 à 200	1.598.101 à 200	1.726.701 à 800
1.490.601 à 700	1.598.201 à 300	1.726.801 à 900
1.490.701 à 800	1.598.901 à 999	1.727.301 à 400
1.491.401 à 500	1.599.101 à 200	1.727.501 à 600
1.491.501 à 600	1.599.301 à 400	1.727.901 à 999
1.491.701 à 800	1.609.801 à 900	1.728.000
1.492.401 à 500	1.615.801 à 900	1.729.101 à 200
1.492.901 à 999	1.615.901 à 999	1.729.301 à 400
1.493.000	1.620.601 à 700	1.731.001 à 100
1.493.001 à 100	1.620.901 à 999	1.732.601 à 700
1.493.501 à 600	1.621.501 à 600	1.733.001 à 100
1.494.001 à 100	1.649.501 à 600	1.733.801 à 900
1.495.601 à 700	1.649.601 à 700	1.735.301 à 400
1.495.801 à 900	1.649.901 à 999	1.735.801 à 900
1.496.001 à 100	1.650.000	1.738.101 à 200
1.496.201 à 300	1.650.101 à 200	1.739.701 à 800
1.496.801 à 900	1.650.701 à 800	1.740.001 à 100
1.497.101 à 200	1.650.901 à 999	1.740.701 à 800
1.498.201 à 300	1.651.101 à 200	1.741.901 à 999
1.498.801 à 900	1.656.301 à 400	1.742.001 à 100
1.500.601 à 700	1.656.701 à 800	1.742.501 à 600
1.500.901 à 999	1.657.301 à 400	1.742.801 à 900
1.501.101 à 200	1.657.501 à 600	1.743.001 à 100
1.501.301 à 400	1.658.101 à 200	1.744.301 à 400
1.501.801 à 900	1.658.301 à 400	1.744.901 à 999
1.503.201 à 300	1.662.501 à 600	1.745.001 à 100
1.503.401 à 500	1.662.801 à 900	1.746.101 à 200
1.504.401 à 500	1.663.101 à 200	1.746.901 à 999
1.504.501 à 600	1.667.101 à 200	1.748.601 à 700
1.505.701 à 800	1.668.301 à 400	1.749.701 à 800
1.505.801 à 900	1.669.701 à 800	1.749.901 à 999
1.506.201 à 300	1.669.901 à 999	1.755.901 à 999
1.506.301 à 400	1.670.201 à 300	1.756.401 à 500
1.506.901 à 999	1.670.701 à 800	1.756.801 à 900
1.507.501 à 600	1.670.801 à 900	1.757.201 à 300
1.508.701 à 800	1.671.401 à 500	1.757.901 à 999
1.510.601 à 700	1.671.601 à 700	1.758.401 à 500
1.514.401 à 500	1.672.201 à 300	1.759.101 à 200
1.514.901 à 999	1.672.501 à 600	1.763.101 à 200
1.516.201 à 300	1.674.401 à 500	1.764.301 à 400
1.516.501 à 600	1.675.201 à 300	1.764.601 à 700
1.517.001 à 100	1.675.601 à 700	1.764.901 à 999
1.517.801 à 900	1.678.401 à 500	1.765.301 à 400
1.517.901 à 999	1.679.201 à 300	1.766.101 à 200
1.518.001 à 100	1.681.701 à 800	1.766.301 à 400
1.519.101 à 200	1.681.901 à 999	1.766.501 à 600
1.519.601 à 700	1.682.001 à 100	1.766.801 à 900
1.520.001 à 100	1.682.301 à 400	1.768.001 à 100
1.523.201 à 300	1.682.701 à 800	1.768.301 à 400
1.529.601 à 700	1.683.801 à 900	1.768.401 à 500
1.529.701 à 800	1.684.101 à 200	1.768.501 à 600
1.531.401 à 500	1.684.401 à 500	1.769.601 à 700
1.531.901 à 999	1.685.601 à 700	1.769.701 à 800
1.532.301 à 400	1.686.101 à 200	1.769.901 à 999
1.534.901 à 999	1.687.001 à 100	1.770.501 à 600
1.535.101 à 200	1.687.201 à 300	1.771.701 à 800
1.535.501 à 600	1.688.301 à 400	1.773.601 à 700
1.536.401 à 500	1.689.701 à 800	1.774.301 à 400
1.536.601 à 700	1.690.601 à 700	1.774.501 à 600
1.537.701 à 800	1.694.001 à 100	1.775.001 à 100
1.537.801 à 900	1.691.401 à 500	1.775.101 à 200
1.538.401 à 500	1.692.801 à 900	1.775.401 à 500
1.538.501 à 600	1.693.701 à 800	1.775.501 à 600
1.546.201 à 300	1.694.201 à 300	1.777.001 à 100
1.546.301 à 400	1.694.301 à 400	

1.777.301 à 400	1.804.301 à 400	1.888.001 à 100
1.777.501 à 600	1.806.501 à 600	1.888.701 à 800
1.778.601 à 700	1.807.101 à 200	1.890.201 à 300
1.778.701 à 800	1.807.201 à 300	1.897.801 à 900
1.779.401 à 500	1.808.601 à 700	1.897.901 à 999
1.779.501 à 600	1.808.701 à 800	1.906.201 à 300
1.779.701 à 800	1.808.801 à 900	1.941.301 à 400
1.779.801 à 900	1.809.901 à 999	1.911.601 à 700
1.782.301 à 400	1.811.001 à 100	1.925.301 à 400
1.782.901 à 999	1.811.601 à 700	1.931.601 à 700
1.783.001 à 100	1.812.001 à 100	1.931.901 à 999
1.783.301 à 400	1.813.201 à 300	1.942.901 à 999
1.783.601 à 700	1.814.001 à 100	1.953.601 à 700
1.784.201 à 300	1.817.801 à 900	1.954.001 à 100
1.784.401 à 500	1.819.001 à 100	1.954.901 à 999
1.784.501 à 600	1.835.401 à 500	1.957.001 à 100
1.784.601 à 700	1.835.501 à 600	1.957.101 à 200
1.784.801 à 900	1.835.701 à 800	1.960.401 à 500
1.786.601 à 700	1.836.101 à 200	1.961.201 à 300
1.787.601 à 700	1.836.901 à 999	1.965.501 à 600
1.788.101 à 200	1.837.001 à 100	1.967.701 à 800
1.789.601 à 700	1.839.301 à 400	1.968.301 à 400
1.790.001 à 100	1.839.701 à 800	1.971.201 à 300
1.790.201 à 300	1.840.601 à 700	1.975.701 à 800
1.790.501 à 600	1.841.201 à 900	1.976.601 à 700
1.791.101 à 200	1.842.101 à 200	1.976.801 à 900
1.791.701 à 800	1.842.601 à 700	1.977.101 à 200
1.791.901 à 999	1.843.001 à 100	1.977.601 à 700
1.792.000	1.845.001 à 100	1.978.001 à 100
1.792.001 à 400	1.846.201 à 300	1.982.101 à 200
1.792.601 à 700	1.847.101 à 200	1.983.001 à 100
1.794.501 à 600	1.847.201 à 300	1.984.801 à 900
1.796.501 à 600	1.847.501 à 600	1.985.301 à 400
1.797.901 à 999	1.847.601 à 700	1.988.401 à 500
1.798.401 à 500	1.849.301 à 400	1.989.801 à 900
1.798.901 à 999	1.850.801 à 900	1.992.601 à 700
1.799.001 à 100	1.861.201 à 300	1.992.701 à 800
1.799.101 à 200	1.861.301 à 400	1.992.901 à 999
1.799.801 à 900	1.862.001 à 100	1.993.201 à 300
1.800.101 à 200	1.868.901 à 999	1.993.301 à 400
1.801.601 à 700	1.869.601 à 700	1.993.801 à 900
1.801.701 à 800	1.870.501 à 600	1.994.701 à 800
1.802.201 à 300	1.871.801 à 900	1.995.401 à 500
1.803.101 à 200	1.872.301 à 400	1.996.801 à 900
1.803.301 à 400	1.872.601 à 700	1.996.901 à 999
1.803.401 à 500	1.887.601 à 700	1.997.601 à 700

Bessèges 3 0/0.

EMISSION 1855

431 à 440	3.031 à 040	5.181 à 190
631 à 640	3.891 à 900	5.471 à 480
811 à 820	3.931 à 940	5.501 à 510
931 à 940	4.111 à 120	5.581 à 590
1.021 à 030	4.161 à 170	5.947 à 950
1.031 à 040	4.301 à 310	6.131 à 140
1.091 à 100	4.331 à 340	6.391 à 400
1.151 à 160	4.371 à 376	6.451 à 460
1.189 à 190	4.541 à 550	6.733 à 740
1.311 à 320	4.631 à 690	6.811 à 820
1.391 à 399	4.761 à 770	6.831 à 840
1.531 à 540	4.781 à 790	7.011 à 020
1.631 à 640	4.791 à 800	7.031 à 040
1.851 à 860	4.811 à 850	7.111 à 120
2.261 à 270	4.931 à 940	
2.621 à 630	5.091 à 100	

EMISSION 1856

12 à 020	1.981 à 990	3.711 à 720
100 à 110	2.001 à 010	3.863 à 870
421 à 430	2.011 à 020	4.132 à 140
471 à 480	2.031 à 040	4.501 à 510
481 à 490	2.371 à 380	5.111 à 120
661 à 670	2.491 à 500	5.191 à 200
771 à 780	2.641 à 650	5.371 à 380
821 à 830	2.771 à 780	5.411 à 420
1.131 à 140	2.911 à 920	5.551 à 560
1.141 à 150	3.061 à 068	5.561 à 570
1.321 à 330	3.141 à 150	5.701 à 710
1.471 à 480	3.181 à 190	5.711 à 720
1.651 à 660	3.192 à 197	6.551 à 560
1.861 à 870	3.251 à 260	6.621 à 630
1.911 à 920	3.581 à 590	

EMISSION 1857

61 à 70	1.101 à 110	2.211 à 220
241 à 250	1.231 à 290	2.411 à 420
261 à 270	1.381 à 390	2.551 à 560
402 à 410	1.600	2.821 à 830
441 à 450	1.641 à 650	2.961 à 970
511 à 520	1.691 à 700	3.121 à 130
571 à 580	1.761 à 770	3.481 à 490
581 à 590	1.921 à 930	3.561 à 570
661 à 670	2.001 à 010	3.881 à 890
762 à 770	2.011 à 020	3.911 à 920
831 à 840	2.061 à 070	3.961 à 970
871 à 880	2.101 à 110	
901 à 910	2.131 à 140	4.141 à 150
951 à 960	2.171 à 180	4.221 à 230

4.251 à 260	5.541 à 550	7.431 à 440
4.451 à 460	5.651 à 660	7.561 à 570
4.531 à 540	5.661 à 670	7.621 à 630
4.811 à 820	5.951 à 960	7.789 à 790
4.861 à 870	6.091 à 100	8.111 à 112
4.871 à 880	6.181 à 190	8.225 à 230
4.981 à 990	6.341 à 350	8.371 à 380
4.991 à 999	6.521 à 530	8.381 à 390
5.201 à 210	6.901 à 910	8.421 à 430
5.341 à 350	6.981 à 990	8.441 à 450
5.401 à 410	7.041 à 050	8.491 à 500
5.421 à 430	7.171 à 180	8.511 à 520
5.501 à 510	7.301 à 310	8.621 à 630
5.521 à 530	7.351 à 355	

Dombes 3 0/0 1869.

518 à 530	13.325 à 344	21.779 à 800
541 à 563	13.368 à 400	22.001 à 019
565 à 600	14.601 à 610	22.141 à 184
614 à 622	14.612 à 617	22.186 à 200
847 à 900	14.640 à 691	22.201 à 210
1.189 à 194	15.074 à 100	22.258 à 269
1.196	15.301 à 314	22.271 à 292
1.198 à 200	15.316 à 336	22.801 à 900
1.725 à 738	15.338 à 354	23.301 à 310
1.750 à 750	15.356 à 374	23.312 à 323
1.805 à 823	15.533 à 600	23.325 à 379
1.825 à 849	16.201 et 202	23.381 à 400
1.851 à 865	16.204 à 208	24.214 à 265
1.867 à 880	16.210 à 220	24.267 à 271
1.882	16.222 à 242	24.273 à 283
1.886 à 900	16.244 à 263	26.401 à 426
2.035 à 100	16.270 à 300	26.428 à 447
2.201 à 222	16.308 à 370	26.449 à 480
2.224 à 258	16.372	26.482 à 488
2.260 à 263	16.376 à 391	26.490 à 500
2.269 à 294	16.501 à 524	29.001 à 006
2.724 à 763	16.526 à 565	29.008 à 016
2.765 à 800	16.567 à 600	29.019 à 033
2.801 à 870	16.806 à 847	29.035 à 095
3.701 à 712	16.849 à 855	29.097 à 100
3.718 à 800	16.857 à 862	29.901 à 907
4.001 à 038	16.864 à 875	29.911 à 926
4.069 à 100	16.877 à 900	29.928 à 949
4.731 à 757	17.137 à 194	30.111 à 145
4.759 à 787	17.765 à 800	30.147 à 200
5.576 à 588	18.201 à 215	30.701 à 769
5.590 à 600	18.217	30.771 à 800
6.201 à 224	18.219 à 220	31.101 à 159
6.226 à 268	18.222 à 245	31.161 à 187
7.601 à 606	18.247 à 278	31.189 à 197
7.608 à 642	18.280 à 288	33.276 à 300
7.644 à 698	18.290 à 300	33.301 à 315
8.001 à 020	19.301 à 346	33.601 à 660
8.068 et 069	19.348 à 350	33.662 à 700
8.070 à 081	19.352	34.610 à 679
8.083 à 100	19.354 à 389	34.901 et 902
8.801 à 811	19.601 à 609	35.220 à 248
8.813 à 836	19.611 à 622	35.501 à 516
8.838 à 858	19.632 à 665	35.802 à 828
8.860 à 900	19.667 à 672	35.830 à 885
8.924 à 946	19.686 à 697	35.901 à 965
9.501 à 542	19.699 et 700	35.968 à 999
9.547 à 570	19.908 à 925	36.701 à 716
9.578 à 590	19.927 à 958	36.720 à 745
9.922 à 943	19.960 à 987	36.747 à 775
10.001 à 031	19.989 à 999	36.779 à 800
10.040 à 045	20.000	37.363 à 371
10.047 à 084	20.501 à 552	37.701 à 715
10.086 à 100	20.555 à 575	37.717 à 726
11.556 à 572	20.577 à 587	37.728 à 733
11.574 à 586	20.589 à 600	37.747 à 790
11.988 à 999	21.037 à 079	37.792 à 800
12.909 à 930	21.722 à 736	38.815 à 857
13.301 à 322	21.738 à 741	

Dombes 3 0/0 1876.

40.095 à 100	56.801 à 870	67.001 à 017
40.101 à 200	57.701 à 800	67.126 à 142
40.730 et 731	58.234 à 256	67.144 à 200
40.733 à 764	58.288 à 300	67.601 à 655
40.782 à 800	58.301 à 398	67.657 à 675
41.801 à 835	60.016 à 047	67.677 à 683
41.837 à 885	60.049 à 091	68.992 à 999
41.887 à 900	60.093 à 100	69.901 à 931
42.101 à 200	60.202 à 206	69.933 à 999
42.301 à 354	60.208 à 300	71.901 à 964
44.115 à 132	60.821 à 900	71.965 à 999
44.134 à 156	62.201 à 272	75.001 à 048
44.158 à 200	62.274 à 300	75.050 à 100
44.273 à 300	62.401 à 441	77.405 à 427
46.601 à 656	62.443 à 463	77.429 à 446
47.549 à 600	62.465 à 500	77.448 à 500
50.647 à 651	62.601 à 700	77.578 à 600
52.927 à 936	63.513 à 600	78.801 à 835
52.938 à 999	64.601 à 700	78.837 à 900
53.441 à 483	65.601 à 635	79.101 à 200
54.101 à 145	65.637 à 685	79.701 à 762
56.302 à 327	65.901 à 949	79.777 à 799
56.601 à 700	66.701 à 800	

Grande-Ceinture 3 0/0.

1.701 à 800	55.701 à 800	108.201 à 300
1.801 à 900	55.901 à 999	110.317 à 400
2.401 à 500	56.701 à 800	110.801 à 900
3.201 à 300	57.201 à 300	115.601 à 700
4.001 à 100	57.795 à 800	120.601 à 700
5.601 à 700	60.101 à 200	122.001 à 100
6.101 à 200	62.201 à 300	122.901 à 999
7.001 à 100	62.601 à 700	124.101 à 200
15.501 à 600	63.201 à 300	124.301 à 400
16.801 à 900	63.701 à 800	125.301 à 400
18.501 à 600	69.901 à 999	126.701 à 800
18.801 à 900	73.001 à 100	130.901 à 999
21.101 à 200	73.401 à 500	133.201 à 300
23.501 à 600	74.376 à 400	133.501 à 600
23.601 à 700	77.201 à 300	134.201 à 300
27.301 à 400	77.301 à 400	135.601 à 700
29.201 à 300	79.401 à 500	138.501 à 600
30.901 à 999	82.901 à 999	141.901 à 999
31.000	83.000	142.001 à 100
31.101 à 200	83.001 à 100	143.001 à 100
31.801 à 900	83.701 à 800	144.001 à 100
32.401 à 500	86.818 à 843	145.301 à 400
32.701 à 800	89.701 à 800	146.601 à 700
33.301 à 400	90.201 à 300	148.001 à 100
34.401 à 500	90.901 à 999	148.501 à 600
37.301 à 400	91.101 à 200	158.958 à 999
45.201 à 300	91.201 à 300	159.209 à 300
46.101 à 200	91.901 à 999	159.501 à 600
46.801 à 900	92.401 à 500	160.801 à 900
50.501 à 600	97.903 à 999	169.101 à 200
51.001 à 100	98.174 à 200	179.701 à 800
51.601 à 700	98.501 à 600	181.101 à 175
52.000	102.155 à 200	181.323 à 400
53.001 à 100	103.001 à 100	181.701 à 800
53.101 à 200	104.356 à 400	182.301 à 400
54.001 à 100	105.101 à 200	201.401 à 500
54.101 à 200	106.401 à 500	201.728 à 800
55.401 à 500	107.301 à 400	

Grande-Ceinture 4 0/0 1921.

301 à 320	29.641 à 660	69.601 à 620
2.301 à 320	30.201 à 220	69.841 à 860
2.621 à 640	30.621 à 640	70.281 à 300
2.761 à 780	31.041 à 060	70.641 à 660
3.181 à 200	31.061 à 080	74.721 à 740
3.901 à 920	34.701 à 720	78.341 à 360
4.201 à 220	35.341 à 360	78.361 à 380
4.301 à 320	39.381 à 400	80.141 à 160
5.101 à 120	40.701 à 720	80.361 à 380
5.321 à 340	40.741 à 760	81.021 à 040
8.441 à 460	48.841 à 860	81.141 à 160
9.201 à 220	50.621 à 640	82.781 à 800
9.381 à 400	51.281 à 300	100.361 à 380
9.421 à 440	51.421 à 440	108.281 à 300
9.601 à 620	51.521 à 540	108.421 à 440
9.781 à 800	51.621 à 640	109.681 à 700
11.601 à 620	53.061 à 080	109.741 à 760
11.761 à 780	54.721 à 740	112.961 à 980
12.361 à 380	54.961 à 980	124.041 à 060
12.521 à 540	56.201 à 220	124.921 à 940
12.881 à 900	56.301 à 320	125.861 à 880
13.401 à 420	56.321 à 340	126.881 à 900
13.841 à 860	56.701 à 720	142.061 à 080
14.421 à 440	57.901 à 920	142.141 à 160
15.101 à 120	59.021 à 040	142.181 à 200
16.561 à 580	63.661 à 680	243.821 à 840
29.561 à 580	67.581 à 600	

Landes 3 1/2 0/0.

51 à 55	496 à 500	706 à 710
191 à 195	591 à 595	801 à 805
196 à 200	606 à 610	826 à 830
316 à 320	681 à 685	841 à 845
491 à 495	696 à 700	

Landes 5 0/0.

11 à 20	2.751 à 760	13.161 à 170
171 à 180	5.851 à 860	13.611 à 620
191 à 200	6.121 à 130	13.621 à 630
561 à 570	6.131 à 140	13.761 à 770
611 à 620	6.481 à 490	13.841 à 850
781 à 790	6.531 à 540	14.311 à 320
851 à 860	6.551 à 560	14.391 à 400
861 à 870	6.911 à 920	14.411 à 420
901 à 910	6.951 à 960	15.261 à 270
971 à 980	7.081 à 090	15.321 à 330
1.271 à 280	10.051 à 060	15.331 à 340
1.551 à 560	10.341 à 350	15.501 à 510
1.791 à 800	10.511 à 520	15.651 à 660
1.981 à 990	10.561 à 570	15.681 à 690
2.291 à 300	10.731 à 740	15.781 à 790
2.641 à 650	10.801 à 810	15.831 à 840
2.661 à 670	11.411 à 420	16.101 à 110
2.681 à 690	11.421 à 430	16.231 à 240
2.691 à 700	11.961 à 970	16.241 à 250
2.731 à 740	12.021 à 030	16.371 à 380
16.411 à 420	25.441 à 450	31.671 à 680
16.641 à 650	25.671 à 680	31.761 à 770
16.681 à 690	25.861 à 870	32.151 à 160
16.751 à 760	25.891 à 900	32.971 à 980
17.351 à 360	25.931 à 940	33.211 à 220
17.746 à 749	25.961 à 970	33.241 à 250
17.791 à 800	26.521 à 530	33.411 à 420
17.911 à 920	26.761 à 770	33.761 à 770
17.951 à 960	26.811 à 820	34.041 à 050
18.041 à 050	26.851 à 860	34.051 à 060
18.081 à 090	26.881 à 890	34.081 à 090
18.101 à 110	26.941 à 950	34.121 à 130
18.321 à 330	26.971 à 980	34.131 à 140
18.361 à 370	27.071 à 080	34.191 à 200
18.371 à 380	27.211 à 220	34.261 à 270
18.471 à 480	27.491 à 500	34.281 à 290
18.591 à 600	27.741 à 750	34.701 à 710
18.601 à 610	27.771 à 780	35.001 à 010
18.631 à 640	27.861 à 870	35.091 à 100
18.691 à 700	28.031 à 040	35.101 à 110
18.851 à 860	28.041 à 050	35.241 à 250
18.861 à 870	28.091 à 100	35.331 à 340
18.981 à 990	28.231 à 240	35.381 à 390
19.051 à 060	28.321 à 330	35.451 à 460
19.081 à 090	28.331 à 340	35.481 à 490
19.121 à 130	28.351 à 360	35.521 à 530
19.151 à 160	28.461 à 470	35.551 à 560
19.171 à 180	28.661 à 670	35.711 à 720
19.231 à 240	29.111 à 120	36.031 à 040
19.371 à 380	29.331 à 340	36.231 à 240
19.551 à 560	29.871 à 880	36.801 à 810
20.061 à 070	29.901 à 910	36.891 à 900
20.191 à 200	29.921 à 930	37.291 à 300
20.201 à 210	29.981 à 990	37.651 à 660
20.211 à 220	30.001 à 010	37.881 à 890
20.391 à 400	30.161 à 170	38.051 à 060
20.431 à 440	30.191 à 200	38.071 à 080
22.951 à 960	30.201 à 210	38.101 à 110
23.271 à 280	30.391 à 400	38.131 à 140
23.551 à 560	30.461 à 470	38.141 à 150
23.741 à 750	30.481 à 490	38.311 à 320
23.901 à 910	30.531 à 540	38.461 à 470
23.921 à 930	30.571 à 580	38.561 à 510
24.161 à 170	30.681 à 690	38.521 à 530
24.321 à 330	30.941 à 950	38.611 à 620
24.331 à 340	31.071 à 080	38.621 à 630
24.361 à 370	31.401 à 410	38.721 à 730
24.611 à 620	31.411 à 420	38.751 à 760
24.781 à 790	31.601 à 610	38.761 à 770
25.171 à 180	31.611 à 620	

Victor-Emmanuel 3 0/0.

801 à 900	20.201 à 300	40.580 à 600
1.101 à 200	21.601 à 700	40.601 à 700
1.801 à 900	21.801 à 900	40.941 à 999
2.101 à 200	22.201 à 300	41.701 à 800
2.501 à 600	22.601 à 700	42.501 à 600
3.701 à 800	22.801 à 900	42.601 à 700
4.101 à 200	24.601 à 700	42.901 à 999
4.501 à 600	24.701 à 800	43.101 à 156
6.001 à 100	24.801 à 900	43.601 à 700
6.101 à 200	25.101 à 200	44.501 à 600
6.201 à 300	25.301 à 400	44.801 à 900
7.101 à 200	25.801 à 900	45.101 à 129
7.201 à 300	26.401 à 500	45.130 à 180
7.501 à 600	26.501 à 600	47.001 à 100
8.101 à 200	26.901 à 999	47.401 à 500
8.601 à 700	27.001 à 100	47.501 à 592
8.901 à 999	27.301 à 400	48.401 à 500
9.000	27.401 à 500	49.101 à 200
9.301 à 400	27.923 à 999	49.251 à 300
9.801 à 900	28.801 à 900	49.301 à 400
10.001 à 100	29.501 à 600	49.801 à 900
10.201 à 300	29.601 à 700	49.901 à 999
10.401 à 470	30.301 à 400	51.201 à 300
10.901 à 999	30.901 à 999	51.401 à 500
11.401 à 500	31.301 à 400	51.501 à 600
12.201 à 300	32.101 à 200	51.701 à 800
12.401 à 500	32.401 à 500	52.301 à 400
12.601 à 700	32.985 à 999	52.601 à 700
13.201 à 300	33.401 à 500	52.801 à 823
13.501 à 600	34.901 à 999	53.101 à 200
13.601 à 700	35.128 à 200	54.201 à 300
13.901 à 999	35.501 à 600	54.301 à 400
14.801 à 900	35.901 à 999	54.501 à 600
15.001 à 100	36.101 à 200	55.001 à 100
15.101 à 200	36.401 à 483	55.501 à 600
15.263 à 300	36.484 à 500	55.701 à 800
15.301 à 400	36.501 à 600	55.801 à 900
15.801 à 900	36.601 à 700	56.001 à 100
15.901 à 999	36.801 à 900	57.001 à 100
16.000	36.901 à 999	57.601 à 700
16.701 à 800	37.701 à 800	58.301 à 400
19.301 à 400	38.201 à 300	59.201 à 300
19.401 à 500	38.601 à 692	59.401 à 500
19.501 à 600	39.901 à 999	59.801 à 900
19.640 à 700	40.050	61.001 à 095
19.801 à 900	40.001 à 100	61.501 à 600
20.001 à 100	40.201 à 300	61.701 à 800

61.889 à 900	73.801 à 900	85.101 à 200
61.901 à 999	74.301 à 400	85.201 à 300
62.101 à 200	74.601 à 700	86.201 à 300
62.601 à 700	74.901 à 999	86.801 à 811
63.001 à 100	75.301 à 400	86.812 à 900
63.501 à 600	75.901 à 999	87.201 à 300
64.101 à 200	76.301 à 400	87.401 à 500
64.601 à 700	76.401 à 500	87.901 à 999
65.001 à 700	77.201 à 300	88.601 à 700
65.801 à 900	77.401 à 500	89.501 à 600
66.812 à 900	77.601 à 700	89.901 à 999
67.101 à 200	77.801 à 900	90.001 à 100
68.401 à 500	77.901 à 999	90.701 à 800
68.511 à 600	79.501 à 600	90.801 à 900
68.701 à 800	79.701 à 800	90.901 à 999
69.601 à 700	80.001 à 100	91.401 à 500
69.866 à 900	80.801 à 900	92.101 à 200
69.901 à 999	81.401 à 500	93.501 à 600
70.301 à 400	81.701 à 800	94.201 à 300
70.601 à 700	82.101 à 200	94.701 à 800
70.901 à 999	82.201 à 300	94.801 à 900
72.201 à 300	82.801 à 900	94.901 à 950
72.501 à 600	83.001 à 100	95.101 à 200
72.601 à 700	83.201 à 300	96.601 à 700
72.701 à 800	83.601 à 700	96.701 à 800
73.201 à 300	83.701 à 800	97.101 à 200
73.401 à 500	83.992 à 999	97.301 à 400
73.601 à 700	84.101 à 200	97.801 à 900
73.701 à 800	84.301 à 400	98.201 à 300

Pyrénées-Orientales (Actions).

911 à 915	2.196 à 200	3.871 à 875
1.841 à 845	2.656 à 660	

Société des Hôtels Réunis

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 20.790.000 F

SIÈGE SOCIAL:

A PARIS, 19, BOULEVARD DES CAPUCINES

R. C.: Seine 55476.

Liste des numéros sortis au tirage des obligations 4 1/4 0/0 1943 du 15 septembre 1947.

11	28	37	86	102	116	130	177
185	199	216	300	304	305	357	369
377	437	447	466	477	508	522	547
559	568	624	652	653	669	688	690
703	750	756	775	829	872	901	914
919	1.038	1.048	1.075	1.111	1.174	1.198	1.202
1.241	1.245	1.247	1.279	1.338	1.355	1.397	1.401
1.416	1.329	1.554	1.607	1.637	1.653	1.675	1.683
1.712	1.718	1.735	1.760	1.787	1.893	1.926	1.944
1.962	1.983	2.005	2.010	2.019	2.035	2.039	2.078
2.082	2.085	2.086	2.170	2.198	2.252	2.270	2.328
2.340	2.363	2.392	2.422	2.427	2.460	2.479	2.493
2.511	2.514	2.590	2.619	2.617	2.678	2.684	2.720
2.763	2.860	2.876	2.894	2.952	2.961	2.963	

Ces obligations sont remboursables à 2.000 F à partir du 1er novembre 1947, coupon n° 9 attaché.

Obligations restant à rembourser sur tirage du 10 septembre 1946, coupon n° 7 attaché.

35	39	58	106	119	141	159	169
213	254	275	303	351	373	374	394
421	422	480	484	506	635	646	675
689	781	798	809	827	875	878	882
951	1.032	1.091	1.096	1.141	1.210	1.267	1.345
1.371	1.386	1.424	1.427	1.435	1.487	1.489	1.497
1.556	1.698	1.741	1.771	1.791	1.797	1.816	1.843
1.860	1.923	1.951	1.987	2.032	2.013	2.019	2.060
2.088	2.105	2.147	2.149	2.160	2.168	2.243	2.287
2.289	2.297	2.322	2.346	2.442	2.447	2.531	2.645
2.670	2.779	2.910	2.934	2.953			

Obligations restant à rembourser sur tirage du 17 septembre 1945, coupon n° 5 attaché.

48	43	49	73	422	439	301	424
451	490	538	573	611	657	706	864
925	941	966	967	996	1.017	1.066	1.098
1.103	1.135	1.151	1.168	1.273	1.286	1.422	1.470
1.473	1.485	1.588	1.642	1.755	1.773	1.790	1.804
1.932	1.975	1.979	2.292	2.332	2.364	2.370	2.371
2.375	2.465	2.466	2.506	2.552	2.725	2.726	2.809
2.877							

Obligations restant à rembourser sur tirage du 29 septembre 1944, coupon n° 3 attaché.

32	38	78	441	598	728	964	1.425
			1.610	1.791			

VILLE DE DIJON

Tirage des obligations de l'emprunt de 6.229.000 F, 4,25 0/0 1931.

Il a été procédé, le lundi 8 septembre 1947, à quatorze heures trente, en séance publique, à l'hôtel de ville, au tirage au sort des obligations à rembourser de l'emprunt de 6 millions 229.000 F, 4,25 0/0 1931.

Les numéros ci-après ont été extraits de la roue:

10	44	67	155	170	177	213	240
272	353	357	362	366	381	406	429
435	448	451	476	482	515	549	596
658	689	711	741	751	833	896	949
996	1.035	1.061	1.073	1.098	1.105	1.127	1.155
1.178	1.289	1.351	1.355	1.389	1.392	1.399	1.421
1.438	1.464	1.551	1.580	1.595	1.599	1.610	1.655
1.665	1.710	1.730	1.778	1.809	1.811	1.835	1.867
1.877	1.897	1.916	1.982	2.006	2.033	2.065	2.072
2.098	2.126	2.252	2.256	2.309	2.343	2.347	2.360
2.441	2.492	2.494	2.505	2.532	2.605	2.612	2.622
2.654	2.751	2.775	2.796	2.813	2.861	2.891	2.900
2.991	3.028	3.080	3.135	3.217	3.223	3.258	3.259
3.284	3.326	3.369	3.414	3.461	3.510	3.528	3.554
3.558	3.576	3.621	3.627	3.632	3.648	3.753	3.765
3.766	3.776	3.846	3.859	3.860			

Obligations sorties aux tirages précédents et non remboursées.

37	92	93	285	290	348	371	505
506	576	590	616	621	701	926	1.052
1.190	1.223	1.235	1.237	1.248	1.307	1.359	1.378
1.393	1.412	1.424	1.432	1.434	1.673	1.838	1.843
1.844	1.878	2.025	2.071	2.076	2.116	2.175	2.241
2.274	2.282	2.387	2.400	2.442	2.456	2.473	2.478
2.480	2.481	2.587	2.633	2.638	2.695	2.721	2.832
2.862	2.864	2.867	2.927	2.937	2.980	2.984	3.054
3.073	3.077	3.094	3.102	3.176	3.226	3.329	3.391
3.474	3.505	3.519	3.546	3.549	3.587	3.594	3.684
3.736	3.741	3.794	3.799	3.803	3.804	3.863	3.890
3.898							

Dijon, le 8 septembre 1947.

L'ECONOMIE BRETONNE

SOCIÉTÉ ANONYME

AU CAPITAL DE 12 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: A BREST

OBLIGATIONS 5 0/0 1931

Tirage d'amortissement du 28 août 1947.

Liste des titres appelés par tirage au sort au remboursement.

17	38	83	133	145	206	226	272
307	314	332	353	369	376	400	422
428	477	513	541	549	568	611	643
679	701	705	715	735	750	777	789
808	817	833	844	865	871	881	884
900	960	965	1.022	1.032	1.075	1.112	1.123
1.135	1.168	1.194	1.197	1.238	1.258	1.259	1.293
1.315	1.319	1.344	1.390	1.391	1.407	1.425	1.458
1.460	1.496	1.513	1.556	1.560	1.627	1.662	1.670
1.681	1.706	1.711	1.748	1.812	1.829	1.853	1.874
1.909	1.932	1.943	1.981	2.011	2.024	2.068	2.082
2.098	2.124	2.160	2.179	2.221	2.229	2.260	2.286
2.297	2.326	2.334	2.374	2.408	2.411	2.437	2.451
2.500							

Obligations rachetées.

75 76 78 1683

Ces obligations sont remboursables au pair à 1.000 F le 1er octobre 1947, à Troyes:

A la Banque nationale pour le commerce et l'industrie;

A la Société générale pour favoriser le commerce et l'industrie en France.

Liste des obligations sorties aux tirages antérieurs et non encore remboursées.

13	19	22	32	35	43	46	55
71	79	118	131	132	227	252	264
285	311	322	366	368	392	393	439
441	452	458	454	459	467	488	526
554	587	610	690	708	710	711	713
724	765	769	778	829	834	918	921
958	971	984	989	1.027	1.042	1.052	1.097
1.102	1.109	1.137	1.164	1.166	1.175	1.191	1.193
1.291	1.310	1.322	1.350	1.353	1.365	1.424	1.441
1.442	1.455	1.457	1.503	1.511	1.555	1.620	1.621
1.632	1.635	1.661	1.709	1.733	1.745	1.762	1.764
1.768	1.811	1.856	1.863	1.875	1.907	2.023	2.044
2.062	2.081	2.090	2.108	2.111	2.135	2.139	2.151
2.171	2.175	2.176	2.188	2.191	2.195	2.196	2.197
2.198	2.210	2.252	2.330	2.332	2.336	2.337	2.358
2.370	2.398	2.399	2.444	2.453	2.464	2.482	

VILLE DE PARIS

EMPRUNT MUNICIPAL DE 1898

Liste des 2.693 numéros sortis au 196e tirage effectué le 5 septembre 1947 et dont les 50 premiers ont droit aux lots ci-après :

N° 311.350 : **100.000** F.

N° 39.719 : **50.000** F.

Nos 188.736, 341.473, 435.260, 672.054 : **10.000** F.

Nos 330.644, 353.446, 376.372, 528.839 : **5.000** F.

40 obligations remboursées chacune par **1.000** F:

13.327—18.612—37.268—42.335—62.230—76.303—81.382—83.203—129.938—141.435 — 144.240 — 160.581 — 199.740 — 212.481—239.265—290.763—327.820—415.951—417.781 — 427.047 — 454.496—465.122 — 469.738 — 473.378—509.598—511.447, 853—515.104—521.789—540.726—551.305—554.077 — 562.422—567.410—585.626—600.400—639.279—647.134—650.243—668.310.

53, 116, 119, 155, 555—1.584—2.373, 451, 831, 876—3.213, 703—4.042, 185, 280, 417, 644, 632, 847—5.018, 80, 127, 156, 417, 590, 781, 923—6.019, 184, 843, 863—7.167, 333, 577—8.289, 631—9.068, 98, 118, 697, 730, 802—10.196, 456, 529, 667, 756—11.028, 215, 458, 627, 974, 996—12.091, 120, 377, 743, 890, 894—*13.327, 613, 691—14.154, 250, 443, 555, 749, 805, 854—15.075, 183, 287, 851, 932—16.283, 847—17.368, 436, 675, 793—18.027, 46, 325, 548, *612,—19.114, 187, 549, 835, 965—20.173, 740—21.022, 369, 475, 833—22.413, 475, 517, 587, 584, 589, 642, 852, 873, 885—23.010, 50, 82, 116, 357, 368, 416, 621, 694—24.054, 511, 703—25.060, 309, 659, 692, 925, 929—26.134, 184, 240, 437—27.288, 830, 853—28.776, 828—29.241, 522, 592, 854—30.097, 354, 470, 870—31.306, 569, 603, 731—32.252, 453, 549, 709—33.031—34.141, 226, 572, 579, 760, 793—35.200, 255, 502, 957—36.050, 249, 437, 756, 815, 897, 967—37.054, 145, *268, 948—38.466, 452, 566, 657, 658—39.156, 668, *719, 795, 911—40.127, 508—41.150, 177, 505, 892, 993—*42.335, 577, 597—43.186, 489, 855, 945—44.075, 416, 548, 763, 844, 845—45.023—46.055, 379, 709—47.207, 261, 283, 354, 466, 926, 933, 996—48.143, 216, 378, 418, 433, 910—49.124—50.131, 320, 437, 514, 796—51.578, 861—52.222—53.580, 696—54.072, 99, 300, 532—55.185, 407, 807—56.018, 248, 336, 503, 569, 691, 733, 897, 926—57.029, 186, 385, 578—58.160, 710, 768, 861—59.214, 331, 585, 591, 819—60.012, 63, 83, 208, 234, 472, 652—61.040, 998—*62.230, 348, 430, 618, 751—63.006, 326, 746, 830, 896, 977—64.358, 402(634, 731, 772—65.203, 861—66.046, 179, 339, 705, 727, 827—67.057, 202, 246, 315, 603, 796—68.170, 731—69.186, 284, 648, 991—70.690, 784—71.011, 80, 139, 182, 334, 494, 572, 787, 165, 521, 572, 765—73.257, 319, 343, 998—74.372, 554, 992—75.090, 624, 785—76.018, 36, 203, 365, 601—77.854, 965—78.124, 183, 482—79.033, 911, 948—80.731, 770—81.028, 66, *382, 564, 585, 867—82.573, 771, 903—*83.203, 547, 639, 834, 855—84.089, 275, 302, 609, 704, 749, 831—85.217, 472, 733, 979—86.162, 294, 477, 624, 881—87.099, 293, 582—88.072, 315, 394, 496, 812—89.110, 151, 320, 386, 408, 427, 559, 773, 774—90.352, 640, 791—91.530, 711, 921, 987—92.047, 308, 751—93.105, 373, 882—94.404—95.042, 322, 721, 751, 838, 922—96.111, 376— 97.078, 238, 445—98.291, 486, 671, 896—99.123—100.130, 209, 590, 941—101.129, 310, 346, 623, 754—102.440, 444, 595—103.098, 476, 579, 732, 906—104.009, 418, 729, 819—105.286, 524, 861, 941—106.203, 501, 837, 840—107.201, 783—108.035, 477, 920, 928, 939—109.693, 885,

(*) Voir le tableau des lots.

989—110.531, 641, 727, 875—111.199, 266, 334, 560, 995—112.727, 830—113.208, 391, 406, 923—114.847—115.068, 298, 655, 701, 741—116.079, 832, 926—117.087, 197, 749, 876, 981—118.181, 447—119.020, 191, 786—120.327, 482, 520, 521—121.056, 315, 566, 625, 666—122.861, 395, 562—123.040, 61, 359, 756, 999—124.046, 686—125.146, 264, 662, 807, 827, 913—126.510, 573, 774—127.066, 631—128.071, 632—129.065, 68, 87, 693, 922, *938, 996—130.216, 222, 670, 744, 935—131.918—132.141, 204, 338, 629, 721, 844, 996—133.032, 312, 489—134.127, 592, 925—135.045, 427, 664, 730—136.195, 760, 795, 824, 911—137.496, 869—138.189, 262, 388, 826, 919—139.305, 440, 439, 441—141.181, *435, 509, 778, 802—142.650—143.131, 141, 202, 524—*144.240, 246, 882—145.118, 198, 786—146.135, 224, 767—147.218, 599, 704—148.065, 157, 486—149.044, 57, 701, 715—150.042, 119, 356, 589, 707, 827, 889—151.105, 148, 170, 252, 270, 523, 778, 821, 836—152.112, 183, 474—153.044, 392, 394—154.013, 41, 198, 222, 644, 709, 759—155.388, 434, 451, 467, 540, 570, 724, 994—156.271—157.144, 613—158.020, 206, 606, 692—159.004, 351, 688, 918—160.016, 160, 290, *581, 651, 713, 753, 928—161.031, 58, 309, 348, 404, 547—162.149—163.262, 441, 706, 771, 779, 800, 983—164.334, 370, 441, 770, 849, 988—165.430, 519—166.045, 127, 221, 309, 350, 419—167.017, 27, 723, 725—168.027, 239, 355, 814—169.823—170.336, 379, 635, 692, 784, 806, 823—171.181, 707—172.330, 331, 612—173.051, 108, 160, 232—174.174, 202, 860—175.580, 918, 943, 976—176.313—177.089, 178, 653, 718, 841—178.896—179.303, 508—180.054, 287, 540, 995—181.054, 479, 509, 723, 797, 964—182.053, 201, 351, 461, 963—183.861—184.110, 294, 385, 449, 614, 824—186.218, 222, 630, 706, 892—187.198, 229, 406—188.009, 52, 86, 285, 359, 384, 413, *736, 932, 990—189.014, 129, 535, 590—190.074, 235, 551, 874—191.461, 627, 763, 849—192.410, 713, 881—193.009, 187, 691, 703, 975—194.151, 194, 494, 642, 681, 925, 954—195.089, 205, 267, 278—196.288, 404, 460, 927, 975—197.391, 714, 829—198.067, 189, 759, 879—199.073, 148, 553, *740, 986—200.252, 392—201.136, 301—202.318, 551, 816, 895—203.316, 335, 728, 827, 875—204.027, 760, 856—205.450, 749, 981—206.108, 182, 876—207.161—208.324, 388—209.295, 485, 492—210.461, 485, 675—211.402, 664, 739, 899—*212.481, 504—213.094, 145, 443, 447, 604, 620, 970—214.153, 772—215.139, 638, 912—216.145, 364, 650, 896—217.153, 160, 350, 853—218.128, 174, 523, 652, 771, 779—219.485, 664—220.015, 50, 713, 925—221.286, 675, 900—223.416, 821—224.032, 89, 310, 397, 601, 782—225.157, 951, 880, 968—226.122, 435, 705—227.118, 444—228.153, 243, 992—229.177, 718, 782, 793—230.983, 990—231.027, 352, 526, 743, 744—232.090, 121, 167, 871, 951, 994—233.121, 171, 248, 484, 877, 909, 979—234.132, 572, 982—235.364, 467, 489, 715, 760, 939—236.186, 402, 622—237.076, 342, 497, 812, 814, 827, 898—238.573, 855—*239.265, 644, 701, 772, 803—240.753, 986—241.325, 380, 460, 533—242.768, 812—243.378, 412, 421, 900—244.442, 452, 631, 696, 950, 962—245.203, 472, 749, 792, 925, 983—246.038, 48, 79, 849, 927, 964—247.554—249.263, 316, 470, 865—250.165, 212, 748, 912, 976—251.185, 397, 430, 781, 831, 893, 942, 986—252.301, 496, 516, 589, 787, 826, 829—253.182, 325, 443, 915—254.328, 358, 405, 615, 886—255.084, 249, 426, 941—256.317, 752, 825—257.584, 861, 981—258.147, 708, 944—259.198, 422, 633—260.052, 221, 414, 518, 800, 801, 824, 859—261.151, 304, 389, 471, 633, 685, 809, 893—262.215, 219, 220, 390, 832, 877—263.718, 897—264.126, 288, 763, 888—265.073, 261, 423, 534, 667—266.070, 561, 861, 908—267.033, 268, 314, 382, 744—268.306, 872, 911, 955—269.156, 337, 640, 660, 778—270.059, 449, 530, 671, 709, 956—271.251, 265, 448, 464, 623, 861—272.837—273.191, 868—274.632, 729, 793, 899, 923—275.318, 712, 903—276.219, 252, 390, 604, 754—277.981—278.098, 225, 392, 710, 915, 997—279.174, 280, 970.

280.121, 319, 388, 486—281.103, 185, 300, 996—282.107, 508, 681, 991—283.207, 420, 952, 968—284.085, 353, 597—285.038, 157, 343, 787, 962, 989—286.251, 550, 810—287.193, 260—288.421, 871—289.121, 242, 566, 665, 677, 919—290.173, 252, *763, 885, 926, 991—291.272, 319, 837, 868—292.377—295.022, 351, 408, 639—296.550, 586—297.238, 517, 792—298.588, 780—299.027, 125, 268, 762—300.907—301.181, 600, 629, 648, 833, 892—302.060, 239, 344, 440, 463, 890, 929—303.040, 245, 274—304.369, 451, 754, 779—305.632—306.012, 139, 192, 242, 450, 481, 496, 828, 833, 848, 870—307.102, 306, 526, 808, 912—308.384, 425, 584—309.147, 196, 237, 502, 834, 844, 902—310.005, 107, 616, 812, 837—311.113, *350, 607—312.642, 811, 823—313.063, 108, 245, 355, 473, 696, 733—314.001, 305, 681, 791—315.024, 37, 164, 510, 744, 807, 956—316.004, 193, 245, 431, 485, 677—317.214, 470, 484, 824, 885, 939—318.081, 289, 320, 576, 661—319.252, 916—320.261, 346, 424, 489, 565, 573, 601, 631, 633, 917—321.089, 95, 543, 562—322.273, 492, 606—323.568—324.070, 308, 802—325.227, 612, 799—327.202, 389, *820, 930—328.402, 824—329.429, 136, 348, 357, 721, 837—*330.644, 677—332.519—332.211, 605, 811—333.013, 230, 273, 392, 401, 414—334.887, 978—335.278, 480, 517, 835, 896, 977—336.103, 297, 336, 469, 536, 592, 742—337.238, 328, 945—338.785—339.216, 517, 661, 803—340.451, 741, 977—*341.473, 626—342.361, 506, 659, 687, 693, 706, 725, 915—343.017, 803—344.008—345.043, 46, 177, 203—346.242, 228, 289, 443—347.583, 629—348.214, 439—349.068, 416, 624, 706—350.025, 141, 426, 539, 787, 859, 889, 990—351.231, 258, 986—352.595, 626, 709, 923—353, 281, 341, 389, 412, 444, *466—354.402, 298, 441, 620, 781—355.390, 398, 714—356.607, 805, 828, 852—357.104, 388, 487, 744, 789—358.553, 629—359.076—360.225, 290, 468, 800, 860, 932, 935—361.035, 155, 848, 872—362.311, 825, 938—363.139, 268—364.626, 962, 965—365.366, 517, 555, 710—366.093, 248, 433, 436, 501, 711—367.193, 246—368.344—369.017, 235, 381, 940—370.036, 287, 594, 839—371.432, 471, 559—372.749—373.168, 636, 846—374.069, 85, 272—375.294, 351, 539—376.114, *372, 402, 614, 797—377.313, 639—378.000, 85—379.111, 345, 408, 960, 974—380.729, 738, 831, 945—381.901—382.378, 821, 996—383.426, 604, 852—384.166, 387, 468, 686—385.087, 526, 659, 827, 921, 975—386.038, 125, 529, 883, 945, 944—387.325, 587, 936—388.038, 291, 328, 568—389.148, 495, 618, 837—390.074, 398, 593, 634—391.005, 393—392.405, 402, 551—393.081, 209, 635, 898—394.050, 80—395.139, 710, 855—396.079, 94, 197, 421, 433, 679, 731, 871, 971—397.252, 280, 430, 712, 742, 748—398.000, 260, 342—399.321, 522—400.028, 122, 255, 295, 584, 602, 919—402.125, 135, 171, 404, 571, 762—403.241, 283, 376, 655, 909—404.191, 354, 449, 970—405.828, 933—406.104, 691, 747, 906, 921—407.492, 600, 832, 818, 879—408.110, 167, 445, 830—409.278, 304, 312, 721, 987—410.057, 150, 362, 669—411.150, 419, 534, 570, 618, 855, 994—412.557, 651—413.098, 359, 449, 586, 599, 887—414.254, 286, 376, 658, 902—415.253, 421, 437, 457, 708, 725, *954—416.008, 18, 302, 788, 819—417.001, 123, 181, 583, 589, 698, 781—418.058, 82, 190, 325, 663—419.169, 256, 629, 719.

420.290, 473, 660, 716—421.235, 619, 804—422.081, 88, 664, 795—423.207—424.342, 750, 782—425.094, 283, 334, 370, 425, 459, 953—426.022, 142, 176, 736, 875—*427.047, 766—428.077, 413—429.427, 714, 764, 862—430.469, 195, 326, 684—431.183—432.027, 121, 326, 541, 528, 984—433.019, 390, 894, 978—434.345, 648, 885—435.108, 141, *260, 318, 594, 707—436.122, 215, 284, 511, 965—437.943, 971—438.647, 834, 985—439.286, 437, 786—440.250, 588—441.128, 529, 711, 933—442.096, 339, 568, 655, 868—443.042, 150, 458, 624, 758, 883—444.020, 51, 434, 703, 832—445.251, 301, 643, 772—446.251, 571, 833—447.834, 902—448.064, 658, 710—451.358, 571—452.087, 910—453.274, 860—454.344, *496, 633, 642, 720, 796—455.064, 672—456.656, 748—457.006, 229, 430, 595, 625—458.908—459.664, 880, 895—460.453, 770—461.469, 429, 555—462.008, 130, 336, 964—463.041, 226, 633, 658, 807—464.037, 187, 206, 328, 512, 564, 620, 960—465.064, *122, 865—466.381—467.062, 406, 441, 949, 964—468.018, 149, 158, 205, 291—469.418, *738—470.647, 733, 748—471.239, 310, 331, 606, 673, 880, 976—472.165, 351, 367, 407, 660, 728, 956—473.262, 316, *378, 830, 989—474.264, 288, 861—475.001, 229, 497, 740, 800, 872—476.429, 590, 947, 961—478.205, 467—479.462, 352—480.619—481.258, 533, 609, 655, 748, 938—482.641, 944—483.470, 559—484.510—485.544, 755—486.445, 874—487.306, 546—488.141, 662, 724, 859, 892—489.166, 191, 624, 715—490.140, 316, 494, 634, 745, 857, 873—491.188, 290, 769—492.027, 137, 198, 558, 845—493.402, 416, 913—494.309, 574—495.303, 721, 961—496.016, 341, 369, 536—497.167, 188, 483, 885—498.244 339, 437, 923—499.005, 183, 680, 764—500.018, 19, 744, 808—501.015, 235, 510, 513, 537, 926, 965—502.650, 653—503.202, 324, 550, 676, 913—504.036, 44, 360, 476, 644—505.070, 125, 545, 715, 866—506.081, 173, 378, 577, 772, 941—507.566, 586—508.153, 209, 272, 369, 401, 418, 919—*509.598, 622—510.066, 71, 198, 228, 675, 831, 918, 982—511.065, 345, *447, *853—512.198, 355, 380, 529, 672, 911—513.297, 560, 965—514.168, 455, 574, 660, 673, 854—*515.104, 140, 201, 688—516.489, 742—517.582, 658, 710, 802, 833—518.440, 589, 646—519.055, 166, 247, 471, 531, 691, 808, 877, 939—520.024, 445, 412—521.420, 511, 615, 681, 705, *789—522.246, 564, 573, 602, 840—523.076, 197, 222, 816—524.085, 152, 520, 854—525.488, 779, 873—526.000, 110, 206, 250, 554, 982—527.104, 134, 229, 256, 282, 373, 444, 908—528.393, 511, *839—529.171, 189, 753—530.239, 275, 644, 702, 902, 905—531.602—532.205, 314, 555—533.152, 367—534.089, 391, 505, 548, 576, 625, 797, 872, 923, 937—535.039—537.040, 69, 387, 586, 628, 651, 739—538.407, 440, 943—539.595, 622—540.367, 606, *726, 886—541.423, 542—542.861, 983—543.159, 271, 351, 553, 636—544.372, 532, 660, 704—545.393—546.007, 317—547.191, 343, 733, 806—548.877, 988—549.476, 593, 677, 739, 817, 914—550.028, 189, 577, 848—551.957, 151, 270, *305, 640, 755, 896—552.374, 383, 485, 496, 699, 917—553.047, 288, 501—*554.077, 113—555.134, 850—556.055, 347, 443, 797—557.024, 96, 240, 257, 438, 603, 655—558.125, 385, 630—559.481, 944—560.051, 351—561.915—562.219. *422, 770, 785, 901—563.500, 546, 681—564.406, 671, 817.

565.422, 471, 535, 708—566.241, 563, 584, 739—*567.410, 525, 736, 923—568.034, 230, 264, 291, 655, 862, 896—569.069—570.597, 623, 789, 836, 942—571.238, 325, 463, 651—572.172, 801, 825—573.935—574.156, 403, 721, 729—575.044, 147, 214—576.108, 228, 262, 301—577.087, 182, 264—578.186, 609, 767—579.237, 606, 819—580.113, 630, 724, 894, 963—581.041, 176, 377, 446, 497, 565—582.049, 109, 258—583.097, 290, 429, 667, 777, 863—584.197, 213, 316, 736, 842—585.466, 477, *626—586.013, 885, 944, 936—587.334, 540, 681, 753, 991—588.190, 263, 294, 453, 892, 969—589.399, 421, 717, 817—590.032, 406, 433, 767—591.170, 753, 764—592.143, 235, 532, 537, 566, 516, 622—593.060, 258, 301, 320, 837—594.531, 677, 686, 801, 963—595.757, 803, 812—596.184, 237, 261—597.256, 974—598.263, 646—600.288, 596, *400, 638, 760, 834, 840, 849, —601.035, 129, 134, 142, 254, 301, 484, 674, 679—602.094, 370, 685—603.097, 156, 430, 558, 883—604.215, 267, 818—605.671, 921—606.137, 344—607.786, 798—608.023, 185, 647—609.381, 240, 345, 348, 474, 577, 905—610.245, 672, 805, 938—611.150, 301—612.187, 541, 569, 844—613.018, 180, 282, 602, 645—614.407, 754—615.119, 627—616.080, 84—617.431, 881, 917—618.158, 596, 698, 808, 977, 999—619.234, 362, 983—620.160, 320, 327, 393, 545, 651, 716—621.104, 248—622.110, 351, 497, 504, 618—623.272, 540, 587, 619—624.304, 940—625.578, 606, 623—626.193, 581—627.333, 975—628.163—629.117, 161, 244, 573, 872, 868, 993—630.096, 153, 587, 843, 852—631.384, 577—632.460—633.599, 701, 794, 856, 970—634.052, 340, 347, 643, 680, 697, 743, 992—635.045, 728—636.016, 159, 590, 712—637.403, 435, 422, 661, 824—638.410, 486, 671, 780—639.226, *279, 287, 594—640.149, 204, 333, 560, 916—641.018, 154, 207, 564—642.604—643.406, 634, 790—644.063, 395, 525, 585, 718, 898—645.462, 259, 403—646.040, 194, 285, 408, 447, 528, 534, 621, 722, 807—*647.134, 592, 944, 948—648.365, 571, 946—649.080, 401, 674, 682—*650.243, 529, 541, 601, 665—651.164, 259, 779, 785, 927—653.829—654.350, 503, 628, 721—655.129, 264, 585—656.121, 381, 390, 559, 874—657.116, 904, 951, 989—658.101, 417—659.050, 347, 365, 416, 503—660.099, 689, 922, 979—661.019, 95, 643, 882—662.055, 120, 879—663.026, 81, 107, 277, 658, 820—664.186, 344, 401, 448, 794, 980—665.199, 339, 354, 522, 769—666.270, 279—667.058, 340—668.256, *310, 344, 463, 734—669.256, 406, 633—670.146, 202, 370, 595, 701, 962—671.002, 668—*672.054, 153, 212, 479, 578, 623, 817—674.456, 917—675.984—676.039, 73, 118, 209, 241, 378—677.212, 517, 576—678.000, 51, 203, 664, 813, 975, 998—679.653, 908—680.001, 51, 67, 682.197, 302, 566, 598—683.029, 116, 132, 581 212, 646, 907, 980—681.186, 306, 665, 857—684.070, 569, 573—686.149, 199, 873—687.365, 951—688.091, 226, 312, 441, 947—689.554, 666, 667, 676, 776—690.126, 130, 819,—691.370, 445, 555, 774—692.013, 182, 445, 656—693.224, 289, 468, 722, 745.

Le remboursement, soit au pair, soit par lot, des obligations énumérées ci-dessus aura lieu à la recette perception municipale, à l'Hôtel de ville, à partir du 25 septembre 1947, conformément à l'article 5 du cahier des charges, de payement des lots comprendra le remboursement des obligations.

Les titres amortis au pair seront remboursés après déduction de l'impôt à la somme nette de 479,40 F (unités), et de 119,90 F (quarts).

NOTA. — Le dernier coupon payable sur les titres sortis à ce tirage est à l'échéance du 15 septembre 1947.

Etat des obligations amorties et non remboursées.

UNITES

Les numéros imprimés en caractères gras sont remboursables par des lots.

48, 31, 453, 215, 217, 220, 238, 254, 265, 270, 303, 330, 397, 408, 412, 413, 427, 530, **544,** 618, 696, 730, 760, 791, 803, 828, 873, 886, 908, 953—1049, 53, 67, 108, 150, 243, 245, 282, 311, 326, 343, 345, 366, 471, 482, 487, 506, 519, 582, 636, 646, 663, **700,** 701, 728, 732, 738, 810, 812, 841, 872, 924, 956—2219, 240, **280,** 288, 295, 306, 333, 389, 469, 470, 481, 520, 525, 561, 569, 788, 820, 853, 902, 945—3021, 28, 38, 39, 44, 93, 101, 115, 119, 126, 142, 167, 179, 188, 227, 241, 242, 305, 329, 411, 452, 467, 509, 533, 538, 586, 617, 620, 667, 765, 766, 841, 879, 907, 926—4174, 187, 202, 252, 267, 304, 312, 316, 336, 383, 385, 434, 516, 568, 636, **692,** 705, 706, 708, 723, 727, 740, 746, 774, 864, 922, 939, 990—5010, 87, 132, 179, 192, 201, 206, 306, 457, 488, 555, 606, 651, 719, 771, 778, 791, 822, 939, 949—6008, 266, 334, 398, 424, 443, 545, 581, 591, 634, 688, 725, 783, 787, 809—7021, 23, 130, 141, 148, 161, 195, 230, 261, 295, 324, 369, 429, 432, 461, 465, 552, 556, 565, **681,** 690, 751, 771, 813, 817, 925, 929, 934, 966—8021, 23, 58, 67, 116, 121, 128, 177, 286, 356, 587, 766, 788, 868, 973, 975—9043, 49, 51, 77, 123, 190, 224, 236, 284, 334, 348, 402, 407, 446, 502, 503, 631, 678, 700, 726, 768, 636, 855, 858, 862, 863, 985, 992—10038, 39, 48, 78, 98, 125, 312, 320, 378, 405, 410, 583, 599, 603, 642, 739, 751, 772, 811, 895, 916—11072, 143, 165, 251, 269, 365, 378, 404, 425, 497, 550, 575, 595, 596, 611, 613, 614, 616, 625, 690, 723, 747, 793, 812, 823, 826, 898, 900, 901, 910, 921, 966—12020, 61, 108, 121, 222, 230, 243, 249, 250, 271, 307, 331, 470, 589, 636, 685, 818, 819, 864, 877, 878—13044, 110, 166, 212, 296, 345, 406, 582, 632, 646, 904, 961—15004, 13, 20, 136, 179, 201, 214, 268, 271, 279, 287, 385, 390, 409, **453,** 668, 733, 750, 871, 911, 921 — 15003, **23,** 185, 299, 327, 399, 455, 615, 663, 679, 731, 743, 790, 815, 818, 835, 877, **981, 938**—16069, 111, 176, 178, 340, 371, 438, 456, 468, 471, 532, 581, 587, 667, 706, 731, 750, 826, 927, 961, 966, 970, 979—17068, 91, 136, 137, 169, 188, 215, 251, 254, 313, 427, 495, 522, 518, 559, 581, 610, 678, 723, 799, 847, 871, 899, 911, 980, 999—18001, 28, 112, 222, 233, 295, 298, 437, 590, 630, 632, 640, 660, 716, 798, 824, 826, 842, 862, 872, 874, 888, 944, 945—19100, 175, 184, 207, 378, 534, 581, 680, 704, 717, 766, 783, 809, 834, 865, 929, 977.

20025, 33, 138, 162, 221, 256, 290, 295, 309, 318, 352, 396, 416, 419, 436, 450, 468, 479, 567, 607, 613, 632, 713, 715, 716, 738, 744, 877, 902, 923, 946, 955, 976, 979—21001, 23, 57, 102, 126, 331, 451, 455, 459, 496, 546, 547, 578, 579, 644, 694, 749, 782, 793, 823, 825, 826, 845, 846, 851, 979, 981—22020, **46,** 50, 68, 71, 166, 189, 197, 260, 344, 345, **369,** 379, 382, 436, 461, 569, 586, 609, **683,** 693, 720, 784, 812, 826, 870, 931, 975—23020, 31, 89, 97, 119, 124, 161, 211, 301, 383, 390, 414, 518, 704, 736, 833, 868, 886, 939—24023, 31, 79, 154, 169, 177, 273, 285, **301,** 316, 335, 448, 468, 527, 559, 648, 676, 726, 749, 806, 807, 929—25116, 197, 222, 223, 249, 331, 370, 382, 483, 509, 587, 653, 654, 666, 798, 825, 830, 838, 854, 862—26020, 109, 132, 137, 182, 267, 308, 313, 386, 424, **445,** 456, 504, 542, 582, 591, 600, 619, 625, 641, 783, 789, 824, 855, 860, 894, 911, 917, 944, 949—27029, 59, 87, 89, 136, 201, 309, 313, 344, 451, 505, 541, 621, 625, 631, 801, 811, 855, 879, 906, 915—28143, 177, 232, 317, 322, 350, 374, 463, 498, 504, 550, 630, 642, 661, **684, 707,** 709, 785, 791, 807, 842, 843, 852, 897, 960, 899, 992—29003, 42, 76, 135, 228, 240, 279, 282, 296, 316, 329, 343, 387, 533, 535, 537, 579, 584, 589, 602, 610, 654, 712, 774, 803, 809, 889, 942, 964, 981—30008, 13, 42, 52, 143, 175, 206, 229, 248, 276, 325, 340, 396, 439, 440, 446, 538, **550,** 665, 666, 667, 699, 756, 790, 841, 943—31074, 92, 114, 145, **157,** 179, 480, 204, 205, 240, 313, 317, 408, 440, 570, 676, 750, 774—32007, 99, 177, 211, **228,** 300, 377, 396, 443, 448, 454, 491, 511, 514, 520, 524, **621,** 634, 635, 706, 710, 779, 869, 889, 890, 987, 991—33103, 297, 318, 348, 362, 378, 445, 459, 508, 550, 563, 608, 660, 856—34055, 56, 57, 60, **66,** 99, 120, 146, 195, 199, 245, 253, 309, 392, 470, 531, 611, 657, 674, 748, 778, 781, 853, 859, 890, 919, 975—35032, 37, 221, 231, 272, 282, 355, 498, 521, 535, 554, 605, 631, 738, 770, 781, 821, 855, 860, 863, 867, 889, 919, 934, 958, 975—36197, 224, 234, 341, 345, 354, 383, 533, 583, 638, 656, 658, 702, 707, 708, 718, 767, 781, 889, 895, 941, 950, 993—37031, 39, 62, 87, 90, 104, 127, 172, 177, 209, 217, 322, 393, 402, 466, 528, 534, 541, 602, 658, 714, 827, 908, 926, 941—38027, 48, 93, 178, 210, 300, 315, 350, 362, 655, 662, 668, 670, 726, 815, 822, 825, 838, 845, 903, 942, 950, 962—39008, 38, 110, 114, 141, 177, 185, 199, 226, 240, 243, 302, 393, **454,** 593, 619, 671, 747, 755, 764, 768, 941.

40003, 40, 41, 70, 106, 197, 229, 239, 256, **257,** 489, 492, 560, 566, 567, 734, 792, 879, 887, 899, 957—41018, 28, 103, 131, 137, 460, 473, 557, 659, 669, 678, 683, 690, 701, 769, 790, 793, 810, 931—42095, 253, 418, 427, 466, 535, 635, 669, 763, 829, 860, 861—43081, 207, 226, 268, 286, 327, 345, 415, 441, 476, 511, 640, 641, 737, 781, 798, 815, 824, 927, 937, 961—44058, 80, 86, 125, 144, 247, 258, 296, 319, 322, 337, 446, 628, 694, 698, 716, 722, 732, 734, 739, 830, 878, 884, 911, 922, 924, 940, 981, 987—45004, 6, 24, 65, 66, 80, 253, 263, 291, 498, 651, 701, 866, 872, 990—46066, 133, **215,** 255, 295, 301, 364, 386, 434, 439, 510, 522, 530, 554, 558, 658, 672, 706, 829, 841, 897, 969—47027, 41, 284, 371, 379, 389, 398, 441, 485, 502, 555, 570, 582, 595, 613, 646, **680,** 703, 732, 753, 785, 788, 986, 997—48084, 111, 161, 264, 267, 275, 302, 322, 341, 351, 353, 399, 454, 491, 586, 628, 680, 688, 715, 720, 763, 927 931, 966—49093, 101, 175, 213, 313, 384, 389, 416, 453, 476, 525, 541, 598, 624, 767, 822, 826, 888—50036 260, 278, 292, 336, 383, 390, 412, 451, 453, 489, 557, 608, 614, 660, 691, 793, 879, 913, 970—51022, 59, 74, 88, 104, 151, 199, 213 243, 353, 365, 366, 374, 470, 474, 516, 517, 662, 732, 734, 775, 820, 866, 876—**52004,** 67, 91, 110, 115, 198, 333, 397, 475, 521, 589, 675, 684, 716, 765, 800, 808, 904, 938—53041, 123, 182, 220, 224, 352, 402, 415, 453, 463, 665, 698, 704, 722, 760, 770, 851, 856, 866, 946—54012, 41, 101, 133, 151, 196, 201, **235,** 237, 259, 319, 378, 389, **399,** 425, 463, 572, 581, 701, 732, 761, 774, 787, **826,** 850, 914, 922, 936, 986, 989—55025, 50, 62, 74, 90, 149, 165, 181, 204, **207,** 270, 285, 294, 306, 359, 369, 416, 534, 595, 638, 728, 749, 755, 886, 943, 976—56128, **130,** 135, 138, 231, 244, 328, 366, 369, 374, 386, 405, 606, 636, 647, 652, 702, 736, 765, 767, 776, 824, 832, 846, 892, 907, 933, 937—57005, 17, 98, 121, 198, 209, 215, 228, 235, 238, 312, 442, 506, 511, 545, 585, 592, 697, 714, 789, 821, 846, 881, 924, 948—58100, 109, 158, 258, **262,** 276, 290, 291, 296, 307, 328, 351, **384,** 419, 465, 607, 616, 626, 646, 658, 659, 698, 702, 719, 792, 952—59002, 25, 30, 56, 212, 377, 387, 436, 449, 454, 504, 522, 534, 537, 539, 541, 513, 607, 614, 657 681, 727, 877, 908.

60035, 59, 74, 81, 105, 158, 196, 205, 243, 260, 348, 369, 417, 431, 455, 490, 676, 800, 851, 852, 864, **868,** 891, 915, 921, 925—61036, 55, 66, 71, **80,** 230, 233, 241, 300, 322, 346, 348, 382, 403, 438, 490, 504, 510, 564, 569, 574, 686, 697, 732, 783, 819, 826, 838, 918, 928, 979—62062, 144, 157, 187, 213, 218, 223, 336, 390, 408, 434, 504, 541, 554, 574, 687, 727, 732, 748, 749, 758, 763, 778, 780, 874, 877, 920, 926, 940, 954, 985, 988—63012, 32, 51, 59, 60, 81, 110, 115, 121, 149, 156, 168, 189, 281, 358, 370, 409, 415, 466, 501, 526, 565, 593, 735, 748, 883, 903, 956—64015, 49, 80, 95, 164, 211, 221, 224, 251, 254, 305, 335, 332, 333, **249,** 379, 393, 394, 511, 534, 618, 697, 746, 766, 814, 875, 896, 965—65000, 43, 112, 168, 201, 299, 341, 342, 390, 411, 428, 430, 435, 582, 617, 729, **740,** 741, 851, 882, 901, 914, 957—66037, 106, 146, 210, 213, 316, 319, 333, 388, 464, 467, 496, 597, 617, 742, 805, 819, 820, 821, 932, 996—67013, 54, 88, 110, 145, 148, 167, **241,** 341, 418, 421, 449, 468, 489, 500, 566, 646, 650, 690, 735, 826, 872, 878, 907, 913, 996—68007, 169, 205, 217, 282, 393, 365, 395, 510, 514, 574, 616, 706, 708, 725, 773, 906—69009, 30, 203, 206, 207, 213, 262, **268, 311,** 312, 318, 320, 371, 400, 477, 494, 568, 582, 587, **605,** 790, **801,** 817, 825, 895, 916, 930, 947—70211, 230, 239, 265, 279, 344, 358, 372, 407, 549, 556, 580, 625, **661,** 738, 774, 817, 818, 939—71015, 82, 149, 236, 338, 419, 422, 510, 540, 565, 643, 710, 720, **744,** 764, 860, 889, 908, 953, 960, 967, 984—72000, 15, 49, 67, 79, 151, 153, 161, 175, 276, 322, 373, 387, 393, 433, 436, 440, **540,** 559, 585, **588,** 591, 824, 819, 839, 842, 861, 867, 931, 935, 978—73023, 39, 73, 76, 146, 171, 176, 196, 231, 254, 301, 346, 387, 401, 403, 497. 619, 624, 660. **736,** 818, 824, 863, **876,** 879, 878, 921, 975—74097, **103,** 227, 248, 383, 421, 439, 447, 457, 476, **482,** 496, 519, 546, 581, 600, 602, 695, 736, 756, 817, 852, 904, 928, 931, 932, 935—75202, 216, 250, 277, 304, 321, 353, 356, 388, 427, 442, 478, 505, 506, 540, 557, 634, 666, 738, 771, 793, 858, 915, 920, 989—76050, 52, 72, 105, 150, 185, 186, 227, 260, 298, 318, 323, 434, 454, 529, 539, 560, 610, 761, 782, 829, 884, 908, 910, 921, 923, 925, 927, 930, 978, 999—**77019,** 141, 163, 164, 201, 329, 353, 402, 403, 541, 546, 576, 610, 628, 643, 692, 724, 799, 835, 924, 955—78010, 15, 67, 144, 216, 236, 278, 289, 317, 368, 401, 470, 484, 562, 633, 679, 952, 957, 691, 991— 79014, 74, 129, 203, 229, 269, 306, 339, 353, 494, 502, 511, 590, 651, 703, 724, 743, 757, 758, 800, 821, 824, 849, 874, 892, 965, 975.

80.109, 115, 126, 145, 160, 166, 185, 231, 232, 239, 392, 396, 474, 517, 556, 566, 760, 795, 847—81.016, 47, 86, 327, 362, 363, 421, 436, 505, 658, 688, 714, 723, 725, 766, 782, 809, 841, 892, 917, 922, 994—82.028, 43, 80, 134, 173, 180, 191, 199, 215, 223, 257, 289, 304, 309, 369, 381, 411, 438, 465, 569, 701, 809, 878, 986—83.019, 105, 131, 112, 153, 168, 331, 386, 391, 403, 412, 462, 467, 475, 482, 486, 520, 599, 606, **610,** 665, 691, 716, 824, 845, 849, 875, 885, 937, 959, 992—84.051, 101, 103, 142, 231, 258, 370, 417, 447, 450, 477, 522, 596, 713, 747, 875, 910, 918, 943, 979, 991, 998—85.014, 51, 68, 86, 101, 204, 208, 220, 223, 238, 270, 307, 368, 440, 447, 520, 582, 642, 643, 647, 649, 658, 676, 756, 866, 893, 914, 936, 999—86.037, 86, 131, 203, 214, 232, 264, 272, 280, 409, 437, 441, 479, 538, 559, 596, **681,** 714, 762, 833, 913, 916, 924, 940, 967, 982, 992—87.018, 89, 106, 141, 236, 243, 253, 259, 266, 267, 270, 274, 328, 368, 380, 395, 479, 569, 577, 590, 675, 692, 701, 715, 770, 803, 817, 839, 843, 871, 879, 912, 918, 986—88.061, 62, 101, 106, 109, 131, 165, 198, 205, 210, 251, 265, 271, 480, 515, 651, 700, 707, 712, 749, 769, 771, 780, 794, 821, 829, 847, 916—89.005, 45, 71, 114, 121, 143, 157, 191, 379, 403, 421, 480, 492, 521, 534, 561, 659, 675, 676, 718, 793, 861, 978—90.038, 42, **46,** 170, 172, 218, 221, 228, 241, 279, 302, 369, 391, 414, 440, 599, 606, 715, 770, 851, 921, 941 —91.018, 77, 87, 116, 122, 189, 196, **222,** 229, 294, 312, 407, 460, 461, 464, 510, 643, 650, 709, 795, 797, 807, 923, 940, 962—92.108, 175, 192, 206, 227, 271, 300, 383, 385, 397, 455, 479, 496, 505, 513, 535, 557, 633, 702, 709, 754, 771, 807, 873, 877, 882, 971, 995—93.004, 8, 21, 68, 100, 162, **173,** 197, 217, 222, 288, 292, 401, 412, 446, 521, 639, 655, 748, 757, 786, 802, **833,** 966—94.053, 65, 133, 214, 222, 312, 409, 427, 563, 765, 773, 795, 798, 828, 842, 909—95.021, 90, 120, 131, 160, 169, 300, 358, 390, 395, 425, 483, 481, 688, 700, 738, 780, 781, 825, 893, 936—96.141, 262, 295, 306, 310, 322, 324, 372, 374, 393, 463, 483, 531, 561, 575, 589, 591, 762, 765, 774, 794, 834, 871, 971, 975, 983—97.005, 25, 90, 122, 160, 272, 316, 321, 414, 470, 551, 560, 742, **744,** 769, 777, 809, 837, 888, 945—98.042, 43, 67, 88, 209, 224, 311, 371, 384, 452, 453, 470, 524, 597, 624, 642, 804, 825, 848, 885, 928, 941, 991, 993—99.044, 62, 99, 107, 115, 169, 170, 199, 253, 285, 326, 400, 469, 507, 524, 552, 606, 653, 679, 707, 776, 783, 819, 858, 872, 901, 922, 930, 934, 968.

100087, 89, 95, 103, 123, 140, 185, 201, 219, 242, 267, 282, 292, 363, 383, **420,** 476, 485, 501, 526, 530, 556, 606, 614, 649, 641, 686, 734, 739, **750,** 763, 789, 794, 852, **860,** 903, 978, 987—101026, 28, 102, 103, 108, 127, 143, 153, 194, 210, 265, 373, 400, 440, 471, 485, 493, 496, 550, 555, 587, 595, 598, 607, 627, 643, 699, 762, 830, 835, 843, 879, 939, 985, 993—102115, 279, 284, 348, 361, 433, 520, 529, 606, 621, 668, 699, 782, 816, 885, 943, 945—103004, 13, 16, 154, **194,** 215, 222, 255, 429, 440, 502, 510, 524, 528, 549, 594, 649, 713, 892, 932, 945, 973, 981—104005, 76, 103, 135, 164, 180, 193, 215, 278, 330, 348, 350, 396, 414, **423,** 615, 733, 735, 805. 824—105015, 51, 107, 115, 128, 235, 268, 272, 285, 312, 423, 433, 500, 595, 596, 621, 669, 689, 795, 843, 988, 997—106051, 66, 73, 89, 134, 154, 189, 214, 294, 355, 407, 470, 537, 581, 718, 874, 932, 955, 991—107021, 43, 110, 143, 171, 212, 246, 268, 289, 375, 387, 420, 429, 435, 505, 510, 583, 677, 753, 772, 790, 816, 896, 926, 960, 991, 994—108009, 46, 97, 171, 238, 329, 343, 370, 371, 388, 438, 468, 470, 500, 505, 515, 531, 543, 549, 626, 640, 663, 664, 693, 694, 717, 765, 775, **806,** 848, 853, 876, 941—109034, 52, 82, 191, 266, 391, 401, 499, 553, 564, 568, 685, 689, 709, 707, 717, 720, 749, 806, 847, 831, 890, 955—110041, 64, 114, 131, 210, 214, 217, 231, 249, 271, 377, 429, 536, 621, 679, 718, 771, 787, 826, 896, 959, 961, 983, 998—111002, 42, 54, 135, 170, 225, 245, 252, 281, 317, 392, 477, 513, 527, 547, **620,** 731, 750, 776, 782, 787, 790, 791, 798, 856, 923, 945, 949, 950, 980, 996—112013, 33, 72, 101, 106, 107, 122, 124, 139, 149, 257, 272, 290, 321, 336, 348, 374, 383, 385, 398, 457, 467, 476, 515, 524,

525, 639, 659, **710**, 722, 726, 748, 767, 794, 888, 893, 903, 912, 973—113029, 36, 80, 113, 115, 121, 151, 153, 188, 213, **238**, 278, 280, 315, 330, 361, 372, 483, 500, 519, 546, 605, 645, 659, 669, 724, 809, 875, 877, 900, 907, **921**, 936, 998—114038, 116, 168, 207, 272, 448, 454, 455, 493, 527, 623, 625, 720, 725, 775, 789, 820, 873, 879, 906, 908—115002, 20, 64, 184, 248, 277, 291, 296, 358, 458, 557, 576, 654, 698, 699, 710, 752, 781, 800, 813, 825, 934, 946—116029, 37, 46, 54, 96, 99, 103, 122, 142, 241, 242, 243, 293, 298, 317, 371, 380, 381, 485, 487, **518**, 558, 630, 636, 657, 739, 743, 800, 857, 858, 952—117004, 43, 69, 109, 117, 133, 234, 237, 264, 273, 440, 603, 792, 900, 928, 935, **936**, 962, 983—118049, 70, 82, 93, 140, 151, 169, 223, 278, 307, **428**, 443, 459, 473, 478, 504, 524, 554, 592, 628, 653, 701, 720, 759, 813, 908, 916, 925, 954, 960, 965, 967—119034, 45, 66, 81, 86, 89, 117, 119, 144, 177, 178, 180, 294, 314, 321, 322, 393, 409, 523, 605, 626, 798, 838, 851, 899, 929, 959, 989.

120013, **19**, 34, 120, 166, 239, 266, 283, 320, 322, 329, 413, 424, 475, 551, 556, 682, 700, 825, 837—121003, 40, 256, 279, 331, 402, 404, 406, 424, 515, 590, 596, 635, 670, 695, 766, 771, 864, 879, 949, 975—122003, 16, 28, 69, 101, 121, 130, 237, 254, 255, 260, 276, 359, 405, 456, 534, 578, 624, 764, 801, 928, 930, 937—123014, 23, 35, 158, 190, 197, 323, 333, 388, **437**, 441, 464, 510, 658, 664, 776, 781, 788, 865, 868, 890, 907, 925—124032, 110, 188, 216, 224, 232, 293, **330**, 333, 381, 481, 489, 539, 583, 622, 633, 742, 747, 777, 781, 804, 819, 820, 918—125081, 103, 157, 167, 182, 197, 242, **266**, 342, 356, 402, 531, 533, 536, 543, 548, 570, 576, 649, 702, 728, 854, 897, 903, 932, 946, **947**, 974—126023, 41, 70, 101, 137, 200, 269, 284, 285, 307, 365, 436, 512, 553, 585, 736, 752, 770, 773, **817**, 819, 849, 936, 952, 960—127011, 38, 57, 77, 84, 94, 103, 110, 263, 344, 347, 348, 355, 426, 476, 499, 506, 530, 552, 567, 569, **602**, 681, 686, 687, 692, 697, 736, 771, 824, 890, 937, **969**—128014, **120**, 161, 177, 180, 199, 258, 283, 295, 332, 397, 420, 433, 464, 540, **605**, 610, 644, 865, 929—129061, 75, 231, 319, 368, 371, 410, 533, 602, 611, 612, 811, 816, 877, 889, 901, 935, 986—130001, 5, 161, 166, 173, 179, 193, **213**, **318**, 351, 355, 546, 658, 702, 713, 728, 753, 759, 984, 996—131015, 022, 23, 39, 65, 70, 72, 84, 86, 91, 92, 100, 159, 198, 202, 215, 265, 303, 350, 405, 407, 467, 482, 525, 691, 718, 731, 779, 814, 821, 837, 849, 859, 866, 889, 892, 904, 942, 966, 967, 986—132010, 13, 71, 109, 193, 198, 392, 395, 467, 480, 491, 559, 612, 737, 749, 792, 876, 911, 925, 934—133015, **85**, 113, 167, 212, 263, 337, 350, 430, 362, 363, 458, 519, 541, 582, 775, 789, 813, 825, 868, 916, 921, 958—134009, 13, 38, 57, 82, 92, **104**, 136, 137, 186, 207, 241, 310, 328, 337, 402, 491, 520, 523, 536, 538, 591, 773, 777, 781, 813, 814, 899, 910, 924, 933—135021, 29, 74, 86, 123, **129**, 153, 160, 226, 306, 314, 351, 397, 451, 562, 571, 576, **609**, 619, 669, 825, 861, 888, 927, 951—136002, 128, 164, 222, 267, 332, 367, 408, 412, 421, 449, 511, 517, 560, 583, 586, 587, 589, 590, 645, 647, 770, **780**, 839, 889, 904, 926, 978—137051, 55, 209, 264, 301, 443, 470, 487, 522, 605, 639, 652, 675, 762, 941, 985, **981**—138014, 62, 96, 134, 192, 230, 237, 272, 274, 305, 323, 326, 328, 329, 393, 485, 498, 613, 732, 739, 754, 782, 806, 868, 823, 830, 856, 950—139051, 71, 85, 91, 268, 273, 277, 368, 449, 663, 685, 811, 843, 852, 880, 906.

140010, 62, 252, 268, 396, 400, 432, 464, 468, 501, 562, 675, 685, **703**, 704, 708, 715, 739, 851, **890**, 924, 956—141079, 107, 121, 169, 182, 219, 242, 248, 299, 301, 371, 525, 550, 551, 555, 597, 619, 666, 718, 733, 763, 799, 860, 885, 891, 950, 982—142012, 24, 190, 343, 345, 405, 444, 450, 518, 533, 579, 605, 661, 801, 829, 901, 924—143001, 31, 44, 56, 102, 155, 181, 185, 204, 265, 342, 386, 397, 436, 464, 475, 528, 535, 596, 617, 644, 661, 663, 675, 676, 730, 769, 770, 783, 828, 829, 830, 844, 941, 976—144046, 87, 161, 192, 193, 197, 235, 250, 396, 403, 415, 424, 460, **496**, 630, 661, 701, 810, 820, 845, 984, 145097, 142, 157, **194**, **242**, 257, 275, 280, 433, 504, 534, 535, 545, 572, **613**, 635, 671, 752, 794, 812, 838, 941, 941, 978—146018, 25, 40, 56, 150, 182, 195, 213, 218, 234, 235, 236, 239, 243, 311, 360, 428, 435, 466, 527, 553, 624, 688, 700, 725, 727, 738, 764, 790, 805, **886**, 899, 909, 983—147056, 202, 208, 284, 354, **416**, 452, 453, 455, 490, 493, 528, 620, **637**, **639**, 654, **675**, 758, 913, 926, 961—148034, 43, 223, 225, 271, 279, 285, 340, 394, 398, 404, 426, **441**, **447**, 483, 578, 607, 635, 646, 668, 728, 748, 773, 783, 791, 799, 824, 840, 853, 878, 919, 931, 977, 993—149003, 133, 134, 184, 209, 231, 306, 361, 449, 462, 474, 533, 577, 642, 679, 724, 725, 782, 934 150032, 76, 97, 190, 193, **256**, **319**, **412**, **432**, 439, 614, 624, 625, 748, 773, 791, 854—151013, 31, 294, 305, 323, 401, 519, 531, 557, 623, 624, 626, 647, 680, 734, 796, 818, 849, 891, 908, 912, 967—152013, 63, 70, 149, 232, 238, 276, 309, 371, 475, 505, 537, 539, 570, 615, 659, 895, 949, 957, 958, 982, 995—153047, 148, 201, 301, 315, 341, 345, 347, 432, 441, 445, 632, 742, 761, 763, 805, 835, 887, 969, 989—154119, 135, 156, 181, 207, 264, 330, 312, 400, 410, 429, 452, 449, 471, 563, 493, 565, 574, 770, 858, 874, 880, 937, 948, 988—155003, 16, 53, 88, 109, 115, 165, 193, 200, 259, 329, 333, 527, 627, 659, 667, 675, 713, 734, 895—156002, 89, 142, 185, 237, 269, 274, 275, 395, 400, 405, 452, 607, 641, 739, 760, 797, 809, 810, 854, 909, 938, 961, 967, 991, 996—157005, 32, 40, 46, 53, 72, 73, 158, 175, 184, 187, 206, 207, 249, 263, 333, 335, 392, 506, 507, 524, 538, 558, 626, 635, 688, 738, 760, 780, 842, 869, 889, 954—158031, 83, 91, 93, 125, 190, 201, 244, 298, 359, 404, 437, 469, 475, 500, 531, 536, 545, 562, 570, 576, 618, 623, 648, 671, 729, 882—159000, 38, 105, 106, 252, 263, 276, 372, 375, 422, 438, 516, 566, 574, 587, 989.

160036, 112, 133, 141, 168, 228, 285, 300, 359, 411, 429, 435, 476, 507, 569, 689, 691, 693, 724, 752, 975—161016, 56, 71, 113, 135, 238, 322, 362, 423, 447, 451, 477, 607, 616, 653, 656, 658, 693, 699, 810, 865, 929—162014, 15, 49, 100, 117, 193, 228, 351, 366, 376, 377, 398, 409, 441, 480, 521, 561, 582, 592, 597, 599, 636, 672, 700, 736, 737, 754, 760, 790, 820, 824, 834, 835, 840, 852—163136, 175, 180, 347, 437, 481, 528, 537, 616, 653, 670, 677, 733, 739, 764, 766, 795, 801, 803, 840, 866, 895, 923, 946, 955, 968—164021, 207, 244, 301, 340, 404, 435, 590, 667, 717, 732, **789**, 802, 823, 886, 900, 908—165012, 75, 97, 119, 170, 171, 175, 190, **244**, 249, 267, 320, 425, 435, 515, 535, 509, 600, 622, 649, 652, 761, 781, 818, 857, 883, 918, 938, 946, 954, 956—166027, 84, 99, 133, 141, 173, 183, 251, 326, 407, 502, 510, 525, 577, 586, 688, 686, 726, 734, 741, 743, 767, 812, 851, 881, 979—167023, **124**, 136, 166, 172, 461, 615, 618, 648, 678, 734, 748, 780, 782, 805, 853, 895, 932, 968—168026, 81, 118, 131, 234, 457, 466, 480, **488**, 505, 546, 724, 757, 818, 949—169055, 63, 97, 106, 120, 130, 132, 133, 248, 293, 315, 371, 375, **376**, 396, 436, 494, 497, 525, 526, 536, 553, 559, 573, 692, 693, 713, 714, 768, 834, 845, 854, 924, 999—170024, 30, 44, 174, 207, 484, 487, 506, 519, 561, 567, 596, 597, 622, 654, 740, 770, 781, 817, 841, 882, 914, 939, 946, 967, 968—171114, 142, 163, 209, 255, 326, 335, 371, 412, 425, 427, 434, 442, 563, 698, 703, 725, 733, 739, 743, 790, 791, 826, 829, 841, 852, 864, 900, 988—172060, 99, 139 161, 173, 199, 244, 419, 500, 598, 600, 620, 630, 683, 728, 766, 791, 845, 921, 947, 986—173001, 4, 58, 59, 61, 206, 258, 289, 305, 354, 360, 393, 394, **439**, 489, 522, 611, 627, 664, 696, 846, 854, 881, 939, 976, 983—174069, 71, 74, 76, 112, 221, 282, 301, 376, 436, 447, 534, 553, 706, 709, 896, 907, 953, 939, 972—175050, 93, 99, 118, 144, 151, 169, 179, 195, 212, 218, 219, 221, 227, 240, 288, 299, 317, 360, 372, 401, 447, 531, 610, 681, 691, 740, 773, 805, 814, 837, 894, 913, 944, 934, 982—176019, 42, 46, 71, 137, 155, 190, 240, 359, 397, 408, 487, 496, 567, 621, 701, 780, 798, 977—177017, 189, 198, 206, 214, 236, 279, 282, 392, 410, 467, 469, 492, 561, 589, 622, 627, 630, 632, 684, 696, 699, 609, 831, 920, 954, 966—178062, 119, 136, 153, 207, 278, 279, 280, 295, 304, 393, 394, 413, 418, 479, 482, 500, 626, 627, 692, 737, 805, 838, 959—179001, 8, 92, 100, 132, 139, 184, 185, 198, 203, 210, 277, 293, 298, 299, 330, 335, 390, 481, 602, 608, 615, 682, 709, 723, 753, 785, 811, 859, 882, 917, 948, 935, 993.

180025, 84, 111, 159, 162, 214, 272, 273, 379, 380, 390, 462, 484, 491, 518, 542, 586, 646, 722, 729, 741, 843, 945, **952**, 980—181052, 69, 94, **110**, 115, 184, 191, 256, 264, 275, 284, 295, 346, 408, 423, 475, 487, 613, 664, 720, 814, 877, 905, 906—182057, 93, 104, 141, 242, 269, 304, 327, 395, 397, 473, 493, 557, 563, 571, 572, 584, 585, 607, 618, 631, 646, 682, 704, 776, 821, 883, 889, 983—183103, 104, 129, 166, 184, 234, 277, **279**, 310, 381, 476, 524, 545, 570, 606, 721, 839, 877, 891, 895, 986—184014, 21, 75, 106, 176, 261, 269, 277, 286, 305, 328, 332, 402, 440, 470, 491, 563, 718, 733, **757**, 804, 817, 855, 875, 877, 926, 995—185003, 47, 62, 82, 89, 129, 201, 223, 251, 276, 372, 396, 423, 543, 551, 599, 634, 649, 665, 719, **712**, 806, 823, 856, 920, 955—186032, 40, 59, 65, 114, 161, 175, 230, 296, 334, 372, 402, 444, 446, 549, 562, 590, 615, 664, 736, 804, 811, 834, 866, 882, 957, 950, 974, 983—187057, 115, 119, 225, **226**, 230, **240**, **247**, 265, 267, 377, 378, 393, 405, 428, 438, 543, 547, 551, 571, 625, 632, 809, 814, 859, 871, 915, 961, 962, 995, 997 999—188002, 27, 38, 55, 107, 142, 155, 179, 180, 213, 304, 347, 361, 363, 402, 412, 446, 560, 566, 622, 632, 653, 663, 675, 687, 740, 743, 778, 788, 814, 861, 974, 985—189034, 86, 88, 92, 151, 190, 343, 345, **452**, 474, 478, 552, 597, 663, 705, 824, 833—190041, 47, 83, 129, 164, 192, 211, 216, 257, 316, 320, 531, 551, 569, 586, 624, 623, 655, 680, 748, 815, 885, 887, 976, 994—191047, 72, 137, 155, 171, 209, 225, 250, 260, 426, 438, 457, 475, 543, 565, 608, 614, 647, 702, 716, 720, 738, 765, 783, 795, 849, 921, 957, 959, 972—192047, 105, 126, 128, 227, 228, 231, 296, 430, 613, 623, 723, 785, 808, 987, 990—193012, 149, 186, 188, 203, 235, 263, 309, 312, 313, 239 374, 534, 572, 585, 586, 610, 649, 775, 809, 886, **951**, 970, 987—194005, 15, 31, 180, 185, 223, 295, 363, **368**, 401, 418, 509, 522, **568**, 579, 624, 635, 648, 735, 801, 821, 829, 934, 965—195027, 70, 148, 171, 223, 344, 350, 352, 361, 374, 385, 482, 551, 589, 650, 771, **824**, 844, **875**, 905, 956, **961**, 987—196033, 43, 72, 171, 177, 255, 293, 303, 360, 370, 464, 466, 503, 534, 551, 555, 687, 801, 805, 831, 834, 910, 935—197072, 83, 199, 247, 271, 306, 331, 332, 363, 369, 387, 409, 431, 479, 568, 621, 717, 745, 795, 798, 847, 894, 941, 992—198029, 97, 120, 154, 171, 206, 221, 243, 253, 277, 278, 298, 324, 325, 371, 436, 459, 465, 478, 517, 547, 567, 661, 797, 800, 827, 839, 972, 973—199035, 90, 98, 131, **134**, 137, 143, **155**, 156, 168, 526, 349, 368, 424, 488, 640, 679, 705, 742, 773, 890, 945.

200008, 33, 58, 124, 190, 254, 280, 339, 362, 466, 467, 469, 512, 514, 528, 577, 656, 670, 687, 725, 760, 893—201015, 128, 144, 150, 249, 295, 380, **458**, 483, 602, 656, 810, 859, 860, 921, 925—202016, 54, 109, 126, 139, 197, 252, 254, 382, 416, 430, 462, 529, 533, 612, 615, 624, 689, 708, 754, 784, 841, 860, **966**, 967, 978—203004, 171, 179, 204, 233, 323, 324, 326, 384, 291, 437, 445, 504, 510, 531, 550, 591, 621, **628**, 656, 679, 724, 741, **860**, 850, 859, 874, 904, 957—203028, 65, 97, **99**, 108, 121, 122, 158, 168, 184, 186, 191, 200, 245, 247, 290, 331, 386, 426, 456, 481, 565, 604, 610, 622, 631, 651, 667, 681, 691, 727, 730, 739, 796, 812, 839—205034, 41, 93, 124, 187, 200, 263, 266, 267, 277, 279, 317, 352, 373, 375, 427, 513, 533, 563, 667, 687, 721, 813, 883, 903, 966, 980, 982, 987, 989—206017, 34, 260, 316, 455, 526, **555**, 624, 675, 732, 739, 818, 867, 928—207001, 77, 104, 110, 120, 159, 223, **226**, 242, 246, 262, 292, 293, 315, 336, 337, 579, 601, 629, 662, 702, 720, 721, 758, 806, 905, 993—208011, 19, **52**, 120, 200, 247, 248, 258, 432, 467, **473**, 631, 655, 680, 711, 715, 768, 775, 805, 901, 966—209012, 54, 70, 151, 155, 187, 191, 261, 264, 358, 401, 408, 417, 431, 466, 484, 562, 701, 889, 986—210016, 117, 173, 239, 256, 367, 420, 515, 525, 533, **541**, 555, 556, 574, 632, 683, 735, 768, 786, 808, 821, 829, 890, 895, 900, 943, 962, 963, 985, 990—211088, 95, 124, 192, 274, 334, 362, 374, 401, 466, 519, 682, 701, 782, 907, 922, 935, 954—212015, 29, 40, 102, 111, 141, 220, 223, 236, 308, 392, 520, 532, 544, 602, 608, 704, 759, 817, 838, 846, 857—213018, 90, 108, 173, 181, 256, 318, 319, 320, 343, 376, 392, 399, 423, 508, 531, 627, 656, 658, 711, 716, 778, 784, 787, 800, 829, 852, 859, 864, 945, 990—214013, 42, 51, 114, 230, 263, 360, 453, 488, 554, 568, 611, 624, 629, 646, 764, 785, 794, **811**, 819, 831, 835, 948, 964—215035, **43**, 153, 190, **194**, 251, 252, 277, 339, 463, 463, 468, 480, 581, 584, 587, 607, 615, 619, 647, 765, 786, 832, 850, 943, **996—216005**, 16, 44, 52, 53, 179, 204, 236, 238, 264, **277**, 302, 370, 454, 508, 558, 563, 697, 699, 735, 750, 760, 768, 773, 774, 823, 860, 962, 913, **924**, 931—217077, 80, 97, 142, 168, 245, 253, 269, 559, 563, 707, 712, 717, 727, 774, 991—218026, 36, 42, 130, 137, 139, 157, 168, 207, 222, 234, 312, 350, 390, 418, 419, 507, 509, 514, 559, 578, 631, 649, 793, 797, 799, 831, 918, 986, 989, 996—219142, 237, 284, 296, 314, 359, 373, 419, 530, 539, 634, 696, 732, 749, 810, 869, 959, 960.

220044, 48, 53, 153, 199, 217, 283, 302, 348, 379, 401, 439, 480, 496, 497, 504, 553, 723, 730, 756, 806, 809, 815, 862, 890, 897, 904—221013, 54, **120**, 122, 126, 161, 197, 230, 273, **334**, 340, 352, 366, 375, 353, 458, 479, 480, 530, 543, 621, 716, 811, 957, 981—222023, 187, 146, 190, 245, 327, 362, 385, 445, 478, 532, 671, 680, 682, 724, 743, 798, 812, 866, 895, 920, 981—223063, 97, 169, 239, 244, **248**, 294, 336, 401, 439, 552, 584, 612, 734, 736, 839, 840, 845—224.045, 55, 61, 79, 181, 310, 455, 483, 562, 563, 592, 632, 663, 669, 729, 741, 809, 896—225001, 38, 50, 93, 100, 105, 132, 144, 169, 218, 291, 444, 495, 545, 551, 577, 616, 638, 652, 654, 777, 783, 795, 807, 898—226033,

86, 89, 99, 156, 160, 165, 190, 257, 295, 380, 405, 429, 468, 529, 557, 639, 685, 699—227007, 28, 60, 120, 132, 134, 295, 320, 343, 449, 477, 512, 520, 538, 548, 580, 723, 755, 761, 767, 786, 874, 875, 883, 927, 934, 969—228020, 61, 71, 82, 127, 210, **224**, 240, 270, 276, 280, 289, 295, 331, 352, 422, 557, 599, 625, 612, 655, 682, 732, 760, 763, 796, 825, 843, 872, 925, 968, 976, 977—229008, 35, 81, 107, 263, 291, 298, 356, 385, 386, 408, 444, **489**, 574, 589, 591, 698, 731, 802, 847, 853, 889, 913—230162, 247, 273, 326, 356, 397, 400, 442, 472, 489, 564, 565, 568, 582, 613, 706, 718, 812, 831, 875, 878, 907, 995—231029, 108, 249, 269, 294, 372, 377, 388, 392, 398, 449, 454, 472, 477, 550, 561, 570, 592, 619, 678, 727, 775, 805, 895, 956—232045, 78, 80, 87, 89, 91, 113, 169, 184, 216, 263, 273, 368, 374, 473, 557, 591, 673, 696, 784, 795, 802, 919, 950—233004, 129, 131, 137, 149, 183, 269, 285, 345, 460, 490, 531, 537, 576, **585**, 587, 610, 710, 731, 753, 774, 782, 829, 930, 947, 952—234002, 9, 12, 225, 230, 238, 239, 256, 282, 298, 345, 369, 424, 467, 582, 626, 627, 659, 811, 833, 861, 893, 919, 955, 961—235012, 59, 114, 117, 126, 169, 195, 197, 278, 302, 329, 340, 352, 360, 370, 372, 396, 455, 513, 558, 632, 779, 780, 827, 863, 874, 927, 947—236009, 46, 55, 72, 119, 275, 288, 336, 337, 368, 471, 500, 567, 611, 718, 750, 751, 841, 916—237073, 169, 237, 258, 277, 294, 422, 510, 546, 582, 836, 884, 934—238029, 46, 62, 65, 129, 132, 169, 171, **219**, 242, 248, 261, 267, 357, 405, 431, 475, 516, 521 532, 541, 636, 754, 770, 797, 842, 859, 871, 948, 980—239068, 142, 151, 183, 199, 321, 323, 348, **393**, 406, 416, 422, 514, 516, 553, 590, 613, 712, 739, 740, 769, 778 926, 974.

240067, 91, 134, 165, 186, 198, 247, 326, 420, 439, 447, 558, 591, 610, 670, 674, 698, 728, 735, 737, 774, 820, 833, 843, 863, 984—241008, 15, 41, **59**, 74, 80, 89, 103, 174, 179, 228, 245, 256, 269, 276, 323, 377, 396, 451, 466, 528, 580, 607, 618, 649, 656, 657, 688, 735, 765, 798, 825, 840, 842, 843, 849, 905, 962, **963**, 964, 979, 983—242077, 115, 156, 193, 216, 232, 258, 267, 303, 513, 572, 668, 716, **723**, 757, 788, 830, 924, 941, 947, 959, 983—243022, 42, **118**, 123, 128, 163, 217, 255, 273, 338, 354, 430, 443, 500, 521, 524, 549, 678, 690, 804, 808, 829, 886, 996, 997—244056, 88, 115, 150, 171, 178, 247, 279, **342**, 386, 393, 418, 448, 469, 656, 675, 685, 709, 758, 803, **923**, 947—245016, 31, 32, 53, 69 70, 149, 151, 155, 158, 162, 247, **290**, 315, 396, 420, 490, 515, 598, 601, 622, 664, 669, 694, 702, 763, 771, 796, **875**, 878, 895, 897, 899, 915—246255, 256, 274, 279, 388, 413, 469, 506, 507, 519, 560, 578, 593, 620, 634, 642, 664, 681, 697, 732, 789, 820, 821, 894, 952, 955, 969—247040, 122, 157, 165, 166, 205, 233, 332, 423, 437, 492, 503, 508, 514, 557, 649, 653, 656, 665, 667, 669, **671**, 681, 685, 694, 710, 885, 977—248021, 60, 69, 73, 81, 88, 176, 179, 187, 193, 214, 220, 250, 305, 517, 565, 583, 711, 722, 830, 831, 839, 851, 914, 936, 973—249010, 25, 67, 161, 193, 196, 210, 284, 339, 353, 402, 416, 434, 438, 539, 573, 576, 578, 592, 611, 635, 671, 722, 759, **771**, 823, 832, 991—250078, 119, 150, 156, 193, 238, 290, 309, 331, 373, 388, 508, 514, 529, 581, 588, 612, 760, 775, 915, 985—251000, 77, 108, 119, 155, 172, 226, 346, 411, 477, 537, 617, 686, 729, 730, 732, 759, 826, 845, 859, 876, 879, 895, 958, 964, 970, 982, 972—252114, 128, 146, 208, 261, 266, 408, 417, 494, 500, 605, **618**, 630, 695, 747, 750, 767, 816, 856, 953, 955—253042, 108, 138, 140, 185, 235, 372, 375, **411**, 424, 430, 604, 710, 802, 834, 885, 925, 932, 959, 960, 974, 992—254025, 65, 83, 99, 138, 156, 172, 252, 466, 479, 496, 567, 601, 609, 618, 657, 661, 729, 772, 791, 831, 833, 876, 962, 966—255025, 76, 125, 146, 175, 301, 320, 323, 324, **405**, 407, 424, 460, 514, 522, **531**, 532, 538, 559, 562, 673, 724, 782, 819, 956, 962, 963—256010, 115, 147, 209, 224, 231, 267, 394, 410, 412, 438, 582, 616, 632, 654, 657, 663, 665, 669, 683, 733, 772, 814, 822, 840, 848, 982—257047, 130, 187, 219, 220, 297, 344, 362, 390, 394, 435, 557, 595, 610, 617, 681, 714, 744, 761, 907—258009, 17, 37, 108, 112, 200, 211, 240, 273, 274, 326, 350, 362, 464, 554, 578, 584, 761, 808, 863—259010, 127, 154, 315, 665, 725, 754, 796, 830, 917, 918, 927, 958.

260120, 218, 235, 241, 256, 265, 286, 368, 481, 496, 521, 525, 531, 559, 703, 712, 751, 763, 792, 847, 903, 922, 938, 964, 985—261055, 114, 196, 263, 322, 350, 361, 388, 390, 408, 425, 447, **480**, 495, 508, 548, 572, 677, 759, 790, 800, 815, 816, 836, 846, 866, 892, 936—262043, 63, 126, 135, 142, 149, 167, 170, 255, 295, 337, 441, 507, 546, 602, 613, 645, 687, 708, 711, 727, 736, 742, 773, 779, 837, 867, 993—263023, 32, 38, 120, 121, 129, 228, 229, 246, 257, 354, 379, 409, 432, 523, 561, 623, 684, 709, 772, 774, 835, 891, 911, 929, 967, 989—264119, 120, 130, 173, 276, 301, 343, 349, 359, 365, 484, 588, 605, 680, 685, 748, 756, 853, 871, 948, 951, 952—265067, 77, 100, 119, 171, 191, 254, 271, 273, 292, 328, 347, 372, 374, 379, 424, 440, 477, 483, 508, 531, 577, 682, 716, 783, 823, 834, 839, 859, 892, 907, 926, 958—266075, 135, 159, 173, 257, 310, 311, 383, 407, 461, 480, 582, 603, 635, 648, 661, 664, 779, 782, 795—267025, 92, 150, 266, 322, 418, 453, 469, 486, 567, 613, 660, 680, **754**, 774, 780, 830, 877—268008, 57, 59, 89, 99, 101, 141, 169, 207, 310, 406, 430, 447, 472, 559, 574, 734, 744, 763, 794, 822, 836, 908, 957, 958, 987—269022, 28, **173**, 174, 240, 271, 297, 314, 351, 421, 413, 474, 451, 488, 513, 589, 666, 701, 714, 776, 805, 835, 842, 915, 956, 981, 993—270006, 101, 132, 158, 276, 278, 369, 443, 476, 679, 691, 692, 979, 993—271013, 126, 177, 395, 479, 565, 569, 614, 648, 657, 687, 715, 717, 731, 794, 813, 883, 905, 961, 994—272116, 191, 243, 269, 382, 384, 426, 442, 556, 560, 601, 831, 892, 896, 897, 926, 964—273021, 56, 134, 160, 211, 269, 331, 333, 351, 392, 568, 600, 622, 650, 654, 661, 665, 814, 820, 839, 863, 887, 888, 912, 927, 934, 936, 941, 951, 997—274049, 129, 155, 192, 281, 355, 598, 607, 655, 676, 699, 718, 728, 744, 755, 807, 816, 823, 917, 921, 947, 986, 988—275023, 45, 123, 152, 209, 224, 263, 308, 315, 455, 458, 527, 545, 559, 563, 579, 648, 706, 820, 835, 925, 957—276006, 71, 73, 107, 131, 161, 201, 258, 274, 279, 318, 368, 414, 465, 469, 601, 624, 652, 802, 821, 822, 837, 839, 842, 844, 845, 883, 948, 951—277042, 54, 55, 80, 94, 138, 165, 167, 181, 185, 220, 304, 414, 415, 428, 468, 621, 649, 708, 740, 761, 768, 836, 839, 855, 863, 930, 931, 932, 940, 961—278037, 86, 94, 113, 188, 278, 279, 321, 363, 400, 421, 433, 480, 485, 534, 581, 617, 618, 643, 662, 669, 752, 822, 936—279009, 41, 111, 135, 178, 205, 212, 357, 398, 400, 429, 445, 458, 469, 470, 472, 531, 545, 583, 591, 593, 648, 656, 732, 908, 971, 977, 981, 998.

280057, 65, 86, 144, 155, 155, 185, 237, 238, 242, 335, 409, 450, 457, 575, 577, 608, 667, 710, 712, 714, 834, 849, 893, 948, 990—281201, 239, 260, 322, 332, 338, 339, 347, 373, 404, 473, 476, 483, 495, 507, 510, 586, 591, 637, 649, 651, 716, 779, 853, 913, 915, 919, 936, 988—282057, 111, 139, 202, 213, 235, 247, 260, 337, 360, 376, 485, 528, 538, 546, 604, 611, 624, 630, 633, 643, 649, 689, 723, 856, 890, 891, 905—283117, 120, 123, 197, 219, 278, 374, 417, 456, 494, 545, 602, 607, 611, 654, 742, 792, 800, 868, 933, 953—824049, 87, 112, 133, **174**, **189**, 200, 208, 231, 235, 236, 299, 309, 388, 390, 398, 429, 449, 471, 476, 546, 551, 552, **635**, 642, 650, 663, 689, 746, 754, 756, 765, 802, 898, 963—285027, 48, 59, 72, 104, 106, 108, 109, 176, 177, 197, 213, 224, 225, 348, 495, 530, 583, 670, 817, 831, 885, 945, 977, 996—286001, 10, 12, 142, 144, 202, 220, 255, 275, 363, 390, 409, 450, 484, 541, 567, 640, 683, 764, 771, 772, 780, 815, 834, 847, 864, 941—287015, 145, 261, 283, 304, 305, 315, 357, 377, 378, 380, 466, 553, 612, 614, 636, 714, 889, 907, 930—288008, 45, 206, 220, 315, 318, 324, 337, 392, 439, 451, 477, 504, 513, 529, 532, 544, 590, 677, 754, 782, 835, 875, 896, 916, **948**, 950—289012, 16, 20, 42, 59, 66, 106, 115, 255, 267, 342, 357, 466, 473, 516, 594, 658, 673, 707, 710, 741, 999—290069, 120, 122, 144, 167, 179, **181**, 279, 294, 394, 406, 434, 435, 614, 620, 703, 712, 775, 801, 803, 806. 868, 872, 969—291012, 77, 81, 132, 202, 291, 313, 316, 669, 709, 738, 786, 822, 841, 889, 927, 993, 998—292019, 33, 237, 345, 347, 362, 438, 474, 645, 649, 650, 746, 751, 803, 807, 832, 850. 909, 963, 982—293002, 39, 153, 168, 214, 349, 398, 416, 449, 511, 535, 545, 604, 632, 640, 669, 788, 805, 832, 845, 854, 922—294000, 13, 121, 168, 174, 210, 221, 249, 272, 292, 315, 343, 362, 368, 431, 444, 445, 447, 535, 589, 596, 633. 650, 671, 825, 832, 904, 938—295029. 46, 95, 105, **150**, 155, 159, 181, 193, 236, 292, 374, 393, 510, 533, 544, 624, 625, 831, 889, 965, 990—296014, 70, 87, 116, 127, 154, 287, 311, 322, 362, 391, 524, 569, 660, 671, 685, 713, 742, 827, 861, 903. 923, 948—297002, 57, 58, 104, 115, 141, 265, 287, 324, 403, **448**, 467, 504, 525, 526, 660, 678, 724, 731, 804, 805, 811, 812, 924, 944—298023, 50, 84. 109, 128, 140, 153, 194, 221, 253, 413, 432, 489, 560, 586, 636, 648, 661, 679, 688, 831, 835, 851, 918, 934, 964—299017, 80, 103, 119, 144, 160, 210, 249, 253, 259, 295, 322, 342, 383, 386, 431, 476, 532, 578, 677, 699, 704, 750, 765, 875, 876, 902, 918, 919, 989.

300027, 65, 215, 229, 235, 417, 452, 454, 476, 508, 541, 564, 581, 589, 673. 735, 862, 878, 919, 920, 928, 956, 979, 988—301009, 58, 65, 69, 150, 151, 156, 173, 204, 233. 248, 314, 372, 374, 460, 486, 498, 500, 519, 523, **537**, 554, 559, 775, 782, 811, 842, 913—302004, 18, 21, 46, **51**, 57, 75, 117, 190, 281, 289, **310**, 395, 399, 460, 461, 522, 536, 561, 606, 666, 716, 759, 777, **816**, 822, 953, 957, 970, 984, 985—303025, 66, **72**, 120, 139, 165, 202, 224, 259, 308, 349, 370, 420, 444, 653, 811, 842, 953, 972, 981, 985, 994—304125, 134, 141, 168, 294, 329, 349, 367, 384, 385, 398, 476, 477, 491, 525, 580, 585, 605, 614, 652, 689, 708, 753, 818, 877, 880, 925, 966, 968, 970, 974, 982, 987, 988—305093, 124, 145, 224, 238, 239, 248, 249, 285, 287, 357, 358, 395, 413, 520, 612, 650, 708, 718, 757, 787, 826, 931, 997, 998—306307, 315, 360, 435, 522, 529, 537, 558, 584. 704, 718, 822, 842, 860, 906, 935, 959—307057, 61, 75, 110, 111, 159, 181, 190, 220, 242, 317, 336, 390, 411, 421, 530, 630, 637, 662, 672, 755, 777, 827, 831, 837, **850**, 851, 917, 993—308001, 27, 102, 115, 150, 202, **207**, 230 318, 319, 324, 417, 430, 461, 559, 599, 604, 715, 748, 751, 785, 870, 889, 921, 940, 946, 953—309002, 42, 163, 216, **239**, 286, 355, 364, 393, 493, 503, 514, 559, 607, 621, 628, 649, 660, 678, 682, 815, 896, 908, 931, 940, 963, 954—310002, 30, 48, 73, 98, 123, 278, 298, 304, 341, 394, 541, 576, 586, 617, 652, 699, 781, 791, 877, 881, 990, 994, 999—311103, 121, 159, 171, 192, 215, 236, 243, 271, 458, 461, 486, 495, 582, 602, 617, 640, 664, 667, 741, 773, 795, 836, 846, 861, 867, 879, 882, 957, 973—312001, 6, 48, 76, 88, 103, 153, 204, 259, 261, **394**, 417, 441, 442, 456, 489, 553, 628, 629, 667, 692, 786, 841, 844, 864, 881, 987—313134, 199, 203, 237, 287, 460, 462, 481, 549, 584, 598, 648, 653, 666, 667, 683, 735, 902, 914, 932, 934, 983—314064, 73, 164, 167, 229, 250, 420, 498, 530, 534, 553, 570, 599, 627, 638, 705, 706, 745, 782, 847, 879, 972, 979—315073, 89, 96, 97, 155, 167, 213, 269, 289, 360, 364, 411, 553, 593, 601, 619, 627, 672, 684, 758, 799, 842, 899, 959—316009, 13, 25, 90, 101, 102, 108, 197, 122, 142, 243, 249, 310, 312, 361, 389, 390, 417, 422, 426, 435, 501, 509, 614, 654, 655, 676, 713, 736, 829, 835, 842, 877, 886, 891, 909, 948, 961—317075, 78, 225, 268, 294, 325, 330, 389, 395, 406, 455, 493, 494, 538, 545, 586, 707, 717, 776, 786, 802, 817, 861, 863, 890, 965—318036, 64. 185, 199, 213, 232, 233, 235, 260, 266, 279, 347, 362, 437, 471, 639, 686, 737, 744, 829, 852, 944—319009, 19, 44, 46, 50, 57, 58, 77, 80, 87, 131, 199, 270, 351, 387, 400, 416, 440, 451, 508, 519, 535, 625, 631, 658, 681, **685**, 686, 725, 770, 778, 804, 851, 966, 995.

320007, 66, 103, 140, 148. 210, 299, 317, 335, 339, 372. 407, 412, 513, 556, 638, 645, 699, 721, 865, 875, 882, 885, 887, 891, 923, 925, 964, 972, 996—321034, 67, 105, 119, 155, 164, 169, 184, 252, 270, 277, 299, 303, 306, 318, 373, 392, 394, 402, 434, 465, 679, 737, 777, 785, 838, 879, 887—322022, 67, 106, 107, 146, 229, 285, 313, 385, 574, 625, 631, 775, 848, 877, 894, 936, 993—323123, 130, 155, 164, 169, 187, 274, 293, 326, **416**, 545, 559, 610, 612, 667, 705, 756, 798, 856, 870, 871, 906, 914, 949—324065, 109, 152, 201, 301, 315, 342, 370. 383, 393, 395, 396, 405, 440, 501, 550, **554**, 579, 580, 609, 618, 814, **820**, 877, 900, 931—325001, 38, 80, 128, 152, 158, 186, 258, 349, 353, 380, 403, 517, 524, 536, 564, 573, 579, 605, 610, 662, 773, 815, 879, 958, 992—326032, 67, 108, 161, 191, 237, 251, 269, 332, 482, 524, 633, 660, 700, 707, 787, 845, 861, 919—327034, 45, 113, 133, 138, 153, 162, 175, 181, 188, 237, 266, 290, 306, 311, 320, 338, 342, 374, 377, **497**, 544, 566, 593, 622, 657, 673, 723, 727, 756, 781, 789, 808, 844, **891**, 905—328010, 40, 61, 95, **101**, 130, 190, 205, 229, 226, 233, 252, 313, 316, 323, 336, 348, **365**, 375, 414, 495, 503, 544, 568, 664, 734, 845, 851, 959, 892, 926, 945, 961—329031, 38, 73, 89, 175, 238, 251, 274, 290, 356, 466, 475, 551, 605, 606, 611, 710, 711, 737, 784, 787, 806, 876, 877, 907, 993—330027, 36, 61, 126, 132, 134, 156, 172, 173, 352, 408, 409, 435, 478. 487, 535, 542, 554, 597, 651, 695, 701, 771, 866, 903, 922—331008, 19, 27, 56, 124, **145**, 239, 246, 335, 377, 385, 406, 460, 595, 677, 700, 721, 745, 750, 840, 842, 854, 876, 904, 937, 938, 957, 978—332055, 92, 210, 231, 278, 300, 348, 386, 397, 445, 448, 457, 465. 478, 488, 503, 573, 682, 749, 781, 833, 834, 838, 841, 949, 969, 972—333058, 173, 206, **309**, 319, 320, 325, 355, 388, 395, 397, 436, 496, 520, 564, 584, 589, 599, 601, 605, 613, 627, 639, 657, 713, 819, 929—334011, 16, 38, 83, 145, 189, **192**, 316, 556, 569 621, 666, 700, 705, 760, 814, 846, 883, 948—335040, 91, 231, 326, 328, 329, 339, 355, 372, 423, 510, 573, 583, 584, 636, 688, 701, 712, 713, 770, 792, 815, 841, 866—336060, 84, 92, 128, 170, **241**, 309, 330, 338, 380, 421, 445, 455, 468, 510, 578, 581, 583, 635, 660, 661. 696, 731, 793, 861, 876, 909—337049, 51, 55, 68, 74, 80, 95, 188, **199**, 270, 295, 386, 411, 412, 420, 493,

509, 619, 623, 642, 654, 804, 844, **905,** 996, 997—338178, 294, 335, 366, 370, 371, 380, 388, 401, 413, 607, 732, 749, 752, 767, 844, 868, 881, 882, 962, 976—339018, 25, 26, 57, 71, 72, 118, 119, 178, 236, 237, 252, 286, **338,** 432, 438, 467, 588, 629, 655, 739, 756, **790** 865, 878.

340018, 33, 57, 216, 254, 296, 302, 334, 429, 435, 440, 445, 497, 517, 524, 526, 750, 876, 967, 974—341029, 41, 111, 139, 157, 161, 199, 231, 241, 243, 307, 466, 470, 693, 952—342011, 18, 61, 191, 290, 352, 372, 508, 570, 582, 602, 638, 726, 738, 772, 789, 869, 882, 903, 930, 966, 968, 983—343126, 127, 190, 229, 265, 308, 323, 371, 380, 382, 473, 579, 588, 667, 697, 713, 759, 761, 798, 835, 918, 990, 996—344061, 65, 132, 270, 280, 310, 317, 338, 426, 428, 433, 472, 512, **525,** 626, **660,** 692, 702, 723, 735, 781, 807, 831, 965—345097, 141, 232, 236, 298, 301, 503, 561, 604, 609, 641, 684, 706, 772, 870, 910, 986—346015, 32, 33, 124, **147,** 230, 252, 321, 413, 620, 699, 710, 742, 769, 812, 813, 841, 861, 887, 895, 929, 999—347040, 41, 53, 122, 190, 281, 335, 340, 430, **467,** 481, 524, 588, 673, 682, 683, 686, 687, 700, 702, 708, 711, 720, 724, **726,** 746, 754, 756, 766, 778, 780, 782, 790, 791, 957—348157, 187, 217, 241, 298, 317, 365, 428, 438, 447, 450, 495, 498, 563, 601, 691, 722, 753, 820, 859, 901, 925, 960—349008, 81, 86, 97, 147, 203, 209, 256, 393, 408, 426, 465, 468, 482, 503, 524, 531, 543, 763, 783, 785, 786, 820, 889, 937, 960, 961—350009, 76, 138, 231, 277, 297, 329, 401, 492, 522, 531, 547, 568, 597, 612, 622, 666, **728,** 769, 803, 958, 996, 999—351040, 57, 110, 205, 213, 223, 250, 270, 272, 291, 322, 397, 435, 568, 679, 684, 715, 717, 769, 806, 810, 820, 823, 907, 927, 928, **929**—352017, 30, 39, 91, 131, 134, 191, 192, 373, 376, 441, 466, 502, 513, 567, 591, 618, 639, 719, 729, 741, 769, 783, 791, 802, 805, 808, 810, 823, 869, 989—353027, 43, 63, 127, 128, 150, 156, 160, **171,** 186, 301, 348, 386, 402, 474, 513, 726, 743, 801, 805, 815, 833, 881, 982, 996—354033, 46, 63, 91, 180, 313, 378, 449, 534, 567, 601, 704, 732, **741,** 773, 803, 895, 922, 926, **943,** 961—355009, 36, 37, 38, 45, 165, 168, 172, **238,** 265, 301, 438, 445, 471, 508, 519, 553, 554, 555, 563, 617, 666, 718, 769, 910—356035, 57, 156, 160, 211, 220, 250, 280, 298, 390, 419, 424, 473, 510, 526, 536, 575, 577, 583, 615, 670, 674, 750, 777, 815, 846, 911, 929, 947, 971, 982—357018, 236, 248, 261, 268, 272, 325, 347, 357, 378, 460, 472, 502, 625, 707, 709, **736,** 806, 808, 835, 863, 949, 987, 997—358020, 59, 144, 161, 170, 280, 336, 408, 421, 515, 595, 627, 649, 650, 788, 812, 825, 845—359130, 134, 135, 192, 239, 249, 250, 268, 302, 319, 333, 344, **401,** 463, 553, 558, 592, 633, 666, 689, 711, 746, 776, 820, 853, 856, 859, 868, 870, 879, 885.

360002, 6, 12, 52, 125, 137, 142, 191, 263, 271, 301, 375, 449, 457, 473, 487, 488, **489,** 523, 549, 580, 664, 720, 736, 808, 857, 885, 912, 948, 961, 992—361005, 101, 124, 151, 157, 161, 163, 166, 247, 326, 357, 390, 439, 487, 491, 573, 619, 624, 648, 653, 681 699, 704, 715, 845, 862, 919, 941, 957, 958, 966—362038, **186,** 209, 223, 248, 286, 290, 294, 406, 407, 455, 486, 491, 526, 527, 575, 691, 732, 758, 767, 840, 873, 980, 988—363098, 113, 303, 309, 317, 350, 352, 405, 416, 513, 629, 638, 670, 671, 726, 779, 808, 850, 919, 926, 973—364036, 62, 87, 125, 188, 191, 257, 309, 341, 346, 379, 433, 439, 464, 473, 476, 482, 662, 695, 711, 718, 741, 753, 762, 829, 832, **845,** 871, 883—365090, 180, 283, 304, 311, 374, 384, 407, 471, 473, 478, 524, 567, 617, 716, 803, 848, 978—366024, 79, 83, 223, 244, 249, 295, 305, 352, 358, 461, 474, 587, 614, 641, 675, 776, 814, 823, 904, 914, 924, 929, 961, 963, 972, 989—367039, 69, 83, 112, 124, 137, 220, 259, 312, 356, 407, **444,** 517, 520, 626, 661, 688, 695, 775, 947, 957, 959—368041, 62, 91, 109, 114, 124, 197, 337, 372, 451, 481, 492, **550,** 622, 645, 693, 725, 804, 890, 939—369016, 79, 30, 83, 110, 112, 140, 154, 221, 249, 252, 289, 297, 301, 324, 423, 467, 475, 538, 546, 585, 608, 699, 761, 762, 834, 882, 924—370020, 26, 72, 73, 96, 101, 114, **156,** 221, 229, 231, 294, 327, 340, 374, 380, **391,** 415, 434, 496, 537, 575, 636, 715, 775, 798, 945—371017, 19, 112, 122, 174, 182, 216, 226, 372, 388, 395, 442, 444, 489, 647, 674, 719, 785, 790, 791, 797, 865, 872—372078, 82, 114, 172, 219, 263, 302, 323, **395,** 428, 470, 489, 496, 563, 599, 661, 710, 777—373001, 2, 66, 77, 234, 237, **282,** 332, 408, 488, 540, 554, 742, 784, **829,** 836, 946, 968, 989—374039, 119, 161, 190, 365, 445, 478, 520, 522, 586, 589, 601, 607, 627, 695, 726, 727, 760, 800, 907, 913, 933, 940, 951, 955, 971, 987—375015, 33, 87, 123, 219, 251, 256, 257, 333, 379, 383, 390, 399, 485, 491, 558, 575, 665, 688, 705, 710, 711, 755, 788, 802, 875, 969, 972, 944, 994—376081, 83, 97, 120, 132, 144, 211, 251, 296, 305 317, **476,** 502, 530, 542, 555, 568, 671, 674, 751, 768, 780, **910,** 958, 965—377018, 39, 99, 104, 137, 249, 284, 575, 599, 601, 616, 635, 742, 731, 732, 740, 750, **762,** 767, 769, 784, **803,** 818, 888, 920, —378109, 138, 182, 187, 204, 221, 226, 308, 383, 387, 415, 584, 591, 600, 720, 758, 770, 785, 802, 813, 832, 845, 953, 984—379031, 138, 185, 195, 277, 342, 439, 507, 557, 582, 589, 736, 753, 768, 828, 835, 902, 954.

380019, 50, 65, 216, 217, 225, 226, 274, 294, 297, 311, 316, 321, 335, 337, 382, 387, 421, 508, 532, 577, 660, 673, **695,** 715, 938, 956, 961—381064, 121, 267, 327, **337,** 341, 350, 389, 426, 432, 451, 554, 556, 573, 590, 650, 653, **688,** 735, 740, 781, 797, 843, 876, 923, 992—382011, 112, 154, 210, 230, **292,** 330, 400, **413,** 433, 463, 464, 482, 509, 528, 591, 634, 654, 831, 835, 878, 893, 939, 942, 946, 994—383003, 53, 65, 70, 100, 254, 278, 319, 357, 383, 644, 729, 758, 821, 910, 984, 993—384094, 108, 118, 155, 210, 330, **438,** 431, 514, 524, 567, 568, 654, 685, 707, 716, 719, 839, 878, 895, 970—385026, 234, **472,** 478, **519,** 530, 533, 550, 582, 586, 601, 610, 633, 652, 690, 721, 726, 776, 795, 831, 844—386102, 264, 276, 391, 439, 485, 497, 511, 539, 541, 573, 584, 587, 590, 741, 798, 822, 891—387141, 230, 238, 240, 302, 312, 397, 501, 540, 570, 728, 753, 762, 771, 875, 910, 923, **944,** 948, 955—388006, 32, 72, 119, 146, 148, 150, 193, 201, 242, 272, 370, 400, 427, 451, 467, 487, 589, 693, 698, 768, 789, 822, 824, 836, 845, 959, 974, 976, 996—389128, 158, 201, 207, 269, 298, 324, 326, 339, 403, 433, 439, 446, 528, 537, 538, 564, 575, 609, 617, 626, 627, 639, 688, 743, 789, 794, 841, 872, 916, 985, 995, 999—390050, 70, 86, 75, 115, 140, 177, 183, 184, 228, 396, 421, 441, 446, 517, 526, 550, 578, 671, 703, 808, 818, 849, 875, 937, 950, 981—391067, 158, 254, 410, 464, 485, 515, **516,** 573, 714, 802, 817, 876, 931, 950, 962—392043, 64, 83, 116, 153, 166, 177, 220, 227, 256, 298, 305, 351, 369, 377, 383, 391, 476, 519, 540, 613, 635, 655, 849, 900, 930, 968, 997—393058, 178, 193, 197, 199, 277, 278, 293, 324, 334, 478, 481, 547, 612, 613, 625, 641, 739, 769, 780, 800, 822, 826, 830, 849—394052, 63, 102, 129, 145, 167, 240, 252, 272, 278, 324, 339, 344, 362, 452, 478, 481, 700, 711, 720, 721, 722, 764, 912, 963—395003 70, 137, 142, 145, 191, 262, 266, 272, 301, 382, 386, 390, 424, 428, 546, 537, 592, 621, 705, 725, 784, 798, 801, 863, 909, 941, 953, 972—396035, 36, 44, **62,** 71, 139, 182, 246, 251, 319, 333, 392, 673, 682, 705, 709, **747,** 760, **763,** 779, 781, 810, 854, 924, 932—397014, 60, 101, 149, 212, 219, 221, 237, 238, 241, 246, 256, 279, 311, 351, 355, 406, 459, 470, 506, 522, **585,** 590, 596, 653, 669, 682, 795, 796, 811, 839, 844, 860, 896, 935, 938, 939, 945, 946, 948, 956—39-015, 37, 47, 99, 103, 148, 189, 229, 233, 248, 368, 441, 444, 453, 471, 484, 500, 538, 632, 657, 666, 668, 682, 738, 739, 773, 784, 865, 881, 942, 998—399039, 103, 150, 215, 253, 259, 302, 343, 411, 517, 519, 525, 551, 737, 742, 764, 817, 847, 856, 857, 895, 981.

400018, 22, 27, 33, 173, 197, 264, 308, 434, 495, 611, 619, 640, 645, 676, 754, 884, 888, 889, 919, 926, 940, 957— 401071, 154, 191, 192, 276, 287, 362, 373, 393, 442, 478, 526, 579, 624, 720, 728, 755, 778, 820, 828, 930, 950, 998—402007, 56, 58, 83, 89, 133, 153, 179, 207, 240, **288,** 303, 370, 400, 517, 598, 616, **636,** 642, 644, 674, 732, 805, 809, 841, 846, 848, 858, 864, 920, 995—403018, 108, 136, 206, **232,** 250, **281,** 319, 384, 405, 545, 573, 578, 607, 669, 738, 756, 801, 819, 830, 864, 951, 968, 982—404040, 091, 129, 149, 188, 208, 216, 246, 261, 305, 358, 360, **364,** 375, 405, 425, 446, 447, 468, 500, 517, 518, 571, 591, 645, 677, 710, 727, 775, 783, 863, **892,** 893 —405000, 47, 68, 108, 194, 195, 230, 231, 302, 359, 601, 666, 716, 764, 771, 774, 810, 823, 847, 953, 977—406060, 210, 242, 318, 351, 390, 398, 400, 546, 553, 583, 590, 681, 700, 727, 770, 823, 838, 859, 878, 893, 923, 975—407080, 102, 156, 210, 321, 354, 371, 397, 460, 527, 532, 551, 592, 603, 634, 644, 696, 711, 765, 939—408001, 11, 17, 21, 57, 90, 199, 263, 275, 326, 333, 336, 357, 405, 414, 459, 616, 681, 707, 714, 746, 750, 779, 815, 829, 863, 887, 953—**409001** 68, 70, 198, 125, 130, 163, 229, 231, 253, 258, 265, 309, 405, 427, 451, 491, 527, 559, 640, 685, 691, 712, 755, 765, 866, 868, 900, 901, 977, 999 —410010, 76, 81, 116, 169, 210, 280, 356, 387, 388, 445, 475, 479, 501, 579, 668, 672, 673, 687, 694, 765, 766, 795, 798, 830, 856, 878, 889, 990 —411015, 18, 90, 104, 144, 146, 274, 324, 328, 355, 399, 435, 457, 573, 596, 613, 672, 676, 685, 824, 825, 867, 893, 952, 977—412121, 126, 206, 242, 276, 282, 383, 466, 477, 491, 505, 544, 588, 672, 718, 772, 869, 879, 928, 969, 987—413011, 128, 144, 221, 228, 258, 295, 330, 346, 430, 469, 485, 530, 538, 545, **817, 919,** 945, 946, 975—414175, 211, 243, 274, 295, 301, 302, 446, 474, 476, 480, 552, 607, 662, 713, 751, 772, 845, 853, 855, 856, 885, 949, 951, 952, 953, 958, 995, 998 —415029, 105, 239, 275, 278, 324, 363, 482, 483, 547, 609, 643, 653, 697, 754, 763, 851, 959, 997.—416076, 91, 125, 165, 170, 190, 245, 264, 279, 281, 295, 325, 332, 384, 461, 473, 502, 520, 559, 595, 635, 689, 744, 775, 786, 847, 886, 890, 903, 942—417050, 94, **120,** 144, 205, 294, 328, 336, 362, 368, 371, **372,** 407, 432, **460,** 542, 559, 642, 746, 801, 815, 832, 838—418000, 21, 35, 41, 85, 96, 107, 184, 226, 234, 282, 293, 328, 333, 360, 362, 371, 443, 473, 499, 512, 520, 554, 565, 566, 682, 639, 654, 686, 759, 764, 790, 792, 825, 831, 849, 911, 929, 969, 998—419106, 126, 167, 242, 413, 427, 439, 460, 491, 580, 593, 596, **696,** 712, 767, 866, 895, 996, 999.

420023, 43, 109, 127, 165, 171, 173, 219, 227 287, 342, 352, 358, 363, 364, 366, 474, 568, 638, 667, 717, 749, 757, 765, 781, 826, 844, 885, 931, 963, 983—421063, 91, 192, 229, 232, 234, 267, 268, **271,** 300, 317, 323, 360, 373, 403, 429, 462, 478, 487, 507, 566, 567, 598, 606, 608, 650, 786, 800, 888, 909, 919, 989—422035, 157, 184, 219, 285, 318, 473, 618, 638, 641, 666, 676, 782, 810, 842, 955, 956, 985—423104, 138, 166, 200, 256, 272, 293, 345, 453, 499, 602, 634, 660, 691, 796, 860, 903, 920, 931, 948, 950, 960—424012, 156, 226, 231, 246, 248, 350, 355, 368, 391, 443, 458, 478, 479, 488, 590, 628, 659, 670, 681, 692, 747, 816, 820, 825, 847, 885, 905, 912, 951—425160, 196, 198, 320, 390, 491, 517, 558, 597, 611, 619, 620, 630, 650, 660, 699, 705, 749, 819, 854—426058, 77, 171, 179, 207, 251, 319, 345, 432, 490, 613, 771, 855, 902—427012, 60, 70, 75, 81, 99, 100, 156, 160, 176, 196, 202, 360, 367, 371, 475, 480, 517, 518, 599, 604, 624, 644, 731, 732, 738, 740, 742, 847, 866, 875, 895, 998—428071, 108, 182, 292, 342, 388, 425, 562, 593, **601,** 662, 721, 751, 847, 889, 932—429010, 11, 94, 161, 165, 193, 235, 353, 356, 632, 676, 717, 740, 771, 805, 823, 878, 896, 940, 999—430125, 196, 215, 234, 253, 286, 356, 359, 386, 408, 424, 451, **465,** 477, 483, 525, 530, 539, 546, 599, 600, 633, 728, 748, 759, 881, 939, 999—431040, 48, 92, 122, 157, **176,** 187, 189, 193, 320, 352, 407, 432, 447, 511, 541, 789, 829, 836, 867, 881, 897, 909, 946, 954—432084, 95, 130, 180, 189, 194, 223, 245, 286, 305, **311,** 328, 327, 353, 405, 430, 468, 497, 658, 662, 771, 779, 786, **794,** 859, 899, 907, 933, 981, 994—433023, **34,** 51, 69, 95, 126, 185, 242, 257, 320, 363, 389, 400, 495, 543, 566, 612, 615, 655, 668, 705, 710, 903, 907, 958, 967, 970, 977—434054, 111, 112, 118, 141, 225, 238, 415, 448, 466, 485, 561, 586, 604, 643, 651, 682, 709, 777, 779, 789, 794, 890, 910, 944, 946, 972, 997—435191, 284, 362, 368, 375, 379, 407, 416, 421, 620, 652, 700, 728, 734, 857, 906, 953—436032, 53, 103, 331, 416, 491, 502, 554, 561, 616, 702, 810, 821, 824, 864, 876, 938, 954, 984, 998—437001, 104, 119, 251, 266, 303, 330, 331, 399, 426, 443, 511, 549, 557, 565, 573, 605, 633, 657, 794, 831, 898, 936, 963, 972, 989—438023, 171, 186, 250, 275, 310, 317, 395, 441, 446, 465, 602, 613, 652, 674, 705, 711, 719, 843—439005, 180, 184, 189, 203, 231, 259, 277, 336, **351,** 442, 546, 550, 574, 621, 630, 678, 704, 778, 781, 830, 859, 881, 900 936, 945.

440157, 184, 239, 242, 312, 328, 337, 340, 342, 456, 471, 472, 475, 553, 646, 648, 685, 729, 736, 773, 778, 792, 844, 848, 859, 905, 908, 910, 986—441002, 47, 85, 121, 155, 226, 261, 322, 353, **372,** 398, 498, 528, 530, **562,** 574, 619, 638, 679, 776, 824, 876, 888, 932, 940, 954, 986—442009, 40, 137, 222, 250, 255, 259, 263, 265, 266, 337, 519, 528, 615, 620, 652, 659, 698, 766, 787, 792, 813, 870, 872, 910, 965—443035, 85, 143, 255, 421, 449, 526, 543, 596, 678, 699, 798, 820, 961—**444009,** 33, 44, 56, 74, 119, 196, 245, 308, 326, 327, 420, 423, 476, 496, 525, 563, 586, 619, 652, 698, 814, 854, 872, 877, 910, 931—445062, 89, 114, 163, 189, 241, 361, 407, 422, 436, 453, 507, 618, 687, 706, 816, 937, 984, 994—446012, 45, 83, 116, 128, 129, 197, 215, 247, 266, 326, 335, 371, 400, 501, 541, 562, 578, 579, 601, 602, 610, 643, 681, 715, 720, 735, 789, 827, 846, 887, 979, 985—447000, 202, 222, 326, 398, 489, 499, 590, 593, 691, 739, 747, 857, 933—448022, 40, 62, 75, 76, 82, 92, 103, 132, 153, 162, 171, 175, 215, 219, 347, 349, 378, 394, 439, 456, 485, 505, 665, 675, 768, 828, 846, 859, 881—449000, 7, 21, 46, 138, 145, 176, 178, 234, 238, 281, 299, 326, 327, 328, 354, 355, 383, 435, 498, 598, 599, 635, 661, 674, 708, 726, 737, 777, 875, 885, 912, 919, 959, 967—450008, 112, 125, 220, 261, 267, 313, 343, 385,

[illegible], 954—634084, 257, 287, 349, 350, 377, 393, [illegible], 485, 490, 570, 648, 677, 730, 773, 781, 810, [illegible], 922, 949—635126, 134, 169, 179, 187, 208, [illegible], 301, 326, 342, 346, 358, 359, 408, 445, 477, [illegible], 545, 596, 631, 635, 707, 746, 761, 775, 807, [illegible], 906, 911, 923, 951, 994—636006, 141, 154, [illegible], 354, 437, 453, 472, 523, 597, 612, 637, 653, [illegible], 739, 867, 878, 918, 970—637012, 106, 151, [illegible], 225, 241, 252, 258, 260, 261, 263, 356, [illegible], 416, 421, 445, 452, 467, 668, 844, 853, [illegible], 911, 968, 969, 971, 973, 983—638004, 23, [illegible], 27, 114, 120, 121, 137, 169, 176, 237, 250, [illegible], 386, 387, 406, 479, 532, 604, 611, 617, [illegible], 667, 668, 764, 808, 838, 916, 985—639010, [illegible], 76, 95, 123, 164, 224, 247, 289, 291, 421, [illegible], 454, 483, 573, 597, 658, 748, 785, 815, [illegible], 895, 912, 948, 978, 980, 992, 999—640015, [illegible], 167, 176, 183, 397, 438, 448, 490, 540, [illegible], 578, 588, 592, 621, 625, 668, 671, 704, [illegible], 771, 831, 938, 961, 990—641023, 73, 118, [illegible], 166, 198, 340, 362, 374, 352, 408, 411, [illegible], 637, 671, 816, 857, 951, 977—642051, 135, [illegible], 210, 245, 252, 281, 384, 472, 512, 563, [illegible], 579, 705, 807, 839, 882, 889, 891, 911, **[illegible]**, 942, 979—643028, 31, 70, 83, 144, 180, [illegible], 352, 353, 380, 383, **392,** 428, **451,** 509, [illegible], 727, 732, 781, 814, 840, **870,** 957, 973, [illegible]—644100, 123, 140, 166, 178, 257, 288, [illegible], 374, 378, 384, 435, 530, **563,** 608, 638, [illegible], 667, 678, 790, 796, 876, 936—645096, 115, [illegible], 133, 146, 222, 225, 294, 358, 361, 410, **413,** 453, 482, 519, 546, 577, 638, 705, 735, [illegible], 748, 756, 801, 823, 974, 985, 987—646007, [illegible], 44, 145, 193, 230, 354, 404, 441, 637, 835, [illegible], 908, 931, 933, 945—**647021,** 45, 48, 66, [illegible], 120, 143, 196, 234, 236, 238, 243, 246, [illegible], 387, 413, 434, 487, 627, 631, 701, 730, [illegible], 842, **878**—648001, 9, 47, 54, 64, 102, 148, [illegible], 184, 197, 278, 361, 468, 501, 641, 745, [illegible], 872, 875, 876, 901, 905—649036, 58, 113, [illegible], 138, 157, 180, 194, 272, 325, **333,** 235, [illegible], 385, **463,** 504, 544, 551, 609, 668, 691, 712, 757, 794, 819, 831, 832, 894.

650011, 33, 99, 162, 214, 246, 279, 359, 383, 449, 555, 569, 639, 649, 652, 750 793, 863, 864—651038, 207, 268, 295, 317, 327, 340, 380, 409, 417, 420, 493, 568, 578, 663, 678, 739, 765, 766, 769, 820, 898, 921, 951, 961—652018, 52, 58, 101, 169, 253, 314, 334, 356, 427, 441, 454, 523, 538, 616, 627, 645, 684 798, 805, 831, 887, 983—653036, 130, 155, **180,** 214, 266, 307, 314, 347, 391, 415, 450, 458, 491, 516, 565, 627, 640, 681, 683, 738, 814, 838, 876, 955, 989—654029, 51, 77, 179, 232, 258, 296, 3322 312, 357, **360,** 486, 505, 524, 530, 535, 658, 711, 758, 774, 776, 786, 847, 957, 9[illegible], 966, 975—655036, 142, 216, 244, 280, 284, 376, 435, 520, 528, 632, 650, 967, 699, 806, 814, 870, 872, 935, 979—656053, 67, 96, 97, 155, 158, 209, 313, 320, 352, 363, 380, 382, 444, 454, 481, 491, 643, 685, 694, 695, 794 826, 864, 867, 922, 945, 969—657057, 73, 87, 163, 220, 240, 265, 292, 360, 365, 393, 487, 748, 752, 760, 808, 852, 895, 901, 932—658021, **187,** 218, 241, 244, 248, 277, 311, 333, 366, 369, 370, 482, 518, 603, 659, 666, 669, 713, 752, 850, 987—659128, 202, 248, 292, 304, 419, 440, 446, 498, 518, 608, 693, 706, 724, 746, 876, 902, 942, 943, 958—660281, 320, 352, 387, 441, 472, 499, 511, 516, 562, 577, 578, 586, 590, 598, 605, 617, 650, 692, 702, 722, 762, 855, 940, 963—661017, 84, 166, 172, 200, 211, 245, 493, **550,** 594, 651, 707, 719, 720, 766, 769, 800, 802, 810, 855, 868, 925, 972, 979, 986—662058, 106, 171, 248, 269, 302, 324, 347, 421, 475, 500, 596, 801, 859, 929—663015, 48, 53, 77, 82, 99, 172, 188, 312, 393, 416, 563, 609, 682, 715, 737, 745, 771, 813, **817,** 819, 876, 937, 960—664030, 140, 164, 205, 214, 243, 258, 269, 312, 368, 385, 404, 437, 513, 525, 562, 575, 611, 618, 661, 747, 772, 817, 820, 865, 870, 930, 999—665.096, 115, 116, 132, 138, 145, 176, 207, 221, 268, 303, 388, 412, 413, 458, 651, 665, 785, 797, 820, 864, 874, 878, 883, 920—666.012, 73, 115, 145, 213, 243, **256,** 318, **330,** 342, 381, 385, 388, 394, 503, 508, 530, 581, 635, 708, 710, 733, 739, 746, 756, 767, 871, 922, 929, 978—667.053, 60, 151, 184, 187, 205, 256, 260, 320, 415, 417, 492, 575, 622, 662, 679, 698, 715, 771, 785, 841, 842, 956, 984—668.026, 83, 107, 111, 140, 160, 279, 289, 318, 366, 377, 400, 480, 499, 554, 588, 589, 669, 706, 707, 724, 741, 756, 796, 837, 882, 932, 936, 950, 951, 960—669.017, 20, 99, 127, 143, 173, 195, 196, 199, 225, 270, 289, 298, 310, 316, 359, 370, 373, 375, 425, 453, 517, 618, 632, 665, 687, 730, 764, 820, 859, 940, 987.

670.039, 58, 100, 133, 145, 161, 170, 275, 475, 492, 501, 524, 528, 546, 600, 704, 769, 803, 804, 815, 936—**671.013,** 31, 78, 81, 82, 268, 311, 312, 333, 336, **357,** 368, 449, 501, 509, 532, 569, 626, 828, 845, 871, 948, 952—672.066, 67, 87, 182, 223, 260, 319, 336, 345, 346, 398, 400, 409, 466, 490, 537, 565, 609, 632, 744, 761, 799, 876, 944—673.056, 71, 123, 133, 157, 179, 214, 228, 279, 280, 281, 286, 318, 324, 362, 473, 480, 537, 548, 591, 603, 636, 686, 695, 714, 747, 737, 770, 801, 912, 918, 921—674.030, 78, 99, 100, 107, 123, 136, 172, 297, 299, 309, 362, 362, 389, 533, 632, 826, 842, 843, 932, 952—675.016, 18, 31, 43, 47, 169, 230, 249, 342, 361, 444, 451, 494, 527, 586, 606, 619, 631, 702, 730, 733, 758, 784, 818, 899, 906, 912, 917, 962, **980,** —676.056, 75, 138, 149, 161, 215, 342, 375, 391, 403, 436, 505, **506,** 511, 518, 598, 599, 750, 753, 757, 890, 899, 912, 922, 929, 937, 938, 979—677.059, 66, 133, 136, 275, 373, 375, 378, **906,** 305, 384, 392, 438, 444, 476, 499, 630, 704, 716, 814, 863, 879, 885, 915, **946,** 962, 988—678.123, 137, 148, 191, 258, 299, 306, 310, 330, 336, 405, 485, 513, 544, 586, 762, 770, 877, 938, 940—679.059, 62, 65, 107, 144, 150, 170, 192, 250, 258, 259, 374, 378, 412, 427, 466, 526, 544, 557, 559, 596, 711, 779, 836, 875, 876, 914, 950, 953, 996—680.035, 79, 110, 142, 246, 358, 429, 432, 488, 565, 700, 720, 727, 728, 779, 863, 954—681.018, 38, 218, 253, 256, 357, 377, 393, 396, 459, 461, 627, 651, 681, 700, 814, 975, 984—**682.009,** 67, 133, 147, 155, 159, 293, 325, 391, 433, 435, **700,** 819, 853, 913, 963, 991—683.000, 24, 63, **95,** 101, 219, 277, 288, 393, 401, 430, 463, 519, 609, 610, 616, 632, 650, 747, 779, 921—684.009, 31, 50, 67, 82, 108, 160, 256, 291, 353, 444, 446, 629, 650, 662, 690, 739, 747, 797, 887, 942, 961, 989, 992—685.008, 94, 97, 151, 190, 301, 311, 375, 432, 457, 490, 570, 577, 597, 621, 656, 677, 682, 723—686.069, **94,** 115, 126, 147, 193, 248, 267, 326, 350, 352, 362, 402, 417, 460, 600, 617, 619, 631, 742, 883, 896, 950—687.046, 59, 77, 137, 198, 201, 229, 234, 245, 251, 258, 260, 262, 269, **323,** 455, 488, 556, 601, 618, 621, 623, 654, 802, 808, 820, 874, 954, 955—688.033, 163, 187, 209, 323, 327, 337, 339, 374, 380, **433,** 444, 474, 564, 711, 714, 715, 717, 732, 786, 787, 797, 824, 836, 948, 965—688.973, 92, 100, 123, 164, 183, **189,** 231, 308, 345, 353, 363, 364, 393, 441, 442, 477, 499, 578, 610, 627, 658, **669,** 714, 739, 774, 844, 870, 878, 908, 916, 931, 997—690.016, 112, 128, 178, 301, 347, 360, 476, 501, 559, 640, 650, 657, 720, 841, 900, 912, 954—691.032, 77, 104, 109, 159, 291, 340, 373, 409, 475, 480, 483, 656, 657, 719, 720, 766, 771, 801, 842, 917, 935—692.103, 105, 205, 208, 228, **246,** 357, 406, 439, 530, 583, 622, 662, 735, 742, 753, 754, 836, 837, 880, 891, 920, 955, 990, 991—693.020, 33, 40, 65, 117, 168, 243, 264, 270, 275, 305, 363, 376, 400, 486, 539, 551, 554, 588, 674, 728.

QUARTS

520.329, 331, 342, 361, 395, 435, 440, 442, 451, 458, 493, 530, 540, 541, 544, 554, 557, 574, 591, 600, 605, 611, 614, 616, 620, 625, 639, 645, 648, 675, 682, 683, 705, 713, 720, 738, 741, 749, 762, 768, 777, 798, 801, 831, 845, 851, 869, 875, 880, 893, 901, 929, 930, 933, 950, 956, 973, 975, 982, 986—521.038, 57, 58, 59, 61, 64, 79, 83, 97, 99, 118, 121, 129, 134, 140, 146, 171, 196, 204, 210, 218, 219, 228, 243, 274, 282, 297, 303, 308, 319, 356, 357, 367, 370, 379, 392, 405, 418, 427, 472, 522, 524, 525, 526, 533, 543, 554, 555, 556, 558, 574, 577, 580, 590, 602, 607, 614, 626, **630,** 646, 656, 659, 995, 698, 699, 703, 711, 752, 753, 756, 771, 776, 793, 797, 798, 803, 854, 859, 862, 866, 869, 888, 889, 901, 916, 925, 928, 939, 944, 958, 969, 982, 990, 992—522.010, **16,** 26, **40,** 54, 62, [illegible], 75, 79, 83, 86, 117, 121, 140, 141, 152, 153, 173, 184, 190, 194, 198, 208, 212, 221, 238, 239, 244, **250,** 251, 254, 313, 317, 327, 338, 354, 364, 367, 369, **410,** 411, 412, 413, 419, 425, 461, 483, 496, 499, 507, 520, 539, 544, 575, 587, 588, 595, 606, 657, 662, 675, 686, 694, 695, 700, 708, 712, 731, 737, 749 752, 766, 769, 771, 773, 774, 816, 827, 848, 855, 858, 871, 878, 887, 889, 890, 893, 922, 932, 971, 985, 986, 990—523.012, 23, 47, 50, 58, 65, 69, 96, 103, 107, 112, 117, 118, 119, 122, 124, 145, 147, 155, 160, 161, 171, 176, 196, 203, **217,** 219, 220, 224, 226, 233, 252, 256, 279, 286, 315, 317, 335, 340, 341, 375, 382, 404, 413, 416, 428, 449, 467, 470, 483, 501, 505, 507, 518, 521, 533, 534, 548, 554, 566, 587, **613,** 615, 669, 673, 680, 686, 703, 709, 732, 735, 744, 759, 805, **812,** 835, 836, 857, 877, 903, 909, 914, 931, 933, 938, 939, 944, 952, 964, 969, 973, 978, 986, 988, 992, 999—524.009, 11, 28, 32, 60, 113, 116, 132, 135, 136, 149, 169, 198, 246, 251, **263,** 270, 274, 282, 291, 308, 312, 315, 322, 329, 331, 384, 388, 390, 393, 394, 400, 416, 417, 421, 431, 452, 463, 493, 498, 512, [illegible]

[illegible] 525.029, 38, 41, 61, 77, 98, 101, 138, [illegible], 164, 169, 181, [illegible]

[illegible] 986—527.003, 5, 8, 36, 61, 99, 102, 110, 111, 114, 116, 132, 136, 167, 168, 211, 228, 237, 260, 263, 271, 274, 291, 293, 329, 339, 403, 434, 437, 460, 470, 482, 496, 497, 513, 521, 527, 532, 549, 567, 574, 577, 578, 585, 602, 605, 614, 618, 624, **625,** 634, 651, 690, 693, 703, 711, 734, 744, 748, 750, 771, 784, 785, 790, 791, 809, 824, 869, 916, 942, 944, 945, 979, 982—528.035, 62, 65, 70, 72, 75, 78, 96, 122, 123, 138, 139, 154, 160, 171, 175, 189, 196, 202, 205, 217, 218, 245, 274, 281, 285, 291, 303, 319, 327, 343, 344, 362, 364, 372, 401, 404, 408, 410, 445, 466, 467, 483, 485, 497, 501, 509, 516, 532, 546, 557, 576, 585, 586, 623, 631, 658, 659, 665, 700, 710, 711, 713, 727, 738, 750, 760, 772, 773, 782, 791, 793, 801, 808, 819, 836, 844, 861, 874, 889, 897, 898, 900, 904, 930, 950, 951, 956, 961, 980—529.008, 10, 17, 31, 39, 56, 62, 67, 71, 74, 78, 80, 81, 87, 111, 113, 125, 150, 174, 177, 190, 202, 203, 221, 223, 231, 248, 262, 264, 270, 271, 272, 277, 288, 367, 390, 397, 420, 437, 440, 449, 455, 487, 500, 506, 522, 534, 541, 548, 559, 576, 610, 627, 630, 633, 636, 637, 650, 654, 659, 671, 680, 692, 697, 700, 703, 704, 745, 750, 798, 800, 814, 818, 832, 834, 842, 855, 856, 873, 900, 904, 917, 929, 942, 952, 965, 969.

530.019, 30, 50, 59, 68, 71, 74, 76, 81, 103, 137, 152, 176, 180, 232, 239, 240, 241, 245, **246,** **250,** 255, 258, 263, 267, 269, 270, 281, 304, 305, 312, 331, 337, 343, 347, 358, 360, 363, 385, 398, 400, 404, 416, 419, 445, 471, **489,** 490, 494, **495,** 505, 519, 524, 562, 588, 591, 613, 615, 617, 658, 660, 707, 708, 747, 753, 755, 769, 773, 781, 796, 815, 831, 844, 853, **858,** 859, 878, 889, 894, 899, 908, 914, 964, 984, **987,** 997—531.033, 42, 55, 62, 74, 77, 78, 81, 86, 87, 95, 101, 109, 135, 141, 143, 149, 177, 182, 186, 188, 190, 192, 217, 234, 239, 262, 274, 280, 282, 296, 308, 320, 322, 331, 343, 366, 405, 410, 413, 424, 432, 449, 461, 465, 487, 498, 527, 528, 533, 554, 559, 576, 577, 588, 591, 598, 610, 631, 666, 686, 704, 709, 719, 760, 772, 776, 785, 791, **824,** 838, 853, 855, 871, 878, 890, 892, 903, 907, 911, 917, 918, 923, 924, 925, 926, 927, 932, 933, 965, 977, 981, 987—532.001, 9, 11, 16, 20, 23, 25, 32, 40, 49, **60,** 62, 65, 83, 89, 90, 110, 112, 113, 124, 128, 138, 150, 168, 169, 173, 182, 190, 205, 222, 232, 276, 278, 280, 281, 283, 300, 332, 347, 354, 364, 370, 376, 378, 383, 400, 404, 405, 407, 409, 410, 415, 427, 434, 439, 447, 461, 472, 476, 478, 484, 497, 509, 512, 521, 536, 543, 553, 566, 568, **587,** 594, 597, 605, 610, 617, 624, 628, 629, 637, 638, 653, 656, 658, 661, 677, 728, 738, 751, 762, 778, 792, 802, 804, 806, **810,** 815, 818, 819, 823, 825, 839, 844, 867, 893, 894, 899, 901, 902, 917, 948—533.004, 2, 8, 37, 43, 44, 47, 61, 64, 65, 112, 114, 117, 119, 122, 132, 144, 167, 168, 178, 181, 183, 216, 223, 226, 236, 240, 241, 242, 243, 249, 262, 265, 266, 272, 273, 277, 296, 309, 312, 346, 355, 372, 412, 416, 420, 427, 429, 446, 447, 450, 453, 456, 457, 572, 484, 490, **497,** 500, 501, 521, 544, 596, 598, 608, 615, 643, 672, 674, 681, 712, 714, 715, 717, 719, 721, 726, 728, 740, 811, 839, 872, 902, 903, 910, 925, 937, 941, 956, 977, 994, 997—534.002, 18, 24, 28, 30, 33, 39, 40, 62, 69, 75, **100,** 108, 110, 111, 116, 118, 130, 138, 142, 146, 148, 152, 160, 178, 183, 191, 200, 224, **237,** 239, 245, **248,** 251, 265, 270, 280, 297, 304, 309, 314, 335, 344, 356, 366, 375, 379, 382, 390, 394, 411, 430, 431, 438, 487, 494, 504, 518, 532, 543, 554, 565, 569, 598, 607, 609, 612, 633, 637, 639, 668, 671, 683, 685, 724, 731, 743, 744, 749, 753, 756, 762, 774, 775, 780, 804, 814, 853, 861, 908, 919, 935, 956, 958, 960, 966, **971,** 985, 994.

535.002, 5, 7, 28, 30, 43, 46, 48, 49, 54, 96, 113, 148, 149, 151, 178, 189, 192, 196, 207, 215, 225, 315, 317, 327, 329, 360, 368, **371,** 374, 382, 403, 419, 429, 432, 433, 434, 439, 448, 459, 462,

419, 432, 437, 475, 533, 569, 680, 788—451009, 99, 113, 181, 263, 303, 310, 354, 366, 410, 485, 498, 519, 535, 612, 626, 680, 693, 703, 728, 764, 768, 910, 937, 979, 989—452017, 40, 60, 61, 76, 134 167, 171, 191, 211, 265, 358, 555, 705, 750, 838, 899, 927, 935, 970—**453000, 38,** 60, 108, 226, 227, 245, 255, 326, 422, 441, 450, 474, 539, 627, 650, 761, 775, 835, 866, 878, 895, 961, 991, 994—454008, 14, 62, 63, 75, 81, 84, 87, 191, 299, 382, 550, 586, 592, 625, 626, 644, 666, 678, 717, 876, 938, 959, 951—455127, 172, 173, 185, 186, 256, 288, 260, 355, 357, 427, 430, 444, 468, 504, **519,** 549, 557, 636, 689, 755, 764, 765, 781, 831, 852, 876, **931,** 961—456061, 68, 118, 147, 167, 204, 276, 329, 375, 406 519, 550, **555,** 580, 599, 606, 608, 623, 643, 657, 688, 733, 773, 831, 868, 887, 903—457021, 120, 294, 355, 397, 417, 457, 471, 507, 519, 635, 671, 809, 811, 818, 916, 930, 961, 981—458027, 84, 98, 142, 171, 193, 241, 352, 380, 417, 421, 456, 630, 761, 787, 944, 959, 960—459005, 66, 131, 140, 146, 169, 194, 249, 305, 309, 354, 432, 479, 545, 538, 587, 692, 729, 750, 781, 912

460013, 48, 59, 60, 92, 124, 160, 173, 259, 266, 268, 280, 350, 355, 384, 386, 421, 434, 458, 636, 647, 684, **737,** 793, 800, 860, 976—461000, 12, 179, 184, 245, 450, 500, 610, 620, 644, 675, 724, 725, 782, 795, 830, 837, 854, 877, 899, 927, 936.—462054, 58, 163, 173, 197, 268, 304, 316, 379, 382, 383, 386, 447, 457, 531, 731, 771, 776, 805, 861, 866, 872, 920 959—463010, 59, 79, 102, 132, 154, 197, 294, 353, 361, 416, 478, 479, 483, 484, 586, 666, 700, 726, 733, 740, 867, 871, 939—464011, 30, 78, 80, 121, 153, 171, 218, 224, 233, 330, 334, 348, 369, 411, 426, 432, 435, 456, 528, 565, 570, 622, 630, 655, 767, 810, 816, 886, 913, 915, 994—465065, 106, 228, 233, 234, 259, 275, 350, 352, 482, 506, 531, 593, 679, 683, 706, 774, 820, 825, 832, 888, 923, 937, 989—466059, 140, 242, 252, 304, 313, 340, 382, 463, 489, 498, 560, 578, 637, 662, 677, 817, 836, 929, 967—467026, 90, 165, 167, 174, 223, 281, 291, 298, 336, 375, 376, 409, 477, 533, 536, 647, 718, 773, 975—468025, 84, 94, 122, 157, 189, 217, 245, 273, 315, 374, 424, **481,** 441, 452, 528, 679, 693, 709, 722, 727, 763, 797, 805, 826, 895, 904, 907, 921, 944, 958, 973—469005, 15, 16, 113, 242, 254, 263, 386, 458, 460, 509, 516, 665, 760, 788, 882, 902, 941, 945, 970, 983—470001, 69, 104, 109, 122, 148, 199, 348, 359, 389, 398, 424, 465, 503, 688, 710, 712, 752, 858, 888, 907, 953—471000, 243, 249, 261, 353, 356, 379, 426, 475, 481, 506, 515, 539, 563, 574, 578, 592, 648, 655, 675, 765, 769, 821, 911, 927, 966—472060, 70, 78, 133, 163, 228, 231, 345, 374, 378, 444, 505, 551, 582, 674, 709, 713, 768, 856, 987—473023, 49, 52, 201, 235, 257, 284, 302, 312, 336, 337, 363, 375, 443, 465, 480, 494, 584, 592, 608, 650, 784, 806, 888, 901, 958, **988**—474086, 91, 125, 151, 154, 187, 286, 316, 377, 404, 454, 649, 650, 700, 705, 783, 785, 790, 860, 948, 982—475028, 55, 93, 114, 120, 195, 196, 215, 269, 308, 326, 356, 390, 395, 402, 409, 487, 527, 592, 636, 724, 753, 757, 785, 796, 865, 902, 984, 995—476136, 144, 235, 239, 372, 421, 446, 493, 540, 564, 605, 627, 649, 656, 659, 664, 674, 683, 700, 741, 789, 930, 944, 957, 967, 971—477051, 58, 78, 156, 172, 281, 282, 298, 323, 379, 406, 492, 536, 589, 600, 632, 639 640, 715, 717, 673 ,799, 811, 813, 842, 878, 915, 948, 950, 956—478046, 53, **75,** 135, 136, 187, 195, 223, 236, **265,** 285, 308, 416, 413, 418, 493, 530, 530, 538, 605, 620, 652, 677, 704, 714, 716, 717, 736, 823, 838, 857, 921, 926, 929, 933, 975—479062, 72, 73, 122, 125, 164, 180, 184, 286, 325, 347, 353, 389, 390, 410, 445, 461, 508, 564, 688, 762, 773, 824, 850, 897, 902.

480017, 38, 100, 209, 238, 265, 345, 367, 412, 421, 444, 459, 478, 483, 516, 538, 539, 566, 582, 631, 664, 682, 752, 816—481020, 57, 72, 102, 114, 166, 199, 201, 468, 579, 623, 632, 649, 674, 695, 851, 900, 901, 915, 985, 937, 964—482052, 68, 152, 182, 218, 223, **232,** 265, 389, 415, 445, 467, 513, 530, 577, **610,** 614, 624, 671, 693, 696, 697, 858, 873, 912, 930—483104, 146, 147, 204, 250, 304, 365, 380, 389, 447, 485, 496, 551, 622, 660, 752, 749, 821, 881, 886, 898, 979, 983—484049, 59, 60, 111, 137, 186, 219, 451, 471, 477, 557, 560, 567, 581, 746, 754, 770, 781, 887, 959, 991—485108, 111, 143, 161, 216, 245, 306, 332, 364, 378, 420, 460, 542, 623, 652, 680, 683, 706, 783, 786, 796, 836, 853, 860, 914, 915, 919, 955, 962, 983—486001, 42, 81, 104, 236, 334, 393, 395, 439, 482, 548, 582, 597, 608, 614, 664, 698, 700, 721, 784, 819, 880, 956—487036, 134, 149, 159, 161, 200, 223, 264, 291, 386, 389, 393, 487, 490, 500, 512, 534, 535, 614, 618, 641, 725, 752, 810, 854, 907, 940, 978—488054, 77, 115, 120, 431, 508, 511, 526, 534, 536, 558, 561, 608, 717, 718, 748, 826, 832, 866, 978—489011, 104, 146, 201, 239, 268, 317, 398, 422, 480, 518, 572, 636, 751, 770, 812, 842, 946, 948, 963, 968—490012, 30, 36, 132, 178, 198, 201, 255, 263, 372, 500, 541, **637,** 685, **748, 759,** 793, 795, 818, 924, 982—491016, 40, 118, 157, 171, 181, 192, 193, 261, 271, 308, 378, 416, 440, 490, 539, 637, 640, 658, 711, 726, 809, 899, 925, 953, 954—492126, 208, 275, 321, **487,** 491, 587, 603, 622, 654, 719, 745, 801, 812, 825, 848, 864, 907, 979, 988—493013, **19,** 20, 51, 84, 119, 156, 250, 275, 298, 313, 347, 368, 415, 501, 504, 517, 535, 549, 583, 592, 593, 612, 618, 622, 624, 627, 664, 668, 669, 731, 832, 845, 872, 924, 956, 959, 995—494057, 103, **140,** 161, 197, 207, 225, 243, **269,** 355, 381, 406, 467, 520, 548, 550, 567, 604, 605, 679, 707, 728, 729, 765, 903, 919, 931—495036, 80, 100, 265, 279, 393, 593, 707, 771, 862, 939, 941, **972** —496045, 70, 85, 97, 126, 129, 185, 207, 453, 544, 548, 549, 581, 592, 625, 711, 758, **761,** 811, 812, 851, 902, 916, 919, 993—497092, 98, 133, 210, 234, 296, 311 322, 340, 345, 347, 348, 360, 388, 395, 415, 420, 481, 484, 505, 514, **519,** 541, 546, 594, 625, 677, 686, 708, 759, 783, 930, 940, 959—498014, 32, 33, 99, 164, 170, 188, 248, 299, 328, 329, 343, 371, 395, 413, 447, 486, 594, 704, 735, 763, 777, 978, 990—499060, 74, 130, 150, 177, 185, 218, **269,** 304, **314,** 322, 333, 386, 408, 491, 494, 495, 570, 579, 651, 812, 832, 865, 895, 913, 983, 985.

500012, **54, 119,** 195, 280, 281, 288, 377, **380,** 442, 446, 466, 501, 520, 532, 533, 538, 540, **547,** 602, 606, 664, 724, 742, **816,** 820, 827, 867, **873,** 889, 891, 895, 899, **910, 974**—**501079, 91, 141,** 214, 217, 275, 279, 302, 320, 452, 487, 515, **540,** 593, 647, **733.** 843, 866, 870, 871, 874, **919**—502028, **54,** 115, 138, 149, 236, 299, 372, **419,** 420, 429, 450, 503, 509, 542, 556, 578, 637, 700, 706, 769, 770, **787,** 805, 806, 815, **876**—**503019,** 119, 122, 165, 239, 260, 279, 303, 429, 466, 501, 583, 586, 659, **686, 688,** 769, 797, 897, 943, **955,** 965—504054, 71, 103, **112,** 136, 142, 208, 268, 293, 351, 415, 435, 445, 662, 670, **691, 712,** 717, 731, 756, 757, 820, 947, 955—505034, **103,** 120, 141, 188, 199, 204, 221, 258, 365, 502, 516, 520, 569, 585, 632, 641, 657, 667, 748, 751, 805, 868, 936, 972, 985, 995—506074, 95, 130, 288, **426,** 476, 507, 524, 534, 601, 641, 642, 657, 766, 775, 809, 810, 830, 850, 854, 869, 934, 942—507009, 22, 24, 29, 109, **170, 175,** 179, 223, **225, 293,** 300, 303, 316, 329, **341,** 365, 422, 472, 481, **523, 555,** 629, 635, 653, 703, 832, 838, 856, 880, **906, 940,** 986—508010, 98, 100, 141, **189, 198,** 284, **287,** 364, 383, 407, 428, 456, 464, 482, 483, 518, **525, 569,** 578, 591, 606, 725, 745, 747, 877, 923, **928,** 962 —509027, 33, **177,** 252, 255, 258, 328, **355, 400,** 433, 441, 465, **479,** 497, 511, 549, 593, **710,** 719, 722, 730, 752, 782, 881, 889, 892—**510013, 27,** 46, 82, 88, 110, **111,** 175, 202, 224, 358, 414, **462,** 491, 545, 639, 644, 708, 728, **731,** 743, 797, 807, 813, **847,** 848, 854, 860, 863, 960, 966, 976—511018, 37, 57, 90, 108, 112, 180, 287, **342, 379,** 377, 423, 469, 498, 567, 568, **636, 678, 701, 710,** 715, 716, 738, 824, 912—512041, 58, **61,** 113, 125, 136, 183, 216, 249, 263, 275, 323, 495, 496, 499, 630, 637, 652, **691,** 723, 838, 938, 971—**513006,** 86, 103, 134, 165, 167, 303, 324, 406, 433, 464, 468, 525, 547, **644, 671, 689,** 715, 728, **784,** 804, 844, 866, 973, 985—514072, 120, 236, 261, 378, 433, 487, 489, 499, 535, 578, 601, 640, 631, 663, 720, 810, 857, 858, 900, 948, 968—515048, **50,** 75, 110, 160, 192, 205, **244,** 259, 279, 301, 345, 355, 383, 427, 559, 564, 567, 635, 651, 652, 720, 764, 771, 772, 826, 841, 884, 920, 947—516015, 16, 45, 47, 57, 67, 89, 110, 137, 238, 252, 277, 278, 321, 335, 346, 371, 424, 521, 524, 526, 533, 545, 603, 654, 685, 692, 713, 728, 733, 765, 774, 861, 877, 958, 967, 988, 995—517059, 82, **96,** 97, 153 ,161, 223, 240, 291, 312, 324, 326, 394, 399, 423, 427, 461, 470, 474, 636, 654, 759, 841—518013, 40, 48, 55, 65, 93, 245, 293, 392, 411, 474, 531, 599, 603, 648, 677, 682, 831, 849, 873, 878, 962, 975—519101, 189, **237,** 294, 298, 315, **317,** 360, 372, 379, 383, 541, 681, 716, 730, 839, 927, 955.

520062, **116,** 130, 139, 248, 269—589704, 912, 938, 943, 946, 955—590028, 50, 72, 99, 169, 184, 228, 309, 353, 364, 460, 463, 467, 474, 494, 528, 645, 743, 763, 812, 814, 821, 882, 902, 977, 994—591016, 93, 163, 231, 239, 240, 265, 277, 287, 305, 324, 342, 343, 349, 354, 422, 427, 433, **439,** 542, 547, 554, 601, 686, 709, 714, 771, 795, 803, 817, 893, 895, **899,** 908, 958, 987, **989**—592011, **25,** 67, 118, 131, 145, 316, 404, 425, 448, 450, 459, 474, 483, 611, 677, 708, 712, 735, 772, 794, 816, 825, 880, 924, 954—593087, **123, 179,** 234, 285, 355, 389, 448, 470, 492, 508, 532, 571, 573, 616, 707, 742, 730, 757, 781, 783, 784, 793, 841, 987, 993—594018, 24, 131, 178, 233, 262, 281, 283, 329, 333, 487, 612, 759, 767, 823, 842, 858, 883—595033, 72, **161,** 211, 217, 220, 266, 319, 341, 354, 370, 373, 413, 459, 483, 510, 534, 547, 567, 698, 797, 846, 848, 863, 894, **947,** 994—**596011, 77,** 84, 111, 119, 190, 218, 228, 274, 300, **313,** 340, 397, 439, 508, 542. 559, 625, 705, 706, **735,** 767, 773, 774, 779, 890—597031, 42, 45, **115, 122, 148,** 159, 235, 343, 373, 424, 474, 475, 478, 555, 589, 596, 666, 746, 805, 861, 916, 972, **983,** 984—598022, 37, 60, 61, 126, 189, 221, 222, 244, **256,** 258, 265, 275, 281, 294, 316, 353, 389, 392, 415, 423, 427, 429, 438, 513, 521, 704, 796, 890, 909, 998—599203, 215, 231, 251, 259, 294, 333, 382, 428, 448, 464, 512, 634, 674, 710, 732, 747, 758, **767,** 804, 805, 835, 869, 920, 975, 990—**600136, 155,** 272, 296, 302, 355, 380, 408, 512, 563, 648, 765, 818, 847, 905, 954—601024, 139, 146, 312, 316, 359, 428, 489, 648, 735, 741, 788, 863, 908, 920, 962—**602006,** 83, 174, 181, 188, 235, 279, 333, **353, 354, 417,** 449, 505, 624, 641, 683, 694, 717, 731, 766, 775, 800, 879, 880, 910, 958, 964, 969—603023, **107,** 122, 144, 235, 262, 297, 348, **358, 359, 374,** 387, 394, 396, 403, 410, 429, 443, 445, 448, 542, 587. 664, 708, 724, **742,** 818, 835, 836, 841, 861, 973, 982—604028, 34, 135, 230, 233, 250, **271,** 332, 368, **410,** 482, 502, 581, 582, 663, 701, **714,** 853, 890, 944—605008, 36, 53, 98, 128, **141, 207, 267,** 290, 344, 348, 354, 367, 371, 403, 427, **452,** 453, 498, 546, 547, 567, **579, 623,** 799, 804, 841, 874, 877, 895, 949, 987—606029, 67, **117, 121,** 301, 303, 350, 362, 369, 400, 442, 475, 504, 564, 593, 614, 672, 730, 822, 930, 937, 980—607063, **75, 218,** 250, 287, 426, 441, 541, 615, 626, 631, 727, 741, 771, 787, 789, 975—608352, **415, 423,** 526, 569, 572, 573, 642, 681, 711, 803, 810, 837, 858, 920, 970—609083, 119, 133, 136, 199, 224, 462, 637 653, 686, 868, 869, 875, 908, 920, 935, 937, 972, 983, 984.

610085, 194, 237, 272, 318, 364, 394, 396, 404, 423, 459, **478,** 522, 530, 554, 635, 709, 734, 760, 765, 775, 799, 935, 966, 981—611031, 41, **97,** 164, 166, **171,** 234, 324, 326, 329, 351, 454, 474, 537, 581, 607, 659, 689, 706, 718, 753, 793, 819, 896, 939, 958—612018, **28,** 34, 45, 94, 112, 184, 221, 227, 229, 231, 296, 322, 331, 376, 397, 425, 488, 538, 623, 656, 703, 718, 720, 725, 784, 789, 802, 811, 812, 813, 833, 894, **913,** 921, 988—**613026, 47,** 45, **54,** 208, 228, 256, 345, 355, 373, 380, 407, 408, **424, 453,** 550, 615, **652,** 713, 720, 750, 815, 902, 919—614092, 117, **180,** 184, 196, 199, **243, 260, 312,** 322, 325, 360, **367, 442,** 488, 509, 576, 631, 663, 843, 818, 887, 888, 890, 892—615001, 3, **14,** 15, 51, **116, 184,** 227, 251, 270, 323, 330, 333, 367, 413, **445,** 488, 508, 588, 715, 832, 885, 901, 927, 928, 972—**616076,** 104, 142, 243, 245, 379, 402, 515, 516, 531, 571, 577, 669, 697, 735, 835, 894, 898, 920, 946—617134, 165, **364,** 391, 401, 423, **468,** 484, 553, 558, 574, **607,** 629, 692, 694, 814, 858, 861, 867, 882, 883, 915, 919, 920—618012, **24,** 46, 76, 84, 132, 138, 157, 255, 272, 290, 360, 523, **551,** 554 590, 613, 624, 625, **634,** 674, 717, 769, 780, 782, 823, 827, 857, 930, 947, 964—619099. 100, 140, 146, 159, 179, 188, 215, 280, 285, 420, 439, 481, 489, 585, 596, 662, 638, 640, 693, 724, 789, 805, 836, 879, 887, 894, 909, 946, 957, 980, 982—620096, 140, 228, 244, 308, **313,** 337, 415, 451, 470, 465, 517, 534 **550,** 613, 674, 804, 831, 877, 897, **907,** 920—621091, 228, 229, 235, 307, 311, 409, 424 441. 584, 604, 641, 646, 672, 719, 761, 779, 798, 823, 829, 946, 948—622014, 50, 51, 75, 409, 518 533, 872, 878, 938, 970—623009, 88, 90, **95,** 113, 118, 167, 202, 262, 280, 312, 333, 355, 429, 446, 447. 510, 728, 751, 762, 789, 871, **888,** 937, 942—624010, 46, 143, 183, **186,** 282, 289, 301, 311, 345, 436, 460, 476, 478, 535, 552. 663, 676, 722, 746, 983—625063, 157, 177, 283, 316, 317, **312, 381,** 417, 531, 539, 602, 603. 639, 654, 762, 803, 821, 835, 861, 880, 882, 897, 956, 957, 988—626005. 11, 59, **70,** 75, 135, 217, 251, 267, 289, 363, 478, 485, 513, 520, 536, 575, 584, 636, 661, 670, 676, 707, 730, 814, 857, 866, 871, 921, 979—627079, 107, 141, 165, 187, 225, 529, 389, 484, 522, 572, 593, 670, 679, 719, 729, 742, 745, 789, 800, 805. 814, 821 847, 895, 991—628014, 48, 85, 92, 109, 236, 461, 462, 532, 676, 713, 719, 722, 749, 754, 785, 874, 887, 900, 929—629012, 86, 153, 300, 335, 343, 371, 406, 426, 497, 563, 569, 619, 631, 653, 655, **662,** 773, 830, 869, 887, 978, 994.

630029, **69, 72,** 428, **429, 479, 491,** 496, 548, 556, 719, 727, 758, 857, 874, 878, 883—631133, 134, 195, 204, 269, 282, **284,** 347, 407, 444, 462, 526, 579, 594, 598, 765, 808, 822, 882, 927—632084, 107, 121, 135, 148, 198, 207, 218 291, 341, 382, 388, 463, 482, 545, 546, 555, 563, 574, 600, 608, 611, 722. 731, 738, 739, 741, 869, 920. 935, 959, 966, 978—633032, 33, 67, 116, 155, 199, 235, 247, 253, 328, 338, 363, 378, 523, 528, 585, 597, 630, **645,** 700, 719, 814, 873, 883, 885,

893, 954—634084, 257, 287, 349, 350, 377, 393, 463, 485, 490, 570, 648, 677, 730, 773, 781, 810, 893, 922, 949—635126, 134, 169, 179, 187, 208, 246, 301, 326, 342, 346, 358, 359, 408, 445, 477, 480, 545, 596, 631, 635, 707, 746, 761, 775, 807, 859, 906, 911, 923, 951, 994—636006, 141, 154, 244, 354, 437, 453, 472, 523, 597, 612, 637, 653, 738, 739, 867, 878, 918, 970—637042, 106, 151, 153, 225, 241, 252, 258, 260, 261, 263, 356, 373, 416, 421, 445, 452, 467, 668, 844, 853, 908, 911, 968, 969, 971, 973, 983—638004, 23, 26, 27, 114, 120, 121, 137, 169, 176, 237, 250, 382, 386, **387,** 406, 479, 532, 604, 611, 617, 623, 667, 668, 764, 808, 838, 916, 985—639010, 19, 76, 95, 123, 164, 224, 247, 289, 291, 421, 423, 454, 483, 573, 597, 658, 748, 785, 815, 864, 895, 912, 918, 978, 980, 992, 999—640015, 64, 167, 176, 183, 397, 438, 448, 490, 540, 556, 578, 588, 592, 621, 625, 668, 671, 704, 751, 771, 831, 938, 961, 990—641023, 73, 118, 141, 166, 198, 340, 362, 374, 352, 408, 411, 496, 637, 671, 816, 857, 951, 977—642051, 135, 177, 210, 245, 252, 281, 384, 472, 512, 563, 577, 579, 705, 807, 839, 882, 889, 891, 911, **920,** 942, 979—643028, 31, 70, 83, 144, 180, 209, 352, 353, 380, 383, **392,** 428, **451,** 509, 602, 727, 732, 781, 814, 840, **870,** 957, 973, 998—644100, 123, 140, 166, 178, 257, 288, 354, 374, 378, 384, 435, 530, **563,** 608, 638, 666, 667, 678, 790, 796, 876, 936—645096, 115, 122, 133, 146, 222, 225, 294, 358, 361, 410, **413,** 453, 482, 519, 546, 577, 638, 705, 735, 742, 748, 756, 801, 823, 974, 985, 987—646007, 14, 44, 145, 193, 230, 354, 404, 441, 637, 835, 886, 908, 931, 932, 945—**647021,** 45, 48, 66, 81, 120, 143, 196, 234, 236, 238, 243, 246, 311, 387, 413, 434, 487, 627, 631, 701, 730, 744, 842, **878**—648001, 9, 47, 54, 64, 102, 148, 173, 184, 197, 278, 361, 468, 501, 641, 745, 815, 872, 875, 876, 901, 905—649036, 58, 113, 136, 138, 157, 180, 194, 272, 325, **333,** 235, 351, 385, **463,** 504, 544, 551, 609, 668, 691, 712, 757, 794, 819, 831, 832, 894.

650011, 33, 99, 162, 214, 246, 279, 359, 383, 449, 555, 569, 639, 649, 652, 750 793, 863, 861—651038, 207, 268, 295, 317, 327, 340, 380, 409, 417, 420, 493, 568, 578, 663, 678, 739, 765, 766, 769, 820, 898, 921, 951, 961—652018, 52, 58, 101, 169, 253, 314, 334, 356, 427, 441, 454, 523, 538, 616, 627, 645, 684 798, 805, 831, 887, 983—653036, 130, 155, **180,** 214, 266, 307, 314, 347, 391, 415, 450, 458, 491, 516, 565, 627, 640, 681, 683, 738, 814, 838, 876, 955, 989—654029, 51, 77, 479, 232, 258, 296, 3322 342, 357, **360,** 486, 505, 524, 530, 535, 658, 711, 758, 774, 776, 786, 847, 957, 960, 966, 975—655036, 142, 216, 214, 280, 284, 376, 435, 520, 528, 632, 650, 967, 699, 806, 814, 870, 872, 935, 979—656053, 67, 96, 97, 155, 158, 209, 313, 320, 352, 363, 380, 382, 444, 454, 481, 491, 643, 685, 691, 695, 794, 826, 864, 867, 922, 945, 969—657057, 73, 87, 163, 220, 240, 265, 292, 360, 365, 393, 487, 748, 752, 760, 808, 852, 895, 901, 952—658021, **187,** 218, 241, 244, 248, 277, 311, 333, 366, 369, 370, 482, 518, 603, 659, 666, 669, 713, 752, 850, 987—659128, 202, 248, 292, 304, 419, 440, 446, 498, 518, 608, 693, 706, 724, 746, 876, 902, 942, 943, 958—660281, 320, 352, 387, 441, 472, 499, 511, 516, 562, 577, 578, 586, 590, 598, 605, 617, 650, 692, 702, 722, 762, 855, 910, 963—661017, 84, 166, 172, 200, 211, 215, 493, **550,** 594, 651, 707, 719, 720, 766, 769, 800, 802, 810, 855, 868, 925, 972, 979, 986—662058, 106, 171, 248, 269, 302, 324, 347, 421, 475, 560, 596, 801, 859, 929—663015, 48, 53, 77, 82, 103, 172, 188, 312, 393, 416, 563, 609, 682, 715, 737, 745, 771, 813, **817,** 819, 876, 937, 960—664030, 140, 164, 205, 214, 243, 258, 269, 312, 368, 385, 404, 437, 513, 525, 562, 575, 611, 618, 661, 747, 772, 817, 820, 865, 870, 930, 999—665.096, 115, 116, 132, 138, 145, 176, 207, 221, 268, 303, 388, 412, 413, 458, 651, 665, 785, 797, 820, 861, 874, 878, 883, 920—666.012, 73, 115, 145, 213, 243, **256,** 318, **330,** 342, 381, 385, 388, 394, 503, 508, 530, 581, 635, 708, 710, 733, 739, 746, 756, 767, 871, 922, 929, 978—667.053, 60, 151, 184, 187, 205, 256, 260, 320, 415, 417, 492, 575, 622, 662, 679, 698, 715, 771, 785, 841, 842, 956, 984—668.026, 83, 107, 111, 140, 160, 279, 289, 318, 366, 377, 400, 480, 499, 554, 588, 589, 669, 706, 707, 724, 741, 756, 796, 837, 882, 932, 936, 950, 951, 960—669.017, 20, 99, 127, 143, 173, 195, 196, 199, 225, 270, 289, 298, 310, 316, 359, 370, 373, 375, 425, 453, 517, 618, 632, 665, 687, 730, 764, 820, 859, 940, 987.

670.039, 58, 100, 133, 145, 161, 170, 275, 475. 492. 501, 524, 528, 546, 600, 704, 760, 803, 804, 815, 936—**671.013,** 31, 78, 81, 82, 268, 311, 312. 333, 336, **357,** 368, 449, 501, 509, 532, 569, 626, 828, 845, 871, 948, 952—672.066, 67, 87, 182, 223, 260, 319, 336, 345, 346, 396, 400, 409, 466, 490, 557, 565, 609, 632, 744, 761, 799, 876, 944—673.056, 71, 123, 133, 157, 179, 214, 228, 279, 280, 281, 286, 318, 324, 362, 473, 480, 537, 548, 591, 603, 636, 686, 695, 714, 717, 737, 770, 801, 912, 918, 921—674.030, 78, 99, 100, 107, 123, 136, 172, 297, 299, 309, 302, 362, 389, 533, 632, 826, 842, 843, 932, 952—675.016, 18, 31, 43, 47, 169, 230, 249, 342, 361, 444, 451, 494, 527, 586, 605, 619, 631, 702, 730, 733, 758. 784, 818, 899, 906, 912, 947, 962, **980,** —676.056, 75, 138, 149, 161, 245, 342, 375, 391, 403, 436, 505, **506,** 511, 518, 598, 599, 750, 753, 757, 890, 899, 912, 922, 929, 937, 938, 979—677.059, 66, 133, 136, 275, 373, 375, 378, **206,** 305, 384, 392, 438, 444, 476, 499, 630, 704, 716, 814, 863, 879, 885, 915, **946,** 962, 988—678.123, 137, 148, 191, 258, 299, 306, 310, 330, 336, 405, 485, 513, 544, 586, 762, 770, 877, 928, 940—679.059, 62, 65, 107, 144, 150, 170, 192, 250, 258, 259, 374, 378, 412, 427, 466, 526, 544, 557, 559, 596, 711, 779, 836, 875, 876, 914, 950, 953, 996—680.035, 79, 110, 142, 246, 358, 429, 432, 488, 565, 700, 720, 727, 728, 779, 863, 954—681.018, 38, 218, 253, 256, 357, 377, 393, 396, 459, 461, 627, 651, 681, 700, 814, 975, 984—**682.009,** 67, 133, 147, 155, 159, 293, 325, 391, 433, 435, **700,** 819, 853, 913, 963, 991—683.000, 24, 63, **95,** 101, 219, 277, 288, 393, 401, 430, 463, 519, 609, 610, 616, 632, 650, 747, 779, 921—684.009, 31, 50, 67, 82, 108, 160, 256, 291, 353, 444, 446, 629, 650, 662, 690, 739, 747, 797, 887, 942, 961, 989, 992—685.008, 94, 97, 151, 190, 301, 311, 375, 432, 457, 490, 570, 577, 597, 621, 656, 677, 682, 723—686.069, **94,** 115, 126, 147, 193, 248, 267, 326, 350, 352, 362, 402, 417, 460, 600, 617, 619, 631, 742, 883, 896, 950—687.046, 59, 77, 137, 198, 201, 229, 234, 245, 251, 258, 260, 262, 269, **323,** 455, 488, 556, 601, 618, 621, 623, 654, 802, 808, 820, 874, 954, 955—688.033, 163, 187, 209, 323, 327, 337, 339, 374, 380, **433,** 444, 474, 564, 711, 714, 715, 717, 732, 786, 787, 797, 824, 836, 948, 965—688.973, 92, 100, 123, 164, 183, **189,** 231, 308, 345, 353, 363, 364, 393, 441, 442, 477, 499, 578, 610, 627, 658, **669,** 714, 739, 774, 844, 870, 878, 908, 916, 931, 997—690.016, 112, 128, 178, 301, 347, 360, 476, 501, 559, 640, 650, 657, 720, 841, 900, 912, 954—691.032, 77, 104, 109, 159, 291, 340, 373, 409, 475, 480, 483, 656, 657, 719, 720, 766, 771, 801, 842, 917, 935—692.103, 105, 205, 208, 228, **246,** 357, 406, 439, 530, 583, 622, 662, 735, 742, 753, 754, 836, 837, 880, 891, 920, 955, 990, 991—693.020, 33, 40, 65, 117, 168, 243, 264, 270, 275, 305, 363, 376, 400, 486, 539, 551, 554, 588, 674, 728.

QUARTS

520.329, 331, 342, 361, 395, 435, 440, 442, 451, 458, 493, 530, 540, 541, 544, 554, 557, 574, 591, 600, 605, 611, 614, 616, 620, 625, 639, 645, 648, 675, 682, 683, 705, 713, 720, 738, 741, 749, 762, 768, 777, 798, 801, 831, 845, 851, 869, 875, 880, 893, 901, 929, 930, 933, 950, 956, 973, 975, 982, 986—521.038, 57, 58, 59, 61, 64, 79, 83, 97, 99, 118, 121, 129, 134, 140, 146, 171, 196, 204, 210, 218, 219, 228, 243, 274, 282, 297, 303, 308, 319, 356, 357, 367, 370, 379, 392, 405, 418, 427, 472, 522, 524, 525, 526, 533, 543, 551, 555, 558, 574, 577, 580, 590, 602, 607, 614, 626, **630,** 646, 656, 659, 995, 698, 699, 703, 711, 752, 753, 756, 771, 776, 793, 797, 798, 803, 854, 859, 862, 866, 869, 888, 889, 901, 916, 925, 928, 939, 944, 958, 969, 982, 990, 992—522.010. **16,** 26, **40,** 54, 62, 66, 75, 79, 83, 86, 117, 121, 140, 141, 152, 153, 173, 184, 190, 194, 198, 208, 212, 221, 238, 239, 244, **250,** 251, 254, 313, 317, 327, 338, 354, 364, 367, 369, **410,** 411, 412, 413, 419, 425, 461, 483, 496, 499, 507, 520, 539, 544, 575, 587, 588, 595, 606, 657, 662, 675, 686, 694, 695, 700, 708, 712, 731, 737, 749 752, 766, 769, 771, 773, 774, 816, 827, 848, 855, 858, 871, 878, 887, 889, 890, 893, 922, 932, 971, 985. 986, 990—523.042. 23, 47, 50, 58, 65, 69, 96, 103, 107, 112, 117, 118, 119, 122, 124, 145, 147, 155, 160, 161, 171, 176, 196, 203, **217,** 219, 220, 224, 226, 233, 252, 256, 279, 286, 315, 317, 335, 340, 341, 375, 382, 404, 413, 416, 428, 449, 467, 470, 483, 501, 505, 507, 518, 521, 533. 534, 548, 554, 566, 587, **613,** 615, 669, 673, 680, 686, 703, 709, 732, 735, 744, 759, 805, **812,** 835, 836, 857, 877, 903, 909, 914, 931, 933, 938, 939, 944, 952, 964, 969, 973, 978, 986, 988, 992, 999—524.009, 11, 28, 32, 60, **113,** 116, 132, 135, 136. 149, 169. 198. 246, 251, **263,** 270, 274. 282. 291, 308, 312, 315, 322, 329, 331, 381, 388, 390. 393, 394, 400, 416, 417, 421, 431, 452, 463, 493, 498, 512, 526, 531, 534, 540, 541, 549, 550, 558, 559, 566, 590, 593, 632, 633, 635, 658, 683, 705, 709, 713, 721, 722, 725, 735, 746, 748, 769, 770, 777, 784, 805, 807, 810, 820, 830, 832, 849, 850, 864, 884, 896, 906, 912, 948, 960, 966, 977, 979, 996.

525.029, 38, 41, 61, 77, 99, 104, 120, 152, 164, 168, 181, 206, 208, 217, 224, 229, 261, 270, 273, 280, 297, 314, 373, 387, 427, 448, 467, 471, 477, 487, 531, 541, 547, 551, 558, 571, 619, 625, 650, 678, 694, 705, 716, 720, 723, 734, 811, 821, 836, 842, 850, 869, 881, 883, 884, 886, 894, 898, 952, 960, 961, 966, 986—526.005, 6, 9, 42, 44, 51, 56, 59, 60, 65, 70, 82, 83, 85, 87, 96, 105, 112, 117, 124, 125, 132, 137, 141, 150, 161, 172, 186, 187, 195, 219, 221, 236, 238, 241, 246, 252, 262, 270, 280, 289, 303, 304, 322, **324,** 327, 337, 338, 352, 381, 386, 391, 394, 400, 408, 410, 432, 437, 470, 501, 530, 543, 544, 569, 570, 573, 577, 644, 657, 689, 697, 718, 725, 731, 735, 754, 772, 785, 805, 814, 816, **819,** 878, 885, 888, 914, 925, 927, 931, 950, 977, 986—527.003, 5, 8, 36, 61, 99, 102, 110, 111, 114, 116, 132, 136, 167, 168, 211, 228, 237, 260, 263, 271, 274, 291, 293, 329, 339, 403, 434, 437, 460, 470, 482, 496, 497, 513, 521, 527, 532, 549, 567, 574, 577, 578, 585, 602, 605, 614, 618, 624, **625,** 631, 651, 690, 693, 703, 711, 731, 744, 748, 750, 771, 784, 785, 790, 791, 809, 824, 869, 916, 942, 944, 945, 979, 982—528.055, 62, 65, 70, 72, 75, 78, 96, 122, 123, 138, 139, 151, 160, 171, 175, 189, 196, 202, 205, 217, 218, 245, 274, 281, 285, 291, 303, 319, 327, 343, 344, 362, 364, 372, 401, 404, 408, 410, 445, 466, 467, 483, 485, 497, 501, 509, 516, 532, 546, 557, 576, 585, 586, 623, 631, 658, 659, 665, 700, 710, 711, 713, 727, 738, 750, 760, 772, 773, 782, 791, 793, 801, 808, 819, 836, 844, 861, 874, 889, 897, 898, 900, 904, 930, 950, 951, 956, 961, 980—529.008, 10, 17, 31, 39, 56, 62, 67, 71, 74, 78, 80, 81, 87, 111, 113, 125, 150, 174, 177, 190, 202, 203, 221, 223, 231, 248, 262, 264, 270, 271, 272, 277, 288, 367, 390, 397, 420, 437, 440, 449, 455, 487, 500, 506, 522, 534, 541, 548, 559, 576, 610, 627, 630, 633, 636, 637, 650, 654, 659, 671, 680, 692, 697, 700, 703, 704, 745, 750, 798, 800, 814, 818, 832, 834, 842, 855, 856, 873, 900, 904, 917, 929, 942, 952, 965, 969.

530.019, 30, 50, 59, 68, 71, 74, 76, 81, 103, 137, 152, 176, 180, 232, 239, 240, 241, 245, **246, 250,** 255, 258, 263, 267, 269, 270, 281, 304, 305, 312, 331, 337, 343, 347, 358, 360, 363, 385, 398, 400, 404, 416, 419, 445, 471, **489,** 490, 491, **495,** 505, 519, 524, 562, 588, 591, 613, 615, 617, 658, 660, 707, 708, 747, 753, 755, 769, 773, 781, 796, 815, 831, 844, 853, **858,** 853, 878, 889, 894, 899, 908, 914, 964, 984, **987,** 997—531.033, 42, 55, 62, 74, 77, 78, 81, 86, 87, 95, 101, 109, 135, 141, 143, 149, 177, 182, 186, 188, 190, 192, 217, 234, 239, 262, 274, 280, 282, 296, 308, 320, 322, 331, 343, 366, 405, 410, 413, 424, 432, 449, 461, 465, 487, 498, 527, 528, 533, 554, 559, 576, 577, 588, 591, 598, 610, 631, 666, 686, 704, 709, 719, 760, 772, 776, 785, 791, **824,** 838, 853, 855, 871, 878, 890, 892, 903, 907, 911, 917, 918, 923, 924, 925, 926, 927, 932, 933, 965 977, 981, 987—532.001, 9, 11, 16, 20, 23, 25, 32, 40, 49, **60,** 62, 65, 83, 89, 90, 110, 112, 113, 121, 128, 138, 150, 168, 169, 173, 182, 190, 205, 222, 232, 276, 278, 280, 281, 283, 300, 332, 317, 354, 364, 370, 376, 378, 383, 400, 404, 405, 407, 409, 410, 415, 427, 434, 439, 447, 464, 472, 476, 478, 484, 497, 509, 512, 521, 536, 543, 553, 566, 568, **587,** 594, 597, 601, 610, 617, 624, 628. 629, 637. 638, 643, 656, 658, 661, 677, 728, 738, 751, 762, 770, 792, 802, 804, 806, **810,** 815, 818, 819, 823, 825, 839, 841, 867, 893, 894, 899, 901. 902, 917, 948—533.001, 2, 8, 37, 43, 44, 47, 61, 64, 65, 112, 114, 117, 119, 122, 132, 144, 167, 168, 178, 181, 183, 216, 223, 226, 236, 240, 241, 242, 243, 249, 262, 265, 266, 272, 273, 277, 296, 309, 312, 346, 355, 372, 412, 416, 420, 427, 429, 446, 447, 450, 453, 456, 457, 472, 484, 490, **497,** 500, 501, 521, 544, 596, 598, 608, 615, 643, 672, 674, 681, 712, 714, 715, 717, 719, 721.726, 728, 740, 811, 839, 872. 902, 903, 910, 925, 937, 941, 956, 977, 994, 997—534.002, 18, 24, 28, 30, 33, 39, 40, 62, 69, 75, **100,** 108, 110, 111, 116, 118, 130, 138, 142, 146, 148, 152, 160, 178, 183, 191, 200, 224, **237,** 239, 245, **248,** 251, 265, 270, 280, 297, 304, 309, 314, 335, 341, 356, 366, 375, 379, 382, 390, 394, 411, 430, 431, 438, 487, 494, 504, 513, 532, 543, 554, 565, 569, 598, 607, 609, 612, 633, 637, 639, 668, 671, 683, 685,724, 731, 743, 744, 749, 753, 756, 762, 774, 775, 780, 804, 814, 853, 861, 908, 919, 935, 956, 958, 960, 966, **971,** 985, 994.

535.002, 5, 7, 28, 30, 43, 46, 48, 49, 54, 96, 113, 148, 149, 151, 178, 189, 192, 196, 207, 215, 225, 315, 317, 327, 329, 360, 368, **371,** 374, 382, 403, 419, 429, 432, 433, 434, 439, 448, 459, 462,

420, 508, 510, 521, 525, 541, 544, 551, 566, 570, 574, 576, 582, 583, 606, 610, 615, **616, 620,** 629, 636, 638, 642, 659, 660, 664, 691, 701, 705, 706, 710, 721, 725, 739, 748, 749, 750, **778,** 782, 801, 825, 836, 852, 857, 880, 882, **886,** 888, 891, 937, 939, 940, 942, 945, 950, 961, 970, 974, 984—536.044, 46, 57, 65, 81, 83, 117, 126, 129, 132, **151,** 161, 186, 187, 194, 199, 206, 207, 223, 233, 250, 251, 277, 326, 335, 339, 365, 373, 390, 405, 418, 419, 438, 445, 452, **457,** 501, 542, 546, 549, 551, 554, 569, 585, 587, **600,** 604, 611, 621, 632, **635,** 641, 642, 646, **648,** 683, 687, 703, 720, 723, 724, 773, 785, 794, 807, 808, 833, 834, 840, 845, 855, 859, 860, 871, 889, 891, 892, 903, 905, 907, 915, 939, 961, 982—537.014, 18, 38, 46, 100, 107, 113, 118, 123, 131, 133, 141, 146, 166, 179, 182, 191, 194, 202, 204, 227, 246, 261, 269, **274,** 275, 279, 283, 287, 293, 294, 298, 321, 326, 341, 346, 355, 369, 390, 395, 413, 437, 460, 465, 471, 477, 492, 498, 500, 527, 540, 553, 555, 556, 578, 579, 585, 591, 603, 612, 613, 627, 636, 647, 653, 655, 656, 663, 670, 676, 697, 698, 703, 720, 723, 736, 754, 763, 767, 770, 773, 775, 789, 795, 835, 883, 903, 910, 912, 934, 939, 957, 972, 973—538.000, 2, 4, 6, 8, 11, 13, **21,** 27, 36, 66, 69, 95, 119, 140, 149, 159, 163, 170, 184, 185, 200, 202, 213, 215, 216, 219, 226, 251, 252, 266, 268, 269, 291, 297, 316, 320, 321, 365, 377, 378, 380, 402, 408, 411, 421, 440, 443, 454, 456, 467, 470, **478,** 495, 496, 521, 529, 582, 595, 610, 626, 635, 660, 665, 669, 671, 672, 673, 679, 708, 712, 726, 761, 779, 782, 793, 794, **797,** 808, 821, 838, 841, 880, 898, 905, 906, 922, 938, 940, **944,** 951, 962, 996, 997, 999—539.010, 19, 23, 28, 31, 50, 88, 90, 91, 92, 158, 163, 164, 168, 183, 187, 203, 205, 206, 209, 223, 230, 239, 244, 258, 277, 302, 303 332, 354, 357, 362, 364, 372, 384, 390, 418, 425, 426, 430, 441, 475, 481, 489, 493, 496, 507, 523, 530, 533, 554, 568, 579, 588, 590, 593, 597, 600, 612, 618, 632, 642, 658, 663, 667, 685, 694, 695, 699, **719,** 720, 723, 729, 734, 735, 753, 758, 763, 833, 846, 848, 853, 857, 858, 866, 891, 930, 931, 933, 963, 999.

540.007, 14, 41, 71, 89, 96, 103, 117, 124, 155, 176, 186, 196, 228, 233, 242, 255, 265, 268, 278, 287, 295, 321, 323, 338, 351, 353, 396, 413, 432, 433, 441, 452, 458, **491,** 493, 511, 544, 545, **516,** 522, 539, 549, 551, 563, 570, 581, 585, 620, 622, 624, 631, 636, 637, 639, 642, 648, 650, 655, 670, 708, 711, 715, 719, 730, 732, 731, 739, 774, 793, 812, 821, 833, 844, 859, 862, 871, 876, 880, 909, 927, 932, 965, 979—541.007, 20, 23, 29, 39, 60, 82, 102, 108, 111, 121, 125, 126, 127, 128, 140, 158, 179, 191, 212, 232, 238, 245, 251, 261, 267, 278, 282, 286, 294, 304, 423, 325, 354, 357, 365, 366, 380, 431, 436, 442, 462, 482, 494, 504, 510, 515, 534, 536, 537, 541, 543, 569, 571, 580, 613, 622, 623, 637, **644,** 667, 682, 704, 717, 718, 722, 731, 740, 749, 753, 777, 787, 812, 875, 886, 887, 889, 900, 905, 911, 920, 939, 965, 972, 973, 980—542.000, 16, 21, 26, 33, 35, 49, 50, **67,** 68, 98, 100, 125, 135, 141, 182, 184, 190, 200, 204, 240, 246, 247, 261, 262, 268, **275,** 304, 323, 330, 338, 364, 365, 382, 393, 402, 406, 490, 500, 501, 507, 522, 527, 528, 557, 565, 569, 571, 618, 619, 623, **626,** 629, 632, 633, 635, 649, 654, 655, 659, 670, 674, 675, 684, 710, 715, 719, 735, 736, 758, **760,** 762, 765, 771, 777, 786, 802, 804, 806, 812, 816, 820, 831, 832, 842, 857, 871, 874, 882, 893, 905, 917, 934, 941, 943, 952, 976, 988—543.003, 24, 31, 40, 65, 89, 90, 91, 95, 98, 102, 120, 145, 201, 208, 218, 233, 231, 255, 270, 294, 296, 303, 307, 311, 332, 337, 365, 366, 387, 398, 401, 438, 463, 472, 473, 481, 488, 490, 518, 519, 528, 529, 540, 552, 555, 561, 595, 599, 614, 622, 625, 626, 640, 648, 649, 653, 659, 664, 667, 681, 697, 702, 737, 739, 751, 786, 794, 796, 800, 815, 823, 830, 845, 847, 868, 874, 875, 876, 882, 907, 908, 918, 919, 923, 924, 925, 929, 930, 965, 981, 989—544.002, 35, 45, 49, 53, 63, 88, 94, 128, 145, 160, 180, 191, 209, 225, 226, 264, 266, 282, 294, 304, 305, 307, 308, 313, **314,** 320, 381, **391,** 398, 420, **436,** 447, **451,** 452, 457, 458, 505, 519, 533, 534, 554, 567, 599, 502, 603, 614, 637, 642, 648, 650, 669, 681, 736, 740, 750, 752, 758, 763, 768, **778,** 781, 792, 821, 835, 875, 888, 894, **895,** 919, 930, 936, 949, 971, 975, 988.

545.007, 9, 17, 25, 50, 66, 85, 95, 108, 116, 135, 136, 146, 149, 153, 159, 179, **184,** 195, 212, 225, 229, 268, 284, 291, 301, 308, **319, 322,** 323, 327, 330, 332, 349, 356, 366, **388,** 397, 421, 437, 441, 446, 447, 460, 467, 478, **495, 497,** 499, 511, 523, 527, 533, 550, 564, **585,** 595, 620, 636, **638,** 639, 644, 658, 662, 670, **676, 679,** 696, 697, **710, 715,** 741, 744, 747, 756, **765,** 769, 770, **780,** 781, 794, 798, 807, 810, **329, 830,** 831, 841, 862, 856, 859, 862, 869, 871, **877,** 887, 895, 905, 918, 930, **931, 938, 942,** 950, 954, 964, 974, **997**—546.006, 41, 42, 47, 48, 49, 61, 73, 86, 97, 98, 105, **110,** 115, 135, **141,** 144, 153, 163, 166, **170,** 173, 174, 182, 188, 197, 212, 213, 245, 263, 270, 318, **320,** 327, 331, 333, 357, 370, **380,** 384, 389, 401, 406, 409, 416, 424, 496, 504, 547, 556, 563, 566, 567, 609, 612, 614, **633,** 658, 681, 696, 698, 702, 706, **711,** 719, 728, 739, 745, 777, 785, 803, 834, 837, 845, 846, 847, 864, 871, 873, 876, 881, 886, 891, 900, 906, 917, 952, 946, 979—547.010, 23, 24, 37, 40, 44, 68, 69, 93, 105, 117, **128,** 143, 179, 203, 212, 222, 243, 254, 312, 313, 328, 330, 342, 344, 355, 359, 360, 381, **406,** 414, 433, 446 457, 465, 472, 474, 479, 480, 488, 496, 521, 526, 532, 542, 552, 553, 568, 582, 588, 590, 596, 597, 614, 616, 624, 641, 674, 698, 706, 713, 721, 756, 763, 769, 779, 783, 789, 795, 802, 828, 836, 842, 848, 855, 867, 870, 871, 872, 880, 881, 891, 894, 906, 912, 926, 941, 959, 960, 966, **968,** 971, **984**—548020, 35, 56, 57, 91, 112, 113, 120, 143, 153, 181, 190, 193, 206, 227, 239, 268, 371, 285, 287, 292, 312, 315, 325, 328, 333, 339, 349, 350, 355, 356, 382, 395, 396, 397, 407, 414, 423, 424, 429, 446, 467, 472, 508, 514, 526, 539, 543, 555, 572, 576, 599, 615, 639, 640, 651, 654, 663, 665, 683, 693, 696, 672, 701, 706, 714, 726, 761, 805, 806, 807, 816, 837, 844, 876, 883, 896, 902, 930, 939, **960,** 968, 972, 997—549.000 32, 38, 40, 57, 61, 66, 68, 74, 79, 96, 102, 131, 141, 147, 169, 192, 206, 210, 218, 223, 264, 272, 297, 334, 339, 340, 343, 363, **375, 390,** 407, 428, 435, 440, 447, 467, 481, 497, 521, 529, 533, 534, 539, 540, **541,** 543, 557, 566, 587, 612, 620, 669, 687, 691, 695, 706, 711, 713, 719, **733,** 746, 765, 771, 777, 787, 796, 804, 815, 820, 825, 828, 829, 831, 843, 852, 873, 905, 919, 927, 965, 979, 985, 989, 993.

550.026, 42, 65, 83, 96, **97,** 116, 143, 154, 150, 164, 167, 183, 192, 200, 207, 209, 212, 216, 224, 235, 246, 261, 295, 296, 301, 312, 332, 343, 354, 356, 365, 370, 396, 404, 407, 429, 430, 431, 436, 444, 447, 472, 478, 485, 498, 501, 516, 527, 534, 535, 551, 557, 559, **560, 604,** 627, 635, 645, 646, 649, 653, 656, 661, 670, 716, 727, 728, 742, 767, 777, 797, 812, 817, **827,** 831, 834, 856, 858, 877, 894, 898, 903, 904, 913, 929, 940, 942, 945, 966, 971, 973, 980, 982, 985, 986—551.012, 17, 20, 31, 40, 54, 58, 99, 102, 108, 120, 146, 157, 158, 162, 185, 187, 193 194, 201, 205, 219, 222 238, 258, 268, 282, 285, 295, 300, 321, 328, 338, 347, 377, 382, 383, 390, 398, 426, 427, 444, 452, 457, 465, 467, 478, 485, 491, 494, 498, 500, 506, 523, 527, 536, 538, 548, 570, 580, 582, **584,** 587, 601, 622, 623, 633, 646, 657, 664, 677, 689, 698, 718, 720, 721, 778, 785, 797, 811, 823, 826, 833, 838, 862, 866, 869, 898, **900,** 919, 948, 949, 974, 993—552.000, 15, 34, 60, 74, 88, 109, 132, 172, 193, **208,** 221, 247, 254, 303, 329, 338, 344, 346, 350, 366, 368, 371, 376, 381, 382, 392, 406, 440, 477, 493, 497, 498, 501, 502, 510, 545, 529, 531, 541, 561, 570, 573, 590, 599, 601, 612, 616, 630, 678, 681, 689, 696, 697, 698, 723, 732, 735, 736, 745, **762,** 764 769, 778, 782, 783, 789, 812, 835, 856, 864, 866, 883, **891,** 909, 914, 924, 925, 938, 939, **941,** 950, 960, 961, 981, 990—553.001, 14, 43, **61, 73,** 80, 89, 97, 121, 128, 133, 137, 141, 147, 153, 155, 160, 165, 167, 168, 169, 194, 197, 218, 230, 239, 243, 251, 252, 275, 279, 291, 300, 303, 306, 309, 311, **316,** 317, 326, 340, 349, 355, 369, 378, 388, 390, 391, 400, 411, 425, 455, 461, 470, 473, 476, **481,** 495, 497, 503, 515, 521, 530, 557, 585, 630, 631, 636, 642, 656, 660, 661, 666, 677, 685, 690, 694 717, 731, 734, 799, 823, 829, 855, 857, 870, 875, 890, 916, 919, 922, 924, 927, 932, 935, 973, 987—554.002, 10, 25, 67, 76, 60, 403, 107, 121, 137, 144, 157, 172, 173, 202, **217,** 250, 257, 278, 286, 293, 301, 327, 328, 349, 356, 360, 385, 430, 439, 448, 450, 471, 488, **506,** 524, 525, 537, 543, 553, 561, 570, 584. 585, 596, 597, 610, 626, 627, 630, 638, 665, 667, 676, 682, 702, 727, 755, 766, 775, 781, 797, 802, 812, 817, 820, 845, 850, 852, 853, 858, 882, 884, 889, **901,** 905, 930, 957, 963, 984, 991.

555.012, 13, **18, 28,** 39, 61, 62, 68, 90, 115, 116, 117, 125, 132, 143, 144, 162, 167, 176, 192, 205, 249, 250, 258, 265, 266, 278, 311, 320, 325, 336, 343, 358, 381, 397, 398, 400, 445, 454, 466, 478, **533, 542, 543, 545,** 571, 575, 585, 595, 597, 612, 626, 655, 660, 666, 667, 671, 673, 674, 677, 693, 714, 737, 787, 793, 807, 809, 841, 871, 876, 888, 905, 915, 928, 942, 949, 958, 966, 982, 988, 994—556.003, 12, 17, 18, 19, 29, 39, 62, 64, 66, 75, **78,** 103, 108, **115,** 125, **126,** 134, 149, 153, 166, 176, 183, 185, 190, **193,** 204, 211, 249, 250, 251, 289, 290, 306, 314, **318, 319, 321,** 330, 332, 334, 337, 370, 388, 396, 425, 433, 463, 461, 465, 475, 488, **505,** 511, **515, 539, 543,** 552, 559, 564, 577, 582, 583, 609, **614,** 624, 626, 631, 633, 651, 657, 668, 682, 686, 688, 689, 710, 723, 727, 739, 770, 772, 791, 831, 850, 857, 858, 874, 906, 909, 915, 949, 981, 982, 997—557.005, 16, 20, 35, 36, 37, 41, 46, 61, 64, 80, 88, 99, 100, 102, 106, 108, 123, **130,** 131, 133, 152, 179, 183, 185, 186, 189, 210, 228, 246, **284,** 286, 288, 306, 319, 321, 335, 361, 366, 388, 392, **403,** 417, 422. 430, 441, **447,** 454, 470, 483, 484, 489, 496, 500, 507, 508, 509, 510, 539, 545, 552, 585, 594, 595, 599, 602, 616, 621, 629, 635, 645, 652, 665, 669, 670, 674, 676, 677, 696, 724, 733, 751, 779, 783, 794, 796, 801, 812, 813, 821, 845, 864, 874, 876, **880,** 903, 912, 919, 930, 938, 966, 968, 975, 978, 993—558.017, 32, 36, 39, 54, 57, 61, 66, 79, 92, 95, 109, 117, 131, 149, 189, 195, 215, 216, 242, 250, 260, 264, 272, 282, 284, 287, 296, 323, 344, **359,** 361, 366, 369, 373, 379, 381, 396, 414, 421, 423, 439, 445, 452, 456, **465,** 466, 467, 470, 482, 483, 498, 501, 504, 508, 527, 571, 588, 600, 601, 602, 613, 617, 629, 638, 648, 649, 656, 662, 669, 689, 696, 699, 706, 711, 717, 722, 731, 747 748, 758, 769, 772, 785, 787, 792, 802, 804, 820, 834, 841, 854, 855, 869, 939, 966, 983, 988—559.005, 17, 23, 24, 27, 61, 74, 81, 87, 91, 94, 123, 127, 131, 141, 142, 181, 188, 189, 211, 228, 236, 245, 251, 256, 309, 327, 332, 344, 350, 355, 365, 368, **408,** 412, 420, **423,** 430, 441, 456, 468, 486, 490, 491, 495, 512, 513, 514, 529, 541, 544, 558, 570, 572, 575, 576, 608, 621, 635, 638, **646,** 685, 697, 719, 736, 748, 752, 762, 768, 778, 794, 809, 814, 830, 842, 853, 868, 878, 890, 896, 903, 906, 912, 936, 943, 957, 959, 966, 994.

560.004, 12, 30, 39, 56, 61, 113, 119, 144, 148, **170,** 173, 175, 190, 204, 206, **219,** 229, **255,** 236, 254, 260, 261, 264, 283, 287, 292, 295, 302, 315, 322, 325, 326, 338, 349, 352, 353, 365, 385, **410,** 412, 416, 417, 418, 430, 440, 459, 466, 475, 492, 495, 510, 547, 551, 552, 555, 556, 559, 570, 584, 587, 591, 604, 617, 619, 637, 648, 655, 667, 695, 727, 734, 747, 752, 761, 763, 783, 792, 809, 814, 822, 835, 839, 888, 889, 915, 922, 930, 933, 956, 969, 970, 978, 988, 990—561.000, 22, 40, 48, 49, 56, 70, 72, 88, 120, 127, 136, 146, 156, 178, 194, 204, 247, 253, 254, 262 303, 305, 317, 322, 328, 330, 341, 344, 358, 367, 390, 401, 402, 403, 419, 435, 439, 469, 472, 523, 549, 550, 558, 582, 584, 590, 609, 627, **633,** 634, 643, 665, 669, 720, 724, 731, 734, 740, 749, 773, 786, 802, 811, 834, 836, 847, 850, 876, 902, 903, **925,** 926, 934, 935, 938, 942, 948, 950, 960, 970, 971—562.005, **26,** 29, 44, 47, 90, 91, 103, 104, 122, 126, 135, 137, 141, 152, 177, 179, 190, 192, 202, 211, 222, 232, 242 249, 252, 304, 325, 327, 329, 336, 341, 350, 355, 363, 375, 384, 388, 407, 410, 412, 441, 461, 464, 493, 516, 528, 532, 541, 545, 570, 584, 607, **609,** 611, 612, 619, 630, 666, 699, 731, 778, 788, 802, 806, 811, 812, 813, 817, 823, 844, 850, 862, 873, 891, 892, 910, 917, 925, 930, 939, 952, 988—563.022, 35, 44, 56, 74, 85, 93, 121, 151, 172, 185, 238, 258, 279, 281, 295, 302, 303, 310, 320, 339, 348, 350, 352, 365, 367, 376, 379, 384, 385, 388, 395, 400, 411, 413, 415, 421, 424, 425, 431, 432, 440, 448, 456, 467, 489, 491, 494, 495, 517, 518, 523, 551, 560, 658, 668, 690, 702, 706, **732,** 739, 744, 746, 748, 755, 756, 759, 833, 841, 846, 855, 863, 888, 893, 894, 898, 900, 920, 926, 934, 961, 962, 986, 987, 991, 993, 994, 997—564.000, 15, 32, 34, 109, 143, 146, 150, 159, 167, 177, 197, 206, 235, 240, 265, 267, 322, 343, 344, 367, 369, 374, 375, 379, 409, 415, 421, 436, 445, 450, 454, 456, 460, 463 468, 471, 484, 493, 495, **496,** 506, 509, 533, 539, 540, 543, 545, 549, 551, 555, 556, 586, 594, 595, 619, 630, 634, 653, 660, 666, 677, 687, 695, 730, 736, 772 **793,** 803, 806, **807,** 868, 874, 884, 885, 892, 896, 909, 912, 935, **951,** 952, 957, **965,** 971, 975, 980, 983, 990, 992.

565.001, 10, 14, **37,** 53, 82, 85, 107, 112, 116 127, 132, 137, 140, 154, 155, 161, 192, 195, 196, 208, 213, 228, 229, 231, 239, 244, **254,** 255, 273, 276, 298, 305, 360, 367, 371, 379, 398, 401, 416, 430, 461, 463, 467, 468, 485, 500, 504, 510, 514, 527, 531, 554, 557, 566, 579, 590, 592, 595, 606, 615, 623, 628, 629, 633, 634, 645, 669, 671, 680, 690, 694, 700, 701, 704, 709, 727, 733, 736, 737, 752, 760, 764, 765, 779, 781, 793, 797, 805, 807, 812, 816, 828, 841, 846, 865, 871, 895, 904, 912, 923, 943, 954, 972, 998—566.010, 15, 44, 48, 52, 60, 68, 100, 103, 131, 144, 146, 175, 187, 195, 204, 208, 219, 247, 259, 261, 270, 307, 308, 311, 319, 325, 347, 350, 352, 366, 371, 386, 388, 398, 426, 432, 436, 450, 452, 453, 468, 482, 504, 530, 533, 524, 542, 551, 553, **554,** 560, 565, 568, 570, **582,** 583, 600, 603, 613, 631, 655, 656, 662, 670, 674, 684, 688, 697, 705, 706, 715, 720, 736, 737, 760, 765,

774, 775, 777, 779, 796, 797, 809, 812, 843, 853, 870, 873, 875, 881, 880, 892, 925, 942, 943, 972, 976, 990—**567.007, 15,** 28, 30, 34, 38, 43, 44, 49, 50, 79, 88, 91, 100, 111, 113, 115, 116, 118, 120, 123, 125, 129, 162, 164, 167, 169, 170, 174, 185, 193, 228, 237, 255, 267, 274, 275, 280, 290, 309, 313, 323, 329, 345, **353,** 354, 355, 358, 360, **364,** 371, 408, 424, 434, 441, 459, 480, 499, 526, 557, 563, 573, 574, 578, 588, 612, 624, 658, 668, 670, 677, 688, 694, 706, 735, 758, 763, 772, 785, 786, 796, 832, 843, 863, 870, 886, 895, 908, 915, 924, 954, 962, 973, 979, 987—568.011, 23, 33, 37, 42, 46, 56, 61, 67, 74, 84, **87,** 98, 107, 112, 145, 153, 163, 175, 185, 186, 193, 194, 196, 199, 201, 206, 215, 216, 257, 266, 267, 272, 281, 285, 298, 303, **306,** 310, 333, 354, 373, 382, 390, 393, 433, 449, 455, 456, 479, 523, 533, 535, 538, 570, 605, 622, 637, 653, 677, 678, 702, 709, 717, 722, 729, 732, 744, 754, 756, **783,** 807, 812, 825, 837, **838,** 851, 861, 862, 867, 877, 886, 898, 906, **907,** 915, 945, 953, 967, 971, 977, 978, 982, **991**—569.000, 2, 34, 41, 67, 91, 96, 101, 112, 114, **139,** 161, 165, 185, **186,** 188, 193, 201, 219, **225,** 229, 245, 259, 268, 284, 310, 312, 351, 357, 359, 385, 387, 393, 395, 403, 407, 436, 438, 466, 475, 482, 485, 493, 551, 565, 607, 623, 627, 631, 645, 650, 651, 672, **674,** 681, 720, 740, 742, 746, 753, 760, 763, 766, 767, 782, 789, 792, 793, 798, 812, 817, 818, **823,** 824, 843, 856, 879, 889, 938, 939, 941, 955, 969.

570.012, 37, 45, 46, 53, 69, 74, 87, 99, 107, 117, 126, 129, 132, 169, 184 195, 211 **215,** 221, **227,** 267, 268, 292, 297, 309, 328, 335, 338, 345, 349, 371, 403, 411, 442, 446 453, 454, 459, 466, 495, 501, 503, 511, 519, 536, 539, **541,** 578, 584, 586, 593, 606, 610, 620, 631, 647, 652, 667, 668, 673. 690, **700,** 722, 735, 743, 745, 747, 748, 763, 773, 778, 781, 782, 792, 819, 827, 835, 847, 853, 856, 862, 872, 895, 897, **898,** 903, 904, 909, 937, 980, 988—571.000, 3, **14,** 15, 33, 35, 40, 43, 45, 57, **61,** 65, 69, 78, 90, 98, 104, 115, 121, **129,** 148, 151, 159, 162, 166, 183, 199, 205, 206, 207, 214, 232, 237, 240, 241, 281, 288, 295, 311, 310, 344, 349, 352, 359, 360, 368, 426, 427, 428, 430, 431, 454, 455, 456, 462, 466, 491, **501,** 507, 508, 516, 517, 519, 527, 536, 540, 546, 549, 550, 554, 565, 575, 577, 584, 623, 649, 653, 663, 665, 666, 670, 675, 679, **686,** 701, 717, 750, 759, 761, 762, 770, 783, 788, 792, 802, 807, 821, 836, 843, 845, 847, 866, 874, 904, 905, 911, **919,** 928, 945, 947, 967, 968, 969, 973—572.003, 12, 32, 43, 52, 54, 66, 84, 100, 108, 119, 169, 177, 190, 200, 221, 243, 263, 270, 300, 313, 314, 321, 328, 332, 353, 360, 364, 377, **386,** 401, 408, 411, 413, 445, 448, 452, 469, 484, 516, 519, 529, 536, 544, 552, 562, 573, 579, 626, 649, 671, 678, 696, 712, 718, 720, 764 777, 788, 792, 829, 848, 902, 943, 929, 939, 937, 947, 975, **995**—573.022, 25, 27, 29, 31, 39, 54, 63, 67, 100, 104, 120, 136, 142, 143, 145, 159, 165, 185, 193, 213, 228, 230, 251, 253, 254, 260, 268, 282, 292, 302, 314, 318, 321, 325, 335, 339, 363, 365, 366, 369, **381,** 386, 398, 399, 401, 407, 411, 428, 448, 466, 468, **474,** 502, 521, 522, 527, 531, 534, 537, 577, 578, 586, 588, 591, 605, 616, 632, 636, 640, 644, 649, 653, 657, 661, 668, 671, 677, 695, 697, 705, 706, 708, 712, 713, 717, 728, 730, 741, 751, 768, 775, 786, 791, 814, 851, 871, 874, **884,** 902, 913, 936, 945, 961, 963, 989—574.006, 19, 22, 25, 31, 41, 45, **58,** 87, 91, 93, 94, **95,** 108, 109, 112, 113, 131, 137, **140, 147, 168, 185,** 209, 216, 222, 223, 258, 281, 288, 334, **347,** 349, 354, 363, 377, 386, 414, 420, 421, 438, **463,** 467, 469, 489, 499, 509, 541, 542, 526, 533, 543, 547, 552, 596, 599, 602, 605, 612, 640, 651, 667, 679, 724, 747, 749, 755, 756, 760, 777, 779, 784, 810, 828, 834, 825, 873, 886, 905, 923, 930, 938, 941, 945, 947, 963, 990.

575.001, 3, 5, 6, 8, 22, 45, 59. 64, 87, 101, 109, 114, 133, 143, 174, 180, 185, 210, **216,** 230, 240, 241, 252, 255, 262, 263, 271, 281, 285, 305, 308, **314,** 318, 324, 333, 345, 346, 350, 354, 360, 371, **372,** 373, 379, 416, 426, 423, 436, 441, 451, 463, 473, 480, 505, 509, 512, 514, 516, 524, 526, **532,** 537, 543, 544, 548, 550, 563, 565, 571, 575, 578, 583, 587, 595, 596, 604, 641, 655, 656, 657, 662, 665, 670, 681, 748, 752, 751, 761, 765, 766, 770, 789, 799, 810, 825, **840,** 842, 857, 863, 865, 871, 911, 926, 927, 942, 953, 957, 962, 965, 966, 970, 980, 982—576.001, 13, 45, 47, 49, 51, 63, **71,** 75, 110, 122, 134, **135,** 139, 157, 158, 172, 179, 195, 207, 225, 229, 242, 243, **263, 312, 330,** 333, 345, 354, 357, 358, 406, 435, 445, 456, **477,** 478, 526, 528, 532, 558, 560, **568, 588, 617,** 635, 646, 647, 648, 652, 663, 670, 672, 676, 681, 701, 702, 714, 720, 730, 736, 745, 786, 798, 833, 847, 848, 856, 871, 873, 876, **879,** 893, **906, 910,** 918, 919, 929, 932, 974, 976, 996—577.005, 7, 8, 23, 27, 37, 51, 58, 60, 70, 86, 94, 113, 117, 126, 127, 144, 199, 229, 230, 238, 260, 271, 272, 273, 275, 277, 288, 328, 334, 343, 374, 378, 381, 404, 424, 462, 473, 487, 500, 540, 547, 551, 571, 576, 581, 605, 609, 610, 615, 635, 642, 652, 654, 681, 694, 707, 719, 725, 730, 736, 754, 767, 778, 786, 797, 816, 830, 835, 838, 841, 861, 866, 867, 870, 894, 900, 907, 934, 969, 976—578.042, 12, 36, 48, 53, 65, 81, 82, 99, 112, 114, 118, **119,** 120, 146, 156, 157, 159, 160, 170, 191, 201, 214, 219, 227, 229, 242, 255, 259, 262, 268, 277, 297, 302, 303, 307, 309, 310, 315, 318, 319, 329, 331, 335, 345, 347, 353, 371, 385, 387, 519, 421, 426, 453, 486, 528, 531, 532, 556, 594, 617, 620, 633, 634, 637, 639, 663, 665, 673, 686, 689, 691, 692, 693, 697, 705, 742, 726, 731, 736, 737, 752, 749, 753, 754, 790, 791, 793, 797, 815, 820, 823, 837, 862, 867, 880, 882, 923, 927, 933, 934, 936, 919, 959, 960—579.021, 31, 32, 42, 43, 45, 59, 66, 70, 73, 81, 105, **118, 127,** 141, 145, 147, 150, 154, 157, 185, 199, 213, 214, 218, 222, 234, 271, 284, 329, 330, 344, 351, 363, 366, 401, 409, 425, 429, 436, 447, 450, 451, 453, 459, 470, 478, 483, 485, 556, 558, 569, 570, 576, 581, 583, 596, 615, 635, 639, 655, 656, 671, 682, 695, 697, 713, 721, 735, 760, **764,** 766, 776, 790 798, 823, 828, 830, 841. 846, 855. 860, 883, 889, 901, 903, 917, 923, 939, 942, 949, 953, 957, 981, 986, 989, 993, 998.

580.008, 11, 12, 19, 33, 40, 53, 57, 62, 64, 79, 83, 91, 97, 105, 110, 158, 164, 167, 179, 186, 193, 216, 217, 220, 235, 236, 247, 249, 250, 256, 270, 275, 280, 284, 285, 299, 319, 331, 345, 349, 354, 356, 368, 370, 371, 383, 396, 409, 415, 424, 440, **449,** 455, **457,** 462, 464, 478, 497, 506, 509, 520, 535, 562, 602, 618, **619,** 641, 647, 668, 690, 723, 747, 755, 804, 822, 827, 830, 841, 844, 862, 868, 871, 897, 900, 914, 917, 928, 954, 968, 970—581.016, 24, 28, 37, 50, 75, 92, 94, 97, **142,** 146, 167, 181, 182, 183, 187, 199, 236, 277, 279, 282, 284, 295, 297, 298, 307, 309, 315, 320, 329, 336, 339, 370, 394, 418, 434, 436, 440, 444, 462, 470, 471, 488, 491, 507, 526, 531, 535, 536, 547, 555, 556, 570, 577, 579, 589, 599, 609, 613, 623, 625, 671, 684, 693, 705, 713, 719, 739, 749, 764, 769, 784, 788, 794, 797, 800, 816, 822, 827, 836, 840, 848, 852, 855, 864, 877, 880, 882, 894, 895, 922, 930, 937, 949, 962, 978, 987, 993, 995—582.000, 5, **10,** 16, 20, 23, 35, **44,** 54, 68, 71, 79, 121, 130, 146, 169, 170, 192, 212, 224, 227, 242, 255, 266, 303, 305, 329, 331, 343, 344, 364, 371, 374, 407, 412, 427, 429, 431, 434, 438, 439, 444, 470, 491, 503, 508, 509, 511, 512, 526, 527, 539, 550, 558, 563, 565, 566, 602, 612, 615, 617, 624, 640, 645, 650, 652, 668, 685, 698, 700, 717, 737, 739, 719, 736, 828, 834, 843, 848, 856, 873, 875, 893, 908, 918, 922, 928, 933, 942, 953, 954, 990, 993—583.007, 8, 9, 13, 15, 41, 21, 53, 71, 88, 130, 133, 144, **162,** 164, 170, 179, 187, **199,** 205, 207, 223, 247, 250, 258, 274, 277, 283, 286, 327, 335, 336, **345,** 347, 352, 368, 374, 375, 390, 396, 406, 408, 421, 422, 424, 434, 438, 448, 449, 465, 468, 478, 480, 481, 492, **502,** 508, 509, 517, 527, 532, 533, 546, 547, 558, 560, 572, 579, 581, 601, 605, 627, 628, 638, 639, 647, 693, 743, 745, 761, 774, 790, 818, 821, 840, 858, 880, 885, 895, 962, 911, 914, 922, 931, 940, 941, 952, 953, 960, 966, 970, 972, 981, **982,** 997—584.019, 20, 26, 29, 31, 40, 41, 51, 59, 77, 97, 100, 103, 123, 126, 137, 141, 157, 158, 215, **223,** 260, **271,** 273, 280, 296, 329, 341, 316, 350, 351, 373, 375, 384, 385, 409, 419, 420, 421, **425,** 427, 431, 439, 447, 449, 457, 473, 481, 492, 494, 496, **517,** 524, 535, 536, 546, 564, 565, 568, 577, 622, 630, 631, 652, 687, 731, 737, 745, 758, **766,** 768, 775, 780, 783, 787, 790, 793, 798, 800, 821, 836, 858, 881, 883, 903, 930, 932, 946, 969, 976, 980.

585.010, 12, 21, 32, 37, 40, 45, 56, 62, 101, 111, 126, 128, 136, 172, 187, 188, 192, 205, 226, 237, 271, 278, 294, 309, 313, 314, 327, 332, 337, 395, 397, 419, 423, 438, 445, **451,** 452, 482, 492, 510, 517, 522, 564, 570, **573,** 601, 602, 623, 629, 630, 632, 643, 649, 682, 686, 689, 694, 695, 697, 753, 786, 791, 800, 817, 830, 881, 901, 908, 930, 931, 940, 941, 948, 949, 955, 962, 982—586.019, 33, 53, 54, 86, 89, 96, 107, 110, 136, 139, 148, 150, 189, 191, 204, 215, 233, 251, 258, 261, 277, **294,** 312, **313,** 314, 328, 330, 333, 356, 368, 389, 421, 424, 440, 447, 455, 461, 466, 471, 482, 597, 511, 513, 516, 517, 529, 537, 572, 620, 641, 657, 667, 681, **688,** 692, 698, 710, 727, 736, 741, 749, 754, 769, 772, 787, 789, 810, 811, 816, 829, 859, 880, 894, 900, 904, 922, 939, 956, 960, 977, 996—587.001, 2, 3, 6, 39, 50, 100, 102, **107, 110,** 111, 112, 121, **132,** 138, 144, 153, 155, 160, 161, 166, 168, 179, 187, 194, 207, 211, 213, 224, 235, 259, 260, 267, 271, 290, 301, 309, 311, 325, 328, 332, 335, 367, 371, 378, 382, 392, 403, 413, 416, 428, 429, 453, 462. 463. 469. 471, 478, 486, 489, 521, 536, 537. 562. 573, 576, 580, 581, 588, 597, 599, 600, 614, 632, 633, 642, 657, 668, 676, 685, 686, 695, 701, 709, 728, 757, 772, 780, 789, 794, 799, 805, 809, 810, **817,** 844, 864, 878, 882, 884, 903, 915, 918, 922, 932, 939, 941, 947, 960, 977, **993**—588.002, 3, 14, 18, 29, 30, 43, 55, 74, 81, 94, 103, 111, 117, 120, 128, 133, 143, 175, 176, 181, 182, 185, 196, 203, 204, 241, 221, 239, 261, 262, 272, 273, 292, 293, 302, 323, 327, 341, 342, 358, 359, 368, 374, 393, 396, 422, 431, 437, 446, 462, **476,** 478, 491, 505, 508, 512, 516, 518, 527, 534, 535, 542, 546, 557, 560, **572,** 574, 578, 579, 607, 611, 614, 645, 654, 670, 677, **686,** 690, 692, 705, 709, 730, 764, 784, 787, 800, 802, 820, 829, 845, 853, 864, 865, 905, 909, 925, 933, 956, 980—589.010, 11, 41, 52, 77, 86, 107, 110, 150, 156, 148, 157, 167, 170, 218, 221, 240, 252, 253, 262, 264, 275, 286, 293, 325, 340, 357, 368, 383, 432, **439,** 446. 467, 468, **478,** 483, 490, **497,** 543, 547, 576, 587, **589,** 590, 595, 634, 612.

ETABLISSEMENTS VENOT & Cie

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 22.200.000 F

SIÈGE SOCIAL : RUE DE VIRQ, A ONNAING (NORD)

Registre du commerce : Valenciennes, n° 1100.

Obligations de 5.000 F nominal, 4 1/2 0/0 1946.

Premier amortissement

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a procédé au rachat en Bourse des 90 obligations 4 1/2 0/0 1946 formant la totalité des titres dont l'amortissement est prévu au 15 novembre 1947.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

(*Le tableau d'amortissement a été publié au* Journal officiel *du 27 décembre 1946.*)

COMPAGNIE FRANÇAISE DES CHEMINS DE FER DE L'INDOCHINE ET DU YUNNAN

EMISSION DE 178.000 OBLIGATIONS PRIVILEGIEES 3 0/0 1901 DE 500 FRANCS

Liste des obligations sorties au 92e tirage du 1er septembre 1947 remboursables à partir du 1er octobre 1947.

301 à 310 — 2.041 à 2.050 — 4.611 à 4.620 — 5.191 à 5.200 — 7.451 à 7.460 — 7.931 à 7.940 — 11.421 à 11.430 — 11.851 à 11.860 — 12.241 à 12.250 — 13.741 à 13.750 — 14.841 à 14.850 — 17.441 à 17.450 — 18.431 à 18.440 —18.661 à 18.670 — 19.311 à 19.320 — 20.071 à 20.080 — 22.671 à 22.680 — 22.961 à 22.970 — 23.781 à 23.790 — 23.871 à 23.880 — 23.901 à 23.910 — 25.941 à 25.950 — 30.161 à 30.170 — 31.001 à 31.010 — 31.111 à 31.120 — 31.341 à 31.350 — 33.081 à 33.090 — 38.281 à 38.290 — 44.541 à 44.550 — 45.141 à 45.150 — 48.871 à 48.880 — 49.751 à 49.760 — 49.921 à 49.930 — 60.941 à 60.950 — 65.501 à 65.510 — 67.131 à 67.140 — 68.171 à 68.180 — 68.971 à 68.980 — 69.821 à 69.830 — 69.881 à 69.890 — 70.041 à 70.050 — 70.841 à 70.850 — 72.371 à 72.380 — 74.101 à 74.110 — 76.301 à 76.310 — 76.931 à 76.940 — 77.061 à 77.070 — 78.221 à 78.230 — 78.401 à 78.410 — 78.421 à 78.430 — 82.841 à 82.850 — 84.541 à 84.550 — 84.731 à 84.740 — 87.371 à 87.380 — 88.161 à 88.170 — 90.381 à 90.390 — 92.571 à 92.580 — 92.791 à 92.800 — 92.971 à 92.980 — 93.241 à 93.250 — 98.561 à 98.570 — 99.101 à 99.110 — 99.491 à 99.500 — 99.721 à 99.730 — 99.971 à 99.980 — 100.941 à 100.950 — 101.331 à 101.340 — 102.381 à 102.390 — 102.821 à 102.830 — 103.761 à 103.770 — 103.781 à 103.790 — 105.821 à 105.830 — 107.031 à 107.040 — 107.541 à 107.550 — 112.001 à 112.010 — 113.401 à 113.410 — 118.311 à 118.320 — 118.881 à 118.890 — 119.001 à 119.010 — 119.401 à 119.410 — 119.411 à 119.420 — 120.091 à 120.100 — 125.881 à 125.890 — 127.591 à 127.600 — 128.431 à 128.440 — 128.731 à 128.740 — 129.831 à 129.840 — 134.631 à 134.640 — 137.801

à 137.810 — 137.851 à 137.860 — 139.591 à 139.600 — 139.661 à 139.670 — 140.811 à 140.820 — 141.231 à 141.240 — 141.531 à 141.540 — 141.631 à 141.640 — 143.741 à 143.750 — 144.151 à 144.160 — 145.081 à 145.090 — 146.861 à 146.870 — 147.251 à 147.250 — 147.261 à 147.270 — 148.581 à 148.590 — 150.611 à 150.620 — 151.541 à 151.550 — 153.681 à 153.690 — 155.981 à 155.990 — 156.121 à 156.130 — 158.381 à 158.390 — 159.731 à 159.740 — 163.631 à 163.640 — 164.691 à 164.700 — 164.981 à 164.990 — 166.041 à 166.050 — 167.061 à 167.070 — 168.701 à 168.710 — 169.041 à 169.050 — 170.091 à 170.100 — 172.191 à 172.200 — 173.201 à 173.210 — 174.201 à 174.210 — 174.541 à 174.550 — 177.591 à 177.600 — 177.811 à 177.820.

Obligations amorties aux précédents tirages et restant à rembourser au 1er septembre 1947.

330 — 351 et 352 — 601 à 610 — 711 à 717 — 1.271 à 1.273 — 1.295 — 1.641 à 1.649 — 2.411 à 2.415 — 2.662 — 2.669 — 4.161 et 4.162 — 5.239 et 5.240 — 5.361 — 5.363 à 5.366 — 5.897 — 6.161 à 6.169 — 6.587 et 6.588 — 6.611 et 6.612 — 6.616 — 6.619 et 6.620 — 6.987 — 7.023 — 7.028 — 7.213 à 7.216 — 7.259 et 7.260 — 7.471 à 7.474 — 7.518 — 7.551 — 7.554 — 7.624 — 7.701 à 7.710 — 7.993 et 7.994 — 8.800 — 8.958 à 8.960 — 9.120 — 9.231 à 9.234 — 9.711 à 9.720 — 9.748 — 9.931 — 10.172 et 10.173 — 10.175 — 10.177 à 10.180 — 10.283 — 10.287 — 10.402 à 10.407 — 10.469 — 11.061 — 11.065 et 11.066 — 11.080 — 11.117 et 11.118 — 11.241 à 11.246 — 11.249 et 11.250 — 11.666 et 11.667 — 11.741 à 11.748 — 12.001 à 12.009 — 12.136 et 12.137 — 12.211 — 12.214 à 12.217 — 12.220 — 12.232 à 12.236 — 12.238 à 12.240 — 12.325 — 12.851 à 12.859 — 12.973 — 13.257 — 13.260 — 13.455 et 13.456 — 13.481 — 13.509 et 13.510 — 13.771 à 13.780 — 15.241 et 15.242 — 15.291 à 15.298 — 15.381 et 15.382 — 15.699 — 15.896 — 16.119 et 16.120 — 16.251 — 16.260 — 16.838 — 16.840 — 17.369 — 17.762 — 18.201 — 18.206 à 18.210 — 18.461 à 18.463 — 18.601 — 18.604 et 18.605 — 19.116 — 19.254 — 19.259 et 19.260 — 19.361 à 19.369 — 19.461 à 19.470 — 19.652 à 19.655 — 19.984 — 20.297 — 20.561 — 20.791 à 20.793 — 20.795 — 21.031 — 21.039 et 21.040 — 21.268 à 21.270 — 21.301 à 21.304 — 21.871 à 21.876 — 22.115 — 22.559 — 22.958 à 22.960 — 23.061 à 23.063 — 23.067 à 23.069 — 23.110 — 23.123 — 23.185 et 23.186 — 23.299 et 23.300 — 23.361 à 23.366 — 23.369 et 23.370 — 23.695 à 23.700 — 23.938 — 24.250 — 24.311 à 24.315 — 24.317 à 24.320 — 24.383 — 24.385 à 24.389 — 24.457 — 25.273 — 25.278 — 25.607 — 25.652 à 25.660 — 26.953 — 26.956 — 27.176 et 27.177 — 27.245 — 27.441 — 27.682 à 27.685 — 27.690 — 27.781 à 27.790 — 28.311 à 28.320 — 28.581 — 28.584 à 28.590 — 28.771 à 28.775 — 29.321 et 29.322 — 29.326 à 29.330 — 29.681 — 29.686.

30.330 — 30.721 à 30.730 — 30.980 — 31.686 à 31.690 — 31.911 à 31.913 — 31.916 à 31.918 — 31.921 à 31.930 — 32.017 à 32.020 — 32.432 à 32.440 — 32.497 à 32.500 — 32.565 à 32.570 — 32.652 — 32.656 et 32.657 — 33.331 à 33.340 — 33.561 à 33.565 — 33.921 et 33.922 — 33.924 — 33.929 et 33.930 — 35.262 — 35.528 — 35.561 — 35.566 à 35.570 — 35.731 à 35.735 — 35.737 — 35.739 et 35.740 — 36.141 — 36.443 à 36.450 — 36.691 — 36.711 à 36.715 — 36.871 à 36.880 — 36.963 à 36.968 — 36.974 — 36.977 — 37.017 — 37.287 et 37.288 — 37.391 et 37.392 — 37.394 et 37.395 — 37.398 à 397.400 — 37.739 et 37.740 — 37.891 à 37.893 — 38.061 — 38.066 et 38.067 — 39.041 à 39.046 — 39.161 et 39.162 — 39.168 à 39.170 — 39.487 à 39.490 — 39.586 à 39.589 — 39.721 — 40.121 à 40.123 — 40.208 — 40.551 à 40.554 — 41.117 — 41.299 et 41.300 — 41.371 à 41.373 — 41.377 à 41.380 — 41.431 à 41.436 — 41.440 — 41.611 à 41.620 — 41.708 à 41.710 — 41.932 à 41.940 — 42.561 à 41.563 — 42.821 à 42.830 — 42.849 et 42.850 — 42.870 — 42.871 — 42.901 et 42.902 — 42.907 à 42.909 — 43.024 — 43.028 à 43.030 — 43.052 — 43.054 à 43.060 — 43.182 à 43.186 — 43.489 et 43.490 — 44.331 à 44.336 — 44.490 — 44.501 à 44.510 — 44.791 — 44.794 et 44.795 — 44.797 à 44.799 — 44.865 — 44.868 à 44.870 — 45.283 à 45.290 — 45.471 et 45.472 — 45.531 — 45.540 — 45.651 — 45.702 et 45.703 — 46.201 — 46.206 — 46.361 — 46.471 à 46.480 — 46.734 à 46.740 — 46.751 à 46.755 — 46.758 à 46.760 — 46.855 — 46.941 — 47.431 à 47.433 — 47.973 — 48.173 — 48.178 à 48.180 — 48.551 à 48.553 — 48.703 à 48.707 — 48.709 et 48.710 — 48.842 et 48.843 — 49.803 et 49.804 — 50.011 et 50.012 — 50.015 et 50.016 — 50.241 — 50.243 à 50.249 — 50.561 à 50.570 — 50.732 et 50.733 — 51.121 et 51.122 — 51.126 — 51.130 — 51.492 — 51.773 à 51.777 — 52.103 — 52.107 à 52.110 — 52.282 à 52.286 — 53.061 — 53.063 à 53.070 — 53.632 à 53.637 — 53.640 — 53.695 — 53.771 à 53.773 — 53.776 à 53.780 — 54.177 — 54.291 à 54.294 — 54.298 à 54.300 — 54.361 à 54.364 — 54.611 à 54.620 — 54.791 à 54.800 — 55.375 — 55.377 à 55.380 — 56.124 et 56.125 — 56.262 à 56.269 — 56.511 — 57.375 à 57.379 — 57.405 — 58.152 — 58.157 à 58.160 — 58.201 à 58.204 — 58.373 — 58.376 et 58.377 — 58.722 — 58.992 à 58.996.

60.181 — 60.351 à 60.353 — 60.357 — 60.360 — 60.472 et 60.473 — 61.291 — 61.381 à 61.383 — 61.391 à 61.400 — 61.591 — 61.594 — 61.891 à 61.898 — 61.985 — 62.192 — 62.194 et 62.195 — 62.499 et 62.500 — 62.664 à 62.666 — 62.670 — 62.713 à 62.720 — 62.721 — 63.311 à 63.320 — 63.381 et 63.382 — 63.396 à 63.400 — 63.401 à 63.408 — 63.608 — 63.808 à 63.810 — 63.951 à 63.955 — 63.972 à 63.977 — 63.979 et 63.980 — 64.188 à 64.190 — 64.221 à 64.230 — 64.331 à 64.339 — 64.383 — 64.431 à 64.439 — 64.601 — 64.605 à 64.609 — 65.101 à 65.106 — 66.671 à 66.673 — 66.675 — 66.951 à 66.960 — 67.146 à 67.149 — 67.927 à 67.929 — 68.922 — 68.929 et 68.930 — 69.288 à 69.290 — 70.290 — 70.311 à 70.313 — 71.191 à 71.200 — 71.521 à 71.530 — 71.631 à 71.636 — 71.671 à 71.675 — 71.677 à 71.678 — 71.680 — 71.761 — 71.770 — 72.410 — 73.091 à 73.097 — 73.261 à 73.267 — 73.270 — 73.476 — 73.770 — 73.891 et 73.892 — 73.895 et 73.896 — 75.428 et 75.429 — 75.601 à 75.603 — 75.605 et 75.606 — 75.917 à 75.920 — 76.399 et 76.400 77.475 et 77.476 — 77.888 — 78.598 à 78.600 — 78.771 à 78.780 — 79.041 — 79.049 à 79.050 — 79.081 à 79.086 — 79.233 à 79.240 — 79.601 à 79.605 — 79.609 et 79.610 — 80.129 et 80.130 — 80.201 — 80.263 — 80.371 — 80.380 — 80.868 à 80.870 — 81.071 — 81.073 et 81.074 — 81.077 à 81.080 — 81.601 à 81.606 — 81.796 à 81.800 — 81.932 — 82.061 — 82.067 — 82.991 à 83.000 — 83.496 et 83.497 — 84.211 — 84.218 — 84.321 à 84.330 — 84.721 — 84.723 à 84.730 — 84.821 à 84.826 — 85.052 à 85.060 — 85.181 et 85.182 — 85.493 à 85.499 — 85.720 — 85.721 à 85.723 — 86.156 à 86.158 — 86.256 — 86.261 — 86.264 — 86.283 à 86.290 — 86.371 à 86.373 — 86.375 à 86.379 — 86.702 à 86.706 — 86.884 — 86.887 et 86.888 — 86.891 et 86.892 — 86.971 et 86.972 — 87.021 à 87.030 — 87.231 à 87.249 — 87.351 à 87.355 — 87.357 et 87.358 — 87.573 — 87.831 et 87.832 — 87.834 — 88.301 à 88.310 — 88.356 à 88.360 — 88.690 — 89.021 à 89.040 — 89.567 — 89.578 à 89.580 — 89.604 et 89.605 — 89.607 — 89.610 — 89.717 à 89.720 — 89.831 et 89.832 — 89.837 et 89.838.

90.419 et 90.420 — 90.697 — 90.831 — 90.834 à 90.836 — 90.838 à 90.840 — 91.519 et 91.520 — 91.521 à 91.524 — 91.527 — 91.529 et 91.530 — 91.554 — 91.591 — 91.595 à 91.599 — 91.984 — 91.990 — 92.122 à 92.130 — 92.401 et 92.402 — 92.404 à 92.409 — 92.451 à 92.455 — 92.458 — 92.673 — 93.083 — 93.086 — 93.091 à 93.097 — 93.181 — 93.516 — 93.831 à 93.836 — 93.839 et 93.840 — 94.211 — 94.264 — 94.443 à 94.450 — 94.493 — 94.775 à 94.780 — 95.486 à 95.490 — 95.324 à 95.330 — 95.433 et 95.434 — 95.661 à 95.665 — 95.667 à 95.670 — 96.931 à 96.940 — 97.279 et 97.280 — 97.308 et 97.309 — 97.359 et 97.360 — 97.838 à 97.840 — 97.951 à 97.960 — 98.351 à 98.360 — 98.797 — 99.015 — 99.401 — 99.405 — 99.461 — 99.463 à 99.467 — 99.613 — 99.616 — 99.618 à 99.620 — 99.625 et 99.626 — 99.883 à 99.889 — 99.942 à 99.950 — 100.321 à 100.324 — 100.326 à 100.330 — 100.623 — 101.321 à 101.330 — 101.401 et 101.402 — 101.695 et 101.696 — 101.698 à 101.700 — 101.945 à 101.947 — 101.991 — 102.113 à 102.118 — 102.207 à 102.210 — 102.321 — 102.323 et 102.324 — 102.328 à 102.330 — 102.445 — 102.447 à 102.450 — 102.563 et 102.564 — 102.682 à 102.690 — 102.900 — 103.324 à 103.330 — 103.371 à 103.373 — 103.376 — 103.380 — 103.460 — 103.490 — 103.633 et 103.634 — 103.911 et 103.912 — 103.916 — 103.991 à 103.995 — 104.411 à 104.450 — 104.619 et 104.620 — 104.949 — 105.133 — 105.138 — 105.260 — 105.883 à 105.887 — 106.031 — 106.857 à 106.860 — 107.231 et 107.232 — 107.236 à 107.240 — 107.554 — 107.560 — 107.659 et 107.660 — 107.921 à 107.929 — 108.208 — 108.313 — 108.341 à 108.343 — 108.345 et 108.346 — 108.421 à 108.430 — 108.511 et 108.512 — 108.831 à 108.835 — 108.981 à 108.990 — 109.322 et 109.323 — 109.377 — 109.391 à 109.393 — 109.396 — 109.398 et 109.399 — 110.316 à 110.320 — 110.354 — 110.481 à 110.483 — 110.490 — 110.511 — 110.515 — 110.533 — 110.611 à 110.613 — 110.617 — 111.277 — 111.347 — 111.593 à 111.596 — 111.598 à 111.600 — 111.731 à 111.733 — 111.739 et 111.740 — 112.661 — 112.670 — 112.681 à 112.683 — 112.871 — 112.873 à 112.878 — 112.943 et 112.944 — 112.946 à 112.949 — 113.069 et 113.070 — 113.071 — 113.073 à 113.077 — 113.079 et 113.080 — 113.111 et 113.112 — 113.114 et 113.115 — 113.117 à 113.119 — 114.151 à 114.160 — 114.301 à 114.310 — 114.549 — 114.742 à 114.745 — 114.748 à 114.750 — 114.761 — 114.886 à 114.890 — 114.913 à 114.920 — 115.121 à 115.127 — 115.130 — 115.407 — 116.571 à 116.573 — 116.577 à 116.579 — 116.864 à 116.867 — 117.211 à 117.214 — 117.219 — 117.291 à 117.294 — 117.296 — 117.298 — 117.323 à 117.324 — 117.541 à 117.550 — 117.713 à 117.714 — 117.716 à 117.718 — 117.872 — 117.875 à 117.879 — 118.345 à 118.348 — 118.541 à 118.550 — 119.392 à 119.397 — 119.460 — 119.472 à 119.480 — 119.807 à 119.810 — 119.846 à 119.849 — 119.861 à 119.867.

120.712 — 120.718 et 120.719 — 120.759 et 120.760 — 120.882 — 120.887 à 120.890 — 121.293 — 121.297 — 121.666 — 121.670 — 121.891 à 121.896 — 122.631 à 122.640 — 122.812 — 122.816 — 122.818 et 122.819 — 122.923 à 122.925 — 122.928 et 122.929 — 123.338 à 123.340 — 123.565 et 123.566 — 123.972 à 123.980 — 124.130 — 124.301 et 124.302 — 125.061 — 125.064 à 125.070 — 125.631 à 125.640 — 125.701 à 125.703 — 125.705 — 125.708 à 125.710 — 125.941 — 126.281 et 126.285 — 127.821 — 128.805 à 128.809 — 128.992 et 128.993 — 130.025 à 130.030 — 130.142 à 130.148 — 130.591 à 130.595 — 130.649 — 130.974 et 130.975 — 130.978 — 131.322 — 131.324 à 131.327 — 131.741 et 131.742 — 131.744 à 131.750 — 131.751 — 131.755 à 131.760 — 131.913 — 132.309 et 132.310 — 132.613 et 132.614 — 132.621 à 132.623 — 132.630 — 133.071 à 133.080 — 133.106 — 133.295 et 133.296 — 133.611 à 133.615 — 134.139 — 134.740 — 134.881 — 134.884 à 134.890 — 134.911 — 134.920 — 134.935 à 134.939 — 135.689 — 135.998 à 136.000 — 136.351 à 136.360 — 136.421 à 136.430 — 136.581 — 136.584 — 136.587 à 136.589 — 136.801 à 136.810 — 137.623 à 137.630 — 137.771 — 137.777 à 137.780 — 137.812 à 137.816 — 137.818 à 137.820 — 138.061 à 138.065 — 138.070 — 138.369 et 138.370 — 138.591 à 138.593 — 138.598 à 133.600 — 138.601 à 138.610 — 139.091 — 139.097 et 139.098 — 139.269 — 139.355 — 140.981 à 140.990 — 141.001 et 141.002 — 141.005 à 141.010 — 141.262 — 141.321 à 141.330 — 141.975 à 141.979 — 142.031 à 142.040 — 142.105 à 142.107 — 142.175 — 142.578 et 142.579 — 143.031 et 143.032 — 143.035 — 144.014 à 144.017 — 144.019 et 144.020 — 144.833 — 145.301 à 145.304 — 145.944 — 146.012 et 146.013 — 146.061 à 146.069 — 146.271 — 146.462 et 146.463 — 146.759 et 146.760 — 146.966 et 146.967 — 147.021 à 147.027 — 147.155 — 147.372 à 147.380 — 147.381 à 147.388 — 147.393 — 147.398 — 147.400 — 147.462 à 147.464 — 147.468 à 147.470 — 147.812 à 147.814 — 147.817 à 147.820 — 148.307 à 148.310 — 148.491 à 148.499 — 148.532 à 148.534 — 148.536 et 148.537 — 148.553 — 148.663 à 148.669 — 148.694 — 148.696 à 148.700 — 149.091 à 149.094 — 149.247 et 149.248 — 149.341 à 149.345 — 149.347 à 149.350 — 149.478 et 149.479 — 149.687 — 149.794 à 149.798 — 149.808 — 149.931 à 149.934 — 149.936 et 149.937 — 149.940.

150.091 et 150.092 — 150.100 — 150.283 à 150.287 — 150.361 à 150.365 — 151.559 et 151.560 — 151.956 — 151.961 — 151.970 — 152.021 — 152.071 à 152.073 — 152.076 à 152.080 — 152.161 à 152.170 — 152.312 à 152.319 — 152.351 à 152.353 — 152.357 à 152.360 — 153.255 à 153.260 — 153.377 à 153.380 — 153.381 — 153.833 à 153.839 — 153.972 et 153.973 — 153.976 à 153.978 — 154.435 et 154.436 — 154.439 — 154.655 et 154.656 — 154.861 à 154.864 — 154.868 à 154.870 — 154.932 — 154.936 à 154.940 —

155.321 à 155.326 — 155.328 à 155.330 — 155.355 — 155.701 et 155.702 — 155.881 à 155.883 — 155.890 — 156.247 — 157.049 — 157.522 à 157.524 — 157.529 et 157.530 — 157.544 — 157.546 — 157.590 — 157.851 à 157.860 — 158.491 — 158.694 à 158.700 — 159.391 et 159.392 — 160.171 à 160.175 — 160.962 — 161.060 — 163.031 à 163.040 — 163.121 à 163.123 — 163.125 — 163.624 et 163.625 — 163.627 à 163.630 — 163.723 à 163.727 — 163.871 — 163.873 — 163.878 à 163.880 — 163.921 — 163.981 — 163.986 à 163.988 — 164.672 et 164.673 — 164.675 à 164.680 — 164.860 — 165.799 — 165.869 et 165.870 — 166.843 — 166.901 à 166.904 — 166.910 — 167.171 à 167.176 — 167.178 et 167.179 — 167.375 — 167.431 à 167.440 — 167.601 à 167.606 — 167.610 — 167.971 — 167.975 — 167.980 — 168.367 à 168.369 — 168.453 — 168.609 et 168.610 — 169.261 à 169.264 — 169.266 à 169.270 — 169.451 à 169.455 — 169.457 à 169.460 — 169.662 et 169.663 — 169.851 à 169.860 — 169.982 — 169.984 — 169.986 — 170.731 — 170.739 et 170.740 — 170.859 et 170.860 — 170.901 à 170.903 — 170.906 à 170.908 — 171.006 — 171.107 — 171.830 — 171.831 — 172.003 à 172.010 — 172.483 — 172.539 — 172.595 à 172.599 — 174.166 — 174.168 à 174.170 — 174.191 — 174.193 à 174.200 — 174.611 et 174.612 — 174.648 à 174.650 — 174.741 à 174.747 — 174.750 — 175.211 à 175.220 — 176.191 — 176.193 — 176.224 à 176 226 — 176.772 à 176.780 — 177.011 à 177.013 — 177.019 et 177.020 — 177.110 — 177.261 à 177.270 — 177.671 et 177.672 — 177.677 — 177.750 — 177.766 — 177.924 — 177.926 à 177.930.

ENTREPRISES BARTISSOL

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 4.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL :

43, RUE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN, PARIS (9e)

Registre du commerce: Seine 24372.

Obligations de 1.000 *F* 5 0/0 1937.

Sixième amortissement.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a procédé au rachat en Bourse des 67 obligations 5 0/0 1937, dont l'amortissement est prévu au 31 octobre 1947.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Liste des titres sortis aux tirages antérieurs et non encore présentés au remboursement.

Remboursement octobre 1942.

51 195 994 1.677 1.729 1.733 2.181 2.418

Remboursement octobre 1943.

9 80 280 500 506 518 543 947 954 1.018 1.100 1.674 1.695 1.723 2.077 2.192 2.283 2.443 2.496

Les amortissements des années 1944, 1945 et 1946 ont été effectués par rachats en Bourse.

Société Chimique de la Route

SOCIÉTÉ ANONYME

AU CAPITAL DE 18 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL :

154, BOULEVARD HAUSSMANN, A PARIS

Registre du commerce: Seine, n° 236445 B.

Obligations de 5.000 *F nominal* 4 1/2 0/0 1946.

Premier amortissement.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a procédé au rachat en Bourse des 128 obligations 4 1/2 0/0 1946 formant la totalité des titres dont l'amortissement est prévu au 15 novembre 1947.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

(*Le tableau d'amortissement a été publié au* Journal officiel *du 10 décembre* 1946.)

L'AQUITAINE

Société anonyme d'Alimentation et d'Approvisionnement général du Sud-Ouest

SOCIÉTÉ ANONYME

AU CAPITAL DE 10 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: BEGLES-BORDEAUX, 52, QUAI DU PRÉSIDENT-WILSON

Obligations 4 1/4 0/0 1943.

Quatrième tirage d'amortissement du 30 août 1947.

(Remboursement au 15 septembre 1947.)

26 52 76 84 178 269 388 576 642 687 825 934 1.182 1 278 1.308 1.343 1.478 1.542 1.671 1.809 2.002 2.369 2.372 2.703 2.727 2.809 2.847 2.907 2.931

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission des titres, la société a racheté en Bourse 11 obligations.

1.405 à 1.410 — 2.924 à 2.928.

Titres sortis aux précédents tirages et non encore remboursés.

58 74 254 702 812 1.156 1.199 2.327 2.379 2.547 2.729

Société Chimique et Routière de la Gironde

SOCIÉTÉ ANONYME

AU CAPITAL DE 100.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 8, RUE DU CHATEAU-TROMPETTE BORDEAUX (GIRONDE)

Registre du commerce: Bordeaux n° 6123 B.

Obligations de 5.000 *F* 4 0/0 1945.

Deuxième amortissement.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a procédé au rachat en Bourse des 93 obligations 4 0/0 1945 formant la totalité des titres dont l'amortissement est prévu au 1er octobre 1947.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

L'amortissement de l'année 1946 a été effectué par rachats en Bourse.

(*Le tableau d'amortissement a été publié au* Journal officiel *du* 12 *octobre* 1945.)

AVIS DIVERS

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Avis de tirage des emprunts de l'Afrique occidentale française, de l'Afrique équatoriale française et du Cameroun 5,50 0/0 1933 à effectuer le 28 octobre 1947, à partir de neuf heures quinze, au siège social de la banque de l'Afrique occidentale.

Demandes de changement de nom

M. Rossinski (Bernard), né le 28 septembre 1911 à Paris, y demeurant 7, rue Maillard, agissant tant en son nom personnel qu'en celui de son fils mineur, Gérald-Maurice, né le 28 août 1939 à Paris, dépose une requête auprès du garde des sceaux en vue de substituer à son nom patronymique celui de Rouvière.

DÉCLARATIONS D'ASSOCIATIONS

Prix des insertions des déclarations d'associations : 50 fr. la ligne

(Décret du 20 novembre 1945, article 1er.)

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

21 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Cherbourg. UNION DÉMOCRATIQUE ET SOCIALISTE DE LA RÉSISTANCE (fédération de la Manche). But: rassembler autour des meilleurs éléments, animés par l'esprit de la résistance française à l'occupation ennemie et à l'oppression, tous les Français qui désirent voir restaurer les libertés publiques et privées et établir une véritable république démocratique et sociale; son principal moyen d'action est la propagande sous toutes ses formes légales. Siège social: 40, rue Gambetta, à Tourlaville.

21 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Lorient. ASSOCIATION D'ENSEIGNEMENT LIBRE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE DE RIANTEC. But: favoriser l'enseignement et l'éducation populaire. Siège social: « La Madeleine », Riantec.

22 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Lunéville. AMICALE DES CHASSEURS DE DAMELEVIÈRES. But: groupement des chasseurs, amélioration de la chasse, destruction des animaux nuisibles. Siège social: M. Marchal, cultivateur, à Damelevières.

22 août 1947. Déclaration à la préfecture de police. COMPAGNIE DE L'ÉPINCHE. But: création de spectacles artistiques. Siège social: 23, rue Oudinot, Paris.

25 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Verdun. SAINT-RÉMY. But: amélioration de la chasse, repeuplement du gibier, répression du braconnage. Siège social: M. Ragot, président, Villers-sous-Pareid.

26 août 1947. Déclaration à la préfecture de l'Ain. L'ASSOCIATION DE LA PROPRIÉTÉ AGRICOLE DE L'AIN (A. D. P. A.) transfère son siège social du 19, avenue Maginot, Bourg, à la mairie de Merlieux.

26 août 1947. Déclaration à la préfecture de police. LES VIKINGS DE PARIS. But: rassemblement des Normands de Paris. Siège social: 30, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris.

26 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Mantes. SOCIÉTÉ AMICALE DES TAMBOURS ET CLAIRONS D'ÉPÔNE. But: encourager l'étude de la musique par l'enseignement du clairon et du tambour. Siège social: mairie d'Epône.

28 août 1947. Déclaration à la préfecture de Nîmes. GROUPEMENT DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU PETIT COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE VAUVERT. But: défense du commerce. Siège social: café du Commerce, à Vauvert.

28 août 1947. Déclaration à la préfecture de la Côte-d'Or. Société de chasse LA DIANE. But: répression du braconnage et repeuplement du gibier. Siège social: mairie de Fontaine-Française.

29 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Douai. SOCIÉTÉ DE CHASSE DE FLINES-LES-RACHES. But: réserve, au profit des sociétaires, du droit de chasse sur Flines-les-Raches, Bouvignies et Marchiennes et également la protection et la défense du droit de chasse de ses adhérents. Siège social: café Lefebvre, rue du Moulin, Flines-les-Raches.

29 août 1947. Déclaration à la préfecture de la Drôme. Association RACING-CLUB DES SOURDS-MUETS. But: pratique de tous les sports. Siège social: café de la Libération, 53, place Jean-Jaurès, Romans.

29 août 1947. Déclaration à la préfecture de l'Aude. SYNDICAT DES CHASSEURS DE PUICHÉRIC. But: démocratisation de la chasse. Siège social: mairie de Puichéric.

30 août 1947. Déclaration à la préfecture de la Nièvre. Union cantonale des travailleurs indépendants, commerçants, professions libérales et artisans. But, défense des intérêts professionnels des membres sur le plan administratif, fiscal et moral et toutes autres considérations. Siège social: mairie de Decize.

30 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Morlaix. Association d'éducation populaire de l'école Saint-Joseph de Landivisiau. But: organiser le fonctionnement de l'école Saint-Joseph de Landivisiau. Siège social: 8, rue du Château-d'Eau, Landivisiau.

30 août 1947. Déclaration à la préfecture de Niort. Union des chasseurs de Frontenay-Rohan-Rohan. But: repeuplement du gibier, répression du braconnage, destruction des animaux nuisibles, protection des récoltes. Siège social: salle de la mairie, Frontenay-Rohan-Rohan.

31 août 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Dole. Comité cantonal d'épargne de Montbarrey. But: propagation du mouvement national d'épargne en vue de la défense de la monnaie et du rééquipement du pays. Siège social: mairie de Montbarrey.

1er septembre 1947. Déclaration à la préfecture de Mende. Association amicale des chasseurs, pêcheurs et propriétaires de la commune d'Auroux. But: répression du braconnage, de la destruction du gibier et du poisson sur les propriétés appartenant aux sociétaires, assurer le repeuplement du gibier et du poisson, détruire les animaux nuisibles et faire respecter les propriétés des associés. Siège social: mairie d'Auroux.

1er septembre 1947. Déclaration à la préfecture de la Gironde. Le Club municipal floiracais change son titre qui devient Olympique floiracais. Siège social: mairie de Floirac.

1er septembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Parthenay. Association familiale rurale de Saint-Paul-en-Gatine. But: défense des intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: mairie de Saint-Paul-en-Gatine.

1er septembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. Sports et loisirs du textile de Beuvillers. But: maintenir les liens de camaraderie existant dans le travail et les consolider, former des athlètes; procurer à tous les jeunes gens et jeunes filles après le travail, par une pratique physique saine et morale, un divertissement bienfaiteur à leur corps, voire la préparation militaire. Siège social: établissements Tissage et filature Laniel, route d'Orbec, Beuvillers, par Lisieux.

1er septembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture d'Argentan. Union sportive de Saint-Philbert-sur-Orne. But: pratique de l'éducation physique, du football et de la natation. Siège social: mairie de Saint-Philbert-sur-Orne.

2 septembre 1947. Déclaration à la préfecture de l'Yonne. Association d'éducation populaire dénommée Claire-Fontaine. But : protéger la jeunesse contre les dangers de la rue et des plaisirs malsains et créer un milieu favorable à la formation du jugement des jeunes, de leur caractère et de leur raison ainsi qu'à leur complet développement physique, intellectuel et moral en même temps que l'aide mutuelle, l'union entre tous et la défense de leurs droits personnels et collectifs. Siège social: maison Les Ponts, Saint-Sauveur-en-Puisaye.

2 septembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Charolles. Union sportive de Gilly-sur-Loire. But: pratique des exercices physiques et notamment du football. Siège social: mairie de Gilly-sur-Loire.

2 septembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Châteaudun. Amicale de Montboissier. But: resserrer les liens d'amitié entre les habitants de la commune, réorganisation sportive de la jeunesse et organisation de fêtes. Siège social: mairie de Montboissier.

3 septembre 1947. Déclaration à la préfecture de la Meuse. Société de chasse de Rignaucourt. But: exploitation de la chasse. Siège social: chez le président, M. Maurice Barthélémy, Rignaucourt.

3 septembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture d'Argentan. Société de chasse La Bécasse. But: réglementation de la chasse, répression du braconnage, repeuplement du gibier, destruction des animaux nuisibles. Siège social: chez M. Binet (Alexandre), président, à la Bodangère, Saint-André-de-Messei.

3 septembre 1947. Déclaration à la préfecture de police. Association des sinistrés de guerre de l'industrie du verre (A. S. I. V.). But: grouper, coordonner et représenter auprès des pouvoirs publics et partout où besoin sera les intérêts des entreprises sinistrées de l'industrie du verre, tant collectifs qu'individuels, pour tout ce qui concerne les dommages de guerre; participer éventuellement à toutes organisations ayant en tout ou partie le même objet. Siège social: 3, rue La Boétie, Paris.

4 septembre 1947. Déclaration à la préfecture de Niort. Entente Saint-Hubert de Lorigné. But: repeuplement du gibier, répression du braconnage, protection des récoltes. Siège social: mairie de Lorigné.

4 septembre 1947. Déclaration à la préfecture d'Arras. Société de chasse de Bajus. But: répression du braconnage. Siège social: mairie de Bajus.

5 septembre 1947. Déclaration à la préfecture de Montpellier. Les amis du Football-Club de Sète. But: soutien moral et financier du Football-Club de Sète; développement du jeu de football en particulier, et du sport en général. Siège social: bar Majic-City, 18, rue Honoré-Tuzet, Sète.

5 septembre 1947. Déclaration à la préfecture de Montpellier. La Boule Victor-Hugo. But: pratique et développement du sport boule. Siège social: bar Victor-Hugo, 30, avenue Victor-Hugo, Sète.

5 septembre 1947. Déclaration à la préfecture de l'Ardèche. Société communale de chasse L'Ecureuil. But: réglementation locale de la chasse et repeuplement en gibier. Siège social: mairie de Creysseilles.

5 septembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Châtellerault. Syndicat de chasse de Monthoiron. But: protection du gibier et repeuplement, répression du braconnage. Siège social: mairie de Monthoiron.

6 septembre 1947. Déclaration à la préfecture de Belfort. Société de chasse dite La Valdoyenne. But: répression du braconnage. Siège social: café Croissant, Valdoie.

6 septembre 1947. Déclaration à la préfecture de police. Section canoéiste des amis de la nature. But: faire connaître et aimer la nature, développer moralement et physiquement le peuple travailleur à la pratique des activités de plein air. Siège social: 9, rue La Bruyère, Paris.

6 septembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture du Belley. Ecole libre Saint-Joseph de Seyssel. But: éducation populaire. Siège social: quai de Gaulle, Seyssel.

6 septembre 1947. Déclaration à la préfecture de police. L'Amicale des anciens prisonniers et déportés de la librairie Hachette change son titre qui devient Amicale des anciens combattants, prisonniers, déportés et victimes des guerres de la librairie Hachette, et modifie ses statuts. Siège social: 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

8 septembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Cambrai. Chapelle Guillaume-du-Fay. But: éducation populaire, artistique et musicale. Siège social: 27, rue Saint-Georges, Cambrai.

8 septembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Cosne-sur-Loire. Société d'intérêt communal de chasse La Marchoise. But: syndiquer les propriétaires, cultivateurs et habitants de la commune en vue de l'organisation de la chasse et de la protection des propriétés. Siège social: mairie de la Marche.

10 septembre 1947. Déclaration à la préfecture de la Loire. Association de défense contre les dégâts miniers de Fraisses (hameau de Montessus) et environs. But: défense des intérêts de la propriété immobilière, bâtie ou non, en tant que cette propriété a subi ou subira des dégâts causés par l'exploitation des mines. Siège social: au domicile du président à Montessus, maison Ronzier, commune de Fraisses.

10 septembre 1947. Déclaration à sous-préfecture de Mascara. Mouloudia-Club saïdéen. But: pratique de tous sports et football. Siège social: café des Sports, place Bugeaud, Saïda.

10 septembre 1947. Déclaration à la préfecture de Loir-et-Cher. Groupement des chasseurs de la région de Chercherelle, commune de Cour-Cheverny. But: mise en commun du droit de chasse, protection et éventuellement repeuplement du gibier, répression abusive de la chasse, destruction des animaux nuisibles, répression du braconnage et de la divagation des chiens, protection des récoltes. Siège social: café de Paris, Cour-Cheverny.

10 septembre 1947. Déclaration à la préfecture du Nord. La Jeune garde sportive de Fives-Saint-Maurice. But: pratique de l'éducation physique et de tous les sports. Siège social: 266 *bis*, rue Pierre-Legrand, Lille.

10 septembre 1947. Déclaration à la préfecture du Morbihan. Groupement des parents des élèves et amis des écoles libres (garçons et filles) de Saint-Nolff. But: favoriser l'enseignement et s'intéresser à toutes les œuvres théâtrales ou sportives s'y rattachant. Siège social: chez le président M. Camenen (Jean), Saint-Nolff.

11 septembre 1947. Déclaration à la préfecture de la Gironde. Loisirs des silencieux du Sud-Ouest. But: organisation de fêtes au profit des œuvres destinées à attribuer des secours exceptionnels de maladie et de misère. Siège social: 61, rue de Marseille, à Bordeaux.

11 septembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Douai. Etoile sportive d'Hamel. But: pratique du football. Siège social: café du Conseil, rue de la Croix, Hamel.

11 septembre 1947. Déclaration à la préfecture des Vosges. Union des chasseurs de Thiélouze. But: organiser la chasse dans la plaine et les bois de Thiélouze; assurer la reproduction et la protection du gibier par tous moyens jugés utiles et par la création d'une réserve; entreprendre la destruction des animaux nuisibles et s'occuper de toutes questions intéressant la chasse. Siège social: au domicile du président, M. Vauthier (Roger), à Thiélouze.

11 septembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Montdidier. Union commerciale, industrielle et artisanale de Roye et de la région. But: défense des intérêts du commerce. Siège social: chez le président, M. Douville, à Roye.

11 septembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Montbéliard. Union sportive de l'école d'application des douanes de Montbéliard. But: pratique des exercices physiques, notamment du football. Siège social: école des douanes, Montbéliard.

13 septembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Fougères. Association des chasseurs de Montours. But: répression du braconnage, protection du gibier. Siège social: M. Allein (Jean), carrossier, à Montours.

13 septembre 1947. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. Groupement d'achat en commun des halles de Saint-Brieuc et du département des Côtes-du-Nord. But: aider les pouvoirs publics à assurer le ravitaillement de la population, pourvoir à l'approvisionnement régulier de ses adhérents, contribuer à la baisse du coût de la vie. Siège social: chez le répartiteur, M. Mordelet, 7, rue Jean-Louis-Hamon, Saint-Brieuc.

Rectificatif au *Journal officiel* du 27 août 1947: page 8532, 3e colonne, au lieu de: « Ecole de santé », lire: « Ecole et santé ».

ASSOCIATIONS ÉTRANGÈRES

(Décret du 16 août 1901.)
(Décret-loi du 12 avril 1939.)

2 décembre 1946. Arrêté du ministre de l'intérieur (enregistrée à la préfecture de la Gironde le 16 septembre 1947). Front national arménien. But: protéger les intérêts généraux de la colonie. Siège social: 60, quai de Bacalan, Bordeaux.

Paris. — Imp. des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.